

UNIVERSAL
LIBRARY

OU_220761

UNIVERSAL
LIBRARY

OSMANIA UNIVERSITY LIBRARY

Call No. 492.7 D444 Accession No. G. 5851

Author De Lacy, S.

Title Grammaire Arabe

This book should be returned on or before the date
last marked below. . 1831

التحفة السنية في علم العربيّة

GRAMMAIRE ARABE

A L'USAGE DES ÉLÈVES

DE L'ÉCOLE SPÉCIALE
DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES;

AVEC FIGURES.

PAR M. LE B.^{ON} SILVESTRE DE SACY.

SECONDE ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE, À LAQUELLE ON A JOINT

UN TRAITÉ

DE LA PROSODIE ET DE LA MÉTRIQUE DES ARABES.

TOME II.

PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI,

DU 16 SEPTEMBRE 1829,

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXI

Hæc qui puer neglexerit, vel adolescentior, vir factus, in scriptoribus ARABICIS legendis versatissimus, ubique locorum hæret, sæpè pedem offendit ad minimos scrupulos, et in parvis graviter labitur. Si desideramus nucleum, cortex frangendus est, et cum aliquâ amaritudine perrumpendus. Studium linguarum, in universum, in ipsis primordiis triste est et ingratum; sed, primis difficultatibus labore improbo et ardore nobili perruptis, postea, ubi sanctissima antiquitatis monumenta versare licet, cumulatissimè beamur.

L. C. WALCKENAERII *Observ. acad. ad orig. grec. ed. alt.* p. 27.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS LA II.^e PARTIE.

LIVRE TROISIÈME.

De la Syntaxe.

CHAP. I. ^{er} <i>Division de la syntaxe en deux parties, la syntaxe et la construction</i>	Page 1.
CHAP. II. <i>De la syntaxe proprement dite</i>	2.
CHAP. III. <i>Des règles de dépendance en général</i>	15.
CHAP. IV. <i>De la syntaxe des verbes, par rapport à l'emploi des temps et des modes</i>	16.
CHAP. V. <i>De la syntaxe des noms par rapport à l'emploi des cas</i>	43.
§. I. ^{er} <i>Du nominatif</i>	ibid.
§. II. <i>Du génitif</i>	47.
§. III. <i>De l'accusatif</i>	56.
<i>Circonstances de temps</i>	69.
<i>Circonstances de lieu</i>	ibid.
<i>Circonstances d'état</i>	72.
<i>Circonstances de manière, relatives à l'action</i>	76.
<i>Circonstances de comparaison</i>	77.
<i>Circonstances autres que celles d'état, servant à déterminer l'attribut exprimé, soit par un verbe concret, soit par un simple adjectif, soit par un nom ou un adjectif dont la relation avec le sujet est indiquée par le verbe être, exprimé ou sous-entendu</i>	78.
<i>Circonstances de motif, d'intention</i>	79.
CHAP. VI. <i>De l'usage des cas pour exprimer le compellatif et la complainte</i>	88.

<i>Observation générale sur quelques usages des cas, usages où l'on s'éloigne des règles communes</i>	93.
CHAP. VII. <i>Syntaxe du sujet et de l'attribut</i>	95.
CHAP. VIII. <i>Des complémens en général</i>	111.
CHAP. IX. <i>Des complémens objectifs, tant immédiats que médiats, des verbes, et des changemens que ces complémens éprouvent quand les verbes passent à la voix objective</i>	115.
CHAP. X. <i>Syntaxe des complémens des noms</i>	132.
CHAP. XI. <i>Syntaxe particulière des noms d'action</i>	161.
CHAP. XII. <i>Syntaxe particulière des adjectifs verbaux, par rapport aux règles de dépendance</i>	178.
§. I. ^{er} <i>Syntaxe des adjectifs verbaux appelés noms d'agent . .</i>	179.
§. II. <i>Syntaxe des adjectifs verbaux appelés noms de patient. .</i>	191.
§. III. <i>Syntaxe des adjectifs verbaux simplement qualificatifs. .</i>	194.
CHAP. XIII. <i>Syntaxe des complémens objectifs des verbes, et autres complémens, en cas d'inversion</i>	202.
CHAP. XIV. <i>Syntaxe des propositions complémentaires . . .</i>	211.
CHAP. XV. <i>Syntaxe des verbes admiratifs et exclamatifs. .</i>	217.
CHAP. XVI. <i>Concordance du verbe avec le sujet</i>	227.
CHAP. XVII. <i>Règles de dépendance et de concordance qu'on doit observer lorsqu'un même nom sert de sujet à plusieurs verbes, ou de sujet à un verbe et de complément à un autre, ou enfin d'attribut à plusieurs propositions</i>	246.
CHAP. XVIII. <i>Concordance du sujet et de l'attribut</i>	252.
CHAP. XIX. <i>Concordance des adjectifs, des articles démonstratifs et des pronoms, avec les noms</i>	258.
CHAP. XX. <i>Concordance des appositifs</i>	284.
CHAP. XXI. <i>Concordance des mots liés par des particules conjonctives</i>	291.
CHAP. XXII. <i>Syntaxe particulière des verbes qui ont pour</i>	

<i>complément un sujet et un attribut</i>	296.
CHAP. XXIII. <i>Syntaxe particulière des verbes abstraits . .</i>	299.
CHAP. XXIV. <i>Syntaxe particulière des adjectifs verbaux qui servent à exprimer le comparatif et le superlatif.</i>	301.
CHAP. XXV. <i>Syntaxe particulière des numératifs</i>	313.
§. I. ^{er} <i>Numératifs cardinaux</i>	ibid.
§. II. <i>Numératifs ordinaux</i>	338.
CHAP. XXVI. <i>Syntaxe particulière de l'article déterminatif.</i>	342.
CHAP. XXVII. <i>Syntaxe particulière de l'adjectif conjonctif et des noms conjonctifs et interrogatifs</i>	343.
CHAP. XXVIII. <i>Syntaxe des pronoms</i>	368.
CHAP. XXIX. <i>Syntaxe des propositions qui font fonction de termes circonstantiels d'état</i>	383.
CHAP. XXX. <i>Syntaxe des particules indéclinables</i>	389.
§. I. ^{er} <i>Syntaxe des prépositions</i>	ibid.
§. II. <i>Syntaxe des expressions adverbiales elliptiques appelées noms des verbes</i>	394.
§. III. <i>Observations sur la conjonction قى</i>	396.
§. IV. <i>Syntaxe des particules d'exception et autres mots qui servent au même usage</i>	402.
§. V. <i>Syntaxe des adverbes négatifs مَا , لَا , لَنْ , لَمَّا et لَمَّا ..</i>	412.
§. VI. <i>Syntaxe de la particule suppositive et négative لَوْلَا ...</i>	417.
CHAP. XXXI. <i>De la construction proprement dite</i>	420.
§. I. ^{er} <i>Construction du sujet, du verbe et de l'attribut</i>	421.
§. II. <i>Construction des noms avec les adjectifs, les articles démonstratifs et les numératifs</i>	434.
§. III. <i>Construction du verbe et de ses compléments objectifs, médiats et immédiats</i>	438.
§. IV. <i>Construction du nom et de ses compléments</i>	441.
§. V. <i>Construction des termes circonstantiels</i>	442.
§. VI. <i>Construction des prépositions relativement à leurs an- técédens et à leurs conséquens</i>	448.
CHAP. XXXII. <i>De l'ellipse</i>	450.

CHAP. XXXIII. <i>Du pléonasme</i>	476.
CHAP. XXXIV. <i>Des licences poétiques</i>	493.

LIVRE QUATRIÈME.

De la Syntaxe considérée suivant le système des
grammairiens arabes.

CHAP. I. ^{er} <i>De la proposition en général</i>	509.
CHAP. II. <i>De la nature des diverses propositions</i>	511.
CHAP. III. <i>Des parties tant essentielles qu'accessaires des propositions</i>	514.
CHAP. IV. <i>De l'inchoatif</i>	515.
CHAP. V. <i>De l'énonciatif</i>	517.
CHAP. VI. <i>Du verbe</i>	518.
CHAP. VII. <i>De l'agent</i>	519.
CHAP. VIII. <i>Du patient</i>	521.
CHAP. IX. <i>Du terme circonstantiel d'état</i>	522.
CHAP. X. <i>Du terme spécifique</i>	523.
CHAP. XI. <i>Du complément mis au génitif</i>	524.
CHAP. XII. <i>De la chose exceptée</i>	525.
CHAP. XIII. <i>Des appositifs</i>	526.
CHAP. XIV. <i>Observations sur les chapitres précédens</i>	531.
CHAP. XV. <i>De la construction</i>	532.
CHAP. XVI. <i>De la concordance</i>	539.
CHAP. XVII. <i>Des règles de la dépendance en général</i> ...	541.
CHAP. XVIII. <i>De l'influence du verbe</i>	542.
CHAP. XIX. <i>Du nom d'agent</i>	546.
CHAP. XX. <i>Du nom de patient</i>	549.
CHAP. XXI. <i>De l'adjectif assimilé au verbe</i>	551.
CHAP. XXII. <i>Du nom d'action</i>	554.

CHAP. XXIII. <i>Du rapport d'annexion</i>	557.
CHAP. XXIV. <i>Du nom parfait</i>	559.
CHAP. XXV. <i>Des particules qui exigent le génitif</i>	561.
CHAP. XXVI. <i>Des particules qui ont deux régimes, l'un au nominatif, l'autre à l'accusatif</i>	ibid.
CHAP. XXVII. <i>Des particules négatives لا et لا non</i>	563.
CHAP. XXVIII. <i>Des particules qui mettent le nom à l'accusatif</i>	564.
CHAP. XXIX. <i>Des particules qui mettent le verbe au mode subjonctif</i>	569.
CHAP. XXX. <i>Des particules qui mettent le verbe au cas nommé djezm ou mode conditionnel</i>	571.
CHAP. XXXI. <i>Des noms qui mettent le verbe au mode conditionnel</i>	572.
CHAP. XXXII. <i>Des noms d'une signification vague</i>	573.
CHAP. XXXIII. <i>Des noms qui équivalent aux verbes</i>	574.
CHAP. XXXIV. <i>Des verbes abstraits</i>	ibid.
CHAP. XXXV. <i>Des verbes d'approximation</i>	577.
CHAP. XXXVI. <i>Des verbes de louange et de blâme</i>	578.
CHAP. XXXVII. <i>Des verbes appelés verbes de cœur</i>	581.
CHAP. XXXVIII. <i>Des régissans logiques</i>	583.
CHAP. XXXIX. <i>De la syntaxe de la forme exclamative ou admirative des verbes</i>	584.
CHAP. XL. <i>Observations sur quelques usages des pronoms</i>	585.
CHAP. XLI. <i>Des mots appelés abrogatifs</i>	589.
CHAP. XLII. <i>Des adverbes de temps et de lieu, et des prépositions suivies de leur complément</i>	591.
CHAP. XLIII. <i>Observations générales sur l'analyse grammaticale</i>	592.
<i>Notes additionnelles pour les deux parties de la Grammaire arabe</i>	
	600.

<i>Traité élémentaire de la prosodie et de l'art métrique des Arabes.....</i>	615.
<i>Table des mots techniques de la Grammaire arabe expli- qués dans ce deuxième volume.....</i>	662.
<i>Table des matières contenues dans ce deuxième volume.</i>	671.
<i>Table des particules et autres mots arabes qui ont donné lieu à quelques observations dans ce deuxième volume.</i>	687.
<i>Table des mots techniques qui se trouvent dans le Traité élémentaire de la prosodie et de l'art métrique des Arabes</i>	693.

Fin de la Table des Chapitres de la II.^e Partie.

FAUTES A CORRIGER.

Page. Ligne.

25.	9.	فَاصِلِ	Lisez	فَاصِلِ
26.	16.	لِلْأَمْرِ		لِلْأَمْرِ
33.	3.	إِذَا مَا		إِذَا مَا
68.	14.	جَوْعًا		جَوْعًا
69.	pénult.	الْحَيْمَةِ		الْحَيْمَةِ
70.	26.	tué		tue
105.	25.	لَفْظِيَّ		لَفْظِيَّ
106.	26.	(1)		(2)
133.	23.	لَفْظِيَّةَ		لَفْظِيَّةَ
135.	12.	بِرَحْمَةٍ		بِرَحْمَةٍ
138.	9.	مُمَيِّزٌ		مُمَيِّزٌ
156.	27.	كِلْتَا		كِلْتَا
170.	12 et 13.	نَفَى		سَفَى
174.	7.	الْخُبْرَ		الْخُبْرَ
182.	dernière.	icence		licence
187.	17.	d'action		d'agent
192.	18.	مَقْتُولٌ		الْمَقْتُولُ
215.	6.	بَنَانٍ		بَنَانٍ
218.	13.	الْبَلَاغَةِ		الْبَلَاغَةِ
221.	14.	بِهَا		بِهَا
248.	antépén.	لَفْظِهِ		لَفْظِهِ
250.	17.	صَرَبْتُ وَصَرَبَانِي		صَرَبْتُ وَصَرَبَانِي
ibid.	18.	j'ai frappé, et tous deux m'ont frappé.		tous deux m'ont frappé, et j'ai frappé
259.	23.	حَالٌ		حَالٌ
271.	18.	يَخْتَلِفُ		يَخْتَلِفُ أَكْلُهُ
ibid.	19.	effacez أَكْلُهُ		
304.	3.	de qualificatif		d'attribut
321.	dernière.	عَجْرٌ		عَجْرٌ
327.	4.	بَأْكُلُهُنَّ		بَأْكُلُهُنَّ

Page. Ligne.

336.	16.	رَجَبٍ	Lisez	رَجَبٍ
340.	9.	ثَانِي		ثَانِي
363.	9.	de rien		de ne rien
374.	18.	إِيمَانًا		إِيمَانًا
377.	27.	فَعُولٌ		فَعُولٌ
ibid.		فَعُولٌ		فَعُولٌ
393.	17.	الطَّرِيقِ		الطَّرِيقِ
419.	5.	لَوْلَانِي	ajoutez (1)	
442.	14.	a tué		a été tué
446.	17.	effacez بِهِ		
447.	3.	بِصَارِعٍ		بِصَارِعٍ
453.	17.	الْعِجْلِ		الْعِجْلِ
456.	3.	après l'antécédent	ajoutez	d'un rapport d'annexion
486.	21.	لَفْظِيٌّ		لَفْظِيٌّ
504.	26.	خَزْمٌ		خَزْمٌ
506.	18.	قِفِي		قِفِي
516.	20.	لَفْظِيَّةٌ		لَفْظِيَّةٌ
526.	14.	لَفْظِيٌّ		لَفْظِيٌّ
527.	21.			
540.	16.	رِجَالٌ		رِجَالٌ
541.	13.	لَفْظِيَّةٌ		لَفْظِيَّةٌ
ibid.	16.	سَمَاعِيَّةٌ		سَمَاعِيَّةٌ
ibid.	21.	سَمَاعٌ		سَمَاعٌ
542.	27.	que l'on dit		si l'on disoit
577.	13.	كَرَبٍ		كَرَبٍ
579.	2.	سَاءَ		سَاءَ
595.	16.	بِغَاوِلٍ		بِغَاوِلٍ
596.	17.	ami	émir	
603.	14.	بِسْتَانِيٌّ		بِسْتَانِيٌّ
606.	14.	complément		complément
608.	28.	أَنَّ		أَنَّ

GRAMMAIRE

ARABE.

LIVRE TROISIÈME.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE PREMIER.

*Division de la Syntaxe en deux parties , la Syntaxe
et la Construction.*

I. LA seconde partie de la grammaire, celle que nous venons de parcourir, a pour objet de faire connoître les diverses formes ou inflexions dont un même mot est susceptible, suivant les différentes modifications de genre, de nombre, de temps, &c. qui sont accidentelles à l'idée principale que le mot exprime. Mais il ne suffit pas de connoître ces différentes formes ; leur usage est assujetti, dans toutes les langues, à certaines règles dont la connoissance est indispensable pour la composition du discours. De plus, les mots revêtus des formes qui leur conviennent, doivent encore être disposés dans un certain ordre, que l'on ne pourroit le plus souvent intervertir sans nuire au sens ou du moins à la clarté du discours. Ces deux parties de l'enseignement d'une langue, réunies, forment ce qu'on appelle la *syntaxe*. Mais, en prenant ce mot dans une acception

plus restreinte, on appelle *syntaxe* la réunion des règles qui déterminent l'usage qu'on doit faire des diverses formes dont les mots sont susceptibles, pour lier le discours, et indiquer les rapports des différentes parties qui le composent; et l'on comprend sous le nom de *construction* les règles qui ont pour objet l'ordre qu'on doit établir dans la disposition respective des différentes parties. Dans certaines langues, la construction n'est presque assujettie à aucune autre règle qu'à celles de l'harmonie; dans d'autres, elle peut être réduite à un système uniforme et rigoureux. Cette différence tient principalement au nombre et à la variété des inflexions grammaticales. Plus elles sont nombreuses et variées, moins la construction doit être assujettie à une marche systématique, parce que les rapports des mots entre eux sont déjà indiqués par leurs formes. Dans le cas contraire, la construction doit adopter un ordre presque invariable, parce que ce n'est souvent que la place qu'occupent respectivement les mots, qui détermine leurs rapports. La construction, dans la langue arabe, tient un milieu entre ces deux extrémités. Mais il est à propos de parler d'abord de la syntaxe proprement dite (1).

CHAPITRE II.

De la Syntaxe proprement dite.

2. Avant d'entrer dans l'exposition des règles dont se compose la syntaxe de la langue arabe, il est bon de rappeler ici quelques principes généraux qui sont propres à jeter beaucoup de jour sur cette matière.

(1) Voyez, sur la syntaxe et sur son objet, mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 231 et suiv.

3. Nous avons dit ailleurs (n.^o 244, 1.^{re} part.) que toute proposition n'étant autre chose que l'énonciation d'un jugement de notre esprit, et devant être le tableau fidèle de ce jugement, il est nécessaire qu'elle exprime un sujet, un attribut, et l'existence intellectuelle de ce sujet avec relation à cet attribut. Je dis *existence intellectuelle*, parce que notre esprit peut concevoir et conçoit effectivement des êtres sur lesquels il forme un jugement, sans affirmer leur existence réelle.

4. De ces trois parties, dont l'ensemble forme une proposition, le sujet, qui est la première, est toujours un nom ou un pronom, ou l'infinitif d'un verbe dans les langues où ce mode existe; car l'infinitif est un mode impersonnel qui participe beaucoup de la nature du nom (1). Ces mots sont les seuls qui puissent exprimer les êtres, soit réels, soit intellectuels; et c'est pour cela qu'ils peuvent seuls faire la fonction de sujet. La seconde des trois parties d'une proposition, l'attribut, peut toujours être rendue par un nom, un pronom ou un adjectif; et la troisième, qui est l'expression de l'existence intellectuelle du sujet avec relation à l'attribut, est exprimée par le verbe substantif ou abstrait, le seul qui ne contienne rien d'étranger à la nature du verbe proprement dit, c'est-à-dire, aucun attribut déterminé (n.^o 246, 1.^{re} part.).

5. Quoiqu'il ne puisse pas y avoir de proposition qui ne contienne un sujet, un attribut, et l'expression de l'existence intellectuelle du sujet avec relation à l'attribut, cependant il n'est pas nécessaire, dans toutes les langues, que chacune de ces trois parties d'une proposition soit exprimée par un mot particulier. Tantôt le sujet, étant un pronom, n'est exprimé que par l'inflexion que l'on donne au verbe, et qui distingue la per-

(1) Voyez, sur la nature de l'infinitif, mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 195 et suiv.

sonne qui parle, de celle à qui l'on adresse la parole, et de celle de laquelle on parle : ainsi l'on dit en latin, *rex sum, rex es, rex est* ; tandis qu'en françois on exprime le sujet par un mot séparé, en disant, *JE suis roi, TU es roi, IL est roi*. Tantôt le sujet et l'attribut seuls sont exprimés, et le verbe abstrait, qui est le signe de l'existence intellectuelle du sujet et de sa relation à l'attribut, est supprimé, parce qu'il y a dans la forme accidentelle de l'attribut, ou dans la manière dont l'attribut est coordonné par rapport au sujet, un signe suffisant de cette existence et de cette relation : ainsi l'on peut dire en latin, sans énoncer aucun verbe : *tu dives, ille pauper ; tu ingenuus, ille servus* (*tu ES riche, il EST pauvre ; tu ES libre, il EST esclave*). Tantôt un seul mot exprime l'attribut et l'existence intellectuelle du sujet avec sa relation à cet attribut ; et c'est là la fonction de tous les verbes autres que le verbe abstrait, et auxquels on peut, par cette raison, donner le nom de *verbes concrets* ou *attributifs* (n.º 247, 1.º part.) : aussi n'est-il aucun de ces verbes qui ne puisse être rendu par le verbe abstrait et par un attribut : *je mange, je vais, je lis*, équivalent à *je suis mangeant, je suis allant, je suis lisant*. Le verbe *être* lui-même, lorsqu'il sert à affirmer l'existence réelle, devient concret, et peut être rendu par le verbe abstrait et par un attribut : ainsi *Dieu est*, signifie *Dieu est étant* ou *existant* (1). Lorsque le verbe *être* signifie l'existence réelle, il peut être rendu en françois par *il y a*. Cette manière de parler, *je suis lisant*, qui seroit ridicule en françois, est usitée en anglois. Dans cette langue on dit : *I am going, I am reading, I was going* (*je vais, je lis, j'allois*). Souvent un seul mot indique les trois parties de la proposition, comme en latin, *lego, dico* ; ce

(1) Les grammairiens arabes ont bien observé cette double fonction du verbe *être* كَانَ : quand il est attributif ou concret, ils le nomment تَامَّةً complet ; et lorsqu'il n'est que verbe substantif ou abstrait, ils l'appellent نَاقِصَةً incomplet.

qui est la même chose que si l'on disoit, *ego sum legens, ego sum dicens.*

6. Le sujet et l'attribut peuvent être simples ou composés, incomplexes ou complexes : ils sont simples ou composés, à raison du nombre d'idées qu'ils présentent à l'esprit; incomplexes ou complexes, suivant que les idées sont exprimées par un seul mot ou par l'assemblage de plusieurs mots.

7. Le sujet est simple, quand il offre à l'esprit un être déterminé par une idée unique, soit que cette idée soit exprimée par un seul mot ou par la réunion de plusieurs mots; comme dans ces phrases : *Le roi est brave. Le roi d'Angleterre n'a pas le pouvoir législatif. Les hommes les plus savans sont aussi les plus modestes. Les Arabes qui habitent les déserts, sont hospitaliers.* Dans chacune de ces phrases, le sujet est simple; car quoiqu'il soit exprimé par plusieurs mots, la réunion de ces mots ne présente à l'esprit qu'une idée totale; et l'on ne pourroit supprimer aucun de ces mots sans dénaturer cette idée.

8. Le sujet est composé, quand il comprend plusieurs sujets déterminés par des idées différentes, comme dans cette phrase : *Les Arabes, les Persans et les Turcs sont mahométans.*

9. L'attribut est simple, quand il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet, comme dans ces exemples : *L'homme est mortel. L'homme est le plus bel ouvrage du Créateur. Les sultans asiatiques gouvernent leurs sujets avec une autorité despotique.* Dans ces deux derniers exemples, l'attribut est simple, quoique exprimé par plusieurs mots, parce que tous ces mots concourent à former l'idée totale d'une seule manière d'être.

10. L'attribut est composé, quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet, comme dans cette phrase : *Les Arabes sont généreux, hospitaliers et vindicatifs (1).*

(1) Voyez, sur la manière de distinguer le sujet et l'attribut simples du sujet

11. Le sujet est incomplex, quand il n'est exprimé que par un nom, un pronom ou un infinitif, comme, *Nous lisons, Dieu a créé toutes choses, Mentir est un crime.*

12. Il est complexe, quand le nom, le pronom ou l'infinitif est accompagné de quelque addition qui sert à le restreindre, à l'expliquer ou à le déterminer, comme dans ces phrases : *Moi qui suis vieux, je touche à ma fin. Un discours éloquent plaît à tout le monde. Aimer son semblable est un devoir indispensable. La loi de Mahomet est contenue dans l'Alcoran.*

13. L'attribut est incomplex, quand il est exprimé par un seul mot, soit que ce mot soit en même temps verbe et attribut, comme dans *je lis* ; soit que l'attribut soit séparé du verbe, comme dans *je suis aveugle*.

14. Il est complexe, quand le mot principalement destiné à énoncer la manière d'être que l'on attribue au sujet, est accompagné d'autres mots qui en modifient la signification, comme dans ces phrases : *Je lis tous les jours quelques pages d'un livre arabe. Je suis aveugle pour les choses que je veux ignorer.*

15. Une proposition est simple, quand le sujet et l'attribut sont simples ; elle est composée, quand le sujet ou l'attribut, ou l'un et l'autre, sont composés.

16. Une proposition est de même incomplex, quand le sujet et l'attribut sont incomplexes ; elle est complexe, quand le sujet ou l'attribut, ou l'un et l'autre, sont complexes.

17. Toutes les fois que le sujet ou l'attribut sont complexes, on peut y distinguer le sujet et l'attribut logiques, du sujet et de l'attribut grammaticaux. Le sujet logique se compose de la réunion de tous les mots nécessaires pour exprimer la totalité des idées partielles qui concourent à former l'idée totale du sujet.

Le sujet grammatical, au contraire, ne consiste que dans le mot qui exprime l'idée principale, idée qui sert, en quelque sorte, de base à toutes les autres, et que toutes les idées accessoires ne font que développer, étendre, restreindre ou modifier. Si je dis, *La religion que Mahomet a fondée, et dont la force et les armes ont assuré le triomphe, est plus conforme à la raison que l'idolâtrie de la Grèce et de Rome*, le sujet logique est *la religion que Mahomet a fondée, et dont la force et les armes ont assuré le triomphe*; mais le sujet grammatical est *la religion*.

Il est facile d'appliquer cet exemple à la distinction de l'attribut logique et de l'attribut grammatical.

18. Toutes les règles de la syntaxe ont pour objet la concordance ou la dépendance. En effet, lorsque plusieurs mots se réunissent pour compléter l'expression d'une idée totale qui forme le sujet ou l'attribut d'une proposition, ces mots ont entre eux une relation d'identité, comme *le Dieu éternel*, ou un rapport de détermination, comme *le roi de Suède*.

19. La relation d'identité est indiquée par la *concordance*; car les noms étant susceptibles de divers nombres et de divers genres, cette variété de nombres et de genres pouvant aussi avoir lieu dans les articles, les pronoms, les adjectifs et les verbes, et ces variations n'ayant d'autre destination que d'indiquer les rapports de ces diverses espèces de mots avec les noms, les règles de la concordance enseignent à en faire l'usage convenable pour fixer ces rapports.

20. Les rapports de détermination sont indiqués par la *dépendance*; car ce sont les règles de dépendance qui apprennent à employer convenablement les cas et les modes, pour distinguer les mots employés relativement et les propositions relatives, des mots employés absolument et des propositions absolues, et pour établir dans les rapports la distinction convenable entre les deux termes dont ils se composent.

21. Tout rapport a nécessairement deux termes : de ces deux termes, le premier, que l'on nomme *antécédent*, a besoin du second, appelé *conséquent*, pour compléter l'expression de l'idée; et, à raison de cela, le terme conséquent de tout rapport se nomme aussi *complément*.

22. Tantôt le conséquent est le complément immédiat de l'antécédent; tantôt il y a entre les deux termes un mot qui sert d'exposant, c'est-à-dire, qui détermine la nature du rapport. Ainsi dans ces mots, *une statue de bois*, *de* sert d'exposant; alors le terme conséquent du rapport devient le complément grammatical de l'exposant, et l'exposant avec son complément forme le complément total de l'antécédent.

23. On peut envisager les complémens par rapport à leur signification, ou par rapport à la forme de leur expression.

24. Par rapport à leur signification, ils peuvent être réduits à trois espèces : *complémens objectifs*, *modificatifs*, et *circonstantiels*.

1.° Le complément objectif est celui qui exprime le second terme du rapport dont l'antécédent est un mot relatif de sa nature, qui n'exprimerait qu'un sens incomplet, ou même n'en exprimerait aucun, si l'on supprimait le complément : tel est le complément de toute préposition; tel est aussi le complément de tout verbe actif relatif. Sur quoi il est bon d'observer qu'il y a un grand nombre de verbes relatifs dont le sens ne peut être complété que par l'addition de deux termes différens, et qui ont, par conséquent, deux complémens objectifs; comme, *donner quelque chose à quelqu'un*, *recevoir quelque chose de quelqu'un*. De ces deux complémens, celui qu'il est le plus indispensable d'exprimer, peut être nommé *primitif*; celui qu'il est moins indispensable d'exprimer, doit être nommé *secondaire*. Dans les exemples donnés, le complément objectif primitif est *quelque chose*; le complément objectif secondaire est *à quelqu'un*, *de quelqu'un*. Il

faut encore regarder comme complément objectif celui des noms appellatifs, des adjectifs ou des adverbes qui renferment nécessairement l'idée d'une relation. Ainsi dans ces exemples, *le disciple de Platon, conformément à la loi, égal à Dieu*, les mots *de Platon, à la loi, à Dieu*, sont les complémens objectifs des mots *le disciple, conformément, égal*, parce que les idées de *disciple, de conformité, d'égalité*, supposent nécessairement celles de *maître, de comparaison* entre deux objets.

2.^o Les complémens modificatifs sont ceux qui expriment une manière d'être particulière qu'on ajoute à l'idée principale du mot complété, pour la restreindre, l'étendre ou la modifier; comme *vivre honnêtement, parler en étourdi, un homme sage, la loi la plus parfaite, un cheval de bois*.

3.^o Les complémens circonstantiels sont ceux qui expriment les circonstances de temps, de lieu, de moyen, d'instrument, de motif, &c.

Les complémens objectifs et modificatifs peuvent être compris sous la denomination commune de *déterminatifs*.

25. Les complémens, par rapport à la forme de leur expression, sont incomplexes ou complexes : ils sont incomplexes, quand ils sont exprimés par un seul mot, comme, *vivre sagement, l'homme juste, je l'ai vu hier*; complexes, quand ils sont exprimés par plusieurs mots, comme, *l'intérêt de toutes les puissances de l'Europe, je l'ai vu deux jours avant sa mort, vivre très-sagement*. On voit, par ce dernier exemple, que le même complément peut être complexe dans une langue et incomplexé dans une autre; car, au lieu du complément complexe *très-sagement*, on diroit en latin *sapientissimè*. On peut encore observer qu'un complément complexe est toujours formé de plusieurs complémens incomplexes.

26. On peut distinguer, dans les complémens complexes, le *complément logique* du *complément grammatical*. Le complément

roi qui étoit instruit de sa conduite, lui fit diverses questions. J'irai volontiers promener, pourvu que cela vous fasse plaisir. La première modifie seulement le sujet *le roi*; la seconde modifie la proposition entière *j'irai volontiers promener*. Enfin les propositions complémentaires sont *circonstantielles*, quand elles ajoutent uniquement l'idée d'une circonstance à la proposition qui sert d'antécédent, comme, *Je partis de Constantinople, lorsque mon fils fut revenu.*

33. Les propositions complémentaires sont aussi complexes ou incomplexes : *complexes*, quand elles sont elles-mêmes formées de plusieurs propositions qui ont entre elles les rapports d'antécédent et de conséquent; *incomplexes*, quand elles ne sont point le résultat de plusieurs propositions réunies. Dans celles qui sont complexes, on peut distinguer la proposition complémentaire logique de la proposition complémentaire grammaticale.

34. Il y a plusieurs manières de déterminer, de restreindre, et, s'il est permis de se servir de ce terme, d'individualiser les noms appellatifs. Les articles, les adjectifs, les propositions conjonctives, les complémens déterminatifs, sont employés pour produire cet effet. Mais, outre cela, il est un autre moyen d'un usage très-fréquent, et auquel on a recours aussi bien avec les noms propres qu'avec les pronoms et les noms appellatifs : ce moyen consiste à réunir plusieurs noms qui tous donnent l'idée de la même personne ou de la même chose, mais envisagée sous divers points de vue. *Alexandre*, nom propre commun à plusieurs hommes, est suffisamment déterminé lorsque j'y joins l'épithète *le grand*, pour que l'on sache avec certitude quel est, parmi les hommes qui ont porté le nom d'*Alexandre*, celui dont je veux parler : mais je puis encore ne pas m'en tenir là; et *Alexandre le Grand* pouvant être envisagé comme fils de Philippe, comme roi de Macédoine, comme vainqueur de Darius, comme meur-

trier de Clitus, je puis joindre à son nom l'expression de tous ces points de vue ou de quelques-uns d'entre eux, et dire : *Alexandre le Grand, roi de Macédoine, fils de Philippe, vainqueur de Darius, &c.* Ces expressions, que je nomme *appositifs (a)*, donnent lieu à quelques règles de syntaxe.

35. Outre les propositions dont se compose tout discours, il en est encore une autre partie constitutive et indispensable, et que l'on doit toujours supposer, quoique souvent elle ne soit pas exprimée; c'est celle qui sert à appeler l'attention de ceux à qui s'adresse le discours, comme quand on dit, *monsieur, madame, seigneur, vous tous qui m'écoutez*; je la nomme *compellatif*. Elle peut être simple ou composée, incomplète ou complexe. En voici une de ce dernier genre :

*Fortune, dont la main couronne
Les forfaits les plus inouis,
Du faux éclat qui t'environne
Serons-nous toujours éblouis!*

En voici une qui est en même temps complexe et composée :

*Faux sages, faux savans, indociles esprits,
Un moment, fiers mortels, suspendez vos mépris.*

36. Tous les principes que nous venons de poser sont communs à toutes les langues. Nous allons maintenant passer à l'exposition des règles particulières à la syntaxe de la langue arabe.

37. La classification la plus naturelle des règles de la syntaxe seroit de parcourir successivement les différentes parties intégrantes d'une proposition, soit simple, soit composée, soit principale, soit incidente, soit directe, soit subordonnée, et d'indiquer, sur chacune de leurs parties, telles que le sujet, l'attribut, et la relation du sujet avec l'attribut, les formes acciden-

(1) Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 270 et suiv.

telles ou inflexions qu'il convient d'employer. Par exemple, on diroit qu'en arabe, dans une proposition directe, le sujet doit être mis au nominatif, le verbe abstrait qui indique la relation avec l'attribut doit s'accorder avec le sujet en genre et en nombre, et l'attribut doit être mis à l'accusatif. Une autre manière de classer les règles de la syntaxe consiste à parcourir successivement les différentes sortes de mots qui entrent dans le discours, comme les noms, les verbes, &c., et à passer en revue les inflexions ou formes accidentelles de ces différentes espèces de mots, telles que les cas des noms, les modes des verbes, &c. en indiquant dans quelles circonstances chacune de ces formes doit être employée. En suivant cette méthode, on dira, par exemple, que le nominatif s'emploie pour indiquer le sujet d'une proposition directe; que le verbe abstrait, lorsqu'il est après le sujet, doit s'accorder avec lui en genre et en nombre; et que l'accusatif s'emploie pour indiquer l'attribut, quand il est joint avec le sujet par le verbe abstrait. La première méthode seroit une véritable synthèse, la seconde approche plus de l'analyse. C'est celle-ci que nous suivrons principalement, parce que, dans l'enseignement des langues, nous commençons par expliquer, c'est-à-dire, par analyser des phrases déjà composées, et que ce n'est que par la voie d'imitation que nous passons à la synthèse. Nous ne renonçons pas cependant absolument à employer aussi la première méthode, sur-tout pour ce qui concerne les règles de concordance.

Je m'occuperai d'abord des règles de dépendance applicables aux verbes et aux noms, et je commencerai par les verbes, pour me conformer à l'ordre adopté dans la partie étymologique de cette grammaire. Je passerai ensuite aux règles de concordance. Après cela, j'entrerai dans quelques détails sur la syntaxe de diverses espèces de mots qui exigent des observations particulières; et ces observations seront relatives tant à la dépendance

qu'à la concordance. Enfin, je parlerai de l'ellipse et du pléonasme, figures grammaticales auxquelles il est nécessaire de faire bien attention pour réussir dans l'analyse du discours.

CHAPITRE III.

Des Règles de dépendance en général.

38. Les règles de dépendance n'ont pour objet que les verbes, les noms, les pronoms, les adjectifs et les articles; car ces mots sont les seuls qui éprouvent l'influence des diverses parties du discours. Cette influence détermine quels sont les modes des verbes, et les cas des noms ou des pronoms qu'on doit employer dans chaque circonstance.

39. Les adjectifs ne sont, à proprement parler, assujettis aux règles de dépendance, qu'à cause qu'ils jouent fréquemment le rôle des noms, par l'ellipse que l'on fait du nom auquel ils se rapportent : abstraction faite de cette considération, on devroit les considérer comme assujettis uniquement aux règles de concordance.

40. Les articles démonstratifs sont assujettis aux règles de dépendance, par la même raison; et quant à l'article déterminatif *أل*, son emploi ou son omission sont déterminés tantôt par les règles de dépendance, tantôt par celles de concordance.

41. Toutes les fois qu'il y a dépendance entre deux parties du discours, l'une des deux est censée *agir* sur l'autre, la *régir* ou la *gouverner*, comme on s'exprime ordinairement. Les grammairiens arabes appellent cette influence d'une partie du discours sur une autre, *عَمَلٌ* *action*; ils nomment le mot qui exerce cette influence et qui en régit un autre, *عَامِلٌ* *agissant*, et celui qui éprouve cette même influence et qui est régi, *مَعْمُولٌ*, c'est-

à-dire, sur lequel on agit. Nous emploierons communément les mots *antécédent* et *complément*, pour exprimer ces deux idées.

42. Les grammairiens arabes donnent un peu plus d'étendue à cette *action* qu'on ne le fait ordinairement parmi nous. Si, par exemple, ils avoient à analyser cette phrase, *Petrus occidit Paulum*, ils diroient que le verbe *OCCIDIT* gouverne son sujet *PETRUS* au nominatif, et son complément *PAULUM* à l'accusatif; et cette manière de s'exprimer me paroît assez juste, puisque c'est, en effet, le verbe qui joue le principal rôle dans le discours (1). S'ils avoient à analyser cette autre phrase, *Scimus quia cum venerit, similes ei erimus*, ils diroient que ces mots *quia similes ei erimus* sont virtuellement à l'accusatif, parce qu'ils sont le complément de *scimus*; ce qui n'empêcheroit pas qu'ils n'analysassent ensuite chacun des mots *erimus*, *similes* et *ei*, abstraction faite de la dépendance où ils sont du mot *scimus*.

CHAPITRE IV.

De la Syntaxe des Verbes, par rapport à l'emploi des Temps et des Modes.

43. Nous avons indiqué, dans la première partie de la grammaire (n.^{os} 358 à 431), l'usage que les Arabes font des temps de leurs verbes pour exprimer le passé, le présent et le futur, et les différens degrés d'antériorité ou de postériorité. Quoique le nombre de leurs temps soit bien moindre que celui des temps que les verbes admettent dans la plupart des langues

(1) On peut voir l'application de ce principe, dans ce que j'ai dit ailleurs sur les différens cas où le sujet doit être mis en latin, suivant que le verbe est à un *mode personnel*, ou à l'*infinitif*, ou au *participe*, caractères qui distinguent les propositions *directes*, *complémentaires* et *adverbiales*. Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 309 et suiv.

européennes , puisqu'ils n'ont que deux temps simples , le prétérit et l'aoriste ; cependant , au moyen du verbe substantif كَانَ , de l'influence des antécédens ou des conséquens , et de celle de certaines particules , ils parviennent à indiquer toute sorte d'époques.

44. On pourroit penser que ce n'est pas à la syntaxe à régler l'emploi des divers temps du verbe ; car ces différentes formes étant destinées à exprimer l'époque présente , passée ou future d'un événement , il semble que leur usage ne doive être déterminé que par celle de ces époques à laquelle appartient l'événement dont on parle , et qu'on doive nécessairement employer le présent, s'il s'agit d'une action présente, le prétérit, s'il s'agit d'une action passée, enfin le futur , si l'action dont il s'agit est future.

Cependant il n'en est pas ainsi , et il arrive souvent que , pour exprimer un événement , on emploie un temps verbal qui de sa nature ne convient pas à l'époque qu'on veut indiquer ; ce qui tient à certaines règles de dépendance. Je dis , par exemple , en français , *si tu viens ici dans deux ans , tu trouveras ce jardin ruiné* : il n'est pas douteux que l'action exprimée par ces mots , *tu viens* , ne soit future ; et cependant je dis *si tu viens* , en employant le temps présent , et non *si tu viendras* , en employant le futur , comme on feroit en latin et en italien. Il n'en résulte néanmoins aucune obscurité dans le langage , parce que la conjonction conditionnelle *si* , et le verbe de la proposition corrélatrice , *tu trouveras* , verbe qui est au futur , déterminent suffisamment le sens. En arabe , en pareil cas , on peut mettre l'un et l'autre verbe des deux propositions corrélatrices au prétérit , parce que le seul emploi de la conjonction conditionnelle إِنْ *si* détermine ces verbes au sens futur (n.º 400 , 1.^{re} part.). On dira donc : إِنْ جِئْتَ هَاهُنَا بَعْدَ سَنَتَيْنِ وَجَدْتَ هَذَا الْبُسْتَانَ خَرَابًا , les deux verbes étant au prétérit.

Donnons encore un autre exemple pris de la langue française : *Si tu m'aimois, tu serois digne de ma tendresse. Tu m'aimois* est proprement le temps passé que l'on appelle *imparfait* ou *présent antérieur* ; il exprime une chose passée par rapport à l'époque où l'on parle, mais considérée en même temps comme présente par rapport à une époque passée de laquelle on parle. Mais ici il sert à exprimer une supposition rapportée à un temps présent ou futur : c'est que sa valeur est déterminée par la conjonction suppositive *si* (1), et par le verbe de la proposition corrélatrice *tu serois*, qui appartient au mode suppositif, et qui exprime également le présent et le futur, mais ne peut pas exprimer le passé. En arabe, on mettra encore les deux verbes de l'une et l'autre propositions corrélatives au prétérit, parce que le seul usage de la conjonction suppositive *لَوْ* détermine ces deux verbes au sens suppositif (n.^{os} 369 à 376, 1.^{re} part.). En conséquence on dira : *لَوْ أَحْبَبْتَنِي كُنْتَ مُسْتَحِقًّا لِمَوَدَّتِي*.

Dans les deux cas que l'on vient de voir, c'est parce que les verbes sont dans la dépendance des conjonctions *إِنْ* et *لَوْ*, qu'on doit se servir du prétérit. Cet emploi des temps verbaux est donc déterminé par les règles de dépendance.

Mais comme, en traitant des verbes, nous avons dû nécessairement anticiper sur cette partie de la syntaxe pour déterminer la valeur des temps des verbes arabes, nous n'y reviendrons pas ici (2). Nous nous contenterons de renvoyer à ce que

(1) Sur la distinction des propositions conditionnelles et suppositives, voyez ci-devant, 1.^{re} part. pag. 161, n.^o 369, et mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 184 et suiv.

(2) Outre les règles grammaticales qui, dans le langage ordinaire, fixent l'emploi et la valeur propre ou éventuelle des formes temporelles du verbe dans la langue arabe, il y a d'autres considérations qui influent parfois sur cette valeur, mais qui appartiennent plutôt à la rhétorique qu'à la grammaire. Voyez là-dessus la note (1), pag. 210, 1.^{re} part., et le *Traité de rhétorique* intitulé *Mokhtasar almaani*, pag. 173 et suiv.

nous en avons dit ailleurs (n.^{os} 358 à 431, 1.^{re} part.), et nous passerons à l'usage des modes, qui appartient proprement à la syntaxe, et dont nous nous sommes réservé de traiter dans cette partie de la Grammaire (n.^o 424, 1.^{re} part.).

45. J'ai dit ailleurs (n.^o 323, 1.^{re} part.) que je distinguois six modes dans les verbes arabes, l'*indicatif*, le *subjonctif*, le *conditionnel*, l'*énergique*, l'*impératif*, et l'*impératif énergique*; et j'ai, en même temps, observé que j'avois déterminé les dénominations de ces modes par l'usage auquel chacun d'eux est employé le plus ordinairement.

46. L'aoriste est le seul temps dans lequel on distingue les quatre premiers modes par des formes particulières. Ainsi nous avons à considérer ici l'usage des quatre modes de l'aoriste, l'*indicatif*, le *subjonctif*, le *conditionnel* et l'*énergique*.

47. L'aoriste indicatif doit être employé, toutes les fois qu'il ne survient point quelque une des circonstances qui exigent l'emploi de l'un des trois autres modes, et que nous allons exposer successivement avec quelque détail.

48. Le mode subjonctif, destiné principalement à caractériser les propositions qui expriment les déterminations de la volonté, renferme toujours l'idée d'un temps futur, et un degré plus ou moins grand d'incertitude; et c'est-là ce qui distingue essentiellement ces propositions, de celles qui sont simplement complémentaires ou conjonctives (1). Cette observation sur la nature du subjonctif peut faire sentir que ce mode n'appartient qu'improprement au prétérit ou au présent; et l'on ne doit pas être surpris, d'après cela, qu'en arabe l'aoriste soit le seul temps qui ait le mode subjonctif.

(1) Voyez, sur la nature des modes, et leur rapport avec les différens usages de nos facultés intellectuelles, mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, p. 179 et suiv.; et sur le subjonctif en particulier, le même ouvrage, p. 189.

49. L'aoriste subjonctif s'emploie 1.^o après la conjonction أَنْ *que, afin que* (n.^o 417, 1.^{re} part.). Exemples :

قَالَ فَاهْبِطْ مِنْهَا فَمَا يَكُونُ لَكَ أَنْ تَتَكَبَّرَ فِيهَا

(Dieu lui) dit : Précipite-toi hors de là (du paradis) ; car il ne t'appartient pas que tu t'y conduises (c'est-à-dire , de t'y conduire) avec orgueil.

يَا أَبَتِ إِنِّي أَخَافُ أَنْ يَمَسَّكَ عَذَابٌ مِّنْ الرَّحْمَىٰ فَتَكُونَ لِلشَّيْطَانِ وَلِيًّا

Mon père , je crains qu'un châtiment ne t'atteigne de la part du Dieu miséricordieux , et que tu ne deviennes le compagnon de Satan.

لَا يَأْبَ كَاتِبٌ أَنْ يَكْتُبَ

Que celui qui sait écrire ne refuse pas d'écrire (littéralement , qu'il écrive).

فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِمَا أَنْ يَتَرَاجَعَا إِنْ ظَنَّا أَنْ يُقِيمَا حُدُودَ اللَّهِ

Il ne leur est point interdit (au mari et à la femme répudiée) qu'ils reviennent vivre ensemble , s'ils pensent qu'ils exécuteront les lois de Dieu.

50. L'influence de la conjonction أَنْ reste la même , quand elle est suivie de l'adverbe négatif لَا , comme لَا أَنْ , ou , avec contraction, أَلَّا . Exemple :

وَإِنْ خِفْتُمْ أَلَّا تُقْسِطُوا فِي الْيَتَامَىٰ فَانكِحُوا مَا طَابَ لَكُمْ مِنَ النِّسَاءِ

Et si vous appréhendez de ne point vous comporter avec équité envers les orphelins , épousez le nombre de femmes qu'il vous plaira.

51. Après les verbes qui signifient *commander, ordonner*, on trouve quelquefois la conjonction أَنْ suivie d'un verbe au prétérit, ce qui est contraire et à la règle générale , puisque la proposition qui sert de complément à ces verbes , exprime toujours une idée relativement future et réellement subjonctive , et à l'usage commun , qui , en ce cas , exige l'aoriste subjonctif. Il faut justifier ceci par des exemples ; en voici donc quelques-uns :

وَأَمَّا الْعَسْكَرُ الْإِسْلَامِيُّ فَإِنَّ السُّلْطَانَ أَمَرَ الْجَاوِشَ أَنْ نَادَى فِي النَّاسِ يَا
لِلْإِسْلَامِ وَعَسْكَرِ الْمُوَحِّدِينَ

Quant à l'armée musulmane, le sultan fit venir le tchaousch et lui ordonna qu'il fît cette proclamation parmi les hommes : Accourez au secours de l'islamisme et de l'armée musulmane (1).

وَتَقَدَّمَ إِلَى الثَّقَلِ أَنْ سَارَ

Il ordonna aux bagages de l'armée qu'ils se missent en marche.

Je crois que cette manière de s'exprimer renferme une ellipse et que le sens est : أَمَرَ الْجَاوِشَ بِأَنْ يُنَادِيَ فَنَادَى *il ordonna que le tchaousch proclamât, et en conséquence le tchaousch proclama &c.* et de même : تَقَدَّمَ إِلَى الثَّقَلِ بِأَنْ يَسِيرَ فَسَارَ *il donna ordre que les bagages se missent en marche, et en conséquence ils se mirent en marche (3).*

§ 2. La conjonction أَنْ n'exige après elle le mode subjonctif

(1) J'ai imprimé, conformément à l'usage, أَمَرَ الْجَاوِشَ, quoique Schultens ait écrit بَأَلْجَاوِشَ. Dans un autre endroit, on lit effectivement أَمَرَ الْجَاوِشَ أَنْ صَاحَ بِالنَّاسِ, pag. 163.

(2) Je ne crois pas que cette manière de s'exprimer soit exacte, et je pense que, pour écrire correctement, il falloit dire, en employant une ellipse fréquente chez les meilleurs écrivains, حَتَّى نَادَى ou أَمَرَ الْجَاوِشَ فَنَادَى, et حَتَّى سَارَ ou تَقَدَّمَ إِلَى الثَّقَلِ فَسَارَ. C'est ainsi que Boha-eddin, dans sa Vie de Saladin, de laquelle sont tirés ces exemples et où il y en a beaucoup d'autres semblables, dit, en parlant d'une femme chrétienne dont le nourrisson avoit été enlevé par des soldats musulmans et vendu dans le camp, que Saladin, après avoir fait racheter l'enfant et l'avoir rendu à sa mère, ordonna qu'on la fît monter sur un cheval et qu'on la reconduisît à l'armée des croisés, avec son enfant; ce qu'il exprime ainsi : ثُمَّ أَمَرَ بِهَا فَحُمِلَتْ عَلَى فَرَسٍ وَاجْتَمَعَ بِعَسْكَرِهِمْ مَعَ . Je conjecture que cette manière abusive d'employer أَنْ est imitée de l'usage semblable que font les Persans de la conjonction تَا, suivie du prétérit,

de l'aoriste, que lorsque cette conjonction, avec le verbe qui la suit, équivaut à l'infinitif ou nom d'action, que le verbe exprime un temps futur par rapport au verbe de la proposition précédente, ce qui est un caractère essentiel du subjonctif, et enfin qu'il y a entre la proposition principale et la proposition conjonctive une dépendance de subordination. Quand la proposition conjonctive est simplement complémentaire et ne renferme point les conditions précédentes, le verbe se met au prétérit, s'il s'agit d'une chose passée; et s'il s'agit d'une chose présente et qu'on se serve d'un verbe, on le met à l'aoriste du mode indicatif (1), comme dans cet exemple : *أَعْلَمُ أَنَّ يَنُومَ je sais qu'il dort.* Après les verbes *ظَنَّ*, *حَسِبَ*, *penser*, *s'imaginer*, et autres qui indiquent une opinion douteuse ou incertaine, on peut employer l'indicatif ou le subjonctif. Exemple :

أَتُظَنُّ أَنَّ سَيَنْفَعُكَ حَالُكَ إِذَا آتَىٰ أَرْحَاكَ أَوْ يُنْقِذَكَ مَالُكَ حِينَ تُوبِقَكَ
أَعْمَالُكَ أَوْ يُغْنِيَ عَنْكَ نَدَمُكَ إِذَا زَلَّتْ بِكَ قَدَمُكَ

Penses-tu que ton état actuel te servira de quelque chose, quand sera arrivé pour toi l'instant du départ, ou que tes richesses te délivreront, lorsque tes œuvres te perdront, ou que tu tireras quelque avantage de ton repentir, quand le pied te glissera.

§ 3. L'aoriste subjonctif s'emploie 2.^o après la particule conjonctive *لِي* pour que, afin de, &c. Il en est de même des particules

comme dans cet exemple : *قَرُمُوذُ يَادِشَاهُ تَا أَوْرَا دَر زَنْدَانِ نِهَادَنْدُ*, à la lettre : *Jussit rex, ita ut eum miserunt in carcerem.*

(1) Lorsque la conjonction *أَنَّ*, étant suivie d'un verbe au prétérit ou au mode indicatif de l'aoriste, n'exerce aucune influence grammaticale sur le verbe, les grammairiens arabes la considèrent comme une contraction de la conjonction *أَنَّ*. Voyez à ce sujet Zamakhshari, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 248. Suivant le même grammairien, *أَنَّ*, de sa nature, est une particule indicative du futur. *Ibid.* pag. 259.

composées de celle-ci : *لِكُنِي* afin que, *كَيْلَا* et *لِكَيْلَا* afin que... ne, de peur que. Exemples :

أَشْدُدْ بِهِ أَزْرِي وَأَشْرِكْهُ فِي أَمْرِي كُنِي نُسَبَّحُكَ كَثِيرًا

Fortifie par lui mes reins et associe-le-moi dans mes fonctions, afin que nous te rendions beaucoup de louanges.

مَا أَفَاءَ اللَّهُ عَلَى رَسُولِهِ مِنْ أَهْلِ الْقُرَى فَلِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ وَلِذِي الْقُرْبَى
وَالْيَتَامَى وَالْمَسَاكِينِ وَأَنْبِيِ السَّبِيلِ كَيْلَا يَكُونَ دُولَةً بَيْنَ الْأَغْنِيَاءِ مِنْكُمْ

Le butin que Dieu accordera à son envoyé sur les habitans des villes (de l'Arabie), appartiendra à Dieu, à l'envoyé, à ses proches, aux orphelins, aux nécessiteux et aux voyageurs, afin que cela ne tourne pas au profit de ceux d'entre vous qui sont riches.

جَعَلَ يُوَدِّعُ مَنْ يَشِيعُهُ وَيُسْرِبُ مَنْ يَتَّبَعُهُ لِكُنِي يُجْهَلُ مَرْبَعُهُ

Il se mit à congédier ceux qui le reconduisoient, et à faire retirer ceux qui le suivoient, afin que sa demeure restât ignorée.

مِنْكُمْ مَنْ يُرَدُّ إِلَى أَرْدَلِ الْعَمْرِ لِكَيْلَا يَعْلَمَ مِنْ بَعْدِ عِلْمٍ شَيْئًا

Il y en a parmi vous qui seront ramenés à l'état le plus misérable, afin qu'après avoir été autrefois savans, ils ne sachent plus rien du tout.

54. Ce mode s'emploie 3.^o après la préposition *لِ* pour, afin de, ayant la valeur conjonctive. Exemples :

أَذِّنْ فِي النَّاسِ بِالْحَجِّ يَأْتُوكَ لِيَشْهَدُوا مَنَافِعَ لَهُمْ وَيَذْكُرُوا اسْمَ اللَّهِ

Fais annoncer le pèlerinage parmi les hommes ; ils viendront (de toute part) près de toi, afin de profiter des avantages qu'il leur procure, et de célébrer le nom de Dieu.

مَا كَانَ اللَّهُ لِيُضِيعَ إِيمَانَكُمْ

Dieu n'étoit pas pour laisser périr votre foi ; (c'est-à-dire, l'intention de Dieu n'étoit pas d'anéantir votre foi).

لِ n'étant point une conjonction, mais étant une préposition

(n.° 1049, I.^{re} part.), quand cette particule a un verbe pour complément, le mode subjonctif indique qu'il y a éllipse de la conjonction أَنْ. Il en est comme de cette locution latine, *volo facias*.

55. On doit 4.^o employer le mode subjonctif après la préposition حَتَّى (n.° 1059, I.^{re} part.), indiquant le but d'une action, et pouvant être rendue par *afin que* ou *jusqu'à ce que*. Exemples :

لَا تَخْرُجُ النَّفْسُ مِنَ الْأَمَلِ حَتَّى تَدْخُلَ فِي الْأَجَلِ

L'ame n'abandonnera pas l'espérance, jusqu'à ce qu'elle arrive à l'instant du trépas.

إِنْ أَحَدٌ مِنَ الْمُشْرِكِينَ اسْتَجَارَكَ فَأَجِرْهُ حَتَّى يَسْمَعَ كَلَامَ اللَّهِ

Si quelqu'un des polythéistes vient se réfugier près de toi, reçois-le sous ta protection, afin qu'il entende la parole de Dieu.

حَتَّى est une préposition : il faut donc appliquer à sa construction avec un verbe au mode subjonctif, ce que nous venons de dire de la préposition ل (1). Si حَتَّى n'indique pas le but d'une

(1) Djewhari dit : « حَتَّى, mot de la forme فَعْلَى. C'est une particule qui » fait la fonction de préposition, et remplace إِلَى indiquant le terme, le but, » C'est aussi une conjonction synonyme de وَ. Quelquefois aussi elle forme le » commencement d'une nouvelle proposition qui vient après elle (et qui n'est » plus dans la dépendance grammaticale d'aucun antécédent), comme dans cette » phrase : *Le sang de ceux qui avoient été tués, ne cessa de couler par flots dans les eaux » du Tigre, jusqu'à tel point (حَتَّى) que les eaux du fleuve devinrent d'une couleur » mêlée.* Si alors le verbe qui suit حَتَّى est à l'aoriste, on le met au subjonctif, » parce qu'il y a أَنْ sous-entendu. Vous dites, *je suis allé à Coufa, jusqu'à tant » que j'entrasse* حَتَّى أَدْخُلَ dans cette ville : حَتَّى أَدْخُلَ signifie إِلَى أَنْ أَدْخُلَ ; » mais si vous voulez dire que *vous entrez dans la ville en ce moment*, vous mettez » le verbe à l'indicatif. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran : وَزُلْزِلُوا حَتَّى يَقُولَ الرَّسُولُ. Les uns lisent يَقُولُ, comme indiquant le but الْغَايَةَ ; les autres,

action, et par conséquent une idée future relativement à celle qui lui sert d'antécédent, cette particule n'a pas d'influence sur le verbe, que l'on met alors, s'il est à l'aoriste, au mode indicatif, parce que la conjonction أَنْ, en ce cas, n'auroit point elle-même cette influence.

56. Le subjonctif est exigé 5.° après la particule فِ, toutes les fois qu'elle doit être rendue par *pour que*, *afin que*, *de sorte que*, *de peur que* (n.° 1201, 1.° part.). Exemples :

رَوِّجْنِي أَبْنَتَكَ فَأُصْلِحَ شَأْنُكَ

Donne-moi ta fille en mariage, AFIN QUE j'améliore ton état.

إِغْفِرْ لِي يَا رَبِّي فَأَدْخُلَ الْجَنَّةَ

Pardonne-moi, mon Seigneur, AFIN QUE j'entre dans le paradis.

لَا تُؤَاخِذْنِي فَأَهْلِكَ

» حَتَّى الرَّسُولُ, comme indiquant la situation الْحَالِ, comme s'il y avait

» هَذِهِ حَالُهُ. Voici le texte de Djewhari :

حَتَّى فَعَلَى وَهِيَ حَرْفٌ تَكُونُ جَارَةً بِمَنْزِلَةِ إِلَى فِي الْإِثْنَيْنِ وَالْعَايَةِ وَتَكُونُ عَاطِفَةً بِمَنْزِلَةِ الْوَاوِ وَقَدْ تَكُونُ حَرْفَ ابْتِدَاءٍ يُسْتَأْنَفُ بِهَا الْكَلَامُ بَعْدَهَا كَمَا قَالَ فَمَا زَالَتِ الْقَتْلَى تَمْجُ دِمَائُهَا بِدِجْلَةٍ حَتَّى مَاءٌ دِجْلَةٍ أَشْكَلَ فَإِنْ أَدْخَلْتَهَا عَلَى الْفِعْلِ الْمُسْتَقْبَلِ تَنْصِبُهُ بِإِضْمَارٍ أَنْ تَقُولَ سِرْتُ إِلَى الْكُوفَةِ حَتَّى أَدْخَلَهَا بِمَعْنَى إِلَى أَنْ أَدْخَلَهَا فَإِنْ كُنْتَ فِي حَالِ دُخُولٍ رَفَعْتَ وَقَرِئَ وَزُلْزِلُوا حَتَّى يَقُولَ الرَّسُولُ فَمَنْ نَصَبَ جَعْلَهُ غَايَةً وَمَنْ رَفَعَ جَعْلَهُ حَالًا بِمَعْنَى حَتَّى الرَّسُولُ هَذِهِ حَالُهُ

On peut voir ce que dit, sur la particule حَتَّى, Ebn-Hescham, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 168 et 169. On verra aussi dans le même ouvrage, pag. 58, 158 et 271, ce qu'il faut entendre par les mots حَرْفُ ابْتِدَاءٍ يُسْتَأْنَفُ بِهَا الْكَلَامُ بَعْدَهَا, dans le passage de Djewhari que je viens de transcrire.

Ne me châtie pas, EN SORTE QUE je périsse, ou DE PEUR QUE je ne périsse.

لَا تَطْرُدِ الَّذِينَ يَدْعُونَ رَبَّهُمْ بِالْغَدَاةِ وَالْعَشِيِّ يُرِيدُونَ وَجْهَهُ.....
فَتَطْرُدَهُمْ فَتَكُونَ مِنَ الظَّالِمِينَ

Ne chasse pas ceux qui invoquent leur Seigneur, le matin et le soir, dans la vue de lui plaire. . . , EN SORTE QUE tu les chasses, et que tu sois du nombre des prévaricateurs (c'est-à-dire, DE CRAINTE QU'en les chassant, tu ne sois &c.).

هَلْ زَيْدٌ فِي الدَّارِ فَأَمْضِيَ إِلَيْهِ

Zéïd est-il chez lui, EN SORTE QUE j'aïlle le trouver!

Pour que la conjonction **فَ** soit susceptible du sens de *pour que, afin que, de sorte que, de peur que*, et qu'elle exige, en conséquence, après elle, le mode subjonctif (n.º 1201, 1.ª part.), il faut qu'elle exprime une conséquence, un effet de l'idée contenue dans la proposition précédente, et que cette proposition ait pour objet d'énoncer, ou un *commandement* لِلْأَمْرِ, ou une *prière* لِلدُّعَاءِ, ou une *prohibition* لِلنَّهْيِ, ou une *déprécation* فِي الدُّعَاءِ, ou une *interrogation* لِلْإِسْتِفْهَامِ, ou un *souhait* لِلتَّمَنَّى, ou une *espérance* لِلتَّرَجَّى, ou une *exhortation pressante* لِلتَّخْضِيبِ, ou une *invitation faite avec douceur* لِلْعَرْضِ (1), ou enfin une *négarion* d'une chose future لِلنَّفْيِ.

Si l'on y fait attention, on verra que, dans tous ces cas, le verbe qu'on met au subjonctif après **فَ**, renferme l'idée d'une

(1) On peut, relativement au sens que je donne aux termes techniques **تَخْضِيبٌ** et **عَرْضٌ**, consulter mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 205.

Un grammairien arabe a fort heureusement caractérisé le rapport indiqué dans ce cas par la conjonction **فَ**, en disant qu'elle renferme une légère idée de conséquence d'une condition donnée **فِيهَا رَاجِعَةٌ مِنَ الْجَزَاءِ** Ibid. p. 302.

chose future dont l'existence est subordonnée à une action de la volonté ; et ce sont-là, comme nous l'avons déjà dit, les conditions qui requièrent proprement l'usage du mode subjonctif. La conjonction **وَ**, dans ce cas, exprime le même sens que **كَرَاهِيَةً أَنْ** ; quelquefois elle répond à **أَنْ**, **لِأَنَّ**, **لِ** ou **حَتَّى** ; ne voulant pas que (n.° 1201, 1.^{re} part.).

57. Le mode subjonctif est exigé 6.° après la conjonction **وَ**, quand elle est employée dans la même signification que la particule **وَ** des exemples précédens (n.° 1212, 1.^{re} part.). Ex. :

أَمْ حَسِبْتُمْ أَنْ تَدْخُلُوا الْجَنَّةَ وَلَمَّا يَعْلَمِ اللَّهُ الَّذِينَ جَاهَدُوا مِنْكُمْ وَيَعْلَمَ
الصَّابِرِينَ

Croyez-vous que vous entrerez dans le paradis, sans que Dieu sache auparavant qui sont ceux d'entre vous qui ont combattu courageusement, EN SORTE QU'il connoisse par-là ceux qui sont constans (dans leur croyance) !

Dans l'avant-dernier mot **وَيَعْلَمَ**, la conjonction **وَ** signifie la même chose que **حَتَّى**, et c'est ce qu'indique l'aoriste subjonctif.

لَا تَنْهَ عَنِ الْخَلْقِ وَتَأْتِي مِثْلَهُ

Ne défends pas (aux autres) une certaine manière d'agir, EN SORTE QUE tu fasses, c'est-à-dire, tandis que tu feras en même temps quelque chose de semblable.

58. La conjonction **وَ** exige encore l'aoriste subjonctif, lorsque, outre l'une des dix conditions dont nous avons parlé au sujet de la conjonction **وَ** (n.° 56), elle indique simultanément entre ce qui la précède et ce qui la suit : mais c'est qu'alors même elle peut encore être considérée comme l'équivalent de la particule **حَتَّى**.

Exemple : هَلْ تَأْكُلُ السَّمَكَ وَتَشْرَبُ اللَّبَنَ *est-ce que tu mangeras du poisson, et que tu boiras du lait ! c'est-à-dire, EN SORTE QUE tu boives en même temps du lait : car si, dans cette phrase, la con-*

jonction **وَ** étoit simplement copulative, il faudroit dire **تَشْرَبُ** comme **تَأْكُلُ**.

Dans tous les cas, la différence qu'il y a, entre les deux conjonctions **فَ** et **وَ**, c'est que la première **فَ** indique un rapport de *cause* et d'*effet* entre les deux propositions qu'elle lie; et la conjonction **وَ**, dont l'usage est plus rare, indique un rapport de *simultanéité* (1).

59. Le mode subjonctif doit être employé 7.^o après la conjonction **أَوْ**, qui signifie proprement *ou, ou bien*, lorsqu'elle doit être traduite par *pour que, jusqu'à ce que, à moins que . . . ne* (n.^o 1219, I.^{re} part.). Exemples :

لَأَقْتُلَنَّ الْكَافِرَ أَوْ يُسْلِمَ

Certes, je tuerai l'infidèle, À MOINS QU'il ne se fasse musulman.

لَأَلْزَمَنَّكَ أَوْ تُعْطِيَنِي حَقِّي

Certes, je m'attacherai à toi JUSQU'À CE QUE tu me donnes ce que tu me dois.

Dans ces propositions, il y a une ellipse que l'on pourroit suppléer ainsi, *il faut que* **يَنْبَغِي أَنْ**, ou de quelque manière équivalente.

60. La particule **أَوْ** exige aussi l'aoriste subjonctif, lorsqu'elle est répétée, et qu'elle signifie *soit que*. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran :

لَيْسَ لَكَ مِنَ الْأَمْرِ شَيْءٌ أَوْ يَتُوبَ عَلَيْهِمْ أَوْ يُعَذِّبَهُمْ

SOIT QUE Dieu leur pardonne, SOIT QU'il les punisse, cela ne te regarde nullement.

61. Dans tous les cas où les conjonctions **فَ**, **وَ** et **أَوْ** exigent

(1) Dans ce cas, quelques grammairiens donnent à la conjonction **وَ** la dénomination de **وَائِلُ الصَّرْفِ**. On peut consulter, sur le sens de cette dénomination, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 219.

le subjonctif, il y a une ellipse dont on peut développer le sens de différentes manières, suivant les circonstances : mais quelle que soit la manière qu'on adopte, on y trouvera toujours la conjonction أَنْ ; et c'est parce que la proposition est réellement dépendante d'une autre et subjonctive, que l'on emploie le mode subjonctif.

62. On emploie toujours 8.^o l'aoriste subjonctif après l'adverbe négatif لَنْ (n.^o 416, 1.^{re} part.). Exemple :

لَنْ تَمَسَّنَا النَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَةً

Le feu ne nous touchera qu'un certain nombre de jours.

لَنْ n'est qu'une contraction de لَا أَنْ (*non quod*), qui suppose l'ellipse du verbe يَكُونُ (*erit*), en sorte que cet adverbe négatif équivaut à لَا يَكُونُ أَنْ *il n'arrivera pas que* ; et c'est à cause que cet adverbe renferme la conjonction أَنْ, qu'il veut après lui le subjonctif (1).

On emploie aussi l'adverbe لَنْ dans le sens déprécatif.

63. Le verbe se met au mode subjonctif de l'aoriste 9.^o après l'adverbe إِذَا ou إِذَنْ, qui répond aux mots françois *en ce cas, cela étant* : mais il faut pour cela, 1.^o que l'aoriste soit employé dans la signification de futur, et non dans celle de présent ; 2.^o que cet adverbe soit le premier mot de la phrase ; 3.^o que

(1) Les grammairiens arabes ne sont pas d'accord sur cette étymologie de l'adverbe négatif لَنْ. (Voyez mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 254.) L'auteur du *Kamous* reconnoît que لَنْ est une contraction de لَا أَنْ ; mais il rejette l'opinion des grammairiens qui prétendent que cet adverbe ajoute de l'énergie à la négation. Voici ses propres expressions : لَنْ حَرْفٌ تَنْصِبُ الْمُسْتَقْبَلَ وَلَا تُفِيدُ تَوْكِيدَ الْتَنكِيسِ وَلَا تُؤَيِّدُهُ عَلَى أَصْلِهَا لَا أَنْ.... وَتَرِدُ لِلْمُسْتَقْبَالِ وَلَا تُفِيدُ تَوْكِيدَ الْتَنكِيسِ وَلَا تُؤَيِّدُهُ عَلَى أَصْلِهَا لَا أَنْ.... الْعَجَّيجُ وَتَرِدُ لِلدَّعَاءِ Djewhari semble être du même avis que Firouzabadi ; car il dit seulement que cette particule sert à nier une chose future.

cette phrase soit la réponse immédiate à une phrase précédente, et en indique une conséquence; 4.^o que l'aoriste suive immédiatement l'adverbe sans l'interposition d'aucun mot, à moins que ce ne soit une négation, un serment, ou un nom vocatif.

Ainsi, qu'une personne dise à une autre, أَنَا أَزُورُكَ غَدًا *j'irai te voir demain*, celle-ci pourra lui répondre, إِذْنُ أَكْرَمَكَ *en ce cas, je te recevrai avec honneur*, ou bien إِذْنُ وَاللَّهِ أَحْسَنُ إِلَيْكَ *cela étant, par Dieu, je te ferai du bien*; ou encore إِذْنُ لَا أَهْيَبُكَ *en ce cas, je ne te ferai pas d'affront*.

En réfléchissant sur les circonstances requises pour que l'adverbe إِذْنُ exige l'usage de l'aoriste subjonctif, et sur la terminaison de cet adverbe, je suis très-porté à croire que c'est encore la conjonction أَنْ qui attire dans ce cas l'aoriste subjonctif, et que إِذْنُ est pour إِذْ أَنْ; mais alors il faut supposer l'ellipse du mot يَكُونُ, en sorte que la phrase complète seroit إِذْ كَانَ إِذْ يَكُونُ أَنْ أَكْرَمَكَ *si la chose est ainsi, alors il arrivera que je t'honorerai* (1). On voit que, dans toutes ces circonstances, la

(1) Au lieu de إِذْنُ, on dit aussi ذَنْ, suivant l'auteur du *Kamous*. Cet auteur observe que إِذْنُ équivaut à إِنْ كَانَ الْأَمْرُ كَمَا ذَكَرْتُمْ *si la chose arrive comme vous l'avez dit*.

Les conditions requises pour que إِذْنُ influe sur l'aoriste, et exige le mode subjonctif, prouvent évidemment, ce me semble, que ce mot est employé de deux manières:

1.^o Comme contraction de إِذْ, adverbe de temps conjonctif qui ne s'emploie qu'en parlant des choses simultanées, et de la conjonction أَنْ; et comme renfermant alors une ellipse, ainsi que je l'ai dit;

2.^o Comme accusatif de إِذْ, qui n'est originairement qu'un nom, ainsi que je l'ai dit ailleurs (n.^o 1143, 1.^{re} part.). On écrit إِذْنُ au lieu de إِذْ, qui cependant est aussi admis; et il est si vrai que إِذْنُ n'est, en ce cas, que la

proposition qui commence par le mot **إِذْنٌ**, renferme les idées de futur et de dépendance qui caractérisent l'usage du subjonctif.

64. Il résulte de tout ce qui vient d'être dit de l'usage de l'aoriste subjonctif, que ce sont, à proprement parler, les seules conjonctions **أَنْ** et **مَنْ**, exprimées ou sous-entendues, qui déterminent l'emploi de ce mode. La langue arabe fait donc usage de deux moyens réunis, pour caractériser les propositions subjonctives, savoir, de la conjonction **أَنْ** et du mode subjonctif; de même qu'en latin on emploie la conjonction *ut* et le même mode. L'un de ces deux signes suffisant, à la rigueur, pour remplir cette fonction grammaticale, on ne doit pas être surpris que l'usage autorise souvent l'omission de l'un des deux, je veux dire de la conjonction.

65. La conjonction **أَنْ**, et tous les mots qui la remplacent ou semblent la remplacer, comme **حَتَّى**, **مَنْ**, **لَ**, **فَ**, &c. sont nommés par les grammairiens arabes **النَّوَاصِبُ**, c'est-à-dire, *mots qui mettent le verbe au cas (ou mode) nommé nasb* (1). Ce mot

représentation de l'accusatif **إِذَا**, que Djewhari observe que, quand ce mot se trouve à la fin d'une phrase, en sorte que la voix se repose dessus, on doit prononcer **إِذَا**, sans faire sentir le **ن**, comme, en pareil cas, on prononce, sans faire sentir le *tenwin*, **زَيْدًا** au lieu de **زَيْدًا** (n.º 155, 1.^{re} part.).

J'insiste sur cette observation, pour deux raisons : la première, c'est qu'elle confirme ce que j'ai cru pouvoir avancer, qu'il n'y a, à proprement parler, que les seules conjonctions **أَنْ** et **مَنْ**, exprimées ou sous-entendues, qui exigent après elles le mode subjonctif ; la seconde est que cet exemple fait voir ce que j'ai eu plus d'une fois occasion de remarquer, que les préceptes de la grammaire arabe, qui, au premier coup-d'œil, semblent n'être que l'effet du caprice ou d'une aveugle routine, sont fondés sur des raisons que l'on découvre en soumettant les règles et leurs exceptions à une analyse réfléchie.

(1) Le mode subjonctif de l'aoriste a été nommé par Erpénius et par les grammairiens qui l'ont suivi, *futur antiéthétique*. Comme j'ai conservé sur mes tableaux

indique proprement la finale *fatha* ou *a* ; dans les noms il désigne l'accusatif, et dans les verbes le subjonctif (n.^{os} 356, 898 et 900, 1.^{re} part.).

Le mot *إِذْن* est nommé par les Arabes *حَرْفُ جَوَابٍ وَجَزَاءٍ* *particule de réponse et de rétribution*.

66. L'aoriste du mode conditionnel s'emploie dans plusieurs circonstances :

1.^o On doit en faire usage toutes les fois que deux propositions sont dans un rapport conditionnel, soit que ce rapport soit énoncé par la conjonction *إِنْ* *si*, ou qu'il soit exprimé par quelqu'un des mots *مَنْ* *quiconque*, *مَا* *ce que*, et ses composés *كَلِمًا*

cette dénomination, ainsi que les autres qui ont été introduites par Erpénius, je crois à propos d'en rendre raison ici. Ce grammairien, voulant éviter les expressions barbares dont s'étoient servis jusqu'à lui ceux qui avoient donné des grammairies arabes en latin, a substitué aux mots *modzareum*, *rafeatum*, *nasbatum*, *giesmatum*, &c. qu'ils employoient, des dénominations plus intelligibles. Il a appelé simplement *futur* ce que l'on appeloit *futurum rafeatum*; ensuite, ayant égard uniquement à la forme extérieure des autres inflexions de ce temps, il a appelé *futur antithétique* ce que l'on nommoit avant lui *futurum nasbatum*. Cette nouvelle dénomination est fondée sur ce que, dans cette forme, on substitue un *futha* au *dhamma* pour dernière voyelle, dans toutes les personnes du futur ou de l'aoriste, qui n'ajoutent rien après les lettres radicales; et, en effet, le mot *ἀντίθεσις*, qui est grec, signifie, entre autres choses, *l'action de mettre une chose à la place d'une autre*.

Du mot grec *ἀποκοπή*, qui veut dire *retranchement*, il a appelé *futur apocopé* la forme que je nomme *mode conditionnel*; et il a adopté cette dénomination, parce que l'aoriste, à ce mode, perd sa dernière voyelle.

Enfin, il a nommé *futur paragogique*, du mot grec *παροργωμή*, *action d'allonger*, le mode énergique qui se forme par addition d'un *و* avec ou sans *teschdid* à la fin des personnes de l'aoriste.

Pour moi, ayant observé que ces diverses formes de l'aoriste expriment réellement des modes différens, j'ai cru devoir leur donner des dénominations prises de leur usage le plus ordinaire. Ces dénominations, en rappelant à l'esprit leur destination, soulagent la mémoire. Voyez, à ce sujet, mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 205, note (2).

tout ce que, كُلَّمَا toutes les fois que, مَعْمَا quelque chose que ce soit que, أَيَّ, أَيْنَ, أَيْنَمَا et حَيْثُمَا en quelque lieu que ce soit que, أَيَّانَ et إِذَا مَا lorsque, مَتَى et مَتَى quand, en quelque temps que ce soit que, كَيْفَمَا et كَيْفَى de quelque manière que, أَيَّ et أَيُّمَن quiconque. Toutes ces expressions établissent entre deux propositions un rapport conditionnel, et il est facile de leur substituer effectivement la conjonction *إِنْ* si (n.° 404, 1.^{re} part.). En effet, il est indifférent de dire, *quiconque m'aime, je l'aimerai, et, en quelque lieu que je le rencontre, je le servirai*; ou de dire, *si un homme m'aime, je l'aimerai, et si je le rencontre en quelque endroit que ce soit, je le servirai.*

Il en est encore de même, si l'une des deux propositions est à l'impératif, et que l'autre dépende de celle-là comme d'une condition. Que l'on dise, *faites du bien, on vous en saura gré*; c'est la même chose que si l'on disoit, *si vous faites du bien, on vous en saura gré* (1).

(1) On trouve quelquefois l'aoriste du mode conditionnel employé sans qu'il y ait, dans ce qui précède, ni la conjonction *إِنْ* si, ni aucun des mots qui servent à indiquer un rapport conditionnel, ni un verbe à l'impératif. En voici un exemple tiré de l'Alcoran, sur. 61, vers. 11 :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا هَلْ أَدُلُّكُمْ عَلَىٰ تِجَارَةٍ تُنْجِيكُمْ مِنْ عَذَابٍ أَلِيمٍ
تُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ وَتُجَاهِدُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ بِأَمْوَالِكُمْ وَأَنْفُسِكُمْ ذَلِكَُمْ
خَيْرٌ لَّكُمْ إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ يَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ

O vous qui avez cru, vous indiquerai-je un négoce qui vous fera échapper à un châ-timent douloureux ! (Ce négoce c'est de) croire à Dieu et à son envoyé, et d'employer vos biens et vos personnes à combattre pour la cause de Dieu : voilà ce qui est bon pour vous, si vous savez (connoître la vérité) ; il vous pardonnera vos péchés.

Le verbe *يَغْفِرْ* est ici au mode conditionnel, comme le dit Bédhawî, en vertu de l'ellipse des mots *إِنْ تُؤْمِنُوا وَتُجَاهِدُوا* si vous croyez.... et si vous combattez, qui sont évidemment indiqués par ce qui précède.

Je pense au surplus que c'est là une exception qu'il seroit fort hasardeux

Dans toutes ces circonstances, si les verbes des deux propositions sont à l'aoriste, ce qui n'est pas toujours, parce qu'on peut souvent employer dans ce cas le prétérit (n.º 403, 1.^{re} part.), on les met tous deux à l'aoriste conditionnel. Je ne donne pas ici d'exemples de l'application de cette règle, parce que j'en ai donné plusieurs, en traitant du sens exprimé par l'aoriste conditionnel (n.º 420, 1.^{re} part.).

67. Dans les cas dont il vient d'être parlé, si, dans la première des deux propositions corrélatives, on a fait usage du prétérit, le verbe de la seconde étant à l'aoriste, on peut employer à volonté le mode indicatif ou le mode conditionnel. Si l'on se sert du mode indicatif, cela s'appelle *إِلْعَاءُ* ou *لَعْنُ*. Exemples :

قُلْ لِّىْ اَجْتَمَعَتِ الْاِنْسُ وَالْجِنُّ عَلَى اَنْ يَّاتُوْا بِمِثْلِ هٰذَا الْقُرْاٰنِ لَا يَّاتُوْنَ بِمِثْلِهٖ

Si les hommes et les génies se réunissent pour produire quelque chose qui ressemble à cet Alcoran, ils ne produiront rien qui lui soit pareil (1).

وَ اِنْ اٰتَاهُ خَلِيْلٌ يَّوْمَ مَسْغَبَةٍ يَقُوْلُ لَا غَائِبٌ مَّالىْ وَلَا حَرَمٌ

Si un ami vient le trouver en un jour de famine, il dira : Ni mes troupeaux ni mes femmes ne sont absents.

(1) Bédhawi remarque que les mots *لَا يَّاتُوْنَ بِمِثْلِهٖ* sont ici dans la dépendance d'une formule de serment qui est sous-entendue, mais suffisamment indiquée par le *ل* de *لِّىْ*, qui est ici ce qu'on appelle le *LAM* frayant la voie au serment; sans cela, ce seroit la réponse de la condition, où le verbe ne seroit point mis au mode conditionnel, parce que le verbe de la condition est au prétérit.

Voici ses propres expressions :

وَهُوَ جَوَابُ قَسَمٍ مَّخْذُوْفٍ دَلَّ عَلَيْهِ اَللَّامُ الْمُوْطَّئَةُ لِلْقَسَمِ وَلَوْ لَا هِىَ لَكَانَ جَوَابَ الشَّرْطِ بِلَا جَزْمٍ لِكَوْنِ الشَّرْطِ مَاثِبِيًّا

Sur le *lam* nommé *اَلْمُوْطَّئَةُ لِلْقَسَمِ*, voyez mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 264 et 279.

68. Quelquefois il n'y a point de verbe dans la seconde proposition, ce qui n'empêche pas que le verbe de la première proposition, s'il est à l'aoriste, ne doive être mis au mode conditionnel. Exemple :

مَا يَفْتَحُ اللَّهُ لِلنَّاسِ مِنْ رَحْمَةٍ فَلَا مُمْسِكَ لَهَا وَمَا يُمْسِكُ فَلَا مُوسِيلَ لَهُ مِنْ بَعْدِهِ

Ce que Dieu accordera aux hommes de bienfaits, il n'y a personne qui puisse le retenir, et ce qu'il retiendra, aucun autre que lui ne peut le leur procurer.

Mais il faut observer, ce que l'on verra ailleurs avec plus de détail, que dans ce cas la seconde des deux propositions corrélatives est précédée de la particule *فَ*, dont l'effet est de suspendre ou plutôt d'interrompre entièrement l'influence grammaticale du rapport conditionnel. Aussi doit-on introduire cette particule toutes les fois que, par une raison quelconque, on ne peut pas rendre sensible dans la seconde proposition l'influence grammaticale des mots *إِنْ*, *مَنْ*, *مَا*, &c.

69. C'est par la même raison que, lorsque la seconde des deux propositions corrélatives est séparée et comme rendue indépendante de la première par l'introduction de la particule *فَ*, le verbe de la seconde proposition, quoique mis à l'aoriste, doit être au mode indicatif. Exemples :

مَنْ يُؤْمِنُ بِرَبِّهِ فَلَا يَخَافُ تَحْصِيًا وَلَا رَهَقًا

Quiconque croira à son Seigneur, celui-là ne craindra ni dommage ni perte.

وَأَمَّا مَا يَنْفَعُ النَّاسَ فَيَمُكِّتُ فِي الْأَرْضِ

Quant à ce qui aura de l'utilité pour les hommes, cela restera dans la terre (1).

70. Si, dans la première proposition, on introduit avant le verbe

(1) On pourroit, en général, supposer que, dans tous les cas où l'on intro-

à l'aoriste, le prétérit du verbe كَانَ, cet aoriste se met au mode indicatif. La raison en est que l'influence des mots nommés الْجَوَازُ (n.° 79) est épuisée par la conversion du prétérit كَانَ en futur, et que l'aoriste qui suit est réduit à la valeur d'un adjectif verbal. Exemples :

مَنْ كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ الْآخِرَةِ نَزِدْ لَهُ فِي حَرْثِهِ وَمَنْ كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ
الدُّنْيَا نُؤْتِهِ مِنْهَا

Celui qui voudra cultiver le champ de la vie future, nous augmenterons le profit de sa culture ; et celui qui voudra cultiver le champ de ce monde, nous lui accorderons les biens de cette vie.

إِنْ كَانَ يَكْفِيكَ نَصَابٌ مِّنَ الْمَالِ الْفَنَاءُ لَكَ فِي الْحَالِ

Si une petite somme d'argent te suffit, nous te la rassemblerons à l'instant.

Dans ces exemples كَانَ يُرِيدُ et يَكْفِيكَ كَانَ sont les équivalens de كَانَ مُرِيدًا et كَانَ كَافِيًا لَكَ ; et l'aoriste est dépouillé de toute valeur temporelle définie. Autre exemple :

إِنْ كَانَ طَعَامُ الْمُلُوكِ يُوَكَّلُ لِذَئِجٍ أَلْتَلَفَ طَعَامُ مَوْلَانَا الْأَمِيرِ يُوَكَّلُ
لِذَلِكَ وَلِنَيْلِ الْفَخْرِ وَالشَّرَفِ

duit ainsi la particule فَ, il y a réellement ellipse de la seconde proposition corrélatrice, et que cette proposition supprimée est remplacée par une autre proposition qui est ordinairement d'une signification plus générale, et qui exprime la cause, le motif ou l'effet de ce qui a été dit ou indiqué auparavant. Ainsi le sens seroit, dans le premier exemple, *Quiconque croira à son Seigneur (recevra la récompense de sa foi), et en conséquence, il ne craindra ni dommage, ni perte ;* et dans le second : *Quant à ce qui aura de l'utilité pour les hommes (il ne s'en ira pas en écume comme les scories du métal en fusion, en sorte qu'il soit perdu), mais il restera dans la terre.* Le sens conduit le plus souvent dans l'Alcoran à admettre de semblables ellipses.

Je ne dois pas dissimuler que, dans le second exemple, qui est tiré de l'Alcoran, sur. 13, vers. 18, on lit communément يَنْفَعُ ; mais cela est contraire aux règles ; et si cette leçon est admise, c'est une anomalie, comme il s'en trouve bien d'autres dans ce livre, anomalies consacrées par une sorte de superstition.

Si l'on mange le pain des rois pour se garantir de la mort, on mange celui de l'émir notre maître, et pour la même raison, et en outre pour s'en faire un honneur et un titre de gloire.

Si, dans le cas dont nous parlons, au lieu du prétérit du verbe كَانَ, on se sert de l'aoriste, il faut faire usage du mode conditionnel يَكُنْ (1).

71. L'adverbe conjonctif إِذَا lorsque s'emploie aussi quelquefois en poésie, dans le même sens que إِنْ si, et alors il a la même influence. Exemple : إِذَا تُصِيبَكَ خَصَامَةٌ فَتَحَمَّلْ quand il te surviendra une faim violente, supporte-la (2).

72. Des deux propositions corrélatives qui se trouvent unies par la conjonction إِنْ si, ou par quelqu'un des mots qui en renferment la valeur conditionnelle, celle qui exprime la condition se nomme شَرْطٌ condition ; et celle qui exprime une affirmation hypothétique, جَزَاءُ الشَّرْطِ rétribution ou compensation de la condition, ou simplement مُجَازَاةٌ compensation.

(1) Je crois convenable de consigner ici une observation qui auroit dû trouver place dans le premier volume de cet ouvrage (pag. 206), mais que je n'ai faite que lorsque cette partie du volume étoit déjà imprimée ; c'est que, de même qu'on emploie très-fréquemment le prétérit, par forme d'énergie, pour exprimer le présent ou un futur très-prochain (n.º 365, 1.^{re} part.), de même on emploie quelquefois, après la particule conditionnelle إِنْ si, l'aoriste du mode conditionnel, en parlant d'une chose passée, quoique cette forme d'expression soit consacrée aux choses futures (n.º 420, 1.^{re} part.), afin d'adoucir, par une idée d'incertitude, l'énonciation d'un fait dont on voudroit pouvoir douter. Cette observation m'a été suggérée par deux vers du *Hamasa*, où, en parlant de personnes qui avoient été tuées, les poètes ont dit إِنْ يَقْتُلُوكَ s'ils te tuent, au lieu qu'ils auroient dû dire إِنْ كَانُوا قَتَلُوكَ. (Voyez *Journal des Savans*, année 1830, pag. 299.) Je ne la donne cependant qu'avec beaucoup de réserve, parce qu'il se pourroit faire que ceci tînt à quelque dialecte particulier.

(2) La conjonction suppositive لَوْ si, étant suivie de l'aoriste, n'exige point le mode conditionnel ; au contraire, il faut en ce cas employer le mode indicatif.

73. Les mots *مَنْ*, *مَا*, *حَيْثُمَا* et autres qui exercent la même influence que la conjonction *إِنْ*, sont appelés par les grammairiens arabes *الْأَسْمَاءُ الْمَنْقُوصَةُ* les noms tronqués ou imparfaits, parce qu'il ne leur suffit pas d'une proposition pour former un sens, et qu'ils veulent nécessairement être suivis de deux propositions.

74. On doit 2.^o toujours employer l'aoriste au mode conditionnel après l'adverbe négatif *لَمْ* (1).

Quand il y a plusieurs aoristes dépendans l'un de l'autre, celui qui suit immédiatement la particule *لَمْ*, est seul au mode conditionnel. Exemple : *لَمْ يَكُنْ يَعْرِفُ يَسْمَحُ* *il ne savoit pas nager*.

75. 3.^o Après l'adverbe négatif *لَمَّا* *ne pas encore*, négation qui a presque la même signification que *لَمْ*, il faut aussi employer le mode conditionnel. J'en ai donné un exemple ailleurs (n.^o 418, 1.^{re} part.) ; on peut y joindre ceux-ci :

وَأَخْرَيْنَ مِنْهُمْ لَمَّا يَلْحَقُوا بِهِمْ

(*Il a envoyé son prophète*) à d'autres d'entre eux qui n'ont point encore atteint le rang des premiers.

بَلْ لَمَّا يَذُوقُوا عَذَابَ

Mais ils n'ont pas encore éprouvé mes châtimens.

76. 4.^o Après la préposition *لِ*, lorsqu'elle donne à l'aoriste la signification impérative, on doit employer le mode conditionnel de l'aoriste. Exemple : *لِيَنْفِقَ ذُو سَعَةٍ* *que l'homme qui est dans*

(1) On trouve cependant quelquefois l'aoriste indicatif après *لَمْ*. Exemples : *لَمْ تَهْجُ* et *أَلَمْ يَأْتِكَ*, au lieu de *لَمْ تَهْجُ* et *أَلَمْ يَأْتِكَ* ; mais on peut supposer que la licence consiste en ce qu'on a assimilé le verbe défectueux à un verbe régulier, en conservant la troisième radicale djezmée au lieu de la supprimer : on a donc dit *لَمْ يَأْتِي* et *لَمْ تَهْجُو*, comme on dit *لَمْ يَكْتُبْ* et *لَمْ يَجْلِسْ*. Je crois en effet que cette irrégularité ne se rencontre que dans des verbes défectueux. Voyez le *Hamasa*, pag. 78.

l'aisance, fasse l'aumône. Nous avons déjà observé ailleurs (n.º 1056, 1.^{re} part.) que cette préposition peut perdre sa voyelle lorsqu'elle est précédée des conjonctions *وَ* ou *فَ*.

On fait quelquefois l'ellipse de la particule *ل* en laissant subsister son influence sur l'aoriste qu'on met alors au mode conditionnel, en vertu de la particule sous-entendue; comme dans cet exemple :

مُحَمَّدٌ تَفِدِ نَفْسَكَ كُلَّ نَفْسٍ

O Mahomet, que toute ame soit livrée pour la rançon de ton ame !

Mais ce cas doit être considéré comme une exception, et n'a guère lieu que dans la poésie (1).

77. 5.º Le même mode de l'aoriste s'emploie toujours après l'adverbe négatif *لَا*, quand il a la signification prohibitive ou déprécative. Exemple : *لَا تُقِنِّ مَالَكَ عَلَيَّ* ne dépense pas ton argent pour moi : *تُقِنِّ* est le mode conditionnel de l'aoriste de *أَقْنَى*.

78. Si l'on fait attention, 1.º que la conjonction *إِنْ* si, et tous les mots qui en renferment la valeur, donnent, même au prétérit, la signification du présent indéfini ou du temps futur (n.ºs 398 et 403, 1.^{re} part.); 2.º que les négations *لَمْ* et *لَمَّا* renferment en elles-mêmes le sens du temps passé, comme le reconnoissent les grammairiens arabes; 3.º que toute proposition optative, concessive, prohibitive ou déprécative, porte par elle-même l'idée d'un temps futur, indépendamment de la forme verbale que l'on emploie; on ne sera pas éloigné de penser que,

(1) Voyez, à ce sujet, Bédhawi, sur le verset 14 de la surate 36.^e de l'Alcoran, et ma *Chrestomathie arabe*, 2.^e édition, tom. III, pag. 525 et suiv.

On a un exemple de l'ellipse dont il s'agit, dans la *Vie de Timour*, par Ahmed, fils d'Arabschah, tom. I, pag. 328, où on lit :

يَعْلَمُ أَهْلُ قَلْعَةِ مَارِدِينَ الضُّعَفَاءَ الْعَجْزَةَ الْمَسَاكِينَ

Que les foibles, impuissans et pauvres habitans de la place forte de Mardin, sachent, &c.

dans tous les cas où l'on fait usage de l'aoriste au mode conditionnel, la détermination du temps est moins dans le verbe que dans la forme même des propositions, ou dans les mots conjonctifs, les prépositions ou les adverbes qui y sont joints. On ne sera pas surpris, en conséquence, que l'aoriste conditionnel semble signifier tantôt le futur, tantôt le passé, tantôt, d'une manière indéfinie, toutes les époques du temps.

79. Tous les mots, soit noms, soit adverbes ou prépositions, qui exigent l'usage du mode conditionnel de l'aoriste, sont nommés par les grammairiens arabes *الْجَوَازِمُ*, parce qu'ils requièrent après eux la forme nommée *جَزْمٌ* (n.º 356, 1.^{re} part.).

80. L'usage des deux formes de l'aoriste énergique n'est assujetti à aucune règle fixe : on les emploie pour donner plus de force à l'expression, soit en interrogeant, soit en affirmant avec ou sans serment, soit quand l'aoriste a la signification impérative ou prohibitive (n.º 423, 1.^{re} part.). Exemples :

قَدْ نَرَى تَقَلَّبَ وَجْهَكَ فِي السَّمَاءِ فَلَنُوَلِّيَنَّكَ قِبْلَةً تَرْضَاهَا

Nous voyions que tu tournois ton visage vers différentes parties du ciel ; mais, certes, nous t'ordonnerons de te tourner vers un côté qui te sera agréable.

يَا بَنِيَّ إِنَّ اللَّهَ اصْطَفَى لَكُمُ الدِّينَ فَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُمْ مُسْلِمُونَ

Mes enfans, Dieu a choisi pour vous cette religion ; gardez-vous bien de mourir sans avoir embrassé l'islamisme.

إِهْبِطُوا مِنْهَا جَمِيعًا فَاِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ مِنِّي هُدًى

Descendez ensemble de ce jardin (sur la terre) ; cependant vous recevrez assurément de ma part une direction.

لَتَرَوُنَّ الْجَحِيمَ ثُمَّ لَتَرَوْهَا عَيْنَ الْيَقِينِ ثُمَّ لَتَسْأَلَنَّ يَوْمَئِذٍ عَنِ النَّعِيمِ

Certes, vous verrez l'enfer ; oui, vous le verrez d'une vue claire : certes, en ce jour-là, on vous demandera compte des délices dans lesquelles vous aurez vécu.

81. Il en est de même des deux formes de l'impératif énergique ; leur usage n'est assujéti à aucune règle certaine.

82. Quoique l'emploi de l'aoriste énergique ne soit assujéti à aucune règle certaine, néanmoins il est des cas où l'usage de ce mode est très-fréquent, et d'autres où il est très-rare.

On emploie fréquemment l'une et l'autre forme de l'aoriste énergique, lorsqu'on exprime un ordre, une défense, un desir ; lorsqu'on excite à faire quelque chose, ou qu'on interroge.

On en fait également un usage ordinaire après la conjonction *إِمَّا* *si*, composée de *إِنْ* et de *مَا* explétif. Exemple :

يَا بَنِي آدَمَ إِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ رُسُلٌ مِنْكُمْ

O enfans d'Adam ! s'il vous vient des envoyés choisis d'entre vous.

83. Il en est de même après une formule de serment, pourvu que l'aoriste soit pris dans le sens futur, que la proposition soit affirmative, que le complément du verbe ne soit pas placé entre la formule de serment et le verbe, et enfin, que l'aoriste ne soit pas précédé de l'un des adverbes *سَوْفَ*, *سَ* et autres appelés *particules de futur* (n.º 1115, 1.^{re} part.).

Toutes ces conditions se trouvant réunies, on met le verbe au mode énergique avec l'adverbe d'affirmation *لَ*. Exemples :

فَبِعِزَّتِكَ لَا أَغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ

J'en jure par ta puissance, je les séduirai tous.

قَالَ لَا أَخَذَنَّ مِنْ عِبَادِكَ نَصِيبًا مَفْرُوضًا وَلَا ضَلَالَةً لَهُمْ وَلَا مِيتَةً لَهُمْ وَلَا مَرْتَةً لَهُمْ وَلَيُبَيِّنَنَّ آذَانَ آلِ الْإِنْعَامِ وَلَا مَرْتَةً لَهُمْ وَلَيَعْبِرَنَّ خَلْقَ اللَّهِ

Certes, je prendrai une certaine portion d'entre tes serviteurs, et je les séduirai ; je leur inspirerai de (criminels) desirs ; je leur donnerai des ordres, en sorte qu'ils couperont les oreilles des bestiaux ; certes, je leur donnerai des ordres, et (en y obéissant) ils défigureront les créatures de Dieu.

رَبِّ بِمَا أَغْوَيْتَنِي لِأَزِيَنَّ لَهُمْ فِي الْأَرْضِ وَلَا أَغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ

Seigneur, puisque tu m'as trompé, certes je serai paroître agréable à leurs yeux (le péché) sur la terre, et certes je les tromperai.

Ces deux derniers exemples, auxquels je pourrais en joindre beaucoup d'autres, font voir que la formule de serment peut être sous-entendue.

Si quelqu'une des conditions exigées manque, on ne doit pas employer le mode énergique de l'aoriste; on se contente alors de l'adverbe affirmatif *لَ*. Exemples :

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ تَحْشَرُونَ

Certes, vous serez rassemblés devant Dieu.

وَلَسَوْفَ يُعْطِيكَ رَبُّكَ فَتَرْضَى

Certes, ton Seigneur te fera un don, en sorte que tu sois satisfait.

84. Il y a d'autres cas où l'on peut employer le mode énergique de l'aoriste, quoique ce ne soit pas l'usage ordinaire. Ces cas sont: 1.^o après le mot *لَا* explétif ou servant à généraliser un nom ou une particule (n.^{os} 1181 et 1183, 1.^{re} part.), excepté cependant dans le mot *رَبَّمَا*;

2.^o Après l'adverbe négatif *لَمْ*;

3.^o Après l'adverbe négatif *لَا*;

4.^o Dans les propositions conditionnelles où l'on emploie, pour exprimer la condition, soit toute autre conjonction que *إِذَا*, soit un mot renfermant la valeur de la conjonction *إِنْ* si (n.^o 403, 1.^{re} part., n.^o 66);

5.^o Dans les propositions affirmatives hypothétiques qui sont dans la dépendance des propositions conditionnelles, et que l'on nomme *جَزَاءُ الشَّرْطِ* compensation de la condition (n.^o 72).

85. Enfin, outre tous les cas dont nous venons de parler, et où l'on ne fait que rarement usage de l'aoriste énergique, les poètes emploient encore quelquefois ce mode dans les circonstances mêmes où rien n'en autorise l'usage; ce qui ne doit être considéré que comme des licences.

86. Il est bon d'observer aussi que, comme on peut substituer au *ن* de la seconde forme énergique la voyelle nasale *ا* (n.° 357, 1.^{re} part.), et dire *يَفْعَلًا* au lieu de *يَفْعَلَنَّ*, il résulte de là que quand ces mots finissent une phrase et sont suivis d'une pause, on supprime la voyelle nasale et l'on dit *يَفْعَلًا* (n.°s 154 et 155, 1.^{re} part.).

CHAPITRE V.

De la Syntaxe des Noms par rapport à l'emploi des Cas.

87. Nous avons parlé suffisamment ailleurs des cas en général, et en particulier de ceux de la langue arabe (n.°s 894-899, 1.^{re} part.). Leur destination, ainsi que nous l'avons dit, est d'indiquer la fonction que les mots susceptibles d'être déclinés font dans chaque proposition, et les rapports dans lesquels ils sont, soit entre eux, soit avec les autres parties du discours. Nous allons examiner ici en détail les circonstances dans lesquelles chacun des trois cas dans la langue arabe doit être employé.

§ I.^{er} DU NOMINATIF.

88. L'usage propre du nominatif est de caractériser le sujet des propositions; et l'on pourroit, à raison de cela, comme je l'ai dit ailleurs, le nommer *cas subjectif* (n.° 899, 1.^{re} part.).

89. Le sujet de tout verbe, soit actif, soit passif ou neutre, à la voix subjective comme à la voix objective, se met au nominatif; ce qui a également lieu, soit que le nom précède ou suive le verbe auquel il sert de sujet. Exemple : *اللَّهُ يَعْلَمُ مَا تَعْمَلُونَ* ou bien *يَعْلَمُ اللَّهُ* Dieu sait ce que vous faites (1).

(1) Il n'est peut-être pas inutile d'avertir ici, une fois pour toutes, que, dans

90. Le sujet du verbe كَانَ , faisant fonction de verbe abstrait, et celui des autres verbes de la même nature (n.º 248, 1.^{re} part.), se met aussi au nominatif, soit que le verbe abstrait soit exprimé ou sous-entendu : car il est très-ordinaire, en arabe, de n'exprimer que le sujet et l'attribut, lorsque l'on parle d'une chose présente, ou qu'on énonce une vérité indépendante de toute circonstance de temps. L'attribut se met pareillement au nominatif, quand le verbe abstrait est sous-entendu, soit que l'on place cet attribut avant ou après le sujet. Exemples :

أَكْبَرُ اللَّهِ

Dieu (est) très-grand.

اللَّهُ أَعْلَمُ

Dieu (est) très-savant.

أَحَبُّ شَيْءٍ إِلَى الْإِنْسَانِ مَا مَنَعَ

Ce qui est le plus agréable aux hommes, (c'est) ce qui leur est défendu.

قِتَالٌ فِيهِ كَبِيرٌ وَصَدٌّ عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ وَكُفْرٌ بِهِ وَالْمُنْجِدِ الْحَرَامِ وَإِخْرَاجُ أَهْلِهِ مِنْهُ أَكْبَرُ عِنْدَ اللَّهِ وَالْفِتْنَةُ أَكْبَرُ مِنَ الْقَتْلِ

Combattre en ce mois, (c'est) une faute grave ; mais détourner de la voie de Dieu, être incrédule en lui et à la sainteté de la mosquée vénérable, et en faire sortir ceux qui la visitent, (c'est) une faute

ce troisième livre, en traitant des règles de la syntaxe, je ne m'astreins point à suivre le système analytique des grammairiens arabes. Ainsi, dans ces mots يَعْلمُ اللَّهُ, je considère اللَّهُ comme le sujet du verbe, tandis que, suivant ces grammairiens, le sujet, ou plutôt, pour m'exprimer comme eux, l'*agent* يَعْلمُ du verbe est le pronom personnel هُوَ, virtuellement compris dans يَعْلمُ. Je sais bien qu'il est très-utile de connoître le système analytique adopté par les Arabes, et que, sans cette connoissance, on seroit privé des secours précieux que nous offrent leurs commentateurs et leurs scholiastes ; mais je réserve cette partie technique de l'enseignement pour le quatrième livre.

encore bien plus grave aux yeux de Dieu. La séduction (est) un mal plus grand que la mort.

91. Quoique les prépositions gouvernent le génitif, cependant on trouve quelquefois le nominatif après la préposition **لَ** comme (n.º 1042, 1.^{re} part.).

92. **مُنْذُ** et **مِنْذُ**, signifiant *depuis* et étant employés pour désigner une époque passée ou un intervalle de temps, sont suivis du nominatif. Ainsi l'on dit : **مَا رَأَيْتُهُ مِنْذُ يَوْمِ الْجُمُعَةِ** : *je ne l'ai pas vu depuis vendredi*. Les mots **مِنْذُ** et **مُنْذُ** sont considérés alors comme des noms, et l'on suppose une ellipse ; en sorte que le sens est : *je ne l'ai pas vu ; le commencement de l'époque depuis laquelle j'ai cessé de le voir, est le vendredi*. On peut aussi considérer **مِنْذُ** et **مُنْذُ** comme des prépositions, et les construire avec le génitif : alors ils sont synonymes de **مِنْ** *de*, s'il s'agit d'une époque passée, et de **فِي** *dans*, s'il s'agit d'une époque présente.

93. Il arrive très-souvent que le complément objectif d'un verbe, qui devrait être à l'accusatif, celui d'une préposition, qui devrait être au génitif, ou le complément déterminatif d'un nom, qui devrait aussi être au génitif, ainsi que nous le dirons plus bas, sont déplacés du lieu qui leur appartient dans la proposition, et mis au commencement de la phrase : on les met alors au nominatif, et ils sont remplacés, dans le lieu qu'ils devraient occuper naturellement, par un pronom personnel affixe. Ainsi l'on dit :

اللَّهُ لَهُ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَعَلَى الْأَرْضِ

Dieu, à lui appartient tout ce qui est dans le ciel et sur la terre.

اللَّهُ رَسُولُهُ عِنْدَكُمْ

Dieu, son apôtre est au milieu de vous.

مُوسَى أَصْطَفَيْنَاهُ

Moïse, nous l'avons choisi.

Dans ces exemples, *مُوسَى أَصْطَفَيْنَاهُ*, *اللَّهُ رَسُولُهُ*, *اللَّهُ لَهُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ*, remplacent ces expressions, *إِصْطَفَيْنَا مُوسَى*, *رَسُولُ اللَّهِ*, *لِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ*; et le sens est, *tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, appartient à Dieu; l'apôtre de Dieu est au milieu de vous; nous avons choisi Moïse.*

Mais cette manière de s'exprimer ajoute de l'énergie au discours, et lui donne une sorte d'emphase, qu'on pourroit faire sentir en français, en disant : *c'est à Dieu qu'appartient tout ce qui est dans le ciel et sur la terre; c'est l'apôtre de Dieu même qui est au milieu de vous; Moïse est celui que nous avons choisi* (1).

Remarquez que *مُوسَى*, dans le dernier exemple, est nominatif, quoiqu'il ne diffère en rien de l'accusatif, ce nom étant du nombre de ceux qui ont les trois cas semblables.

Cette construction est encore celle qui a lieu dans l'exemple suivant:

وَمَا عَمِلَتْ مِنْ سُوءٍ لَوْذَتْ أَنَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَهُ أَمَدًا بَعِيدًا

Ce qu'elle (l'ame) aura fait de mal, elle seroit, certes, bien contente s'il y avoit un grand intervalle entre cela et elle (c'est-à-dire, elle voudroit bien au jour du jugement qu'il y eût un grand intervalle entre elle et les péchés dont elle s'est rendue coupable).

Observez que *مَا* ce que, équivaut à *الَّتِي هِيَ* la chose que.

94. Il résulte de là qu'une même proposition semble avoir deux sujets grammaticaux, parce qu'il y a deux noms, indépendans l'un de l'autre, au nominatif : *Deus, apostolus ejus inter vos*. Mais il n'y a réellement qu'un sujet; et le mot mis au nominatif d'une manière absolue, qui semble ne pas appartenir à la proposition, et être, si je puis m'exprimer ainsi, comme un hors-

(1) Voyez, sur l'usage de cette construction énergique dans la langue hébraïque, *Sal. Glassii Philologia sacra*, de l'édition donnée par Dathe, tom. I, pag. 68 et 69. Glassius appelle cette construction *nominatif absolu*.

d'œuvre, et qui se place toujours à la tête de la proposition et avant le sujet, est le véritable complément représenté par le pronom personnel qui fait la fonction de complément grammatical. Ainsi, dans cette proposition *اللهُ رَسُولُهُ عِنْدَكُمْ Dieu, son apôtre est au milieu de vous* (*Deus, apostolus ejus inter vos*), dont le sens est, *l'apôtre de Dieu est au milieu de vous* (*apostolus Dei est inter vos*), le vrai sujet grammatical est *رَسُولٌ* l'apôtre; le sujet logique est *رَسُولُ اللهِ* l'apôtre de Dieu; quant à *اللهُ* Dieu, mis au nominatif, c'est le complément logique de *رَسُولٌ* l'apôtre.

95. Le nominatif s'emploie souvent pour exprimer le vocatif. Je me contente d'indiquer ici cet usage, parce que je traiterai séparément de la manière d'exprimer en arabe le compellatif.

96. Il survient fréquemment au commencement de la proposition, devant le sujet, ou devant le mot qui devrait être mis au nominatif absolu, certaines conjonctions ou autres particules indéclinables qui exigent qu'on substitue l'accusatif au nominatif, comme on le verra dans peu.

§. II. DU GÉNITIF.

97. Le génitif s'emploie pour caractériser les noms qui servent de compléments à d'autres noms ou à des prépositions. Ce caractère autoriserait à désigner ce cas sous le nom de *cas complémentaire* (n.º 899, 1.^{re} part.).

98. La signification vague des noms appellatifs est souvent déterminée, restreinte ou modifiée par un autre nom; comme quand on dit, *une table de pierre, le livre de Dieu, le fils de Paul*: les deux noms sont alors en rapport; et dans ce rapport, que l'on nomme *إِصَافَةٌ* annexion (n.º 924, 1.^{re} part.), le nom dont on veut déterminer, restreindre ou modifier la signification, est l'*antécédent* *الْمُضَافُ*, et celui qui opère cette détermination, est le *conséquent* ou le *complément*, *الْمُضَافُ إِلَيْهِ*.

Pour désigner ce complément , on emploie en arabe le génitif.

99. La détermination exprimée par le génitif peut être fondée sur une infinité de rapports différens.

Rapport d'une qualité à celui en qui elle se trouve : *حِكْمَةُ اللَّهِ* la sagesse de Dieu.

Rapport de la forme à la matière : *فِصَّةُ بَيْضَةٍ* un œuf d'argent.

Rapport de la matière à la forme : *فِصَّةُ الدَّرَاهِمِ* l'argent des dirhems.

Rapport de la cause à l'effet : *خَالِقُ الْأَرْضِ* le créateur de la terre.

Rapport de l'effet à la cause : *حَرُّ الشَّمْسِ* la chaleur du soleil.

Rapport de la partie au tout : *رَأْسُ الْحِكْمَةِ* le commencement de la sagesse.

Rapport du tout à ses parties : *كُلُّ الْخُلُوقَاتِ* la totalité des choses créées.

Rapport de la chose possédée au possesseur : *خَزِينَةُ السُّلْطَانِ* le trésor du sultan.

Rapport du possesseur à la chose possédée : *سُلْطَانُ الْبَرِّ وَالْبَحْرِ* le sultan de la terre et de la mer.

Rapport de l'action à l'objet : *خَلْقُ السَّمَاءِ* la création des cieux.

Rapport de l'agent à l'objet : *مَلَاقُوا رَبَّهُمْ* ceux qui iront à la rencontre de leur seigneur ; *ظَالَمُوا أَنْفُسَهُمْ* ceux qui font tort à leurs ames ; *كَاتِبُ الرِّسَالَةِ* celui qui a écrit la lettre.

100. Tous ces rapports et leurs subdivisions sont partagés en deux classes par les grammairiens : ils les regardent tous comme renfermant la valeur de la préposition *لِ* à , ou celle de la préposition *مِنْ* de. Ils nomment les premiers *مَا يُقَدَّرُ بِاللَّامِ* , et les derniers *مَا يُقَدَّرُ بِمِنْ*.

Il faut pourtant ajouter que , dans bien des occasions , le rapport d'annexion renferme la valeur de la préposition *فِي* dans ,

ainsi qu'ils en conviennent, et que d'ailleurs cette analyse ne s'applique réellement qu'à l'annexion proprement dite, comme cela sera développé dans le quatrième livre.

101. Les mots كُلُّ جَمِيعٌ *tout*, mettent aussi au génitif le nom qui leur sert de complément : mais il ne faut pas les considérer comme des adjectifs, et comme effectivement synonymes du mot *tous* (*omnes, cuncti*) ; ce sont de vrais noms qui signifient *totalité, universalité*. On dit donc : كُلُّ النَّاسِ *tous les hommes* ; كُلُّ شَيْءٍ رَاجِعٌ إِلَى أَصْلِهِ *toute chose retourne à son origine* ; الْحَيَوَانَاتُ *tous les animaux* ; جَمِيعُهُمُ *tous les hommes* ; à la lettre, *la totalité des hommes ; l'universalité des choses ; les animaux, la totalité d'eux ; les hommes, l'universalité d'eux*.

أَيُّ et أَيَّةُ *lequel, laquelle*, est aussi un nom qui signifie *sorte, qualité*, avec une idée d'interrogation ou de doute. Ainsi l'on dit أَيُّ النَّاسِ, c'est-à-dire, *quoi d'hommes, ou lequel des hommes ?* لِيَبْلُوَهُمْ أَيُّهُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا *pour éprouver qui sont ceux d'entre eux qui font de meilleures œuvres* ; أَيُّ رَجُلٍ *quel homme ?*

غَيْرٌ, qui sert à excepter ou à rendre l'idée de privation, est proprement un nom qui signifie *différence, opposition* ; aussi met-il son complément au génitif. Exemples : غَيْرُ مَخْلُوقٍ *incrée, proprement différence de ce qui est créé* ; جَاءُوا الْوُزَرَءَ وَالْقُضَاةَ وَغَيْرَهُمْ *les vizirs, les kadhis, et autres personnes (à la lettre, et différence d'eux), vinrent*.

102. Le génitif s'emploie encore pour indiquer un rapport de prééminence ; il donne alors au mot qui le précède la signification superlative. Exemples : خَيْرُ الْبَرِيَّةِ *la meilleure des créatures* ; أَعْلَمُ الْفَلَاسِفَةِ *le plus savant des philosophes*. Les mots خَيْرٌ et أَعْلَمُ, et tous ceux qui sont employés dans de semblables constructions, doivent être regardés comme des noms, ainsi

que je le dirai ailleurs : leur usage répond à-peu-près à celui du genre neutre des adjectifs latins, employé d'une manière absolue et sans concordance avec un nom exprimé ; c'est comme si l'on disoit en latin, *optimum creaturarum, doctissimum philosophorum*, au lieu de *optima creaturarum, doctissimus philosophorum*.

103. Le génitif s'emploie aussi comme déterminatif d'un adjectif; mais il faut faire attention que l'adjectif renferme alors implicitement un nom qui sert de véritable antécédent au terme conséquent exprimé par le génitif. Ainsi, lorsque l'on trouve *سَرِيعُ الْحِسَابِ* *prompt de calcul*, *شَدِيدُ الْعِقَابِ* *violent de châtiment*, il faut, pour se rendre raison de l'emploi du génitif, observer que ces expressions sont les équivalens de *ذُو سُرْعَةِ الْحِسَابِ* *possesseur de la promptitude du calcul*, *ذُو شِدَّةِ الْعِقَابِ* *possesseur de la violence du châtiment*. De même, *حَسَنُ الْوَجْهِ* *beau du visage*, *هَدْيًا بَالِغَ الْكَعْبَةِ* *une victime qui arrive jusqu'à la Caaba*, *كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ* *toute ame goûtera la mort*, sont les équivalens de *ذُو حُسْنِ الْوَجْهِ*, *ذَا بُلُوغِ الْكَعْبَةِ*, et *ذَائِقَةُ الْمَوْتِ*. Cet usage des adjectifs, et sur-tout des adjectifs verbaux ou noms d'agent, sera mieux développé par la suite.

104. Les noms propres, les surnoms et les sobriquets, renferment souvent deux noms qui forment un rapport. J'appelle *noms propres*, ce que les grammairiens arabes nomment *عَلَمٌ*; *surnoms*, ce qu'ils nomment *كُنْيَةٌ*; et *sobriquets*, ce qu'ils nomment *لقبٌ*. Les surnoms sont toujours composés des mots *أَبُو* *pere*, *أُمُّ* *mère*, *أَخُو* *frère*, ou autres semblables, et d'un complément. Les sobriquets, ou les *titres honorifiques* compris sous la même dénomination, sont tantôt simples, comme *كَرَزُ*, *فَقَّهٌ*, *بَطْنٌ*, tantôt composés, comme *أَبُو النَّاقَةِ*, *بُهَاءُ الدِّينِ*, *عَضُدُ الدَّوْلَةِ*, *شَمْسُ الْمَعَالِي*. Il en est de même des noms, qui peuvent être, ou

simples, comme *عَمْرُ Omar*, *مُحَمَّدُ Mohammed*, *أَحْمَدُ Ahmed*, ou composés, comme *عَبْدُ اللَّهِ Abd-allah* (le serviteur de Dieu), *عَبِيدُ اللَّهِ Obéïd-allah* (le petit serviteur de Dieu), *عَبْدُ الشَّمْسِ Abd-alschems* (le serviteur du soleil), *عَبْدُ الْغَفَّارِ Abd - algaffar* (le serviteur de celui qui pardonne). Il y a différentes espèces de noms propres composés, que l'on nomme *إِسْنَادِيّ*, *مَزَجِيّ* et *إِصْافِيّ*. La première, dont j'ai parlé ailleurs (n.^{os} 595 et 791, 1.^{re} part.), n'éprouve aucune déclinaison, et les deux mots demeurent invariables. Dans la seconde et dans la troisième, dont j'ai expliqué précédemment la nature (n.^{os} 789 et 790, 1.^{re} part.), le nom qui sert de complément se met au génitif, comme on le voit, pour la seconde espèce, dans *عَبْدُ الْغَفَّارِ* et *عَبِيدُ اللَّهِ*, et pour la troisième, dans *حَضْرَ مَوْتٍ* et *بَعْلُ بَيْتٍ*. Dans cette troisième espèce, cependant, on peut considérer les deux parties du composé comme un seul mot (1); et alors, le rapport cessant, la seconde partie n'est plus régie par la première, et le tout se décline sur la seconde déclinaison (n.^o 912, 1.^{re} part.).

105. Dans les *surnoms* *كُنْيَة*, il y a toujours un rapport formé de deux noms; et par conséquent, le second de ces noms est

(1) Pour les composés de cette troisième espèce, qui ont pour seconde partie *وَيْه*, particule qui est, je pense, d'origine persane, quoique les grammairiens arabes soient d'une opinion contraire, ils sont indéclinables, comme *سَيِّبَوَيْه* et *عَمْرَوَيْه*, le premier mot *سَيِّب* et *عَمْر* ayant toujours pour voyelle finale un *fatha*, et le second *وَيْه* un *kesra*; on les décline néanmoins quelquefois sur la seconde déclinaison, en disant au nominatif *سَيِّبَوَيْه*, et au génitif et à l'accusatif *سَيِّبَوَيْه*. Les grammairiens qui admettent cette déclinaison, forment aussi de ces noms des duels et des pluriels. Ceux qui ne l'admettent pas, suppléent au duel et au pluriel comme pour les composés de l'espèce nommée *إِسْنَادِيّ* (n.^o 912, 1.^{re} part.). Voyez le *Sihah*, à la racine *ويه*, et mon *Anthol. grammat. arabe* (pag. 40, 152 et 304).

toujours au génitif, comme dans ces exemples : **أَبُو بَكْرٍ**, toujours au génitif, comme dans ces exemples : **أَبُو بَكْرٍ**, **إِبْنُ عَرَسٍ**, **إِبْنُ آوَى**, **أُمُّ الْخَبَائِثِ**. Il est indifférent que le premier des deux noms qui entrent dans cette composition, soit pris dans son acception naturelle, comme dans **أَبُو يَعْقُوبَ** *le père de Yakoub*, surnom donné à un homme dont le fils se nomme *Yakoub*; ou dans une acception métaphorique, comme dans **أَبُو الْخَصْنِ**, c'est-à-dire, *le père de la forteresse*, ou **أَبُو الْخَصْنِ** *le père de la petite forteresse*, surnom donné au renard, parce qu'il se retire dans une tanière, et **أُمُّ الْخَبَائِثِ** *la mère des péchés*, expression métaphorique qui veut dire *le vin*.

106. Enfin, dans les *sobriquets* ou *titres honorifiques* **لَقَبٌ**, quand ils sont composés de deux noms formant un rapport, le second se met au génitif. Exemples : **زَيْنُ الْعَابِدِينَ** *la gloire des dévots*; **شَمْسُ الْمَكَارِمِ** *le soleil des vertus*; **فَخْرُ الدَّوْلَةِ** *l'honneur de l'État*; **بُهَاءُ الدَّوْلَةِ وَالِدِينِ** *la gloire de l'État et de la religion*; **تَاجُ الْإِسْلَامِ** *la couronne de l'islamisme*; **نِظَامُ الْمَلِكِ** *le bon ordre du royaume*.

107. Quelquefois les titres honorifiques sont composés d'un plus grand nombre de mots et renferment plusieurs rapports : alors chacun des mots qui entrent dans leur composition, se décline comme l'exige la nature du rapport. On en voit un exemple dans ce titre d'un khalife d'Égypte, **الظَّاهِرُ لِإِعْزَازِ دِينِ اللَّهِ**, qui signifie, *celui qui paroît pour honorer la religion de Dieu*, et dans lequel les trois mots **إِعْزَازِ**, **دِينِ** et **اللَّهِ** sont au génitif, le premier **إِعْزَازِ** comme régime de la préposition **لِ**, le second **دِينِ** comme complément de **إِعْزَازِ**, et le troisième **اللَّهِ** comme complément de **دِينِ**.

108. Les noms propres composés, de l'espèce nommée

تَصَمَّنِي (1), s'il s'en rencontre quelques-uns, sont totalement indéclinables.

109. † Mais une autre observation importante, c'est que, le sobriquet devant être placé après le nom, on peut, quand le nom et le sobriquet ne sont chacun que d'un seul mot, mettre le sobriquet au génitif, comme formant le complément du nom. Ainsi, en parlant d'un homme dont le nom est زَيْدٌ *Zēid* et le sobriquet كُرْزُ *besace*, on dira زَيْدُ كُرْزٍ, comme on dit عَبْدُ اللَّهِ. Si cependant le nom avoit un article, il ne pourroit plus y avoir de dépendance : ainsi l'on diroit الْحَارِثُ كُرْزُ, à cause que le nom *Alhareth* a un article; car, comme nous le dirons ailleurs, le nom qui sert d'antécédent à un rapport formé de deux noms, ne prend point d'article (2).

(1) Voyez la première partie, n.º 595, p. 269; n.º 936, p. 420, et n.º 1188, pag. 543.

(2) Suivant les grammairiens de Basra, dans le cas dont je parle, il faut absolument mettre le sobriquet au génitif, et l'on ne peut pas dire autrement que زَيْدُ بَطَّةٍ et زَيْدُ كُرْزٍ. Mais les grammairiens de Coufa permettent, en ce même cas, trois autres manières de s'exprimer : on peut, suivant eux, 1.º faire concorder en cas le nom et le sobriquet, ce qui est la règle générale des *appositifs*, comme on le verra par la suite, et dire au nominatif سَعِيدٌ كُرْزُ, au génitif سَعِيدِ كُرْزٍ, et à l'accusatif سَعِيدًا كُرْزًا; 2.º mettre le sobriquet au nominatif, à quelque cas que soit le nom, en sous-entendant وَهُوَ, comme سَعِيدًا كُرْزُ, c'est-à-dire, سَعِيدًا وَهُوَ كُرْزُ; 3.º mettre le sobriquet à l'accusatif, à quelque cas que soit le nom, en sous-entendant الْمَلَقَّبُ surnommé ou الْمُسَمَّى nommé, comme بِسَعِيدِ الْمُسَمَّى كُرْزًا, c'est-à-dire, مَرَرْتُ بِسَعِيدِ كُرْزًا.

Ebn-Malec suit l'opinion des grammairiens de Basra, car il dit dans l'*Alfyya* :

وَأَخْرَنَ ذَا إِنْ سَوَاهُ حَبَابَا	وَأَسْمَا أَتَى وَكُنْيَةً وَلَقَبًا
حَتْمًا وَإِلَّا أَتْبَعَ الَّذِي رُدِفَ	وَإِنْ يَكُونَا مُفْرَدَيْنِ فَأَضِفَ

« Le nom propre est, ou un nom, ou un surnom, ou un sobriquet : quand le sobriquet est joint à un autre (nom ou surnom), mets-le le dernier. Si tous

110. Les noms qui servent à la numération, depuis *trois* jusqu'à *dix*, et depuis *cent* et au-dessus, gouvernent le nom de la chose nombrée au génitif. Je traiterai séparément de la syntaxe des numératifs, ce qui me dispense d'en parler ici.

111. Le génitif sert encore à caractériser le terme conséquent de tout rapport qui a pour exposant une préposition; c'est-à-dire que les prépositions régissent leur complément au génitif. Les prépositions, ou les mots regardés comme prépositions, qui gouvernent le génitif, sont *عَنْ*, *عَلَى*, *حَتَّى*, *إِلَى*, *لِ*, *كَ*, *تَ*, *بِ*, *عَدَا* et *خَلَا*, *حَاشَا*, *رُبَّ*, *مِنْ*, *فِي* peuvent aussi être suivis de l'accusatif (n.º 1061, 1.^{re} part.). Il faut joindre aux prépositions qui gouvernent le génitif, la conjonction *وَ* servant aux formules de serment (n.º 1209, 1.^{re} part.), et la même conjonction *وَ* nommée par les Arabes *وَإِوَرُبَّ* (n.º 1103, 1.^{re} part.), c'est-à-dire, *وَ* *tenant la place de رُبَّ*; la conjonction *فَ*, quand elle a la même valeur (n.º 1206, 1.^{re} part.); et enfin *مُنْذُ* et *مُنْذُ*, employés comme prépositions (n.º 1078, 1.^{re} part.), ainsi que dans ces exemples : *مُنْذُ الْهَاسِتَةِ* depuis cette année-ci, *مُنْذُ الْيَوْمِ* depuis aujourd'hui.

Les adverbes *قَدْ* et *قَطُّ*, signifiant *il suffit*, peuvent aussi gouverner un complément au génitif (1).

112. Par la même raison, les prépositions, lorsqu'elles ont

» les deux sont simples, construis-les, sans exception, à la manière des noms en rapport d'annexion, *si non*, fais concorder le second avec le premier, suivant les règles d'apposition (إِتْبَاعُ).

(Man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1224, fol. 14 recto; et man. ar. de Saint-Germain, n.º 465, fol. 19 verso.)

Voyez aussi ce que j'ai dit sur la forme de certains noms composés, n.º 930, 1.^{re} part. pag. 416, note (1).

(1) Voyez ce que j'ai dit ailleurs de l'adverbe *هَآ* (n.º 1256, 1.^{re} part.), et de l'interjection *وَيْ* (n.º 1258, 1.^{re} part.).

pour complément des pronoms personnels, exigent l'emploi des pronoms affixes. Exemples : *إِلَيَّ vers moi*, *عَلَيْهِ sur lui*, *مِنْكَ de toi*. Il faut excepter *حَتَّى*, *مُنْذُ* et *مُنْذُ*, qui ne prennent pas les affixes.

رُبَّ prend quelquefois l'affixe de la troisième personne, comme explétif (n.º 1104, 1.^{re} part.).

لِ, préposition préfixe, admet rarement les affixes (n.º 1041, 1.^{re} part.).

113. Le génitif, précédé de la préposition *بِ*, sert souvent à exprimer l'attribut, dans les propositions négatives. Exemple : *وَمَا آَلَهُ بِعَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ* Dieu n'ignore pas ce que vous faites (n.º 1036, 1.^{re} part.).

Cela semble avoir lieu aussi quelquefois dans les propositions affirmatives (n.º 1036, 1.^{re} part.), mais c'est un cas très-rare; il y a même des grammairiens qui n'admettent point cela, et qui ont recours à une autre analyse, pour expliquer cet usage de la préposition *بِ*.

114. Il arrive aussi quelquefois que le nom qui sembleroit devoir être au nominatif, comme faisant fonction de sujet d'un verbe, est mis au génitif servant de complément à la préposition *بِ* (n.º 1036, 1.^{re} part.). C'est ainsi qu'on dit : *يَكْفِي بَآلَهُ نَصِيرًا* Dieu suffit pour défenseur, ce qui revient à-peu-près à la locution françoise, *il suffit de Dieu pour défenseur*.

115. Le génitif servant de complément à la préposition *مِنْ*, s'emploie aussi quelquefois pour exprimer soit le sujet qui devroit être au nominatif, soit le complément direct du verbe, lequel devroit être à l'accusatif (n.º 1082, 1.^{re} part.). Exemples :

مَا مِنْ دَابَّةٍ إِلَّا هُوَ آخِذٌ بِنَاصِيَتِهَا

Il n'y a point d'animal marchant (sur la terre) qu'il (Dieu) ne tienne par les cheveux qui tombent sur le front.

مَا تَسْبِقُ مِنْ أُمَّةٍ أَجْلَهَا

Il n'y a aucun peuple qui puisse devancer le terme qui lui a été fixé.

Il est évident que, dans ces exemples, *مِنْ دَابَّةٍ* et *مِنْ أُمَّةٍ* sont la même chose que *دَابَّةٍ* et *أُمَّةٍ*; mais il y a ici plutôt ellipse d'un antécédent, comme *شَيْءٌ* ou *أَحَدٌ*, que pléonasme de la préposition *مِنْ*.

116. Au reste toutes ces locutions, soit elliptiques, soit pléonastiques, ne présentent rien de particulier ou d'anormal par rapport à l'usage des cas, et j'ai eu soin de les faire remarquer dans la première partie, en traitant des particules.

117. L'interposition du mot *مَا* entre une préposition et son complément, ne change rien à la dépendance, et le complément doit toujours être mis au génitif (n.º 1180, 1.º part.). Exemples :

قَبِمَا رَحْمَةٍ مِنَ اللَّهِ لَنْتَ لَهُمْ

Par une miséricorde de Dieu, tu as usé de douceur envers eux.

قَبِمَا نَقَضْتُمْ مِيثَاقَهُمْ

Parce qu'ils ont enfreint leur engagement.

عَمَّا قَلِيلٍ لَيُصْجِنَنَّ نَادِمِينَ

Dans peu, certes, ils se repentiront.

عَمَّا خَطِيئَاتِهِمْ أُغْرِقُوا

A cause de leurs péchés, ils ont été submergés.

Le mot *مَا* doit être regardé alors comme explétif.

§. III. DE L'ACCUSATIF.

118. L'accusatif, dans la langue arabe, sert à deux usages principaux : il indique les complémens immédiats des verbes transitifs, et il forme des expressions adverbiales qui expriment une multitude de termes circonstantiels ou de complémens indirects ou accidentels. A raison de cette dernière fonction qui

est propre à ce cas, la dénomination de *cas adverbial* lui conviendrait très-bien (n.º 899, I.^{re} part.).

119. Le nom qui sert de complément objectif à un verbe transitif (n.º 251, I.^{re} part.), se met à l'accusatif. Dans ce rapport, dont le verbe est l'antécédent et le nom le conséquent, la terminaison de l'accusatif sert d'exposant, c'est-à-dire qu'elle indique la nature de ce rapport, qui est un rapport de l'agent ou de l'action à l'objet. Exemple :

لَمْ يَشْرَبْ خَمْرًا قَطَّ

Il n'a jamais bu de vin.

120. Les verbes doublement transitifs (1), c'est-à-dire, qui ont deux complémens objectifs, les mettent tous deux à l'accusatif. Exemples :

زَوَّجْتُ زَيْدًا ابْنَةَ أَخِي

J'ai donné en mariage à Zéïd la fille de mon frère.

سَقَوْا زَيْدًا خَمْرًا مَسْمُومَةً

Ils ont donné à boire à Zéïd du vin empoisonné.

121. Le verbe abstrait كَانَ, qui exprime l'existence du sujet et son rapport à un attribut quelconque (n.º 246, I.^{re} part.), et qu'on appelle dans ce cas-là ناقِصَةٌ *incomplet*, exige que cet attribut soit mis à l'accusatif. Exemples :

لَا يَكُونُ الْحَكِيمُ حَكِيمًا حَتَّى يَغْلِبَ جَمِيعَ شَهَوَاتِهِ

Le sage ne sera point sage, jusqu'à ce qu'il dompte toutes ses passions.

أَيْدَا كُنَّا عِظَامًا وَرُقَاتَا أَيْدَانَا لَمْ يَبْعُوثُوا

(1) Il faut se souvenir que je n'appelle *transitifs* que les verbes qui gouvernent leur complément immédiatement et sans l'intervention d'aucune préposition ; et de même j'entends par *verbe doublement transitif*, le verbe qui régit immédiatement deux complémens. Ainsi, en latin, *discere* est pour moi un verbe transitif, et *docere*, un verbe doublement transitif.

Quoi donc ! lorsque nous serons devenus des os et de la poussière, serons-nous ressuscités !

كُونُوا حِجَارَةً أَوْ حَدِيدًا

Soyez des pierres ou du fer.

122. Le verbe كَانَ, ainsi que le verbe être en français, est quelquefois employé comme verbe attributif et signifiant *exister, être existant*, ce qui lui fait donner alors la dénomination de *تَامَّةٌ* complet : dans ce cas, il n'y a point d'attribut distinct du verbe ; le sujet se met toujours au nominatif, comme celui de tout autre verbe (n.° 94), et l'on doit bien se garder de le considérer comme attribut. Exemple :

وَإِنْ لَمْ يَكُنْ لَهُ وَلَدٌ وَوَرِثَاهُ أَبَوَاهُ فَلِأُمِّهِ الثُّلُثُ فَإِنْ كَانَ لَهُ إِخْوَةٌ فَلِأُمِّهِ السُّدُسُ

S'il n'a pas d'enfants, et que ses père et mère héritent de lui, en ce cas la mère aura le tiers de la succession ; mais s'il laisse des frères, sa mère aura un sixième.

Le texte signifie à la lettre, *si aucun enfant n'est à lui si des frères sont à lui* ; et l'on voit que les mots وَلَدٌ enfant et إِخْوَةٌ frères sont le sujet de la proposition, et non l'attribut : aussi sont-ils au nominatif (1).

(1) Il n'est pas rare de trouver dans les livres arabes, soit manuscrits, soit imprimés, des fautes contre les deux règles que l'on vient d'exposer. Tantôt l'attribut, après le verbe كَانَ, se trouve au nominatif, comme لَوْ كَانَ النَّاسُ كُلُّهُمْ عِقَالٌ si tous les hommes étoient sages, le monde seroit détruit (Erp. Gr. arab. éd. de 1656, p. 49) : عِقَالٌ est une faute, il falloit عِقَالًا. Autre exemple : لَا عِلْمَ إِلَّا مَا كَانَ مَكْنُونٌ فِي الصَّدْرِ il n'y a de vraie science que ce qui est caché dans l'esprit (ibid. p. 54) : مَكْنُونٌ est une faute pour مَكْنُونًا. Tantôt (et ceux qui n'ont pas bien étudié la grammaire, tombent bien plus souvent dans

Quelquefois l'attribut est placé avant le verbe كَانَ : mais cela ne change rien à la règle de dépendance, et l'attribut se met toujours, en ce cas, à l'accusatif. Exemple : كَبِيرًا كَانَ أَوْ : صَغِيرًا *qu'il soit grand ou petit.*

123. Il y a dans la langue arabe, comme je l'ai déjà dit ailleurs (n.º 248, 1.^{re} part.), plusieurs verbes qui renferment l'idée de

cette faute), le sujet du verbe كَانَ est pris pour l'attribut, et mis à l'accusatif : ainsi on lit dans l'ouvrage intitulé *Pars versionis arabice libri Colaila*, p. 2, وَمِنْ أَمْثَالِ ذَلِكَ أَنَّهُ كَانَ تَاجِرًا وَكَانَ لَهُ بَنُونَ ثَلَاثَةٌ *un des exemples de cela, c'est qu'il étoit un marchand qui avoit trois fils.* تَاجِرًا est une faute ; il faut تَاجِرٌ, comme on lit ensuite بَنُونَ : l'affixe du mot أَنَّهُ ne fait point ici fonction de sujet ; il est ce que les Arabes appellent صَمِيرُ الشَّيْءِ, et la manière dont ils analysent ces sortes d'expressions et que j'exposerai plus tard, prouve qu'il faut lire تَاجِرٌ au nominatif, comme sujet ou agent فَاعِلٌ du verbe كَانَ. Il en est autrement dans ce passage de l'Alcoran (sur. 4, vers. 26) : *N'épousez point les femmes qui ont été mariées à vos pères, فَاحِشَةً وَمَقْتًا* car cette chose est une abomination et une horreur ; c'est qu'ici l'affixe de إِنَّهُ équivalait à ذَلِكَ *cela.*

J'ai remarqué, dans l'Alcoran, un exemple qui semble d'abord contraire à ce que je dis ici. On y lit (sur. 7, vers. 80), وَمَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِ إِلَّا أَنْ قَالُوا, ce qui semble devoir être traduit ainsi, *et la réponse de son peuple ne fut autre que de dire* ; mais on il faut reconnoître là une faute, et lire جَوَابٌ, ou il faut supposer avec Bédhawi qu'il y a ellipse du sujet, de شَيْءٍ, par exemple, et que le sens est, *aucune chose ne fut la réponse de son peuple* (c'est-à-dire, *ne fut répondue par son peuple*), si ce n'est qu'ils dirent ; alors جَوَابٌ est attribut, et كَانَ verbe abstrait. Bédhawi dit :

مَا جَاؤا بِمَا يَكُونُ جَوَابًا عَنْ كَلَامِهِ وَلَكِنْ قَابَلُوا نَحْنَهُ بِالْأَمْرِ بِإِخْرَاجِهِ
فِيَمَنْ مَعَهُ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ مِنْ قَرِيْبِهِمْ

« Ils ne dirent rien qui pût être considéré comme une réponse à ses discours ; mais

l'existence, exprimée avec abstraction de tout attribut déterminé, mais modifiée seulement par quelque circonstance de temps, de durée, de localité, d'antériorité, de postériorité, de continuité, &c. Il arrive même souvent qu'on fait abstraction de cette idée modificative, et qu'on emploie ces verbes comme de vrais synonymes du verbe abstrait كَانَ : aussi les grammairiens arabes les appellent-ils أَخَوَاتُ كَانَ (۱). De quelque manière, au surplus, qu'on les emploie, ils ne renferment pas proprement un attribut. Ces verbes sont, صَارَ et آمَسَى *devenir*, أَمَسَى *être au soir*, أَصْبَحَ *être au matin*, أَصْفَرَ *être au lever de l'aurore*, أَضْحَى *être vers le milieu de la matinée*, ظَلَّ *être pendant toute la durée du jour*, بَاتَ *être pendant toute la durée de la nuit*, لَيْسَ *n'être pas*, مَا زَالَ *être encore, être continuellement*, دَامَ *durer, persévérer à être*, مَا بَرِحَ, مَا قَتَى, مَا آتَفَكَ, *ne pas cesser, être sans discontinuer*, &c. Tous ces verbes, étant suivis d'un attribut, le mettent à l'accusatif. Exemples :

لَا تَعُدِّ نَفْسَكَ مِنَ النَّاسِ مَا دَامَ الْعُصْبُ غَالِبًا عَلَيْكَ

Ne te compte pas au nombre des hommes, tant que la colère te dominera.

» ils reconnurent les bons avis qu'il leur donnoit, par un ordre de le faire sortir
» de leur ville, lui et les croyans qui étoient avec lui. »

On trouve de même dans l'Alcoran وَمَا كَانَ قَوْلُهُمْ إِلَّا أَنْ قَالُوا (sur. 3, vers. 147).

On peut aussi considérer قَالُوا comme le vrai sujet ou agent قَاعِلُ du verbe كَانَ.

(۱) On dit, dans ce cas et les autres semblables, *les sœurs*, et non *les frères*, parce que, comme je l'ai dit ailleurs, les mots tels que كَانَ, ou les particules, comme لَا, لَيْتَ, &c., quand on les considère uniquement comme des mots, abstraction faite de leur signification, sont censés être du genre féminin.

أَصْبَحْتُمْ بِنِعْمَةِ اللَّهِ إِخْوَانًا

Vous vous êtes trouvés frères, au matin (c'est-à-dire, unis d'une amitié fraternelle), par la miséricorde de Dieu.

فَتَصْبِحُ فِي مَكْرَهُمْ مَرِيْعًا وَتُصْبِحُ طَرْقَةَ الصُّبْحِ السَّعَابِ

Tu seras renversé par terre dans l'arène où ils combattent, et tu deviendras, au matin, la proie des hyènes affamées.

124. Remarquons, en passant, que comme les Arabes n'ont pas de verbe qui réponde précisément à notre verbe *avoir*, ils y suppléent par le verbe كَانَ. Ainsi, au lieu de dire, *un roi avait un vizir, mon père avait un chameau*, ils disent, *un roi, un vizir étoit à lui, mon père, un chameau étoit à lui*, كَانَ لِي أَبِي وَزِيرٌ; *mon père, un chameau étoit à lui*, كَانَ لِأَبِي حَمَلٌ, ou bien *un chameau étoit à mon père*, كَانَ لِي أَبِي حَمَلٌ.

125. Il y a plusieurs conjonctions et autres particules qui, étant placées devant un nom, lequel devoit être au nominatif parce qu'il fait la fonction de sujet d'une proposition ou parce qu'il est placé en avant de la proposition, ainsi qu'il a été dit ci-devant (n.º 98), et qu'il n'est sous l'influence d'aucun antécédent, exigent qu'on le mette à l'accusatif. Ces particules sont les conjonctions إِنَّ car, أَنَّ que, لَكِنَّ mais; l'adverbe conjonctif كَأَنَّ comme si; les adverbes لَيْتَ plutôt à Dieu que (1), لَعَلَّ et عَمَلٌ peut-être. Exemples :

إِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَحِيمٌ

Dieu est indulgent et clément.

(1) Nous apprenons de Djewhari que لَيْتَ, chez quelques Arabes, exerçoit son influence sur le sujet et l'attribut, et les régissoit l'un et l'autre à l'accusatif. C'est d'après cela qu'un poète a dit :

يَا لَيْتَ أَيَّامَ الصَّبَا لَنَا رَوَّاجٌ

Plût à Dieu que les jours de la jeunesse revinssent pour nous !

تَوَدُّ لَوْ أَنَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَهُ أَمَدًا بَعِيدًا

Elle seroit bien aise s'il y avoit entre elle et lui un grand espace.

زَيْدٌ قَائِمٌ لَكِنْ مُحَمَّدًا جَالِسٌ

Zéïd est debout, mais Mohammed est assis.

كَأَنَّ زَيْدًا أَسَدٌ

Comme si Zéïd étoit un lion.

وَلَيْتَ اللَّيْلَ لَمْ يَكُنْ فَارِقًا ذَرَاهُمُ

Et plût à Dieu que la nuit ne se fût pas retirée de dessus leurs têtes.

وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّ السَّاعَةَ قَرِيبٌ

Et qu'est-ce qui t'apprend (si) peut-être l'heure (de la résurrection) est proche ?

وَلَكِنَّ الْمُنَافِقِينَ لَا يَفْقَهُونَ

Mais les hypocrites ne comprendront pas.

126. Pour que l'influence de ces particules s'exerce, il faut que le nom suive immédiatement la particule, ou du moins qu'il n'en soit séparé que par une préposition avec son complément : si le complément de la préposition est complexe, la particule n'en conserve pas moins son influence. Exemples :

أَشْهَدُكُمْ لَتَشْهَدُونَ أَنَّ مَعَ اللَّهِ إِلَهَةً أُخْرَى

Rendez-vous donc témoignage qu'il y a d'autres dieux que Dieu !

إِنَّ بِالشَّعْبِ الَّذِي دُونَ سَلْعٍ لَقَتِيلًا

Certes, dans cette vallée qui est sous un rocher, il y a un mort.

يَا لَيْتَ بَيْنِي وَبَيْنَكَ بَعْدَ الْمَشْرِقَيْنِ

Plût à Dieu qu'il y eût entre moi et toi la distance qu'il y a entre les deux oriens (c'est-à-dire, l'orient d'été et l'orient d'hiver, ou bien entre l'orient et le couchant) !

Quelquefois, après la particule **إِنْ**, le sujet est encore précédé de l'adverbe affirmatif **لَ** ; ce qui n'empêche pas qu'on ne mette le sujet à l'accusatif, comme on le voit dans l'exemple précédent et dans celui-ci :

إِنْ فِي ذَلِكَ لَعِبْرَةٌ لِّأُولِي الْأَبْصَارِ

Car il y a en cela, certes, un sujet de réflexion pour les hommes qui ont du jugement.

127. Quand ces mêmes particules prennent à la fin le monosyllabe **مَا**, comme **إِنَّمَا**, **كُنَّا**, **لَيْتَنَا**, **لَعَلَّمَا** et **لَكِنَّمَا**, elles perdent leur influence sur le nom qui les suit : le mot **مَا**, en ce cas, est explétif, et on le nomme **مَا كَاوُفٌ** *MA qui empêche*, parce qu'il empêche ces particules d'exercer aucune influence sur le nom qui les suit (n.° 1182, 1.^{re} part.). On peut cependant, après **لَيْتَمَا**, mettre le nom à l'accusatif, en conservant au mot **لَيْتَ** son influence.

128. L'adverbe négatif **لَا**, lorsqu'il est employé pour nier, non l'attribution d'une qualité à un sujet, mais l'existence même d'une chose, soit d'une manière générale et absolue, soit dans un lieu ou dans des circonstances données, régit ordinairement à l'accusatif le nom qui le suit : dans ce cas, l'accusatif perd sa voyelle nasale ; mais il faut, pour que **لَا** exerce cette influence, 1.° que le nom qui suit **لَا** ne soit ni un nom défini par sa nature, comme un nom propre, ni un nom appellatif restreint par l'article **الْ** ou par un complément ; 2.° que le nom suive immédiatement la négation. Exemples :

ذَلِكَ الْكِتَابُ لَا رَيْبَ فِيهِ

C'est ici le livre au sujet duquel il n'y a pas de doute.

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ

Il n'y a pas de dieu, si ce n'est Dieu.

لَا إِنْسَانَ فِي الدَّارِ

Il n'y a aucun homme dans la maison.

On diroit, au contraire, لَا فِي الدَّارِ إِنْسَانٌ, le mot إِنْسَانٌ étant séparé de لَا par le terme circonstanciel فِي الدَّارِ.

129. Les deux particules négatives مَا et لَا, étant jointes à un sujet et à un attribut qui constituent deux parties distinctes de la proposition, et qui sont liés l'un à l'autre par l'idée de l'existence, ou, ce qui est la même chose, par le verbe abstrait sous-entendu, gouvernent l'attribut à l'accusatif. Exemples : مَا زَيْدٌ قَائِمًا *Zéïd n'est pas debout* ; لَا رَجُلٌ حَاضِرًا *il n'y a point d'homme qui soit présent ici* (1).

130. Ce que nous venons de dire de l'influence grammaticale particulière à لَا quand cet adverbe nie l'existence, et de celle qui est commune aux deux adverbes négatifs لَا et مَا quand ils sont suivis d'un sujet et d'un attribut, est subordonné à certaines conditions restrictives que nous croyons devoir réserver pour le chapitre où nous traiterons spécialement de la syntaxe des particules. Nous nous bornerons ici à bien établir la différence qui existe entre les deux cas où l'adverbe négatif لَا exerce une influence grammaticale sur l'un des termes de la proposition qui lui est subordonnée.

131. Pour sentir cette différence, il faut observer que, dans le

(1) Bêidhawî, sur ce passage de l'Alcoran : مَا هَذَا بَشَرًا *celui-ci n'est pas un homme* (sur. 12, vers. 32), remarque que بَشَرًا est mis à l'accusatif, suivant le dialecte du Hedjaz, dans lequel on construit مَا comme لَيْسَ, parce que l'un et l'autre servent à nier une circonstance d'état, et il ajoute que d'autres lisent بَشَرٌ, suivant le dialecte de Témim. Voici ses propres paroles :

هُوَ عَلَى لُغَةِ الْحِجَازِ فِي إِعْمَالِ مَا عَمَلَ لَيْسَ لِمُشَارَكَتِهِمَا فِي نَفْيِ الْحَالِ وَقَرِيٌّ
بَشَرٌ عَلَى لُغَةِ تَمِيمٍ

premier, cette négation est l'équivalent de *il n'y a point*, c'est-à-dire, d'une négation et du verbe كَانَ signifiant l'existence réelle et faisant fonction de verbe concret; en sorte que, comme on l'a déjà dit, dans cette construction, la négation nie absolument *l'existence du sujet*: dans le second cas, au contraire, les négations مَا et لَا équivalent à une négation et au verbe كَانَ faisant fonction de verbe abstrait, ou, ce qui est la même chose, au verbe négatif لَيْسَ (n.º 585, 1.^{re} part.), en sorte qu'elles ne nient que *la relation de l'attribut au sujet*. Aussi les grammairiens arabes nomment-ils l'adverbe négatif لَا, dans le premier cas, نَفْيُ الْجَنَسِ *négation du genre*; et dans le second cas, ils appellent la négation, نَفْيُ حَالٍ *négation de circonstance d'état*, ou نَفْيُ بَمَعْنَى لَيْسَ, c'est-à-dire, *négation synonyme du verbe LEÏSA*.

132. La particule وَ, étant employée comme synonyme de مَعَ (n.º 1211, 1.^{re} part.), et signifiant *avec*, met le nom qui la suit à l'accusatif. Exemples : أَتَسْكُنُ أَنْتَ وَزَوْجَكَ الْجَنَّةَ *habite ce jardin AVEC ta femme*; وَمَا شَأْنُكَ وَزَيْدًا et مَا لَكَ وَزَيْدًا *qu'as-tu de commun AVEC Zéïd*!

133. La particule إِلَّا *sinon*, les prépositions حَالًا, خَلَا et عَدَا *excepté*, et plusieurs autres mots qui servent à faire exception, exigent, dans certains cas, qu'on mette le nom qui les suit à l'accusatif; mais comme ils n'exercent cette influence que dans quelques circonstances, que dans d'autres ils sont suivis du nominatif ou du génitif, et que cette matière exige d'assez longs détails, nous en traiterons dans un chapitre séparé.

134. Les noms qui servent à la numération, depuis *onze* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf*, mettent le nom de la chose nombrée à l'accusatif. Je me contente ici de renvoyer au chapitre où je traiterai de la syntaxe des numératifs.

135. Les noms indéclinables numératifs كَمْ, كَائِنٌ ou كَيْفَى *combien*, mettent aussi le nom qui les suit à l'accusatif. Exemples :

كَأَيِّن رَّجُلًا قَتَلُوا! كَمْ دِرْهَمًا أَخَذَتْ
combien d'hommes ont été tués ! Il en est de même de كَذَا, qui
signifie *tant de*.

Si cependant, avant le nom indéclinable numératif ou avant la chose nombrée qui suit ce nom, il survient une préposition, la chose nombrée se met au génitif, comme complément du nom indéclinable, dans le premier cas; et dans le second, comme complément de la préposition. Exemples : بِكَمْ دِرْهَمٍ *pour combien de dirhems!* كَأَيِّن مِنْ رَجُلٍ *combien d'hommes!* Si les mots indéclinables dont nous venons de parler sont employés, non d'une manière interrogative, mais énonciativement, le nom qui exprime la chose nombrée se met au génitif singulier ou pluriel. Exemple : لَا أَدْرِي كَمْ رَجَالٍ قَتَلْتَ *je ne sais pas combien d'hommes tu as tués*. On peut dire aussi كَمْ رَجُلٍ.

Ces mots كَمْ, كَأَيِّن, كَذَا et quelques autres sont du nombre de ceux que les grammairiens arabes nomment كِنَايَاتُ *expressions substituées ou métonymies* (n.^{os} 954 et 958, I.^{re} part.).

On les comprend aussi, avec les articles démonstratifs et les adjectifs conjonctifs, parmi les noms d'une *signification vague et indéterminée* مُبْهَمَةٌ, parce que leur signification demeure vague, jusqu'à ce qu'elle soit déterminée par le nom qui indique de quelle espèce de chose il s'agit : aussi ce nom s'appelle-t-il alors مُمَيِّزٌ *déterminatif* (1).

(1) J'ai déjà observé, quant à كَذَا, que ce mot peut devenir le complément d'un rapport d'annexion; dans ce cas, il est virtuellement au génitif, et le nom qui lui sert d'antécédent perd sa voyelle nasale, ainsi que cela a lieu dans tous les rapports d'annexion. C'est ainsi que, dans la Vie de Timour, on lit (tom. I, p. 630) : وَقَدْ أَخَذْتُ بِلَادَ كَذَا وَكَذَا *j'ai subjugué telles et telles contrées*.

L'auteur dit بِلَادَ, et non بِلَادًا.

136. Les noms de mesure , comme قَفِيزٌ *boisseau* , &c. mettent le nom de la chose mesurée à l'accusatif. Exemples : ذِرَاعَانِ جَوْحًا *deux aunes de drap* ; زَيْتَانِ رُطْلَانِ *deux livres d'huile*. Dans cette construction , le nom qui sert d'antécédent ne perd pas sa finale, le conséquent étant considéré, non comme le complément, mais comme le déterminatif du nom de mesure. A cause de cela, ces sortes de noms sont appelés اِسْمٌ تَامٌّ *noms parfaits*.

On comprend encore sous cette dénomination les noms de dixaines, depuis عِشْرُونَ *vingt* jusqu'à تِسْعُونَ *quatre-vingt-dix* , parce qu'ils se comportent de même par rapport au nom de la chose nombrée qu'ils mettent à l'accusatif, comme on le verra quand je parlerai de la syntaxe des numératifs.

137. L'accusatif sert souvent à exprimer le vocatif : je n'en parle point ici, parce que je traiterai, dans un chapitre séparé, des différentes manières d'exprimer le compellatif.

138. L'accusatif s'emploie encore dans certains cas, quand il y a exclamation, ou que l'on déplore le malheur de quelque chose. J'en traiterai dans le même chapitre.

139. Outre toutes les différentes circonstances dont nous avons parlé jusqu'ici, dans lesquelles est exigé l'emploi de l'accusatif, ce même cas sert généralement à indiquer, sous une forme adverbiale, tous les compléments circonstantiels ou déterminatifs qui pourroient être exprimés d'une manière plus développée, soit par une proposition conjonctive, soit par une préposition avec son complément. C'est sur-tout sous ce point de vue que l'accusatif doit être considéré comme un cas elliptique ou adverbial, qui supplée, avec un avantage immense, aux adverbies proprement dits, dont le nombre est infiniment petit en arabe (n.^o 1108 et 1110, 1.^{re} part.). En effet, il forme autant d'expressions adverbiales complexes ou incomplètes, ou de pro-

positions adverbiales, qu'il peut en être besoin pour exprimer toutes les circonstances modificatives du sujet, du verbe, de l'attribut, ou de la proposition toute entière. Ceci exige quelques observations préliminaires.

140. J'appelle *expression adverbiale incomplète*, celle qui n'est composée que d'un seul mot mis à l'accusatif, et qui renferme le sens d'une préposition et du même mot servant de complément à cette préposition ; *expression adverbiale complexe*, celle qui équivaut à une préposition et à un complément complexe. Enfin il y a *proposition adverbiale*, lorsque le mot mis à l'accusatif est l'équivalent d'un sujet et d'un attribut : elle peut être aussi *complexe* ou *incomplète*.

Exemple d'une expression adverbiale incomplète :

مَاتَ جَوْعًا

Il mourut de faim.

Exemples d'une expression adverbiale complexe :

صُومُوا أَيَّامًا مَعْدُودَةً

Jeûnez un certain nombre de jours.

وَمِنَ النَّاسِ مَنْ يَشْرِي نَفْسَهُ ابْتِغَاءَ مَرْضَاةِ اللَّهِ

Parmi les hommes, il y en a qui livrent leur propre vie pour mériter la bienveillance de Dieu.

Exemple d'une proposition adverbiale incomplète :

أَدْخُلُوا الْبَابَ سُجَّدًا

Entrez par la porte en adorant.

إِنَّمَا تُسَبِّحُونَ اللَّهَ طَوَّافِينَ وَأَنْتُمْ سُجَّدٌ *en adorant*, est pour *tandis que vous adorerez*.

Exemple d'une proposition adverbiale complexe :

وَهُوَ الْحَقُّ مُصَدِّقًا لِمَا مَعَهُمْ

Ce (livre) est la vérité, confirmant la vérité des livres qu'ils possédoient déjà.

وَهُوَ مُصَدِّقٌ *confirmant* est pour *et il confirme*.

141. Il n'est aucune des circonstances où l'accusatif se trouve employé d'une manière absolue, dont on ne puisse rendre raison de l'une de ces deux manières; et pour le faire voir, nous allons parcourir les différentes espèces de termes circonstantiels qui peuvent modifier les propositions ou quelque-une de leurs parties.

142. CIRCONSTANCES DE TEMPS.

غَدًا *demain*, أَلْيَوْمَ *hier*, يَوْمًا *un jour*, الْيَوْمَ *aujourd'hui*.

Exemples :

صُومُوا أَيَّامًا مَّعْدُودَةً

Jeûnez un certain nombre de jours.

فَقَتَلْنَاهُ السَّنَةَ الْمَاضِيَةَ

Je l'ai tué l'année dernière.

مَلَكَ عِشْرِينَ سَنَةً وَثَلَاثَةَ أَشْهُرٍ وَيَوْمًا وَاحِدًا

Il régna vingt ans, trois mois et un jour.

143. CIRCONSTANCES D'ÉTENDUE.

سَارُوا أَرْبَعَةَ أَمْيَالٍ

Ils marchèrent quatre milles.

سَارَ فَرْسَخَيْنِ وَإِلَّا ثَلَاثَةَ فَرَاسِخَ

Il marcha l'espace de deux ou trois parasanges.

144. CIRCONSTANCES DE LIEU.

يَمِينًا *à droite*, يَسَارًا *à gauche*, بَرًّا وَبَحْرًا *par terre et par mer*.

Si les noms qui expriment des circonstances de lieu, doivent prendre des compléments, ils deviennent les antécédens d'un rapport et perdent leur *tenurin* ; le nom qui leur sert de conséquent, se met alors au génitif. Exemples : وَرَاءَ الْخِيْمَةِ *derrière la tente*, أَمَامَ الْمَسْجِدِ *devant la mosquée*.

145. Les noms appellatifs qui désignent le lieu, la situation, se mettent plus ordinairement à l'accusatif, quand ils expriment une idée vague (1), comme *devant, derrière, à droite, à gauche, en haut, en bas, &c.* (n.º 1154, 1.^{re} part.).

(1) Les termes circonstanciels de temps et de lieu sont ce que les Arabes appellent *مَفْعُولٌ فِيهِ* ; ils les nomment aussi *ظَرْفٌ* *vases*, mais seulement quand ils peuvent être exprimés sous forme adverbiale, par l'accusatif. Il y a certains cas où ils ne doivent pas être exprimés par l'accusatif ; et s'il se trouve des exemples contraires, on doit les regarder plutôt comme des licences que comme des modèles à imiter. Voici donc ce qu'il faut observer :

1.º Tout terme circonstanciel de temps, soit *vague*, *مُبْهَمٌ*, comme *حِينَ* pendant quelque temps, soit *défini*, *مَحْدُودٌ*, comme *شَهْرًا* pendant un mois, *أَيَّامًا مَعْدُودَةً* pendant un petit nombre de jours, se met bien à l'accusatif.

2.º Tout terme circonstanciel de lieu *vague*, c'est-à-dire, qui indique un lieu, non par sa propre dénomination, mais par une dénomination qui a pour objet le rapport dans lequel il se trouve avec un autre lieu, se met aussi à l'accusatif, comme *تَحْتَ*, *فَوْقَ*, *أَمَامَ*, *خَلْفَ*, *يَسَارًا*, *شِمَالًا*, *بَيْمِنًا*, *غَرْبِيَّ*, à droite, à gauche, derrière, devant, au-dessus, au-dessous, au couchant ; de même *عِنْدَ* chez, *لَدَى* auprès, *وَسْطَ* au milieu, &c.

Le plus grand nombre de ces mots ne peuvent pas s'employer sans un complément d'annexion, et c'est par cette raison qu'ils paroissent ici sans *tenwin*.

3.º Tout nom de mesure itinéraire, comme *مَيْلٌ* mille, *فَرْسَخٌ* parasange, se met encore à l'accusatif.

4.º Au contraire, *دَاخِلٌ* intérieur, *خَارِجٌ* extérieur, *جَانِبٌ* côté, *وَجْهٌ*, *جِهَةٌ*, *جَوْفٌ* intérieur, enfin tous les noms qui indiquent le lieu où se fait une action, comme *مَضْرَبٌ* lieu où l'on tue, *مَقْتَلٌ* lieu d'adoration, *مَنْجِدٌ* *bat*, mais qui ne désignent pas un lieu de séjour, *بِمَعْنَى الْإِسْتِقْرَارِ*, ne doivent pas se mettre à l'accusatif. On ne doit donc pas dire *أَكَلْتُ جَانِبَ الدَّارِ* j'ai mangé dans un côté de la maison, *صَلَّيْتُ مَنْجِدَ النَّبِيِّ* j'ai prié dans la mosquée du prophète, *أَقَمْتُ مَقْتَلَ حُسَيْنٍ* je suis demeuré au lieu où a été tué Hoséin ; *نِمْتُ خَارِجَ الدَّارِ* j'ai dormi hors de la maison ; mais il faut dire *أَكَلْتُ فِي جَانِبِ الدَّارِ*,

Lorsqu'ils expriment une idée plus précise, comme *la maison*, *le chemin*, *la mosquée*, on emploie plus volontiers une préposition. La chose, néanmoins, n'est pas absolument nécessaire; et l'on peut leur donner la forme adverbiale, en les mettant à

نُهِتُ فِي خَارِجِ الدَّارِ أَقَمْتُ فِي مَقْتَلِ حُسَيْنٍ، صَلَّيْتُ فِي مَسْجِدِ النَّبِيِّ.

Quant aux noms qui signifient *lieu de séjour*, comme *مَقَامٌ*, *مَكَانٌ*, il faut faire une distinction : si le verbe ou autre mot dont ils sont un terme circonstantiel, signifie lui-même *demeurer*, *séjourner*, comme *قَامَ*, *أَقَامَ* *se tenir*, *جَلَسَ*, *قَعَدَ* *être assis*, on peut mettre le terme circonstantiel à l'accusatif; si le verbe ne signifie pas cela, mais exprime une autre sorte d'action, comme *أَكَلَ* *manger*, *قَتَلَ* *tuer*, on ne le peut pas. On dira donc bien *قَعَدْتُ مَقَامَهُ* *je m'assis à sa place*; mais on dira *أَكَلْتُ فِي مَكَانِهِ* *je mangeai à sa place*.

Ces observations, au reste, que j'emprunte d'un grammairien arabe, n'ont pour objet que les termes circonstantiels où l'exposant est la préposition *فِي*.

Voyez le *مُعَرَّبُ الْأَظْهَارِ* imprimé à Scutari, pag. 49 et suiv., et mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XIX, pag. 190.

Djewhari expose la même doctrine dans le *Sihah*, à la racine *دَخَلَ*, et il ne sera pas inutile de transcrire ici ce passage, le texte de ce dictionnaire n'ayant pas été publié. Djewhari remarque d'abord qu'on dit *دَخَلْتُ الْبَيْتَ*, tandis qu'on devrait dire *دَخَلْتُ إِلَى الْبَيْتِ*, et il explique cette manière de s'exprimer en disant qu'on a mis le terme circonstantiel de lieu à l'accusatif, comme on y met le complément direct du verbe *بِهِ* *الْمَفْعُولُ بِهِ*; après quoi il justifie ainsi cette analyse :

لِأَنَّ الْأَمْكِنَةَ عَلَى صَرْبَيْنِ مُبْهَمٌ وَتَحْدُودٌ وَالْمُبْهَمُ نَحْوَ جِهَاتِ الْجِسْمِ السَّيِّئِ خَلْفِي وَقُدَّامِي وَبِئْسَ وَشِمَالِي وَفَوْقِي وَتَحْتِي وَمَا جَرَى فُجْرِي ذَلِكَ مِنْ أَسْمَاءِ هَذِهِ الْجِهَاتِ نَحْوَ أَمَامِي وَوَرَاءِي وَأَعْلَى وَأَسْفَلَ وَعِنْدِي وَلَدُنِي وَوَسْطِي بِمَعْنَى بَيْنَ وَقِبَالَةٍ فَهَذَا وَمَا أَشْبَهَهُ مِنَ الْأَمْكِنَةِ يَكُونُ ظَرْفًا لِأَنَّهُ غَيْرُ تَحْدُودٍ أَلَّا تَرَى أَنَّ خَلْفَكَ يَكُونُ قُدَّامًا لِعَيْبِكَ فَأَمَّا التَّحْدُودُ الَّذِي لَهُ خِلْقَةٌ وَشَخْصٌ وَأَقْطَارٌ تَحْوِزُهُ نَحْوَ الْجَبَلِ وَالْوَادِي وَالسُّوقِ وَالْدَّارِ وَالْمَسْجِدِ فَلَا يَكُونُ ظَرْفًا لِأَنَّكَ لَا

l'accusatif, pourvu que le sens exprimé ne soit pas celui de la préposition *في*; mais cela doit être considéré comme des exceptions. J'en ai rapporté des exemples ailleurs (n.º 1110, 1.^{re} part.).

146. CIRCONSTANCES D'ÉTAT.

Je comprends sous cette dénomination toutes les circonstances qui tendent à modifier ou à déterminer à une signification plus précise le sujet ou l'attribut, ou même les complémens du verbe, ou quelqu'un des termes circonstantiels.

147. 1.º Circonstances de manière, d'état ou de situation, relatives au sujet. Exemples :

أَدْخُلُوا الْبَابَ سُجَّدًا

Entrez par cette porte, en adorant.

وَلَا تَغُتُّوا فِي الْأَرْضِ مُفْسِدِينَ

Ne portez pas la désolation sur la terre, en y commettant des brigandages.

Dans ces deux exemples, *سُجَّدًا* et *مُفْسِدِينَ* sont à l'accusatif, comme termes circonstantiels qui se rapportent au sujet *أَنْتُمْ vous*, compris dans le verbe. Ce terme circonstantiel, exprimé ici par un adjectif verbal et qui est nommé *حَالٌ état* par les grammairiens arabes, peut aussi s'exprimer par le nom d'action, comme dans cet exemple : *الَّذِينَ يَذْكُرُونَ اللَّهَ قِيَامًا وَقُعُودًا* ceux

تَقُولُ قَعْدَتُ الدَّارِ وَلَا صَلَيتُ الْمَسْجِدَ وَلَا نُمْتُ الْجَبَلَ وَلَا قُمْتُ الْوَادِي
وَمَا جَاءَنَا مِنْ ذَلِكَ فَاِنَّمَا هُوَ بِحَدِّ حَرْفِ الْجَرِّ نَحْوُ دَخَلْتُ الْبَيْتَ وَنَزَلْتُ
الْوَادِي وَصَعَدْتُ الْجَبَلَ

Je m'abstiens de traduire cela, parce que ce que j'ai dit précédemment suffit pour en faire comprendre parfaitement le sens.

qui se souviennent de Dieu, debout ou assis. On auroit pu dire également قَائِمِينَ et قَاعِدِينَ.

En voici un autre exemple :

كَأَنِّي غَدَاةَ الْبَيْنِ يَوْمَ تَحْمَلُوا لَدَى سُمَرَاتِ الْحَيِّ نَاقِي حَنْظَلٍ
وَقُوفًا بِهَا حَبِي عَلَى مَطِيَّهِمْ

Au matin de notre séparation, au jour fatal de leur départ, lorsque je me tenois près des buissons du lieu où campoit la tribu, on m'eût pris pour un de ces gens qui pilent des coloquintes, tandis que mes camarades, montés sur leurs chameaux, étoient arrêtés près de moi.

وَقُوفًا, nom d'action, en se tenant, est là pour (۱) وَاَقْفِينَ ils se tenoient.

148. 2.° Circonstances d'état relatives à l'objet. Exemples :

مَنْ يَعْصِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ يُدْخِلْهُ نَارًا خَالِدًا فِيهَا

Quiconque sera rebelle à Dieu et à son apôtre, Dieu le fera entrer dans le feu, y demeurant éternellement.

وَهُوَ خَالِدٌ فِيهَا y demeurant éternellement, est pour خَالِدًا فِيهَا et il y demeurera éternellement.

لَقِيتُ السُّلْطَانَ عِنْدَهُ بَاكِيًا

J'ai rencontré le sultan chez cette personne, pleurant, c'est-à-dire, et il pleuroit.

Il arrive souvent, dans cette manière de s'exprimer, que le

(۱) Suivant quelques grammairiens, dans ce vers d'Amrialkais, وَقُوفًا n'est point nom d'action, mais c'est le pluriel de وَاَقْفُ, comme on dit شُهُودٌ, رُكُوعٌ et سَاجِدٌ pour les pluriels de شَاهِدٌ, رَاكِعٌ et سَاجِدٌ. C'est l'opinion de Zouzéni. D'autres grammairiens, au contraire, dont j'ai suivi l'autorité, considèrent وَقُوفًا comme nom d'action employé pour exprimer le حَال ou terme circonstanciel d'état. Voyez les gloses de l'édition de Lette, intitulée *Caab ben-Zohair Carmen panegyri*, pag. 50; *Amrulkéisi Aloallakah*, éd. de M. Hengstenberg, pag. 27, et le commentaire de Zouzéni, *ibid.*

terme circonstanciel peut se rapporter grammaticalement à plusieurs des termes de la proposition ; ce n'est donc que la construction ou les circonstances du discours qui peuvent, dans ce cas, déterminer auquel de ces termes on doit le rapporter. Dans l'exemple cité, on auroit évité toute amphibologie, en disant *جَلَسْتُ السُّلْطَانَ بَاكِيًا عِنْدَهُ* *j'ai rencontré le sultan pleurant, chez cette personne.*

Ainsi, dans ce vers de Schanfara, *وَأَصْبَحَ عَنِّي بِالْعُمَيْصَاءِ جَالِسًا*, la construction seule prouve que le terme circonstanciel *فَرِيقَانِ*, tombe sur *عَنِّي*, et non sur *فَرِيقَانِ*, et que l'on doit traduire : *Au matin qui suivit cette nuit, pendant que j'étois tranquillement assis à Gomaïsa, deux troupes causoient ensemble à mon sujet* (1).

Mais lorsque cette équivoque peut avoir lieu, il est facile de l'éviter, en exprimant d'une manière plus développée la circonstance dont il s'agit. Ainsi, dans un des exemples précédens, on auroit pu dire *وَهُوَ بَاكٍِ* *et il pleuroit.*

149. A cette sorte de circonstances peuvent se rapporter, quoique ce ne soit pas ainsi que les envisagent les grammairiens arabes, tous les cas dans lesquels le verbe a pour complément direct un sujet et un attribut, dont la réunion pourroit former une proposition complémentaire dans d'autres langues.

Les grammairiens arabes ont fait des classes particulières des verbes qui peuvent recevoir un complément de cette nature, et ont nommé les uns *verbes de cœur*, comme *savoir, croire*; les autres, *verbes de doute ou de certitude*, comme *s'imaginer, penser, conjecturer*; d'autres enfin, *verbes inchoatifs*, comme *prendre une chose pour tel ou tel usage* (2) : mais c'est peut-être qu'ils n'ont pas

(1) Voyez ma *Chrestomathie arabe*, 2.^e éd. tom. II, pag. 141 du texte arabe.

(2) Pour ne pas m'exposer à des répétitions inutiles, je renvoie, à cet égard, au quatrième livre de cette grammaire, qui contiendra l'exposé de la syntaxe, suivant le système des grammairiens arabes.

assez généralisé la destination de l'accusatif. On peut ne voir dans cet usage de l'accusatif qu'une application de la règle générale, suivant laquelle ce cas est employé comme une forme adverbiale, destinée à indiquer une ellipse. En voici quelques exemples :

جَعَلَ لَكُمْ الْأَرْضَ فِرَاشًا وَالسَّمَاءَ بِنَاءً

Il a mis la terre pour vous (servir de) lit, et le ciel (pour être au-dessus de vous, comme) une voûte. فِرَاشًا, c'est-à-dire, لِيَتَكُونَ فِرَاشًا; et de même بِنَاءً, c'est-à-dire, لِيَتَكُونَ بِنَاءً.

إِخْتَذُوا آيَاتِي وَمَا أُنذِرُوا هُزُؤًا

Ils ont pris mes prodiges et les avertissemens qui leur ont été donnés, (pour leur servir de sujet de) plaisanterie. هُزُؤًا, c'est-à-dire, لِيَتَكُونَ لَهُمْ هُزُؤًا.

لَا تَحْسِبَنَّ الَّذِينَ قُتِلُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ أَمْوَاتًا

N' imaginez pas de ceux qui ont été tués en combattant pour la cause de Dieu, qu'ils sont morts. أَمْوَاتًا, c'est-à-dire, أَنَّهُمْ أَمْوَاتٌ.

إِنَّهُمْ يَرَوْنَهُ بَعِيدًا

Ils s'imaginent, par rapport à cela, que c'est une chose éloignée. أَنَّهُ بَعِيدٌ, c'est-à-dire, أَنَّهُ بَعِيدًا.

مَا أَظُنُّ السَّاعَةَ قَائِمَةً

Je ne pense pas, relativement à l'heure du jugement dernier, qu'elle doive arriver. أَنَّهُ تَقُومُ, c'est-à-dire, أَنَّهُ قَائِمَةٌ.

كَذَلِكَ يُرِيهِمُ اللَّهُ أَعْمَالَهُمْ حَسَرَاتٍ عَلَيْهِمْ

C'est ainsi que Dieu leur fera voir que leurs actions ne seront pour eux que des sujets de gémissemens. حَسَرَاتٍ عَلَيْهِمْ, c'est-à-dire, أَنَّهُ حَسَرَاتٌ عَلَيْهِمْ.

150. Ce que je dis ici est si vrai, que l'on peut construire

les verbes de cœur, *croire, juger, savoir*, de manière qu'ils perdent toute influence, tant sur le sujet que sur l'attribut qui forment leur complément complexe. Ainsi, par exemple, au lieu de ظَنَنْتُ زَيْدًا جَاهِلًا *je crois Zéïd insensé (puto Zéïdum insanum)*, on peut dire ظَنَنْتُ جَاهِلٌ زَيْدٌ *Zéïd (est) insensé, je crois (Zéïdus insanus, puto)*, ou bien, زَيْدٌ ظَنَنْتُ جَاهِلٌ *Zéïd, je crois, (est) insensé (Zéïdus, puto, insanus)*; ou enfin, ظَنَنْتُ لَزَيْدٍ جَاهِلٌ *je crois, certes, Zéïd (est) insensé (puto, utique, Zéïdus insanus)*.

151. La même analyse servira à expliquer l'usage de l'accusatif, toutes les fois qu'il y a un second attribut ajouté à celui qui est compris dans la signification d'un verbe neutre ou dans celle d'un verbe transitif à la voix objective, comme خَلِقَ الْإِنْسَانَ ضَعِيفًا *l'homme a été créé FOIBLE*: dans cet exemple, ضَعِيفًا est pour عَلَى حَالٍ الضَّعْفِ *en sorte qu'il est foible*, ou حَيْثُ أَنَّهُ ضَعِيفٌ *en état de foiblesse* (1).

152. On trouve aussi un terme circonstantiel exprimé de la même manière, après la particule إِذَا *voici*, suivie de la préposition بِ et de son complément (n.º 1036, 1.^{re} part.). Exemple : وَإِذَا بِهِ *et le voilà qui se tient debout*; car إِذَا بِهِ renferme l'idée d'un verbe et de son sujet, et signifie la même chose que وَجَدَ *ou رُبِّي il fut trouvé, il se trouva*.

153. *CIRCONSTANCES DE MANIÈRE, relatives à l'action.*

مَنْ يَتَبَدَّلَ الْكُفْرَ بِالْإِيمَانِ فَقَدْ ضَلَّ سَوْءَ السَّبِيلِ

Celui qui a pris l'infidélité en échange de la foi, s'est égaré par un bien mauvais sentier.

(1) Par rapport à l'analyse de toutes ces propositions, il faut voir ce que j'ai dit des *sur-attributs*, dans la seconde édition de mes *Principes de grammaire générale*, pag. 276 et suiv.

بِئْسَمَا اشْتَرَوْا بِهِ أَنْفُسَهُمْ أَنْ يَكْفُرُوا بِمَا أَنْزَلَ اللَّهُ بَغْيًا

Certes, ils ont fait un bien mauvais marché, en achetant, au prix de leurs ames, l'avantage d'être incrédules injustement à la parole que Dieu a révélée.

Dans ces deux exemples, *سُوءَ السَّبِيلِ* et *بَغْيًا* sont à l'accusatif, comme termes circonstantiels ou *spécificatifs* de l'action exprimée par les verbes *يَكْفُرُوا* et *حَلَّ*.

154. C'est encore comme termes circonstantiels que le nom d'action (n.° 619, I.^{re} part.), le nom d'unité (n.° 674, I.^{re} part.), et le nom *spécificatif* (n.° 671, I.^{re} part.), sont employés souvent à l'accusatif, comme *قُمْتُ وَقُوفًا* je me levai en me tenant debout, *ضَرَبَنِي ضَرْبًا* il m'a battu en me battant, *ضَرَبَنِي ضَرْبَةً* il m'a battu une seule fois, *أَحْسَنُ ضَرْبَةً* plus habile à battre.

155. CIRCONSTANCES DE COMPARAISON.

Il arrive très-fréquemment que l'on emploie le nom d'action d'un verbe, mis à l'accusatif, pour exprimer une comparaison, au lieu de se servir de la préposition *كَمَا* comme avec le même nom d'action au génitif, ou de l'adverbe conjonctif *كَمَا* de même que avec un des temps du verbe. J'en ai donné ailleurs un exemple (n.° 1110, I.^{re} part.); en voici un autre que j'ai déjà cité dans la première partie de cette Grammaire (n.° 484, note) :

قُرِي رَدَّتْ بِنَقْلِ كَسْرَةِ الدَّالِ الْمُدْغَمَةِ إِلَى الرَّاءِ نَقْلَهَا فِي بَيْعٍ وَقِيلَ

On lit aussi riddat (au lieu de rouddat), en transportant le kesra du dal inséré dans la troisième radicale, au ra, comme on le transporte dans bia et kila.

كَمَا est ici pour *كَنَقْلَهَا* ou *يَنْقُلُونَهَا*.

Dans le cas dont il s'agit ici, le verbe qui est représenté par le nom d'action, peut avoir un sujet exprimé, et un complé-

ment direct ou indirect, et tous les accessoires d'une proposition complète, en sorte que ce terme circonstantiel forme une véritable proposition logique, quoique, par sa forme grammaticale, il ne soit qu'un complément circonstantiel de la proposition de laquelle il dépend. Son caractère grammatical consiste en ce que le nom d'action doit être placé en tête de la proposition subordonnée, et mis à l'accusatif. Ensuite, si l'on donne pour complément immédiat au nom d'action, le nom qui exprime le sujet, celui-ci sera mis au génitif, et le nom qui exprime le complément direct du verbe ou l'objet de l'action, se mettra à l'accusatif; si, au contraire, on donne pour complément immédiat au nom d'action le mot qui exprime le complément direct du verbe, celui-ci sera au génitif, et le nom qui exprime le sujet devra être au nominatif. Ainsi l'on dira : قَتَلُوهُ قَتْلَ ابْنِهِ أَخَاهُمْ عَمْرًا ils le tuèrent comme son fils avoit tué leur frère Amrou, et عَذَّبَ زَيْدًا تَعَذِّيبَهُ إِسْمَاعِيلُ أَبُو زَيْدٍ il fit souffrir la torture à Zéïd, comme Ismaïl, père de Zéïd, la lui avoit fait souffrir à lui-même.

Cette observation s'applique en général aux propositions qui expriment des circonstances, toutes les fois qu'on leur donne la forme adverbiale : c'est ce qu'on verra plus tard.

156. CIRCONSTANCES AUTRES QUE CELLES D'ÉTAT, SERVANT À RESTREINDRE OU À DÉTERMINER L'ATTRIBUT exprimé soit par un verbe concret, soit par un simple adjectif, soit par un nom ou un adjectif dont la relation avec le sujet est indiquée par le verbe être, exprimé ou sous-entendu.

تَصَبَّبَ الْفَرَسُ عَرَقًا

Le cheval a été trempé de sueur.

اللَّهُ عَظِيمٌ قُدْرَةً

Dieu est grand en puissance.

وَهِيَ مَالِحَجَارَةٌ أَوْ أَشَدَّ قَسْوَةً

Ils sont comme des pierres, ou plus forts que des pierres en dureté.

C'est ce que les grammairiens arabes appellent تَمْيِيزُ *détermination* ; et il faut rapporter à cette classe de termes circonstantiels, l'usage de l'accusatif après les noms indéterminés dont nous avons parlé plus haut, et après les noms de mesures de capacité, de pesanteur, de longueur, &c. (n.^{os} 139 et 140).

157. CIRCONSTANCES DE MOTIF, D'INTENTION.

On emploie également l'accusatif pour indiquer le motif de l'action, comme dans ces exemples : تَأْدِيبًا لَهُ : *je l'ai battu pour le corriger* ; قَامَ السُّلْطَانُ إِكْرَامًا وَإِجْلَالًا لَهُ : *le sultan se leva pour lui rendre honneur, et par respect pour lui.*

158. Dans tous les exemples que nous avons donnés jusqu'ici des propositions adverbiales, nous avons vu que le sujet et le verbe de ces propositions n'étoient point exprimés, et que, pour analyser ces expressions elliptiques, il falloit supposer un pronom personnel qui se rapportât à la personne ou à la chose exprimée par le nom que la proposition adverbiale modifie. Il y a une autre espèce de proposition adverbiale dans laquelle le sujet ou le verbe est exprimé ; alors la forme adverbiale tombe uniquement sur le mot qui forme l'attribut, et que l'on place le premier, pour indiquer la nature de la proposition, et sa dépendance de la proposition qu'elle modifie. Exemples :

هُوَ الَّذِي أَنْشَأَ جَنَّاتٍ مَعْرُوشَاتٍ وَغَيْرَ مَعْرُوشَاتٍ وَالْأَنْخُلَ وَالزَّرْعَ مُخْتَلِفًا أَكْلُهُ

C'est lui qui a créé des jardins en forme de berceaux, et d'autres qui ne sont point en forme de berceaux ; ainsi que les palmiers et les grains dont le goût est varié.

الَّذِي أَكْلُهُ مُخْتَلِفٌ est l'équivalent de مُخْتَلِفًا أَكْلُهُ.

مَا يَأْتِيهِمْ مِنْ ذِكْرِ رَبِّهِمْ يَحَدُّثُ إِلَّا أَصْتَمَعُوا وَهُمْ يَلْعَبُونَ لَأِهَيْتَ قُلُوبَهُمْ

Il ne leur est annoncé aucune exhortation envoyée par leur seigneur, qu'ils ne l'écoutent en s'en moquant, leurs cœurs étant occupés de toute autre chose et distraits.

وَقُلُوبُهُمْ لَأِهَيْتَ équivalant à cette proposition :

إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ لَحُسْنَ مَآبٍ جَنَّاتٍ عَدْنٍ مَفْتَحةً لَهُمُ الْبَابُ

Un séjour agréable est destiné aux hommes religieux, des jardins d'une éternelle demeure, les portes leur étant ouvertes.

إِذَا رَأَيْتَهُمْ حَسِبْتَهُمْ لُؤْلُؤًا مَنثورًا عَلَيْهِمْ تِيَابُ سُدُسٍ خُضْرُ

Lorsque tu les verras, tu les prendras pour des perles éparses, couverts qu'ils seront d'habits d'étoffe de soie, verts.

وَلِي تَمْرُ لِنَاكَ مَكْسُورًا أَوَّاهًا مِّنْهُ مِرَارًا وَمَدْعُورًا أَوَّاهًا

Tamerlan tourna le dos, l'avant-garde de son armée ayant été plusieurs fois battue, et son arrière-garde mise en désordre, par l'ennemi.

سَأَغْسِلُ عَنِّي الْغَارَ بِالسَّيْفِ جَالِبًا عَلَى قَضَاءِ اللَّهِ مَا كَانَ جَالِبًا

Certes, je me vengerai et je me laverai de cet opprobre par le glaive, quelque malheur que puissent attirer sur moi les décrets célestes (à la lettre, les décrets célestes attirant &c.) (1).

(1) Cette construction a un rapport assez sensible avec une construction usitée chez les Grecs, qui emploient dans les propositions adverbiales le nominatif, au lieu du génitif appelé communément *absolu*. On peut consulter, sur ce genre de construction, la note 117 de M. Larcher sur le livre VIII d'Hérodote, 2.^e édition, tom. V, pag. 497. Aux exemples qu'il rapporte, je joins celui-ci de Xénophon (*Cyrop.* c. III, §. 22) : οἱ ἄλλοι δὲ εἶποντο, θεωροῦμεν οὐκ ὄντες, ἐν τῷ ποιούτῳ, εἰς τὸ διώκειν, καὶ οἱ μὴ πάνυ πρὸς τοὺς ἐναντίους ἀλκιμοὶ ὄντες. Les nominatifs θεωροῦμεν οὐκ ὄντες, οἱ ἀλκιμοὶ ὄντες, ont le même sens ici que des génitifs. La construction arabe, qui, dans ce cas, place l'attribut de la proposition adverbiale en premier lieu, et le met à l'accusatif en laissant son sujet au nominatif, donne moins lieu à une équivoque que la construction grecque que je lui compare, et qui a été quelquefois imitée par les Latins.

مَنْ هَوَى شَيْئًا مَالٍ بِهِ هَوَاهُ تَحَوُّهُ كَأَيْنًا مَا كَانَ قَبِيحًا أَوْ حَسَنًا

Quiconque desire une chose, son inclination le pousse vers cette chose, quelle qu'elle soit, bonne ou mauvaise.

كُلُّ مَنْ فَعَلَ ذَلِكَ ضَرَبَ عُنُقَهُ كَبِيرًا أَوْ صَغِيرًا ذَكَرًا أَوْ أُنْثَى

Quiconque fera cela, aura la tête coupée, grand ou petit, homme ou femme.

Dans le dernier exemple, كَبِيرًا أَوْ صَغِيرًا est pour وَأَنْ وَأَنْ كَانَ وَأَنْ كَأَيْنًا مَا كَانَ est pour وَأَنْ كَانَ وَأَنْ وَلَوْ جَلَبَ عَلَى قَضَاءِ اللَّهِ pour وَلَوْ جَالِبًا عَلَى قَضَاءِ اللَّهِ, مَا كَانَ.

Ce genre de propositions circonstantielles appartient à ce que les grammairiens arabes appellent *حَالٌ* état.

Ces propositions doivent toujours avoir un antécédent auquel se rapportent les circonstances d'état qu'elles expriment. Quelquefois cependant leur antécédent est sous-entendu ; en voici un exemple :

أَيَحْسِبُ الْإِنْسَانُ أَنْ لَنْ نَجْمَعَ عِظَامَهُ بَلَى قَادِرِينَ عَلَى أَنْ نُسَوِّيَ بَنَانَهُ

L'homme s'imagine-t-il donc que nous ne rassemblerons point ses ossemens ? Oui certes (nous les rassemblerons), ayant le pouvoir de replacer comme il faut les extrémités de ses doigts (1). L'antécédent de قَادِرِينَ est le sujet du verbe nous les rassemblerons نَجْمَعُهَا qui est sous-entendu.

159. L'accusatif s'emploie (n.º 1110, 1.^{re} part.) d'une manière elliptique, en sous-entendant l'antécédent dans la dépendance duquel il devrait être. C'est ainsi qu'on dit سَمْعًا وَطَاعَةً, à la lettre,

(1) C'est-à-dire, suivant les commentateurs : Puisque nous avons le pouvoir de réunir et de remettre à leur place les os de ses doigts qui sont très-petits, à plus forte raison saurons-nous bien rassembler les principaux ossemens de son corps ! Je ne sais si l'auteur n'a pas voulu dire plutôt que celui qui a su former et disposer d'une manière si admirable la main et les doigts de l'homme, saura bien aussi, au dernier jour, réunir les élémens dispersés de son corps.

en entendant et en obéissant, pour سَمِعْتُ سَمْعًا وَأَطَعْتُ طَاعَةً ; سَقِيًّا لَهُ ; سَقَاهُ اللَّهُ سَقِيًّا que *Dieu verse sur lui des pluies fécondantes* ; بَادِرُ أَهْلِكَ وَأَحْدَرُ اللَّيْلِ أَهْلَكَ وَاللَّيْلَ تَعْسًا لَكَ *malheur à toi* ; *hâte-toi de retourner près de ta famille, et prends garde à la nuit.*

Autres exemples :

سَاقَى إِلَيْكَ لُطْفُ الْقَضَاءِ فَشُكْرًا لِيَدِهِ الْبَيْضَاءِ

La bonté du destin m'a conduit vers toi, et (j'en rends) grâces à sa main blanche, (c'est-à-dire, qui opère des prodiges).

فَقَالَ الْعُلَامُ الْأَمْطَلَاءُ بِالْبَلِيَّةِ وَلَا آيَاتٍ بِهِدِهِ الْأَلِيَّةِ وَالْإِنْقِيَادَ لِلْقَوْدِ وَلَا الْخَلْفَ بِمَا لَمْ يَخْلُفْ بِهِ أَحَدٌ

Le jeune homme dit alors : (Je consens à) supporter cette épreuve, mais non à faire ce serment ; (je veux bien) me soumettre à la peine du talion, mais non pas à faire un serment que personne n'a jamais fait.

Dans tous ces exemples, les antécédents qui régissent l'accusatif, sont sous-entendus.

160. C'est encore par une ellipse semblable qu'on dit, en parlant de Dieu, سُبْحَانَ اللَّهِ et سُبْحَانَهُ (n.º 1110, 1.º part.) ; le sens est : *je loue Dieu, de la louange qui lui est due* (1). أَسْبَحَ اللَّهُ تَسْبِيحًا لَهُ

(1) Si les mots سُبْحَانَكَ et سُبْحَانَهُ ont été employés comme des noms de Dieu, c'est par un abus pareil à celui qui a fait regarder le verbe تَعَالَى pris dans le sens optatif, *qu'il soit exalté!* comme un nom propre de Dieu. On a aussi employé la formule سُبْحَانَ اللَّهِ, et même le seul mot سُبْحَانَ suivi de مِنْ, comme une formule admirative. Ainsi le poète Ascha a dit :

قَدْ قُلْتُ لَمَّا جَاءَنِي فَخْرُهُ سُبْحَانَكَ مِنْ عُلَمَةِ الْفَاخِرِ

J'ai dit, quand j'ai su sa jactance : Grand Dieu ! qu'Alkama est donc fier !

Béidhawi, en citant ce vers d'Ascha, dit : « سُبْحَانَكَ est mis à l'accusatif, à cause d'un verbe sous-entendu ; on commence ce que l'on a à dire par cette expression, pour faire entendre que (quelque extraordinaire que soit la chose dont

161. L'usage elliptique de l'accusatif a lieu aussi dans toutes ces expressions adverbiales que les Arabes nomment **أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ**, dont j'ai déjà parlé (n.^{os} 954, 1190 et 1193, I.^{re} part.), et dont je dirai encore quelque chose en traitant de l'ellipse, comme **إِيَّاكَ** *prends garde à toi*, **دُونَكَ** *prends &c.*

162. Quoique ce que nous avons dit pût suffire pour expliquer l'usage elliptique de l'accusatif, nous observerons encore deux circonstances où l'ellipse indiquée par l'accusatif, a quelque chose de plus embarrassant pour les commençans. La première a lieu quand l'expression adverbiale ne modifie pas un des termes seulement de la proposition précédente, mais se rapporte à la proposition toute entière, ou même à une phrase composée de la réunion de plusieurs propositions.

Alors il faut encore, pour saisir le sens de l'expression adverbiale, la convertir en une proposition complète, à laquelle on doit donner pour sujet le démonstratif **هَذَا** *ceci*, ou **ذَلِكَ** *cela*, comme dans les exemples suivans :

وَأِنْ كَانُوا أَكْثَرَ مِنْ ذَلِكَ فَهُمْ شُرَكَاءُ فِي الثُّلُثِ وَصِيَّةً مِنْ اللَّهِ

S'ils sont en plus grand nombre que cela, ils auront en commun un tiers de la succession : (ceci est) UNE LOI qui vient de Dieu

وَصِيَّةً est un terme circonstantiel qui se rapporte à la loi contenue dans la proposition précédente, et que l'on ne pourroit rendre littéralement qu'en traduisant ainsi, *par manière de loi*; mais le sens est clair, si l'on fait attention que, conformément au développement que j'indique ici, **وَصِيَّةً** est l'équivalent de **هَذَا وَصِيَّةٌ** *ceci est une loi*.

إِنْتِصَابُهُ بِفِعْلٍ « il s'agit), elle n'est pas au-dessus de la puissance de Dieu, » مَتْرُوكِ إِظْهَارِهِ وَتَصْدِيرِ الْكَلَامِ بِهِ لِلتَّنْزِيهِ عَنِ الْعُجْزِ عَمَّا ذَكَرَ بَعْدَهُ c'est comme si l'on disoit : Dieu seul, à qui rien n'est impossible, peut faire une chose semblable.

فَإِنْ لَمْ يَكُنْ لَهُ وَلَدٌ وَوَرِثَتَهُ أَبَوَاهُ فَلِأُمِّهِ الثَّلَاثُ فَإِنْ كَانَ لَهُ إِخْوَةٌ فَلِأُمِّهِ
الْسُّدُسُ مِنْ بَعْدِ وَصِيَّتِهِ يَوْمَئِذٍ بِهَا أَوْ ذَوِي أَيْبَاءُكُمْ وَأَبْنَاؤُكُمْ لَا تَدْرُونَ أَيُّهُمْ
أَقْرَبُ لَكُمْ نَفْعًا فَرِيضَةٌ مِنْ اللَّهِ

S'il ne laisse pas d'enfans, et qu'il ait pour héritiers ses père et mère, le tiers de la succession appartiendra à sa mère ; mais s'il a des frères, sa mère n'aura que le sixième, après que l'on aura prélevé les legs qu'il pourra avoir faits et les dettes. Vous ne savez pas qui de vos pères ou de vos enfans a un droit plus prochain à profiter de vos biens : (ceci est) UN RÉGLEMENT qui vient de Dieu.

On ne peut rendre compte de l'emploi de l'accusatif dans le mot *فَرِيضَةٌ*, qu'en le regardant comme un terme circonstanciel qui se rapporte aux lois exprimées dans les propositions précédentes, de même que *وَصِيَّتِهِ* dans le premier exemple : mais il y a ceci de particulier, que, dans ce dernier exemple, une proposition toute entière est insérée, comme par parenthèse, entre le terme circonstanciel et les propositions auxquelles il se rapporte. Il faut donc regarder *فَرِيضَةٌ* comme l'équivalent de *هَذَا فَرِيضَةٌ* *ceci est un règlement.*

163. Outre les cas dans lesquels cette sorte d'analyse peut servir à expliquer l'emploi de l'accusatif, il se rencontre souvent des passages où l'emploi de ce même cas ne semble pouvoir être rapporté à aucune règle générale. Ces sortes de constructions tiennent moins à la syntaxe ordinaire de la langue, qu'au style figuré. On ne peut les expliquer que par des ellipses ; et c'est le sens seul qui indique quel est le mot sous-entendu qu'il faut suppléer, et qui est réellement l'antécédent dont le nom mis à l'accusatif est le complément. C'est le second cas dont j'ai parlé. On comprendra mieux ce que je veux dire par les exemples suivans :

قَالُوا كُونُوا هُودًا أَوْ نَصَارَى تَهْتَدُوا قُلْ بَلْ مِلَّةَ إِبْرَاهِيمَ حَنِيفًا

Ils ont dit : Soyez Juifs ou Chrétiens, vous serez conduits dans

la bonne voie. Dis-leur : (Suivez) plutôt LA RELIGION d'Abraham , (qui étoit) orthodoxe.

Je n'insiste pas ici sur حَنِيفًا , terme circonstantiel qui se rapporte à Abraham , et qui est l'équivalent de وَهُوَ حَنِيفٌ ; mais ce que je veux faire remarquer , c'est que مِلَّةً est à l'accusatif , quoiqu'on ne voie dans la proposition aucun verbe transitif dont ce nom puisse être le complément, ni aucune autre circonstance qui paroisse exiger l'accusatif. C'est qu'il y a ici ellipse du mot أَتَّبِعُوا suivez ; ce mot se trouve virtuellement compris dans l'expression soyez Juifs ou Chrétiens , qui est la même chose que si l'on avoit dit : أَتَّبِعُوا مِلَّةَ الْيَهُودِ suivez la loi des Juifs &c. إِنَّا أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ كَمَا أَوْحَيْنَا إِلَى نُوحٍ وَالنَّبِيِّينَ مِنْ بَعْدِهِ.....وَأَتَيْنَا دَاوُودَ زَبُورًا وَرُسُلًا قَدْ قَصَصْنَاهُمْ عَلَيْكَ مِنْ قَبْلُ وَرُسُلًا لَمْ تَقْصُصْهُمْ عَلَيْكَ وَكَلَّمَ اللَّهُ مُوسَى تَكْلِيمًا رُسُلًا مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَى اللَّهِ حُجَّةٌ بَعْدَ الرُّسُلِ

Nous t'avons communiqué la révélation , comme nous l'avons communiquée à Noé et aux prophètes qui l'ont suivi. Nous avons donné à David le psautier ; (nous avons envoyé) DES APÔTRES dont nous t'avons déjà raconté l'histoire , et DES APÔTRES dont nous ne t'avons pas raconté l'histoire. Dieu a parlé à Moïse face à face ; (il a envoyé) DES APÔTRES chargés d'annoncer aux hommes des récompenses , et de les menacer de châtimens , afin que les hommes n'eussent aucun prétexte à alléguer contre Dieu , après la mission de ces apôtres.

Le mot رُسُلًا se trouve jusqu'à trois fois dans cette phrase , sans que l'on voie de quel antécédent il peut être le complément , et sans qu'on puisse le considérer comme un terme circonstantiel ; il est donc impossible de le traduire , sans restituer un verbe dont il doit être le complément. Ce verbe est , pour les deux premières fois , أَرْسَلْنَا nous avons envoyé , dont la signification se trouve

comprise virtuellement dans ces mots, *nous avons donné à David le psautier* ; car , Dieu n'accordant la révélation qu'à ses prophètes ou apôtres, c'est comme si l'on avoit dit : *Nous avons envoyé, comme notre apôtre, David, à qui nous avons révélé le psautier*. C'est encore le verbe رُسِّلَ il a envoyé, qu'il faut suppléer devant رُسِّلَ dans la dernière partie de notre exemple ; et ce qui le fait connoître, c'est que ce verbe est virtuellement compris dans ces mots, *Dieu a parlé à Moïse face à face*, qui, par la même raison que nous avons donnée ci-dessus, équivalent à cette proposition plus développée : *Dieu a envoyé, pour apôtre, Moïse, à qui il a parlé face à face*.

Ainsi, dans toutes les circonstances pareilles à celles-ci, on doit regarder comme certain qu'il y a ellipse d'un verbe, et que l'accusatif forme le complément de ce verbe ; et si l'on fait attention à ce qui précède cette expression elliptique, on n'aura pas de peine à reconnoître quel est le verbe qu'il faut suppléer dans chaque circonstance particulière, pour rendre à la proposition toutes ses parties intégrantes.

164. La règle que nous venons de donner, en considérant l'accusatif comme une forme adverbiale elliptique, est d'une si grande fécondité, et son application est si générale, qu'on peut même y rapporter les autres usages de ce cas, que nous avons exposés précédemment.

Ainsi, quand nous avons dit (n.^{os} 121 et 123), en envisageant le verbe كَانَ et les verbes أَصْبَحَ, أَفْخَى, أَمْسَى, &c. comme des verbes abstraits, que, dans les propositions où l'attribut est lié au sujet par quelqu'un de ces verbes, le mot qui exprime l'attribut se met à l'accusatif, nous avons suivi l'analogie des autres langues dans lesquelles il y a réellement un verbe abstrait. Mais on peut envisager la chose sous un autre point de vue qui me paroît plus exact, et dire qu'il n'y a point, dans la langue arabe,

de verbe purement abstrait; que les fonctions du verbe abstrait sont remplies, dans cette langue, par la forme du rapport qu'on établit entre le sujet et l'attribut, comme nous le dirons plus loin; et que le verbe كَانَ, ainsi que tous les autres que nous avons d'abord considérés comme des verbes abstraits, sont de véritables verbes attributifs, qui renferment l'idée de l'existence réelle comme attribut du sujet. Alors l'analyse de cette proposition لُكْمَانُ كَانَ لُقْمَانُ حَكِيمًا *Lokman étoit sage*, est la même que celle de cette autre proposition مَاتَ حُسَيْنٌ شَهِيدًا *Hoséïn mourut martyr*. لُكْمَانُ *Lokman* est le sujet, comme حُسَيْنٌ *Hoséïn* : كَانَ est un verbe attributif qui renferme en même temps l'idée du verbe abstrait et de l'attribut كَانِيٌّ *existant*, de même que مَاتَ *mourut*, c'est-à-dire, *fut mourant*; enfin حَكِيمًا *sage* est un terme circonstantiel ou modificatif, un sur-attribut (n.º 151) exprimé sous une forme adverbiale, et qui équivalait à بِحَكِيمٍ ou mieux à (١). وَهُوَ حَكِيمٌ.

165. On pourroit en dire autant de tous les accusatifs servant de complémens aux verbes transitifs; car ce sont de véritables déterminatifs, qui restreignent la signification de l'attribut compris dans le verbe, en indiquant l'objet et le terme précis de l'action. En effet, tandis que certains verbes prennent leur complément immédiatement, et le mettent à l'accusatif, un grand nombre d'autres ne le prennent que par l'entremise d'une préposition: or, c'est un principe confirmé à chaque instant par la grammaire de la langue arabe, que l'adverbe est l'équivalent d'une préposition et de son complément.

Mais sans insister sur cette observation, qui peut être con-

(١) C'est ainsi que l'on peut dire, dans les propositions négatives, مَا زَيْدٌ مِنَ الْكَاذِبِينَ ou بِكَاذِبٍ ou كَاذِبًا à la lettre, *non Zeidus mendacem*, ou *in mendaci*, ou *ex mendacibus*.

testée et que je n'ai hasardée que pour montrer toute la fécondité de la règle que j'ai établie, passons à une autre qui n'est pas moins frappante.

166. Nous avons vu (n.^{os} 134 à 136) que plusieurs numératifs, et les noms de poids et de mesures, mettent le nom de la chose nombrée ou mesurée à l'accusatif. Ces noms, mis à l'accusatif, semblent d'abord servir de complémens au numératif, ou au nom de poids ou de mesure. La preuve, cependant, que ce ne sont pas de véritables complémens, c'est que les mots qui semblent faire fonction d'antécédens, ne perdent point leur voyelle nasale au singulier, ou leur ن final au duel et au pluriel (n.^o 1009, I.^{re} part.). On ne dit pas : رُطْلٌ زَيْتًا , عِشْرُو رَجُلًا , مُدَا سَعِيرًا , mais on dit عِشْرُونَ رَجُلًا vingt hommes , رُطْلٌ زَيْتًا une livre d'huile , مُدَانِ سَعِيرًا deux boisseaux d'orge. Ces accusatifs ne sont évidemment point des complémens objectifs; ce sont des complémens circonstantiels ou déterminatifs, sous une forme adverbiale, à laquelle on a recours, parce que la forme de l'antécédent ne permet pas de faire usage du génitif pour exprimer le conséquent. On dira par la même raison, et de la même manière, مِلْءُ الْأَرْضِ ذَهَبًا plein la terre d'or.

CHAPITRE VI.

De l'usage des Cas pour exprimer le Compellatif et la Complainte.

167. J'ai défini ailleurs (n.^o 35) ce que j'entends par *compellatif*. Les Arabes expriment cette idée par le mot مَنَادَى qui signifie *celui qui est appelé*, et ils nomment حُرُوفُ الْيَدَاءِ ou حُرُوفُ الْمَنَادَاةِ *particules d'appel*, les adverbes qui indiquent le compellatif, et qui sont أَيَّ , هَيَّا , أَيَّا , يَا , أَ et آ.

168. Comme le nominatif et l'accusatif peuvent servir pour exprimer le compellatif, pour lequel les Grecs et les Latins ont un cas particulier nommé *vocatif*, nous devons rendre compte ici des diverses circonstances qui déterminent l'usage des différens cas arabes pour exprimer le compellatif.

169. Si *ce que l'on appelle* الْمُنَادَى, est exprimé par un nom propre ou par un nom appellatif, mais déterminé à des choses ou à des personnes présentes aux yeux de celui qui appelle, soit *réellement* حَقِيقَةً, soit par une sorte de prosopopée, et par *une opération de l'esprit* حُكْمًا, le nom se met au nominatif sans voyelle nasale. Exemples : يَا مُحَمَّدُ *ô Mohammed!* يَا زَيْدُ *ô Zéïd!* On dit de même يَا سَمَاءُ *ô ciel!* si l'on regarde le ciel. Au duel et au pluriel régulier, on ne doit pas retrancher le ن final. Exemples : يَا رَجُلَانِ *ô vous deux que je vois!* يَا نَبِيَّوْنَ *ô prophètes qui êtes ici présens!* Mais il faut pour cela que le nom appellatif n'ait ni complément immédiat, ni complément joint par une préposition, ni aucun autre mot avec lequel il soit dans une relation de sujet et d'attribut, ou d'antécédent et de conséquent. Si quelqu'une de ces circonstances a lieu, il se met à l'accusatif. Ainsi l'on dit, يَا عَبْدَ اللَّهِ *ô Abd-allah [ô serviteur de Dieu]!* رَفِيقًا بِالْعِبَادِ *ô miséricordieux envers les hommes!* يَا مُعْطَى كُلِّ خَيْرٍ *ô toi qui es meilleur que Zéïd!* يَا خَيْرًا مِنْ زَيْدٍ *ô toi qui as reçu toute sorte de biens!* يَا حَسَنًا وَجْهَهُ *ô toi dont le visage est beau!* يَا طَالِعًا الْجَبَلِ *ô toi qui montes la montagne!*

On emploie de même l'accusatif, si la chose appelée est exprimée par un nom appellatif ou un adjectif indéterminé, c'est-à-dire, sans article, et n'est pas censée être sous les yeux de celui qui parle. Exemple : يَا نَبِيًّا *ô prophète!*

170. Lorsque le nom de la chose appelée est au nominatif, on peut le regarder, avec quelques grammairiens, comme in-

diquant l'ellipse de l'impératif *إِسْمَعْ* écoute, ou *تَعَالَ* viens. Quand il est à l'accusatif, on peut supposer l'ellipse de *أَدْعُو* j'appelle.

171. L'adjectif ou le nom appellatif joint au nom de celui qu'on appelle, et n'indiquant avec lui qu'un même individu, se met indifféremment au nominatif ou à l'accusatif. On dit donc *يَا زَيْدُ الْعَاقِلِ* ou *يَا مُحَمَّدُ النَّبِيِّ* *ô Mohammed le prophète!* ou *يَا زَيْدُ الْعَاقِلِ* *ô Zéïd le sage!* Si c'est un nom qui ait un complément, il faut le mettre au nominatif. Exemple : *يَا إِبْرَاهِيمُ خَلِيلُ* *ô Abraham, ami de Dieu!* Cependant le mot *إِبْنُ* fils se met toujours, dans ce cas, à l'accusatif, avec cette particularité que si les mots *إِبْنُ* fils, ou *إِبْنَةُ* fille, se trouvent entre deux noms propres, ils perdent toujours l'*élif* d'union, et, dans ce cas, le nom propre qui les précède peut se mettre au nominatif ou à l'accusatif. Ainsi l'on peut dire *يَا زَيْدُ بَنِي عَمْرٍو* ou *يَا زَيْدُ بَنِي* *ô Zéïd, fils d'Amrou!* Si, au contraire, ces mots ne sont pas entre deux noms propres, ils conservent leur *élif* d'union, et le nom qui les précède se met toujours au nominatif. On dit donc *يَا رَجُلُ ابْنِ أَخِي* *ô homme, fils de mon frère!* ou *يَا زَيْدُ ابْنِ أَخِي* *ô homme, fils de Zéïd!* Cette distinction dans la manière d'écrire les mots *ابْنُ* et *إِبْنَةُ*, quand ils sont entre deux noms propres, n'est pas particulière aux formules compellatives.

172. Quand on ajoute au nom de la chose appelée l'affixe de la première personne, on peut le faire, soit de la manière ordinaire *يَا غُلَامِي*, soit de l'une des manières suivantes *يَا غُلَامِي*, *يَا غُلَامَاءَ*, *يَا غُلَامَر*, *يَا غُلَامَا*, *يَا غُلَامِيَّة* (1).

C'est ainsi qu'on dit au diminutif *يَا بَنِيَّ* *ô mon petit enfant*,

(1) On écrit aussi quelquefois *غُلَامِي*; du moins est-ce ainsi que, dans plu

au lieu de *يَا بُنَيَّ*, comme *يَا غُلَامَ* pour *يَا غُلَامِي* ou *يَا غُلَامِي*. Dans *يَا بُنَيَّ* il y a suppression du *ي* qui caractérise le pronom affixe de la première personne, suivant ce qui a été dit ailleurs (n.º 1011, 1.º part.), et l'on écrit *يَا بُنَيَّ* au lieu de *يُنَيَّ*, comme *رَبِّ* au lieu de *رَبِّي*.

Au lieu de *يَا أَبِي* *ô mon père!* *يَا أُمِّي* *ô ma mère!* on peut dire *يَا أَبَتَ* ou *يَا أَبْتَ*, et *يَا أُمَّتَ* ou *يَا أُمَّتَ*.

173. La particule *يَا* ne peut jamais être suivie immédiatement de l'article *الْ*. Lors donc que le nom de la chose appelée est restreint par un article, on interpose entre ce nom et la particule l'article démonstratif *هَذَا*, ou les mots suivans composés de cet article, ou de l'adverbe *هَـ*, *أَيْهَذَا*, *أَيْهَا*, *أَيْتَهَا*. Exemples : *يَا هَذَا الرَّجُلُ* *ô un tel!* *يَا أَيْهَا النَّاسُ* *ô hommes!*

174. Quand le nom de la chose appelée est restreint, soit par l'article, soit par un complément, ou que c'est un nom propre, on peut supprimer la particule *يَا*. Exemples : *أَيْهَا النَّاسُ* *ô hommes!* *رَبَّنَا* *ô notre Seigneur!* *فَاطِرَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ* *ô Créateur des cieux et de la terre!* *يُوسُفُ* *ô Joseph!* On peut aussi retrancher

sieurs manuscrits de l'Alcoran (sur. 25, vers. 30), on trouve écrit *يَا وَيْلَتَي*, quoique dans d'autres on lise *يَا وَيْلَتَا* ou *يَا وَيْلَتِي*.

On dit aussi *أَبَا آبْنٍ* pour *أَبِي آبْنٍ* *fils de mon père*, expression qu'on emploie quelquefois en s'adressant la parole à soi-même.

On lit dans l'Alcoran (sur. 7, vers. 150) : *آبْنِ أُمِّي* au lieu de *أُمِّي* *fils de ma mère*, et l'on trouve même cela écrit en un seul mot *بِـبْنِـمُومَر* pour *يَا آبْنِ أُمِّي* (sur. 20, vers. 95).

Dans les anciens manuscrits, quand *يَا* est suivi d'un mot qui commence par un *élif*, on retranche l'*élif* de *يَا*. On écrit donc *يَا مُيرَ الْمُؤْمِنِينَ* au lieu de *يَا أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ* *ô prince des croyans!*

cette particule devant le conjonctif *مَنْ*. Exemple : *مَنْ لَا يَمُوتُ* : *ô toi qui ne meurs pas ! à la lettre, ô celui qui ne meurt pas !*

Il est bon d'observer que les Arabes emploient d'ordinaire les pronoms et les verbes de la troisième personne, quand ils appellent. Ils disent *يَا هَذَا* *ô celui-ci !* *يَا هَؤُلَاءِ* *ô ceux-ci !* pour *ô toi !* *ô vous !* *يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا* *ô ceux qui ont cru*, pour *ô vous qui avez cru !*

175. Lorsque le nom propre de la chose appelée a plus de trois lettres, on retranche quelquefois la dernière lettre. On peut pareillement retrancher le *ة* des noms propres féminins, lors même qu'ils n'ont que trois lettres ; ainsi on peut dire *يَا ثُبَّ*, *يَا هُبَّ*, *يَا سَعَا*, *يَا بَعْلَ*, *يَا مَعْتُ*, *يَا مَنْصُ*, *يَا مَرَوَ* au lieu de *يَا مَعْتُوقُ* *ô Mansour !* *يَا مَنْصُورُ* *ô Merwan !* *يَا مَرْوَانُ* *ô Matouk !* *يَا ثُبَّةُ* *ô Hoba !* *يَا هُبَّةُ* *ô Soad !* *يَا سَعَادُ* *ô Baalbec !* *يَا بَعْلَبَكُ* *ô Thoba !* et ainsi des autres.

On dit de même *يَا صَاحِبِي* *ô mon ami !* au lieu de *يَا صَاحِبِ*. Ce retranchement se nomme *تَرْخِيمُ الْمُنَادَى*.

176. Lorsqu'on appelle quelqu'un à son secours, ce que les Arabes nomment *إِسْتِعَاثَةٌ*, on emploie le génitif précédé de la particule *لِ*, qui tient lieu de la préposition *لِ*, mais à laquelle on donne pour voyelle un *fatha*, afin d'éviter la confusion (n.º 1049, 1.^{re} part.). Exemple : *يَا لَزَيْدٍ* *ô Zéïd (viens au secours) !* *Zéïd* est ici la personne qu'on appelle au secours, *الْمُسْتَعَاثُ*.

Si l'on exprime aussi le nom de la personne contre laquelle on a besoin de secours, *الْمُسْتَعَاثُ مِنْ أَجْلِهِ*, on le met au génitif, précédé de la préposition *لِ*.

177. Si l'on appelle au secours plusieurs personnes l'une après l'autre, en répétant devant chaque nom la particule *يَا*, il faut aussi employer chaque fois la préposition *لِ* avec un *fatha*. Si, au contraire, on ne répète pas *يَا*, mais qu'on joigne par une

conjonction les noms de ceux qu'on appelle au secours, on emploiera, pour le premier nom, لَ par un *fatha*, et pour les autres, لِ par un *kesra*. Ainsi l'on dira يَا لِقَوْمِي وَيَا لَأَمْثَالِ قَوْمِي *ô ma famille!* et *ô vous qui ressemblez à ma famille!* et, au contraire, يَا لِّلْكُهُولِ وَلِلشَّبَّانِ *ô vieillards et jeunes gens!* Dans cet autre exemple, يَا لِلنَّاسِ لِّلْكَاذِبِ *ô hommes (venez me secourir) contre le menteur!* Le ل du mot لِلنَّاسِ a un *fatha*, parce que les hommes sont ceux qu'on appelle au secours; mais celui du mot لِّلْكَاذِبِ a un *kesra*, parce que le menteur est celui contre lequel on implore le secours des hommes.

178. On emploie aussi la même formule pour exprimer l'*admiration*, اَلتَّعَجُّبُ; et le nom qui exprime le *sujet de l'admiration* اَلْمُتَعَجِّبُ مِنْهُ, se conforme aux mêmes règles que celui qui exprime la chose dont on implore le secours اَلْمُسْتَعَاثُ.

179. Après la particule de complainte وَا nommée اَلنَّدْبَةُ, le nom qui exprime la chose dont on déplore la perte, اَلْمَنْدُوبُ, se met au nominatif ou à l'accusatif, en suivant, à cet égard, les mêmes règles que nous venons d'exposer pour le compellatif. Ainsi l'on dira وَا مُحَمَّدٌ *hélas, Mohammed!* en mettant le nom propre au nominatif; et au contraire, on dira وَا عَبْدَ اللَّهِ *hélas, Abd-allah!* en mettant عَبْدَ à l'accusatif, à cause que ce nom a un complément.

OBSERVATION générale sur quelques usages des cas, usages où l'on s'éloigne des règles communes.

180.† Suivant les grammairiens arabes, on met quelquefois un nom à un cas autre que celui qui seroit requis par les règles de la dépendance ou de la concordance et qu'indique l'analyse grammaticale, en vertu d'une espèce d'attraction exercée sur ce mot par un autre dont il est voisin, et à la désinence duquel il se conforme. Ainsi l'on dit : جُرُ صَبِّ حَرِبٍ un trou de lézard (*dhabb*)

abandonné (latibulum lacertæ libyæ desertæ), tandis qu'on devroit dire حَرْبٌ (*desertum*), parce que l'adjectif est le qualificatif de جُرْ et non de صَبٍّ. C'est ainsi que le poète Amrialkaïs a dit :

كَانَ ثَبِيرًا فِي عَرَانِي وَبَلِيٍّ كَبِيرٌ أَنَاسٍ فِي بَجَادٍ مُّزْمَلٍ

On diroit que le mont Thébir, au commencement de la pluie que verse ce nuage, est un homme puissant enveloppé d'un manteau d'étoffe rayée.

Dans ce vers l'adjectif مُّزْمَلٍ enveloppé devroit être au nominatif parce qu'il se rapporte à كَبِيرٌ, et le poète ne l'a mis au génitif, qu'à cause du voisinage de بَجَادٍ (1).

181. † Il se rencontre assez souvent, sur-tout dans l'Alcoran, des noms mis au nominatif ou à l'accusatif, sans qu'on aperçoive en vertu de quelle règle de concordance ou de dépendance on leur a donné ce cas. Les grammairiens arabes disent alors qu'ils sont mis au nominatif ou à l'accusatif, comme exprimant la *louange* بِالْمَدْح, ou le *blâme* بِالدِّمْرِ, ou la *compassion* بِالتَّرْحِمِ. L'analyse, dans ces circonstances, exige qu'on suppose, si le nom est au nominatif, l'ellipse d'un sujet, comme هُوَ *il [est]*, et s'il est à l'accusatif, celle d'un verbe, comme أَغْنَى *je veux dire*. Je reviendrai sur ce sujet, quand je traiterai de la concordance du nom et de l'adjectif (2).

182. † On peut regarder comme une sorte de concordance d'attraction, l'emploi qui se fait souvent du génitif après l'adverbe négatif لَا, quoique la dépendance semblât requérir le nominatif ou l'accusatif; l'usage du génitif n'est alors déterminé que par un génitif précédent. Exemples :

(1) Voyez le commentaire de Zouzéni, dans l'édition de ce poème intitulée *Amrulkéisi Moallakah*, et donnée par M. Hengstenberg, et l'édition des *Sept Moallaka*, donnée à Calcutta, pag. 54. Zouzéni assure que cette anomalie est fréquente chez les écrivains arabes. J'observe que M. Hengstenberg a écrit mal-à-propos جُرْ au lieu de حَرْبٌ.

(2) Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 53.

مَا مِنْ دَابَّةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا طَائِرٍ يَطِيرُ بِجَنَاحَيْهِ إِلَّا أُمَمٌ أَمْثَالُكُمْ

Il n'y a ni bête sur la terre, ni oiseau volant à l'aide de ses deux ailes, qui ne soient autant de peuples semblables à vous.

Au lieu de طَائِرٍ, il eût été plus conforme à l'analogie de dire (۱). مِنْ طَائِرٍ ou طَائِرُ.

كَانَ مَطْمُوعًا فِيهِ غَيْرَ مَهِيْبٍ فِي النَّفُوسِ وَلَا مُطَّلِعٍ عَلَى حَقَائِقِ الْأُمُورِ

C'étoit un homme foible qui se laissoit facilement mener, qui n'inspiroit aucun respect aux gens, et qui ne voyoit point les choses sous leur vrai point de vue.

Il semble qu'on devoit dire وَلَا مُطَّلِعًا ; car cet adjectif doit être en concordance avec مَطْمُوعًا et غَيْرَ, et non avec مَهِيْبٍ. Il faut donc supposer qu'il y a pléonasma de لَا, ce qu'on peut aussi appliquer au premier exemple.

CHAPITRE VII.

Syntaxe du Sujet et de l'Attribut.

183. Il ne suffit pas que deux ou plusieurs mots soient agrégés ensemble pour qu'il en résulte un sens ; il faut qu'il y ait entre eux une relation de sujet et d'attribut, qu'un de ces mots, pour le moins, exprime la chose dont on parle et qui est le sujet du jugement que porte notre esprit, et qu'un autre mot ou même plusieurs expriment la qualité que l'on aperçoit dans cette chose, l'attribut sous lequel on l'envisage. C'est ce que les grammairiens arabes expriment en disant :

(۱) Bédhawî, sur ce passage de l'Alcoran (sur. 6, vers. 38), observe qu'il y a des lecteurs qui prononcent طَائِرُ au nominatif, comme concordant avec le cas virtuel الْحَلُّ de دَابَّةٍ مِنْ, qui tient la place de دَابَّةٍ.

الْكَلَامُ هُوَ اللَّفْظُ الدَّالُّ عَلَى مَعْنَى يَحْتَسُنُ السَّكُوتُ عَلَيْهِ

La phrase est une énonciation (de mots) indiquant un sens après lequel on peut fort bien se taire (1).

En vain diroit-on, *Dieu, anges, hommes ; les cieux et la terre ; les créatures de Dieu ; les animaux raisonnables ; Dieu lui-même ; mon frère Michel le grammairien* : toutes ces agrégations de mots ne produiroient point un sens ; elles n'offriroient à l'esprit que des idées isolées , mais ne contiendroient l'expression d'aucun jugement. Il en est tout autrement quand je dis, *Dieu est sage ; l'homme est fragile ; tout passe* ; parce que , dans ces exemples, les mots sont liés par la relation de sujet et d'attribut.

Cette *relation de sujet et d'attribut* est nommée par les Arabes *إِسْنَادٌ* action d'appuyer ; l'attribut, qui s'appuie en quelque sorte sur le sujet, s'appelle *مُسْتَدُّ* appuyé ; et le sujet, *مُسْتَدُّ إِلَيْهِ* ce sur quoi une chose est appuyée. La réunion du sujet et de l'attribut, lors même qu'un seul mot les renferme l'un et l'autre, forme ce que l'on appelle *جُمْلَةٌ* somme, et que nous nommons *proposition*. Ainsi *زَيْدٌ نَائِمٌ* Zéïd (est) dormant, *مَاتَ عَمْرُو* Amrou est mort, *وَقَعْتُ* je suis tombé, sont des propositions.

184. Les propositions que je viens de donner pour exemples, sont en même temps des *phrases*, ou ce que les Arabes appellent *كَلَامٌ* discours, parce qu'elles offrent un sens parfait. Il n'en seroit pas de même si je disois, *si Zéïd dort, si Amrou étoit mort, quiconque est tombé* ; le sens demeurerait incomplet, et il faudroit, pour le compléter, ajouter une autre proposition, et dire, par exemple : *si Zéïd dort, il oubliera son chagrin ; si Amrou étoit mort, on ne redouterait plus sa vengeance ; quiconque est tombé, a compassion de ceux auxquels il arrive un pareil malheur.*

185. La proposition *جُمْلَةٌ* peut être, ou nominale *إِسْمِيَّةٌ*, ou

(1) Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 155 et 225.

verbale **فِعْلِيَّةٌ**. Pour comprendre cette distinction, il faut faire attention que, dans la langue arabe, il n'est pas nécessaire d'employer le verbe, pour exprimer la relation du sujet et de l'attribut. On dit **دِيتُ اللّٰهُ غَفُورٌ** *Dieu indulgent*, **مَحْمُودٌ بَخِيلٌ** *Mahmoud avare*, pour *Dieu est indulgent, Mahmoud est avare*. Dans ce cas, la proposition est nominale. Si, au contraire, l'attribut est exprimé par un verbe et placé avant le sujet, comme dans ces exemples, **مَاتَ أَخِي** *mon frère est mort*, **جَاءَ رَفِيقُهُمْ** *leur camarade est venu*, la proposition est verbale.

186. Quelquefois le mot qui devoit proprement être considéré comme l'attribut, est sous-entendu, et l'on se contente d'exprimer un terme circonstanciel dépendant de cet attribut. On dit, par exemple, **يُوسُفُ فِي الْمَسْجِدِ** *Joseph dans la mosquée*; **أَنْتَ مِنَ الْكَاذِبِينَ** *toi du nombre des menteurs*; pour *Joseph est dans la mosquée; tu es du nombre des menteurs*. Les grammairiens nomment ces propositions **جُمْلَةٌ ظَرْفِيَّةٌ** *propositions circonstancielles locales* (1), quand elles expriment une circonstance de lieu, comme dans le premier exemple; et **جُمْلَةٌ جَارِيَّةٌ مِثْلُ الظَّرْفِيَّةِ** *propositions qui imitent la proposition circonstancielle locale*, quand la circonstance qui tient lieu d'attribut est autre qu'une circonstance de lieu, ainsi que dans le second exemple et dans ceux-ci **نَحْنُ لِلّٰهِ** *nous à Dieu, c'est-à-dire, nous appartenons à Dieu*; **أَجْرُنَا عَلَى اللَّهِ** *notre récompense sur Dieu, c'est-à-dire, notre récompense est à la charge de Dieu*.

(1) Le mot **ظَرْفٌ** signifie proprement *vase*, et l'on nomme ainsi les termes circonstanciels de temps et de lieu qui renferment la valeur de la préposition **فِي**, sans doute parce que le lieu et le temps de l'action sont considérés comme le *contenant*, et l'action comme le *contenu*. On distingue ces deux espèces de termes circonstanciels, en nommant ceux qui indiquent le lieu **ظَرْفٌ مَّكَانٍ** *vases de lieu*, et ceux qui indiquent le temps, **ظَرْفٌ زَمَانٍ** *vases de temps*.

187. Dans les propositions nominales, l'une des deux parties constitutives de la proposition se nomme *مُبْتَدَأٌ*, ce qui signifie proprement *le terme par lequel on commence*, et que nous pouvons appeler *l'inchoatif* : l'autre se nomme *خَبَرٌ*, c'est-à-dire, *l'énonciatif* ou *le prédicat*. C'est ordinairement (1) le sujet qui fait la fonction d'inchoatif, tandis que c'est l'attribut qui occupe la place d'énonciatif.

188. Dans les propositions verbales, les deux parties constitutives de la proposition sont le *verbe* *فِعْلٌ*, et l'*agent* *فَاعِلٌ*. Les Arabes ne considèrent le sujet comme *agent*, que quand il est précédé du verbe ; dans tout autre cas, le verbe est censé renfermer son *agent*, qui est un pronom.

189. Il faut encore distinguer les propositions en *simples* et *composées*. Les propositions simples sont celles dont nous avons parlé jusqu'ici, et qui ne renferment qu'un sujet et un attribut, ou, pour parler comme les grammairiens arabes, un inchoatif et un prédicat, si elles sont nominales, ou un verbe et son

(1) Je dis *ordinairement*, parce que, dans certains cas, les grammairiens arabes regardent comme *خَبَرٌ* ou *prédicat*, le véritable sujet de la proposition, et comme *مُبْتَدَأٌ* ou *inchoatif*, le mot qui exprime l'attribut.

En termes de logique, l'attribut s'appelle *الْمَحْمُولُ* *ce qui est porté*, et le sujet, *الْمَوْضُوعُ* *ce qui est posé*.

Ces mots techniques ont été employés métaphoriquement par Ebn-Arabschah, auteur de la Vie de Timour, dans une phrase que le traducteur, M. Manger, n'a point comprise (tom. II, pag. 988), et que voici :

فَلَا أَصْعَ الْخَمُولَ إِلَّا وَقَدْ حَمَلَ الْمَوْضُوعُ فَلَا أَذْكَرَ الْخَبَرَ إِلَّا وَقَدْ نَسِيَ
الْمُبْتَدَأُ

L'auteur avoit dit que son travail ne procédoit que lentement, et pour ainsi dire par soubresauts, et il ajoute : « Je ne plaçois l'*attribut* que quand le *sujet* » étoit déjà emporté, et je ne me souvenois de l'*énonciatif* que quand l'*inchoatif* » étoit déjà oublié. »

agent, si elles sont verbales. Les propositions circonstancielles sont aussi comprises dans le nombre des propositions simples. Toutes ces sortes de propositions ne cessent point d'être simples, quand l'une de leurs deux parties constitutives ou toutes les deux sont complexes. Ainsi ces propositions, *le fils d'Arab-schah (est) le plus éloquent des écrivains arabes ; le khalife Haroun, surnommé Raschid, fit mourir son vizir Djafar et toute sa famille ;* sont simples comme celles-ci : *Hariri (est) éloquent, Haroun tua Djafar.*

Les propositions composées sont : 1.° celles dont le sens n'est complet que par la réunion d'une autre proposition, telles que celles que nous avons données plus haut pour exemples : *si Zéïd dort, il oubliera son chagrin ; si Amrou étoit mort, on ne redouterait plus sa vengeance ;* 2.° celles dans lesquelles on trouve une proposition complète et une portion d'une autre proposition ; exemples : *زَيْدٌ غَلَامُهُ مَرِيضٌ Zéïd, son serviteur malade, c'est-à-dire, le serviteur de Zéïd est malade ; دَجَافَرُ مَاتَ غَلَامُهُ Djafar, son serviteur est mort, c'est-à-dire, le serviteur de Djafar est mort.* Le premier de ces exemples est composé d'un inchoatif ou sujet, *Zéïd*, et d'une proposition nominale complète, *غَلَامُهُ مَرِيضٌ son serviteur (est) malade*, qui fait ici la fonction de prédicat ou d'attribut. Dans le second, il y a un sujet ou inchoatif, *Djafar*, qui a pour prédicat la proposition verbale complète, *مَاتَ غَلَامُهُ son serviteur est mort*, formée d'un verbe et d'un agent (1). Il en est de même

(1) C'est ainsi que les Arabes analysent toutes les propositions où il se rencontre deux sujets distincts au nominatif, ou, selon l'expression de quelques grammairiens, un *nominatif absolu*. Voyez ci-devant, n.º 93, pag. 45 de cette seconde partie.

Les grammairiens arabes nomment ces propositions *جَمْلَةٌ ذَاتُ الْوَجْهَيْنِ* propositions à deux faces, c'est-à-dire, mixtes, parce qu'elles participent de la nature des propositions nominales, en ce qu'elles ont un nom pour inchoatif, et de celle des propositions verbales, par leur prédicat composé d'un verbe et de son agent.

de cet exemple, *اللَّهُ يُحِبُّ الْمُتَّقِينَ* Dieu aime les gens pieux. Le mot *اللَّهُ* Dieu, précédant le verbe, est considéré non comme agent du verbe *يُحِبُّ* aime, mais comme inchoatif ou sujet; son attribut est la proposition verbale complète *يُحِبُّ*, formée du verbe *aime*, et du pronom personnel de la troisième personne, *il*, qui existe virtuellement dans le verbe, et qui fait la fonction d'agent. Ainsi les deux mots *اللَّهُ يُحِبُّ* signifient *Dieu, il aime*, et forment une proposition composée.

Il faut se souvenir que les particules *مَا* et *أَنْ*, suivies d'un verbe, équivalent souvent à un nom d'action (n.°s 1184 et 1232, 1.^{re} part.), et peuvent dans ce cas servir de sujet ou d'attribut à une proposition. Exemple : *تَسَاءَنِي أَنْ مَاتَ أَخُوكَ* *il m'a fait peine QUE ton frère est mort*, c'est-à-dire, *la mort de ton frère m'a fait de la peine*.

190. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces dénominations, et sur les subdivisions des propositions nominales et verbales : ce que nous venons d'en dire est plus que suffisant pour l'intelligence des règles que nous avons à exposer ici, par rapport à la syntaxe du sujet et de l'attribut ; car nous n'adoptons point, dans cette partie de la grammaire, le système d'analyse des grammairiens arabes.

191. Si le sujet et l'attribut étoient toujours liés par le verbe abstrait, il n'y auroit aucune difficulté à les distinguer l'un de l'autre dans chaque proposition ; cela seroit d'autant plus facile que l'attribut seroit toujours à l'accusatif, comme nous l'avons dit précédemment (n.° 121). Mais le verbe abstrait n'est pas toujours exprimé, ou, si on l'aime mieux, il n'y a pas véritablement de verbe abstrait dans la langue arabe (n.° 164) : de là il résulte que, dans les propositions nominales (n.° 185), la relation de l'attribut au sujet doit être indiquée autrement.

Quand le verbe *كَانَ*, ou quelqu'un de ceux qui sont nommés *imparfaits* et qui font la fonction du verbe abstrait, sont expri-

més et lient le sujet avec l'attribut, le sujet s'appelle *إِسْمُ كَانَ* le nom du verbe *CANA*, et l'attribut *خَبَرُ كَانَ* le prédicat du verbe *CANA*.

Dans ce cas, comme nous l'avons dit précédemment, l'attribut, si c'est un mot déclinable, se met à l'accusatif. Si c'est une expression complexe, composée par l'usage de *أَنَّ* ou *مَا*, ainsi que je l'ai dit tout-à-l'heure, elle n'est que *virtuellement à l'accusatif* *مَنْصُوبٌ مَحَلًّا*. Exemple :

لَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَنْ لَا تَكْتُبُوهَا

Ce n'est pas pour vous une faute de ne pas l'écrire.

Cette proposition conjonctive *أَنْ لَا تَكْتُبُوهَا*, remplace *كَوْنَكُمْ عَدَمَ كِتَابَتِكُمْ إِيَّاهَا* ou *غَيْرَ كَاتِبِيهَا*.

192. Le nominatif est le cas propre du sujet et de l'attribut (n.^{os} 88 et 90); et c'est par ce cas qu'on exprime, dans les propositions nominales, l'idée de l'existence du sujet et de sa relation à l'attribut, idée qui, dans la plupart des langues, s'exprime par le verbe abstrait. Ainsi, dans ces mots *اللهُ كَرِيمٌ Dieu (est) libéral*, le sujet est *اللهُ Dieu*, et l'attribut *كَرِيمٌ libéral*; la relation du sujet à l'attribut est exprimée par le nominatif.

193. De cette manière d'exprimer la relation du sujet à l'attribut, il naît quelquefois une sorte d'obscurité, et l'on peut douter si deux mots qui sont au nominatif, et dont l'un est un nom et l'autre un adjectif, forment réellement une proposition complète, ou s'ils ne forment que le sujet complexe d'une proposition dont l'attribut doit être énoncé par d'autres mots. C'est ainsi que *Deus justus*, en latin, peut former une proposition, et signifier *Dieu (est) juste*, mais qu'il ne forme qu'un sujet complexe dans cette proposition : *Deus justus recte judicat [le Dieu juste juge équitablement]*.

Plusieurs circonstances contribuent cependant à rendre cette espèce d'obscurité extrêmement rare dans la langue arabe.

194. On distingue facilement le sujet de l'attribut, quand le sujet est un nom déterminé, et l'attribut un nom ou un adjectif indéterminé. La raison en est que, suivant la règle de concordance que l'on verra ci-après, quand l'adjectif ne fait avec le nom qu'une même partie de la proposition, il doit être déterminé ou indéterminé, comme le nom même auquel il se rapporte.

195. Le nom est déterminé, 1.^o par sa nature, comme les noms propres; 2.^o par l'article déterminatif *أَلْ*; 3.^o par un complément, soit que ce complément soit un nom au génitif, ou un pronom affixe (n.^o 928, 1.^{re} part.); mais, pour que le nom qui a un autre nom pour complément, soit déterminé, il faut que le complément soit lui-même déterminé, ou de sa nature, ou par l'article, ou enfin autrement (1). Les pronoms personnels sont déterminés par leur nature; enfin les articles démonstratifs le sont pareillement; et si les pronoms personnels ou les articles démonstratifs sont en concordance avec des noms, il faut que ces noms soient déterminés de quelque une des trois manières indiquées précédemment.

Ainsi, dans toutes les propositions suivantes, *يُوسُفُ مَرِيضٌ* [*Josephus ægrotus*], *أَبُو يُوسُفَ السُّلْطَانُ مَرِيضٌ* [*sultanus ægrotus*], *أَبِي مَرِيضٌ* [*pater meus ægrotus*], *مَرِيضٌ* [*pater Josephi ægrotus*], *هَذَا خَيْرٌ* [*hoc bonum*], *هُوَ مَرِيضٌ* [*ille ægrotus*], il n'y a point de doute que les mots *مَرِيضٌ* *malade* et *خَيْرٌ* *bon* ne forment les attributs, et qu'il ne faille traduire, *Joseph (est) malade*, *le sultan (est) malade*, *le père de Joseph (est) malade*, *mon père (est) malade*, *il (est) malade*, *cela (est) bon*; parce que *مَرِيضٌ* et *خَيْرٌ*, qui forment les attributs, sont indéterminés, et qu'au contraire toutes les expressions qui indiquent les sujets, sont déterminées.

(1) Nous expliquerons ceci plus en détail, en traitant de la syntaxe de l'article déterminatif.

196. Les grammairiens arabes établissent pour règle, qu'il est de la nature du sujet, ou plutôt de l'inchoatif, d'être déterminé; et de celle de l'attribut ou du prédicat, d'être indéterminé : mais cette règle est sujette à beaucoup d'exceptions.

197. Lorsque le sujet et l'attribut sont l'un et l'autre déterminés, on emploie souvent, pour les distinguer, et pour empêcher qu'on ne les confonde en une seule partie constitutive de la proposition, les pronoms personnels, que l'on place entre le sujet et l'attribut; alors toute équivoque est impossible. C'est ce qu'on voit dans les exemples suivans : *الله هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ* Dieu, *LUI*, le vivant et l'existant par lui-même; *أُولَئِكَ هُمْ وَقُودُ النَّارِ* ceux-là, *EUX*, l'aliment du feu; *الْغِنَى هُوَ الْقَنُوعُ* la richesse, *ELLE*, la disposition à se contenter de ce que l'on possède; *ذَلِكَ الرَّجُلُ هُوَ أَنَا* cet homme, *LUI*, moi; *أَنَا هُوَ الرَّبُّ إِلَهَكَ* moi, *LUI*, le seigneur ton Dieu; *مَنْ هُوَ أَنَا* qui *LUI*, moi! que l'on doit traduire ainsi : *Dieu est le vivant et l'existant par lui-même; ceux-là seront l'aliment du feu; la richesse est la disposition à se contenter de ce que l'on possède; cet homme-là, c'est moi; je suis le Seigneur ton Dieu; qui suis-je moi* (1)! Dans ces propositions, les pronoms personnels remplacent le verbe abstrait, et distinguent le sujet de l'attribut; mais, outre cela, ils donnent à l'expression une sorte d'énergie ou d'emphase qui ne peut être rendue en français, dans les propositions énonciatives, que par ces tournures : *c'est Dieu qui est le vivant &c.; ce sont ceux-là qui seront l'aliment du feu; c'est la disposition à se contenter de ce que l'on possède, qui est la richesse; c'est moi qui suis cet homme-là; c'est moi qui suis le Seigneur ton Dieu.*

Les Arabes nomment, dans ce cas, le pronom *صَمِيرُ الْفَصْلِ*

(1) Le dernier exemple est tiré de la Vie de Timour, tom. II, pag. 892. La proposition ici étant interrogative, il y a déplacement des termes; le sujet est *أَنَا*, et l'attribut *مَنْ*.

pronom de séparation; d'autres le nomment عِمَادُ *soutien, pilier*, parce qu'il empêche que le mot qui le suit ne perde la qualité d'attribut, de même que, dans une maison, le pilier empêche le toit de tomber (1).

198. Remarquons, en passant, que, lors même que le sujet est un pronom personnel de la première ou de la seconde personne, on emploie toujours celui de la troisième personne pour *pronom de séparation*, c'est-à-dire, pour séparer le sujet de l'attribut, comme on le voit dans les derniers exemples, et dans ceux-ci : أَنَا هُوَ الطَّرِيقُ وَالْحَقُّ وَالْحَيَاةُ : *je suis la voie, la vérité et la vie*; أَنَا هُوَ نُورُ الْعَالَمِ : *je suis la lumière du monde*.

199. Toute équivoque est encore levée, quand le sujet est mis à l'accusatif, à cause qu'il est précédé de quelqu'une des particules indéclinables إِنَّ, أَنَّ, &c. (n.º 125); car ces particules n'influent pas sur l'attribut, qui demeure au nominatif. II

(1) Voyez le مُعَرَّبُ الْأِظْهَارِ, pag. 154, et la Grammaire d'Ebn-Farhât (man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1295 A, fol. 94 recto). Suivant ce dernier grammairien, on ne doit pas considérer, dans ce cas-là, les pronoms personnels comme des pronoms; il les appelle حَرْفُ فَصْلٍ *particules de séparation*.

Je crois utile de consigner ici une observation de Bêidhawi sur ce passage de l'Alcoran (sur. 40, vers. 22) : كَانُوا هُمْ أَشَدَّ مِنْهُمْ قُوَّةً : *Ils étoient, eux, plus forts que ceux-ci*. Bêidhawi observe que le *pronom de séparation*, qui ne se place d'ordinaire qu'entre deux mots déterminés, a été mis ici entre un mot déterminé, qui est le pronom renfermé dans كَانُوا, et un mot indéterminé أَشَدَّ, à raison de ce que la forme comparative, suivie de مِنْ, a cela de semblable à un mot déterminé, qu'elle ne peut pas recevoir l'article ال. Voici ses termes :

وَأَتَمَّا جِيءَ بِالْفَصْلِ وَحَقُّهُ أَنْ يَقَعَ بَيْنَ مَعْرِفَتَيْنِ لِمُضَارَعَةِ أَفْعَلٍ مِنَ الْمَعْرِفَةِ فِي آمْنِنَايَ دُخُولِ اللَّامِ عَلَيْهِ

Je crois que cela seroit susceptible d'une meilleure analyse; mais l'observation de Bêidhawi n'en est pas moins de quelque importance.

arrive souvent, dans ce cas, que l'on met devant l'attribut l'adverbe affirmatif *لَ*, ou un pronom personnel (1). Exemples :

إِنَّ اللَّهَ ثَالِثُ ثَلَاثَةٍ

Certes, Dieu est le troisième entre trois personnes (2).

إِنَّ اللَّهَ لَذُو فَضْلٍ عَلَى النَّاسِ

Car Dieu est assurément plein de bonté pour les hommes.

إِنَّ اللَّهَ لَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ

Car Dieu est assurément le fort et le sage.

إِنَّكَ أَنْتَ الْوَهَّابُ

C'est toi qui es le libéral.

إِنَّا نَحْنُ نَرِثُ الْأَرْضَ

Ce sera nous qui hériterons de la possession de la terre.

إِنِّي أَنَا رَبُّكَ

Car c'est moi qui suis ton seigneur.

Dans ce cas, si le sujet est un pronom personnel, on emploie les affixes qui servent d'accusatif; et alors, si l'on met un pronom personnel entre le sujet et l'attribut, on prend celui de la même personne à laquelle appartient l'affixe. On ne dit pas *إِنِّي هُوَ رَبُّكَ*, ni *إِنَّكَ هُوَ الْوَهَّابُ*, comme dans le cas dont nous avons parlé précédemment (n.º 198); mais on dit *إِنَّكَ أَنْتَ الْوَهَّابُ* et *إِنِّي أَنَا رَبُّكَ*.

200. Il n'y a que deux cas où l'on pourroit éprouver quel-

(1) Dans ce cas, le sujet n'est plus *inchoatif* مُبْتَدَأٌ : on le nomme *إِسْمٌ إِنَّ* nom de la particule *إِنَّ*; car il est de l'essence de l'inchoatif de n'être point régi, du moins par un *antécédent sensible* عَامِلٌ لَفْظِيٌّ.

(2) Voyez Alcoran, sur. 5, vers. 77, édition de Hinckelmann.

que difficulté à distinguer le sujet de l'attribut. Cela pourroit avoir lieu, ou parce que l'un et l'autre seroient complexes et indéterminés, ou parce que l'un et l'autre seroient déterminés, sans qu'il y eût aucun signe sensible qui les séparât l'un de l'autre.

201. Le premier cas n'a jamais lieu, suivant les grammairiens arabes, qui veulent que le sujet ne puisse être indéterminé que dans les circonstances suivantes : 1.^o quand la proposition est *circonstantielle locale* ظَرْفِيَّةٌ (n.^o 186), et que le terme circonstantiel local, considéré comme attribut, précède le sujet; exemple : *هَلْ فِي الْمَسْجِدِ حِمَارٌ* *il y a un âne dans la mosquée*; 2.^o quand le sujet est précédé d'une particule d'interrogation, *هَلْ إِنْسَانٌ فِي الدَّارِ* *a-t-il un homme dans la maison!* 3.^o quand il est précédé d'un adverbe négatif, *مَا أَحَدٌ فِي الدَّارِ* *il n'y a personne dans la maison*; 4.^o quand le sujet est un diminutif (1); 5.^o quand il est précédé de l'adverbe d'affirmation *لَ*; 6.^o quand c'est un nom d'une signification générale, comme *كُلُّ*; 7.^o quand la proposition exprime un vœu, comme *سَلَامٌ عَلَيْكُمْ* *salut sur vous!* 8.^o quand c'est un mot qui renferme l'équivalent de la conjonction *si* (n.^{os} 404, 1.^{re} part., et 66, 2.^e part.), comme *مَنْ* *quiconque*, *مَا* *quoi que ce soit que*. Dans la plupart de ces circonstances, et dans quelques autres que j'ometts, il n'y a lieu à aucune équivoque (2).

(1) La raison pour laquelle le *diminutif* peut former le sujet, quoiqu'il soit indéterminé, c'est sans doute qu'il est envisagé comme une expression complexe, renfermant l'idée d'un nom et celle de l'adjectif *صَغِيرٌ* *petit*. Par une suite de cela, il y a un commencement de détermination.

(2) Ebn-Farhât dit que le sujet peut être encore indéterminé, quand il est joint à un adjectif, ou que c'est un adjectif verbal suivi d'un complément, comme *ضَارِبٌ زَيْدًا*, ou enfin un nom qui a pour complément un autre nom indéterminé, comme *يَبْرُسُ* ou *حِمَارُ بَسْتَانِيٍّ* *un âne d'un jardinier*. (Voyez man. ar. de la bibl. du Roi, n.^o 1295 A, fol. 91 recto.) Dans ces deux derniers cas, il y

Si l'on trouve quelques exemples qui semblent contraires à ceci, il faut les expliquer au moyen d'une ellipse (1).

a réellement une sorte de détermination incomplète, comme je le dirai ailleurs.

Quoique, suivant les grammairiens arabes, il soit de la nature du sujet d'être déterminé, et de celle de l'attribut d'être indéterminé, le contraire se rencontre quelquefois. Djewhari, par exemple, au mot رَأْس, dit qu'il y a en Syrie un village nommé بَيْتُ رَأْس, où l'on vendoit des vins célèbres, et il cite ce vers de Hasan :

كَأَنَّ سَيِّئَةً مِنْ بَيْتِ رَأْسٍ يَكُونُ مِزَاجُهَا عَسَلٌ وَمَاءٌ

On diroit du vin de Bêit-ras, que le miel et l'eau sont le mélange dont il est formé.

Et il ajoute « que le poète a mis مِزَاجَ à l'accusatif, comme attribut de كَأَنَّ, » en sorte que le nom ou sujet de ce verbe est indéterminé, et son attribut » déterminé; ce qui, dit-il, est permis, parce qu'il s'agit ici d'un nom d'espèce » ou appellatif: mais, ajoute-t-il, si l'attribut étoit un nom déterminé pur, cela » seroit mauvais.

وَأِنَّمَا نَصَبَ مِزَاجُهَا عَلَى أَنَّهُ خَبْرُ كَأَنَّ فَجَعَلَ الْإِسْمَ نَكِرَةً وَالْخَبْرَ مَعْرِفَةً وَأِنَّمَا جَازَ ذَلِكَ مِنْ حَيْثُ كَأَنَّ إِسْمَ جَنْسٍ وَلَوْ كَأَنَّ الْخَبْرَ مَعْرِفَةً فَخَصَّةً لَقَبَحَ

Au surplus, on peut remarquer que le poète auroit pu dire, si la rime ne s'y fût opposée, يَكُونُ مِزَاجُهَا عَسَلًا وَمَاءً que le mélange dont il est formé est du miel et de l'eau; et alors la construction seroit rentrée dans la règle commune.

J'expliquerai ailleurs ce qu'on entend par *détermination pure* ou *parfaite*.

(1) En voici un exemple (Alcoran, sur. 12, vers. 18): Jacob voyant la chemise de Joseph teinte de sang, que ses autres enfans lui présentoient comme une preuve que son fils chéri avoit été dévoré par les bêtes, leur répond: بَلْ سَوَّلَتْ لَكُمْ أَنْفُسُكُمْ أَمْرًا vos ames vous ont suggéré quelque chose (de criminel); et il ajoute, قَصَبْرٌ جَمِيلٌ; ce qu'il semble que l'on devroit traduire, ainsi user de patience est convenable. Mais Bédhawî dit que le sens est فَأَمْرِي صَبْرٌ جَمِيلٌ, c'est-à-dire, mon affaire ou mon devoir est une patience parfaite, ou bien قَصَبْرٌ جَمِيلٌ أَجْمَلُ c'est-à-dire, une patience parfaite est plus à propos. Djélal-eddin adopte la première

202. Si le sujet est indéterminé, mais complexe, il n'y a lieu à aucune équivoque, comme on le voit dans ces exemples :

قَوْلٌ مَعْرُوفٌ وَمَغْفِرَةٌ خَيْرٌ مِنْ صَدَقَةٍ يَتْبَعُهَا أَذَى

Des paroles obligeantes et de l'indulgence (sont) préférables à une aumône suivie de mauvais procédés.

أَمَةٌ مُؤْمِنَةٌ خَيْرٌ مِنْ مُشْرِكَةٍ وَلَوْ أَعْجَبَتْكُمْ

Une servante vraie croyante (est) meilleure qu'une servante polythéiste, quand même celle-ci vous parôitroit plus belle.

203. Le second cas est assez fréquent; mais il est rare qu'il en résulte une véritable difficulté.

Il n'y en a aucune quand le sujet est complexe, comme dans les exemples suivans :

مَثَلُ الَّذِينَ يُنْفِقُونَ أَمْوَالَهُمْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ كَمَثَلِ حَبَّةٍ أَنْبَتَتْ سَبْعَ سَنَابِلَ

de ces deux analyses, et dit : وَهُوَ خَيْرٌ مُبْتَدَأٌ فَحَذُوفٍ وَهُوَ أَمْرِي : c'est-à-dire que *أَمْرِي* est le sujet sous-entendu, et *صَبْرٌ جَمِيلٌ* l'attribut.

Il en est de même de cet autre passage (sur. 61, vers. 13) : وَأُخْرَى تُحِبُّونَهَا : نَصْرٌ مِنَ اللَّهِ وَفَتْحٌ قَرِيبٌ et une autre chose qui vous fera plaisir, une assistance de la part de Dieu, et une victoire prochaine. Suivant Bédhawî, si l'on suppose le sens fini avant *نَصْرٌ*, il y a un sujet sous-entendu, qui peut être *هِيَ* et se rapporte à *أُخْرَى*; ou bien l'on peut considérer *أُخْرَى* comme un nominatif qui est le sujet dont *نَصْرٌ* &c. est l'attribut.

Dans tous les exemples pareils, il faut avoir recours à une ellipse pour ramener l'expression à l'analogie grammaticale. Si, par exemple, on trouve *كُلٌّ فَإِنَّ*, il faut faire attention que le mot *كُلٌّ* universalité, suppose toujours après lui un complément; que, par conséquent, il y a ellipse du complément *النَّاسِ*, ou de tout autre que l'ensemble du discours pourroit exiger, et que le sens est, *la totalité des hommes périt*, c'est-à-dire, *tous les hommes sont mortels*.

Les exemples de sujets indéterminés ne sont pas rares dans les poètes, mais il n'en résulte d'ordinaire aucune obscurité dans le sens.

La ressemblance de ceux qui dépensent leurs richesses pour la cause de Dieu, (est) comme la ressemblance d'un grain qui a produit sept épis ; c'est-à-dire, ceux qui dépensent leurs biens pour la cause de Dieu, sont semblables à un grain qui a produit sept épis.

الدِّينُ عِنْدَ اللَّهِ الْإِسْلَامُ

La religion aux yeux de Dieu (est) l'islamisme.

Dans ces exemples de propositions nominales (n.º 185), l'absence du verbe abstrait ne peut faire aucune difficulté, parce que le sujet, étant complexe, est suffisamment distingué de l'attribut.

Il n'en est pas de même de certaines propositions nominales dont le sujet est incomplexe ; le sens de ces propositions peut être équivoque. Ainsi مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ peut signifier *Mahomet (est) l'apôtre de Dieu*, ou *Mahomet, l'apôtre de Dieu* ; عَلِيٌّ وَلِيُّ اللَّهِ peut signifier *Ali est l'ami de Dieu*, ou *Ali, l'ami de Dieu*. La raison en est qu'ici le sujet et l'attribut sont déterminés : le sujet, par la qualité même de nom propre ; l'attribut, parce que c'est un nom appellatif suivi d'un complément déterminé (n.º 195). Mais il est évident que, pour traduire *Mahomet l'apôtre de Dieu*, *Ali le lieutenant de Dieu*, il faudroit que ces mots fussent suivis de quelques autres mots que l'on pût regarder comme l'attribut du sujet et le complément de la proposition : s'ils sont isolés, comme dans les exemples donnés, ou suivis d'une série de mots qui constituent une nouvelle proposition, il est certain qu'ils forment alors à eux seuls une proposition complète, et que, par conséquent, on doit y trouver un sujet distinct et un attribut distinct (1).

(1) Cette réflexion suffit pour déterminer le sens de ces propositions : هَذَا شَيْخًا عَلِيٌّ celui-ci, qui est avancé en âge, est mon mari (Alcoran, sur. 11, vers. 75) ; وَهُوَ شَيْخٌ est à l'accusatif, comme terme circonstanciel (n.º 147), pour

204. Il arrive quelquefois que l'un des deux termes d'une proposition est formé d'une proposition complète, tout-à-fait indépendante grammaticalement de l'autre terme, comme cela seroit, par exemple, en français, si l'on disoit : « *Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut* », est le sublime porté au plus haut degré. Dans ce cas, le sujet ou l'attribut étant une proposition toute entière, ne peut être assujetti à aucune influence grammaticale sensible, et les grammairiens arabes disent qu'il *est au nominatif virtuellement* مَرْفُوعٌ مَحَلًّا. Il en est de même quand le sujet ou l'attribut sont formés par les particules أَنْ ou مَا faisant fonction de nom d'action (n.º 189).

205. Ce que je viens d'observer relativement au sujet et à l'attribut, s'applique aussi aux complémens objectifs des verbes et à d'autres parties du discours, et j'aurai occasion d'y revenir plus d'une fois.

et il est vieux ; وَاللَّهُ الْمُسْتَعَانُ عَلَى مَا تَصِفُونَ Dieu (est) celui dont il faut implorer l'assistance contre ce que vous racontez (Alcoran, sur. 12, vers. 18).

Dans le premier exemple, suivant le commentateur Bêidhawi, هَذَا est le sujet, بَعْلِي l'attribut, et شَيْخًا un terme circonstantiel d'état qui modifie le sujet هَذَا. Il remarque que quelques-uns lisent شَيْخٌ, et « alors, dit-il, ce mot est » l'attribut d'un sujet sous-entendu هُوَ, ou bien un second attribut du sujet هَذَا ; » ou bien شَيْخٌ est l'attribut, et les deux mots بَعْلِي et هَذَا forment ensemble » le sujet, بَعْلِي est un *permutatif* de هَذَا. »

وَهَذَا بَعْلِي شَيْخًا نَصَبَهُ عَلَى الْحَالِ وَالْعَامِلِ فِيهَا مَعْنَى آيَمِ الْإِشَارَةِ وَقُرِئَ بِالرَّفْعِ عَلَى أَنَّهُ خَبَرٌ مَحْذُوفٍ أَيْ هُوَ شَيْخٌ أَوْ خَبَرٌ بَعْدَ خَبَرٍ أَوْ هُوَ الْخَبَرُ وَبَعْلِي بَدَلٌ

On verra plus loin ce qu'il faut entendre par *permutatif* بَدَلٌ.

CHAPITRE VIII.

Des Complémens en général.

206. Quoique nous ayons déjà parlé plusieurs fois des complémens, il ne sera pas inutile de traiter ici ce sujet dans toute son étendue, et d'indiquer en détail les différentes sortes de complémens, et les noms que leur donnent les grammairiens arabes : cela facilitera l'intelligence de ce que nous avons à dire concernant la syntaxe des diverses sortes de complémens, et leur influence sur les mots qui leur servent d'antécédens.

207. Les principales parties du discours sont les noms, les verbes et les adjectifs. Les noms servent ordinairement de sujet, les adjectifs d'attribut; les verbes lient le sujet avec l'attribut, et souvent ils renferment l'idée du verbe et celle de l'attribut. Les noms peuvent être modifiés, expliqués, restreints ou déterminés par des adjectifs, des appositifs, ou des propositions conjonctives; ce qui n'a rien de commun avec ce que nous entendons par *complémens*, et ne donne lieu qu'à des rapports d'identité, et, par conséquent, à des règles de concordance. Les complémens servent bien aussi à modifier, déterminer, expliquer ou restreindre la signification des noms, des adjectifs, des verbes, souvent même celle de la proposition toute entière : mais les rapports qu'ils expriment ne sont point des rapports d'identité; ce sont des *rapports de relation*, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Si je dis, *le juste David, roi d'Israël et prophète, aussi grand par sa pénitence que par ses vertus*, les mots *juste, David, roi, prophète, grand*, expriment tous des idées différentes, mais qui ne sont que des manières diverses d'envisager un même sujet, qui est *David*: ce sont des rapports d'identité. Au contraire, les mots *Israël, vertus, pénitence*, expriment des idées d'objets

réels ou intellectuels qui sont hors de *David*, et qui n'ont avec *David* que des rapports de relation : ce sont des complémens.

208. Les complémens ont des relations plus ou moins étroites, plus ou moins nécessaires, avec leurs antécédens; et à raison de cela, je les ai distingués en complémens *objectifs*, *modificatifs* et *circonstantiels* (n.º 24) : à raison de leur expression, ils sont complexes ou incomplexes (n.º 25). Mais, sans revenir sur ces distinctions, que nous avons exposées ailleurs, entrons dans quelques détails sur la manière dont les Arabes envisagent ce sujet, et sur les noms qu'ils donnent aux diverses sortes de complémens.

209. Les complémens des verbes sont tous désignés sous le nom de مَفْعُولٌ, c'est-à-dire, *patient* ou *qui reçoit l'impression de l'action*. Mais cette dénomination se subdivise en مَفْعُولٌ صَرِيحٌ *patient pur* ou *parfait*, et مَفْعُولٌ غَيْرُ صَرِيحٍ *patient qui n'est pas pur* ou *patient imparfait*. La première classe comprend les complémens qui sont gouvernés à l'accusatif immédiatement par le verbe; la seconde, ceux que le verbe ne gouverne que médiatement, avec le secours d'une préposition. Ces derniers sont donc formés d'une *préposition*, جَرٌّ ou جَارٌ, et du nom qu'elle régit جَرُّورٌ : aussi les appelle-t-on جَارٌ وَجَرُّورٌ.

210. Les complémens des noms, que l'on peut regarder comme des complémens modificatifs ou circonstantiels, ont le génitif pour cas caractéristique, ainsi que nous l'avons dit (n.º 98). Le rapport qui est entre les deux noms dont l'un fait la fonction d'antécédent et l'autre celle de conséquent ou complément, se nomme إِصَافَةٌ *annexion*; l'antécédent s'appelle مُضَافٌ *annexé*, et le conséquent مُضَافٌ إِلَيْهِ *qui reçoit une annexe*.

211. Les complémens modificatifs, qui expriment une circonstance du sujet ou de l'attribut, ou même de la proposition

entière, se nomment *حَالُ* état, circonstance d'état : l'accusatif est leur cas caractéristique (n.º 147).

212. Les complémens spécifiques, qui expriment la nature de la chose nombrée, mesurée ou pesée (n.º 136), ou qui déterminent l'objet spécial d'une qualité vague (n.º 156), comme *agréable À LIRE*, *désagréable PAR SA VOIX*, &c. ont aussi l'accusatif pour cas caractéristique. L'espèce de rapport à laquelle ils appartiennent, se nomme *تَمَيِّزُ* spécification; l'antécédent se nomme *مَمَيَّزُ* spécifié, et le conséquent ou complément *مَمَيِّزُ بِهِ* spécifique.

213. Revenons maintenant aux complémens des verbes, complémens qui, comme nous l'avons dit, sont appelés *مَفْعُولُ* *patients*, ou *مَفْعُولُ صَرِيحُ* *patients parfaits*. Ils se partagent en cinq subdivisions :

1.º *مَفْعُولُ مُطْلَقُ* *patient absolu*, ou *مَصْدَرُ* *principe*, c'est-à-dire, *nom d'action du verbe*. C'est le nom verbal (n.º 619, 1.º part.) joint au verbe lui-même, comme *ضَرَبْتُ ضَرْبًا* j'ai frappé en frappant, ou à un verbe d'une signification analogue, comme *جَلَسَ قُعُودًا* il s'est assis en s'asseyant. Dans ces deux cas, le nom verbal est employé pour donner de l'énergie *لِلتَّأْكِيدِ*. On comprend sous cette classe de complémens des verbes, le *nom d'unité* (n.º 674, 1.º part.), le *nom spécifique* (n.º 679, 1.º part.), et le *nom d'action modifié par un adjectif*. Exemples :

ضَرَبْتُهُ ضَرْبَةً وَضَرَبَنِي ضَرْبَتَيْنِ

Je l'ai frappé d'un coup, et il m'a frappé de deux coups.

ضَرَبْتُهُ ضَرْبَةً وَضَرَبَنِي طِعْنَةً

Je l'ai frappé en le frappant, et il m'a frappé en me perçant.

ضَرَبْتُهُ ضَرْبًا مُوجِعًا

Je l'ai frappé d'un coup douloureux.

Dans le premier exemple, le nom verbal est employé comme

nom d'unité *لِلتَّعْدَادِ* pour la numération ; dans le second, comme nom spécifique *لِلتَّمْيِيزِ* pour spécifier ; enfin dans le troisième, comme simple nom d'action *لِلتَّنَوُّعِ* avec désignation de l'espèce.

2.° *مَفْعُولٌ بِهِ*, ou simplement *مَفْعُولٌ* patient ; c'est l'objet de l'action, le véritable complément objectif du verbe. Exemple : *ز'ai tué Amrou*. Si le verbe a plusieurs complémens objectifs, on les distingue en *premier* et *second patient* *مَفْعُولٌ أَوَّلٌ* et *مَفْعُولٌ ثَانٍ*. Exemple : *ز'ai fait manger à Othman du pain empoisonné*. Certains verbes peuvent même en avoir jusqu'à trois, suivant la manière de parler des grammairiens arabes (n.° 149). Exemple : *يَرِي النَّاسَ أَعْمَالَهُمْ سَيِّئَةً* il fera voir aux hommes (que) leurs œuvres (sont) mauvaises.

3.° *مَفْعُولٌ فِيهِ* patient dans lequel, c'est-à-dire, complément qui exprime le lieu ou le temps de l'action ; on le nomme aussi *طَرَفُ الْمَكَانِ* le vase du lieu, et *طَرَفُ الزَّمَانِ* le vase du temps, c'est-à-dire, terme circonstantiel de lieu ou de temps (n.°s 142 et 144).

4.° *مَفْعُولٌ مِنْ أَجْلِهِ* ou *مَفْعُولٌ لَهُ* patient à cause duquel, c'est-à-dire, terme circonstantiel exprimant le motif de l'action (n.° 157). Exemple : *خَرَجْتُ إِلَى مَلَأَقَاتِهِ إِكْرَامًا لَهُ* je suis sorti au-devant de lui, pour lui faire honneur.

5.° *مَفْعُولٌ مَعَهُ* patient avec lequel, c'est-à-dire, terme circonstantiel exprimant la personne ou la chose qui a pris part à l'action. Ce complément exige l'emploi de la conjonction *وَ* signifiant *مَعَ* avec, et gouvernant l'accusatif (n.° 132). Exemple : *مَا صَنَعْتَ وَزَيْدًا* qu'as-tu fait avec Zéïd!

214. Par la manière dont nous avons envisagé tous les complémens circonstantiels comme des formes adverbiales (n.°s 139 et suiv.), il ne nous reste à considérer ici, avec quelque détail, que le *مَفْعُولٌ بِهِ* ou véritable complément objectif du verbe, soit

immédiat et sans préposition, soit médiat et par l'intermédiaire d'une préposition. Nous parlerons ensuite du complément des noms, ou du rapport nommé إِضَافَةٌ *annexion*; et enfin de ce qui concerne les complémens des noms d'action et des adjectifs verbaux.

CHAPITRE IX.

Des Complémens objectifs tant immédiats que médiats des Verbes, et des changemens que ces complémens éprouvent quand les verbes passent à la voix objective.

215. NOUS avons distingué les verbes, à raison de leur relation avec leurs complémens, en *transitifs* et *intransitifs* (n.º 251, 1.^{re} part.), et nous avons appelé *verbes transitifs* tous ceux qui, étant susceptibles d'avoir des complémens, les prennent immédiatement, c'est-à-dire, sans l'intervention d'aucune préposition.

Nous avons observé aussi (n.º 252, 1.^{re} part.) qu'il y a des verbes doublement transitifs, c'est-à-dire, qui, pouvant recevoir deux complémens, les prennent tous deux immédiatement.

Les complémens objectifs des verbes sont réunis par les grammairiens arabes sous la dénomination commune de فَضْلَةٌ et au pluriel فَضْلَاتٌ, comme qui diroit *choses superflues et qui sont en dehors du nécessaire*. Ils en exceptent cependant les complémens des verbes dits *verbes de cœur* et autres du même genre, tels que ظَنَّنَ, حَسِبَ &c. et avec raison, puisque ces verbes ont réellement pour complémens des propositions complètes, et que, laissés seuls et sans complémens, ils ne donneroient aucun sens. Je pense que les Arabes ont appelé ces parties de la proposition فَضْلَةٌ, parce qu'elles sont effectivement comme surabon-

dantes à la constitution de la proposition, qui consiste essentiellement dans la réunion d'un sujet et d'un attribut (1).

216. Le complément d'un verbe transitif, et les deux complémens d'un verbe doublement transitif, sont toujours à l'accusatif (n.^{os} 119 et 120). Quand le complément objectif d'un verbe transitif est placé par inversion avant le verbe, on indique alors le plus souvent le rapport par la préposition **لِ**. Exemple : **كُنْتُمْ لِلرُّبُوبَا تَعْبُرُونَ** *si vous interprétez cette vision* (2).

217. On pourroit, comme je l'ai dit ailleurs (n.^o 165), considérer tous les complémens des verbes transitifs comme des complémens circonstantiels, exprimés sous une forme elliptique ou adverbiale; et l'observation que je viens de faire sur ce qui a lieu dans le cas d'inversion, fortifie singulièrement cette manière de voir. Mais quoique cette idée me paroisse simplifier la théorie de l'usage des cas, pour ne me pas éloigner de la manière ordinaire d'envisager cette partie de la syntaxe, je considérerai ces complémens comme des complémens objectifs,

(1) A l'occasion de ce vers de l'*Alfyya*, d'Ebn-Malec :

وَحَذَفَ فَضْلَةً أَجْزَأَ لَمْ يَضُرَّ كَحَذَفِ مَا سَبَقَ جَوَابًا أَوْ حَصَرَ

Un commentateur observe « qu'il doit être permis de supprimer le complément objectif d'un verbe, pourvu que cela ne nuise point à la clarté du discours; dans le cas contraire, on ne doit pas le supprimer. Par exemple, on ne peut pas le supprimer en répondant à une question qui a pour objet ce complément, comme si l'on vous avoit demandé : *Qui avez-vous frappé ?* On ne le peut pas non plus, quand on restreint l'action du sujet à un certain objet, en disant, par exemple : *Je n'ai frappé que Zéïd.* »

(Voyez le manuscrit ar. de Saint-Germain-des-Prés, n.^o 465, fol. 67 verso, 96 verso, &c.)

(2) Cet exemple est tiré de l'Alcoran (sur. 12, vers. 43), et Bédhawi remarque, à cette occasion, que la préposition **لِ** est ici pour fortifier l'influence de l'antécédent **لِلنَّبَوَةِ الْعَامِلِ**; « car quand le verbe, ajoute-t-il, est mis après son complément, sa force est moindre, et on le fortifie au moyen de **لِ**, comme cela se fait pour le nom d'agent. »

placés sous l'influence directe du verbe, influence qui est indiquée par l'accusatif.

218. Il n'y a que l'usage et les dictionnaires qui puissent apprendre quels sont, entre les verbes, ceux qui gouvernent immédiatement leur complément, et ceux qui le gouvernent médiatement au moyen d'une préposition. Le même verbe peut être transitif dans une acception, et intransitif dans une autre. Le même verbe intransitif peut aussi se lier à ses complémens par diverses prépositions, et varier sa signification à raison de ces différentes manières d'exprimer la nature du rapport qui est entre le verbe et le complément. Ainsi *خَرَجَ مِنْ* signifie *sortir de*, *خَرَجَ عَلَى* *se révolter contre*..., *خَرَجَ عَنْ* *être hors de*..., *n'être pas susceptible de*..., *خَرَجَ إِلَى* *partir pour aller à*... De même, *دَخَلَ إِلَى* signifie *entrer dans un lieu, ou chez une personne*; *دَخَلَ عَلَى* *surprendre quelqu'un en entrant dans l'endroit où il est*: le verbe *نَظَرَ* transitif, c'est-à-dire régissant immédiatement son complément, signifie *voir*; intransitif, avec *إِلَى*, il signifie *regarder*; avec *فِي*, *examiner, lire*; avec *لِ*, *pourvoir aux besoins de quelqu'un, s'occuper de ses intérêts*: le verbe *أَشَارَ* avec *بِ*, signifie *ordonner une chose*; avec *إِلَى*, il veut dire *montrer quelqu'un*; avec *عَلَى*, *donner un avertissement ou un ordre à quelqu'un*. Des détails sur cet objet n'appartiennent point à la grammaire.

219. J'ai dit que, quand les verbes prennent leurs complémens par le moyen d'une préposition, leur signification varie suivant la préposition qui sert de lien entre le verbe et son complément; j'ajoute qu'il n'y a que l'usage et les dictionnaires qui puissent apprendre quelles prépositions peuvent exprimer les rapports qui sont entre un verbe et ses complémens, et quelle influence diverses prépositions exercent sur la signification d'un même verbe. Je crois néanmoins devoir faire ici sur ce sujet important quelques observations générales.

1.° Il arrive souvent qu'un verbe qui, dans son sens propre, est transitif et gouverne son complément à l'accusatif, étant employé dans un sens métaphorique, devient intransitif. Il en est ainsi des verbes أَشَادَ *élever un édifice* et جَذَبَ *tirer*, qui, appliqués à un sens figuré, gouvernent leur complément par le moyen de la préposition بِ. On dit donc أَشَادَ بِذِكْرِهِ *il a élevé sa renommée*, جَذَبَ بِضَبْعِهِ *il l'a aidé à s'agrandir*, à la lettre, *il l'a tiré par son bras*.

De même وَضَعَ *mettre, poser, déposer*, est un verbe transitif; mais quand on le prend dans le sens de *rabaisser le mérite de quelqu'un*, on le construit avec la préposition مِنْ et l'on dit وَضَعَ مِنْهُ. Le verbe أَخَذَ, comme transitif, veut dire *prendre*; construit avec la préposition بِ, il signifie *commencer à, se mettre à faire*; avec la préposition مِنْ, *fatiguer, affoiblir, diminuer*.

Par un procédé semblable, بَايَعَ, comme transitif, signifie *prêter serment de fidélité* à quelqu'un, et comme intransitif, بَايَعَ لَهُ, *lui faire présenter serment de fidélité*.

2.° Il y a des verbes qui semblent transitifs dans certains cas et intransitifs dans d'autres, comme بَعَثَ. Si l'on veut dire *envoyer un messenger*, il est transitif, et l'on dit بَعَثَ رَسُولًا; mais s'il s'agit d'*envoyer une lettre*, le même verbe est intransitif, et il faut dire بَعَثَ بِكِتَابٍ. Si l'on y fait bien attention, on reconnoîtra que dans le fait ce verbe suppose toujours deux complémens, qu'on n'envoie un messenger que pour porter ou dire quelque chose, et que l'envoi d'une lettre ou de toute autre chose exige toujours qu'on fasse usage d'un porteur. Ainsi, quoique l'on n'énonce souvent que l'un des deux complémens, le verbe est toujours transitif par rapport à la personne, et intransitif par rapport à la chose, tout comme le verbe أَرْسَلَ.

3.° Il y a un grand nombre de verbes qui, selon qu'ils adoptent

pour complémens des prépositions différentes, semblent exprimer des idées absolument opposées, comme *إِلَى* *se diriger vers un lieu*, *عَنْ* *s'écarter d'un lieu*, *بِهِ* *être occupé de quelque chose*, *شُغِلَ عَنْهُ* *être distrait de quelque chose*. C'est que ce sont ici des idées corrélatives; on ne peut se diriger vers un lieu sans s'écarter d'un autre, s'occuper d'une chose sans distraire son esprit de toute autre chose. Ainsi, dans ce cas-ci comme dans le précédent, lorsqu'on n'énonce qu'un seul complément, il y en a nécessairement deux, et le sens du verbe n'est réellement complété que quand on les énonce tous deux, en disant, par exemple : *شَغِلْتُ بِحُبِّ اللَّهِ عَنْ كُلِّ مَا سِوَاهُ* *l'amour de Dieu m'A OCCUPÉ, et m'A DISTRAIT DE tout ce qui n'est pas lui*.

4.° Une autre observation plus délicate et d'une application très-fréquente, c'est que les verbes, en s'unissant à leurs complémens par une préposition qui ne convient pas à leur signification propre et naturelle, assument en eux-mêmes la valeur d'un autre verbe au sens duquel s'applique la préposition, et dont on fait l'ellipse. Ainsi *قَامَ* *se tenir debout, se lever*, étant joint à *إِلَى*, signifie *se lever et aller vers quelqu'un* : *قَامَ إِلَيْهِ* est donc synonyme de *قَامَ وَتَقَدَّمَ إِلَيْهِ*. De même *تَقَدَّمَ إِلَى* veut dire *s'avancer vers quelqu'un*; uni à la préposition *بِ*, *تَقَدَّمَ* signifie *s'avancer vers quelqu'un et lui donner ordre de faire quelque chose*. Exemple :

تَقَدَّمَ إِلَيْهِمْ بِأَنْ يَقْعُدُوا فِي الْكَمِينِ

Il leur ordonna de se tenir en embuscade.

C'est la même chose que si l'on eût dit : *تَقَدَّمَ إِلَيْهِمْ وَأَمَرَهُمْ بِأَنْ يَقْعُدُوا فِي الْكَمِينِ*. Ajoutons encore un exemple.

Le verbe *رَضِيَ بِ* veut dire *être content d'une chose*; si l'on ajoute la préposition *عَنْ* avec un second complément, le sens est *être content d'une chose, en sorte qu'on ne se soucie pas d'une autre*. Exemple :

أَرْضَيْتُمْ بِالْحَيَاةِ الدُّنْيَا عَنِ الْآخِرَةِ

Êtes-vous contents de la vie présente, en sorte que vous n'ayez point de desir de la vie future.

Cela revient donc à l'expression complète *أَرْضَيْتُمْ بِالْحَيَاةِ الدُّنْيَا مَالًا، رَغِبَ وَأَغْنَتْكُمْ عَنِ الْآخِرَةِ*. Il en est de même des verbes et d'une multitude d'autres. Cette observation jette un grand jour sur le style des Arabes.

5.° Une autre observation qui est d'une grande importance, c'est que les verbes qui ont entre eux une analogie de signification, ont d'ordinaire une même manière de s'unir à leurs compléments. Ainsi, *كَشَفَ* découvrir ou plutôt ôter le voile, prend, par le moyen de la préposition *عَنْ*, le complément indiquant la chose qu'on met à découvert. Par suite de cela, tous les verbes qui renferment l'idée de *mettre au jour* ou de *faire paroître* ce qui étoit ignoré ou caché, comme *سَأَلَ* interroger, adoptent la même construction : on dit donc *عَنْيَ إِنْ سَأَلْتَ عَنِّي* si tu demandes des nouvelles de moi.

Autre exemple : *أَمَرَ* commander régit deux compléments, le premier immédiatement, c'est la personne à laquelle l'ordre est donné; le second par le moyen de la préposition *بِ*, c'est la chose ordonnée : on dira donc : *أَمَرَ السُّلْطَانُ زَيْدًا بِضَرْبِ عَمْرُو* le sultan commanda à Zéïd de battre Amrou. On peut au verbe *أَمَرَ* commander substituer *أَشَارَ* faire signe avec le doigt, *تَقَدَّمَ إِلَى* s'avancer vers, verbes qui, pris métaphoriquement, signifient ordonner : alors la personne à laquelle l'ordre est donné deviendra le régime des prépositions *عَلَى* ou *إِلَى*; mais ce sera toujours la préposition *بِ* qui unira au verbe le complément qui indique la chose ordonnée : on dira *تَقَدَّمَ إِلَى زَيْدٍ بِضَرْبِهِ* et *أَشَارَ عَلَى زَيْدٍ بِضَرْبِهِ*.

6.° Certains verbes qui, d'après leur signification, semblent devoir être intransitifs, deviennent transitifs dans l'usage : tels sont *دَخَلَ* entrer, *آتَى* et *جَاءَ* venir, *قَرِبَ* et *دَنَا* être proche, s'approcher; on les emploie tantôt avec une préposition, tantôt sans pré-

position, et il est naturel de supposer que leur usage fréquent dans le discours a amené l'ellipse de la préposition.

7.^o Les verbes neutres qui en conséquence de leur signification n'ont pas de complément direct, et qui expriment l'idée d'un mouvement, comme *قَامَ* *se lever* et *se tenir debout*, *نَهَضَ* *se soulever*, *se dresser*, *جَاءَ* et *أَتَى* *venir*, *ذَهَبَ* *s'en aller*, en prenant un complément par le moyen de la préposition *بِ*, deviennent relatifs (n.^o 250, 1.^{re} part.), et signifient *faire lever*, *mettre debout* ou *sur pied*, *dresser*, *amener*, *emmener*.

8.^o Il n'est pas rare que des verbes intransitifs de leur nature deviennent transitifs, comme *عَلِمَ* *savoir* et *خَبِرَ* *connoître* : ces verbes ayant la forme neutre *فَعِلَ*, étoient vraisemblablement dans l'origine intransitifs et gouvernoient leur complément au moyen de la préposition *بِ*; mais, dans l'usage actuel, ils sont employés indifféremment comme transitifs ou intransitifs. D'autres verbes transitifs par rapport à l'un de leurs compléments, et intransitifs à l'égard de l'autre, deviennent quelquefois doublement transitifs. C'est ainsi qu'un poète a dit : *أَمَرْتُكَ الْخَيْرَ*, au lieu de *أَمَرْتُكَ بِالْخَيْرِ* *je t'ai commandé le bien*.

9.^o Enfin il n'est pas rare que des verbes qui, de leur nature, exigeoient un complément direct, soient employés, dans certaines significations, comme s'ils étoient neutres. Il y a lieu de penser que cela tient à une ellipse consacrée par l'usage à l'égard de certains verbes qui revenoient souvent dans le discours. Cette observation me paroît devoir s'appliquer à un très-grand nombre de verbes de la quatrième forme (n.^o 277, 1.^{re} part.). Pour donner ici des exemples de l'application de cette observation, je citerai les verbes *تَنَاقَى* et *أَبَى*, qu'on emploie dans le sens de *se défendre*, *se refuser à la soumission*, mais dont le sens propre est *refuser une chose* et *la rejeter*; *كَسَرَ*, qui signifie *briser*, *rompre*, et qui se prend, en parlant d'un oiseau, pour *tomber* et *s'abattre*;

رَدَّ , qui signifie *rendre, rapporter*, et qui se prend dans le sens d'*être utile, être profitable*. Ces sortes de transmutations d'un verbe actif et transitif en un verbe neutre, ne tiennent qu'à l'ellipse des complémens (1).

Je me borne à ces observations générales : la pratique, encore mieux que les exemples, en fera connoître l'importance, en en multipliant les applications.

220. Il est convenable de considérer maintenant ce qui arrive aux verbes transitifs et à leurs complémens, quand ces verbes passent de la voix subjective à la voix objective.

Lorsqu'un verbe transitif est employé à la voix subjective d'une manière relative, il y a nécessairement un sujet indiqué implicitement ou explicitement, un verbe et un complément objectif, comme dans ces propositions, قَتَلَ السُّلْطَانُ وَزِيرَهُ *le sultan tua son vizir*; قَتَلَ أَخَاهُ *il tua son frère*. Dans la première, le sujet est exprimé explicitement; dans la seconde, il se trouve implicitement dans le verbe.

Si ce verbe passe à la voix objective, le sujet disparaîtra, et le complément objectif prendra sa place. On dira : قُتِلَ وَزِيرُ السُّلْطَانِ ou قُتِلَ الْوَزِيرُ *le vizir ou le vizir du sultan fut tué*; قُتِلَ أَخُو السُّلْطَانِ *le frère du sultan fut tué*. Dans ce cas, le sujet du verbe ne se nomme plus فَاعِلٌ *agent*, il s'appelle النَّائِبُ عَنِ الْفَاعِلِ *ce qui tient lieu de l'agent*.

221. Tel est, comme je l'ai dit ailleurs (2), le principal usage de la voix objective : c'est de pouvoir exprimer une action en ne la considérant que par rapport à celui qui en reçoit l'impression, et faisant abstraction de l'agent. Si l'on veut ne pas faire

(1) Voyez, à ce sujet, mon *Comment. sur les Séances de Hariri*, séance XXXVII.^e, pag. 418.

(2) Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 212 et suiv.

abstraction totale de l'agent, mais seulement fixer principalement l'attention sur la personne ou la chose qui est l'objet de l'action et qui en reçoit l'impression, on peut ajouter le sujet ou agent sous la forme d'un terme circonstantiel, au moyen d'une préposition, et dire *le vizir fut tué PAR LE SULTAN* : mais ce genre de construction est rare en arabe.

222. Le verbe transitif, en passant à la voix objective, n'a plus, comme on voit, de complément objectif. Il n'en est pas de même des verbes doublement transitifs. Ceux-ci conservent le second de leurs complémens sous la forme de complément, tandis que le premier devient le sujet de la proposition.

Ainsi l'on dit, à la voix subjective, سَقَى السُّلْطَانُ وَزِيرَهُ مَاءً مَسْمُومًا *le sultan donna à boire à son vizir de l'eau empoisonnée* (à la lettre, *abreuva son vizir d'eau empoisonnée*) ; et à la voix objective, سَقَى الْوَزِيرُ مَاءً مَسْمُومًا *le vizir reçut pour boisson une eau empoisonnée* (à la lettre, *fut abreuvé d'une eau empoisonnée*) :

On dira de même, à la voix subjective, أَعْطَى زَيْدٌ عَمْرًا ثَوْبًا مُفَخَّرًا *Zéïd a gratifié Amrou d'un habit magnifique* ; أَتَى مُوسَى قَوْمَهُ كِتَابًا *Moïse a apporté un livre à son peuple*. A la voix objective, on dira, أَعْطِيَ عَمْرٌو ثَوْبًا مُفَخَّرًا *Amrou a été gratifié d'un habit magnifique* ; أَوْتِيَ قَوْمُ مُوسَى كِتَابًا *le peuple de Moïse a reçu un livre* (1).

223. Cette construction s'explique tout naturellement, en considérant le second complément comme un terme circonstantiel, exprimé sous une forme elliptique ou adverbiale ; mais si l'on veut le considérer comme un second complément immé-

(1) On pourroit trouver une construction semblable dans ce vers de Virgile :

Et mutata suos requiêrunt flumina cursus.

Mais cette manière de s'exprimer est plutôt un hellénisme. La construction dont il s'agit est la même que celle-ci : *Ab illo edocti sumus musicam.*

diat du verbe, il faut, pour développer le sens contenu dans ces propositions tant actives que passives et se rendre raison du double complément de ces verbes, observer qu'ils renferment l'équivalent de deux propositions, l'une principale et l'autre subordonnée, qui ont chacune leur sujet et leur attribut. Dans chacune de ces propositions, le verbe est relatif, c'est à-dire qu'il a un complément objectif, mais de telle manière que le complément objectif du premier verbe est aussi le sujet du second. Dans l'expression arabe, un seul verbe, réunissant les attributs des deux sujets, gouverne immédiatement les deux compléments; et il est superflu d'exprimer séparément le sujet de la seconde proposition, parce qu'il n'est autre que le complément du premier verbe : ainsi أَطْعَمْتُ أَبْنَكَ لَحْمًا est l'équivalent de cette phrase : *J'ai été mettant TON FILS en cet état, que TON FILS a été mangeant de la viande*, c'est-à-dire, *j'ai fait que ton fils a mangé de la viande*. Le sujet de la première proposition est *je*, l'attribut est *mettant*, le complément objectif du verbe est *ton fils* : *ton fils* est aussi le sujet de la seconde proposition, *mangeant* est l'attribut de cette seconde proposition, *de la viande* est le complément objectif du verbe *manger*. Or le verbe أَطْعَمْتُ renfermant l'idée des deux attributs *mettant* et *mangeant*, c'est pour cela qu'il gouverne immédiatement les deux compléments.

224. Le verbe transitif, en passant à la voix objective, cesse, comme nous l'avons dit, d'avoir un complément; il cesse donc, en quelque sorte, d'être transitif.

Mais si le verbe est doublement transitif, il conserve, en passant à la voix objective, un de ses deux compléments, et, par conséquent, il devient simplement transitif. Pour en sentir la raison, reprenons l'exemple que nous avons apporté ci-dessus, et nous verrons que des deux verbes dont le sens est renfermé dans le verbe doublement transitif, il n'y en a réellement qu'un qui passe à la voix objective. أَطْعَمْتُ أَبْنَكَ لَحْمًا

est l'équivalent de *j'ai été mettant ton fils en cet état, que ton fils a été mangeant de la viande*; أَطْعَمَ أَبْنُكَ لَحْمًا est l'équivalent de *ton fils a été mis en cet état, qu'il a mangé de la viande*. Par le développement de cette expression, on voit que *ton fils*, qui, dans la première proposition, étoit le complément objectif du verbe *mettre*, en devient le sujet : mais *de la viande*, complément objectif du verbe *manger* dans la première proposition, ne change pas de nature par le changement de voix; il demeure complément objectif du verbe *manger*, et voilà pourquoi en arabe il reste à l'accusatif.

225. Il est bon de faire ici une observation particulière sur le verbe أَتَى, et, à la voix objective, أُوتِيَ, qui revient fréquemment dans l'Alcoran, comme dans cette phrase : الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ *ceux qui ont reçu le livre*. Le verbe أَتَى *venir* est un de ces verbes qui, comme je l'ai dit précédemment (n.º 219), intransitifs dans l'origine, sont devenus transitifs par l'usage. Ainsi, au lieu de se joindre par la préposition إِلَى au complément qui indique le lieu où l'on vient ou la personne qu'on va trouver, il régit immédiatement le nom de ce lieu ou de cette personne à l'accusatif. On dit donc : أَتَانِي أَخُوكَ *ton frère est venu (chez) moi*. Ce même verbe, à la quatrième forme, doit signifier *faire venir, apporter*; et par cette raison, il reçoit deux compléments objectifs, celui qui exprime la chose apportée, et celui qui exprime la personne ou le lieu qui est le terme de l'action, et il gouverne ces deux compléments à l'accusatif. Mais si le verbe أَتَى à la quatrième forme ne signifioit que *faire venir*, il auroit toujours pour premier complément la *chose qui vient*, et pour second complément la *personne ou le lieu* qui est le terme de l'action, et, par conséquent, en passant à la voix objective, la chose apportée deviendrait le sujet du verbe, tandis que la personne ou le lieu qui est le terme de l'action, resteroit comme complément à l'accusatif. Or c'est précisément le contraire qui a lieu;

et si l'on dit à l'actif : *آتَىٰ اللَّهُ بَنِي إِسْرَآئِيلَ كِتَابًا* Dieu a apporté aux enfans d'Israël un livre, on dira au passif , *أُوتُوا بَنُو إِسْرَآئِيلَ كِتَابًا*.

Pour avoir une solution générale applicable à toutes les circonstances où la quatrième forme du verbe *آتَىٰ* se trouve, soit à la voix subjective avec deux accusatifs, soit à la voix objective avec un seul, il faut avoir égard à la génération successive des différentes significations que ce verbe a reçues. *Faire venir*, c'est-à-peu-près la même chose qu'*amener*, *apporter*; *apporter quelque chose à quelqu'un*, c'est *faire qu'il prenne* ou *qu'il reçoive cette chose*. Appliquons ce développement aux exemples que nous venons de donner. Sous la forme active, le sens sera , *Dieu A MIS les enfans d'Israël en cet état qu'ils ONT REÇU un livre*; et sous la forme passive , *les enfans d'Israël ONT ÉTÉ MIS en cet état qu'ils ONT REÇU un livre*.

En employant la locution passive, le complément objectif du premier verbe doit en devenir le sujet, et le sujet doit se changer en complément. La proposition subordonnée ne doit éprouver aucun changement, et, par conséquent, le verbe *recevoir* doit conserver son sujet et son complément. C'est ce qui arrive ici; et voilà pourquoi *كِتَابًا* est à l'accusatif dans la phrase passive, comme dans la phrase active. Autre exemple :

مَا أُوتِيَ مُوسَىٰ وَعِيسَىٰ وَمَا أُوتِيَ النَّبِيُّونَ مِنْ رَبِّهِمْ

Ce que Moïse et Jésus ont reçu, ce que les prophètes ont reçu de la part de leur Seigneur (1).

(1) Si l'on s'en tenoit à la signification *faire venir*, qui est la signification primitive de cette quatrième forme, on ne pourroit pas rendre raison des phrases dans lesquelles ce verbe est employé à la voix objective. Effectivement, si l'on dit, à la première forme, *liber venit eos* pour *[ad] eos*, on doit dire, à la quatrième forme, *Deus fecit librum venire* ou *ita ut veniret ad eos*; et par conséquent, à la voix objective de cette même forme, *liber factus est à Deo ita ut veniret [ad] eos*. Or on voit que si c'étoit là le développement de la phrase passive, ce ne seroit

226. J'ai dit précédemment (n.° 149) qu'il y a des verbes qui ont pour complément un sujet et un attribut, tous deux à l'accusatif, et dont la réunion forme une proposition complémentaire, comme *ظَنَنْتُ زَيْدًا عَاقِلًا* j'ai cru que Zéïd étoit sage, *أَخَذُوا الدِّينَ لَعِبًا* ils ont pris la religion pour jouet (1). Si ces verbes passent à la voix objective, l'attribut de la proposition complémentaire demeure à l'accusatif. Cela ne doit faire aucune difficulté, en considérant, ainsi que je l'ai fait, cet attribut comme un terme circonstantiel (n.° 149).

227. Parmi ces verbes, il y en a qui sont doublement transitifs. Quand ceux-ci passent à la voix objective, ils conservent

pas *liber*, mais *eos*, qui seroit le complément objectif du verbe *venire* de la proposition subordonnée; que *liber*, qui, dans la proposition active, seroit le complément objectif du verbe *fecit* de la proposition principale, deviendrait, dans la proposition passive, le sujet du même verbe, et que, par conséquent, il seroit mis au nominatif; en sorte que la proposition passive devoit être *أُوْنِيَهُمْ كِتَابٌ* *factus est liber venire (ad) eos*.

Ce n'est pas gratuitement que je suppose que *آتَى*, signifiant *donner quelque chose à quelqu'un*, équivaut à *faire que quelqu'un reçoive ou prenne quelque chose*; cela est si vrai, que *أَعْطَى*, qui est le verbe propre pour signifier *donner*, est la quatrième forme de *عَطَى*, qui signifie *prendre avec la main, recevoir*. Ainsi la signification propre de *أَعْطَى* est *faire prendre, faire recevoir*. Il est même vraisemblable que *آتَى*, dans le sens de *donner*, doit son origine au mot *أَعْطَى* mal prononcé: car, parmi les nations mêmes auxquelles la langue arabe est naturelle, il y a beaucoup de gens qui confondent la prononciation du *aïn* avec celle de l'*élif*.

(1) Il peut arriver que, dans ces propositions complémentaires, l'attribut soit exprimé par un verbe à un temps personnel, comme dans cet exemple tiré de l'Alcoran, sur. 8, vers. 61 :

وَلَا تَحْسَبَنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا سَبَقُوا

Et ne t' imagine pas que ceux qui ont été incrédules, ont échappé (à la vengeance divine).

Dans cet exemple, *سَبَقُوا* est pour *سَابِقِينَ*.

un complément complexe formé d'un sujet et d'un attribut, ou plutôt un complément immédiat et un terme circonstanciel elliptique, qui est une véritable proposition adverbiale (n.° 151).

Exemple : *يُرِيهِمُ اللَّهُ أَعْمَالَهُمْ خَبِيثَةً* Dieu leur montrera leurs œuvres mauvaises, pour *يُرِيهِمُ اللَّهُ أَعْمَالَهُمْ أَنَّهَا خَبِيثَةٌ* Dieu leur fera voir leurs œuvres, qu'elles sont mauvaises. Il est clair que *أَعْمَالَهُمْ* leurs œuvres constitue une partie de la proposition, distincte de *خَبِيثَةً* mauvaises, puisque, si ces deux mots formoient une seule partie de la proposition, il faudroit dire *أَعْمَالَهُمُ الْخَبِيثَةُ*; car *أَعْمَالٌ* étant déterminé par le complément *هُمْ*, il seroit nécessaire que l'adjectif le fût par l'article *الْ*, comme on le verra plus tard. Supposons que cette proposition passe à la voix objective : on dira *يُرَوْنَ أَعْمَالَهُمْ خَبِيثَةً* on leur fera voir (à la lettre, ils seront faits voir) que leurs œuvres sont mauvaises.

228. Ce n'est pas seulement le véritable complément objectif ou *مَفْعُولٌ بِهِ* (n.° 213) des verbes transitifs à la voix subjective, qui peut devenir le sujet des mêmes verbes quand ces verbes passent à la voix objective. Il y a quelques complémens ou termes circonstanciels qui peuvent devenir sujets de la proposition, lorsqu'on lui donne la forme passive.

229. Un de ces complémens est le nom d'action du verbe lui-même, nommé *مَصْدَرٌ* et *مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ* (n.° 213); car, au lieu que l'on dit, à la voix subjective, *ضَرَبَ ضَرْبًا* il a frappé en frappant ou par un coup, *سَارَ سَيْرًا* il a marché en marchant ou par une marche, on peut dire, à la voix objective, *ضُرِبَ ضَرْبٌ* un coup a été frappé, *سِيرَ سَيْرٌ* une marche a été marchée.

230. Un autre complément que l'on peut employer de la même manière, est celui qui indique l'action par une circonstance de temps ou de lieu qui en est inséparable; c'est le *مَفْعُولٌ فِيهِ*, nommé aussi *طَرَفُ الْمَكَانِ وَالزَّمَانِ* (n.° 213). Ainsi ;

comme l'on dit, sous la forme active, سَارَ شَهْرًا وَيَوْمًا *il marcha un mois et un jour*, سَارَ أُمِّيَالًا ثَلَاثَةً *il marcha trois milles*, on peut dire aussi, sous la forme passive, سِيرَ شَهْرٌ وَيَوْمٌ *un mois et un jour furent marchés*, سِيرَ أُمِّيَالٌ ثَلَاثَةٌ *trois milles furent marchés* (1).

On peut considérer dans ce cas le terme circonstantiel de temps ou de lieu comme remplaçant le nom d'action dont on a fait ellipse; en sorte que, tant sous la forme active que sous la forme passive, *un mois et un jour* est pour *une marche d'un mois et d'un jour*, et *trois milles* pour *une marche de trois milles*.

231. Enfin il y a une troisième manière d'employer les verbes à la voix objective, c'est de ne leur donner aucun sujet déterminé; alors ils se construisent avec leurs compléments, absolument de la même manière qu'à la voix subjective. Cette sorte de construction n'a lieu que par rapport aux compléments médiats des verbes, compléments dont le rapport est indiqué par une préposition. On peut comparer cet usage de la voix objective à celui de la même voix chez les Latins, quand elle est employée de la manière vulgairement, quoique improprement, appelée *impersonnelle*, comme *itum est*, *ventum est*, *conclamatur*. Comme donc on dit, à la voix subjective, اِخْتَجَّ إِلَى دِينَارٍ *il a eu besoin d'argent*, خَرَجَ مِنَ الْمَدِينَةِ *il sortit de la ville*, غَضِبَ عَلَى زَيْدٍ *il entra en colère contre Zeïd*, أَمَرَ بِقَتْلِهِ *il donna ordre de le tuer*, قَالَ *il dit cela*, أَخْبَرَهُ بِمَا جَرَى *il lui rendit compte de ce qui étoit arrivé*, on dira de même, à la voix objective, غَضِبَ عَلَى زَيْدٍ, خَرَجَ مِنَ الْمَدِينَةِ, أُخْبِيحَ إِلَى دِينَارٍ,

(1) C'est ainsi que Cicéron (*Orat. pro Archia poeta*) a dit: *Hunc video mihi principem et ad suscipiendam et ad INGREDIENDAM rationem horum studiorum exstis-*
tisse. Quintilien, parlant d'un semblable usage de la voix passive, en latin, dit: *Est etiam quidam tertius modus, ut urbs habitatur; unde et campus curritur, mare navigatur.* (*Institut. orator. lib. 1, 5.*)

أُخْبِرَ بِمَا جَرَى, قِيلَ, أَمْرٌ بِقَتْلِهِ : ce qu'on ne pourra rendre en français que par le sujet indéterminé *on*, avec la voix subjective ; ou par la voix objective, en donnant au verbe un sujet déterminé. Ainsi il faudra dire : *on eut besoin d'argent*, ou *l'argent devint nécessaire* ; *on sortit de la ville*, ou *la ville fut évacuée* ; *on entra en colère* ou *la colère s'alluma contre Zéïd* ; *on donna l'ordre* ou *l'ordre fut donné de le tuer* ; *on dit*, ou *il fut dit* ; *on rendit compte*, ou *le compte fut rendu de ce qui étoit arrivé* (1).

232. Tous les complémens médiats des verbes intransitifs, ou de ceux qui, étant transitifs par rapport à un de leurs complémens, sont intransitifs par rapport aux autres (n.º 225, 1.^{re} part), se construisent avec la voix objective de même qu'avec la voix subjective. Ainsi, comme l'on dit, à la voix subjective,

أَمَرْتُ زَيْدًا بِقَتْلِ عَمْرٍو

J'ordonnai à Zéïd de tuer Amrou ;

سَارَ بِزَيْدٍ مِنْ بَغْدَادَ إِلَى الْمَدِينَةِ

Il conduisit Zéïd de Bagdad à Médine ;

لَمْ يَقْدِرِ السُّلْطَانُ عَلَى أَخْذِهِ

Le sultan ne put le prendre ;

جَاءَ عَمْرُ النَّبِيِّ بِنَاسٍ مِنَ الْعَرَبِ

Omar amena au prophète quelques hommes d'entre les Arabes ;
on dit de même, en employant la voix objective :

(1) *Jam* (dit Quintilien) *Itur in antiquam sylvam, nonne propriae cujusdam rationis est ! nam quod initium ejus inveneris ! cui simile Fletur. Accipimus aliter ut,*

Panditur interea domus omnipotentis Olympi ;

aliter ut,

.....Totis

Usque adeo turbatur agris.

Institut. orator. lib. 1, 5.

أَمَرَ زَيْدٌ بِقَتْلِ عَمْرٍو

Zéïd reçut l'ordre de tuer Amrou ;

سَبَرَ بِزَيْدٍ مِنْ بَغْدَادَ إِلَى الْمَدِينَةِ.

Zéïd fut conduit de Bagdad à Médine ;

لَمْ يُقَدَّرْ عَلَى أَخْذِهِ

Il fut impossible de le prendre ;

جَاءَ النَّبِيُّ بِنَاسٍ مِنَ الْعَرَبِ

On amena au prophète quelques hommes d'entre les Arabes (1).

233. Il arrive quelquefois que le complément objectif d'un verbe, au lieu d'être un mot déclinable, est une proposition conjonctive, formée par les particules *أَنَّ* ou *مَا* faisant fonction de nom d'action. Exemples :

إِنْ كَانَ الَّذِي عَلَيْهِ الْحَقُّ سَفِيهًا أَوْ ضَعِيفًا أَوْ لَا يَسْتَطِيعُ أَنْ يُمِلَّ هُوَ فَلْيُذِلِّ وَلِيَّهُ

Si celui dont c'est le devoir (de dicter les dernières volontés), est imbécille ou malade, ou ne peut pas dicter (à la lettre, qu'il dicte), alors que celui qui le suit (dans l'ordre de la parenté), dicte.

234. Le complément d'un verbe peut aussi être une proposition toute entière, indépendante grammaticalement de tout antécédent. Exemples :

وَتَرَكْنَا عَلَيْهِ فِي الْآخِرِينَ سَلَامٌ عَلَى نُوحٍ

(1) C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran (sur. 7, vers. 5) : فَلَنَسْأَلَنَّ الَّذِينَ أُرْسِلَ إِلَيْهِمْ وَلَنَسْأَلَنَّ الْمُرْسَلِينَ certes, nous demanderons compte à ceux vers lesquels on a envoyé; et, certes, nous demanderons compte pareillement à ceux qui ont été envoyés. أُرْسِلَ إِلَيْهِمْ [*missum fuit ad eos*], est une construction pareille à celle de la voix subjective أَرْسَلْنَا إِلَيْهِمْ [*misimus ad eos*].

Nous avons laissé reposer sur lui, parmi les générations les plus reculées, (ce vœu qu'on a coutume de faire quand on prononce son nom) : Paix sur Noë !

هَلْ تَرَى تَبَّتْ تُحَاذِي قِيلَ يَا أَرْضُ أَبْلَعِي

Penses-tu donc que (ce passage de l'Alcoran) : Que deviennent percluses (les deux mains d'Abou-Lahab) ! puisse soutenir la comparaison avec (cet autre passage) : Il fut dit alors : ô Terre, engloutis (les eaux du déluge).

Dans ce dernier exemple, les verbes تَبَّتْ et تُحَاذِي sont tous deux virtuellement à l'accusatif, comme formant les deux complémens de رَأَى *juger* (n.º 120); et قِيلَ, avec tout ce qui suit, est virtuellement au même cas, comme complément objectif du verbe تُحَاذِي, tandis que يَا أَرْضُ أَبْلَعِي est virtuellement au nominatif, comme sujet du verbe قِيلَ (1).

CHAPITRE X.

Syntaxe des Complémens des Noms.

235. Les rapports qui ont lieu entre les noms, et que les Arabes nomment إِصَافَةٌ *annexion*, influent sur la forme extérieure des noms qui sont les antécédens et les conséquens ou complémens de ces rapports, et sur leur signification.

236. Leur influence sur la forme extérieure consiste dans les effets suivans : 1.º L'antécédent ou الْمُبْتَدَأُ perd son *tenwin* ou voyelle nasale; car les voyelles nasales ne pouvant jamais

(1) Cet exemple est tiré de la Vie de Timour, par Ahmed, fils d'Arabschah, tom. II, pag. 992. On y a lu mal à propos تَحَارَى ou تَجَادَى.

Nous disons de même en français : *Le qu'en dira-t-on gouverne la plupart des hommes; Il ne faut pas craindre le qu'en dira-t-on; Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras; Vivre à bouche que veux-tu !*

avoir place qu'à la fin des mots, et les deux mots qui sont en annexion étant censés n'en plus faire qu'un seul, le premier doit nécessairement perdre sa voyelle nasale. Au duel, et au pluriel régulier masculin, l'annexion fait perdre à l'antécédent la syllabe finale **ن** ou **نَ**. Je renvoie, à cet égard, à ce que j'ai dit ailleurs (n.^{os} 738 et 739, 1.^{re} part.). Si le complément est un pronom affixe, cela donne lieu à quelques autres changemens dans les inflexions de l'antécédent, comme je l'ai exposé en son lieu (n.^{os} 806 et 807, 1.^{re} part.).

2.^o Si l'antécédent est de la seconde déclinaison, il se décline en ce cas comme les noms de la première (n.^o 738, 1.^{re} part.).

3.^o Le *conséquent* **إِلَيْهِ الْمَصَافُ** doit être mis au génitif (n.^o 98).

237. L'influence de ce même rapport sur le sens consiste en ce que l'antécédent qui étoit *indéterminé* **نَكْرَةً**, devient *déterminé* **مَعْرُفَةً**; d'où il suit qu'il ne doit point avoir d'article déterminatif. Mais ceci exige quelques distinctions; car le rapport d'annexion ne produit pas toujours cet effet sur l'antécédent, qui, dans certains cas, reste indéterminé.

238. Pour connoître quelle règle on doit suivre à cet égard, il faut savoir que l'on distingue deux sortes d'annexion, nommées, l'une, *annexion pure* ou *parfaite* **إِصَافَةٌ مُحَضَّةٌ**, et *annexion logique* **إِصَافَةٌ مَعْنَوِيَّةٌ**; l'autre, *annexion imparfaite* **إِصَافَةٌ غَيْرُ مُحَضَّةٍ**, et *annexion purement grammaticale* **إِصَافَةٌ لَفْظِيَّةٌ**.

239. L'annexion parfaite exprime, ou un rapport de *propriété* **لِلْإِخْتِصَاصِ**, dont la préposition **لِ** à pourroit être l'exposant, et dans lequel le conséquent est absolument différent de l'antécédent, comme celui-ci, **غَلَامٌ زَيْدٍ** *l'esclave de Zéïd*; ou un rapport du *genre à l'espèce* **لِلْجِنْسِ**, dont la préposition **مِنْ** *de* pourroit être l'exposant, et dans lequel l'antécédent est une partie du conséquent, comme ceux-ci, **تَوْبٌ حَرِيرٍ** *une robe de*

soie, ذَهَبٌ حَقَّةٌ une boîte d'or. Quelques grammairiens admettent aussi le rapport d'annexion, comme représentant la préposition فِي dans. Exemple : صَوْمٌ شَهْرٌ (1).

240. Ce que je viens de dire, que l'annexion remplace l'une des deux prépositions لَ ou مِنْ, devient très-sensible, lorsque, par une raison quelconque, on intervertit l'ordre des deux termes qu'on auroit pu mettre en rapport d'annexion, et que le mot qui auroit dû en être l'antécédent الْمَضَافُ, est placé après celui qui en auroit été le conséquent إِلَيْهِ. Exemples :

خَرَجَ مِنَ الْعِرَاقِيِّينَ الرُّؤُسُ وَالْأَبْطَالُ

Les chefs et les plus braves des habitans de l'Irak, sortirent.

ضَرَبُوا مِنْهُمْ الْأَعْنَاقَ وَالرُّؤُسَ

Ils leur coupèrent les cous et les têtes.

أَضْرَبُوا مِنْهُمْ كُلَّ بَنَانٍ

Frappez, à eux tous, le bout des doigts.

قَوَى مِنْهُ الرِّاسُ وَالظَّهْرُ

(1) Cette doctrine des grammairiens arabes qui regardent tout rapport d'annexion comme une expression elliptique, renfermant la valeur d'une des prépositions لَ, مِنْ ou فِي, n'a pas l'approbation de M. Lee. « C'est, suivant lui » (a *Grammar of the hebrew language*, pag. 316), rendre la construction moins » simple qu'elle ne l'étoit originairement, ou, en d'autres termes, rendre difficile une matière fort simple, en mettant en construction respective un plus » grand nombre de mots, qu'il n'y en avoit, en effet, dans l'exemple sous sa » forme primitive. »

Ce raisonnement est fondé sur ce que, dans la vérité, les particules elles-mêmes sont réellement des noms. Cette objection ne me paroît pas solide; et l'emploi obligé des prépositions, dans le cas d'inversion, justifie pleinement la doctrine des grammairiens arabes. Mais on peut douter si M. Lee les a bien compris, puisqu'il écrit خَاتَمٌ مِنْ فِصَّةٍ, غَلَامٌ لِرَبِّدٍ et ضَرْبٌ وَاقِعٌ فِي الْيَوْمِ et الضَّرْبُ الْوَاقِعُ فِي الْيَوْمِ et الْخَاتَمُ, الْغَلَامُ, au lieu de

Sa tête et son dos devinrent forts.

Quelquefois même, quoiqu'il n'y ait point d'inversion, on exprime la préposition au lieu d'employer l'annexion. Exemple :

أَذْكُرُ رَبَّكَ فِي نَفْسِكَ دُونَ الْجَهْرِ مِنَ الْقَوْلِ

Prie ton Seigneur en toi-même, sans prononcer les paroles à haute voix.

Dans cet exemple on pouvoit dire *دُونَ جَهْرٍ الْقَوْلِ*, en employant l'annexion.

241. Toutes les fois qu'on veut conserver l'antécédent d'un semblable rapport dans l'état d'indétermination, le conséquent étant déterminé, on ne sauroit employer la forme de l'annexion. Ainsi l'on dit : *بِرَحْمَةٍ مِنْهُ* par une miséricorde, de lui ; *صَدِيقٌ لَهُ* un ami, à lui ; *مَاتَ لِي أَخٌ* il est mort un frère, à moi. Si l'on disoit *مَاتَ أَخِي*, le sens seroit par sa miséricorde, son ami, mon frère est mort : on sent facilement la différence des deux manières de s'exprimer.

242. On emploie aussi quelquefois cette forme, lorsque rien ne s'opposeroit à ce qu'on fît usage de l'annexion, par une figure de rhétorique, l'indétermination servant, par le vague même qu'elle laisse, à agrandir les idées. C'est ainsi qu'un poète a dit :

وَقَرَّبَتِ أَقْوَامٌ جَعَلَتْ عِصَامَهَا عَلَى كَاهِلٍ مِنِّي ذَلُولٍ مُرَحَّلٍ

Souvent, une outre d'une troupe de voyageurs, j'en ai placé la courroie sur un dos de moi, accoutumé à la fatigue et exercé de longue main à un travail pénible (1).

243. Dans l'annexion parfaite, l'antécédent est ordinairement un nom indéterminé, et le conséquent un nom déterminé; et

(1) Voyez *Amrulkaisi Moallakah*, ed. Hengstenberg, vers 46.

C'est, pour l'analyse, la même chose que si le poète eût dit : *عَلَى كَاهِلِي* sur mon dos, qui est un dos accoutumé à la fatigue, &c.

l'effet de leur union est de déterminer l'antécédent, comme dans ces exemples : غَلَامٌ عَمْرٍو *l'esclave d'Amrou*, أُمَّةٌ أُخْتِي *la servante de ma sœur*, وَزِيرُ السُّلْطَانِ *le vizir du sultan*. Quelquefois l'antécédent et le conséquent sont indéterminés : alors l'antécédent ne change point d'état, et demeure indéterminé, comme أَمْرَأَةٌ رَجُلٍ حَتَّامٍ *une femme d'un barbier*, حِمَارٌ بَقَّالٍ *un âne d'un marchand d'herbages*, صَاحِبٌ مَالٍ *un possesseur de richesses*. Dans ce cas, quoique l'antécédent ne devienne pas déterminé مُعَرَّفٌ, il perd cependant quelque chose du vague de sa signification (1), et il devient, suivant les grammairiens arabes, *particularisé* مُخَصَّصٌ. Jamais l'antécédent ne peut avoir l'article déterminatif (2).

(1) On sent bien, en effet, que ces expressions, *un vizir d'un sultan*, *un âne d'un jardinier*, sont moins vagues que celles-ci, *un vizir*, *un âne*, mais ne sont pas déterminées et individualisées, comme si l'on disoit, *le vizir du sultan*, *l'âne du jardinier*. C'est ce qu'Ebn-Malec exprime ainsi dans son *Alfiyya* :

نُونًا تَلَى الْإِعْرَابَ أَوْ تَنْوِينًا مِمَّا تُضَيِّقُ آخِذٌ كَطَوْرِ سِينَا
وَالثَّانِي أَجْزَرُ وَأَنَوٍ مِنْ أَوْ فِي إِذَا لَمْ يَصْلِحْ إِلَّا ذَاكَ وَالْأَمَّ خُذَا
لِمَا سِوَى ذَيْنِكَ وَأَخْصَصْ أَوَّلًا أَوْ أَعْطِهِ التَّعْرِيفَ بِالَّذِي تَلَا

« Retranchez le *noun* ou le *tenwin* qui suit la voyelle caractéristique des cas, dans l'antécédent de tout rapport d'annexion, comme dans l'exemple *tourî sina*, et mettez le conséquent au génitif : sous-entendez *de* ou *dans*, quand l'une de ces prépositions est la seule qui convienne ; dans tout autre cas, sous-entendez *à*, et rendez l'antécédent *particularisé* ou *déterminé* par le conséquent. »

(Man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 129, fol. 17 *recto* ; et man. de Saint-Germ., n.º 465, fol. 102 *recto*.)

Dans le second vers خُذَا est pour خُذْ, impératif énergique.

(2) Tel est le sentiment des divers grammairiens arabes que j'ai consultés, et tel est aussi, je crois, l'usage constant de tous les écrivains anciens : mais j'ai remarqué dans divers auteurs moins anciens, tels qu'Ahmed, fils d'Arabschah, Makrizi, Soyouti, Abou'Imahasen, &c., un grand nombre d'exemples contraires à cette règle, et dans lesquels l'antécédent et le conséquent ont l'un et l'autre l'ar-

244. L'annexion imparfaite est celle dans laquelle l'antécédent exprime un attribut, une qualité, et est ou un adjectif verbal (n.º 617, I.^{re} part.), ou l'un de ces adjectifs que l'on appelle *صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ* *qualificatifs assimilés* (n.º 621, I.^{re} part.), et le conséquent est, ou le complément d'un verbe, ou le sujet dont l'antécédent est l'attribut. Exemple : *صَارِبٌ زَيْدٌ*, à la lettre, *un frappant de Zéïd*, c'est-à-dire, *un homme qui frappe Zéïd*. Ici *صَارِبٌ* fait la fonction de verbe, et *زَيْدٌ* celle de complément objectif du verbe. L'expression conforme à l'analogie grammaticale seroit donc *صَارِبٌ زَيْدًا* *un frappant Zéïd*, et le rapport d'annexion tient ici la place du rapport de *l'agent à l'objet de l'action*, ou, ce qui est la même chose, du verbe *فَعَلَ*

ticle déterminatif. Je n'ai observé cela que dans les rapports de *la chose à la manière* dont elle est faite, comme ceux-ci, *la boîte d'or*, *la croix de bois*. Exemples :

الْقَرَامِيَّ الْحَشَبِ

Les billots de bois.

وَأَمْرُهُ بِالْكَشْفِ عَمَّا كَانَ يُضْرَبُ بِرَسْمِ خَمِيسِ الْعَدَسِ مِنَ الْخَرَارِيبِ الدَّهَبِ

Il lui ordonna de vérifier ce que l'on fabriquoit de kharoubas d'or pour les distributions du jeudi des lentilles [le jeudi saint].

فَأَمَرَ التَّصَارِيَّ بِلَبْسِ السَّوَادِ وَتَعْلِيْقِ الصُّلْبَانِ الْحَشَبِ فِي أَغْنَاقِهِمْ وَمَنْعُوا مِنْ رُكُوبِ الْخَيْلِ وَأَنْ يَكُونَ رُكُوبُهُمُ الْبِغَالُ وَالْحَمِيرُ بِالسَّرُوجِ الْحَشَبِ

Il enjoignit aux Chrétiens de porter des vêtements noirs, et de suspendre à leur cou des croix de bois ; il leur fut défendu de se servir de chevaux pour monture, et ordonné de ne mettre que des selles de bois sur les mulets et les ânes qu'ils monteroient.

أَشْبَعَ الْجَمَّ الْغَفِيرَ مِنَ الْقُرْصِ الشَّعِيرِ

Il a rassasié une multitude nombreuse avec le pain d'orge.

وَلَمَّا كَانَتْ مَوَدَّةُ خُدَايَدَادَ وَشَيْخُ نُورِ الدِّينِ كَالْجَرَّةِ الْفَخَّارِ

Et attendu que l'amitié de Khodüdad et de Schéïkh Nour-eddin étoit semblable à un vase d'argile.

M. Lee (*a Grammar of the hebrew language*, pag. 302) a observé qu'une

à son *complément objectif* مَفْعُولٌ بِهِ (n.° 213). Autre exemple : رَجُلٌ حَسَنُ الْوَجْهِ *un homme beau du visage*. L'annexion entre l'adjectif *beau* et le nom *visage*, tient ici la place d'un rapport dans lequel le nom *visage* seroit le *sujet* ou مُبْتَدَأٌ, et l'adjectif *beau* seroit l'*attribut* خَبَرٌ. L'expression conforme à l'analogie grammaticale seroit donc رَجُلٌ وَجْهُهُ حَسَنٌ *un homme dont le visage est beau*, ou رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهًا *un homme beau, quant au visage*.

Sous cette dernière forme وَجْهًا seroit ce qu'on appelle تَمْيِيزٌ *spécification* ou مُمَيِّزٌ بِهِ *spécificatif*, et حَسَنٌ ce qu'on nomme مُمَيَّزٌ *spécifié* (n.° 212).

245. Cette espèce d'annexion n'a aucune influence logique sur l'antécédent, qui demeure dans sa signification vague et indéterminée, lors même que le conséquent est déterminé, soit de sa nature, soit par l'article أَل. Si l'on veut déterminer l'antécédent, il faut lui donner l'article. On dit donc :

هَذِي بَالِغُ الْكَعْبَةِ

pareille construction a lieu en hébreu, et il a cité cet exemple הַבָּקָר הַנֶּחֱשֵׁת (II Rois, chap. XVI, vers. 17) ; mais on pourroit, sans trop de témérité, rejeter un très-petit nombre d'exemples isolés, contraires à l'usage commun. (Voyez M. Ewald, *Krit. Gramm. der Ebr. Sprache*, pag. 581.) Le même savant pense qu'il n'y a aucune raison de supposer, ni que cette construction soit moderne, ni qu'il y ait véritablement, en ce cas, rapport d'annexion : il n'y voit qu'un *appositif* תָּבִיעַ, de l'espèce nommée בִּדְלִי *permutatif*. Cette dernière supposition est très-admissible, quoiqu'il me paraisse aussi plus naturel de recourir à l'ellipse de la préposition מִן. On pourroit encore supposer que le nom qui indique la matière, fait fonction de *spécificatif* תְּמִיּוּז, et doit être prononcé à l'accusatif. Alors, dans l'exemple cité du 2.^e livre des Rois, הַבָּקָר הַנֶּחֱשֵׁת seroit la même construction que הַבָּקָר שֶׁלֵּשִׁים (Zach. chap. XI, vers. 13).

Du reste je me crois fondé à regarder cela comme une construction moderne, jusqu'à ce qu'on en cite un exemple tiré de l'Alcoran ou des écrivains des premiers siècles de l'islamisme.

Une victime qui arrive jusqu'à la Caaba.

الْمُقِيمُوا الصَّلَاةَ

Ceux qui s'acquittent de la prière.

الضَّارِبُ رَأْسَ الْجَانِي

Celui qui frappe la tête du pécheur.

مُحَمَّدٌ الْحَسَنُ الْوَجْهِ

Mohammed le beau du visage.

Le premier exemple, pris de l'Alcoran, prouve bien que ce genre d'annexion ne rend point l'antécédent déterminé ; car, si *بَالِغٌ* eût été déterminé par le complément *الْكَعْبَةِ*, il auroit fallu que le nom *هَدَى* le fût aussi par l'article.

Une autre preuve de cette vérité, c'est que l'on peut mettre cette espèce d'annexion après la particule *رَبِّ*, qui ne souffre jamais à sa suite que des expressions indéterminées. Exemple :

رَبِّ رَاجِينَ عَظِيمِ الْأَمَلِ مُرَوِّعِ الْقَلْبِ قَلِيلِ الْحِيلِ

Il y a beaucoup de gens qui mettent en nous leur espoir, qui ont conçu de grandes espérances, dont le cœur est troublé par l'effroi, dont l'esprit est peu fécond en ressources.

Les quatre rapports d'annexion que contient cet exemple, ne peuvent être qu'indéterminés, puisqu'ils sont dans la dépendance de *رَبِّ*.

246. Il faut observer que, pour donner l'article *الْ* à l'antécédent, il faut que le conséquent soit lui-même déterminé par cet article, comme dans *الْمُقِيمُوا الصَّلَاةَ*, ou que le conséquent soit lui-même un rapport d'annexion complet dont le second terme ait l'article, comme dans *الضَّارِبُ رَأْسَ الْجَانِي* ; ou enfin que l'antécédent soit au duel ou au pluriel, comme *الضَّارِبَا زَيْدٍ* et *الضَّارِبُونَ زَيْدٍ*. On ne peut pas dire au singulier, avec l'article,

الضَّارِبُ زَيْدٍ; avec les affixes, cela peut avoir lieu et l'on dit bien الضَّارِبُكَ et مَاضٍ. Je reviendrai là-dessus dans peu.

247. Quelquefois le complément ou conséquent du rapport d'annexion est une proposition toute entière. Exemple :

سَقَنَهُ يَدُ الْمَنِيَّةِ مَكَّسٌ وَسُقُوا مَاءً حَمِيمًا فَقَطَعَ أَمْعَاءَهُمْ

La main de la mort lui donna à boire la coupe de (cet oracle divin) : « Et on les a abreuvés d'une eau bouillante, qui a déchiré » leurs entrailles (1). »

248. Les propositions conjonctives commençant par les particules أَنْ et أَنَّ que, et par أَنْ et مَا faisant avec le verbe qui les suit fonction de nom d'action, peuvent servir de compléments à des rapports d'annexion. Exemples :

اسْتَجِيبُوا لِرَبِّكُمْ مِنْ قَبْلِ أَنْ يَأْتِيَ يَوْمٌ لَا مَرَدَّ لَهُ

Obéissez à votre Seigneur, avant que vienne un jour que rien ne pourra éloigner.

فَمَا اخْتَلَفُوا إِلَّا مِنْ بَعْدِ مَا جَاءَهُمُ الْعِلْمُ

Ils n'ont été divisés d'opinions, qu'après que leur est venue la science certaine

أَدْخَلُوا عَلَيْهِ جَمَاعَةً مِنَ الْعُدُولِ لِيُشَاهِدُوهُ إِظْهَارَ أَنَّهُ مَاتَ حَتْفَ أَنْفِهِ

On fit entrer dans le lieu où il étoit plusieurs assesseurs de la justice, pour qu'ils le vissent de leurs yeux, dans le dessein de feindre qu'il étoit mort de mort naturelle.

(1) Cet exemple est tiré de la Vie de Timour, par Ahmed, fils d'Arabschah, tom. II, pag. 488 de l'édition de M. Manger, qui a eu tort de corriger مَكَّسٌ, et d'y substituer مَكَّسًا.

En analysant cette phrase, un grammairien arabe diroit que tout le texte cité de l'Alcoran وَسُقُوا الْحَمْلَ est mis au génitif virtuellement مَجْرُورٌ مَحَلٌّ comme مُضَافٌ إِلَيْهِ complément d'un rapport d'annexion.

الْمَعْيَدِيُّ يُنْسَبُ إِلَى مَعَدٍّ وَقَدْ نَسَبُوهُ بَعْدَ أَنْ صَغَّرُوهُ وَخَفَّفُوا مِنْهُ الدَّالَّ

Moaïdi est un adjectif patronymique, dérivé de Maadd; mais avant de former cet adjectif, on a fait passer le primitif à la forme diminutive, et l'on a supprimé le redoublement du DAL.

249. C'est un principe général du rapport d'annexion, que les deux termes ne doivent pas être identiques, c'est-à-dire que le complément ne doit pas être, sous le même nom ou sous un autre nom, la même chose que l'antécédent. On ne doit pas non plus établir un rapport d'annexion entre deux mots qui ne forment par leur réunion que le nom d'un seul et unique être, entre un nom et son adjectif, ou un adjectif et le nom qu'il qualifie. Ces sortes d'annexion ont lieu cependant quelquefois; mais elles doivent s'expliquer par des ellipses. Exemples :
 كُرْزِ سَعِيدٍ Saïd de besace, c'est-à-dire, Saïd (surnommé) besace (1);
 يَوْمُ الْخَمِيسِ le jour du jeudi, c'est-à-dire, le jour (nommé) jeudi (2);
 صَلَاةُ الْأُولَى la prière de la première, c'est-à-dire, la première prière;
 خُفٌّ عَمَامَةٍ un usé de turban, c'est-à-dire, un turban usé.

Pour développer ces constructions, il faut considérer ces expressions elliptiques comme l'équivalent de celles-ci : سَعِيدُ الْمُسْتَى Saïd nommé du surnom de besace; يَوْمُ الْيَوْمِ الْمُسْتَى بِالْخَمِيسِ le jour

(1) Voyez ci-devant, n.º 109, pag. 53, et *ibid.* note (2).

(2) Cette espèce de rapport est nommée إِصَافَةُ الْمُرَادِفِ إِلَى مُرَادِفِهِ annexion de deux mots dont l'un est en croupe sur l'autre, ou le suit inséparablement. C'est précisément le cas dont j'ai parlé dans la note (1), sur le n.º 930 de la première partie, pag. 416.

Le mot تَرَادُفٍ signifie une série de plusieurs mots distincts l'un de l'autre, qui n'indiquent cependant qu'un seul objet et sous un seul point de vue, التَّرَادُفُ هُوَ تَوَالِي الْأَلْفَاطِ الْمَفْرَدَةِ الدَّالَّةِ عَلَى مُسَمًّى وَاحِدٍ بِأَعْتِبَارٍ وَاحِدٍ (Man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1326).

nommé du surnom de jeudi ; صَلَاةُ السَّاعَةِ الْأُولَى la prière de la première heure ; شَيْءٌ سَخِفَ مِنْ عِمَامَةٍ une chose usée (de la nature) de turban.

250. Cette dernière construction, dans laquelle l'adjectif, ou un nom qui en fait la fonction, est en rapport d'annexion avec le nom qu'il qualifie, et le prend pour son complément, est d'un usage assez fréquent, et elle opère même une sorte de détermination imparfaite du nom qui sert de complément. C'est ce qu'on sentira mieux par les exemples suivans :

أَحَبُّ شَيْءٍ إِلَى النَّاسِ مَا مُنِعَ

La chose qui plaît le plus aux hommes, c'est ce qui est défendu.

لَا تَكُنْ أَوَّلَ كَافِرٍ بِهِ

Ne sois pas le premier à refuser d'y croire.

أَنْتُمْ خَيْرُ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ

Vous êtes la meilleure nation qui ait paru dans le genre humain.

إِنَّ أَوَّلَ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ لَلَّذِي بِمَكَّةَ *

Le premier édifice qui ait été donné aux hommes (pour y adorer Dieu), c'est assurément celui qui est à la Mecque.

فَلَمَّا وَعَيْتُ مَا دَارَ بَيْنَهُمَا تَقَتُّ إِلَى أَنْ أَعْرِفَ عَيْنَهُمَا

Lorsque j'eus entendu les discours qui avoient eu lieu entre eux, je conçus un vif desir de connoître leurs personnes à tous deux.

251. Lorsqu'un nom qui est duel logiquement, c'est-à-dire, qui exprime la valeur du duel, est en rapport d'annexion avec un complément qui est lui-même au nombre duel, l'antécédent se met mieux au pluriel : on peut cependant le mettre aussi au singulier, ou même au duel. Exemple :

إِنْ تَتُوبَا إِلَى اللَّهِ فَقَدْ صَغَتْ قُلُوبُكُمَا وَإِنْ تَظَاهَرَا عَلَيْهِ فَإِنَّ اللَّهَ هُوَ مَوْلَاهُ

(*Femmes du prophète*), si vous revenez toutes deux à Dieu par la pénitence, car les cœurs de vous deux se sont écartés (de la justice, Dieu vous pardonnera); si, au contraire, vous vous assistez l'une l'autre contre lui, c'est Dieu qui est son protecteur.

Puisqu'il s'agit de deux personnes, le mot *cœurs* est logiquement du duel; mais il est mis au pluriel grammatical, parce qu'il est en rapport d'annexion avec le pronom duel كُمَا, qui lui sert de complément. On auroit pu dire, mais moins élégamment, قَلْبُكُمَا et قَلْبَاكُمَا.

Voici un exemple où l'antécédent du duel est au singulier :

صَرَبَ بِأَسْمِهِ وَأَسْمَ مُتَوَلَّاهُ الدِّرْهَمَ وَالْدِّينَارَ وَخَطَبَ بِأَسْمِهَا فِي جَوَامِعِ الْأَمْصَارِ

Il fit frapper les pièces d'argent et d'or au nom de Timour et de celui qu'il avoit constitué souverain, et il fit faire la prière publique AU NOM D'EUX DEUX, dans les grandes mosquées des villes capitales.

En voici d'autres où l'antécédent du duel est aussi lui-même au duel, et où l'exactitude de l'expression semble exiger effectivement l'emploi du duel.

إِنْ أَخْبَرْتَنِي بِخَبَرِهِمَا وَإِلَّا قَتَلْتُكَ أَوْ قَتَلْتُ نَفْسِي فَأَخْبَرْتَهُ بِمَقْتَلِهِمَا وَقَاتِلَيْهِمَا

(*Il dit à sa mère*) : Si tu m'apprends L'AVENTURE D'EUX DEUX (à la bonne heure); sinon, je te tuerai, ou je me donnerai la mort à moi-même. En conséquence, elle l'instruisit du LIEU DE L'ASSASSINAT D'EUX DEUX (c'est-à-dire, du lieu où ils avoient été tués tous les deux), et (des noms) des DEUX MEURTRIERS de l'un et de l'autre.

L'auteur a mis l'antécédent du duel au singulier dans خَبَرِهِمَا et مَقْتَلِهِمَا, parce que cela ne pouvoit donner lieu à aucun mal-entendu; mais comme il vouloit énoncer positivement que les

deux hommes dont il parloit avoient été tués par deux assassins différens, il a dit قَاتِلَيْهِمَا, en mettant l'antécédent au duel.

كَمِينًا فِي الرَّمْلِ أَيَّامًا حَتَّى هَدَّاءَ الطَّلَبِ ثُمَّ رَحَلَا إِلَى أَرْضَيْهِمَا

Ils se cachèrent tous deux dans le sable durant quelques jours, jusqu'à ce que les recherches eussent cessé; puis ils partirent tous deux, pour leurs DEUX pays respectifs.

Ici dans أَرْضَيْهِمَا l'antécédent est au duel, pour faire comprendre que les deux hommes dont on parle habitoient deux contrées différentes (1).

Il faut excepter de la règle précédente les deux mots كِلَا et كِلْتَا, qui ont la forme grammaticale du duel (2), et ne se joignent jamais qu'à des complémens du même nombre (n.º 210).

252. Il arrive quelquefois qu'un nom, formant l'antécédent d'un rapport d'annexion, prend pour complément une proposition toute entière. Alors cette proposition est *virtuellement au génitif* فَخُفُوضُ مَحَلٍّ. Exemple :

وَلَا يَعْزُبُ عَنْهُمْ وَلَا يَسْمَعُ دُعَاءَهُمْ حَتَّى سَقَنَهُ الْمَنِيَّةُ كَأْسٌ وَسُقُوا مَاءً حَمِيمًا

Il ne faisoit aucune attention à eux, et il n'écoutoit point leurs prières, jusqu'au moment où la mort lui fit avaler la coupe de (cette sentence de l'Alcoran) : « Et on les a abreuvés d'une eau » bouillante. »

On peut, comme on le voit par la traduction, dans cet exemple et dans tous les cas pareils, supposer l'ellipse de قَوْلِهِ de ces paroles de Dieu, صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ, de ce mot du prophète, فِي الْمَثَلِ, de ce qu'on dit en proverbe, ou autre chose semblable.

(1) Voyez le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasa*, édit. de M. Freytag, pag. 86 et 87.

(2) Les grammairiens arabes ne regardent point كِلَا et كِلْتَا comme des duels. Voyez mon *Anthol. grammat. ar.* pag. 96.

253. Il y a un assez grand nombre de noms qui ne sont jamais employés hors d'un rapport d'annexion, rapport dont le second terme est exprimé ou sous-entendu. Les uns exigent absolument que le conséquent soit exprimé ; tels sont ذُو possesseur, اُولُو possesseurs, مِثْلُ ressemblance, سِوَى exception : les autres supposent toujours un complément ; mais ce complément peut être sous-entendu ; et alors le nom qui sert d'antécédent prend le *tenwin*, ou l'article déterminatif, en compensation du complément dont on fait ellipse. De ce nombre sont كُلُّ totalité, بَعْضٌ partie, أَيْ quel, ou plutôt quoi, quelle sorte. Exemples :

لَا الشَّمْسُ يَنْبَغِي لَهَا أَنْ تُدْرِكَ الْقَمَرَ وَلَا اللَّيْلُ سَابِقُ النَّهَارِ وَكُلٌّ فِي فَلَكٍ يَسْبَحُونَ

Il ne faut point que le soleil atteigne la lune ; la nuit aussi ne devance point le jour dans sa course ; et chacun (de ces astres) court dans une sphère particulière.

كُلُّ chacun, à la lettre, totalité, est pour كُلُّهَا la totalité d'eux.

يُنَالِكَ الرُّسُلَ فَضَّلْنَا بَعْضَهُمْ عَلَى بَعْضٍ

Parmi ces envoyés, nous avons élevé une portion d'entre eux au-dessus d'une portion.

بَعْضٍ d'une portion, est pour بَعْضِهِمْ d'une portion d'entre eux.

أَهْبِطُوا بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ

Descendez, et soyez ennemis les uns des autres.

أَيًّا مَا تَدْعُوا فَلَهُ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَى

De quelque manière que vous l'appeliez, à lui appartiennent les noms glorieux.

أَيًّا est pour أَيُّ اسمٍ مَا de quelque nom que ce soit que.

254. Les mots qui ne peuvent point être employés hors d'un rapport d'annexion, restent indéterminés, lors même qu'ils ont pour complément un nom déterminé. Exemples :

يَا رَبِّ غَيْرِكَ فِي الْبَسَاءِ غَرِيرَةٍ بَيَّضَاءَ قَدْ مَتَّعْتَهَا بِطَلَاقٍ

Oh ! combien d'autres femmes que toi, dupes de mon inconstance, malgré la blancheur qui relevoit leurs charmes, ont reçu de moi un divorce sans retour !

فَمِثْلِكَ حُبْلَى قَدْ طَرَقَتْ وَمَرْضِعٌ فَالْهَيْتُهَا عَنْ ذِي تَمَائِمٍ مُحَوِّلٌ

Déjà j'ai visité, à la faveur de la nuit, beaucoup d'autres femmes que toi, enceintes ou nourrices ; pour moi, celles-ci ont oublié l'enfant âgé à peine d'un an, et que couvroient encore les amulettes du premier âge.

Dans ces deux exemples, si les mots *غَيْرِ* et *مِثْلِ* étoient déterminés par l'annexion de l'affixe *لِ*, ils ne pourroient ni être sous la dépendance de *رَبِّ*, et de *فِي* remplaçant *رَبِّ* (n.^{os} 1103 et 1206, 1.^{re} part.), ni être joints aux adjectifs *غَرِيرَةٍ*, *بَيَّضَاءَ*, *حُبْلَى* et *مَرْضِعٌ*, qui sont indéterminés.

255. Les Arabes comprennent parmi les noms qui ne sont point employés hors d'un rapport d'annexion, et qui sont indéclinables, beaucoup de mots que l'on peut regarder comme des adverbes, des adverbes conjonctifs ou des prépositions ; mais leur manière d'envisager ces mots me paroît la plus juste. Tels sont *عِنْدَ* chez (n.^o 1095, 1.^{re} part.), *لَدَى* auprès, *إِذْ* lorsque, en parlant d'un événement présent, *إِذَا* lorsque, en parlant d'un événement futur, *حَيْثُ* en quelque lieu que, &c. Les mots *إِذْ* et *حَيْثُ* ont pour complément une proposition, soit nominale, soit verbale (n.^o 185). Exemples :

جَاءَ أَبِي إِذْ زَيْدٌ أَمِيرٌ

Mon père est venu, quand Zéïd étoit émir.

مَاتَ أَبِي إِذْ وَلَدَ عُمَرُ

Mon père est mort, lorsque Omar est né.

جَلَسْتُ حَيْثُ أَنْتَ جَالِسٌ

Je m'assiérai par-tout où tu seras assis.

حَيْثُ أَقَامَ السُّلْطَانُ أَقَمْتُ

Par-tout où se tiendra le sultan, je m'y tiendrai.

Quant à l'adverbe conjonctif إِذَا, il ne peut avoir après lui qu'une proposition verbale. Exemple : أَتِيكَ إِذَا طَلَعَتِ الشَّمْسُ je viendrai te trouver, quand le soleil se levera.

Le mot إِذْ prend un *tenwin*, quand il sert de complément à un autre nom, comme يَوْمَئِذٍ *en ce jour-là* (n.º 1143, 1.^{re} part.) : alors il y a une ellipse, dont ce *tenwin* est la compensation.

حَيْثُ a quelquefois pour complément un nom isolé, et non une proposition ; mais ce cas est très-rare. Exemple :

وَنَطَعْنَهُمْ تَحْتَ الْخُبَا بَعْدَ صَرْبِهِمْ بِيضِ الْمَوَاضِي حَيْثُ لِي الْعَمَائِمُ

Nous les percerons de nos lances au-dessous de la ceinture, après les avoir frappés du tranchant de nos épées, à l'endroit des replis du turban ; c'est-à-dire, sur la tête (1).

256. Plusieurs des noms qui indiquent le temps ou les portions du temps, comme وَقْتُ et حِينٌ *temps*, يَوْمٌ *jour*, سَاعَةٌ *heure*, imitent la construction de إِذْ, et prennent des propositions pour complément : alors le nom qui sert d'antécédent à ce rapport d'annexion, perd sa voyelle nasale, comme cela a lieu dans tous les rapports de ce genre. Exemples :

هَذَا يَوْمٌ يَنْفَعُ الصَّادِقِينَ صِدْقُهُمْ

C'est-là le jour auquel la justice des hommes justes leur sera utile.

حِينَ أَتَتْ مَنَزِلَهَا

Quand elle vint dans son logis.

السَّلَامُ عَلَى يَوْمٍ وَلِدَتْ وَيَوْمَ أَمُوتُ وَيَوْمَ أُبْعَثُ حَيًّا

(1) Voyez le commentaire de l'*Alfyya*, manusc. de Saint-Germain, n.º 465, fol 105 recto.

La paix (à été) sur moi au jour auquel je suis né, et (elle sera pareillement sur moi) au jour où je mourrai et au jour où je ressusciterai vivant.

لَهُ الْمَلِكُ يَوْمَ يُنْفَخُ فِي الصُّورِ

A lui appartiendra la royauté, au jour où l'on sonnera de la trompette.

أَنْظِرْنِي إِلَى يَوْمٍ يُبْعَثُونَ

Donne-moi du répit jusqu'au jour où ils seront rappelés à la vie.

مِنْ يَوْمٍ حَادَثَنِي

Depuis le jour qu'il m'eut parlé.

وَقَتَّ أَنْ آسْتَتَرَ

Dans le temps qu'il se cacha.

يَوْمَ هُمْ بَارِزُونَ

Au jour où ils ont paru.

زَمَنَ الْحَجَّاجِ أَمِيرٍ

Au temps où Haddjadj étoit gouverneur.

On voit, par les deux derniers exemples, que le complément, dans ce genre de rapport, peut être une proposition nominale; mais cela n'a lieu que pour les propositions qui expriment un sens passé. Quand le sens est futur, la proposition qui forme le complément doit être nécessairement une proposition verbale (n.º 185). C'est ici la même distinction que nous avons déjà établie entre إِذْ et إِذَا (n.º 1144, 1.^{re} part., et n.º 255).

257. Parmi les noms qui expriment le temps ou les portions du temps, ceux qui s'emploient d'une manière vague et indéterminée, sont les seuls avec lesquels ce genre de construction puisse avoir lieu. La raison en est que ce sont les seuls qui soient réellement synonymes de إِذْ. On ne pourroit pas employer de cette manière les mots نَهَارٌ jour, opposé à nuit, شَهْرٌ mois, سَنَةٌ année, &c.

258. Dans la construction dont il s'agit, les mots *حِينَ*, *يَوْمَ* et autres, peuvent aussi être employés comme indéclinables, ayant toujours un *fatha* pour voyelle finale. Ainsi, au lieu de *إِلَى يَوْمٍ يُبْعَثُونَ*, *إِلَى يَوْمٍ حَدَّثَنِي*, *هَذَا يَوْمَ يَنْفَعُ*, on peut dire *إِلَى يَوْمٍ يُبْعَثُونَ*, *مِنْ يَوْمٍ حَدَّثَنِي*, *هَذَا يَوْمَ يَنْفَعُ*. C'est un nouveau trait de conformité entre ces noms employés dans un sens vague et les noms indéclinables *إِذَا* et *إِذْ* (1).

(1) Suivant Ebn-Malec, quand les mots *حِينَ*, *يَوْمَ*, *وَقْتُ* et *سَاعَةً* sont en rapport d'annexion, et que le verbe de la proposition qui leur sert de complément est au prétérit, on peut décliner ces noms, ou les employer comme indéclinables; mais il vaut mieux prendre ce dernier parti. Quand, au contraire, le verbe de la proposition complémentaire est à l'aoriste, ou que cette proposition est composée d'un *inchoatif* et d'un *prédicat* (n.º 187), il faut employer ces noms de temps comme déclinables. Ebn-Malec ne condamne pas cependant ceux qui, en ce cas, les emploient comme indéclinables.

وَأَبْنِ أَوْ أَغْرِبْ مَا كَاذٌ قَدْ أُجْرِيَا وَآخَتَرِ بِنَا مَتَلَوْ فِعْلٌ بُيَا
وَقَبْلَ فِعْلٍ مُعَرَّبٍ أَوْ مُبْتَدَا أَغْرِبْ وَمَنْ بَنَا فَلَنْ يَفْتَدَا

« Les noms assimilés au mot *إِذَا*, et employés dans le même sens, peuvent être »
 » indéclinables ou déclinés : il est préférable de les employer comme indécli-
 » nables, quand ils sont suivis d'un verbe *indéclinable* (c'est-à-dire, *au prétérit*).
 » Devant un verbe *décliné* (c'est-à-dire, *à l'aoriste*), et devant un *inchoatif*,
 » décline-les : cependant ceux qui, dans ce cas, ne les déclinent pas, ne doivent
 » pas être taxés d'erreur. »

(Man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1291, fol. 17 et 18; man. ar. de S.-Germ., n.º 465, fol. 106 recto.)

Ceci tient à un principe plus général, qui est que, dans un rapport d'annexion, toutes les fois que le complément est indéclinable, l'antécédent peut devenir indéclinable. On en trouve un exemple dans ce vers de la *Moallaka* d'Amrialkais :

وَيَوْمَ عَقَرْتُ لِلْعَدَايِ مَطِيَّتِي فَيَا عَجَبًا مِنْ كَوْرَهَا الْمَتَمِّلِ

où *يَوْمَ* est, non pas à l'accusatif, mais *indéclinable prononcé par un fatha* *مَبْنِيٌّ عَلَى الْفَتْحِ*, parce qu'il a pour complément un verbe au prétérit, quoi-

259. Il y a quelques exemples, mais en très-petit nombre, de verbes servant de complément à des noms autres que ceux qui expriment le temps ou une portion du temps. Le plus remarquable est une formule de serment qui a pour antécédent ذِي génitif de ذُو, et pour complément l'aoriste du verbe سَلِمَ mis à la seconde personne, mais au nombre et au genre qui conviennent à la personne à laquelle on adresse la parole. On dit donc, en parlant à un homme seul : لَا بِيْذِي تَسْلَمَ مَا كَانَ كَذَا : non, j'en jure par celui qui te conserve en bonne santé, telle ou telle chose n'a point eu lieu, ou لَا بِيْذِي تَسْلَمَ مَا كَانَ كَذَا : non, j'en jure par ta bonne santé. Si l'on parle à une femme, on dit لَا بِيْذِي تَسْلَمِينَ ; à deux personnes, on dit

qu'il soit joint par la conjonction وَ, avec un antécédent au nominatif وَلَا سَيِّمًا, ou au génitif وَرَبِّ يَوْمٍ. Voyez là-dessus le commentaire de Zouzéni, dans *Amrulkaisi Moallika*, ed. Hengstenberg.

Djewhari, au mot خَشْفَا, fait la même observation à l'occasion de ce vers :

إِذَا كَبَدَ الْكَلْبُ السَّمَاءَ بِشَنْوَةٍ عَلَى حِينِ هَرَّ الْكَلْبُ وَالْتَلَجَّ خَاشِقُ

Lorsque, durant l'hiver, les Pléiades occupent le sommet du ciel, à une époque où l'on entend le chien grogner, et la neige craquer sous les pieds.

Il cite aussi un autre vers qui commence ainsi :

عَلَى حِينِ أَلْهَى النَّاسَ جُلُّ أُمُورِهِمْ

Au moment où les hommes sont distraits par leurs plus grands intérêts.

Béïdhawi rappelle le même principe, en expliquant ces deux passages de l'Alcoran : مِثْلَ مَا (sur. 51, vers. 13), et مِثْلَ مَا (ibid. vers. 23). Il dit à l'occasion de ce dernier texte :

قِيلَ أَنَّهُ مَبْنِيٌّ عَلَى الْفَتْحِ لِإِضَافَتِهِ إِلَى غَيْرِ مُتَمَكِّنٍ وَهُوَ مَا إِنْ كَانَتْ بِمَعْنَى شَيْءٍ أَوْ أَنَّ بِمَا خَبَرَهُ إِنْ جُعِلَتْ زَائِدَةٌ وَهَمَلَةُ الَّرْفَعُ عَلَى أَنَّهُ صِفَةُ الْحَقِّ

بِذِي تَسْلَمَانَ ; à plusieurs hommes , بِذِي تَسْلَمُونَ ; enfin à plusieurs femmes , بِذِي تَسْلَمَنَ . On dit encore de même : أَذْهَبَ بِذِي تَسْلَمٍ : c'est-à-dire أَذْهَبَ بِسَلَامَتِكَ *va-t-en, je t'en conjure au nom de ton salut* ; au duel أَذْهَبَا بِذِي تَسْلَمَانِ , et ainsi du reste (1).

La même construction a lieu dans le vers suivant :

قَدْ كَانَ قَبْلَ يُعَدُّ مِنْ قَتْلَى رَشَى أَسَدًا لِأَسَادِ الشَّرَى بَدَاذَا

Avant qu'il fût compté au nombre des victimes d'un jeune faon, c'étoit un lion, dévorant les lions de Schéra.

(1) Djewhari cite à cette occasion le grammairien Akhfasch , qui dit expressément que le verbe تَسْلَمُ est le complément d'un rapport d'annexion dont ذِي est l'antécédent, et qui rapporte un vers d'un poète dans lequel se trouve un exemple pareil, et que voici :

بِأَيَّةٍ يُقَدِّمُونَ الْخَيْلَ زُورًا كَانَ عَلَى سَنَابِكِهَا مَدَامَا

Akhfasch observe que, dans ce vers, يُقَدِّمُونَ sert de complément d'annexion au nom أَيَّةٍ , mais que les exemples de cette forme d'expression sont rares, parce qu'il n'y a que les noms qui expriment l'idée de *temps*, qui puissent être mis immédiatement en rapport d'annexion avec des verbes.

Ce vers, que je ne traduis pas, est aussi cité dans le مغنى اللبيب d'Ebn-Hésham, et dans le الوسيط في النحو ; mais il est resté sans explication dans le commentaire de Soyouti sur les vers cités dans le Mogni'llébib (man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1238, fol. 163 verso), aussi bien que dans le Wasit fi'lnahou. Au lieu de زورًا, on y lit شعرا.

Il me semble que les mots بِذِي تَسْلَمُ sont susceptibles d'une autre analyse. Je suis porté à croire que ذِي est ici le génitif de ذُو pour أَلَذِي (n.º 991, 1.º part.), et qu'il tient la place de مَا, faisant, avec le verbe qui le suit, fonction de nom d'action. Cela supposé, بِذِي تَسْلَمُ est la même chose que بِمَا تَسْلَمُ, c'est-à-dire, بِسَلَامَتِكَ.

Si ذِي ne remplace pas ici مَا, on peut l'assimiler à ذَوَا, ذَوَى, ذُوو, et ذَوَى, servant à remplacer la déclinaison des duels et des pluriels dans les noms indéclinables, comme سَيِّبَوَيْهَ et تَابَّطَ شَرًّا (n.º 888, 1.º part.).

Mais cet exemple s'éloigne moins de la règle commune, parce que قَبْلُ exprime une circonstance de temps.

260. Parmi les noms qui ne s'emploient qu'en rapport d'annexion, les uns, comme nous l'avons dit, exigent que le conséquent de ce rapport soit exprimé, les autres souffrent l'ellipse du conséquent. Nous en avons donné des exemples. Nous devons ajouter que, dans le cas où cette ellipse a lieu, plusieurs de ces mots deviennent indéclinables, et prennent pour voyelle finale un *dhamma*. Ces mots sont قَبْلُ *avant*, بَعْدُ *après*, حَسْبُ *suffisamment*, غَيْرُ *différemment*, دُونَ *sans*, أَوَّلُ *premièrement*, عَلُ *en haut*, فَوْقُ *au-dessus*, تَحْتُ *au-dessous*, وَرَاءُ *derrière*, خَلْفُ *derrière*, أَمَامُ *devant*, يَمِينُ *à droite*, شَمَالُ *à gauche*, et plusieurs autres qui ont le même sens.

Si ces mêmes noms sont employés d'une manière absolue, et sans un complément sous-entendu, ils suivent la syntaxe commune. S'ils ont un complément exprimé, ils se conforment aussi aux règles ordinaires. Il arrive même assez souvent que, dans une même phrase, on peut les regarder comme déclinables ou comme indéclinables, selon l'analyse que l'on adopte. Exemples :

عِنْدِي رَجُلٌ لَا غَيْرَ

Il y a un homme chez moi, pas davantage.

قَبَضْتُ عَشْرَةً لَيْسَ غَيْرَ

J'en ai pris dix, il n'y en a pas davantage.

قَبَضْتُ عَشْرَةً فَحَسْبُ

J'en ai pris dix, cela me suffit.

لَهُ الْأَمْرُ مِنْ قَبْلُ وَمِنْ بَعْدُ

A lui appartient le commandement avant (cela) et après (cela).

Dans cet exemple, pris de l'Alcoran, on doit, suivant quel-

ques grammairiens , lire *مِنْ قَبْلٍ وَمِنْ بَعْدٍ* *auparavant et après* , parce que les mots *بَعْدٌ* et *قَبْلٌ* sont pris , selon eux , dans un sens absolu.

عَلَى أَيَّنَا تَعْدُو أَلْمَنِيَّةُ أَوَّلُ

Quel que soit celui d'entre nous que la mort frappera en premier.

سَافَرْتُ مَعَ الْقَوْمِ وَدُونُ

J'ai voyagé avec ces gens-là, et sans (eux).

أَبْدَأُ بِذَا مِنْ أَوَّلُ

Commence cela de (son) origine.

جَاءَ الْقَوْمُ وَزَيْدٌ أَمَامُ وَعَمْرُو خَلْفُ

Ces gens sont venus ; Zéïd étoit devant (eux), et Amrou derrière (eux).

فَسَاغَ لِي الشَّرَابُ وَكُنْتُ قَبْلًا أَغْصُ بِأَلْمَاءِ الزَّلَالِ

J'avale le vin à grands traits , moi qui , auparavant, pouvois à peine avaler, sans être suffoqué, l'eau la plus fraîche.

وَنَحْنُ قَتَلْنَا الْأَسَدَ خَفِيَّةً فَمَا شَرِبُوا بَعْدًا عَلَى لَذَّةِ خَمْرًا

Nous avons tué ces lions semblables aux lions de Khafayya : depuis ce moment, ils n'ont plus goûté le plaisir de vider des coupes remplies de vin.

Dans ces deux derniers exemples , les mots *قَبْلًا* et *بَعْدًا* sont déclinés, étant employés d'une manière absolue.

261. Tous les mots dont il vient d'être parlé, étant employés comme indéclinables, avec le *dhamma* pour voyelle finale, deviennent de véritables adverbes; et pour s'exprimer exactement, il faut dire qu'ils renferment la valeur de leur terme conséquent, et non pas qu'il y a ellipse de ce conséquent (1).

(1) C'est ce qu'Ebn-Malec exprime ainsi :

وَأَضْمَمُ بِنَاءً غَيْرُ إِنْ عَدِمْتَ مَا لَهُ أُضِيفَ نَائِبًا مَا عُدِمَا

262. *لَدُنْ* *auprès* est encore un nom qui ne se trouve point hors d'un rapport d'annexion. On le joint à la préposition *مِنْ*, et l'on dit *مِنْ لَدُنْ* (1).

قَبْلُ كَغَيْرِ بَعْدُ حَسْبُ أَوَّلُ وَدُونُ وَالْجِهَاتُ أَيْضًا وَعَلُ
وَأَعْرَبُوا نَصَبًا إِذَا مَا نَكَّرَا قَبْلًا وَمَا مِنْ بَعْدِهِ قَدْ ذَكَرَا

« Si le mot *غَيْرُ* manque de son complément, renfermant en lui-même le sens du complément qui lui manque, faites-le indéclinable, en lui donnant pour terminaison un *dhamma*. Les mots *قَبْلُ*, *بَعْدُ*, *حَسْبُ*, *أَوَّلُ* et *دُونُ*, ceux qui expriment les six régions (le devant, le derrière, la gauche, la droite, le dessus, le dessous), et le mot *عَلُ*, suivent la même règle que *غَيْرُ*. Mais on donne la terminaison de l'accusatif à *قَبْلُ* et aux autres mots que nous venons d'indiquer à la suite de celui-ci, quand on les emploie d'une manière absolue et indéterminée.

Ce que je dis ici, que la règle dont il s'agit n'a d'application que quand les mots *غَيْرُ*, *قَبْلُ*, &c. renferment en eux-mêmes leur complément, est si vrai, que les grammairiens admettent le cas où il y a ellipse du complément, sans que l'antécédent en renferme la valeur, et veulent que, dans ce cas, l'antécédent *قَبْلُ*, *بَعْدُ* ou autre, se décline, mais sans *tenwin*, comme si le conséquent étoit exprimé. Ils citent pour exemple ce vers d'un poète :

وَمِنْ قَبْلِ نَادَى كُلِّ مَوْلى قَرَابَةٍ فَمَا عَطَفَتْ مَوْلى عَلَيْهِ الْعَوَاطِفُ

« Avant (cela), chaque chef de famille a convoqué sa parenté, sans que nul sentiment d'affection ait détourné et fléchi en sa faveur aucun des chefs. »

Dans ce vers on dit *قَبْلُ* *مِنْ*, le complément *ذَلِكَ* étant *sous-entendu*, mais non *compris*, quant au sens, selon l'intention de celui qui parle *مَنْوَى بِالْمَعْنَى*, dans le mot *قَبْلُ*.

Suivant cette même analyse, on peut prononcer ainsi, dans deux des exemples que j'ai donnés, *أَبْدَأُ بِذَا مِنْ أَوَّلٍ* et *لَهُ الْأَمْرُ مِنْ قَبْلِ وَمِنْ بَعْدِ*, en sous-entendant les compléments de *قَبْلُ*, *بَعْدِ* et *أَوَّلٍ*.

Man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 66 recto, et n.º 1291, fol. 18 recto; man. ar. de S.-Germ. n.º 465, fol. 108 recto).

(1) Dans le dialecte des Arabes de Kaïs, on dit *مِنْ لَدُنْ*. Quelques lecteurs

263. *avec* appartient à cette même classe de noms. On dit aussi *مَعَ* comme nom indéclinable. Quelques grammairiens admettent l'expression *مِنْ مَعَهُ*, comme *لَدُنْهُ*. On dit aussi *مَعًا*, dans un sens adverbial, pour *جَمِيعًا* *ensemble* (n.º 1122, 1.^{re} p.).

264. Parmi les mots qui ne se rencontrent jamais que dans un rapport d'annexion, et dont le conséquent doit être nécessairement exprimé, nous devons faire une mention spéciale de *كِلَا* et *كِلْتَا* *tous deux*. Le premier de ces mots se joint à un complément du genre masculin, et le second, que l'on écrit aussi *كِلْتَا* et *كِلْتِ*, à un complément du genre féminin (1). Ils ne peuvent avoir pour conséquent qu'un nom déterminé, soit de sa nature, comme les noms propres, les pronoms personnels, les articles démonstratifs, soit par l'article déterminatif ou par l'annexion à un nom déterminé; et ce conséquent doit être au duel, ou du moins avoir la valeur d'un duel, comme cela arrive au pronom affixe *لَا* *nous*, quand il se rapporte à deux personnes, ou à l'article démonstratif *ذَلِكَ* se rapportant pareillement à deux choses. Exemples :

كِلَا الرَّجُلَيْنِ وَكِلْتَا الْأَمْرَتَيْنِ

Les deux hommes et les deux femmes.

كِلَانَا فَعَلْنَا ذَلِكَ

Tous deux nous avons fait cela.

إِنَّ لِلْخَيْرِ وَالْشَّرِّ مَدًى وَكِلَا ذَلِكَ وَجْهٌ وَقَبْلٌ

de l'Alcoran lisent, en suivant ce dialecte, *مِنْ لَدُنْهِ* au lieu de *مِنْ لَدُنْهُ*, qui est la prononciation reçue.

(1) J'ai trouvé dans la *Vie de Timour*, par Ahmed, fils d'Arabschah (tom. I, p. 83, édit. de M. Manger), *كِلَا* suivi d'un duel féminin. Voici le passage :

وَالْمَلَّةُ وَهِيَ الثَّوْرَةُ الْجَنْكَبُزْخَانِيَّةُ مُمَشَاةٌ فِي كِلَا الدَّوْلَتَيْنِ

On lit de même dans l'édition de Calcutta, pag. 29, et dans plusieurs bons manuscrits.

Le bien et le mal ont un terme marqué, et ces deux choses arrivent tour à tour (1).

فِي كَلَّتْ رِجْلَيْهَا سُلَامَى وَاحِدَةً كَلَّتَاهُمَا مَقْرُونَةٌ بِزَائِدَةٍ

A chacun de ses deux pieds est un os du nom de solama, et chacun de ces deux os est accompagné d'un autre qui est superflu.

On ne peut pas donner pour conséquent à كَلَّتْ et كَلَّتَا deux individus exprimés isolément l'un de l'autre. Ainsi l'on ne doit pas dire كَلَّتْ زَيْدٌ وَعَمْرُو tous deux Zéïd et Amrou; il faudroit dire كَلَّتَا زَيْدٌ وَعَمْرُو Zéïd et Amrou tous les deux.

On trouve cependant quelques exemples de cette construction; mais c'est une licence. Exemple :

كَلَّا أَخِي وَخَلِيلِي وَاجِدِي عَضْدًا فِي النَّائِبَاتِ وَالْأَلَمَاتِ

Mon frère et mon ami me trouvent tous deux pour appui dans leurs infortunes, et lorsqu'ils sont en butte à l'adversité (2).

265. Le nom qui sert d'antécédent à un rapport d'annexion, peut avoir plusieurs conséquens liés par des conjonctions. Exemples :

عَالِمُ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ

(1) Ce vers fait partie d'un poëme composé à l'occasion de la bataille d'Ohod, par Abd-allah, fils d'Alzabari ابن الزعبرى, poëte des Koréischites. Voyez le man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1238, fol. 122 recto, et le النحو وسيط في النحو explication des vers cités, pag. 35.

(2) Quoique كَلَّتْ et كَلَّتَا aient la forme d'un duel, on les considère, dans l'usage, comme des noms singuliers indéclinables; et quand ils servent de sujet à une proposition, l'attribut se met d'ordinaire au singulier.

Lorsque كَلَّتْ et كَلَّتَا ont pour complément des pronoms affixes, ils deviennent déclinables, et l'on dit au génitif et à l'accusatif, كَلَّتِي et كَلَّتَيْ.

Voyez mon Anthol. grammat. ar. pag. 95, 120 et 227; mon Commentaire sur les Séances de Hariri, séance 1x, pag. 87, et le commentaire de Zouzéni sur la Moallaka de Lébîd, dans mon édition de Calila et Dimna, p. 304 du texte arabe.

Celui qui sait les choses cachées et les choses présentes.

خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ

La création des cieux et de la terre.

266. Quelquefois aussi plusieurs antécédens n'ont qu'un seul conséquent placé après le dernier des antécédens. Exemple :

قَطَعَ اللَّهُ يَدَ وَرِجْلَ مَنْ فَعَلَ هَذَا

Que Dieu coupe la main et le pied de celui qui a fait cela.

Dans ce cas, il y a ellipse du conséquent après le premier antécédent ; mais de pareils exemples sont très-rares, et contraires à l'analogie. L'expression régulière seroit يَدَ مَنْ فَعَلَ هَذَا وَرِجْلَهُ.

267. L'ellipse du conséquent a lieu quelquefois, sans qu'il se trouve, comme dans l'exemple précédent, exprimé après un second antécédent. Exemple :

أَفُوقَ ذَلِكَ تَنَامُ أَمْ أَسْفَلَ مِنْهُ pour أَفُوقَ تَنَامُ أَمْ أَسْفَلَ

Dormiras-tu au-dessus de cela ou au-dessous ?

On a déjà vu d'autres exemples d'une semblable ellipse, tels que أَفُوقَ تَنَامُ (n.° 261, note); mais ils sont tous de peu d'autorité.

268. L'ellipse de l'antécédent a lieu plus régulièrement, quand il se trouve déjà exprimé dans un autre rapport. Exemple :

أَكُلَّ أَمْرٍ تَحْسِبِينَ أَمْرًا وَنَارٍ تُوقَدُ فِي اللَّيْلِ نَارًا

T'imagines-tu donc que tout homme que tu vois est (réellement) un homme (digne de ce nom), et que (tout) feu que l'on allume durant la nuit est (réellement) un feu (signal d'hospitalité) (1) ?

(1) Les Arabes hospitaliers allumoient des feux sur les lieux élevés, pour que les voyageurs, avertis par ce signal, vinssent chercher un asile et des rafraîchissemens sous leurs tentes. Je conjecture que c'est cet usage qu'avoit en vue le poëte duquel ce vers est tiré.

L'ellipse de ce genre n'a rien de surprenant ni d'embarrassant, puisqu'il ne s'agit que de suppléer, dans le second rapport d'annexion, un antécédent déjà exprimé dans le rapport précédent.

269. L'ellipse a quelque chose de plus dur, quand cet antécédent est différent de celui qui se trouve exprimé dans le premier rapport, et que rien n'indique la valeur de l'antécédent qu'il faut suppléer. Exemple :

يُرِيدُونَ عَرَضَ الدُّنْيَا وَاللَّهُ يُرِيدُ الْآخِرَةَ

Ils recherchent les biens casuels de ce monde ; mais Dieu recherche (les biens durables) de la vie future, ou (les œuvres qui ont pour objet) la vie future (1).

On voit que le sens reste ici un peu incertain, parce qu'on ne peut guère supposer que le second rapport d'annexion ait pour antécédent, comme le premier, le mot *عَرَضٌ*, qui signifie *des biens matériels, sensibles, sujets aux accidens*, et qu'il faut, par conséquent, lui supposer un autre antécédent, comme *بَاقِي* les biens durables, ou *عَمَلٌ* les œuvres. Autre exemple :

رَأَيْتُ النَّيْمِيَّ تَيْمِ عَدِّي

J'ai vu le Téïmite, (l'homme de cette famille) de Téïm qui appartient à la descendance d'Adi.

Comme il y a plusieurs familles dont les auteurs se nommoient *Téïm*, le mot *Téïmite* ne suffit pas pour désigner précisément un descendant de l'une ou de l'autre de ces familles; c'est pour cela que, dans cet exemple, on ajoute que le descendant de *Téïm* dont il s'agit, appartient à celle des familles de ce nom dont la généalogie remonte à *Adi* : mais l'antécédent

(1) Dans cet exemple, tiré de l'Alcoran (sur. 8, vers. 68), on lit communément *الْآخِرَةَ*, leçon qui ne présente aucune difficulté.

dont تَيْم est le complément, est sous-entendu ; ce peut être أَحَد un homme.

C'est précisément ce qui a lieu dans les exemples que j'ai déjà rapportés ailleurs (n.º 786, 1.^{re} part. note), et dans toutes les constructions pareilles. لَمَّا كَانَتْ الْآيَّامُ النَّاصِرِيَّةُ مُحَمَّدُ بْنُ قَلَاوُنْ est une expression elliptique pour لَمَّا كَانَتْ الْآيَّامُ النَّاصِرِيَّةُ أَغْنَى أَيَّامَ الْمَلِكِ النَّاصِرِ مُحَمَّدِ بْنِ قَلَاوُنْ lorsque fut arrivé le règne NASÉRIQUE, je veux dire, le règne de Méléic-alnaser Mohammed, fils de Kélaoun.

270. C'est une règle générale que les deux termes qui forment un rapport d'annexion, ne doivent point être séparés l'un de l'autre, et que le conséquent doit suivre immédiatement l'antécédent. Cette règle, cependant, est susceptible de certaines exceptions : quelques-unes concernent particulièrement les cas où l'antécédent est un nom d'action ou un adjectif verbal ; nous en parlerons dans les chapitres suivans, en traitant de la syntaxe spéciale de ces deux espèces de mots. Mais on peut aussi, surtout en poésie, dans les rapports d'annexion entre deux noms, séparer l'antécédent du conséquent. En voici divers exemples :

إِنَّ الشَّاةَ تَسْمَعُ صَوْتَ وَاللَّهِ رَبِّهَا

La brebis entend la voix, PAR DIEU, de son maître.

كَأَنَّ بَرْدُونَ أَبَا عَاصِمٍ زَيْدٌ حِمَارٌ دِقٌّ بِاللَّحَامِ

On diroit que le bidet, Ô ABOU-ASEM, de Zéïd, est un âne efflanqué auquel on a mis un mors.

تَجَوُّتَ وَقَدْ بَلَ الْمُرَادِي سَيْفَهُ مَنِ ابْنِ أَبِي شَيْخِ الْأَبَاطِحِ طَالِبِ

Je me suis échappé, et déjà le descendant de Morad avoit trempé son épée dans le sang du fils d'Abou, LE MAÎTRE DES LIEUX MARÉCAGEUX, Taleb; c'est-à-dire, du fils d'Abou-Taleb, qui étoit maître des terres basses situées entre Wasct et Basra.

كَمَا خُطَّ الْكِتَابُ بِكَفِّ يَوْمًا يَهُودِيٍّ

Comme si le livre étoit écrit de la main, UN JOUR, d'un Juif; c'est-à-dire, étoit écrit un jour de la main d'un Juif.

هُمَا أَخَوَا فِي الْحَرْبِ مَنْ لَا أَخَالَه

Ils sont tous deux les frères, À LA GUERRE, de quiconque n'a pas de frère.

يُسْقَى أَمْتِيَا حَا نَدَى الْمِسْوَاكُ رِيْقَهَا

Lorsqu'il se nettoie la bouche, est abreuvé de l'eau, LE CURE-DENT, de sa salive; c'est-à-dire, son cure-dent est abreuvé de l'eau de sa salive.

أَنْجَبَ أَيَّامَ وَالِدَاهُ بِهِ إِذْ نَجَلَاهُ

Ils ont produit une noble progéniture, au jour où SON PÈRE ET SA MÈRE, EN SA PERSONNE, ils lui ont donné la naissance; c'est-à-dire, son père et sa mère ont produit, en sa personne, une noble progéniture, au jour où ils lui ont donné la naissance.

La construction naturelle en arabe eût été أَنْجَبَ وَالِدَاهُ بِهِ أَيَّامَ (1).
إِذْ نَجَلَاهُ

271. On insère aussi quelquefois مَا explétif entre l'antécédent et le conséquent d'un rapport d'annexion. Exemples :

يَا شَاةَ مَا فَتَيْصِ لِمَنْ حَلَّتْ لَهُ حَرَمْتُ عَلَى وَلَيْتَهَا لَمْ تَحْرِمِ

O brebis de proie (c'est-à-dire, qui mérite qu'on en fasse sa proie), pour l'homme à qui la possession en est permise! Elle m'est interdite, et plutôt à Dieu qu'elle ne me fût pas interdite (2)!

كُلُّ مَا ذَلِكَ مِنِّي خُلُقٌ وَبِكُلِّ أَنَا فِي الرَّوْعِ جَدِيرٌ

Tout cela fait partie de mes qualités naturelles, et je suis capable de toutes ces choses, au moment de la terreur.

(1) Il y a ici un pléonasme remarquable; car أَيَّامَ est synonyme de إِذْ (n.º 255).

(2) Voyez *Antaræ poëma arab. Moallakah*, éd. Menil, pag. 45, 108 et 218.

Ces exemples et tous les autres de ce genre ne doivent être regardés que comme des licences poétiques, autorisées par la nécessité du mètre ou de la rime; il n'y a que l'interposition d'un serment entre les deux termes du rapport, qui est permise, même hors de la nécessité (1).

CHAPITRE XI.

Syntaxe particulière des Noms d'action.

272. Nous avons défini ailleurs (n.º 619, 1.^{re} part.) ce que c'est que le nom appelé par les Arabes *nom d'action* *إِسْمُ الْفِعْلِ*, ou *principe* *مَصْدَرٌ*, et nous avons rendu raison de cette dernière dénomination. Nous avons aussi observé que les noms d'action se divisent en *مَصْدَرٌ مِيمِيٌّ* noms d'action qui ajoutent un *MIM* aux radicales, et *مَصْدَرٌ غَيْرُ مِيمِيٍّ* noms d'action qui se forment sans ajouter un *MIM* aux radicales.

Mais cette distinction ne s'applique qu'aux noms d'action dérivés de la forme primitive du verbe. Les noms d'action dérivés de la troisième forme du verbe, qui sont régulièrement de la forme *مُفَاعَلَةٌ*, ne doivent pas, quoiqu'ils aient un *mim*, être

(1) C'est ce qu'enseigne Ebn-Malec, en ces termes :

وَلَمْ يُعَبِّ
بِأَجْنَبِيٍّ أَوْ بِنَعْتٍ أَوْ نِدَا
فَصْلُ يَمِينٍ وَأَضْطِرَارًا وَجِدَا

» On ne peut point taxer de faute l'interposition d'un serment; et l'on trouve
» des exemples de l'interposition d'un terme étranger, d'une épithète, ou d'un
» vocatif, dans le cas de nécessité. »

Ce que les grammairiens appellent *أَجْنَبِيٌّ*, c'est une partie de la proposition autre que l'antécédent (soit le sujet ou l'agent), le complément du verbe, ou un terme circonstanciel. (Man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 67 recto; man. ar. de S. Germ. n.º 465, fol. 110 recto.)

regardés comme appartenant à la première de ces deux divisions. Au contraire, *مَضْرَبٌ* et *مَحْمَدَةٌ*, noms d'action de *ضَرَبَ* *frapper* et de *حَمَدَ* *louer*, doivent être classés dans cette division.

273. Il faut encore distinguer entre les noms d'action proprement dits, nommés *مَصْدَرٌ* *principe*, et ceux que l'on appelle *إِسْمٌ لِلْمَصْدَرِ*, c'est-à-dire, *noms qui tiennent lieu du principe*, ou *du nom d'action* (n.º 623, 1.^{re} part.). La première dénomination ne convient qu'aux noms d'action dérivés, suivant une forme régulière, du verbe dont ils expriment l'action, comme :

ضَرْبٌ l'action de *frapper*, de *ضَرَبَ* *frapper* ;
حَزَنٌ tristesse, de *حَزَنَ* être triste ;
خَشَوَةٌ âpreté, de *خَشَنَ* être âpre, raboteux ;
تَكْلِيمٌ l'action de parler à quelqu'un, de *كَلَّمَ* parler ;
مُلَاقَاةٌ rencontre, de *لَاقَى* rencontrer quelqu'un ;
إِكْرَامٌ l'action d'honorer, de *أَكْرَمَ* honorer ;
تَعَلُّمٌ l'action d'apprendre, de *تَعَلَّمَ* apprendre, s'instruire ;
تَمَاوُتٌ l'action de contrefaire le mort, de *تَمَاوَتَ* contrefaire le mort ;
إِنْهِزَامٌ fuite, de *إِنْهَزَمَ* être mis en fuite, fuir ;
إِنْصِصَارٌ victoire, de *إِنْتَصَرَ* être secouru de Dieu, vaincre ;
إِحْمَرَارٌ rougeur, de *إِحْمَرَ* être rouge ;
إِسْتِمَالَةٌ sollicitation, de *إِسْتَمَالَ* solliciter ;
إِسْوِيدَادٌ noirceur foncée, de *إِسْوَادَ* être d'un noir foncé ; &c.

La seconde dénomination convient aux noms qui ne sont point dérivés, d'une manière régulière et analogique, du verbe dont ils expriment l'action. Tels sont :

وُضُوءٌ lustration, ablution, faisant la fonction de nom d'action de *تَوَضَّأَ* se laver, se purifier, verbe dont le nom d'action devrait être, suivant l'analogie, *تَوَضُّؤٌ* ;

غُسْلُ l'action de se laver, faisant la fonction de nom d'action de اغْتَسَلَ se laver, verbe dont le nom d'action est اغْتِسَالٌ ;

كَلَامُ l'action de parler, faisant la fonction de nom d'action, et tenant lieu de تَكْلِيمٌ, vrai nom d'action du verbe كَلَّمَ parler à quelqu'un (1).

274. Il est encore nécessaire d'observer que, suivant la définition que nous avons donnée ailleurs du *nom d'action* (n.º 619, 1.^{re} part.), nous comprenons sous cette dénomination les noms abstraits dérivés, soit des verbes qui expriment *une action*, comme قَتَلَ l'action de tuer, de قَتَلَ tuer ; soit des verbes qui expriment une impression reçue, comme اِنْفِصَامُ l'accident d'être sevré, de اِنْفَصَمَ être sevré ; soit enfin de ceux qui n'expriment qu'une simple manière d'être, comme اِحْمَرَارُ rougeur, de اِحْمَرَ être rouge ; اِعْوَجَاجُ tortuosité, de اِعْوَجَ être tortu.

275. Les noms d'action étant, comme je l'ai fait voir ailleurs, de véritables noms abstraits, destinés à exprimer une action ou une manière d'être indépendamment de tout sujet, objet ou autre idée accessoire, et étant, par cela même, susceptibles du sens passif comme du sens actif (n.º 640, 1.^{re} part.), il semble qu'on ne devroit en faire usage que lorsqu'on veut exprimer l'action ou la manière d'être, abstraction faite de toutes ces idées accessoires. Le contraire, cependant, a souvent lieu ; et il arrive fréquemment que l'on emploie le nom d'action, comme on pourroit employer le verbe lui-même, avec un sujet et un com-

(1) Il y a quelques diversités d'opinions entre les grammairiens arabes, relativement aux caractères qui distinguent le vrai *nom d'action* ou مَصْدَرٌ, du nom qui, sans avoir la forme du nom d'action, en fait les fonctions, et qu'on nomme, à cause de cela, اِسْمٌ لِلْمَصْدَرِ. Voyez, à ce sujet, le tome I, p. 281, note (1).

plément objectif (1). Cet usage du nom d'action donne lieu à quelques règles de syntaxe, particulières à cette espèce de noms, et dont nous allons nous occuper.

276. Le nom d'action participe de la nature du verbe duquel il vient ; il est, comme lui, transitif ou intransitif : il est neutre, si le verbe est neutre ; mais si le verbe est actif, le nom d'action peut être employé dans le sens actif ou dans le sens passif (n.º 640, 1.^{re} part.).

S'il s'agit d'un nom d'action provenant d'un verbe transitif, il peut avoir un sujet et un complément objectif.

277. Le sujet seul ou le complément seul étant exprimés, ils peuvent être en rapport d'annexion avec le nom d'action, c'est-à-dire, être gouvernés au génitif par ce nom. Exemple :

وَمَا كَانَ اسْتِغْفَارُ إِبْرَاهِيمَ لِأَبِيهِ إِلَّا عَنْ مَوْعِدَةٍ وَعَدَهَا إِيَّاهُ

La demande de pardon d'Abraham pour son père n'eut lieu (à la lettre, et non fuit deprecatio Abraham pro patre suo), qu'en vertu d'une promesse qu'il lui avoit faite.

إِبْرَاهِيمَ, mis au génitif, comme complément du nom d'action اسْتِغْفَارُ, est réellement le sujet ; le complément objectif, qui devoit être اللَّهُ Dieu, est sous-entendu. C'est ce dont on s'assurera en substituant le verbe au nom d'action, et disant : اسْتَغْفَرَ إِبْرَاهِيمُ اللَّهُ Abraham demanda pardon à Dieu pour son père (*Deprecatus est Abraham Deum pro patre suo*), en disant &c. Autre exemple :

(1) Cette espèce d'abus dans l'usage du nom abstrait, est semblable à celui par lequel, dans plusieurs langues, l'infinitif, dont la fonction propre est de lier l'idée de l'existence avec celle d'un attribut, sans exprimer le sujet dans lequel se trouve l'existence, devient, contre sa nature, un mode personnel, ou du moins en fait la fonction, étant joint à un sujet déterminé. Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 194, et pag. 195, note (1).

لَا يَسْأَلُ الْإِنْسَانُ مِنْ دُعَاءِ الْخَيْرِ

L'homme ne se lasse point de demander le bonheur.

Si l'on substitue le verbe au nom d'action دُعَاء, on sentira que le sujet est *l'homme*, et le complément objectif *le bonheur* : car le sens est, *de cela qu'il demande le bonheur*.

De même, dans cette phrase, بَانَ سَأَلَ نَجَّتَكَ *il a commis une injustice en demandant ta brebis*, le sens est, *en cela qu'il a demandé ta brebis*.

278. On peut aussi, dans le même cas, si le nom exprime le sujet, le mettre au nominatif, et s'il exprime le complément objectif, le mettre à l'accusatif : mais cela n'a guère lieu que quand le nom d'action est séparé du nom qui exprime le sujet ou le complément objectif, par un terme circonstanciel qui empêche de faire usage du rapport d'annexion, rapport dans lequel les deux termes doivent d'ordinaire se suivre immédiatement (n.º 216). Exemples :

إِطْعَامُ فِي يَوْمٍ ذِي الْمَسْغَبَةِ يَتِيمًا

L'action de donner à manger, en un jour de famine, à un orphelin.

بَضْرِبٍ بِالسُّيُوفِ رُؤُسَ قَوْمٍ أَزَلْنَا هَامَهُنَّ عَنِ الْمَقِيلِ

En frappant avec nos épées les têtes de certaines gens, nous leur avons épargné la peine de faire la méridienne.

رُؤُسَ et يَتِيمًا sont à l'accusatif comme complémens objectifs des noms d'action إِطْعَامُ et بَضْرِبٍ.

Le nom d'action, en ce cas-là, doit conserver son *tenwin* (1).

(1) Cette manière de construire le nom d'action comme le verbe lui-même, ne doit pas être regardée comme un motif suffisant pour envisager le nom d'action comme un véritable infinitif, un mode du verbe. Les Latins ont quelquefois employé le nom d'action de la même manière, comme dans ces exemples : *Quid tibi hanc curatio est rem ? Quid tibi nos tactio est ?* (Voyez Schultens,

Il peut aussi prendre l'article déterminatif; et, dans ce cas, le complément objectif peut suivre immédiatement le nom d'action. Exemples :

صَعِيفُ النَّكَايَةِ أَعْدَاءَهُ يَجَالُ الْفِرَارَ يُرَاحِي الْأَجَلَ

Foible en ce qui concerne l'action de frapper ses ennemis, il s'imagine qu'en fuyant, on ajourne l'heure de la mort.

لَقَدْ عَلِمْتُ أُولَى الْمَغِيرَةِ أَنَّنِي صَرَبْتُ وَلَمْ أَتَّكِلْ عَنِ الضَّرْبِ مِسْمَعًا

Les premiers d'entre la cavalerie agile savent que j'ai frappé, et que la peur ne m'a jamais empêché de frapper un homme (1).

279. Le sujet et le complément objectif d'un verbe transitif qui est représenté par le nom d'action, étant exprimés l'un et l'autre, on peut mettre le sujet en rapport d'annexion avec le nom d'action, c'est-à-dire, au génitif, et le complément objectif à l'accusatif, ou mettre le complément objectif au génitif et le sujet au nominatif, ou enfin mettre le sujet au nominatif et le complément objectif à l'accusatif, soit en conservant au nom d'action son *tenwin*, soit en lui donnant l'article, soit enfin en le mettant en rapport d'annexion avec un terme circonstanciel. Exemples du premier cas :

لَوْلَا دَفْعُ اللَّهِ النَّاسَ بَعْضُهُمْ بِبَعْضٍ لَفَسَدَتِ الْأَرْضُ

Si Dieu n'avoit pas opposé les hommes les uns aux autres, la terre auroit été dévastée.

كَانَ قَتْلُ الْخَلِيفَةِ جَعْفَرًا فِي هَذِهِ السَّنَةِ

Ce fut en cette année que le khalife fit mourir Djafar.

Instit. ad fund. ling. hebr. pag. 287.) C'est encore une construction analogue à celle-ci que l'on observe dans ce passage de Cicéron (in Pison.) : Jamne vides, bellua, jamne sentis, quæ sit hominum querela frontis tuæ !

(1) Je suis ici un commentateur de l'*Alfiyya*, qui dit : مِسْمَعًا يَغْنِي رَجُلًا.

أَذْكُرُوا اللَّهَ كَذِكْرِكُمْ آبَاءَكُمْ

Souvenez-vous de Dieu, comme vous vous souvenez de vos pères.

ذِكْرُ رَحْمَةِ رَبِّي عَبْدَهُ

Mémorial de la miséricorde de mon seigneur envers son serviteur.

Ce genre de construction, où le sujet est mis au génitif et le complément objectif à l'accusatif, est le plus ordinaire. Le contraire, cependant, est aussi fort usité ; je veux dire, la construction dans laquelle le complément objectif est mis au génitif et le sujet au nominatif. Cela a lieu sur-tout quand le complément objectif est un pronom et le sujet un nom. Exemples :

سَفَنَهُمْ رِيحُ الْفَنَاءِ سَفَى الرِّمَالِ يَدُ الدُّبُورِ

Le vent de la mort les a dispersés, comme disperse les sables la main du vent du couchant.

وَمَنَعَ النَّاسَ كَافَّةً مِنْ مُحَاطَتِهِ أَحَدٌ وَمَكَاتَبَتِهِ بِسَيِّدِنَا وَمَوْلَانَا

Il défendit que qui que ce fût, en lui adressant la parole ou en lui écrivant, l'appelât notre seigneur et notre maître.

تَنْقَى يَدَاهَا الْحَصَى فِي كُلِّ هَاجِرَةٍ نَقَى الدَّرَاهِيمِ تَنْقَادُ الصَّيَارِفِ

Ses deux pieds de devant semblent examiner les cailloux, dans la plus grande ardeur du jour, comme les changeurs examinent des pièces d'argent (pour recevoir les bonnes et rejeter les mauvaises).

حَجَّ الْبَيْتِ مَنْ اسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا

L'action d'aller en pèlerinage à la maison sainte, pour quiconque le peut (à la lettre, itio domûs, quicumque potest).

280. Si les deux compléments d'un nom d'action, représentant, l'un le sujet du verbe, l'autre son complément objectif, sont des pronoms, on peut attacher au nom d'action deux pronoms affixes. Exemple :

حُبِّيهِ عَلَّمَنِي التَّنَسُّكَ

L'amour que je lui porte m'a appris la piété.

281. Voici maintenant des exemples des autres constructions dont j'ai parlé, mais qui sont plus rares :

بَلَّغْنِي تَطْلِيْقُ الْيَوْمَ زَيْدٌ هِنْدًا

J'ai appris que Zéïd a répudié aujourd'hui Hind.

بَلَّغْنِي الْقَتْلُ مُحَمَّدٌ أَخَاهُ

J'ai appris que Mahmoud a tué son frère.

أَعْجَبَنِي أَنْتِظَارُ يَوْمِ الْجُمُعَةِ مُحَمَّدٌ عَمْرًا

Je suis charmé que Mohammed attende Amrou le jour du vendredi.

282. La même sorte de syntaxe a lieu, quoique plus rarement, avec les noms qui, sans être noms d'action, en font la fonction. Exemples :

بِعِشْرَتِكَ الْكِرَامَ تُعَدُّ مِنْهُمْ

En fréquentant les hommes généreux, tu seras compté parmi eux.

بَعْدَ عَطَائِكَ الْبَايَةَ الرِّثَاعًا

Après que tu as fait don de cent femelles de chameaux abandonnées dans les pâturages.

مِنْ قُبْلَةِ الرَّجُلِ زَوْجَتَهُ الْوَضُوْءُ

Un homme qui a donné un baiser à sa femme, est obligé à la purification.

Les mots *عِشْرَةٌ*, *عَطَاءٌ* et *قُبْلَةٌ* ne sont point des noms d'action, et cependant ils gouvernent les compléments objectifs *الْكِرَامَ*, *الْبَايَةَ* et *زَوْجَتَهُ*, à l'accusatif.

283. S'il s'agit d'un nom d'action provenant d'un verbe neutre ou d'un verbe intransitif, il ne peut avoir de complément objectif, du moins immédiat, puisque les verbes de cette sorte n'en ont point : alors le sujet du verbe se joint ordinairement au nom d'action, par un rapport d'annexion. Exemples :

أَعْجَبَنِي أَسْوَدَادُ وُجُوهِهِمْ

La noirceur de leurs visages m'a surpris.

وَقُوعُ زَيْدٍ إِلَى الْأَرْضِ كَانَ كَذَلِكَ

La chute de Zéïd à terre eut lieu de la sorte.

On pourroit aussi, en ce cas, donner au nom d'action le *tenwin* ou l'article déterminatif, et mettre le sujet au nominatif, sur-tout s'il étoit séparé du nom d'action par un terme circonstantiel; mais cette construction n'est pas usitée (1).

284. Ce que nous avons dit relativement aux noms d'action qui appartiennent à des verbes transitifs, s'applique également aux noms d'action dérivés des verbes doublement transitifs; il ne s'agit que d'ajouter leur second complément objectif à l'accusatif, comme l'on feroit, si l'on eût employé le verbe lui-même au lieu du nom d'action. Ainsi l'on dira :

إِنَّ النَّاسَ كَرِهُوا إِطْعَامَ مُحَمَّدٍ عَمْرًا خُبْرًا مَسْمُومًا

On trouva mauvais que Mohammed eût fait manger à Amrou du pain empoisonné.

285. Ce qui a été dit précédemment (n.º 239), que tout rapport d'annexion peut se résoudre en l'une des prépositions

(1) Je dis ceci principalement sur l'autorité de Martellotto (*Instit. ling. ar.* pag. 443), et cela paroît conforme à la règle générale, que le nom d'action régit à la manière du verbe; car, selon la façon de parler des grammairiens arabes, le verbe régit le sujet au nominatif. Aschmouni, dans son commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, indique deux exceptions à la règle générale dont je parle, mais il ne fait pas exception du cas dont il s'agit; donc il en admet la possibilité. Il nous apprend même que les grammairiens de Basra permettoient de mettre le sujet du nom d'action au nominatif, quand le nom d'action a la signification passive, et qu'Ebn-Malec, dans un de ses ouvrages, a adopté ce sentiment. Ainsi l'on pourroit dire أَعْجَبَنِي قَتْلُ الزَّيْدِ الْيَوْمَ je suis étonné que Zéïd ait été tué aujourd'hui. (Man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 68 recto.)

من, ou فى, est également applicable aux rapports d'annexion dont l'antécédent est un nom d'action.

Quand c'est le sujet du verbe qui devient le *complément* du nom d'action ou المضاف إليه, le rapport d'annexion équivaut à la préposition من. Ainsi ces mots استغفار إبراهيم لأبيه, sont la même chose que الاستغفار الحاصل من إبراهيم لأبيه.

Quand le nom d'action, formant l'antécédent du rapport d'annexion, prend pour complément le مفعول به ou *complément objectif* du verbe, le complément qui devoit représenter le sujet du verbe étant sous-entendu, ou, s'il est exprimé, étant mis au nominatif, c'est à la préposition ل qu'équivaut le rapport d'annexion. Ainsi; نفى الرمال يد الدبور est la même chose que si l'on eût dit: نفى يد الدبور للرمال.

Enfin si l'on donne pour complément au nom d'action qui forme l'antécédent d'un rapport d'annexion, un terme circonstantiel, le sujet du verbe étant énoncé au nominatif et le complément objectif à l'accusatif, c'est la préposition فى qui est représentée par le rapport d'annexion. Dans cet exemple, يوم الجمعة, il est évident que يوم الجمعة équivaut à يوم الجمعة (۱).

(۱) Il n'est pas toujours indifférent d'employer le nom d'action en rapport d'annexion, ou de se servir des prépositions من et ل, pour indiquer sa relation avec le sujet ou avec le complément objectif du verbe. La raison en est que, sous la forme de rapport d'annexion, il devient le plus souvent déterminé, tandis que, dans l'autre forme d'expression, il reste dans une parfaite indétermination. Par exemple, il me semble que cette manière de s'exprimer :

لَا أَمْلِكُ لِنَفْسِي نَفْعًا وَلَا ضَرًّا

Je ne puis me faire à moi-même ni bien ni mal,

a quelque chose de plus général que si l'on eût dit :

286. Les noms d'action dérivés des verbes intransitifs se conduisent, à l'égard de leurs complémens, comme ces verbes eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils se joignent à leurs complémens indirects, avec les mêmes prépositions. Ainsi l'on dit :

مَا لِي قُدْرَةً عَلَى ذَلِكَ

Je n'ai pas le pouvoir de faire cela ;

كَانَ خُرُوجُهُ عَلَى السُّلْطَانِ فِي تِلْكَ الدِّيَارِ

Sa révolte contre le sultan eut lieu dans ce pays ;

إِخْرَاجُ أَهْلِهِ مِنْهُ

L'action d'expulser de ce lieu ceux qui l'habitoient ;

de même que l'on diroit, خَرَجَ عَلَى السُّلْطَانِ قَدَرَ عَلَى ذَلِكَ *il a pu cela*, خَرَجَ عَلَى السُّلْطَانِ أَخْرَجَهُ مِنْهُ *il l'en fit sortir*.

287. Il arrive néanmoins quelquefois que les noms d'action se joignent à leur complément au moyen d'une préposition, quoique le verbe dont ils représentent la signification soit transitif et prenne son complément immédiatement. Cela a lieu sur-tout lorsqu'il y a inversion, et que le complément est placé avant le nom d'action : la même chose arrive quelquefois, comme on l'a vu précédemment, au complément objectif des verbes (n.º 216).

288. Les noms d'action dérivés des verbes abstraits se cons-

لَا أَمْلِكُ نَفْعَ نَفْسِي وَلَا ضَرَّهَا

Je ne puis faire ni mon propre bien, ni mon propre mal.

Très-souvent cependant on n'est déterminé, pour le choix entre ces deux manières de s'exprimer, que par l'harmonie, la rime, le parallélisme, ou quelque autre motif étranger au sens. Ainsi, tandis qu'au verset 191 de la 7.^e surate de l'Alcoran (édit. de Hinckelmann), on lit, لَا يَسْتَطِيعُونَ لَهُمْ نَصْرًا, au verset 196, on lit, لَا يَسْتَطِيعُونَ نَصْرَكُمْ.

truisent avec leur sujet au génitif et leur attribut à l'accusatif.
Exemples :

وَكَوْنُ الْإِنْسَانِ مَخْلُوقًا هُوَ مِنْ أُصُولِ الدِّينِ

C'est un des articles fondamentaux de la religion, que l'homme est créé.

كَانَ قَرِيبًا مِنَ النَّاسِ مَعَ كَوْنِهِ شَدِيدَ الْبَاسِ

Il étoit d'un accès facile pour tout le monde, quoiqu'il fût doué d'une force très-grande.

289. Les noms d'action peuvent avoir pour complément objectif, au lieu d'un nom, une proposition conjonctive commençant par l'une des deux particules *أَنَّ* et *مَا*, qu'on nomme à cause de cet usage *الْحُرُوفُ الْمُصَدَّرِيَّةُ* (n.ºs 1184 et 1232, 1.^{re} part.) : alors on dit que ces propositions sont *virtuellement au génitif*, comme formant le complément d'un rapport d'annexion *مَجْرُورٌ فَهَلَّا عَلَى أَنَّهُ مُضَافٌ إِلَيْهِ*. Exemple :

أَدْخَلُوا عَلَيْهِ جَمَاعَةً لِيَشَاهِدُوهُ إِظْهَارَ أَنَّهُ مَاتَ حَتَّى أَتَى

On fit entrer plusieurs personnes dans le lieu où il étoit, pour qu'elles le vissent, dans le dessein de faire croire qu'il étoit mort de mort naturelle.

290. Les noms d'action, quoique dérivés de verbes transitifs, peuvent être employés d'une manière vague et indéterminée, et sans complément, soit parce que le complément est suffisamment indiqué par ce qui précède ou ce qui suit, soit parce qu'on n'a pas intention de le déterminer. Exemples :

صَدَّ عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ وَكَفَرَ بِهِ أَكْبَرُ عِنْدَ اللَّهِ

Détourner de la voie de Dieu, et être incrédule en lui, c'est aux yeux de Dieu un plus grand crime.

الطَّلَاقُ مَرَّتَانٍ قَامَسَاكَ بِمَعْرُوفٍ أَوْ تَسْرِجُ بِإِحْسَانٍ

A la lettre : *le divorce deux fois, et ensuite garder avec bons traitemens, ou renvoyer avec bienfaits : c'est-à-dire, le divorce peut se faire jusqu'à deux fois ; ensuite il faut, ou garder sa femme en vivant bien avec elle, ou la renvoyer (par un troisième divorce absolu), en lui faisant quelque gratification.*

291. De tout ce que nous avons dit, il résulte que, le verbe étant représenté par le nom d'action, le sujet, qui de sa nature doit être au nominatif (n.º 89), se trouve souvent au génitif comme complément du nom d'action, et que le complément objectif du verbe se trouve fréquemment aussi au génitif, quoique de sa nature il dût être à l'accusatif (n.º 119).

Or, il peut arriver que le nom qui sert de sujet ou de complément objectif, doive être en concordance de cas avec un adjectif ou un appositif, ou même avec un autre nom joint au premier par une conjonction.

Dans ce cas, on peut mettre ces autres mots au génitif, comme le nom avec lequel ils ont un rapport de concordance grammaticale; on peut aussi, en ne considérant que leur rapport logique avec le verbe représenté par le nom d'action, les mettre au nominatif, si le nom auquel ils se rapportent fait fonction de sujet, et à l'accusatif, s'il fait fonction de complément objectif. Exemple :

حَتَّى تَهْجَرَ فِي الرِّوَاكِ وَهَاجَهُ طَلَبَ الْمُعَقِّبِ حَقَّهُ الْمَظْلُومُ

En sorte qu'un soir il a quitté sa demeure, et il a poussé (son chameau) comme un homme qui cherche à rattraper son bien qu'on lui a enlevé, et qui a éprouvé une injuste violence, poursuit le (ravisseur) (1).

الْمُعَقِّبِ est ici au nominatif, quoiqu'il se rapporte à الْمَظْلُومُ

(1) Je ne garantis pas d'avoir bien saisi le sens de ce vers; mais cela est indifférent, quant à l'analyse grammaticale.

qui est au génitif, parce que ce dernier mot fait réellement la fonction de sujet, le sens étant كَمَا يَطْلُبُ الْمَعْقَبُ الْمَظْلُومَ حَقَّهُ.

Autre exemple :

كَرِهْتُ أَكْلَ الْخُبْزِ وَاللَّحْمِ

J'ai en horreur l'action de manger du pain et de la viande.

On peut, dans cet exemple, mettre أَكْلَ الْخُبْزِ au génitif, comme الْخُبْزِ ; ou à l'accusatif, en considérant الْخُبْزِ comme complément objectif du verbe أَكَلُ, représenté par le nom d'action أَكْلُ ; ou enfin au nominatif, en envisageant الْخُبْزِ comme le sujet du verbe passif أَكِلُ, représenté par le même nom d'action (1).

292. Tout ce que nous avons dit sur la syntaxe des noms d'action, n'a d'application à ces noms qu'autant qu'ils sont employés d'une manière qui représente effectivement le verbe, c'est-à-dire, qu'autant qu'ils renferment l'idée de l'existence jointe à celle du temps, et la valeur d'un attribut. La marque à laquelle on reconnoît que les noms d'action sont employés en ce sens, c'est qu'on peut alors leur substituer le verbe avec une des deux particules nommées مَصْدَرِيَّةٌ, parce qu'elles donnent au verbe la valeur du nom d'action; ce sont, أَنْ pour le passé et le futur (n.º 1184, 1.^{re} part.), et مَا pour le présent (n.º 1232, 1.^{re} part.). Faute de cette condition, le nom d'action perd son influence verbale, et n'agit plus sur les autres parties du discours qu'à la manière des noms. Ainsi, si l'on dit مَرَرْتُ فَإِذَا لَهُ صَوْتُ حِمَارٍ je passai, et voilà qu'il criait (comme) la voix d'un âne, il ne faut pas croire que صَوْتُ soit ici à l'accusatif comme complément

(1) Cette dernière construction est remarquable : elle prouve ce que j'ai dit plus d'une fois, que le nom d'action est susceptible du sens passif comme du sens actif. Voyez le man. ar. de S.-Germ. n.º 465, fol. 112 recto, et le man. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 69 recto.

objectif gouverné par le nom d'action **صَوْتُ** ; car le nom **صَوْتُ** n'est point équivalant à **أَنْ يُصَوَّتَ** (1) ; il n'exprime point une idée d'existence et de temps. Si donc **صَوْتُ** est à l'accusatif, c'est comme terme circonstanciel (n.º 155), renfermant l'équivalent de **كَصَوْتِ** *comme la voix*, ou de **يَشَبُّهُ صَوْتُ** *qui ressemble à la voix*.

293. Je rappellerai ici ce que j'ai déjà eu occasion d'observer en traitant des particules (n.ºs 1184 et 1232, 1.^{re} part.), que le nom d'action est souvent représenté par le verbe mis à un temps personnel, précédé des particules **أَنَّ** et **مَا**. Exemples :

وَيَذَرُوهَا الْعَذَابَ أَنْ تَشْهَدَ أَرْبَعَ شَهَادَاتٍ بِاللهِ إِنَّهُ مِنَ الْكَاذِبِينَ

Qu'elle affirme quatre fois, en prenant Dieu à témoin, qu'il (que son mari) est du nombre des menteurs, (cela) l'exemptera du châtiment.

أَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ

Que vous jeûniez, (cela) est bon pour vous.

وَدُّوا مَا عَمِلْتُمْ

Ils ont désiré que vous périssiez, c'est-à-dire, votre perte.

294. Le nom d'action perd son influence verbale, quand il est au pluriel (2), ou sous la forme de diminutif, ou sous celle de nom d'unité, ou quand il est modifié, soit par un adjectif interposé entre ce nom et son complément, soit par quelque autre terme accessoire. Quelques-unes de ces conditions cependant sont sujettes à des exceptions. Ainsi l'on trouve des

(1) **صَوْتُ**, comme représentant l'action du verbe **صَوَّتَ**, n'est pas proprement un nom d'action **مَصْدَرٌ** ; c'est un nom qui remplace un nom d'action **اِسْمٌ لِلْمَصْدَرِ**. Voyez ci-devant, n.º 273, pag. 162.

(2) Quelques grammairiens arabes donnent même pour règle générale, que le *masdar* n'a point de pluriel ; mais cela veut dire que, quand il passe à ce nombre, il cesse d'être nom d'action.

exemples de noms d'action au pluriel, ou sous la forme du nom d'unité, qui, nonobstant ces circonstances, gouvernent leur complément à l'accusatif, à la manière des verbes.

295. On trouve quelquefois le nom d'action gouvernant un complément à l'accusatif, sans cependant qu'on puisse lui substituer l'une des particules **أَنَّ** ou **مَا**, suivie du verbe; mais c'est qu'alors le nom d'action remplace le verbe lui-même à un mode personnel, en sorte même qu'il est censé renfermer en lui-même le pronom, sujet du verbe. Exemple :

يَمْرُونَ بِالدَّهْنَا خِفَافًا عِيَابَهُمْ وَيَرْجِعْنَ مِنْ دَارَيْنَ بُحْرَ الْحَقَائِبِ
عَلَى حِينِ آلِهَى النَّاسِ جُلْ أُمُورِهِمْ فَتَدَلَّ زُرَيْقُ آلْمَالِ نَدَلِ آلَتَّعَالِبِ

Ils passent à Dehna, leurs sacs étant légers (et vides) : mais leurs besaces reviennent pleines et gonflées, de Darin, à un moment où les hommes sont occupés de leurs plus grands intérêts. Vîte donc, famille de Zorëik, hâtez-vous d'enlever leurs troupeaux, avec la rapidité du renard qui enlève sa proie (1).

فَتَدَلَّ est ici pour **فَأَنْدَلِي**; mais c'est une forme poétique, dont on peut rendre raison par une ellipse.

296. Nous avons vu précédemment que, dans les rapports d'annexion, le complément doit suivre immédiatement l'antécédent : cependant, lorsque l'antécédent est un nom d'action, il est permis d'interposer son complément objectif entre l'antécédent et le conséquent. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran :

(1) Ces vers sont rapportés par Djewhari, au mot **نَدَل**, et il remarque que les Arabes disent en proverbe : **أَكْسَبُ مِنَ آلَتَّعَالِبِ** *plus avide de profit que le renard*. (Au lieu de **يَرْجِعْنَ**, on lit dans Djewhari **يَخْرُجْنَ**.) Il observe que **زُرَيْقُ** est le nom d'une *tribu* **قَبِيلَةُ**, et que **فَتَدَلَّ** est pour **فَأَنْدَلِي**. Voyez aussi le commentaire sur l'*Alfyya*, manuscrit arabe de la bibliothèque du Roi, n.º 1234, fol. 68 recto, et man. ar. de S. Germ. n.º 465, fol. 112 verso.

زَيْنَ لِكْثِيرٍ مِّنَ الْمُشْرِكِينَ قَتَلَ أَوْلَادَهُمْ شُرَكَائِهِمْ

Il a paru beau à bien des polythéistes que leurs associés (les génies, les faux dieux) tuassent leurs enfans (1).

يَفْرُكُ حَبَّ السَّنْبِلِ الْكُنَافِجِ بِالْقَاعِ فَرَكَ الْقُطْنَ الْخَالِجِ

Elles (les sauteuses) font sortir le grain des riches épis qui ornent la plaine, comme le fléau nettoie le coton de ses graines.

فَسَقْنَاهُمْ سَوْقَ الْبَغَاتِ الْأَجَادِلِ

Nous les avons mis en fuite et poursuivis, comme les éperviers font fuir l'émouchet.

La raison de cette exception est facile à sentir; c'est que le complément objectif du nom d'action a un rapport très-immédiat avec ce nom, et ne peut pas être regardé comme un terme étranger à l'expression de l'action dont il s'agit.

(1) On lit ordinairement dans l'Alcoran (sur. 6, vers. 138) :

زَيْنَ لِكْثِيرٍ مِّنَ الْمُشْرِكِينَ قَتَلَ أَوْلَادَهُمْ شُرَكَائِهِمْ

Leurs associés (c'est-à-dire, les démons, associés des polythéistes) ont fait trouver bon à un grand nombre d'entre eux le meurtre de leurs enfans.

Mais Djélal-eddin remarque que, « suivant une autre leçon, on met زَيْنَ » à la voix objective, قَتَلَ au nominatif, أَوْلَادَ à l'accusatif, comme complément » objectif, et شُرَكَاءَ au génitif, comme complément d'annexion; qu'il y a » alors, à la vérité, une séparation entre l'antécédent et le conséquent de ce » rapport, parce que le complément objectif est placé entre les deux termes, » mais que cela ne nuit point à leur relation. »

وَفِي قِرَاءَةٍ بَيْنَايِهِ لِلْمَفْعُولِ وَرَفِعَ قَتَلَ وَنَصَبَ الْأَوْلَادَ بِهِ وَجَرَّ شُرَكَائِهِمْ بِإِصَافِهِ وَفِيهِ الْفَضْلُ بَيْنَ الْمُضَافِ وَالْمُضَافِ إِلَيْهِ بِالْمَفْعُولِ وَلَا يَضُرُّ

Voyez à ce sujet le commentaire sur l'*Alfiyya*, man. ar. de S.-Germ., n.º 465, fol. 109 recto et verso.

CHAPITRE XII.

Syntaxe particulière des Adjectifs verbaux , par rapport aux Règles de dépendance.

297. J'ai déjà observé précédemment (n.º 103) que les adjectifs prennent souvent des complémens à la manière des noms, et que le génitif est le cas qui caractérise ces complémens; mais il arrive aussi très-fréquemment que les adjectifs verbaux exercent sur les noms et les pronoms qui sont, à leur égard, en rapport de dépendance, la même influence qu'exercent les verbes. L'usage de ces adjectifs donne lieu à diverses règles de syntaxe, qu'il est à propos de développer ici.

298. Je renferme sous le nom commun d'*adjectifs verbaux* ou *dérivés des verbes*, trois sortes d'adjectifs que les Arabes distinguent par les trois dénominations de *noms d'agent* *إِسْمُ الْفَاعِلِ*, *noms de patient* *إِسْمُ الْمَفْعُولِ* (n.º 734, 1.^{re} part.), et *qualificatifs assimilés* *صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ* (n.º 621, 1.^{re} part.). Je nommerai ces derniers, *adjectifs verbaux simplement qualificatifs*. Les noms d'agent dérivent de la voix subjective des verbes; les noms de patient, de la voix objective (n.º 738, 1.^{re} part.); les adjectifs verbaux simplement qualificatifs, de la voix subjective. Les noms d'agent et de patient tiennent un peu de la nature des participes, parce qu'ils peuvent être employés de manière à indiquer une circonstance accessoire de temps, et qu'ils expriment l'attribut renfermé dans leur signification, comme accidentel et passager: cependant, comme ils n'indiquent par eux-mêmes aucune circonstance de temps liée à l'idée de l'existence, je ne les considère point comme de vrais participes. Les simples qualificatifs qui indiquent des qualités habituelles et subsistantes, n'ont pas même cette

nuance qui rapproche les noms d'agent et de patient de la valeur du verbe. Ainsi جَزَعٌ , simple qualificatif, signifie *peureux, timide*; mais جَارِعٌ , nom d'agent, signifie *effrayé, craignant*. Il est impossible cependant d'établir une ligne de démarcation précise entre les noms d'agent et les simples qualificatifs, et il arrive souvent qu'ils s'emploient les uns pour les autres.

La manière dont ces trois sortes d'adjectifs verbaux influent sur les mots avec lesquels ils sont en rapport, n'étant pas la même, nous considérerons ici chaque espèce séparément.

§. I.^{er} SYNTAXE DES ADJECTIFS VERBAUX APPELÉS
NOMS D'AGENT.

299. Le nom d'agent, ou adjectif verbal dérivé de la voix subjective, suit la nature du verbe dont il est formé; il est, comme lui, actif ou neutre, transitif ou intransitif.

300. Le nom d'agent sert souvent, comme le verbe, à exprimer l'attribut d'un sujet. Le sujet du verbe devant se mettre au nominatif (n.° 89), toutes les fois que le nom d'agent a un sujet, on met ce sujet au nominatif. Ainsi l'on dira عَمَرُوا الْقَاتِلَ زَيْدٌ نَاصِحٌ أَبْنَهُ غَدًا *Amrou, dont le père a tué Mahmoud; Zéïd épousera demain Zobéïde*; de même que l'on diroit زَيْدٌ يَنْكِحُ أَبْنَهُ غَدًا زُبَيْدَةً et عَمَرُوا الَّذِي قَتَلَ أَبُوهُ مُحَمَّدًا.

301. Si cependant le nom d'agent est employé pour exprimer une qualité comme inhérente au sujet, et sans qu'elle soit liée à aucune circonstance de temps, on peut le mettre en rapport d'annexion avec son sujet. On dira donc bien زَيْدٌ زَيْدٌ الْضَارِبُ *Zéïd, dont le père est sujet à frapper*. On pourroit aussi mettre le sujet à l'accusatif, en le considérant comme un terme circonstantiel déterminatif (n.° 139), ou le mettre au nominatif, en l'envisageant comme le sujet d'un verbe. Le nom d'agent, dans

le cas dont il s'agit, rentre dans la classe des adjectifs verbaux simplement qualificatifs, dont nous parlerons plus loin.

On pourroit donc dire زَيْدُ الصَّارِبِ أَبٌ et زَيْدُ الصَّارِبِ أَبُوهُ comme زَيْدُ الصَّارِبِ أَبُوهُ.

302. La construction dans laquelle le nom, qui, dans la vérité, est le sujet, ou nom d'agent de l'adjectif verbal, est mis au génitif et gouverné par cet adjectif, n'a guère lieu que pour les noms d'agent dérivés des verbes neutres. On l'emploie aussi quelquefois pour les noms d'agent dérivés des verbes transitifs, quand ils n'ont point de complément exprimé; la raison en est qu'alors ces noms d'agent rentrent encore dans la classe des simples qualificatifs. Exemple :

مَا الرَّاحِمُ الْقَلْبِ ظَلَمًا وَأَنْ ظَلِمًا وَلَا الْكَرِيمُ بِمَنَاعٍ وَأَنْ جُرْمًا

L'homme dont le cœur est compatissant, ne fait jamais aucune injustice, quoiqu'il ait lui-même éprouvé l'injustice des autres; et l'homme généreux ne repousse jamais (ceux qui ont recours à lui), quoiqu'il ait ressenti les effets d'une ingratitude criminelle.

Dans cet exemple, الرَّاحِمُ الْقَلْبِ tient lieu de الَّذِي قَلْبُهُ رَحِيمٌ; et l'on a pu employer le rapport d'annexion, parce que رَاحِمٌ n'est point réellement ici nom d'agent, mais est simple adjectif, comme كَرِيمٌ, et est équivalent de رَحِيمٌ.

303. Les noms d'agent dérivés des verbes dont la signification est relative (n.º 250, 1.^{re} part.), sont pareillement relatifs. Ils peuvent donc avoir un ou plusieurs complémens objectifs médiats ou immédiats, selon que les verbes d'où ils dérivent sont intransitifs, transitifs, ou doublement transitifs.

304. Si le verbe est intransitif, l'adjectif verbal se joint à son complément par la même préposition que l'on emploieroit avec le verbe lui-même. Exemples :

كُلُّ لَهُ قَائِمُونَ *tous lui obéissent.*

وَمَا آتَاهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ *Dieu n'ignore pas ce que vous faites.*

إِنَّ اللَّهَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ *certainement Dieu peut tout.*

305. Le nom d'agent se joint souvent à son complément par le moyen de la préposition *ل*, quoique le verbe d'où il dérive soit transitif; ce qui a lieu quand il y a inversion, et que le complément précède le nom d'agent. La même chose arrive aussi au complément objectif des verbes eux-mêmes (n.º 216). Exemples :

وَكَانُوا لَنَا عَابِدِينَ

Et ils nous adoroient.

مَا كُنَّا لِلْغَيْبِ حَافِظِينَ

Nous ne répondons pas de la conservation de ce qui est caché.

La même chose a lieu quelquefois sans inversion, comme dans cet exemple :

سَمَاعُونَ لِلْكَذِبِ أَكَّالُونَ لِلسُّخْتِ

Des gens qui prêtent l'oreille au mensonge, qui mangent des alimens impurs.

Le verbe *سَمِعَ*, signifiant *prêter l'oreille*, gouverne son complément par le moyen de la préposition *ل*, et par conséquent la même manière de s'exprimer doit avoir lieu avec l'adjectif verbal *سَمَاعٌ*; mais il n'en est pas de même du verbe *أَكَلَ*, et je pense que l'adjectif verbal *أَكَّالُونَ* n'est construit ici avec la préposition *ل*, qu'en raison du parallélisme.

Autre exemple :

لَا غَالِبَ لَكُمْ الْيَوْمَ مِنَ النَّاسِ

Aucun d'entre les hommes aujourd'hui n'aura le dessus sur vous.

Si l'on eût dit *غَالِبِكُمْ*, on auroit moins bien reconnu l'influence

de l'adverbe négatif لَا , qui est ici لِنَفْيِ الْجِنْسِ , sur le mot غَالِبَ (n.° 1132, 1.^{re} part., et n.° 128).

306. Si le verbe est transitif, le nom d'agent peut régir son complément de deux manières. 1.° Il peut le régir à l'accusatif, de même que le régirait le verbe. Exemples :

مَا أَنْتَ بِتَابِعٍ قِبَلَتَهُمْ وَمَا بَعْضُهُمْ بِتَابِعٍ قِبَلَةَ بَعْضِهِمْ

Tu ne suivras pas leur kibra, et ils ne suivront pas la kibra les uns des autres.

سَارِعُوا إِلَى جَنَّةٍ أُعِدَّتْ لِلْمُتَّقِينَ وَالْكَاطِمِينَ الْغَيْظَ

Hâtez-vous d'arriver à ce jardin qui a été préparé pour les hommes pieux et pour ceux qui étouffent leur colère.

مِمَّنْ حَمَلْنَ بِهِ وَهْنٌ عَوَاقِدُ حُبِّكَ الْبَطَاقِ وَشَبَّ غَيْرُ مُهَبَّلٍ

Du nombre de ces enfans qu'elles ont conçus, à l'instant où elles attachoient les cordons de leurs jupes (c'est-à-dire, où elles s'approchoient à partir), et qui ont atteint l'adolescence sans éprouver aucun accident (1).

فَزَادُوا أَنَّهُمْ فِي قَوْمِهِمْ غَفْرٌ ذَنَّبَهُمْ غَيْرُ فُجْرٍ

Ils ont ajouté que leur conduite, au milieu de leur peuple, étoit d'être indulgens pour leurs fautes, et de ne se permettre aucun excès.

(1) Ce vers est tiré des commentaires sur l'*Alfyya*, et on y lit عَوَاقِدُ, par une licence poétique; c'est ainsi qu'on lit أَوَالِفًا, au lieu de أَوَالِفٍ, dans cet autre vers, cité dans les mêmes commentaires :

الْقَاطِنَاتُ الْبَيْتِ غَيْرُ الرِّيمِ أَوَالِفًا مَهَكَةً مِنْ وَرَقِ الْحَتَى

Ces fauves colombes, qui, familiarisées avec le séjour de la Mecque, habitent la maison sainte, sans jamais s'en écarter.

أَوَالِفٍ est le pluriel de أَلِفَةٌ, comme عَوَاقِدُ et غَفْرٌ sont les pluriels de عَاقِدَةٌ et غَفْرٌ.

Dans le dernier vers, الْحَتَى est pour الْحَمَامِ, le م étant retranché par une licence qu'on nomme تَرْجِيمٌ, et l'élif changé en ي.

Ces derniers exemples font voir que les pluriels irréguliers se comportent, à cet égard, comme les pluriels réguliers.

2.° Le nom d'agent peut aussi régir son complément au génitif. Exemples :

رَبَّنَا إِنَّكَ جَامِعُ النَّاسِ

Seigneur, tu rassembleras les hommes.

كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ

Toute ame éprouvera la mort.

الَّذِينَ يَظُنُّونَ أَنَّهُمْ مُلَاقُوا رَبِّهِمْ

Ceux qui croient qu'ils comparoîtront devant leur seigneur.

Dans ce dernier cas, le nom d'agent peut avoir l'article déterminatif, pourvu que le complément soit lui-même déterminé, ou par l'article, comme *الضَّارِبُ الْعَبْدِ* celui qui frappe le serviteur, ou par un complément qui ait cet article, comme *الضَّارِبُ رَأْسَ الْعَبْدِ* celui qui frappe la tête du serviteur; mais on ne peut pas donner l'article déterminatif à l'antécédent, si le conséquent est indéterminé, comme *الضَّارِبُ عَبْدٍ* celui qui frappe un serviteur, ou s'il est déterminé de toute autre manière que de l'une des deux qu'on vient d'indiquer. Ainsi l'on ne pourroit pas dire *الضَّارِبُ زَيْدٍ* celui qui frappe Zéïd, ni *الضَّارِبُ عَبْدُ زَيْدٍ* celui qui frappe le serviteur de Zéïd, ni *الضَّارِبُ عَبْدُهُ* celui qui frappe son serviteur. Ces constructions cependant, interdites quand le nom d'agent est au singulier, peuvent avoir lieu lorsque le nom d'agent est au duel ou au pluriel. Exemples :

إِنْ يَغِيْبَا عَنِّي الْمَسْتَوِطَانِ عَدَنٍ فَإِنِّي لَسْتُ يَوْمًا عَنْهُمَا بِغَيٍّ

Si les deux habitans d'Aden qui y ont fixé leur séjour, se passent de moi, pour moi je ne saurois me passer d'eux un seul jour.

الشَّائِمَتِي عِرْصِي وَإِنْ لَمْ أَشْتُمَّهُمَا

...ces deux hommes qui ont outragé mon honneur, quoique je ne les eusse point insultés.

وَالْمُسْتَقْلُوا كَثِيرٌ مَا وَهَبُوا

Et ceux qui estiment toujours trop petits les dons abondans qu'ils ont faits.

307. Lorsque le nom d'agent gouverne son complément à l'accusatif, à la manière des verbes transitifs, il ne perd point son *tenwin*. Au duel et au pluriel régulier, il ne perd pas non plus sa finale ن ou نَ ; ce qui effectivement ne doit pas avoir lieu, puisque la suppression du *tenwin* et du ن final est un effet du rapport d'annexion. On peut cependant, au duel et au pluriel, supprimer le ن final, et dire الْقَارِبَا زَيْدًا *les deux qui frappent Zéïd*, et الْقَارِبُوا زَيْدًا *ceux qui frappent Zéïd*, comme si l'antécédent appartenait à un rapport d'annexion (1).

Le nom d'agent peut aussi, dans le même cas, avoir l'article déterminatif, parce que le complément objectif mis à l'accusatif n'opère point, comme le complément des rapports d'annexion, la détermination de l'antécédent.

308. Si le complément objectif est un pronom, on peut employer les pronoms isolés composés qui représentent l'accusatif (n.º 1017, 1.^{re} part.), ou les pronoms affixes (n.º 1006, 1.^{re} part.). Si l'on emploie les affixes, l'antécédent perdra son *tenwin*; mais si l'antécédent est un duel ou un pluriel sain, il pourra indifféremment perdre ou conserver son ن final. Ainsi l'on pourra dire الْقَارِبَانِي et الْقَارِبَاهُ *les deux personnes qui le frappent*, الْقَارِبُونِي et الْقَارِبُوكَ *ceux qui te frappent*.

On emploie assez souvent, en ce cas-là, pour la première personne du singulier, l'affixe نِي, dont la destination propre est de représenter l'accusatif, et qui, à cause de cela, ne se joint d'ordinaire qu'aux verbes (n.º 1008, 1.^{re} part.). Exemples :

(1) Voyez le commentaire d'Aschmouni sur l'*Alfyya* (man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 64 r.), et la grammaire d'Ebn-Farhât, n.º 1295, fol. 106 v.

هَلْ أَنْتُمْ صَادِقُونَ

Userez-vous envers moi de bonne foi (en me tenant parole)!

لَيْسَ الْمَوَافِينِي لِيُرْفَدَ حَائِبًا

Celui qui vient me trouver pour recevoir de moi quelque don, n'est point frustré de son espoir.

غَيْرُ الدَّجَالِ أَخَوْفَنِ عَلَيْكُمْ

Il y a un autre que l'antechrist, qui m'inspire plus de crainte que lui pour vous.

وَلَيْسَ بِمُعِينِي فِي النَّاسِ مُنْتَعٍ صَدِيقٌ إِذَا أَعْيَا عَلَى صَدِيقٍ

Il ne m'est pas à charge; mais, parmi les hommes, il y a tel ami capable de venir par des dons à mon secours, si un ami m'étoit à charge.

هَلْ أَنْتُمْ مُطْلِعُونَ فَاطِلَعٍ

Me permettez-vous de regarder, en sorte que je voie (ce qui se passe dans l'enfer)!

Cet usage de l'affixe *في* prouve que l'on doit ou du moins que l'on peut, dans ces cas-là, envisager les pronoms affixes comme des compléments objectifs mis à l'accusatif (1).

309. Si le nom d'agent provient d'un verbe doublement tran-

(1) Le dernier exemple est tiré de l'Alcoran (sur. 37, vers. 52 et 53); on le lit et on l'explique de plusieurs manières. Celle que j'ai adoptée est une de celles que propose Bédhawî, qui dit :

« On peut aussi supposer que celui qui parle adresse la parole aux anges, et » que le pronom affixe tient lieu du pronom isolé, comme dans ce passage :
 « Ce sont eux qui ordonnent le bien et qui le mettent en pratique. »

أَوْ خَاطَبَ الْمَلَائِكَةَ عَلَى وَضْعِ الْمُتَّصِلِ مَوْضِعِ الْمُتَفَصِّلِ كَقَوْلِهِ هُمْ الْآمِرُونَ
 الْخَيْرَ وَالْفَاعِلُونَ

Voyez le commentaire d'Aschmouni sur l'*Alfyya* (man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 14 recto).

sitif qui a deux complémens objectifs immédiats (n.° 216), ou d'un verbe qui a pour régime un sujet et un attribut (n.° 149), on peut user de la même syntaxe avec le nom d'agent, et lui donner pour régime deux accusatifs, ou bien mettre le premier complément, en rapport d'annexion, au génitif, et mettre le second à l'accusatif. On dira donc : أَنَا كَاسٍ زَيْدًا ثَوْبًا مُغَضَّرًا ou ou أَنَا كَاسِي زَيْدٍ ثَوْبًا مُغَضَّرًا *je revêtirai Zéïd d'un bel habit*. On dira de même : هَلْ أَنْتَ ظَانٌّ عَمْرٍو عَاقِلًا ou هَلْ أَنْتَ ظَانٌّ عَمْرًا عَاقِلًا : *est-ce que tu crois qu'Amrou est (un homme) sensé ?*

Par la même raison, on joindra, si l'on veut, deux affixes au nom d'agent, et l'on dira مُعْطِيكَ مُطْعِمِيهَا *celui qui te le donne, celui qui me la fait manger*.

310. Nous avons vu (n.° 307) que les duels et les pluriels masculins réguliers du nom d'agent peuvent perdre leur ن final, quand ils sont les antécédens d'un rapport dont le conséquent est à l'accusatif. La même chose peut avoir lieu, quand ils sont suivis de leur sujet au nominatif. Ainsi l'on peut dire : جَاءَ الْإِمِيرُ : أَلْقَاتِلَانِ أَخَوَاهُ مُحَمَّدًا ou bien أَلْقَاتِلًا أَخَوَاهُ *l'émir dont les deux frères ont tué Mohammed, est venu* (1).

311. Lorsque le nom d'agent gouverne son complément au génitif, s'il se trouve après ce complément immédiat quelque autre nom qui doit concorder avec lui en cas, on peut mettre cet autre nom au génitif, en observant la concordance grammaticale, ou le mettre à l'accusatif, en se conformant à la concordance logique; car les noms d'agent exprimant le même rapport que le verbe, leur complément est toujours logiquement un véritable complément objectif. Exemples :

(1) J'emprunte cette règle d'Ebn-Farhât (man. ar. de la biblioth. du Roi, n.° 1295 A, fol. 106 verso).

مُبْتَغِي جَاهٍ وَمَالًا مِّنْ نَّهَضَ

Quiconque se lève (pour travailler), cherche à acquérir de l'honneur et des richesses.

هَلْ أَنْتَ بَاعْتُ دِينَارًا لِحَاجَتِنَا أَوْ عَبْدَ رَبِّ أَخَا عَوْنِ بْنِ مُخْرَاقٍ

Envoies-tu, pour venir à notre secours, Dinar, ou bien Abd-rabbi, frère d'Aun, le fils de Mikhrak !

إِنَّ اللَّهَ فَالِقُ الْحَبِّ وَالنَّوَى يُخْرِجُ الْحَيَّ مِنَ الْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ الْمَيِّتَ مِنَ الْحَيِّ...
فَالِقُ الْأَمْصَاخِ وَجَاعِلُ اللَّيْلِ سَكْنًا وَالشَّمْسَ وَالْقَمَرَ حُسْبَانًا

Certes, c'est Dieu qui ouvre la graine et le noyau pour faire sortir le vivant du mort ; qui fait sortir le mort du vivant . . . ; qui fait éclore l'aurore ; qui fait de la nuit le temps du repos , du soleil et de la lune un moyen de calculer le temps et ses révolutions (1).

Ce dernier exemple offre les différentes constructions du nom d'agent. Le même adjectif verbal جَاعِلٌ, qui gouverne le nom اللَّيْلِ au génitif, gouverne à l'accusatif les noms الشَّمْسَ et الْقَمَرَ qui sont plus éloignés.

312. Quand le nom d'action doublement transitif gouverne son premier complément au génitif et son second à l'accusatif, on peut interposer le second complément entre le nom d'agent et le premier complément, qui sont entre eux en rapport d'annexion. Exemples :

مَا زَالَ يُوقِنُ مَنْ يَوْمُكَ بِالْغِنَى وَسِوَاكَ مَانِعُ فَضْلَهُ الْخُتَابِ

Quiconque a recours à toi est assuré de voir ses vœux comblés par de riches dons, tandis que d'autres que toi refusent leurs bienfaits à ceux qui sont dans le besoin.

(1) Hinckelmann a imprimé, dans son édition, جَعَلَ اللَّيْلَ ; mais la leçon que je suis est celle des manuscrits, et elle est confirmée par l'autorité de Djélal-eddin et des grammairiens arabes (Alcoran , sur. 6 , vers. 95 et 96).

فَلَا تَحْسِبَنَّ اللَّهَ مُخْلِفَ وَعْدِهِ رُسُلِهِ

Ne t' imagine pas que Dieu frustre ses serviteurs de l'effet de ses promesses (1).

313. Tout ce que nous avons dit de l'influence du nom d'agent sur son complément, s'applique à tous les noms d'agent ou adjectifs verbaux formés de la voix subjective, tant des verbes primitifs que de toutes les formes de verbes dérivés, mais cependant sous certaines restrictions.

1.° Il faut que les adjectifs verbaux dérivés de la voix subjective du verbe primitif soient ou de la forme commune فَاعِلٌ , ou des formes فَعَّالٌ , فَعُولٌ et مِفْعَالٌ , qui ont une valeur emphatique ou fréquentative. Cela a lieu aussi quelquefois, mais rarement, avec ceux des formes فَعِيلٌ et فَعِلٌ . Exemple :

فَتَاتَانِ أَمَّا مِنْهُمَا فَشَبِيهَةٌ هَلَالًا وَأُخْرَى مِنْهُمَا تُشَبِّهُ الْبَدْرًا

Deux jeunes filles, dont l'une ressemble à la nouvelle lune, et l'autre à l'astre de la nuit dans son plein.

2.° Si le nom d'agent est employé sans article, il faut qu'il exprime un événement présent ou futur : s'il exprime un événement passé, il ne peut plus être qu'en rapport d'annexion à la manière des noms, et il gouverne son complément au génitif (2). Avec l'article, il s'emploie indifféremment pour tous les temps.

(1) On lit aussi مُخْلِفَ وَعْدِهِ رُسُلَهُ (Alcoran, sur. 14, vers. 48).

(2) Tel est le sentiment unanime des grammairiens arabes que j'ai lus, et des commentateurs de l'Alcoran.

Il se trouve pourtant, dans l'Alcoran même, un assez grand nombre de passages où le nom d'agent, employé sans article et gouvernant son complément à l'accusatif, semble devoir exprimer nécessairement une chose passée. Les commentateurs, dans ce cas-là, pour ne point déroger à la règle, supposent ordinairement qu'il y a alors cette figure qu'ils appellent حَالٍ مَاضِيَةٍ , c'est-à-dire, *récit d'une chose passée, énoncée comme si elle étoit présente et se passoit*

3.^o Il faut en outre qu'il soit précédé, ou, comme s'expriment les grammairiens arabes, qu'il se fasse un point d'appui عَلَى يَغْتَمِدُ d'un sujet auquel il serve d'attribut, ou d'un antécédent auquel il s'attache, soit comme terme circonstantiel d'état, soit comme qualificatif, ou enfin qu'il soit précédé d'une particule interrogative ou négative. Exemples de ces différens cas :

زَيْدٌ ضَارِبٌ أَبُوهُ أَحَا لِي

Zéïd, son père frappe (c'est-à-dire, le père de Zéïd frappe) un de mes frères.

جَاءَنِي عَمْرُو طَالِبًا أَدَبًا

Amrou est venu me trouver, desirant recevoir l'instruction.

مَرَرْتُ بِفَارِسٍ طَالِبٍ تَارَ أَبِيهِ

au moment même où on la raconte. C'est ainsi notamment que, dans le récit de l'histoire des *Sept Dormans* (Alcoran, sur. 18, vers. 17), Bédhawî explique ces mots, employés en parlant de leur chien : وَكَلَبُهُمْ بِاسِطٌ ذِرَاعَيْهِ ; il explique de la même façon ceux-ci de la même surate (vers. 5) : فَلَعَلَّكَ بَاخِعٌ : أَنْ نَفْسَكَ عَلَى آثَارِهِمْ أَنْ لَمْ يُؤْمِنُوا بِهِذَا الْحَدِيثِ , si l'on prononce أَنْ et non pas إِنْ.

Pour moi, je doute beaucoup de la vérité de cette règle, qui ne me semble d'ailleurs fondée sur aucune raison plausible. Dans ces mots d'un vers que j'ai cité précédemment, وَهَنَّ عَوَاقِدُ حُبِّكَ الْبَطَاقِ, il s'agit certainement d'une circonstance passée, puisque c'est là un حَال ou terme circonstantiel d'état, qui dépend du prétérit حَمَلَنَّ. De même, dans un vers que je vais citer dans l'instant, et qui appartient au poëme célèbre d'Ascha (*Chrestomathie arabe*, 2.^e édition, tom. II, pag. 155 du texte arabe), les mots كَنَاطِحٌ خَزَرَةٌ expriment incontestablement l'idée d'une chose passée, puisque les verbes أَوْهَى et لَمْ يَضُرْ ne peuvent être traduits que par le passé; et toutefois la mesure du vers démontre évidemment qu'on ne sauroit prononcer autrement que كَنَاطِحٌ خَزَرَةٌ, ce que d'ailleurs les scholiastes de ce poëme ont soin de faire remarquer.

J'ai passé près d'un cavalier qui desire venger la mort de son père.

هَلْ مُكْرِمٌ أَنْتَ زَيْدًا

Honoreras-tu Zéïd!

مَا مُجِيرٌ أَحَدٌ عَدُوَّ أُحِبَّائِهِ

Personne n'accorde un asyle à l'ennemi de ses amis.

Cependant il arrive souvent que le nom sur lequel l'adjectif verbal devrait s'appuyer comme qualificatif, est sous-entendu.

كَنَاطِجٍ فَخْرَةً يَوْمًا لِيُوْهِيهَا فَلَمْ يَضِرْهَا وَأَوْهَى قَرْنَهُ الْوَعِلُ

Comme (un bouquetin) qui, un jour, frappoit de sa corne une roche pour la briser; il ne lui a fait aucun mal, et le bouquetin n'a brisé que sa propre corne.

314. Les particules compellatives نِدَاءٌ autorisent aussi, du moins en apparence, l'emploi du nom d'agent régissant le complément objectif à l'accusatif, comme cela a lieu avec les particules interrogatives et négatives. Exemples :

يَا طَالِعًا جَبَلًا

O (homme) montant sur la montagne !

يَا صَارِفًا عَنِّي الْمَوَدَّةَ وَالزَّمَانَ لَهُ صُرُوفٌ

O (homme) qui détournes de moi ton amitié, tandis que le temps est sujet à tant de vicissitudes. . . . (1) !

315. La raison sur laquelle sont fondées ces conditions, c'est qu'elles rapprochent le nom d'agent de la nature du verbe; mais ces règles sont sujettes à des exceptions, et d'ailleurs elles donnent lieu à quelques différences d'opinions.

(1) Les grammairiens arabes veulent, dans ce cas, que cette forme d'expression soit autorisée, non à cause de la particule compellative, mais à cause d'un nom sous-entendu, auquel le nom d'agent sert de qualificatif. Voyez, au surplus, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XXIX.^e, pag. 319.

316. Observons que le nom d'agent ayant l'article déterminatif, équivaut à un adjectif conjonctif et à un verbe. Ainsi هَذَا الَّذِي قَتَلَ أَبُوهُ عَمْرًا est équivalent de هَذَا الْقَاتِلُ أَبُوهُ عَمْرًا celui-ci dont le père a tué Amrou (n.º 444, 1.^{re} part.).

§. II. SYNTAXE DES ADJECTIFS VERBAUX APPELÉS NOMS DE PATIENT.

317. Les adjectifs verbaux appelés *noms de patient*, et dérivés de la voix objective des verbes tant primitifs que dérivés, suivent en général, pour leur syntaxe, à l'égard des noms qui leur servent de sujet et de complément, les mêmes règles que les noms d'agent, autant du moins que le permet la différence des significations active et passive. L'influence de ces adjectifs est donc celle qu'exerceroit le verbe lui-même.

318. Les verbes neutres n'ayant point de voix objective, il n'en peut être question ici.

319. Les verbes transitifs, en passant à la signification passive, prennent pour sujet grammatical le mot qui formoit leur complément immédiat lorsqu'ils étoient à la voix subjective, comme je l'ai exposé précédemment (n.º 220). Il en est de même des adjectifs verbaux dérivés de leur voix objective.

320. Il faut observer ici que l'adjectif verbal formé de la voix objective s'emploie, aussi bien que la voix objective elle-même, de trois manières différentes. 1.^o Il qualifie la chose ou la personne sur laquelle tombe l'action. Exemple :

النَّاسُ الْمَضْرُوبُونَ

Les hommes battus, c'est-à-dire, *qui ont été battus*, ou que *l'on a battus* (n.º 220).

2.^o Il qualifie l'action même exprimée par le verbe à la voix subjective (n.ºs 228 et 229). Exemple :

الْفَرْبُ الْمَفْرُوبُ

Le coup frappé, c'est-à-dire, que l'on a frappé.

3.° Il qualifie une chose ou une personne qui ne serviroit que de complément indirect au verbe mis à la voix subjective (n.° 230) : le plus souvent, dans ce cas, il n'est joint à aucun nom, le nom étant sous-entendu. Exemples :

الْمَوْضِعُ الْخُرُوجُ مِنْهُ

Le lieu d'où l'on est sorti.

الْمَوْضِعُ الْمَدْخُولُ إِلَيْهِ

Le lieu où l'on est entré.

321. Le sujet du nom de patient se met au nominatif. Exemple :

زَيْدٌ مَقْتُولٌ حَالًا أَبَوَهُ

Zéïd, dont le père est tué en cet instant.

On peut aussi le mettre au génitif, en établissant entre l'adjectif verbal et son sujet un rapport d'annexion ; ou le mettre à l'accusatif, sous forme adverbiale, comme complément circonstanciel : on dira donc bien زَيْدٌ مَقْتُولٌ أَبَاً ou الْمَقْتُولُ أَبَاً.

322. Si l'adjectif verbal dérive de la voix objective d'un verbe doublement transitif, il gouverne nécessairement à l'accusatif le second complément objectif du verbe. On dira donc, زَيْدٌ مَعْطَى عَبْدُهُ دِرْهَمًا *l'esclave de Zéïd est gratifié d'une pièce d'argent, à la lettre, Zéïd, son esclave est gratifié d'une pièce d'argent ;* زَيْدٌ الْمَعْطَى عَبْدُهُ دِرْهَمًا *Zéïd dont l'esclave a été gratifié d'une pièce d'argent.*

323. Ce que nous disons ici de la syntaxe des adjectifs verbaux qui sont dérivés des verbes à la voix objective, s'applique aussi à ceux d'entre les adjectifs de la forme فَعِيلٌ qui ont la signification passive.

doivent être expliqués ainsi, en substituant l'actif au passif, *الَّتِي يَتَخَدَّثُونَ عَنْهَا النَّاسُ وَيَشِيرُونَ إِلَيْهَا* dont les hommes parlent, et qu'ils montrent au doigt.

أَمَّا الْمَسْلُوكُ فِيهِ الْمَطْرُوقُ كَثِيرًا فَرَلَاقُ

Le chemin par lequel on marche, et qui est très-fréquemment pratiqué, c'est un glaciais.

Ces mots *الْمَسْلُوكُ فِيهِ الْمَطْرُوقُ* sont l'équivalent de *مَا يُسَلَكُ مَا يَسْلُكُونَ فِيهِ النَّاسُ*, ou, ce qui est la même chose, *فِيهِ مَا يَطْرُقُ وَبِطَرُقُونَهُ* l'endroit où les hommes marchent et qu'ils pratiquent.

Autre exemple :

إِهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ

Dirige-nous vers le droit chemin, vers le chemin de ceux que tu as comblés de bienfaits, et qui n'ont point été un objet de colère.

Au lieu de *غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ*, on auroit pu dire *الَّذِينَ أَحَدُ لَمْ يَغْضَبْ عَلَيْهِمْ* (à la lettre, *contra quos invectum non est cum iracundiâ*), ou, ce qui est la même chose, quoique d'une manière plus déterminée, *أَحَدُ لَمْ يَغْضَبْ عَلَيْهِمْ غَاضِبٌ*, ou *أَحَدُ*, contre lesquels personne ne s'est mis en colère.

L'auteur a certainement voulu dire, *contre lesquels tu ne t'es point mis en colère* ; mais il a employé une locution qui ne renferme aucune détermination du sujet du verbe, sans doute à cause de l'emphase que produit le vague de l'expression.

Cette manière d'employer les adjectifs verbaux dérivés de la voix objective des verbes, sans aucun sujet grammatical, n'a rien qui doive surprendre, puisque l'on emploie de même les verbes à la voix objective, ainsi qu'on l'a vu plus haut (n.º 231).

§. III. SYNTAXE DES ADJECTIFS VERBAUX SIMPLEMENT QUALIFICATIFS.

326. Les adjectifs dont il s'agit ici sont dérivés des verbes,

aussi bien que les deux espèces d'adjectifs dont nous avons parlé précédemment ; mais il y a cette différence , que toutes les formes des verbes , soit primitifs , soit dérivés , donnent naissance à des noms d'agent et à des noms de patient , qui dérivent , les premiers , de la voix subjective , et les derniers , de la voix objective , suivant des règles fixes et déterminées ; au lieu que les adjectifs dont il s'agit ici ne sont assujettis à aucune forme déterminée , quoique souvent ils se confondent , à cet égard , avec les noms d'agent.

327. Ces adjectifs diffèrent aussi des noms d'agent et de patient , quant à leur signification et aux rapports dont ils sont susceptibles.

1.^o Les adjectifs verbaux , appelés *noms d'agent et de patient* , peuvent avoir , comme les verbes d'où ils dérivent , une signification absolue , ou une signification relative ; et dans ce dernier cas , ils sont susceptibles d'avoir des complémens objectifs : les adjectifs verbaux simplement qualificatifs n'ont point de complémens objectifs ; ils n'ont que des complémens circonstantiels. Il y a donc , à cet égard , entre ces deux sortes d'adjectifs , la même différence qu'il y a , en latin ou en français , entre les participes et les simples adjectifs dérivés des verbes ; par exemple , entre *temperans* , participe dans ces phrases , *temperans famæ* , ou *principes temperantes imperium prudentiâ* , et le même mot , simple adjectif , dans celle-ci , *hominis frugi et temperantis functus officium* ; entre *doctus* , participe quand on dit *doctus musicam* , et adjectif lorsqu'on dit *homo doctus*. La même différence se remarque , en français , entre ces deux expressions , *un homme tempérant* , et *un prince tempérant la rigueur de l'autorité par une sage prudence*.

2.^o Les noms d'agent et de patient renferment , du moins jusqu'à un certain point , l'idée de la production de l'attribut qu'ils expriment , comme liée à une circonstance accessoire de temps (n.^o 298) ; en sorte que , s'ils avoient des formes diverses pour

exprimer le passé, le présent et le futur, ils seroient de véritables participes. Les adjectifs simplement qualificatifs, comme *أَخْرُ* rouge, *كَرِيمٌ* généreux, *شَرِيفٌ* noble, n'expriment qu'une qualification dépouillée de toute autre idée accessoire.

328. Les adjectifs verbaux formés des verbes, soit primitifs, soit dérivés, qui n'expriment qu'une simple manière d'être, comme *طَهَرَ* être pur, *حَسَنٌ* être beau, *إِسْتَقَامَ* être droit, ou une action qui ne sort pas du sujet, comme *قَامَ* se tenir debout, doivent être considérés très-souvent comme appartenant à la classe des adjectifs verbaux simplement qualificatifs, quoiqu'ils aient la forme des noms d'agent. Exemples : *طَاهِرُ الْقَلْبِ* pur de cœur, *صَامِرُ الْبَطْنِ* mince de ventre, *مُعْتَدِلُ الْهَوَا* tempéré d'air, c'est-à-dire, d'un climat tempéré, *مُسْتَقِيمُ الْأَخْلَاقِ* droit de qualités naturelles, c'est-à-dire, d'un bon caractère. Il en est de même des adjectifs verbaux dérivés de la voix objective des verbes simplement transitifs, comme *مُسْتَجَابُ الدُّعَاءِ* (un homme) exaucé de prières, c'est-à-dire, dont les prières sont exaucées.

329. Quoique les adjectifs simplement qualificatifs, tels que beau, sage, modeste, rouge, n'aient point de complémens objectifs, ils peuvent être modifiés par des complémens circonstantiels : on peut dire, *un homme beau de taille, un jeune homme sage dans sa dépense, un philosophe modeste dans ses paroles, un enfant roux de cheveux*. Pour peu qu'on fasse attention à ces expressions, on reconnoîtra que les adjectifs beau, sage, modeste, roux, qualifient beaucoup moins ici les noms homme, jeune homme, philosophe, enfant, avec lesquels ils sont en concordance, que les noms taille, dépense, paroles, cheveux, qui leur servent de complémens circonstantiels. Cela est si vrai, que l'on pourroit dire : *un homme laid, mais beau de taille ; un jeune homme corrompu, mais sage dans sa dépense ; un philosophe orgueilleux, mais modeste dans ses paroles ; un enfant très-blanc, roux de cheveux*.

Veut-on donc réduire ces expressions à leur juste valeur, il faudra dire : *un homme dont la taille est belle ; un jeune homme dont la dépense est sage, c'est-à-dire, bien réglée ; un philosophe dont les paroles sont modestes ; un enfant dont les cheveux sont roux.*

Ces adjectifs, avec leur complément circonstanciel, forment donc réellement une proposition conjonctive, qui a pour sujet le complément circonstanciel et pour attribut l'adjectif ; et cette proposition entière forme la qualification complexe du nom auquel elle est jointe par l'adjectif conjonctif. Ainsi, dans le dernier exemple, l'adjectif *roux* qualifie le nom *cheveux* ; mais la proposition conjonctive *dont les cheveux sont roux*, qualifie le nom *enfant*.

330. Les Arabes expriment cette sorte de rapport entre l'adjectif et le nom qui lui sert de complément circonstanciel, de trois manières :

1.° Ils conservent à l'adjectif son *tenwin* ou son article déterminatif, et ils mettent le complément au nominatif. Exemples : جَاءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ أَوَّه ou حَسَنٌ أَبَوْه *il est venu me trouver un homme dont le père est beau ;* مَرَرْتُ بِرَجُلٍ قَبِيحٍ أَلْوَجْه ou وَجْهَهُ *j'ai passé près d'un homme laid de visage.*

2.° Ils mettent les deux mots en rapport d'annexion, le complément étant au génitif. Exemples : جَاءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ أَلْوَجْه ou حَسَنٌ وَجْهَهُ *il est venu me trouver un homme beau de visage ;* مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ أَلْوَجْه ou وَجْهِهِ *j'ai passé près d'un homme beau de visage.*

3.° Ils conservent à l'adjectif le *tenwin* ou l'article, et mettent le complément à l'accusatif, sous forme de terme circonstanciel. Exemples : جَاءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهًا ou حَسَنٌ أَلْوَجْه *il est venu me trouver un homme beau de visage ;* مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ وَجْهًا ou حَسَنٍ أَلْوَجْه *j'ai passé près d'un homme beau de visage.* Si le com-

plément est sans article, il imite le terme circonstantiel appelé *déterminatif* (n.º 156); s'il a l'article, il imite le complément objectif du verbe (n.º 119).

Le premier genre de syntaxe est conforme à l'analyse logique de ces expressions. Le second est contraire à cette analyse, et, quoique formant grammaticalement un rapport d'annexion, il ne renferme pas une véritable détermination de l'antécédent : aussi l'antécédent peut-il être déterminé par l'article, pourvu que le conséquent le soit pareillement. Le troisième genre de syntaxe exprime bien le double rapport qui existe entre l'adjectif et le nom qu'il qualifie grammaticalement, et entre le même adjectif et le nom qu'il qualifie logiquement.

331. Le nom qui, dans cette forme d'expression, est en rapport d'annexion avec l'adjectif et lui sert de complément, se nomme en arabe *سَبَبٌ* *cause*, parce que c'est lui qui est *cause* que la qualification exprimée par l'adjectif, est appliquée au nom qualifié par cet adjectif. On le nomme aussi, par la même raison, *مُسَبَّبٌ التَّوْصُوفِ*, c'est-à-dire, *la cause qui rend le nom qualifié propre à recevoir la qualification*. Quant à l'adjectif qualificatif, il se nomme *سَبَبِيٌّ* *relatif à la cause*. En effet, quand je dis, un enfant *roux de cheveux*, ce sont les *cheveux* de cet enfant qui sont la *cause* de l'application que je lui fais de l'épithète *roux*; et l'on peut dire avec vérité que cette épithète ne lui convient qu'*occasionnellement*, mais non réellement (1).

332. Dans les trois genres de syntaxe dont je viens de par-

(1) L'adjectif qualificatif *نَعْتٌ* est, ou réel, effectif *حَقِيقِيٌّ*, comme quand je dis un homme sage, ou occasionné par une cause étrangère, comme dans l'exemple, un enfant roux de cheveux.

Voyez Th. Obicin, *Grammat. arab. Agrumia appellata*, pag. 130; Ebn-Farhât, man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1295 A, fol. 122 verso; les commentaires sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 73 recto, et man. ar. de S.-Germ. n.º 465, fol. 120 recto.

ler, l'adjectif verbal qui forme l'antécédent du rapport, peut être employé avec ou sans article déterminatif; et le nom qui forme le complément de cet adjectif, peut être ou indéterminé, ou déterminé : dans ce dernier cas, il peut être déterminé, 1.^o par l'article déterminatif, 2.^o par un complément qui ait cet article, 3.^o par un affixe, 4.^o par un complément, déterminé lui-même par un affixe. Il en résulte un grand nombre de constructions différentes, dont les unes sont tout-à-fait rejetées par les grammairiens; d'autres désapprouvées, et cependant autorisées par quelques exemples; d'autres tolérées, mais d'un usage rare; d'autres enfin généralement admises et d'un usage fréquent, mais plus ou moins élégantes. Nous n'indiquerons ici que les principales.

CONSTRUCTIONS DÉSAPOUVÉES, MAIS DONT IL Y A DES EXEMPLES.

رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهُهُ	<i>un homme beau de visage.</i>
زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهُهُ	<i>Zéïd, le beau de visage.</i>
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهُ أَبِي	<i>un homme dont le père est beau de visage.</i>
زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهُ أَبِي	<i>Zéïd, dont le père est beau de visage.</i>

CONSTRUCTIONS TOLÉRÉES, MAIS D'UN USAGE RARE.

رَجُلٌ حَسَنٌ الْوَجْهَ	} <i>un homme beau de visage.</i>
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَهُ	
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهِهِ	
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَ الْآبِ	} <i>un homme dont le père est beau de visage.</i>
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَ أَبِيهِ	
رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَ أَبِيهِ	

CONSTRUCTIONS BONNES.

رَجُلٌ حَسَنٌ الْوَجْهَ
 رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَهُ
 رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهًا
 رَجُلٌ حَسَنُ الْوَجْهِ
 رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهِهِ

un homme beau de visage.

رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَ الْآبِ
 رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَ أَبِيهِ
 رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهَ أَبِي
 رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهِ الْآبِ
 رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهِ أَبِي

un homme dont le père est beau de visage.

زَيْدٌ الْحَسَنُ الْوَجْهَ
 زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهَهُ
 زَيْدٌ الْحَسَنُ الْوَجْهَ
 زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهَهُ
 زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهًا
 زَيْدٌ الْحَسَنُ الْوَجْهِ

Zéïd, le beau de visage.

زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهَ الْآبِ
 زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهَ أَبِيهِ
 زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهَ الْآبِ
 زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهَ أَبِيهِ
 زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهَ أَبِي
 زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهِ الْآبِ

Zéïd, dont le père est beau de visage.

CONSTRUCTIONS REJETÉES.

زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهَهُ } *Zéïd, le beau de visage.*
 زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهٍ }

زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهَ أَبِيهِ } *Zéïd, dont le père est beau de visage.*
 زَيْدٌ الْحَسَنُ وَجْهٍ أَبِي }

333. L'adjectif verbal simplement qualificatif peut, même lorsqu'il est joint à l'article déterminatif, prendre les affixes. Exemple :

الْقَبِيحُ الْمَنْظَرِ الشَّدِيدِ الرَّأْسِ وَالصَّغِيرَةُ

Celui qui est laid de figure, qui a la tête forte, et qui l'a petite.

334. Il faut observer que, dans toutes les constructions dont nous venons de parler, l'adjectif verbal doit concorder en cas avec le nom auquel il se rapporte grammaticalement. On le met donc au nominatif, au génitif ou à l'accusatif, sans que cela change rien, du reste, à l'application des règles que nous avons données. Exemple :

بِبُغْمَةٍ مُنِيَّتْ شَفِيمَ قَلْبٍ مُجَدِّ لَا ذِي كَهَامٍ يَنْبُو

Tu as été mis à l'épreuve par l'attaque d'un cavalier au cœur intrépide, éprouvé par l'infortune, dont l'épée n'est point émoussée et n'a point perdu son tranchant.

Je reviendrai là-dessus, quand je traiterai de la concordance.

335. Observez aussi, en passant, que le complément des noms d'agent étant mis à l'accusatif, on peut le placer avant son antécédent, comme on peut le faire avec le verbe lui-même; ce qui ne peut pas avoir lieu avec les adjectifs verbaux simplement qualificatifs.

CHAPITRE XIII.

Syntaxe des Complémens objectifs des Verbes, et autres Complémens, dans le cas d'inversion.

336. Selon la construction la plus ordinaire en arabe, dans les propositions verbales (n.º 185), on place d'abord le verbe, en second lieu le sujet, et ensuite le complément objectif du verbe, soit immédiat, comme dans قَتَلَ زَيْدٌ عَمْرًا *Zéïd a tué Amrou*, soit médiat, comme dans مَرَّ عَمْرُو بِزَيْدٍ *Amrou a passé près de Zéïd*. On peut néanmoins placer le complément objectif avant le verbe, ainsi que nous le dirons, quand nous parlerons de la construction. Exemple :

فَرِيقًا هَدَى

Il a dirigé une partie d'entre eux.

337. Nous avons déjà rendu compte d'une autre construction dans laquelle le complément objectif du verbe est mis au commencement de la proposition, sous forme de nominatif absolu (n.º 93), et est remplacé après le verbe par un pronom personnel qui le représente et lui sert de rappel, et nous avons fait connoître de quelle manière les grammairiens arabes analysent ces propositions (n.º 189). On peut dire, suivant cette construction, هَضَبَ حَقٌّ عَلَى فَرِيقٍ *une partie, l'égarement est tombé justement sur elle*, au lieu de هَضَبَ حَقٌّ عَلَى فَرِيقٍ *l'égarement est tombé justement sur une partie*. On diroit de même عَمْرُو قَتَلَهُ زَيْدٌ *Amrou, Zéïd l'a tué*; au lieu de قَتَلَ زَيْدٌ عَمْرًا *Zéïd a tué Amrou*.

Dans cette manière de s'exprimer, le verbe, soit transitif, soit intransitif, perd son influence sur son complément objectif immédiat ou médiat, parce qu'il transporte cette influence sur le

pronom qui représente ce complément : on appelle cette sorte de construction *إِشْتِغَالٌ*, ce qui signifie *être détourné* ou *distrain* de son objet ; le complément objectif déplacé se nomme *الْمَشْغُولُ عَنْهُ* l'objet duquel est détournée ou distraite l'influence du verbe ; et enfin le pronom, qui, en attirant sur lui-même l'influence du verbe, la distrait de dessus le complément objectif, se nomme *الشَّاعِلُ* ce qui détourne ou distrait.

338. Mais il est encore un autre genre de syntaxe qui peut avoir lieu dans ce cas, et qui même est quelquefois d'une obligation indispensable : elle consiste à mettre à l'accusatif le complément objectif ainsi déplacé, et représenté par un pronom personnel (1). Exemples :

إِنْ زَيْدًا لَقَيْتَهُ فِجْنِي بِهِ

Si tu rencontres Zéïd, amène-le moi.

كُلَّمَا عَمَّرًا مَرَرْتُ بِهِ فَسَلِّمْ عَلَيْهِ

Toutes les fois que tu passeras auprès d'Amrou, salue-le.

فَرِيقًا هَدَى وَفَرِيقًا حَقَّ عَلَيْهِمُ الضَّلَالَةُ

Il a dirigé une partie (d'entre eux), et une autre partie, l'égarément est tombé justement sur elle (2).

Dans ce dernier exemple, *فَرِيقًا حَقَّ* est la même chose, pour le sens, que *فَرِيقٌ حَقَّ*.

339. Tantôt le complément objectif, ainsi déplacé, doit nécessairement être mis au nominatif, tantôt il doit nécessairement être mis à l'accusatif. Quelquefois l'un ou l'autre cas peut

(1) On peut consulter sur ce sujet, Sibawaih, dans mon *Anthol. grammat. ar.* pag. 365 et suiv., et les commentaires de l'*Alfyya* sur le chapitre intitulé

إِشْتِغَالُ الْعَامِلِ عَنِ الْمَعْمُولِ man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 40 verso et 41, et man. ar. de S. Germain, n.º 465, fol. 63 et suiv.

(2) Cet exemple est tiré de l'Alcoran, sur. 7, vers. 28.

être admis indifféremment. Enfin il y a des circonstances où l'un des deux est préférable, sans que cependant on exclue l'usage de l'autre. Je vais entrer là-dessus dans quelques détails.

340. Si le complément objectif, placé devant un verbe, est précédé de quelque conjonction conditionnelle ou suppositive, de quelque adverbe conjonctif ou excitatif, ou, en général, de quelque mot qui, par sa nature, *doive être suivi d'un verbe* مُخْتَصٌّ بِالْفِعْلِ, il faut nécessairement mettre le complément objectif à l'accusatif. La raison en est que, vu la liaison intime qui est entre le mot qui précède ce complément et le verbe qui suit ce même complément, celui-ci ne peut être considéré, dans ce cas, comme le sujet ou l'inchoatif مُبْتَدَأُ d'une proposition nominale. On dira donc nécessairement :

إِنْ مُحَمَّدًا زُرْتَهُ أَنْعَمَ عَلَيَّ

Si je visite Mohammed, il m'accordera quelques bienfaits.

لَوْ زَيْدًا قَتَلَهُ عَمَرُو لَأَخْسَنَ إِلَى النَّاسِ جَمِيعِهِمْ

Si Amrou eût tué Zéïd, il auroit rendu service à tous les hommes en général.

هَلَّا مُحَمَّدًا سَمِعْتُ مِنْهُ مَا حَزَنَنِي

Certes, j'ai ouï de Mohammed une chose qui m'a attristé.

مَهْمَا مَحْمُودًا رَأَيْتُهُ أَكْرَمْتُهُ

Toutes les fois que je verrai Mahmoud, je l'honorerai.

On ne pourroit pas dire dans ces exemples مُحَمَّدٌ, زَيْدٌ, مَحْمُودٌ au nominatif, à cause des particules إِنْ, لَوْ, هَلَّا, مَهْمَا, dont la nature est d'être suivies immédiatement d'un verbe.

341. Si le complément objectif déplacé est précédé d'un mot qui soit employé d'ordinaire devant le sujet ou inchoatif des propositions nominales, le complément objectif doit être nécessairement mis au nominatif. Il en est de même si, entre le complément objectif déplacé et le verbe, il se trouve un

mot qui, par sa nature, *doive être toujours au commencement d'une phrase* مُخْتَصٌّ بِصَدْرِ الْكَلَامِ. Dans ces deux cas, le complément objectif déplacé ne peut être considéré que comme l'inchoatif d'une proposition composée (n.º 189), et, par conséquent, il ne peut être mis à aucun autre cas qu'au nominatif, parce qu'il seroit contraire à la nature de ces mots que ce qui vient après eux exerçât sur eux aucune influence. Exemples :

وَإِذَا زَيْدٌ يَضْرِبُهُ عَمْرُو *et voilà qu'Amrou frappe Zéïd.*

وَإِذَا فَاطِمَةُ مَرَّ بِهَا عَلِيٌّ *et voilà qu'Ali a passé auprès de Fatime.*

زَيْدٌ هَلْ رَأَيْتَهُ *as-tu vu Zéïd.*

مُحَمَّدٌ مَا كَلَّمْتُهُ *je n'ai point parlé à Mohammed.*

أَبُو بَكْرٍ لَّحِجَّةٌ *certes, j'aime Abou-becr.*

عَمْرُو إِنْ تَقِفْتُهُ قَتَلْتُهُ *si je rencontre Amrou, je le tuerai.*

Dans les deux premiers exemples, le nominatif est exigé, parce que إِذَا signifiant *voilà*, et indiquant un événement subit et inattendu (1), ne se place que devant le sujet ou l'attribut d'une proposition nominale.

Dans les quatre derniers exemples, on doit employer le nominatif, parce qu'il est de la nature de هَلْ, adverbe interrogatif, de مَا, adverbe négatif, de لَ, adverbe affirmatif, et de إِنْ, conjonction conditionnelle, ainsi que de tous les mots qui renferment la valeur d'une condition ou d'une supposition, d'être toujours placés en tête de la phrase.

La même chose a lieu dans ce passage de l'Alcoran, à cause de l'adverbe قَدْ, interposé entre le complément déplacé et le verbe :

ثُمَّ أَنْزَلَ عَلَيْكُمْ نُعَاسًا يَغْشَى طَائِفَةً مِنْكُمْ وَطَائِفَةٌ قَدْ أَهَمَّتْهُمْ أَنْفُسُهُمْ

Ensuite Dieu vous a envoyé un profond sommeil qui s'est em-

(1) On nomme dans ce cas-là l'adverbe إِذَا adverbe exprimant un événement imprévu إِذَا الْمَفَاجَأَةِ (n.º 1122, 1.^{re} part.).

paré d'une portion d'entre vous, et une autre portion a été agitée par ses propres pensées (1).

342. Si le complément objectif déplacé dépend d'un verbe qui exprime une prière, un ordre ou une défense, c'est-à-dire, qui soit à l'impératif, ou à l'aoriste conditionnel ou énergique dans le sens impératif ou prohibitif, on peut le mettre au nominatif et à l'accusatif; mais l'accusatif est préférable. Exemple :

اللَّهُمَّ عَبْدَكَ آرَحْمَهُ وَأَبْنَى عَبْدِكَ لَا تَجْعَلَهُ مِنَ الْكَافِرِينَ

Mon Dieu, aie pitié de ton serviteur, et ne permets pas que le fils de ton serviteur soit du nombre des infidèles.

343. Il en est de même si le complément est précédé d'une particule dont l'usage le plus ordinaire soit d'être placé immédiatement avant un verbe, comme sont les adverbess interrogatifs, les adverbess négatifs مَا et لَا, l'adverbe conjonctif حَيْثُ, quand il n'est pas joint au mot مَا. Exemples :

مَا زَيْدًا كَلَّمْتُهُ وَحَيْثُ عَمْرًا لَقِيتُهُ جِئْتُ بِهِ إِلَيْكَ

Je n'ai point parlé à Zéïd, et quelque part que je rencontre Amrou, je te l'amènerai.

لَا الشَّمْسُ يَنْبَغِي لَهَا أَنْ تُدْرِكَ الْقَمَرَ

Il ne faut point que le soleil atteigne la lune.

Dans ce dernier exemple, emprunté de l'Alcoran, le complément est mis au nominatif; quoique précédé de لَا.

344. L'adverbe interrogatif هَلْ forme une exception (n.° 341), exigeant absolument, quand il précède le complément objectif déplacé, que ce complément soit à l'accusatif.

345. On peut encore employer le nominatif ou l'accusatif,

(1) On peut supposer dans cet exemple que la proposition وَطَائِفَةٌ قَدْ أَهَمَّتْهُمْ إِلَهُ حَال : alors le وَ n'est pas considéré comme حَرْفُ الْعَطْفِ conjonction; il est synonyme de l'adverbe de temps إِذْ. Voyez ce que dit là-dessus Sibawaih, dans mon *Anthol. grammat. ar.* pag. 369.

si le complément déplacé est joint par une particule conjonctive au complément objectif d'une proposition verbale, ou même en général à une proposition verbale. La raison en est qu'il est toujours préférable qu'il y ait identité entre les deux termes joints ensemble par une particule conjonctive. Ainsi l'on peut dire, *وَعَمْرُو قَامَ زَيْدٌ وَعَمْرًا نَبَّهْنُهُ*, ou *Zéïd s'est levé, et j'ai réveillé Amrou*, et de même, *وَحَالِدٌ لَقِيتُ زَيْدًا وَحَالِدًا كَلَّمْتُهُ*, ou *j'ai rencontré Zéïd et j'ai adressé la parole à Khaled*; mais dans l'un et l'autre exemple, l'accusatif est préférable au nominatif. Si l'on interpose *أَمْ* entre le complément déplacé et le premier verbe, il faut donner la préférence au nominatif.

346. On suivroit aussi la règle précédente, si le verbe de la première proposition étoit le verbe substantif *كَانَ* ou l'un des verbes analogues à *كَانَ*, comme *أَصْبَحَ*, *أَمْسَى* &c. (n.º 248, 1.^{re} part.), ou un verbe neutre ou passif. Exemples :

كُنْتُ حَبِيبَكَ وَعَمْرًا كُنْتُ عَدُوًّا لِأَبِيهِ

J'ai été ton ami; mais pour Zéïd, j'ai été l'ennemi de son père.

جَلَسَ مُحَمَّدٌ وَجَعَفَرًا أَذْهَبْنُهُ

Mohammed s'assit, et je fis partir Djafar.

قُتِلَ زَيْدٌ وَعَمْرًا لَمْ يَقْتُلُوهُ

Zéïd fut tué, mais ils ne tuèrent pas Amrou.

347. Si la proposition où se trouve l'inversion, est jointe immédiatement par une conjonction à l'une de ces propositions composées que l'on nomme *propositions à deux faces* (n.º 189 note), parce qu'elles imitent par leur inchoatif les propositions nominales, et, par leur prédicat ou *énonciatif* *خَبَرٌ* composé, les propositions verbales, le complément objectif déplacé se met indifféremment au nominatif ou à l'accusatif. On dira donc

indistinctement, *وَعَمْرُو جَرَحْتُهُ*, ou bien, *وَعَمْرُ قَتِلَ*, *ou bien, وَعَمْرُو جَرَحْتُهُ*, *Omar a été tué, et j'ai blessé Amrou* (1).

Il ne faut pas oublier que *وَعَمْرُ قَتِلَ*, dans le système des Arabes, est la même chose que *وَعَمْرُ قَتِلَ هُوَ*, et qu'il y a ici par conséquent une proposition à deux faces.

348. Dans tous les cas non prévus par les règles précédentes, on peut employer le nominatif ou l'accusatif, mais le nominatif est préférable. Ainsi l'on peut dire, *زَيْدًا قَتَلْتُهُ وَعَبْدُ اللَّهِ*, *tu as tué Zéïd, et tu as blessé Abd-allah*; mais il vaut mieux dire, *زَيْدٌ قَتَلْتُهُ وَعَبْدُ اللَّهِ جَرَحْتُهُ*, sous la forme d'une proposition composée.

349. Toutes les règles précédentes s'appliquent également, comme je l'ai dit au commencement de ce chapitre (n.º 337), au complément immédiat des verbes transitifs et au complément médiateur des verbes intransitifs; et de même qu'on dit, *زَيْدٌ مَا كَلَّمْتُهُ*, et *مَا زَيْدًا كَلَّمْتُهُ* je n'ai point parlé à Zéïd, on dit aussi, *زَيْدٌ مَا* et *مَا زَيْدًا مَرَرْتُ بِهِ* je n'ai point passé auprès de Zéïd.

350. Elles ont aussi leur application, lorsque le complément déplacé par l'inversion n'est point le complément objectif du verbe, mais est le second terme d'un rapport qui a pour antécédent le complément médiateur ou immédiat du verbe. Exemples :

(1) Comme on peut dire, *أَزِيدًا ضَرَبْتُ مُحِبَّهُ* et *أَزِيدًا ضَرَبْتُ أَخَاهُ*, on peut aussi dire, *أَزِيدًا ضَرَبْتُ عَمْرًا أَخَاهُ* et *أَزِيدًا ضَرَبْتُ رَجُلًا مُحِبَّهُ*, ou même *عَمْرًا وَأَخَاهُ*. Dans ces exemples, *عَمْرًا* et *رَجُلًا* sont *أَجَنَبِيَّ*, c'est-à-dire, des mots étrangers au rapport, mais *أَخَاهُ* et *مُحِبَّهُ* sont *سَبَبِيَّ*, c'est-à-dire, relatifs à la cause *سَبَبٍ*, qui est ici *زَيْدٌ*, à raison du pronom affixe qui leur est attaché. Voyez les commentaires sur l'*Alfiyya*, man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 42 recto, et man. ar. de S. Germain, n.º 465, fol. 65 verso.

مَا زَيْدًا كَلَّمْتُ عَبْدَهُ ou زَيْدٌ مَا كَلَّمْتُ عَبْدَهُ

Je n'ai point parlé au serviteur de Zéïd.

مَا زَيْدًا أَمَرْتُ بِقَتْلِ ابْنِهِ ou زَيْدٌ مَا أَمَرْتُ بِقَتْلِ ابْنِهِ

Je n'ai point donné ordre de tuer le fils de Zéïd.

351. La chose seroit encore la même, si le complément déplacé étoit le complément objectif ou circonstantiel d'un second verbe, appartenant à une proposition destinée à qualifier le complément du premier verbe, comme dans ces exemples :

مَا زَيْدًا كَلَّمْتُ أَحَدًا لَقِيَهُ ou زَيْدٌ مَا كَلَّمْتُ أَحَدًا لَقِيَهُ

Je n'ai parlé à personne qui ait rencontré Zéïd.

مَا عَمَرَا رَأَيْتُ أَحَدًا مَرَّ بِهِ ou عَمَرُوا مَا رَأَيْتُ أَحَدًا مَرَّ بِهِ

Je n'ai vu personne qui ait passé près d'Amrou.

هَلْ زَيْدًا لَقِيتُ أَحَدًا سَافَرَ حُبَّتَهُ ou زَيْدٌ هَلْ لَقِيتُ أَحَدًا سَافَرَ حُبَّتَهُ

Est-ce que tu as rencontré quelqu'un de ceux qui ont voyagé avec Zéïd!

352. Enfin ces mêmes règles ont lieu avec les adjectifs verbaux, pourvu qu'ils soient employés de manière à conserver la valeur du verbe, sans l'article déterminatif ال : la raison de cette restriction, c'est que l'article a, dans ce cas, la valeur de l'adjectif conjonctif, et que la proposition conjonctive ne peut exercer aucune influence sur ce qui précède son antécédent. Ainsi l'on ne peut pas dire أَنْتَ أَزَيْدًا الْضَارِبُ *est-ce toi qui frappes Zéïd!* parce que زَيْدٌ étant placé avant أَنْتَ, antécédent de la proposition conjonctive الْضَارِبُ qui équivaut à الَّذِي يَضْرِبُهُ, cette dernière proposition ne peut avoir aucune influence sur le mot زَيْدٌ.

353. Toutes les règles de syntaxe dont il vient d'être question dans ce chapitre, se réduisent à mettre au nominatif ou à l'accusatif un complément objectif, ou autre, que l'on a

déplacé et mis avant son antécédent, et auquel on a substitué un pronom affixe qui occupe dans la proposition la place propre à ce complément. Par cette inversion, et par la substitution de ce pronom au nom qu'il représente, ce nom se trouve isolé, et étranger, en quelque sorte, à la proposition. Si l'on réfléchit que le véritable motif de cette construction irrégulière est de fixer spécialement l'attention de ceux qui écoutent sur le nom ainsi déplacé, on sentira que l'on ne pouvoit mieux faire que de le mettre, autant que possible, au commencement de la proposition, dont il devient en quelque sorte le sujet, et que, par une suite nécessaire, le nominatif étoit le cas qu'il convenoit le mieux d'employer, les deux autres cas indiquant une dépendance, et le nom dont il s'agit étant parfaitement indépendant (n.^{os} 93 et 94).

Si cependant, dans certains cas, on emploie l'accusatif, les grammairiens arabes ont recours, pour rendre raison de cela, à une ellipse, et ils supposent qu'on doit sous-entendre devant ce nom un verbe auquel le nom sert de complément. Ce verbe est ou le verbe même de la proposition, s'il est transitif, ou un verbe d'une signification analogue, si celui-là est intransitif. Ainsi, pour analyser ces propositions, *لو زيدا قتل عمرو* si *Amrou eût tué Zéïd*, *مهما محمودا مررت به* toutes les fois que je passerai auprès de *Mahmoud*, ils les rétablissent ainsi dans leur intégrité *لو قتل زيدا قتل عمرو*, et *مهما جاوزت محمودا مررت به*. Cette analyse est si peu naturelle, que l'on ne sauroit donner aux propositions ainsi complétées un sens plausible.

Rien n'est plus facile cependant que de se rendre compte de cette syntaxe particulière; il suffit de considérer l'accusatif comme une forme adverbiale, et le nom comme un terme circonstantiel. Le sens littéral des deux propositions données pour exemples, sera donc: *si, par rapport à Zéïd, Amrou l'eût tué . . . ; toutes les*

fois, à l'égard de *Mahmoud*, que je passerai près de lui. Cette syntaxe rentre tout naturellement dans un des usages les plus fréquens de l'accusatif (n.^{os} 156 et 164); et l'on y a recours, quand quelque circonstance ne permet pas d'employer le nominatif (1).

CHAPITRE XIV.

Syntaxe des Propositions complémentaires.

354. Une proposition peut avoir pour complément une autre proposition. De ces deux propositions qui forment un rapport, l'une peut être nommée *antécédente*, et l'autre *conséquence* ou *complémentaire* (n.^{os} 28 a 31).

Comme c'est le verbe qui caractérise essentiellement la nature des propositions, c'est principalement le verbe des propositions complémentaires que nous avons à considérer ici.

355. Le rapport qui est entre deux propositions, peut être indiqué par une conjonction, comme *إِنْ* *si*, exprimant une condition, *لَوْ* *si*, exprimant une supposition, *أَنَّ* *que*, *أَفِنْ* *afin que*; ou par les prépositions *لِ* *pour*, et *حَتَّى* *jusque*, après lesquelles on sous-entend la conjonction *أَنَّ* (n.^{os} 1055 et 1060, 1.^{re} p.). Il peut l'être aussi par le mode du verbe de la proposition conséquente, et même, dans les propositions conditionnelles et suppositives, par le temps ou le mode des verbes des deux propositions, tant de celle qui sert d'antécédent que de celle qui sert de complément. J'ai suffisamment développé cela en traitant des modes (n.^o 46 et suiv.).

356. Je n'ajoute à cet égard qu'une observation; c'est que

(1) On peut voir sur l'objet dont il est question ici, et dans tout ce chapitre, les fragmens que j'ai donnés de la grammaire de Sibawaih, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 365 à 370, et auxquels j'ai déjà renvoyé.

les verbes qui gouvernent ordinairement leur complément par le moyen d'une préposition, la conservent aussi lorsqu'ils ont pour complément une proposition dans laquelle le verbe est précédé de la conjonction **أَنَّ**. Ainsi l'on dit **وَلَمْ يَفِدِرْ عَلَى أَنْ يُدْرِكْنِي**. *et il ne put pas m'atteindre*. Le verbe antécédent régit alors la proposition qui lui sert de complément, comme il régirait le nom d'action dont elle est l'équivalent; **عَلَى أَنْ يُدْرِكْنِي** est la même chose que **عَلَى إِدْرَاكِى**.

357. Le rapport entre la proposition antécédente et la proposition complémentaire n'est pas toujours indiqué par un exposant, tel qu'une conjonction ou une préposition : la seule apposition d'un verbe à un autre verbe indique que la seconde proposition est complémentaire (n.º 415, 1.º part.); le verbe de la proposition complémentaire est toujours, en ce cas, à l'aoriste du mode indicatif (1). Exemples :

ثُمَّ آسَتَوَى عَلَى الْعَرْشِ يُدِيرُ الْأَمْرَ

Puis il s'est assis sur le trône pour diriger toute chose.

فَانْصَاعَتْ تَفْتَضُّ مَدْرَجَهَا وَتَنْشُدُ مَدْرَجَهَا

Elle revint parcourant de nouveau le chemin qu'elle avoit déjà parcouru, et cherchant son papier.

وَقَدْ اَعْتَلَقَ شَيْخٌ بِرُذْنِهِ يَدْعَى أَنَّهُ قَتَلَكَ بِأَبْنِهِ

(1) Pour ne pas confondre ici des choses d'une nature fort différente, il est nécessaire d'observer que, par *propositions complémentaires*, je n'entends pas seulement celles qui sont nécessaires pour former un sens complet, comme les *propositions subjonctives* ou *hypothétiques*, mais que je comprends aussi sous cette dénomination les propositions *circonstantielles*. Ainsi, quand on dit, *il s'avance, en me menaçant*, les mots, *en me menaçant*, forment, suivant moi, une *proposition complémentaire*, tout aussi bien que les mots, *qu'il se taise*, et, *je lui répondrai*, dans ces phrases : *je desire qu'il se taise*; *s'il m'attaque, je lui répondrai*. Seulement la première est *circonstancielle*, la seconde *subjonctive*, et la troisième *hypothétique*.

Un vieillard s'étoit comme suspendu à sa manche, prétendant que ce jeune homme avoit tué son fils.

Quoique l'on puisse et que l'on doive même souvent exprimer le sens de ces propositions complémentaires en français par *pour, afin de, afin que*, les Arabes ne les considèrent cependant que comme des termes circonstantiels, exprimant une circonstance future ou présente que l'on auroit pu même rendre par un adjectif verbal; ainsi l'on auroit pu dire مُقْتَمَةً et مُدْعِيًّا : aussi doit-on souvent employer, pour les traduire, le participe ou le gérondif (n.º 415, 1.º part.).

358. Il y a des verbes qui sont toujours ou presque toujours employés à régir immédiatement d'autres verbes qui leur servent de complémens. Tels sont ceux que les Arabes nomment أَفْعَالُ الْمُقَارَبَةِ *verbes de proximité*, parce qu'ils expriment un événement futur et prochain, et ceux qu'ils appellent أَفْعَالُ الْإِنْشَاءِ ou أَفْعَالُ الشَّرُوعِ *verbes inchoatifs*, parce qu'ils expriment la même idée que nous rendons en français par *commencer à . . . , se mettre à . . .*

359. Les verbes de proximité sont, عَسَى *il peut se faire que, peut-être que*; كَادَ, كَرَبَ, أَوْشَكَ *il a été sur le point de, il s'en est peu fallu que . . . ne*, et quelques autres moins usités (1). Les verbes عَسَى et كَرَبَ ne sont d'usage qu'au prétérit. Le premier se joint plus ordinairement au verbe qui lui sert de complément, par le moyen de la conjonction أَنَّ; le verbe كَادَ, au contraire, et les autres se joignent le plus souvent immédiatement au verbe de la proposition complémentaire. Cependant on trouve aussi عَسَى employé sans la conjonction أَنَّ, et كَادَ ainsi que أَوْشَكَ employés avec cette conjonction. Exemples :

(1) Voyez le chapitre de l'*Alfyya* d'Ebn-Malec, relatif à ces verbes, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 319 et suiv.

عَسَى أَنْ تَكْرَهُوا شَيْئًا وَهُوَ خَيْرٌ لَكُمْ وَعَسَى أَنْ تُحِبُّوا شَيْئًا وَهُوَ شَرٌّ لَكُمْ

Il peut se faire que quelque chose vous déplaie, et que cependant cela vous soit avantageux ; et il peut se faire que vous aimiez quelque chose, et que cela vous soit mauvais.

هَلْ عَسَيْتُمْ إِنْ كُتِبَ عَلَيْكُمُ الْقِتَالُ أَلَّا تُقَاتِلُوا

Arrivera-t-il donc, si l'on vous ordonne de combattre, que vous ne combattiez pas !

عَسَى الْغَمُّ الَّذِي أَمْسَيْتُ فِيهِ يَكُونُ وَرَاءَهُ فَرْجٌ قَرِيبٌ

Peut-être le chagrin que j'ai éprouvé ce soir, sera-t-il bientôt suivi d'un prompt soulagement.

عَسَى يَرَى نَارَكَ مَنْ يَمُرُّ إِنْ جَلَبْتَ ضَيْقًا فَأَنْتَ حُرٌّ

Peut-être quelque voyageur, en passant, apercevra-t-il ton feu : s'il attire un hôte chez moi, tu seras affranchi.

يَكَادُ الْبَرْقُ يَخْطُقُ أَبْصَارَهُمْ

Peu s'en faut que l'éclair ne leur ravisse la vue.

كَادَ يَنْتَمِيزُ مِنَ الْغَيْظِ

Peu s'en fallut qu'il ne crevât de colère.

وَقَدْ صَارَ لِسَهَامِهِمْ غَرَضًا وَكَادَ جَوْهَرُهُ أَنْ يَصِيرَ غَرَضًا

Il devint le but de leurs flèches, et il s'en fallut peu que sa substance ne devînt accident (c'est-à-dire, qu'il ne fût réduit au néant).

360. Le verbe كَادَ étant précédé d'une négation, on doit faire tomber, en français, la négation sur le verbe de la proposition complémentaire. Exemples :

وَمَا كَادُوا يَفْعَلُونَ

Peu s'en est fallu qu'ils ne le fissent pas.

مَا لَهُوَلَاءَ الْقَوْمِ لَا يَكَادُونَ يَفْقَهُونَ حَدِيثًا

Qu'ont-donc ces gens-là ! peu s'en faut qu'ils ne comprennent rien de ce qu'on leur dit.

361. Les verbes inchoatifs sont جَعَلَ, أَخَذَ, أَنْشَأَ, أَقْبَلَ, عَلِقَ, طَبَقَ, طَفَقَ. Ils signifient, comme je l'ai dit, *commencer à . . . , se mettre à . . .* Exemples :

أَقْبَلَتْ يَوْمَ جَدِّ الْبَيْنِ فِي حِلَالٍ سُوْدٍ تَعْصُ بِنَانَ النَّادِمِ الْخَصِرِ

Au jour où notre séparation devoit avoir lieu, elle s'avança vêtue d'habits noirs, en mordant ses doigts comme fait l'homme agité par le repentir et le désespoir.

فَجَعَلُوا يَتَجَسَّسُونَ الْأَخْبَارَ وَيَتَتَبَعُونَ الْأَثَارَ

Ils se mirent à rechercher avec soin toutes les nouvelles, et à suivre à la piste toutes les traces.

لَمَّا أَتَى حَاتِمُ الْأَبْلَ طَفَقَ يَبْتَغِي النَّاسَ فَلَا يَجِدُهُمْ

Lorsque Hatem fut venu auprès des chameaux, il se mit à aller à la recherche de ces hommes, sans les trouver.

362. Il y a aussi des verbes qui gouvernent des propositions complémentaires, composées seulement d'un sujet et d'un attribut, sans que le verbe *être* y soit exprimé. C'est ainsi que l'on dit en latin, *existimo te sapientem, assumpsi eum mihi amicum*, c'est-à-dire, *existimo illud quod tu es sapiens, assumpsi eum ut esset mihi amicus* ; et en français, *je te crois sage, c'est-à-dire, je crois tu es sage*. J'en ai parlé précédemment (n.ºs 149 et 150).

363. Une proposition toute entière peut servir de complément à une préposition : ce qui n'a rien d'extraordinaire lorsque cette proposition commence par l'un des mots conjonctifs مَنْ *celui qui*, *celui que*, ou مَا *ce qui*, *ce que* ; car ces mots, renfermant réellement la valeur des mots *l'homme qui*, *l'homme que*, et *la chose qui*, *la chose que*, peuvent servir tout ensemble de complément à une préposition, et d'adjectif conjonctif formant le

sujet ou le complément du verbe de la proposition conjonctive.

Exemples :

سَأَلْتُهَا عَنْ مَا أَصَابَهَا

Je l'ai interrogée SUR CE QUI lui est arrivé.

أَذْهَبُ بِمَنْ تَقِفْتُهُ

Je m'en irai AVEC CEUX QUE je rencontrerai, c'est-à-dire, j'emmènerai ceux que je rencontrerai.

La même chose peut avoir lieu avec l'adjectif conjonctif الَّذِي, quand son antécédent n'est pas exprimé.

364. Mais ce qui mérite d'être observé, c'est que l'on trouve quelquefois une proposition toute entière, soit verbale, soit nominale, servant immédiatement de complément à une préposition; le nom qui devrait servir de complément à la préposition, et le conjonctif qui devrait servir de sujet au verbe, étant l'un et l'autre sous-entendus. Exemples :

عَمَرَكَ مَا لَيْلِي بِنَامٍ صَاحِبُهُ وَلَا مُخَالِطِ اللَّيَّانِ جَانِبُهُ

Par ta vie! la nuit que j'ai passée n'est pas (celle d'un homme qui) a joui du sommeil, et dont le flanc s'est reposé sur une couche molle.

On voit que مَا لَيْلِي بِنَامٍ est une expression elliptique qui revient à celle-ci, مَا لَيْلِي بِلَيْلٍ رَجُلٍ نَامَ.

وَأَنَّهُ مَا هِيَ بِنِعْمِ الْوَلَدِ نَصْرُهَا بَكَاءٌ وَبَزَّهَا سَرَقَةٌ

Par Dieu! (dit un Arabe à qui l'on annonçoit qu'il lui étoit né une fille), ce n'est pas là un enfant (dont on puisse dire) : Le bel enfant! Sa seule défense, ce sont des pleurs; son armure, des habits de soie.

مَا هِيَ بِوَلَدٍ يُقَالُ عَلَيْهِ مَا هِيَ بِنِعْمِ الْوَلَدِ est l'équivalent de مَا هِيَ بِنِعْمِ الْوَلَدِ, comme on le voit par la traduction.

تَنَادَوْا بِالرَّحِيلِ غَدًا

Ils se sont crié les uns aux autres : A demain le départ.

On voit que la proposition nominale toute entière **الرَّحِيلُ غَدًا** forme le complément de la préposition **بِ**. On peut aussi prononcer **بِالرَّحِيلِ**, et alors ce sera une proposition verbale avec ellipse du verbe, comme si l'on eût dit **تَنَادَوْا بِأَجْعَلُوا الرَّحِيلَ غَدًا**.

On peut comparer cela avec ce que j'ai dit ci-devant (n.º 234), des propositions servant de complément objectif à un verbe.

365. Il y a encore un autre cas où le verbe, et même une proposition entière, peut devenir le complément immédiat d'une préposition; c'est lorsque cette proposition, abstraction faite des rapports qui existent entre les mots qui la composent et de la valeur de chacun d'eux en particulier, est envisagée comme le nom d'un être intellectuel. C'est ainsi que nous disons : *je ne me soucie pas du QU'EN DIRA-T-ON ; un TIENS vaut mieux que deux TU L'AURAS*. Exemple :

أَنْهَاكُمْ عَنْ قِيلَ وَقَالَ

Il vous a interdit l'usage du IL FUT DIT et UN TEL A DIT.

CHAPITRE XV.

Syntaxe des Verbes admiratifs et exclamatifs.

366. On peut, comme nous l'avons dit ailleurs (n.º 588, 1.^{re} part.), former de chaque verbe trilitère primitif, un *verbe admiratif* **فِعْلٌ التَّعَجُّبِ**. La forme de ce verbe est **مَا أَفْعَلُ** et **أَفْعِلْ** (1). Sous la première de ces deux formes, le nom ou le pro-

(1) J'ai dit, dans le tome I.^{er} de cet ouvrage (n.º 589), que, sous ces deux formes, le verbe d'admiration est invariable. Je crois utile d'insister sur cela, spécialement en ce qui regarde la forme **أَفْعِلْ**, qui a le caractère extérieur de

nom qui désigne la personne ou la chose qui est l'objet de l'admiration *الْمَتَعَبِّ مِنْهُ*, se place immédiatement après le verbe, et se met à l'accusatif, comme *مَا أَحْسَنَ زَيْدًا* *Zéïd est extrêmement beau!* Si c'est un pronom, on emploie les affixes; et si ce pronom est de la première personne, il faut se servir de l'affixe *نِي*, parce que les pronoms affixes représentent ici l'accusatif (n.º 1008, 1.^{re} part.). Sous la deuxième forme, le mot qui exprime l'objet de l'admiration, doit se mettre au génitif, précédé de la particule *بِ*. Exemples :

فَمَا أَصْبَرَهُمْ عَلَى النَّارِ

Il sera bien terrible le feu qu'ils auront à souffrir.

مَا أَكْبَسَ نَفْسَهُ وَأَظْهَرَ دَلِيلَ الْفَضْلِ عَلَيْهِ وَأَقْوَى مِثَّةَ الْعَقْلِ عِنْدَهُ وَأَوْسَعَ فِي الْبَلَاغَةِ ذَّرْعَهُ

Son naturel est charmant; les marques d'un rare mérite brillent singulièrement en lui; il a reçu en partage une intelligence supérieure, et il possède un talent éminent en fait d'éloquence.

أَسْمِعْ بِهِمْ وَأَبْصُرْ

Ils entendront alors et ils verront très-clairement.

أَكْرِمَ بِهَا خَلَّةً لَوْ أَنَّهَا صَدَقَتْ مَوْعُودَهَا

Certes, elle seroit d'un caractère bien digne d'estime, si elle étoit fidèle à ses promesses.

أَكْرِمَ بِخَلْقِ نَبِيِّ زَانَهُ خُلُقُ

Elle est digne d'admiration la figure de ce prophète, duquel l'excellence est relevée par des qualités estimables.

l'impératif. Quand même on s'adresseroit, en employant cette formule, à deux ou à plusieurs personnes, le verbe admiratif ne prendroit point la forme du duel ou du pluriel. Voyez, à ce sujet, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance III.^e, pag. 30.

أَكْرَمَ بِهِ أَصْفَرَ رَاقَتْ صُفْرَتُهُ جَوَابَ آفَاقٍ تَرَامَتْ سَفَرَتُهُ

On ne sauroit trop honorer ce (métal) jaune, d'une couleur charmante, qui traverse toutes les régions de la terre, et dont les voyages se succèdent sans cesse (1).

367. Il arrive quelquefois que l'on sous-entend le nom ou le pronom qui devrait exprimer l'objet de l'admiration; mais ce cas est très-rare, et n'a lieu que quand il n'en peut résulter aucune obscurité, comme dans ces exemples :

جَزَى اللَّهُ عَنِّي وَالْجَزَاءُ بِفَضْلِهِ رَبِيعَةً خَيْرًا مَا أَعَقَى وَأَكْرَمًا

Que Dieu récompense pour moi (car c'est de sa grâce que vient toute récompense), et qu'il comble de biens Rébia! Certes (Rébia) est très-temérant et très-généreux.

فَذَلِكَ إِنْ يَلْقَ الْآلَمِيَّةَ يَلْقَاهَا حَمِيدًا وَإِنْ يَسْتَعْنِ يَوْمًا فَأَجْدِرُ

Celui-là, s'il trouve la mort, il mourra digne de louanges, et s'il obtient un jour des richesses, certes il en est bien digne.

Dans ces exemples, مَا أَعَقَى رَبِيعَةً وَمَا أَعَقَى وَأَكْرَمًا est pour رَبِيعَةً وَمَا أَعَقَى وَأَكْرَمُهُ، et de même فَأَجْدِرُ est pour فَأَجْدِرُ بِهِ، c'est-à-dire، بِذَلِكَ، ou بِكَوْنِهِ مُسْتَعْنِيًا (2).

368. On peut interposer entre le verbe admiratif et son

(1) Dans cet exemple et dans les autres exemples pareils de la seconde forme des verbes admiratifs, la préposition بِ prend souvent pour complément un pronom مُمْضَر، au lieu du nom spécial مُظْهَر de la personne ou de la chose sur laquelle tombe l'admiration; mais c'est à la condition que ce nom doit être énoncé ensuite sous la forme d'un terme circonstanciel, pour expliquer ce qu'il y avoit de vague dans le pronom. Cette figure de langage est très-commune en arabe. Il arrive aussi fréquemment le contraire, c'est-à-dire qu'on emploie le nom spécial الْمُظْهَر، lorsque l'expression naturelle seroit de faire usage du pronom الْمُمْضَر. Je reviendrai là-dessus, quand je parlerai de la syntaxe des pronoms.

(2) Voyez le *Hamasa*, édition de M. Freytag, pag. 209.

complément, une préposition avec son complément, un terme circonstanciel de temps ou de lieu, un adverbe, ou un impératif. Exemple :

مَا أَحْسَنَ فِي الْهَيْجَامِ لِقَاءَهَا وَأَكْثَرَ فِي اللَّزَبَاتِ عَطَاءَهَا

Son aspect est de toute beauté, au jour des combats ! ses dons sont très-abondans, au temps de la disette !

369. Les verbes admiratifs peuvent avoir pour complément un verbe précédé des mots مَا et أَنْ, qui, comme je l'ai dit ailleurs, donnent aux temps du verbe la valeur des noms d'action (n.^{os} 1184 et 1232, 1.^{re} part.). Exemples :

خَلِيلِي مَا أُخْرَى بِذِي اللَّبِّ أَنْ يَرَى صَبُورًا

O mon ami ! c'est la chose qui convient le mieux à un homme sage, de se montrer patient (dans l'adversité) !

مَا أَحْسَنَ بِالرَّجُلِ أَنْ يَصْدُقَ وَمَا أَقْبَحَ بِهِ أَنْ يَكْذِبَ .

Il est très-beau à l'homme de dire la vérité, il est très-honteux pour lui de dire le mensonge.

تَقَدَّمُوا وَأَخِيبْ إِلَيْنَا بِأَنْ نَكُونَ الْمُتَقَدِّمًا

Ils se sont avancés les premiers, et il eût été bien plus agréable pour nous de nous avancer les premiers.

370. Outre le complément propre aux verbes admiratifs, et qu'on peut considérer comme faisant partie de leur essence, ils peuvent avoir des compléments objectifs, c'est-à-dire, des compléments qui seroient dans la dépendance médiate ou immédiate du verbe duquel dérivent les formules admiratives, suivant que ce verbe est de sa nature transitif ou intransitif. Si ce verbe est intransitif, les formules admiratives se conformeront à la manière dont il régit son complément : s'il est transitif, les formules admiratives devront s'attacher le complément objectif par une préposition. Exemple :

مَا أَحَبَّ الْمُؤْمِنَ لِلَّهِ وَمَا أَحَبَّهُ إِلَى اللَّهِ وَمَا أَعْرَفَهُ بِالْحَقِّ وَأَطْلَبَهُ لِلْعِلْمِ
وَأَزْهَدَهُ فِي الدُّنْيَا وَأَسْرَعَهُ إِلَى الْخَيْرِ وَأَبْعَدَهُ مِنَ الْإِثْمِ وَأَخْرَصَهُ
عَلَى الْحَمْدِ

Le vrai croyant aime Dieu avec transport, et est fortement aimé de Dieu ; il connoît parfaitement la vérité, et recherche ardemment la science ; il a un profond dégoût pour le monde ; il vole avec empressement vers le bien, et s'éloigne avec horreur du péché ; il est très-avide de louange.

Ce sont le plus souvent les prépositions **بِ** ou **لِ** qui remplacent, en ce cas, l'action immédiate du verbe primitif transitif.

Si, après les formules admiratives, on trouve un complément à l'accusatif, ce n'est pas un complément objectif, mais c'est un complément spécifique ou circonstanciel, comme dans cet exemple, أَكْرَمَ بِهَا خَلَّةً (n.º 366), dont le sens littéral est : *Elle seroit bien estimable, en fait d'amitié, si &c.*

371. Les verbes nommés par les Arabes أَفْعَالُ الْمَدْحِ وَالذَّمِّ, *verbes de louange et de blâme* (n.º 586, 1.^{re} part.), ont aussi une syntaxe particulière. Ces verbes sont, pour la louange, نِعَمَ *être bon*, et pour le blâme, بِئْسَ *être mauvais* (1). Ce sont des verbes neutres, qui doivent être suivis de leur agent, ou sujet grammatical, au nominatif. Ce sujet doit être un nom appellatif, et ce nom doit être déterminé par l'article اَلْ, mais de ce genre de détermination dans lequel l'article est employé لِلْجِنْسِ, c'est-à-dire, *pour exprimer l'espèce toute entière* comprise sous le nom appellatif (n.º 962, 1.^{re} part.). Si le sujet, au

(1) Les verbes نِعَمَ et بِئْسَ n'ont que cette troisième personne pour le masculin, et نِعِمَّتْ et بِيْسَتْ pour le féminin. Cependant on a dit quelquefois au duel نِعَمَا, et au pluriel نِعْمُوا, (n.º 586, 1.^{re} part.).

lieu d'être incomplex, comme *بُئْسَ الْيَهَادُ* *mauvaise est la demeure*, est complexe et formé de plusieurs noms en rapport d'annexion, il suffit que le dernier de ces noms soit déterminé par l'article, comme *بُئْسَ غَلَامٌ صَاحِبُ الْكَافِرِ* *mauvais est l'esclave de l'ami de l'infidèle*.

Il est très-rare que les verbes *نِعَمَ* et *بُئْسَ* aient pour sujet grammatical un nom appellatif, soit indéterminé, soit déterminé à un ou à plusieurs individus, ou bien un nom propre, comme *نِعَمَ رَجُلٌ* *beau est un homme*, *نِعَمَ جَلِيْسٌ سُلْطَانٍ* *beau est un favori d'un sultan*, *بُئْسَ زَيْدٌ* *mauvais est Zéïd*.

372. Les propositions composées des verbes de louange et de blâme, et d'un nom appellatif pris dans toute l'étendue dont il est susceptible, expriment nécessairement des idées générales, comme *نِعَمَ الشَّاعِرُ* *beau est le poète* : car ici *le poète* ne signifie pas tel ou tel poète en particulier ; mais il est pris pour *tous les poètes*, comme quand nous disons, *le poète ressemble au peintre*. Lors cependant qu'on emploie ces expressions, c'est ordinairement pour en faire l'application à quelqu'un ou à quelque chose en particulier. On détermine donc ces propositions générales à un sujet particulier, en ajoutant le nom qui exprime ce sujet, et qui doit toujours être déterminé, soit par sa nature, soit par les articles, soit par annexion : ce nom se met aussi au nominatif. On l'appelle *الْمَخْصُوصُ بِالْمَدْحِ أَوْ الذَّمِّ* *l'objet spécial de la louange et du blâme*. Exemples :

بُئْسَ الْأِسْمُ الْفُسُوقُ بَعْدَ الْإِيمَانِ

Mauvais est le nom, le libertinage après la foi, c'est-à-dire, c'est un nom bien mauvais, que celui de débauché, après qu'on a été appelé croyant (1).

(1) Voyez l'Alcoran, sur. 49, vers. 11.

نِعْمَ الرَّجُلُ زَيْدٌ

Beau est l'homme, Zéïd, c'est-à-dire, Zéïd est bel homme.

بِئْسَ الْعَبْدُ عَبْدُكَ

Mauvais est le serviteur, ton serviteur, c'est-à-dire, ton serviteur est mauvais serviteur.

نِعْمَتِ الْمَغَنِّيَةِ مُغَنِّيَةُ السُّلْطَانِ

Agréable est la cantatrice, la cantatrice du sultan, c'est-à-dire, la cantatrice du sultan est agréable cantatrice.

نِعْمَ الْعَلَامُ غُلَامُ أَبِي الْوَزِيرِ

Beau est le page, le page du père du vizir, c'est-à-dire, le page du père du vizir est beau page.

نِعْمَ الشَّاعِرُ أَنْتَ

Beau est le poète, toi, c'est-à-dire, tu es un beau poète.

On voit, par ces exemples, que le nom qui exprime les individus, est le véritable sujet logique qui a pour attribut complexe la proposition, composée du verbe et du nom appellatif qui sert de sujet grammatical au verbe.

373. Si le nom qui exprime le sujet individuel est connu, parce qu'il a déjà été énoncé, on peut le sous-entendre. Ainsi, Mahomet, ayant déjà parlé de Job, met dans la bouche de Dieu ces paroles: *إِنَّا وَجَدْنَاهُ صَابِرًا نِعْمَ الْعَبْدُ* nous l'avons trouvé patient; excellent est le serviteur, sous-entendant *Jab*; c'est-à-dire, *Job est excellent serviteur.*

On peut aussi quelquefois sous-entendre tout-à-fait le nom appellatif qui devrait former le sujet grammatical du verbe, sur-tout si, le verbe étant du genre féminin, il est facile de reconnoître quel est le sujet sous-entendu. Cela néanmoins arrive très-rarement.

374. Une autre syntaxe très-ordinaire, c'est de sous-en-

tendre le sujet grammatical du verbe de louange ou de blâme (ou, ce qui est la même chose, de lui donner pour sujet vague le pronom de la troisième personne *il* ou *elle*, compris virtuellement dans le verbe lui-même), et d'ajouter, sous forme de terme circonstantiel à l'accusatif, le nom même qui auroit dû former le sujet grammatical. Ce nom alors doit toujours être indéterminé. Ainsi, dans tous les exemples donnés, on auroit pu dire, نِعْمَتْ مُعْتَبَةٌ مُعْتَبَةٌ السَّلْطَانِ، بِئْسَ عَبْدًا عَبْدُكَ، نِعْمَ رَجُلًا زَيْدٌ، نِعْمَ شَاعِرًا أَنْتَ، نِعْمَ غُلَامًا غُلَامُ أَبِي الْوَزِيرِ &c. (1).

375. On peut aussi répéter deux fois le même nom, sous la forme de sujet grammatical du verbe et sous celle de terme circonstantiel, ce qui forme un pléonasme. Exemple :

وَالْتَعَلَّيُونَ بِئْسَ الْفَحْلُ فَحْلُهُمْ فَحْلًا وَأُمَّهُمْ زَلَاءٌ مِنْطِيقُ

Les enfans de Tagleb, mauvais est l'étalon, leur étalon, en fait d'étalon, et leur mère est une jument dont la croupe est décharnée, et qui déguise la maigreur de ses flancs par un embonpoint postiche; c'est-à-dire, l'étalon (ou le père dont les enfans de Tagleb tirent leur origine), est mauvais étalon, en tant qu'étalon.

(1) C'est par suite de cette double ellipse que, dans ce passage de l'Alcoran (sur. 4, vers. 61), إِنَّ اللَّهَ نِعِمَّا يَعِظُكُمْ بِهِ, on peut douter si مَا représente le mot شَيْءٌ mis à l'accusatif et indéterminé, comme terme circonstantiel qualifié par la proposition بِه يَعِظُكُمْ, ou bien s'il représente le nom الشَّيْءُ déterminé et mis au nominatif comme sujet grammatical de نِعِمَ, le sujet logique que les Arabes nomment l'objet spécial de la louange بِالْمَدْحِ, étant sous-entendu. C'est ce que Bèidhawî exprime ainsi :

أَيُّ نِعْمٍ شَيْءًا يَعِظُكُمْ بِهِ أَوْ نِعْمَ الشَّيْءُ الَّذِي يَعِظُكُمْ بِهِ فَمَا مَنصُوبَةٌ
مَوْصُوفَةٌ بِعِظُكُمْ بِهِ أَوْ مَرْفُوعَةٌ مَوْصُوفَةٌ بِهِ وَالْخُصُوصُ بِالْمَدْحِ فَخُذُوا
وَهَوَ الْأُمُورُ بِهِ مِنْ أَدَاءِ الْأَمَانَاتِ وَالْعَدْلِ فِي الْحُكُومَاتِ

376. Le verbe *سَاءَ être mauvais*, et tous ceux que l'on peut former des verbes trilitères, en les assimilant à *نِعَمَ* et *بِئْسَ*, se conforment aux mêmes règles de syntaxe (1).

(1) Suivant les commentateurs de l'*Alfyya* d'Ebn-Malec, les verbes de louange et de blâme, dérivés des verbes trilitères, doivent être de la forme *فَعَلَ*; et c'est effectivement le sentiment d'Ebn-Malec lui-même, qui dit :

وَأَجْعَلَ كِبِئْسَ سَاءَ وَأَجْعَلَ فَعَلًا مِنْ ذِي ثَلَاثَةٍ كَنِعَمَ مُنْجِلًا

« Assimile le verbe *سَاءَ* au verbe *بِئْسَ*; et de tout verbe trilitère, sans aucune restriction, fais un verbe de la forme *فَعَلَ*, assimilé en tout au verbe *نِعَمَ*. »

On en donne pour exemple ce passage de l'Alcoran : *كَبُرَتْ كَلِمَةً تَخْرُجُ بِئْسَ كَلِمَةً تَخْرُجُ مِنْ أَفْوَاهِهِمْ قَوْلُهُمْ اتَّخَذَ اللَّهُ وَلَدًا*; c'est-à-dire, à la lettre, *il est bien abominable, en fait de parole, ce propos qu'ils ont tenu (en disant) que Dieu a un fils.* (Man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1291, fol. 21 verso, et 1234, fol. 78 recto; et man. ar. de Saint-Germain, n.º 465, fol. 127 verso.)

Cependant Djewhari, ainsi que je l'ai déjà dit (n.º 586, 1.^{re} part. note), veut que l'on puisse donner aussi à ces verbes la forme *فَعَلَ*; je rapporterai ici son texte.

وَقَدْ حَسَنَ الشَّيْءُ وَإِنْ شِئْتَ خَفَّفْتَ الصَّمَّةَ فَقُلْتَ حَسَنَ الشَّيْءِ وَلَا يَجُوزُ أَنْ تُنْقَلَ الصَّمَّةُ إِلَى الْحَاءِ لِأَنَّهُ خَبَرٌ وَإِنَّمَا يَجُوزُ النُّقْلُ إِذَا كَانَ بِمَعْنَى الْمَدْحِ أَوْ الذَّمِّ لِأَنَّهُ يَشَبَّهُ فِي جَوَازِ النُّقْلِ بِنِعَمَ وَبِئْسَ وَذَلِكَ أَنَّ الْأَصْلَ فِيهِمَا نِعَمَ وَبِئْسَ فَسَكَّنَ تَابِيَهُمَا وَنَقَلَ حَرَكَتَهُ إِلَى مَا قَبْلَهُ فَكَذَلِكَ كُلُّ مَا كَانَ فِي مَعْنَاهُمَا قَالَ الشَّاعِرُ لَمْ تَمْنَعْ النَّاسَ مِنِّي مَا أَرَدْتُ وَمَا أُعْطِيهِمْ مَا أَرَادُوا حُسْنٌ ذَا أَدَبًا أَرَادَ حَسَنَ هَذَا أَدَبًا فَخَفَّفَ وَنَقَلَ (Man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1246.)

Le manuscrit porte, dans le vers cité, *أَحْسَنَ*; mais c'est évidemment une faute du copiste. Je ne traduis point ce texte, parce que j'en ai donné le sens dans la note à laquelle je renvoie.

Il en est de même du verbe *حَبَّ ذَا* ou *حَبَّذَا* être excellent, et avec une négation, *ذَا لَا حَبَّ* n'être pas excellent : *ذَا* fait ici fonction de sujet grammatical, et demeure toujours invariable comme le verbe. On dit donc, *حَبَّ ذَا فَاطِمَةُ* Fatime est excellente, et *حَبَّذَا الْمُسْلِمُونَ* les Musulmans sont excellens. Du reste, ce verbe suit la même syntaxe que *نِعَمَ*.

On peut cependant supprimer *ذَا*, et dire, comme avec le verbe *نِعَمَ* et autres verbes de louange et de blâme, *حَبَّ زَيْدٌ* رَجُلًا, ou, suivant une syntaxe particulière à cette circonstance, *حَبَّ بَزِيدٍ رَجُلًا* il est excellent, en tant qu'homme, Zéïd; c'est-à-dire, *Zéïd est homme excellent*.

Quand on emploie ce verbe sans l'article démonstratif *ذَا*, on prononce plus ordinairement *حَبَّ*.

On peut construire tous les verbes d'admiration, formés des verbes trilitères, comme *حَبَّ*, quand il n'est pas joint à *ذَا*.

CHAPITRE XVI.

Concordance du Verbe avec le Sujet.

377. La concordance étant destinée à mettre, entre les différens mots d'une proposition, la même liaison qui est entre les diverses idées qui concourent à former un jugement de notre esprit, il est naturel que le verbe qui indique l'existence du sujet et sa relation à l'attribut, soit assujetti à concorder avec le sujet, en genre, en nombre et en personne : aussi peut-on poser pour règle générale que le verbe arabe doit avoir avec son sujet tous ces caractères de concordance. Cette règle néanmoins est sujette à un grand nombre d'exceptions, qui ont lieu sur tout lorsque le verbe précède le sujet (1).

(1) Je n'ai aucun égard ici au système des grammairiens arabes, qui ne re-

Le sujet pouvant être placé avant ou après le verbe, nous allons exposer les règles de concordance relatives à chacun de ces deux cas.

378. Lorsque le nom qui sert de sujet précède le verbe, on doit faire concorder le verbe en genre et en nombre avec le nom (1). Exemples :

اللَّهُ يَبْدَأُ الْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُ

Dieu produit les créatures, ensuite il les rend à la vie.

أَمْرَأَةُ الْعَزِيزِ تَرَاوِدُ فَتَاهَا عَنْ نَفْسِهِ

La femme d'Aziz sollicite son esclave de s'abandonner à elle.

هَذِهِ بَضَاعَتُنَا رَدَّتْ إِلَيْنَا

Notre argent que voici nous a été rendu (2).

gardent, en général, le mot qui fait les fonctions de sujet d'une proposition, comme le vrai sujet du verbe ou l'*agent*, que quand il est placé après le verbe. Voyez ci-devant, n.º 188.

(1) Si l'on trouve quelquefois, sur-tout dans l'Alcoran, des passages où cette règle semble n'être pas observée, cela tient à quelque ellipse. En voici un exemple pris de la sur. 40, vers. 37 :

الَّذِينَ يَجَادِلُونَ فِي آيَاتِ اللَّهِ بِغَيْرِ سُلْطَانٍ أَتَاهُمْ كَبْرٌ مَقْتًا عِنْدَ اللَّهِ

Il semble qu'on devrait dire *كَبَرُوا*, le verbe ayant pour sujet *الَّذِينَ*.

Béïdhawi explique cela en disant que *الَّذِينَ* est ici pour *مَنْ*, ou bien qu'il forme le complément d'un rapport d'annexion dont l'antécédent est sous-entendu, en sorte qu'en faisant disparaître l'ellipse, l'expression seroit : *جِدَالُ الَّذِينَ*. Il me semble plus naturel de regarder *الَّذِينَ* et toute la proposition conjonctive, comme un nominatif absolu, et de supposer qu'il y a ellipse, après le verbe *كَبَر*, d'un sujet qui peut être *جِدَالُهُمْ* ou *ذَلِكَ مِنْهُمْ*, ou plutôt qui n'est autre que le pronom *هُوَ* renfermé virtuellement dans le verbe *كَبَر*, et signifiant *cela*. On peut voir là-dessus le chapitre xxviii ci-après.

(2) Alcoran, sur. 12, vers. 65. On pourroit supposer qu'il y a ici deux propo-

هَلِ الْمُؤْمِنَاتُ رَجَعْنَ

Les vraies croyantes sont-elles de retour?

379. La même chose a lieu si le sujet du verbe est sous-entendu, à cause qu'il est déjà connu, ayant été exprimé auparavant. Exemple :

فَلَمَّا فَرَغَ الشَّيْخُ مِنْ دُعَائِهِ أَجَالَ خَمْسَهُ فِي وَعَائِهِ فَأَبْرَزَ مِنْهُ رِقَاعًا قَدْ كُتِبْنَ
بِالْوَانِ الْأَصْبَاغِ فِي أَوَانٍ الْفَرَاغِ فَنَاولَهُنَّ عَجُوزَهُ الْخِزْبُونَ وَأَمَرَهَا بِأَنْ تَتَوَسَّمَ
الزَّبُونَ فَمَنْ آنَسَتْ نَدَى يَدَيْهِ أَلْقَتْ وَرَقَةً مِنْهُنَّ لَدَيْهِ

Quand le schéïkh eut fini ses complimens et ses vœux, il mit la main dans son sac, et il en tira divers papiers, écrits en toute sorte de couleurs, et à loisir; il les remit à la vieille, courbée sous le poids des années, et lui ordonna de chercher dans l'assemblée ceux qu'elle croiroit susceptibles d'être dupes, et de présenter un de ces papiers à chacun de ceux dont la main lui sembleroit familiarisée avec les actes de bienfaisance.

Les verbes أَجَالَ, أَبْرَزَ, نَاولَ et أَمَرَ sont au singulier et au masculin, parce qu'ils ont pour sujet le pronom هُوَ *il*, sous-entendu, qui se rapporte au mot الشَّيْخُ *le schéïkh*.

Le verbe كُتِبْنَ est au pluriel et au féminin, parce qu'il a pour sujet le pronom هُنَّ *elles*, sous-entendu, qui se rapporte à رِقَاعًا *des papiers*.

Enfin les verbes تَتَوَسَّمَ, آنَسَتْ et أَلْقَتْ sont au singulier et au féminin, parce qu'ils ont pour sujet le pronom هِيَ *elle*, sous-entendu, qui se rapporte à عَجُوزُ *vieille femme*.

sitions, la première nominale, ayant pour sujet هَذِهِ, et pour attribut بِضَاعَتَنَا, et la seconde verbale, ayant pour sujet ou agent le pronom هِيَ renfermé dans le verbe. Ce qui pourroit autoriser cette analyse, c'est que, dans le cas contraire, il eût été plus conforme à la construction ordinaire de dire : بِضَاعَتَنَا هَذِهِ.

380. Il faut seulement observer que, si le sujet, ou le nom auquel se rapporte le pronom sous-entendu qui fait la fonction de sujet, est un pluriel irrégulier venant d'un nom, soit masculin, soit féminin, ou un pluriel régulier féminin, le verbe peut se mettre et se met même le plus ordinairement au singulier féminin. Ainsi, dans l'exemple précédent, on auroit pu dire كُنِبَتْ au lieu de كُنِبْنَ. Voici un exemple de cette concordance :

أَلَا يَا حَمَامَاتِ الْأَرَاكِ تَحْمَلِي رِسَالَةَ صَبٍّ لَا يُفِيْقُ مِنَ السُّكْرِ
وَقُولِي ضِرَارُ فِي الْقَيْدِ مُكَبَّلٌ بَعِيدٌ مِنَ الْأَوْطَانِ فِي بَلَدٍ وَعَرٍ
حَمَائِمُ نَجْدٍ إِنْ رَأَيْتِ خِيَامَنَا فَقُولِي كَذَاكَ الدَّهْرُ عُسْرٌ عَلَى يُسْرِ

O colombes qui vous reposez sur les rameaux de l'arac ! chargez-vous du message d'un amant qui ne peut point revenir de son ivresse.

Dites : Dhérar est retenu captif dans les fers, loin de sa patrie, dans une terre sauvage.

Colombes de Nedjd ! si vous voyez nos tentes, dites : Tels sont les jeux de la fortune ; un malheur succède à un état heureux (1).

J'ai dit que cela a également lieu, soit que le pluriel irrégulier provienne d'un singulier masculin, ou d'un singulier féminin. La raison de cette concordance est, suivant les grammairiens arabes, que tout pluriel irrégulier est censé renfermer la valeur du mot جَمَاعَةٌ *une troupe*, qui est singulier et féminin.

(1) La pièce de vers de laquelle j'ai emprunté ce passage, se trouve, d'une manière plus étendue, dans l'*Anthologie arabe* de M. Grangeret de Lagrange, Paris, 1828.

Cet exemple est remarquable, en ce que la concordance irrégulière dont il s'agit a lieu avec le verbe à la seconde personne, ce qui est, je crois, extrêmement rare.

On verra dans peu la même chose (n.º 388) dans un exemple où le verbe précède le sujet.

Cependant, si le pluriel irrégulier exprime des êtres raisonnables du genre masculin, comme *مَلَائِكَةُ نَاسٍ* *des hommes*, *des anges*, on peut mettre le verbe au pluriel masculin. Exemples.

لِلَّهِ مَلَائِكَةُ يَتَعَاقِبُونَ فِيكُمْ مَلَائِكَةُ بِاللَّيْلِ وَمَلَائِكَةُ بِالنَّهَارِ

Dieu a des anges qui se relèvent pour veiller sur vous, les uns pendant la nuit, les autres durant le jour.

إِنَّ الْمُلُوكَ إِذَا دَخَلُوا قَرْيَةً أَفْسَدُوهَا

Les rois, quand ils entrent dans une ville, la ravagent.

381. Lorsque le verbe précède le sujet, si le sujet est un nom singulier et masculin, la concordance est toujours observée. Exemple :

أَنَسَاهُ الشَّيْطَانُ ذِكْرَ رَبِّهِ

Satan lui fit oublier le souvenir de son seigneur.

382. Si le sujet est un nom singulier féminin, le verbe doit concorder avec le sujet en nombre; mais il peut n'être point en concordance pour le genre.

Il faut se rappeler ici la distinction que nous avons faite ailleurs (n.º 806, I.^{re} part.), du *féminin réel* *حَقِيقَتِي التَّائِيَةِ*, c'est-à-dire, qui exprime un être du sexe féminin, et du *féminin de convention* *مَجَازِي التَّائِيَةِ* ou *métaphorique* *غَيْرُ حَقِيقَتِي التَّائِيَةِ*, qui est purement grammatical (1).

(1) Quelques grammairiens arabes sont allés jusqu'à avancer qu'on peut employer comme masculins, tous les noms féminins qui ne sont tels que par convention. Ebn-Khallican fait mention de cette opinion dans les *Vies des hommes illustres*, article de Mahleb, fils d'Abou-Sofyan, à l'occasion d'une élégie composée par un poète nommé Ziyad eladjem *زِيَادُ الْأَعْجَمِ*, sur la mort de Mahleb, et dans laquelle on trouve ce vers :

إِنَّ السَّقَاةَ وَالْمَرْوَةَ ضَمِنَا قَبْرُ بَمَرْوَةَ عَلَى الطَّرِيقِ الْوَاضِحِ

Un tombeau placé à Méroü, sur le chemin public, a reçu dans son sein la bonté et l'humanité.

383. Si le sujet du genre féminin est un féminin réel, et qu'il suive immédiatement le verbe, le verbe doit être mis au féminin : si le nom ne suit pas immédiatement le verbe, le verbe peut être mis au masculin ou au féminin ; mais le mieux est de le mettre au féminin. Exemples :

قَالَتْ أَمْرَةٌ الْعَزِيزِ

La femme d'Aziz dit.

رَاوَدَتْهُ الَّتِي هُوَ فِي بَيْتِهَا عَنْ نَفْسِهِ

Celle dans la maison de laquelle il étoit, le pressa de s'abandonner à elle.

إِنَّ أَمْرًا غَرَّهُ مِنْكُمْ وَاحِدَهُ

L'une d'entre vous a séduit un homme.

384. Si le sujet est un féminin de convention, on peut mettre le verbe à tel genre que l'on veut, soit qu'il précède immédiatement ou médiatement son sujet. Dans le second cas, le verbe est mieux au masculin. Exemples :

لِيَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَيْكُمْ حُجَّةٌ

Afin que les hommes n'aient aucun prétexte contre vous.

فَيَنْظُرُونَ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الَّذِينَ مِنْ قَبْلِهِمْ

Ils voient quelle a été la fin de ceux qui les ont précédés.

اللَّبَنُ الصَّرِيحُ هُوَ الَّذِي قَدْ ذَهَبَ رُغْوَتُهُ وَإِذَا ذَهَبَتِ الرُّغْوَةُ فَاللَّبَنُ عُرْيَانٌ

Le lait pur est celui dont l'écume s'en est allée ; et lorsque l'écume s'en est allée, le lait est nu.

385. Si le verbe est séparé du sujet féminin par *إِلَّا*, on le met au masculin. Exemple :

مَا زَكَى إِلَّا فِتْنَةُ أَبِي الْعَلَاءِ

Il n'y a eu d'innocent que la servante d'Ebn-alala.

La raison de cette concordance est facile à sentir : c'est que

le vrai sujet du verbe n'est pas le nom qui suit *إِلَّا*, mais le mot *أَحَدٌ* *aucun*, sous-entendu avant cette particule.

On peut cependant aussi faire concorder le verbe en genre avec le nom qui suit *إِلَّا*. Ainsi, dans notre exemple, on peut dire : *مَا زَكَّتُ إِلَّا فَنَاءٌ* : alors le mot *فَنَاءٌ* sera sous-entendu après le verbe *زَكَّتُ*.

386. Les verbes *نِعِمَّ*, *بِئْسَ* et autres semblables, ayant pour sujet un nom appellatif pris dans toute l'étendue de sa signification (n.° 372), peuvent être mis au masculin ou au féminin, lorsque le sujet est féminin : mais il est plus élégant de mettre le verbe au masculin ; ainsi il vaut mieux dire *نِعِمَّ الْاِمْرَءَةُ زَيْنَبُ* que *نِعِمَّتِ الْاِمْرَءَةُ زَيْنَبُ* *Zéïnab est excellente femme*.

387. Lorsque le sujet est un nom pluriel masculin, le verbe placé avant le sujet se met ordinairement au singulier. Exemples :

أَنُؤْمِنُ كَمَا آمَنَ السَّفَهَاءُ

Est-ce que nous croirons, comme ont cru les insensés !

قَبَدَلِ الَّذِينَ ظَلَمُوا قَوْلًا

Ceux qui étoient impies substituèrent d'autres paroles.

388. Si le sujet est un pluriel irrégulier venant d'un singulier, soit masculin, soit féminin, le verbe peut être mis au singulier masculin ou féminin. Exemples :

يَجْمِلُ عَرْشَ رَبِّكَ فَوْقَهُمْ يَوْمَئِذٍ ثَمَانِيَةٌ

En ce jour-là, huit (anges) porteront sur leurs têtes le trône de ton Seigneur.

ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُهُمْ مِنْ بَعْدِ ذَلِكَ

Leurs cœurs se sont endurcis après cela.

فَقَدْ كَذَّبْتَ رَسُولٌ مِنْ قَبْلِكَ

D'autres envoyés avant toi ont été traités de menteurs.

ذَلِكَ بِأَنَّهُ كَانَتْ تَأْتِيهِمْ رُسُلُهُمْ

Cela a été ainsi, parce que leurs envoyés venoient les trouver.

مَتَى كَانَ الْحَيَامُ بِذِي طُلُوجٍ سَقِيَتْ الْعَيْثُ أَتَيْتَهَا الْحَيَامُ

Lorsque les tentes seront dressées à Dhou-tolouh; puissiez-vous, ô tentes, être arrosées d'une pluie abondante!

389. Lorsque le sujet est un pluriel masculin régulier, on ne peut pas mettre le verbe au féminin; mais on le peut avec بَنُونَ pluriel de ابْنُ fils, et avec les mots pareils à celui-ci qui, ayant la terminaison des pluriels masculins réguliers, ne conservent pas cependant la forme de leur singulier; car ces pluriels sont de vrais pluriels rompus ou irréguliers (n.º 839, 1.^{re} part.). Exemple :

قَالَتْ بَنُوا إِسْرَائِيلَ

Les enfans d'Israël ont dit.

390. On peut aussi mettre le verbe au féminin, et même au pluriel féminin, lorsque le nom qui le suit et qui lui sert de sujet, est un nom collectif, comme قَوْمٌ nation, ou un nom qui exprime une espèce entière, comme غَنَمٌ brebis, طَيْرٌ oiseau. Exemples :

إِنِّي أَرَانِي أَحْمِلُ فَوْقَ رَأْسِي خُبْزًا تَأْكُلُ الطَّيْرُ مِنْهُ

Je voyois que je portois sur ma tête du pain dont les oiseaux mangeoient.

قَالَتْ الْيَهُودُ لَيْسَتْ النَّصَارَى عَلَى شَيْءٍ ۖ وَقَالَتِ النَّصَارَى لَيْسَتْ الْيَهُودُ عَلَى شَيْءٍ ۖ

Les Juifs ont dit, « Les Chrétiens ne professent point une religion véritable »; et les Chrétiens ont dit, « Les Juifs ne professent point une religion véritable. »

يَلَاقِي عِنْدَهُ الذِّيبُ الْعَرَابُ	وَلَا قِي دُونَ تَابِعِهِمْ طِعَانَا
وَيَكْفِيهَا مِنَ الْمَاءِ السَّرَابُ	وَخَيْلًا تَغْتَذِي رِيحَ الْمَوَامِي
فَمَا نَفَعَ الْوُقُوفُ وَلَا الذَّهَابُ	وَلَكِنْ رَبُّهُمْ أَسْرَى إِلَيْهِمْ

وَلَا لَيْلٌ أَجَنٌّ وَلَا نَهَارٌ وَلَا خَيْلٌ حَمَلَنَ وَلَا رِكَابٌ

Autour des parcs qui servent d'asile à leurs troupeaux, tout autre que lui auroit trouvé un rempart de braves guerriers, dont les coups meurtriers fournissent à la pâture des loups et des corbeaux; des chevaux auxquels il ne faut d'autre nourriture que le vent qui souffle dans les déserts; qui se contentent, pour étancher leur soif, de la vapeur qui s'élève sur les terres brûlées de l'ardeur du soleil. Mais c'étoit leur maître et leur seigneur qui s'avançoit contre eux, au milieu de la nuit : ni la résistance, ni la fuite, n'ont pu les mettre à l'abri de sa vengeance; ni les ombres de la nuit, ni la clarté du jour, ne leur ont été d'aucun secours contre lui; ni leurs chevaux, ni leurs chameaux, n'ont pu les soustraire à ses coups.

391. Le sujet étant un pluriel féminin, le verbe qui le précède peut être au singulier féminin, ou même au singulier masculin, pourvu toutefois que le sujet soit un féminin de convention ou un pluriel irrégulier. Exemples :

فَأَصَابَهُمْ سَيِّئَاتُ مَا كَسَبُوا وَالَّذِينَ ظَلَمُوا مِنْ هَؤُلَاءِ سَيَّصِبُهُمْ سَيِّئَاتُ مَا كَسَبُوا

Les mauvaises actions qu'ils avoient faites, sont tombées sur eux : il en sera de même de ceux d'entre ce peuple qui sont impies; les mauvaises actions qu'ils auront faites, tomberont sur eux.

قَالَ نِسْوَةٌ فِي الْمَدِينَةِ

Quelques femmes de la ville dirent.

فَبَكَى بَنَاتِي شَجْوَهُنَّ وَزَوْجَتِي وَالطَّامِعُونَ إِلَيَّ ثُمَّ تَصَدَّعُوا

Mes filles ont pleuré leur malheur, ainsi que ma femme et tous ceux qui m'aimoient; ensuite ils se sont séparés.

مِنْ بَعْدِ مَا جَاءَكُمْ الْبَيِّنَاتُ

Après que des preuves évidentes vous sont parvenues.

إِنِّي أَرَى سَبْعَ بَقَرَاتٍ سِمَانٍ يَأْكُلُهُنَّ سَبْعٌ عِجَافٌ

Je vois sept vaches grasses que mangent sept (vaches) maigres.

On trouve aussi quelquefois des pluriels féminins réguliers joints à un verbe masculin singulier. Exemple :

إِذَا جَاءَكَ الْمُؤْمِنَاتُ مُهَاجِرَاتٍ فَامْتَحِنُوهُنَّ

Quand les vraies croyantes viendront te trouver, cherchant un refuge (à Médine, vous autres musulmans), éprouvez-les.

Mais ces exemples sont rares, et peuvent être regardés comme des licences. Dans celui-ci, on peut justifier le défaut de concordance par l'interposition du pronom affixe entre le verbe et le sujet (1).

392. On emploie quelquefois les verbes au pluriel masculin, quoiqu'ils aient pour sujet ou agent un pluriel irrégulier, qui ne signifie pas des êtres raisonnables; mais c'est qu'alors, par une figure du langage, on personnifie ces êtres privés de raison ou même insensibles, et on leur attribue l'intelligence, la parole ou le sentiment. Exemple :

قَالُوا لِلْجُلُودِهِمْ لِمَ شَهِدْتُمْ عَلَيْنَا قَالُوا أَنْطَقَنَا اللَّهُ

Ils ont dit à leurs peaux : Pourquoi avez-vous rendu témoignage contre nous? Elles ont répondu : Dieu nous a fait parler.

393. Les noms des tribus arabes sont ordinairement du féminin; mais comme ce sont des noms collectifs, ils peuvent aussi concorder avec des verbes pluriels masculins. Exemples :

(1) Certains grammairiens justifient cette concordance en sous-entendant le pluriel irrégulier *النِّسَاءُ* les femmes, ou en disant que l'article, dans *الْمُؤْمِنَاتُ*, tient lieu de l'adjectif conjonctif *الَّذِي*, pluriel irrégulier.

Il y a aussi des grammairiens qui autorisent sans restriction cette concordance irrégulière, tant au singulier qu'au pluriel, et qui permettent de dire *قَالَتْ* une telle a dit, *قَالَ* les (femmes nommées) Hind ont dit,

تَجَمَّعَتْ عَامِرُ بْنُ صَعْصَعَةَ عَقِيلٌ وَقَسِيرٌ..... وَكِلَابُ بْنُ رَبِيعَةَ بْنِ عَامِرٍ....
وَتَشَاكَوْا مَا يُلْحِقُهُمْ مِنْ سَيْفِ الدَّوْلَةِ وَتَوَافَقُوا عَلَى التَّضَامِرِ فِيمَا بَيْنَهُمْ

Les familles d'Amer, fils de Sasaa, d'Okail et de Koschéir, et les enfans de Kélab, fils de Rébia, fils d'Amer, se rassemblèrent, et s'étant plaints réciproquement de la conduite de Séïf-eddaula à leur égard, ils convinrent de se liguier tous ensemble.

وَتَمْلِكُ أَنْفُسُ الثَّقَلَيْنِ طَرًا فَكَيْفَ تَحُوزُ أَنْفُسَهَا كِلَابُ
وَمَا تَرْكُوكَ مَعْصِيَةً وَلَكِنْ يِعَافُ الْوَرْدُ وَالْمَوْتُ الشَّرَابُ

Les hommes et les génies sont également en ton pouvoir ; comment la tribu de Kélab pourroit-elle espérer de demeurer maîtresse d'elle-même ! Ils ne t'ont point abandonné par une révolte criminelle, mais (comme) on s'éloigne d'une citerne, quand elle offre pour boisson une mort assurée.

394. Le duel est sujet aux mêmes règles de concordance que le pluriel. Exemples :

دَخَلَ السِّجْنَ مَعَهُ فَتَيَانِ

Deux jeunes gens entrèrent avec lui dans la prison.

قَالَتِ الرَّجُلَانِ

Les deux pieds dirent.

إِذْ هَمَّتْ طَائِفَتَانِ مِنْكُمْ أَنْ تَفْشَلَا

Lorsque deux corps de troupe d'entre vous avoient conçu le projet de se comporter lâchement.

Il peut arriver pourtant que le verbe soit au pluriel masculin, quoiqu'il ait pour sujet un duel féminin ; mais c'est lorsque le nom féminin qui est mis au duel, est collectif et signifie une réunion d'êtres raisonnables. Exemple :

وَأَنْ طَائِفَتَانِ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ اقْتَتَلُوا فَأَصْلَحُوا بَيْنَهُمَا

Si deux troupes d'entre les croyans combattent l'une contre l'autre, mettez la paix entre elles deux.

395. Quoique, comme nous l'avons dit, quand le verbe précède le sujet, il soit d'usage de mettre le verbe au singulier avec le sujet pluriel ou duel, cependant on peut aussi faire concorder le verbe en nombre et en genre avec le sujet.

Exemples :

تَوَلَّى قِتَالَ الْمَارِقِينَ بِنَفْسِهِ وَقَدْ أَسْلَمَاهُ مَبْعَدُ وَحْمِيمٍ

Il a combattu en personne contre les rebelles, et tous, tant proches qu'éloignés, l'ont laissé sain et sauf.

نَصْرُوكَ قَوْمِي فَأَعْتَزَزْتَ بِنَصْرِهِمْ وَلَوْ أَنَّهُمْ خَذَلُوكَ كُنْتَ ذَلِيلًا

Mon peuple a combattu pour toi, et le secours qu'ils t'ont donné a fait ta gloire : s'ils t'eussent manqué de foi, tu aurois été couvert de confusion (1).

رَأَيْنَ الْغَوَايِ الشَّيْبَ لَاحَ بِعَارِضِي فَأَعْرَضْنَ عَنِّي بِالْحُدُودِ الْبَوَاضِرِ

Les jeunes femmes ont vu briller sur mon visage les poils blancs de la vieillesse, et elles ont détourné de moi la fraîcheur de leurs joues (2).

(1) Les grammairiens arabes prétendent qu'on emploie quelquefois le verbe au duel et au pluriel, quoiqu'on n'adresse la parole qu'à une seule personne, et que cela indique que le verbe, mis au duel ou au pluriel, devoit être répété plusieurs fois. Ainsi, dans l'Alcoran (sur. 23, vers. 101), *أَرْجِعُونَ* seroit pour *أَلْقِ أَلْقِ أَلْقِ*. De même, dans la *Moallaka* d'Amrialkaïs, *قَفَى قَفَى نَبَكٍ* seroit pour *قَفَى نَبَكٍ قَفَى نَبَكٍ*. Je crois qu'on ne doit regarder cela que comme une subtilité. Et relativement à l'exemple cité de la surate 23, *أَرْجِعُونَ*, *إِذَا جَاءَ أَحَدَهُمُ الْمَوْتُ قَالَ رَبِّ ارْجِعُونِ*, je pense que, s'il n'y a point de faute, c'est un exemple, très-rare dans ces temps anciens, du pluriel employé au lieu du singulier, par respect. Bêidhawi, dans son commentaire, propose lui-même cette solution; car il dit en propres termes : *أَلَوَا لِنَعْظِيمِ الْخُطَابِ*.

(2) On désigne ordinairement ce genre de concordance, sous cette formule,

396. Dans les temps exprimés par la réunion du verbe كَانَ et du prétérit ou de l'aoriste d'un autre verbe, si le sujet est placé entre les deux verbes, on se conforme, pour le verbe كَانَ, aux règles de concordance du verbe précédant le sujet, et pour le second, à celles de la concordance du verbe placé après le sujet.

397. Lorsque le sujet est un nom collectif et qu'il précède le verbe, on met ordinairement le verbe au pluriel. Exemples :

وَلَكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لَا يَشْكُرُونَ

Mais la plupart des hommes ne sont pas reconnoissans.

فَرِيقٌ مِنْهُمْ يَخْشَوْنَ النَّاسَ

Une portion d'entre eux craignent les hommes.

وَقَدْ كَانَ فَرِيقٌ مِنْهُمْ يَسْمَعُونَ كَلَامَ اللَّهِ

Une partie d'entre eux entendoient la parole de Dieu.

398. Quelquefois le sujet semble exprimé par un nom au génitif, précédé de la préposition مِنْ, comme dans cet exemple (1).

مَا جَاءَنَا مِنْ بَشِيرٍ وَنَذِيرٍ

Il ne nous est pas venu DE prédicateur ni DE moniteur.

Mais cette manière de s'exprimer, assez approchante de la locution française par laquelle je la traduis, renferme une ellipse, et le verbe est réellement en concordance avec le sujet sous-entendu, qui est شَيْءٌ une chose, ou أَحَدٌ quelqu'un.

La concordance cependant est la même qui devrait avoir lieu, si le nom qui sert de complément à la préposition مِنْ étoit effectivement le sujet, et étoit en conséquence mis au nominatif. Exemple :

أَكَلَنِي الْبَرَاعِثُ les puces m'ont mangé. Il paroît qu'elle est particulière à quelques tribus arabes.

(1) Voyez, à cet égard, ce que j'ai dit dans la 1.^{re} partie (n.º 1082).

مَا تَسْبِقُ مِنْ أُمَّةٍ أَجَلَهَا

Aucun peuple ne devance le terme qui lui est assigné (1).

399. Si le sujet est composé, c'est-à-dire, s'il est formé de plusieurs sujets partiels, le verbe peut encore être placé avant ou après le sujet : si le verbe est placé avant le sujet composé, on peut le mettre au pluriel, comme dans l'exemple suivant :

جِئْنَا أَنَا وَأَنْتَ وَأَخَذْنَا حَاجَتَنَا مِنْهُ

Nous viendrons moi et toi, et nous en prendrons autant qu'il nous sera nécessaire.

On peut aussi le mettre au singulier, en le faisant concorder avec celui des sujets partiels qui le suit immédiatement. Ex. :

تَكَلَّمَتْ مَرْيَمُ وَهَارُونُ فِي مُوسَى

Marie et Aaron parlèrent contre Moïse.

وَيَسْنُدُ هَارُونُ وَيَتَوَهُ أَيْدِيَهُمْ عَلَى رَأْسِهِ

Aaron et ses fils mettront leurs mains sur sa tête.

400. Si le verbe est après le sujet composé, il se met au duel, lorsque le sujet composé n'exprime que deux individus, et au pluriel, lorsqu'il en exprime un plus grand nombre. Exemples :

سَلَحَفَاةٌ وَأَرْنبٌ مَرَّةً تَسَابَقَا وَجَعَلَا الْحَدَّ بَيْنَهُمَا الْجَبَلَ.

Une tortue et un lièvre disputèrent un jour à qui des deux arriveroit le premier, et ils prirent pour but la montagne.

الْبَطْنُ وَالرَّجْلَانِ تَخَاصَمُوا

(1) On peut considérer cela comme une concordance logique (n.º 404), ou bien supposer une ellipse, en sorte que l'expression complète seroit : مَا تَسْبِقُ مِنْ أُمَّةٍ مِنْ أُمَّةٍ أَجَلَهَا. Je préfère la première hypothèse.

Le ventre et les deux pieds disputèrent ensemble.

401. On met de même le verbe au duel, si les deux noms appellatifs mis au singulier et formant le sujet composé, signifient non des individus, mais des espèces entières. Exemple :

وَالنَّجْمُ وَالشَّجَرُ يَسْجُدَانِ

Et les plantes et les arbres adorent.

402. Si le sujet composé renferme un nom au singulier, et un autre au pluriel, pourvu que ce soit un pluriel irrégulier, on met le verbe au duel. La raison de cette concordance est sans doute celle que j'ai déjà donnée (n.º 380). Exemple :

فَإِذَا نُفِخَ فِي الصُّورِ نَفْخَةٌ وَاحِدَةٌ وَحُمِلَتِ الْأَرْضُ وَالْجِبَالُ فَدُكَّتَا دَكَّةً وَاحِدَةً

Quand il aura été sonné une fois de la trompette, que la terre et les montagnes auront été emportées, et auront été brisées une fois.

403. Quant à la concordance du genre dans ce cas, si les sujets partiels sont de différens genres, on met ordinairement le verbe au masculin. Exemple :

الْكَسَلُ وَكَثْرَةُ النَّوْمِ يُبْعِدَانِ مِنَ اللَّهِ وَيُورِثَانِ الْفَقْرَ

La paresse et l'excès du sommeil éloignent de Dieu et attirent la pauvreté.

404. Le sujet étant complexe et formé de deux noms appellatifs en rapport d'annexion, c'est-à-dire, dont le second sert de complément au premier, il n'est pas rare que le verbe s'accorde en genre avec le nom qui forme le complément du rapport d'annexion, quoique, suivant la règle ordinaire, il dût s'accorder avec l'antécédent, qui est le vrai sujet grammatical.

On peut regarder la concordance, en ce cas, comme une concordance logique, parce qu'on y a plus égard au rapport

logique qui unit les idées, qu'au rapport grammatical qui se trouve entre les mots. Et effectivement, cette concordance, qui semble transporter au nom qui sert d'antécédent au rapport d'annexion, le genre qui n'appartient dans la réalité qu'au nom qui forme le complément, n'a lieu que dans le cas où l'on pourroit, sans nuire essentiellement au sens, supprimer l'antécédent, et se contenter d'exprimer le conséquent (1). Exemples :

يَوْمَ تَجِدُ كُلُّ نَفْسٍ مَا عَمِلَتْ مِنْ خَيْرٍ

Au jour où toute ame trouvera ce qu'elle aura fait de bien.

تَمَرَّتَوْفَى كُلُّ نَفْسٍ مَا كَسَبَتْ

Ensuite chaque ame recevra complètement ce qu'elle aura mérité.

وَكُلُّ أَبِيٍّ بَاسِلٌ غَيْرَ أَنْتَى إِذَا عَرَضَتْ أُولَى الطَّرَائِدِ أَبْسَلُ

Tous ils repoussent les insultes, tous ils combattent avec bravoure; cependant, alors que se présente la plus redoutable des troupes ennemies, à laquelle il faut donner la chasse, je suis encore plus brave qu'eux tous.

كُنْتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ

Vous êtes le meilleur peuple qui ait été produit parmi les hommes.

إِنِّي لَمَّا سَمِعْتُ قَوْلَهُ ثَلَاثِينَ أَلْفًا اسْتَرْخَتْ جَمِيعُ أَعْضَائِي

Lorsque je l'entendis prononcer la somme de trente mille (dinars), tous mes membres se relâchèrent.

كَفَى لَكَ فَخْرًا أَنْ أَكْرَمَ حُرَّةٍ غَدْنَكَ بِثَدْيٍ وَالْخَلِيفَةَ وَاحِدٍ

C'est une gloire suffisante pour toi, qu'une des femmes libres les plus nobles a nourri du même sein, et toi et le khalife.

(1) Voyez les commentaires sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec (man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 64 recto, et man. de S.-Germ. n.º 465, fol. 104 recto).

On trouve un autre exemple de concordance logique dans les vers suivans :

قَفَا نَبْكَ مِنْ ذِكْرَى حَبِيبٍ وَمَنْزِلٍ بِسِقْطِ اللَّوَى بَيْنَ الدَّحُولِ فَخَوَمِلِ
فَتَوَضَّعَ قَالِيقْرَاةٍ لَمْ يَغْفُ رَسْمَهَا لِمَا نَجَّتْهَا مِنْ جُنُوبٍ وَشَمَالٍ

Arrêtez-vous, mes deux amis ; pleurons au souvenir d'une amante, et d'une habitation qui étoit placée au pied de cette colline sablonneuse, entre Dahoul, Haumal, Taudhih et Mikrat, et dont les traces ne sont point encore effacées, malgré les vents du midi et du nord qui ont sillonné à l'envi cette solitude.

Le nom conjonctif مَا, qui sert ici de sujet, est en concordance avec le verbe féminin نَجَّتْ, parce qu'il représente le mot رِيح vent, qui est du genre féminin.

Voici un autre exemple du même genre :

فَتُظْلِمُ بَغْدَادُ وَتَجْلُو لَنَا الدَّجَى بِمَكَّةَ مَا تَحُو ثَلَاثَةَ أَقْمَرٍ

Alors Bagdad est enveloppée de ténèbres, et CE QUI est capable d'effacer l'éclat de trois lunes, dissipe pour nous à la Mecque l'obscurité.

Le poète a voulu dire *trois soleils*, pour indiquer Djafar le Barmécide et ses deux fils ; et quoiqu'il n'ait pas même nommé le soleil, il a mis les verbes au féminin, tandis que, d'après l'analogie grammaticale, le sujet étant مَا, les verbes auroient dû être au masculin.

Il en est de même dans cette manière de s'exprimer مَنْ كَانَتْ أُمُّكَ *quelle étoit ta mère !* Le verbe est mis au féminin, quoique le nom conjonctif مَنْ soit grammaticalement du genre masculin, parce que le sens est : أَيُّ امْرَأَةٍ *quelle femme* (1) ?

(1) On pourroit observer ici que, dans ces expressions interrogatives, مَنْ ou مَا forme réellement l'attribut, et le sujet est *ta mère* ; et d'après cette considé-

405. La concordance des mots *كِلَا* et *كِلْتَا*, dont il a déjà été parlé précédemment (n.º 264), exige quelques observations particulières.

Il faut d'abord remarquer que, quoique ces deux mots aient la forme caractéristique du duel et qu'ils soient effectivement destinés uniquement à indiquer la réunion de deux choses, ils sont généralement considérés, sous le point de vue de la concordance, comme des noms singuliers. Par une conséquence de cela, le verbe qui leur sert d'attribut, doit être au singulier. Exemples :

كِلَانَا مَا يَنَالُ مَعَهُ شُبْعَةٌ وَلَا تَرْقَأُ لَهُ مِنَ الطَّوَى دَمْعَةٌ

Chacun de nous deux, avec lui, n'obtient jamais de quoi se rassasier, et jamais nos yeux ne cessent de verser des larmes par l'effet de la faim.

كِلْتَا الْجَنَّتَيْنِ آتَتْ أُكُلَهَا

Chacun des deux jardins a produit son fruit bon à manger.

كِلَانَا إِذَا مَا نَالَ شَيْئًا أَفَاتَهُ

Chacun de nous deux, quand il possède quelque chose, le laisse échapper.

ration, la concordance seroit ce qu'elle doit être : mais alors *أَمْرٌ* devrait être au nominatif.

On trouve dans l'Alcoran, suivant la leçon adoptée par quelques lecteurs (sur. 6, vers. 23), un exemple frappant d'une semblable concordance, dans laquelle le genre du verbe *كَانَ* est déterminé, non par le sujet, mais par l'attribut; le voici : *ثُمَّ لَمْ تَكُنْ فِئْتَهُمْ إِلَّا أَنْ قَالُوا*. En lisant ainsi, il est indubitable que le sujet du verbe est *قَالُوا*, c'est-à-dire, *شَيْءٌ غَيْرٌ*, et que l'attribut est *فِئْتَهُمْ*. C'est donc ici une sorte de concordance d'attraction, concordance dont la langue arabe offre d'ailleurs de fréquens exemples.

Cependant il arrive quelquefois que le verbe qui se rapporte à كَلَّا ou كَلَّتَا , est mis au duel , ou au féminin singulier s'il précède le mot كَلَّا ; mais c'est alors une concordance logique (n.° 404) , et le verbe est mis en rapport avec le complément des mots كَلَّا ou كَلَّتَا , et non avec ces mots eux-mêmes (1).

406. Nous avons vu ce qui concerne la concordance du verbe avec son sujet , quant au genre et au nombre ; le verbe doit aussi suivre certaines règles pour concorder avec le sujet , quant aux personnes : ces règles peuvent se réduire à deux.

407. Le verbe s'accorde toujours en personne avec le sujet exprimé ou sous-entendu , et la même concordance a lieu s'il y a plusieurs sujets qui soient de la même personne.

On doit dire cependant , مَا جَاءَنِي إِلَّا أَنْتَ *il n'est venu me trouver que toi* ; مَا قَتَلَهُ إِلَّا أَنَا *personne ne l'a tué , si ce n'est moi* ; mais il n'y a là rien de contraire à la règle , puisqu'il est évident que le sujet du verbe جَاءَ , dans ces exemples , est أَحَدٌ sous-entendu.

408. Si un même verbe a plusieurs sujets de différentes personnes , il s'accorde en personne avec celui des sujets qui , comme disent ordinairement les grammairiens , est de la personne *la plus noble* ; c'est-à-dire , de celle dont la relation est plus proche avec celui qui parle : la première personne a la préférence sur les deux autres , et la seconde sur la troisième.

جِئْنَا أَنَا وَأَنْتَ وَأَخَذْنَا حَاجَتَنَا مِنْهُ

Nous viendrons moi et toi , et nous en prendrons autant qu'il nous sera nécessaire.

أَنَا وَالْغُلَامُ نَمْضِي إِلَى ثَمٍّ وَنَسْجُدُ

Moi et le jeune homme nous irons jusque-là , et nous adorons.

Dans ces exemples , le verbe est à la première personne , parce

(1) On peut consulter là-dessus ce que disent Hariri , dans mon *Anthologie grammaticale arabe* , pag. 95 et 96 ; Zouzéni , dans son commentaire sur la *Moal-*

que l'un des sujets auxquels il se rapporte, est de cette même personne. Dans l'exemple suivant, le verbe ayant deux sujets, dont l'un est de la seconde personne et l'autre de la troisième, il est à la seconde personne, conformément à la règle que nous venons de donner :

أَنْتَ وَجُمُوعُكَ آخِضَرُوا بَيْنَ يَدَيِ اللَّهِ مَعَ هَارُونَ

Toi et ceux de tout parti, trouvez-vous devant Dieu avec Aaron.

409. Le sujet indéterminé que nous exprimons en français par *on*, se rend ordinairement en arabe par la troisième personne du pluriel masculin. Exemple : زَعَمُوا *on a raconté*.

410. On peut aussi employer, comme en latin, la voix objective, d'une manière indéterminée : قِيلَ *il a été dit, on a dit* ; جِيَءَ بِهِ [*ventum est cum eo*] *on l'a amené* (n.º 231). •

411. Il se rencontre assez souvent des verbes dont le sujet n'est point exprimé. Ils répondent à ceux que les grammairiens appellent ordinairement *verbes impersonnels* : tels sont, par exemple, les verbes latins *pluit, fulgurat*. Dans notre langue, le sujet de ces verbes est exprimé par le pronom de la troisième personne *il*, comme *il pleut, il tonne*. Il en est de même en arabe : ces verbes se mettent à la troisième personne et au masculin. On ne doit pas croire que ces verbes n'aient pas véritablement de sujet; car il seroit absurde de supposer une proposition qui exprimât un attribut, sans relation à aucun sujet. Il y a donc ici une ellipse. Pour concevoir la raison de cette ellipse, il faut faire attention que la plupart des verbes que l'on emploie ainsi, expriment des effets dont les causes ne sont point connues, au moins du commun des hommes. C'est pour cela que le sujet n'est exprimé que d'une manière indéterminée.

laka de Lébid (voyez *Calila et Dimna*, ou *Fables de Bidpai*, pag. 305 du texte arabe); Djewhari, dans le *Sihah*, et Bédhawî, sur le verset 31 de la surate 18 de l'Alcoran.

Ainsi, lorsqu'on dit *il pleut*, c'est comme si l'on disoit, *la cause inconnue de laquelle provient la pluie, pleut*. Il y a d'autres cas où l'on peut rendre raison de l'ellipse, en substituant au pronom de la troisième personne le sujet *une chose* : ainsi, lorsque l'on dit, *il arriva qu'il mourut le lendemain*, c'est comme si l'on disoit, *une chose arriva, et cette chose est qu'il mourut le lendemain*. Mais, dans ce cas-là même, on voit que le pronom de la troisième personne n'indique qu'un sujet indéterminé, qui est déterminé ensuite par la proposition conjonctive. Ce que nous exprimons en français par le pronom de la troisième personne, les Arabes l'indiquent en mettant le verbe à la troisième personne : ainsi ils disent *مَطَرَ il a plu, ثَلَجَ il a neigé*.

CHAPITRE XVII.

Règles de dépendance et de concordance qu'on doit observer lorsqu'un même nom sert de sujet à plusieurs verbes, ou de sujet à un verbe et de complément à un autre, ou enfin d'attribut à plusieurs propositions.

412. Il peut arriver qu'un même nom serve de sujet à deux verbes, ou même à un plus grand nombre ; il peut arriver pareillement que le même nom serve de sujet à un verbe, et de complément à un autre. Cette sorte de lutte entre deux parties du discours qui exercent une influence ou pareille ou différente sur le même mot, est nommée, par les grammairiens arabes, *contestation au sujet de l'action* *تَنَازُعٌ فِي الْعَمَلِ* (1), c'est-à-dire, de l'influence des antécédens ou *régisseurs* *عَوَامِلُ* sur les com-

(2) L'historien de Timour, Ahmed, fils d'Arabschah, a fait allusion à ce terme technique de la syntaxe arabe, dans un passage que les interprètes n'ont

plémens. Il ne faut pas perdre de vue que, suivant ces grammairiens, le sujet d'un verbe est régi par ce verbe, aussi bien que le complément (n.º 42).

Pour ne point embrouiller la question dont il s'agit, nous ne supposerons que deux verbes qui exercent une influence commune sur un même mot, et nous n'entrerons point dans l'examen des diverses opinions qui partagent les grammairiens.

Voyons d'abord ce qui a lieu, lorsque le même nom sert de sujet à plusieurs verbes.

413. Si le nom qui sert de sujet est placé avant les verbes, il n'y a aucune difficulté; les deux verbes concordent avec le sujet, suivant les règles ordinaires. Exemples :

مَرِيَمُ قَامَتْ وَبَكَتْ

Marie se leva et pleura (1).

point entendu. En décrivant une chasse, il dit (tome II, page 844, édition de M. Manger) :

وَجِئْنَ يُلْتَأَمُّ عَلَى الْوَحْشِ حَلْقَةُ الْكَيْدِ وَيَصِحُّ أَنْ يَتَنَازَعَا فِعْلًا رَمَى
وَأَصْنَى كُلًّا مِنْ عَمْرٍو وَزَيْنٍ

« (Il ordonna que), au moment où le cercle de la ruse seroit fermé et envelopperoit le gibier, et lorsque seroit venu l'instant où les deux verbes *tirer* à coup de flèches et *assommer sur la place*, se disputeroient à qui régiroit (comme sujet) Amrou et Zéïd. . . . » ; c'est-à-dire, au moment où le gibier seroit tellement environné de toute part et réduit à l'impossibilité d'échapper, qu'Amrou et Zéïd, c'est-à-dire, tout le monde pourroit tirer sur les bêtes ou les assommer.

Ceci prouve combien il est nécessaire de connoître les termes techniques de la grammaire arabe, pour entendre les écrivains qui y font souvent allusion.

(1) Il est bon de rappeler ici que, suivant les grammairiens arabes, مَرِيَمُ n'est point, dans cette construction, le sujet du verbe, mais est un inchoatif, et que le véritable sujet est le *pronom caché* sous la forme du verbe (n.º 1021, 1.^{re} part.; n.º 189, 2.^e part.). L'auteur du commentaire sur l'*Alfyya* dit, en expliquant le cas dont il s'agit : « Ebn-Malec a eu soin de dire, *si deux antécédens agissent sur un nom qu'ils précèdent*, pour faire sentir que la contestation ne peut pas avoir lieu quand les deux antécédens sont placés après le régime, comme

هُمْ يَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنْكَرِ

Ils commandent ce qui est bien, et défendent ce qui est mal.

414. Si les deux verbes précèdent le sujet, l'un des deux est censé avoir pour sujet le nom exprimé, et il suit les règles de concordance exposées précédemment (n.^{os} 381 et suivans); l'autre a pour sujet le pronom sous-entendu qui représente ce nom, et il doit être en concordance exacte de nombre et de genre avec ce même pronom. Exemples :

بُحْسِنَانِ وَيُسِيءُ أَبْنَاكَ

Tes deux fils font le bien, et pratiquent le mal.

بَغَىٰ وَاعْتَدَىٰ عَبْدَاكَ

Tes deux esclaves ont prévariqué et commis des violences.

» dans *Zéïd s'est levé et s'est assis*, parce qu'alors chacun des deux antécédens
 » épuise sa propre influence sur le pronom qu'il renferme et qui se rapporte au
 » nom qui précède : il n'y a donc pas de *contestation* entre eux. Cette contes-
 » tation, au contraire, a lieu quand les deux antécédens précèdent leur *régime*,
 » comme dans cet exemple, *s'est levé et s'est assis Zéïd*; car chacun des deux
 » antécédens est en rapport logique avec *Zéïd*, et est propre à régir ce nom;
 » mais l'un des deux seulement exerce son influence grammaticale sur le mot
 » *Zéïd*, et l'autre ne l'exerce que sur le pronom qui représente ce nom. » Voici
 le texte d'Ebn-Malec et de son commentateur :

إِنْ عَامِلَانِ اقْتَصَبَا فِي اسْمٍ عَمَلٌ قَبْلُ فَلِلْوَاحِدِ مِنْهُمَا الْعَمَلُ
 قَالَ قَبْلُ تَنْبِيْهَا عَلَى أَنَّ التَّنَازُعَ لَا يَتَنَاقَى بَيْنَ عَامِلَيْنِ مُتَنَاجِرَيْنِ نَحْوَ زَيْدٍ
 قَامَ وَقَعَدَ لِأَنَّ كُلًّا مِنْهُمَا مَشْغُولٌ بِمِثْلِ مَا شُغِلَ بِهِ الْآخَرُ مِنْ صَمِيرِ الْأَسْمِ
 السَّابِقِ فَلَا تَنَازُعَ بَيْنَهُمَا بِخِلَافِ الْمُتَقَدِّمَيْنِ نَحْوَ قَامَ وَقَعَدَ زَيْدٌ فَإِنَّ كُلًّا
 مِنْهُمَا مَتَوَجِّهٌُ فِي الْمَعْنَى إِلَى زَيْدٍ صَالِحٌ لِلْعَمَلِ فِي لَفْظِهِ فَيَعْمَلُ أَحَدُهُمَا فِيهِ
 وَالْآخَرُ فِي صَمِيرِهِ

Voyez le man. ar. de Saint-Germ., n.^o 465, fol. 68 recto.

Dans le premier exemple, le verbe *يُسِيءُ* exerce son influence sur le sujet *أَبْنَاكَ*, et, à cause de cela, il est au singulier, quoique le sujet soit au duel, conformément à la concordance ordinaire (n.º 394); mais le verbe *يُحْسِنَانِ* est au duel, parce qu'il a pour sujet le pronom sous-entendu *هُمَا*, ou, pour parler comme les grammairiens arabes, la terminaison *اَنِ*, ou plutôt la voyelle *اَ*, qui est le *pronom affixe nominatif* du duel (n.º 814, 1.^{re} part.).

Dans le second exemple, c'est le premier verbe *بَغَى* qui exerce son influence sur le sujet *عَبْدَكَ*, et qui, à cause de cela, est au singulier; le second verbe, au contraire, est au duel, parce qu'il a pour sujet le pronom sous-entendu *هُمَا*, ou la terminaison *اَنِ*, *pronom affixe nominatif* du duel.

De ces deux manières de s'exprimer, la seconde est la plus autorisée. Quelques grammairiens admettent aussi, dans ce cas, l'influence commune des deux verbes sur le même sujet, et permettent de dire : *يُحْسِنُ وَيُسِيءُ أَبْنَاكَ*.

415. Lorsque le même nom sert de sujet à l'un des deux verbes et de complément à l'autre, il faut faire attention à la manière dont les deux verbes sont disposés.

416. Si l'on met d'abord le verbe auquel le nom sert de complément, et ensuite celui auquel il sert de sujet, on sous-entendra tout-à-fait le complément, et l'on mettra le nom au nominatif, comme sujet. Exemples :

ضَرَبْتُ وَضَرَبَنِي زَيْدٌ

J'ai frappé (Zéïd), et Zéïd m'a frappé.

مَرَرْتُ وَمَرَرَنِي عَمْرُو

J'ai passé (près d'Amrou), et Amrou a passé près de moi.

Quelques grammairiens permettent cependant de substituer un pronom affixe au nom, pour servir de complément au premier

verbe, et de dire : *ضَرَبْتُ زَيْدَ* *j'ai frappé LUI*, et *Zéïd m'a frappé*; c'est-à-dire, *j'ai frappé Zéïd*, et *il m'a frappé*.

417. Si l'on met d'abord le verbe auquel le nom sert de sujet, et ensuite celui auquel il sert de complément, on supprimera tout-à-fait le complément, et l'on observera, pour la concordance du premier verbe avec le sujet, les règles ordinaires. Exemple :

ضَرَبْتُ وَالزَّيْدَانِ

Les deux Zéïds m'ont frappé, et je (les) ai frappés.

On peut aussi exprimer le nom sous la forme de complément, et donner au verbe dont l'influence auroit dû s'exercer sur ce nom comme sur son sujet, la terminaison qui indique sa concordance avec le pronom qui représente ce sujet. Exemples :

ضَرَبُونِي وَضَرَبْتُ الزَّيْدَيْنِ

Ils m'ont frappé, et j'ai frappé les Zéïds; c'est-à-dire, *les Zéïds m'ont frappé, et je les ai frappés.*

ضَرَبْتُ وَضَرَبَانِي الزَّيْدَيْنِ .

J'ai frappé, et tous deux m'ont frappé, les deux Zéïds; c'est-à-dire, *j'ai frappé les deux Zéïds, et les deux Zéïds m'ont frappé.*

418. S'il s'agit d'un verbe qui doit avoir un sujet et un attribut, tel que *كَانَ* être, *صَارَ* devenir, et que l'attribut soit commun à deux propositions, comme dans cet exemple, *j'étois malade, et Zéïd étoit malade*, on peut se contenter d'exprimer une seule fois l'attribut, le supprimant tout-à-fait pour la seconde fois, ou le représentant par un pronom isolé composé (n.º 1017, 1.º part.). On dira donc: *كَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا* *j'étois et Zéïd étoit malade*; ou *كَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا وَكَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا* *j'étois CELA, et Zéïd étoit malade*; ou enfin *كَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا وَإِيَّاهُ* *j'étois, et Zéïd étoit malade. CELA*, c'est-à-dire, *Zéïd étoit malade, et je l'étois.*

La première de ces trois manières de s'exprimer est la plus autorisée.

Ceci suppose que les deux sujets sont du même genre et du même nombre : dans le cas contraire, il faudroit répéter l'attribut.

419. La même chose à-peu-près a lieu par rapport aux verbes, tels que *ظَنَّ* croire, *حَسِبَ* juger, qui ont pour complément une proposition entière, formée d'un sujet et d'un attribut, mis tous deux à l'accusatif (n.º 149), comme dans cet exemple : *ظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا* j'ai cru Zéïd savant ; c'est-à-dire, j'ai cru que Zéïd étoit savant. Il peut arriver que l'attribut soit commun à deux propositions, et par conséquent à deux sujets différens, et que le nom qui dans l'une des propositions est le sujet du verbe croire, soit dans l'autre le sujet de la proposition complémentaire. Tel est cet exemple : *زَيْدٌ م'أ CRU SAVANT, ET J'AI CRU ZÉÏD SAVANT*. En se conformant à ce qu'on vient de lire dans le n.º précédent, on pourra dire en arabe : *ظَنَنْتُ وَظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا* il m'a cru, et j'ai cru Zéïd savant ; ou bien *ظَنَنْتُ إِيَّاهُ وَظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا* il m'a cru CELA, et j'ai cru Zéïd savant ; ou enfin *ظَنَنْتُ وَظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا* il m'a cru, et j'ai cru Zéïd savant, CELA ; c'est-à-dire, j'ai cru Zéïd savant, et il m'a cru tel.

Entre ces trois manières de s'exprimer, la première est la plus autorisée.

Si les sujets étoient de genre ou de nombre différent, il faudroit répéter l'attribut. Exemple :

أَظُنُّ وَيُظَنَّنَانِي أَخَا زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ

Je regarde Zéïd et Amrou comme mes deux frères, et tous deux me regardent aussi comme leur frère (à la lettre, existimo, et existimant me fratrem, Zeïdum et Amrum, fratres).

Quelques grammairiens autorisent en ce cas les deux formules suivantes :

أَظُنُّ وَيُظَنَّنِي إِيَّاهُ زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ

Je crois, et ils me croient CELA, Zéïd et Amrou (mes) deux frères.

أَظُنُّ وَيُظَنَّنِي زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ

Je crois, et ils me croient, Zéïd et Amrou (mes) deux frères.

Dans ce dernier exemple, c'est le second verbe qui n'a point d'influence sur son sujet, les noms *Zéïd et Amrou*, sujet du verbe *يُظَنَّنَانِي*, étant sous-entendus.

Si c'étoit le premier verbe dont le sujet fût sous-entendu, et que l'on dît, (*Zéïd et Amrou*) *me croient leur frère, et je crois Zéïd et Amrou mes deux frères* (à la lettre, existimant me fratrem, et ego existimo Amrum et Zeïdum fratres), on pourroit s'exprimer en arabe des trois manières suivantes : *يُظَنَّنَانِي وَأَظُنُّ* ils me croient, et je crois *Zéïd et Amrou (mes) deux frères*, (*leur*) frère ; ou bien *يُظَنَّنَانِي وَأَظُنُّ زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ إِيَّاهُ* ils me croient, et je crois *Zéïd et Amrou (mes) deux frères, CELA* ; ou enfin *يُظَنَّنَانِي وَأَظُنُّ زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ* ils me croient, et je crois *Zéïd et Amrou (mes) deux frères* (1).

CHAPITRE XVIII.

Concordance du Sujet et de l'Attribut.

420. Il n'y a de concordance entre le sujet et l'attribut, que quand l'attribut est un adjectif; et il faut avoir soin, à cet égard, de ne pas considérer comme adjectifs un grand nombre de mots qui peuvent être rendus en français et dans d'autres langues

(1) Toutes ces manières de parler, qui paroissent, il faut l'avouer, bien peu naturelles, sont sans doute d'un usage extrêmement rare ; car à peine me rappelé-je en avoir rencontré des exemples ailleurs que chez les grammairiens.

par des adjectifs, mais qui, en arabe, sont de véritables noms, tels que *خَيْرٌ* bien, *شَرٌّ* mal, et tous les mots qui expriment une idée comparative ou superlative, et qui sont de la forme *أَفْعُلْ*. Ces noms répondent à-peu-près au genre neutre des adjectifs latins, employés sans aucun nom auquel ils se rapportent, ou avec le mot *quid*, comme *bonum*, *malum*, *melius*, *melius quid*, *majus quid*, &c. C'est ainsi qu'on dit en arabe :

أَمَّةٌ مُؤْمِنَةٌ خَيْرٌ مِنْ مُشْرِكَةٍ

Une servante vraie croyante est meilleure [est melius quid] qu'une servante polythéiste.

الصَّالِحَاتُ خَيْرٌ عِنْدَ رَبِّكَ ثَوَابًا

Les bonnes œuvres sont excellentes [sunt optimum quid], auprès de ton seigneur, quant à leur récompense.

الْفِتْنَةُ أَشَدُّ مِنَ الْقَتْلِ

La sédition est pire [gravius quid] que le meurtre.

421. La concordance entre le sujet et l'attribut adjectif, ne concerne que le nombre et le genre.

422. Les règles de cette concordance sont à-peu-près les mêmes que celles de la concordance du verbe avec le sujet.

423. L'attribut adjectif étant placé après le sujet, concorde avec lui en genre et en nombre (n.º 378), à moins que le sujet ne soit un pluriel irrégulier; car alors l'attribut peut être au singulier féminin (n.º 380). Exemples :

كَانَ أَبَوَاهُ مُؤْمِنَيْنِ

Ses père et mère étoient vrais croyans.

تَعْمَى الْقُلُوبُ وَالْعَيُونُ نَاطِرَةً

Les cœurs sont aveugles, quoique les yeux soient clairvoyans.

وَجُوهٌ يَوْمِيذٍ خَاشِعَةٌ عَامِلَةٌ نَاصِبَةٌ تَصْلِي نَارًا حَامِيَةً

En ce jour-là, il y aura des visages baissés vers la terre, fatigués, abattus de lassitude, qui supporteront la violence d'un feu ardent.

424. Si l'adjectif verbal qui forme l'attribut précède le sujet, ce qui a lieu dans les propositions interrogatives et négatives, et que le sujet soit un pluriel ou un duel, on doit mettre l'attribut au singulier. Exemples :

أَدَاخِلُ الرَّجُلَانِ

Est-ce que les deux hommes entrent?

مَا خَارِجُ الرَّجَالِ

Les hommes ne sortent point.

425. Ce seroit ici le lieu de traiter de la concordance entre le sujet et l'attribut dans les propositions adverbiales, de la nature de celles dont j'ai parlé précédemment (n.° 158), et dont le caractère est que l'adjectif qui forme l'attribut précède le sujet, exprimé ou sous-entendu. Mais comme ces sortes de propositions, nommées *حَال*, c'est-à-dire *termes circonstantiels d'état*, par les grammairiens arabes, sont toujours dans la dépendance d'un antécédent qu'elles qualifient, et que cet antécédent influe sur leur concordance, je remets à en parler au chapitre où je traiterai de la concordance des adjectifs avec les noms.

426. Si le sujet est un nom collectif, l'attribut peut être au pluriel. Exemple : كُلُّ لَهُ قَانِتُونَ *tous lui obéissent* (n.° 397).

427. Si le sujet grammatical, étant du masculin, a pour complément un nom féminin qui soit le véritable sujet logique, l'attribut peut se rapporter au sujet logique, et être mis au féminin. L'attribut peut pareillement être mis au masculin, si le sujet grammatical, étant du féminin, a pour complément un nom masculin qui puisse être considéré comme le sujet logique (n.° 404). Exemples :

كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ

Toute ame éprouvera la mort.

رُؤْيَةُ الْفِكْرِ مَا يُوَوِّلُ لَهُ الْأَمْرُ مَعِينٌ إِلَى آخِثَابِ التَّوَالِي

La vue de l'esprit qui considère l'issue des événemens, aide à secouer la paresse.

أَفَى الْفَوَاحِشِ عِنْدَهُمْ مَعْرُوفَةٌ وَلَدَيْهِمْ تَرْكُ الْجَمِيلِ جَمَالٌ

Commettre des actions criminelles, c'est chez eux un mérite, et ils comptent pour un titre de gloire de renoncer à ce qui est honnête.

Dans ce dernier exemple, مَعْرُوفَةٌ est au féminin singulier, parce qu'il concorde avec الْفَوَاحِشِ, pluriel irrégulier (۱).

428. Ce que nous avons observé précédemment (n.º 405) relativement à la concordance des verbes avec les mots كَلَّا et كِلْنَا, en ce qui concerne le nombre, s'applique également aux propositions nominales qui ont pour attribut un adjectif. Ex. :

كِلَانَا غَنَى عَنْ أَخِيهِ حَيَاتُهُ

Chacun de nous, pendant sa vie, sait se passer de son frère.

فِي كِلْتَا رِجْلَيْهَا سُلَامَى وَاحِدَةٌ كِلْتَاهُمَا مَقْرُونَةٌ بِزَائِدَةٍ

A chacun de ses deux pieds il y a un os nommé solama, et chacun de ces deux os est accompagné d'un autre qui est superflu.

أَمِنْ شَرِبَةٍ مِنْ مَاءٍ كَرِمٍ شَرِبْتُهَا غَضِبْتُ عَلَى آلَانَ طَابَ الْسَّكْرُ
سَأَشْرَبُ فَأَغْضَبُ لَا رَضِيَتْ كِلَاهُمَا حَبِيبٌ إِلَى قَلْبِي عُقُوقُكَ وَالْخَمْرُ

Quoi donc! est-ce pour une coupe du jus de la vigne que j'ai avalée, que tu t'es mis en colère contre moi! de ce moment je trouve des charmes à l'ivresse. Oui, je boirai: mets-toi donc en colère;

(۱) Peut-être vaudroit-il mieux considérer ici مَعْرُوفَةٌ comme nom; car les adjectifs, en passant au genre féminin, prennent très-souvent la nature des noms.

puisses-tu n'avoir jamais aucune satisfaction! Te désobéir et boire du vin, ces deux choses plaisent à mon cœur.

429. Lorsqu'une proposition nominale a pour sujet un article démonstratif ou un pronom, si l'attribut est du genre féminin, ou si c'est un pluriel irrégulier qui, lors même qu'il provient d'un singulier masculin, concorde régulièrement avec des adjectifs, des pronoms et des verbes au singulier féminin, l'article démonstratif ou le pronom se met le plus souvent au féminin et au singulier, quoiqu'il se rapporte à un antécédent du genre masculin. C'est une sorte de concordance d'attraction. Ex. :

ذَلِكَ لِتُؤْمِنُوا بِاللَّهِ وَتِلْكَ حُدُودُ اللَّهِ

Cela (est ainsi ordonné), afin que vous croyiez en Dieu, et ce sont-là les règles de Dieu.

فَمَا زَالَتْ تِلْكَ دَعْوَاهُمْ حَتَّى جَعَلْنَاهُمْ حَصِيدًا

Cela n'a pas cessé d'être leur prétention, jusqu'à ce que nous les ayons réduits à l'état de grains que l'on a moissonnés.

تِلْكَ آيَاتُ اللَّهِ نَتْلُوهَا عَلَيْكَ

Ce sont-là les merveilles de Dieu que nous te récitons.

إِنْ هِيَ إِلَّا حَيَاتُنَا الدُّنْيَا وَمَا نَحْنُ بِمَبْعُوثِينَ

Elle n'est (c'est-à-dire, cette promesse que vous nous faites n'est) que notre vie présente, et jamais nous ne serons ressuscités.

إِنْ هُوَ إِلَّا تَذَكُّرٌ فَمَنْ شَاءَ اتَّخَذَ إِلَىٰ رَبِّهِ سَبِيلًا

Ceci est un avertissement, et quiconque voudra (en profiter) prendra (cet avertissement) comme un moyen de s'approcher de son seigneur.

خُذْهَا إِلَيْكَ وَصِيَّةً لِّمَنْ يُوصِيهَا قَبْلِي أَحَدٌ

Prends pour ton usage ce discours, comme un legs tel que personne n'en a fait avant moi.

وَتِلْكَ مِنْهُ غَيْرُ مَأْمُونَةٍ أَنْ يَفْعَلَ الشَّيْءَ إِذَا قَالَ

Cela est de sa part (une chose) dont on ne doit pas se croire à l'abri ; (je veux dire) qu'il fasse ce qu'il a dit.

Nous dirions : *Il ne faut pas s'y fier , car il est homme à le faire comme il le dit.*

لَيْكِنَّا نَفْتَةٌ مَضُورٍ إِذَا جَاشَ لُغَامٌ مِنْ نَوَاجِيهَا عَمَى

Mais ce sont-là (c'est-à-dire, mes plaintes contre la fortune sont) les crachats d'un poitrinaire, autour desquels se projette, lorsque son mal s'irrite, une salive épaisse (1).

430. Nous devons rappeler ici qu'il y a deux cas où l'attribut doit être mis à l'accusatif, quoique le sujet soit au nominatif : c'est, 1.^o dans les propositions nominales négatives (n.^o 129) ; 2.^o dans les propositions adverbiales qui sont exprimées sous forme de termes circonstantiels, et où l'attribut est placé le premier. Nous en avons donné des exemples ailleurs (n.^o 158).

Au surplus, nous traiterons spécialement, dans le chapitre suivant, de la concordance qu'il convient d'observer dans ces sortes de propositions.

Au contraire, le sujet se met à l'accusatif, l'attribut restant au nominatif, après *إِنَّ* et les particules analogues (n.^o 125).

Nous renvoyons aussi au chapitre suivant une autre observation, concernant les adjectifs qui concordent en même temps avec deux noms (n.^o 329), comme attributs par rapport à l'un de ces noms, et qualificatifs par rapport à l'autre.

(1) C'est un vers du poëme *Maksoura* d'Ebn-Doréid. (Voyez A. Schultens, *Liber Jobi*, &c. tom. I, p. 28.) Le verbe *عَمَى* peut être rendu par *رَمَى*, comme verbe actif, ou par *سَالَ*, *تَفَرَّقَ* et *آرْتَفَعَ*, comme verbe neutre. Si on le prend dans le premier sens, il y a un complément sous-entendu.

CHAPITRE XIX.

*Concordance des Adjectifs , des Articles démonstratifs
et des Pronoms , avec les Noms.*

431. On a vu précédemment ce qui concerne la concordance des adjectifs , des articles démonstratifs et des pronoms , avec les noms , quand ces mots forment l'attribut d'une proposition dont les noms sont le sujet (n.^{os} 420 et suivans).

Nous allons considérer ici les adjectifs et les articles démonstratifs comme simplement qualificatifs , et formant , avec le nom auquel ils se rapportent , une seule partie intégrante du discours , soit le sujet , soit l'attribut , soit un complément quelconque.

432. Sous ce point de vue , les adjectifs sont nommés نَعْتٌ et صِفَةٌ qualificatifs , et le nom auquel ils se rapportent est appelé مَوْصُوفٌ et مَنَعُوتٌ qualifié. Ils appartiennent à la classe des parties du discours que les grammairiens arabes désignent sous le nom de تَوَابِعُ termes qui suivent , c'est-à-dire , qui se conforment , pour la syntaxe , à un autre mot dont ils sont comme les accessoires. Je parlerai plus en détail de cela dans le chapitre suivant , en traitant de la concordance des appositifs.

433. L'adjectif , considéré comme qualificatif , doit concorder avec le nom qu'il qualifie , ou , ce qui est la même chose , auquel il se rapporte , relativement à quatre choses : 1.^o la qualité de défini ou d'indéfini , 2.^o le nombre , 3.^o le genre , 4.^o le cas.

434. Les articles déterminatifs ذَا , هَذَا , ذَلِكَ et autres , étant définis de leur nature , ne peuvent se joindre qu'à des noms définis , soit par l'article déterminatif , soit autrement : ils doivent aussi concorder avec les noms en nombre et en genre. Quant aux cas , ils n'en ont point , si ce n'est au duel : à ce nombre , ils concordent en cas avec les noms auxquels ils se rapportent.

435. Les pronoms ne sont jamais employés à qualifier les noms, mais seulement à les représenter. Ils ont, au surplus, avec les noms qu'ils représentent, la même concordance de genre et de nombre, que les adjectifs ont avec les noms qu'ils qualifient.

436. Nous avons dit que l'adjectif s'accorde avec le nom, par rapport à la qualité de *défini* ou *d'indéfini*; c'est-à-dire que l'adjectif doit être défini ou déterminé par l'article **ال**, toutes les fois que le nom est déterminé, soit par l'article **ال**, soit par un complément déterminatif, soit enfin par la qualité de nom propre. Ainsi l'on doit dire : **الْكِتَابُ الْعَظِيمُ** *le livre excellent*; **كِتَابُ مُوسَى الْعَظِيمُ** *le livre excellent de Moïse*; **كِتَابُهُ الْمَكْرَمُ** *son livre respectable*; **إِبْرَاهِيمُ الْأَمِينُ** *le fidèle Abraham*. Si, au contraire, le nom étoit indéterminé, l'adjectif le seroit aussi. On dira donc **كِتَابٌ عَتِيقٌ**, *un vieux livre*.

437. La valeur de l'adjectif est quelquefois exprimée par une proposition, soit verbale, soit nominale. Cette sorte de proposition, que l'on pourroit nommer *adjective* ou *qualificative*, et que les grammairiens arabes appellent **صِفَةٌ**, étant, de sa nature, indéterminée, ne se joint qu'à des noms indéterminés qui sont alors désignés sous le nom de **مَوْصُوفٌ** (1). Exemples :

(1) Voyez ~~mon~~ *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 158 et 162.

Quand ~~le~~ ~~nom~~ est déterminé, la proposition n'est plus considérée comme qualification ~~elle~~ elle devient alors un terme circonstanciel d'état **حَالٌ**.

Une proposition, dans tout son ensemble, est toujours considérée comme indéterminée, à moins qu'elle ne soit *conjonctive* **صِلَةٌ**, et voilà pourquoi elle ne peut qualifier un antécédent déterminé, autrement que sous la forme de **حَالٌ** ou *terme circonstanciel*. Je crois même que, quand la proposition est conjonctive, elle est toujours considérée, en elle-même, comme *indéterminée* **نَكْرَةٌ**, et qu'il n'y a de déterminé que l'*adjectif conjonctif* **الْمَوْصُولُ**.

مَرَزْتُ بِرَجُلٍ يَنُومُ

J'ai passé près d'un homme (qui) dormoit.

يَنُومُ est la même chose que نَائِمٌ dormant.

قَوْلٌ مَعْرُوفٌ وَمَغْفِرَةٌ خَيْرٌ مِنْ صَدَقَةٍ يَتْبَعُهَا أَذَى

Des paroles obligeantes et de l'indulgence valent mieux qu'une aumône (que) suivent de mauvais procédés.

إِنْ كَذَّبُوكَ فَقَدْ كَذَّبَ رُسُلٌ مِنْ قَبْلِكَ جَاءُوا بِالْبَيِّنَاتِ

S'ils te traitent de menteur, on a accusé de mensonge avant toi d'autres envoyés, (qui) avoient donné des signes évidens (de leur mission).

أَوَّلَ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ

Le premier temple (qui) a été bâti pour les hommes (1).

هُوَ الَّذِي أَنْزَلَ عَلَيْكَ الْكِتَابَ مِنْهُ آيَاتٌ مُحْكَمَاتٌ هُنَّ أُمُّ الْكِتَابِ

C'est lui qui t'a envoyé le livre (qui) renferme des versets d'un sens clair, (lesquels) sont la partie fondamentale de ce livre.

مِنْ قَبْلِ أَنْ يَأْتِيَ يَوْمٌ لَا بَيْعَ فِيهِ وَلَا خُلَّةٌ وَلَا شَفَاعَةٌ

Avant que vienne le jour (auquel) il n'y aura plus ni convention mercantile, ni amitié, ni médiation.

438. Ces sortes de propositions peuvent et doivent même, le plus souvent, être rendues en français sous forme de propositions conjonctives, comme je viens de le faire en traduisant يَنُومُ par les mots, *qui dormoit* : mais, en arabe, elles diffèrent, par un caractère essentiel, des propositions qui ont pour sujet l'adjectif conjonctif الَّذِي ; car l'adjectif conjonctif étant, de sa

(1) Il ne faut point perdre de vue que les mots يَنُومُ, جَاءُوا, وُضِعَ, sont de véritables propositions verbales, dont le sujet est renfermé dans le verbe : c'est, pour le premier et le troisième exemple, هُوَ, et pour le deuxième, هُنَّ.

nature, *défini* ou *déterminé*, les règles de concordance du nom qualifié avec l'adjectif qualificatif, ne permettent pas de mettre une proposition qui a pour sujet cet adjectif conjonctif, en rapport d'identité avec un nom indéterminé (n.º 436). On ne peut donc pas dire مَرَزْتُ بِرَجُلٍ أَلَدَى يَنُومُ. D'ailleurs, il n'y a point, en arabe, d'autre adjectif conjonctif qu'on puisse employer quand l'antécédent est indéterminé; car مَنْ et مَا sont des noms conjonctifs qui renferment en même temps et la valeur de l'adjectif conjonctif et celle d'un antécédent, et qui signifient *celui qui* ou *celui que*, *la chose qui* ou *la chose que*.

Les propositions qui sont jointes à un antécédent par l'adjectif conjonctif et qu'on appelle مِلَّةٌ, équivalent donc à un adjectif déterminé par l'article أَلْ; celles au contraire dont je parle ici, et que j'appelle *propositions qualificatives*, équivalent à un adjectif indéterminé. Ainsi أَلَمَلِكُ أَلَدَى يَغْدِلُ *le roi qui est juste*, est la même chose que أَلَمَلِكُ أَلْعَادِلُ *le roi juste*; مَلِكٌ يَغْدِلُ *un roi (qui) est juste*, est la même chose que مَلِكٌ عَادِلٌ *un roi juste*.

439. Lorsque une proposition qualificative renferme un verbe qui a un sujet différent du nom qualifié par cette proposition, il faut qu'elle contienne un pronom affixe qui se rapporte au nom qu'elle qualifie. Ce pronom forme réellement la connexion du nom qualifié, avec la proposition qui le qualifie. Exemples :

مَرَزْتُ بِرَجُلٍ أَبُوهُ نَائِمٌ

Je passai près d'un homme dont le père dormoit (à la lettre, le père de LUI dormant).

زَوَّجْتُ ابْنِي بِامْرَأَةٍ كَانَ عَمْرُو يُحِبُّهَا

J'ai marié mon fils à une femme qu'aimoit Amrou (à la lettre, Amrou aimoit ELLE).

On retranche cependant assez souvent ce pronom, quand

la connexion est d'ailleurs suffisamment indiquée par le sens. Ex. :

فَمَا أَذْرَى أَغَيَّرَهُمْ تَنَاءً وَطَوَّلَ الْعَهْدِ أَمْ مَالٌ أَصَابُوا

Je ne sais si c'est l'éloignement et la longueur du temps qui ont altéré leurs sentimens, ou si c'est de l'argent (lequel) ils ont reçu.

Le poète auroit dû dire مَالٌ أَصَابُوهُ *de l'argent, ils ont reçu LUI*; mais il a supprimé le pronom ة *lui*, sans qu'il en résulte aucune obscurité.

440. On trouve quelquefois un nom restreint par l'article, et joint à une proposition qualificative ou à un de ces mots qui, suivant ce que nous avons dit ailleurs, restent indéterminés, lors même qu'ils ont un complément, tels que ذُو, مِثْلٌ (n.° 253); mais, outre que ces exemples sont rares, cela n'a jamais lieu que quand l'article est employé pour donner au nom appellatif la valeur de l'espèce entière لِلْجِنْسِ, c'est-à-dire, toute la latitude dont ce nom est susceptible (n.° 962, 1.^{re} part.). Exemple :

مَا يَنْبَغِي لِلرَّجُلِ مِثْلَكَ

Il ne convient pas à l'homme, quel qu'il soit, tel que toi.

On diroit de même لِلرَّجُلِ يَشَبْهُكَ à l'homme quelconque, (qui) te ressemble (1).

441. La concordance de l'adjectif avec le nom, par rapport au cas, ne souffre point d'exception, si ce n'est dans les circonstances que nous avons indiquées en parlant du compellatif (n.° 171), et quand la particule négative لَا, employée لِنَفْيِ الْجِنْسِ pour nier l'espèce entière, exerce, comme je le dirai plus tard, sur le nom qui la suit, une influence qui ne s'étend point sur l'adjectif par lequel ce nom est qualifié.

442. Si un nom a plusieurs adjectifs, on peut quelquefois se

(1) Voyez, sur ce cas, dans lequel il y a, non une détermination complète, mais seulement un commencement de détermination, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 162 et 163.

dispenser de les mettre en concordance de cas avec le nom; mais il faut, pour cela, que le nom soit tellement déterminé par lui-même, que les adjectifs ne soient point nécessaires à sa détermination, comme dans cet exemple :

مَرَرْتُ بِزَيْدِ الْعَاقِلِ الْكَرِيمِ الْعَاضِلِ

J'ai passé près de Zéïd, le sage, le généreux, le vertueux.

Zéïd, nom propre, étant suffisamment déterminé par lui-même, on peut mettre tous les adjectifs au nominatif ou à l'accusatif. Dans le premier cas, on sous-entend *هُوَ il est*, et dans le second, *أَعْنِي je veux dire* (n.º 181). Si tous les adjectifs sont nécessaires pour la détermination précise du nom, ils doivent tous être en concordance de cas avec lui. Si un seul ou une partie seulement des adjectifs est nécessaire à cette détermination, on peut mettre les autres au nominatif ou à l'accusatif (1).

443. Quant à la concordance de l'adjectif en *genre* et en *nombre* avec le nom auquel il se rapporte, elle est, en général, la même que celle du verbe avec le nom qui le précède et qui lui sert de sujet (n.ºs 378 à 380). Ce que nous disons ici des adjectifs est commun aux pronoms, soit isolés, soit affixes, et aux articles démonstratifs.

Lorsque le nom est singulier ou duel, et masculin, la concordance est toujours régulière.

Si le nom est singulier ou duel, et féminin, la concordance est pareillement régulière.

Mais si le nom est un pluriel, soit masculin, pourvu que ce ne soit pas un pluriel régulier, soit féminin, on le fait concorder le plus ordinairement avec des adjectifs et des pronoms singu-

(1) C'est là ce que les grammairiens appellent des noms *mis au nominatif* مَرْفُوعٌ, ou à l'accusatif مَنصُوبٌ, pour la louange لِلْمَدْحِ, ou pour le blâme لِلذَّمِّ. J'en ai parlé précédemment (n.º 181). On peut consulter là-dessus l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, chapitre des *qualificatifs* التَّعْتِ.

liers et féminins (2). C'est ce qu'on voit dans les exemples suivans :

زُبْنَ لِلنَّاسِ حُبَّ الشَّهَوَاتِ مِنَ النِّسَاءِ وَالْبَنِينَ وَالْقَنَاطِيرِ الْمُقَنْطَرَةِ مِنَ
الذَّهَبِ وَالْفِصَّةِ وَالْخَيْلِ الْمُسَوَّمَةِ

Les hommes se complaisent dans l'amour des choses qui sont l'objet de leurs desirs, comme des femmes, des enfans, des talens amoncelés d'or et d'argent, et des chevaux de grand prix.

Dans cet exemple, le mot خَيْلٌ, quoique singulier, est construit comme le seroit un pluriel irrégulier, conformément à ce qui a déjà été observé (n.º 390).

وَعِنْدَهُ الْجَوَافِلُ الْخَافِلَةُ وَالْحَوَاصِلُ الْوَاصِلَةُ وَالْعَسَاكِرُ الْكَاسِرَةُ وَالْقَسَاوِرُ
الْقَاسِرَةُ وَالْبَوَاتِرُ الْوَاتِرَةُ وَالْجُنُودُ وَالْبُنُودُ وَالْأَسُودُ السُّودُ وَالْفَيَالِقُ الْقَوَالِقُ
وَالْبَيَارِقُ الْبَوَارِقُ

Il avoit près de lui les escadrons qui arrivoient en foule, les provisions qui affluoient abondamment, les armées destructrices, les guerriers dévorans, les glaives qui pourfendent, les cohortes et les drapeaux, les lions noirs, les légions qui rompent (les obstacles), et les étendards qui brillent comme la foudre.

لَهُمْ جَنَّاتُ تَجْرَى مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ

Des jardins sous lesquels coulent des fleuves, leur sont destinés.

فَقُلْنَا لَهُمْ كُونُوا قِرَدَةً خَاسِئِينَ فَجَعَلْنَاهَا نَكَالًا لِمَا يَبْنِي يَدَيْهَا وَمَا خَلَقَهَا

Nous leur avons dit : Soyez changés en singes, (pour être des) objets de mépris ; et nous les avons rendus (ces singes) un exemple pour leur siècle et pour les siècles suivans.

أَوْلَادٌ كَثِيرَةٌ

Un grand nombre d'enfans.

(1) Cette concordance irrégulière doit cependant être restreinte aux expressions où l'on parle à la troisième personne. En parlant à plusieurs femmes ou à plusieurs choses du genre masculin ou féminin, on ne pourroit pas employer les pronoms féminins singuliers.

444. Cette concordance irrégulière, tant de l'adjectif que du pronom, a rarement lieu quand le nom signifie des créatures raisonnables ; mais, dans ce cas-là même, elle n'est pas sans exemple, pourvu que le nom ne soit pas un pluriel régulier. C'est ce qu'on voit dans le vers suivant :

مِنْ عَهْدِ عَادٍ كَانَ مَعْرُوفًا لَنَا أَسْرَ الْمُلُوكِ وَقَتْلَهَا وَقِتَالَهَا

Depuis le siècle d'Ad, ç'a toujours été notre coutume de mettre les rois dans les fers, de les tuer, et de les combattre.

445. On peut aussi faire concorder les noms masculins pluriels, pourvu toutefois qu'ils n'expriment pas des êtres raisonnables, avec des adjectifs pluriels féminins. Ainsi l'on dit : *أَسْوَدُ ضَارِيَاتٍ* des lions dévorans, *جِبَالُ رَاسِيَاتٍ* des montagnes solidement affermies, *سُيُوفُ مَرْهَفَاتٍ* des glaives affilés, *أَيَّامُ مَعْدُودَاتٍ* des jours comptés. Mais cette sorte de concordance est beaucoup moins fréquente que la précédente.

446. Cette même concordance irrégulière, qui est la plus ordinaire, n'exclut pas cependant la concordance régulière, qui peut aussi avoir lieu, soit que l'on emploie les pluriels réguliers ou les pluriels irréguliers des adjectifs ; mais avec cette restriction, que le pluriel régulier des adjectifs masculins et les pronoms pluriels masculins ne peuvent être employés que quand le nom auquel ils se rapportent signifie des êtres raisonnables, ou des êtres que, par une figure de rhétorique, on assimile à des êtres raisonnables. Exemples :

قُوا أَنْفُسَكُمْ نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ عَلَيْهَا مَلَائِكَةٌ غِلَظٌ شِدَادٌ لَا يَعْصُونَ اللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ

Prenez garde d'exposer vos ames à un feu qui dévore les hommes et les pierres, et dont l'intendance est confiée à des anges durs et forts, qui ne désobéissent point aux ordres que Dieu leur donne, et qui font tout ce qui leur est commandé.

وَمَا عَلَّمْنٰكُمْ مِنَ الْجَوَارِحِ مُكَلِّبِينَ تُعَلِّمُونَهُنَّ مِمَّا عَلَّمَكُمُ اللّٰهُ فَكُلُوا مِمَّا
أَمْسَكْنَ عَلَيْكُمْ

Quant aux oiseaux de proie que vous aurez instruits en les dressant comme des chiens de chasse, et en leur communiquant une partie de la science que Dieu vous a donnée, il vous est libre de manger de la proie qu'ils ont prise pour vous.

خُذْ أَرْبَعَةً مِنَ الطَّيْرِ فَصُرْهُنَّ إِلَيْكَ ثُمَّ أَجْعَلْ عَلَىٰ كُلِّ جَبَلٍ مِنْهُنَّ جُزْأً ثُمَّ
أَدْعُهُنَّ يَأْتِينَكَ سَعْيًا

Prends quatre oiseaux, approche-les de toi (et coupe-les en plusieurs parties); puis mets-en des portions sur chacune des montagnes; appelle-les ensuite, et ils accourront vers toi.

تُسَبِّحُ لَهُ السَّمَوَاتُ السَّبْعُ وَالْأَرْضُ وَمَنْ فِيهِنَّ

Les sept cieux et la terre, et toutes les créatures qui les habitent, célèbrent ses louanges.

إِنِّي رَأَيْتُ أَحَدَ عَشْرَةَ كَوْكَبًا وَالشَّمْسَ وَالْقَمَرَ رَأَيْتُهُمْ لِي سَاجِدِينَ

J'ai vu douze étoiles, et le soleil, et la lune; je les ai vus qui m'adoroient.

يَا أَيُّهَا النَّملُ ادْخُلُوا مَسَاكِنَكُمْ لَا يَحْطِمَنَّكُمْ سُلَيْمَانُ وَجُنُودُهُ

Fourmis, entrez dans vos demeures, et alors Salomon et ses troupes ne vous écraseront point.

وَلِي دُونَكُمْ أَهْلُونَ سَيِّدٌ يَمْلِكُ وَأَرْقَطُ زُهْلُولٌ وَعَرَفَاءُ جِيَالٌ

هُمْ أَهْلٌ لَا مُسْتَوْدَعُ السِّرِّ ذَائِعٌ لَدَيْهِمْ وَلَا الْجَانِي بِمَا جَرَّ يُخَذَّلُ

D'autres compagnons me dédommageront de la perte de votre société; un loup endurci à la course, un léopard au poil ras, une hyène à l'épaisse crinière. Avec ces camarades-là, on ne craint point de voir trahir son secret; le coupable, avec eux, n'appréhende point d'être abandonné pour une faute qu'il a commise.

Dans le troisième exemple, طَيْرٌ est en concordance avec des

pronoms féminins pluriels, par la raison que l'on a dite ailleurs, comme dans l'exemple لَا خَيْلٌ حَمَلْنَ (n.° 390).

Dans le quatrième, les mots سَمَوَاتٌ et أَرْضٌ sont en concordance avec le pluriel féminin هُنَّ, comme dans l'exemple rapporté ci-devant (n.° 379), أَبْرَزَ مِنْهُ رِقَاعًا قَدْ كَتَبْنَ.

Dans le cinquième exemple et les suivans, les pronoms sont du pluriel masculin, parce que le *loup*, le *léopard* et l'*hyène*, ainsi que les *astres* et les *fourmis*, auxquels ils se rapportent, sont considérés comme des êtres raisonnables, susceptibles d'adorer, ou doués de la faculté de comprendre et de parler (n.° 392).

447. On trouve quelquefois un pronom au pluriel masculin, quoique l'antécédent auquel il se rapporte soit un pluriel irrégulier qui, ne signifiant point par lui-même des êtres intelligens, devrait donner lieu à la concordance irrégulière. Mais la raison en est que ce nom est employé métaphoriquement, pour exprimer des êtres intelligens. Exemple :

هَلْ أَنَا بَدْعٌ مِنْ عَرَانِينَ عَلَى جَارٍ عَلَيْهِمْ صَرْفٌ ذَهْرٍ وَأَعْتَدَى

Suis-je donc le premier des nez relevés en bosse (c'est-à-dire, des hommes distingués par leur naissance ou par leur mérite), contre lequel les vicissitudes de la fortune aient exercé leur injuste violence (1) ?

448. Il faut encore observer, par rapport à la concordance du nombre, que les noms d'une signification collective, quoique

(1) En écrivant, comme je l'ai fait, مِنْ عَرَانِينَ عَلَى, le mot عَلَى est le pluriel de l'adjectif أَعْلَى, féminin عَلِيَاءُ. On peut aussi prononcer مِنْ عَرَانِينَ عَلَى, et alors عَلَى est un nom signifiant *hauteur*, et qui est en rapport d'annexion avec عَرَانِينَ.

Le mot عَرْنِينٌ signifie proprement la *partie supérieure du nez*, qui est relevée en bosse.

Ce vers est tiré du poëme nommé *Maksoûra*, d'Ebn-Doréïd.

de forme singulière, se joignent bien à des adjectifs pluriels (n.° 397). Exemple :

أَنْصُرْنَا عَلَى الْقَوْمِ الْكَافِرِينَ

Secours-nous contre les gens incrédules.

Par la même raison, كَثِيرٌ, étant au singulier, est souvent en concordance avec un nom pluriel, comme dans les deux exemples suivans :

كَأَيِّنْ مِنْ نَبِيِّ قُتِلَ مَعَهُ رَبِّيُونَ كَثِيرٌ

Combien n'y a-t-il pas eu de prophètes avec lesquels ont été tuées un grand nombre de myriades d'hommes !

وَبَتَّ مِنْهُمَا رَجُلًا كَثِيرًا وَنِسَاءً

Il a fait sortir de ces deux personnes un grand nombre d'hommes et de femmes (1).

449. On trouve quelquefois, sur-tout dans les poètes, un nom féminin en concordance avec un adjectif masculin, parce qu'on a fait usage de ce nom féminin pour exprimer une chose ou un animal du genre masculin. C'est ainsi qu'un poète a dit : كَسَامِعَتِي شَاةٌ en faisant concorder شَاةٌ, nom féminin, avec مُفَرَّدٌ, adjectif masculin, parce que par شَاةٌ il a voulu dire ثَوْرٌ وَخَشِيٌّ un cerf (2).

450. Le mot مَنْ quiconque, celui qui, est aussi employé comme un nom collectif, et se trouve en concordance avec des pronoms pluriels. Exemple :

فَمَنْ تَبِعَ هُدَايَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ

(1) On peut aussi regarder, dans ce cas, كَثِيرٌ comme un nom en apposition, ce dont il sera parlé plus loin, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus convenable.

(2) Voyez le vers 35 de la Moallaka de Tarafa, édition de M. Vullers. Il paroît par le Sihah, que les grammairiens considèrent شَاةٌ comme un nom commun, c'est-à-dire, qui a les deux genres.

Mais pour ceux qui auront suivi ma direction, ils n'auront aucun sujet de crainte, et ils n'éprouveront aucune affliction.

451. Il y a un genre de propositions nominales, formées d'un sujet exprimé ou sous-entendu et d'un attribut, et dépendantes d'un antécédent qu'elles qualifient (n.º 430), dont la concordance plus compliquée exige des développemens particuliers. Ce sont celles que les grammairiens arabes nomment *حَال*, et que j'appelle *termes circonstantiels d'état*. J'ai dit (n.ºs 147, 148 et 158) que le caractère de ces propositions est que leur attribut doit être placé avant le sujet, et mis à l'accusatif, quel que soit le cas de l'antécédent que ces propositions qualifient.

452. Ces propositions sont de deux sortes : les unes ont pour sujet un nom qui vient médiatement ou immédiatement après l'attribut, et qui doit toujours être mis au nominatif, comme dans cet exemple :

إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ لِحُسْنِ مَآبٍ جَنَّاتٍ عَدْنٍ مَفْتَحَةٌ لَهُمْ أَبْوَابُ

Un séjour agréable est destiné aux hommes religieux, des jardins d'une éternelle demeure, dont les portes leur seront ouvertes.

Les autres ont pour sujet un pronom personnel sous-entendu, dont le genre et le nombre sont déterminés par l'antécédent que la proposition adverbiale qualifie, comme dans les exemples suivans :

مَنْ يَعْصِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ يُدْخِلْهُ نَارًا خَالِدًا فِيهَا

Quiconque sera rebelle à Dieu et à son envoyé, (Dieu) le fera entrer dans le feu, où il demeurera éternellement.

ادْخُلُوا الْبَابَ سُجَّدًا

Entrez par la porte, en vous prosternant.

Dans le premier de ces deux exemples, le sujet de *خَالِدًا* est *هُوَ*, qui se rapporte immédiatement à *هُوَ*, pronom affixe de *يُدْخِلْهُ*, et mé-

diatement à مَنْ ; dans le second, le sujet de جَدًّا est أَنْتُمْ , qui se rapporte au pronom renfermé dans le verbe آذَلُّوا .

On voit que ces propositions adverbiales qualificatives pourroient être exprimées équivalement des deux manières suivantes :

1.° وَالْأَبْوَابُ مُفَتَّحَةٌ لَهُمْ

وَهُوَ خَالِدٌ فِيهَا

وَأَنْتُمْ جَدُّ

2.° فِي حَالٍ كَوْنِ الْأَبْوَابِ مُفَتَّحَةً لَهُمْ

فِي حَالٍ كَوْنِهِ خَالِدًا فِيهَا

فِي حَالٍ كَوْنِكُمْ جَدًّا

Venons maintenant à la concordance en fait de détermination, de genre et de nombre.

453. Il est de l'essence de ces propositions adverbiales qualificatives, que leur attribut soit indéterminé; et si l'on s'écarte quelquefois de cette règle, c'est par licence. Ainsi, quand le poète Ascha dit :

قَالَتْ هُرَيْرَةٌ لَمَّا جِئْتُ زَائِرَهَا

Horëira a dit, lorsque je suis venu la visiter, &c.

il a usé d'une licence poétique, et il devoit dire زَائِرًا لَهَا ou bien زَائِرًا , laissant le mot زَائِرًا indéterminé.

454. Lorsque le sujet est un nom exprimé, l'adjectif concorde en genre et en nombre avec ce nom, régulièrement ou irrégulièrement, suivant les règles que nous avons établies précédemment pour la concordance des verbes avec les noms. Exemples :

هُوَ الَّذِي أَنْشَأَ جَنَّاتٍ مَعْرُوشَاتٍ وَغَيْرَ مَعْرُوشَاتٍ وَالْأَنْخُلَ وَالزَّرْعَ مُخْتَلِفًا أَكْلُهُ

C'est lui qui a créé des jardins en forme de berceaux, et d'autres qui ne sont point en forme de berceaux, ainsi que les palmiers, et les grains dont les fruits sont de différentes natures.

Il faut observer que *مُخْتَلِفًا* est ici en concordance avec *أَكْلَهُ* et non pas avec *الزَّرْعَ*; la preuve en est qu'il est indéterminé.

مَا يَأْتِيهِمْ مِنْ ذِكْرِ مِنْ رَبِّهِمْ مُحَدَّثٌ إِلَّا أَاسْتَمَعُوهُ وَهُمْ يَلْعَبُونَ لَاهِيَةً قُلُوبُهُمْ

Il ne leur est annoncé aucun avertissement nouveau, envoyé par leur Seigneur, qu'ils ne l'écoutent en jouant, leurs cœurs étant distraits.

إِذَا رَأَوْهُمْ حَسِبْتَهُمْ لُؤْلُؤًا مَنْثُورًا عَلَيْهِمْ ثِيَابٌ سَنَدِيسٌ

Quand tu les verras, tu les prendras pour des perles étalées, étant vêtus d'habits de satin (1).

وَلِي تَمْزِلَنكَ مَكْسُورًا أَوْآئِلُهُ مِنْهُ مِرَارًا وَمَدْعُورًا أَوَاخِرُهُ

Tamerlan tourna le dos, l'avant-garde de son armée ayant été plusieurs fois battue par l'ennemi, et son arrière-garde mise en déroute (2).

Dans ces divers exemples, on a dit : *مُخْتَلِفًا أَكْلَهُ*, *لَاهِيَةً قُلُوبُهُمْ*, *مَكْسُورًا أَوْآئِلُهُ*, *عَلَيْهِمْ ثِيَابٌ*, *مَدْعُورًا أَوَاخِرُهُ*, comme on auroit pu dire, en faisant usage des temps personnels des verbes, *قَدْ كَسِرَ أَوْآئِلُهُ*, *يَعْلُوهُمْ ثِيَابٌ*, *تَلْهُو قُلُوبُهُمْ*, *يُخْتَلِفُ*, et enfin *أَكْلَهُ وَقَدْ دُعِرَ أَوَاخِرُهُ* (n.^{os} 381 et suiv.).

455. Lorsque le sujet est un pronom sous-entendu, ce pronom, s'il étoit exprimé, concorderoit régulièrement ou irrégulièrement, conformément aux règles que nous avons données

(1) Alcoran, sur. 76, vers. 20. Quelques grammairiens lisent au nominatif *عَلَيْهِمْ*. Si on lit à l'accusatif, c'est un exemple d'un adjectif faisant fonction de *terme circonstantiel d'état*, et déterminé (n.^o 453). On lit de même, sur. 16, vers. 30 : *الَّذِينَ يَتَوْفِّيهِمُ الْمَلَائِكَةُ ظَالِمِي أَنْفُسِهِمْ*. Mais dans tous ces cas, il n'y a pas une véritable détermination.

(2) J'ai déjà fait usage de plusieurs de ces exemples, en parlant de l'emploi de l'accusatif; ici je les considère sous le point de vue de la concordance.

(n.º 443 et suiv.), avec le nom auquel il se rapporte, et cette même concordance détermine celle de l'attribut. Ainsi, dans les exemples que nous avons donnés (n.º 452), خَالِدًا, qui est pour هُوَ خَالِدًا ou وَهُوَ خَالِدٌ, concorde avec l'antécédent مَنْ; de même سَجْدًا, qui est pour أَنْتُمْ سَجْدًا ou وَأَنْتُمْ سَجْدٌ, concorde avec l'antécédent أَنْتُمْ renfermé dans le verbe اُدْخُلُوا. Autres exemples :

لَا تَعْتُوا فِي الْأَرْضِ مُفْسِدِينَ

Ne portez pas la désolation sur la terre, en y commettant le brigandage.

إِذَا جَاءَكَ الْمُؤْمِنَاتُ مُهَاجِرَاتٍ فَامْتَحِنُوهُنَّ

Quand les vraies croyantes viendront te trouver, cherchant un refuge (à Médine, vous autres musulmans) éprouvez-les.

فَكَانَ يَحْيَىٰ وَبَنُوهُ كَالنَّجُومِ زَاهِرَةً وَالْجُورِ زَاجِرَةً وَالسَّبِيلِ دَافِعَةً وَالْغَيُوتِ مَاطِرَةً

Yahya et ses enfans étoient comme les astres, quand ils brillent; les mers, quand elles sont gonflées; les torrens, quand ils entraînent (ce qui leur fait obstacle); les pluies, quand elles inondent (la terre).

On a dit زَاهِرَةً, مُهَاجِرَاتٍ, مُفْسِدِينَ, &c., comme on auroit dit &c. وَهِيَ زَاهِرَةٌ, وَهِنَّ مُهَاجِرَاتٌ, وَأَنْتُمْ مُفْسِدُونَ.

456. Si à un nom qui est au duel ou au pluriel, et qui exprime par conséquent plusieurs individus, on veut joindre des adjectifs qui ne se rapportent chacun qu'à un seul des individus, il faut faire concorder ces adjectifs en genre et en cas avec le nom auquel ils se rapportent; mais on doit les mettre au singulier, quoique le nom soit au duel ou au pluriel. Exemples :

كَانَ لِي صَاحِبَانِ عَاقِلٌ وَجَاهِلٌ

J'avois deux amis, (l'un) sensé, et (l'autre) imbécille.

كَانَ لِبَعْضِ الْمُلُوكِ ثَلَاثَةُ وُزَرَاءَ كَرِيمٍ وَتَجِيلٌ وَمُسْرِفٌ

Un certain roi avoit trois vizirs , (l'un) généreux , (un autre) avare , et (le troisième) prodigue.

Dans cette manière de s'exprimer , il y a réellement ellipse des noms dont les adjectifs sont les attributs ou les qualificatifs ; c'est comme si l'on disoit : *كَانَ لِي صَاحِبَانِ أَحَدُهُمَا عَاقِلٌ وَالْآخَرُ جَاهِلٌ* j'avois deux amis ; l'un étoit sensé , et l'autre étoit imbécille ; ou bien *كَانَ لِي صَاحِبَانِ صَاحِبٌ عَاقِلٌ وَصَاحِبٌ جَاهِلٌ* j'avois deux amis , un ami sensé , et un ami imbécille.

457. Si un même attribut est commun à deux ou à plusieurs noms singuliers , et que tous ces noms soient au même cas et du même genre , il faut mettre l'attribut au duel ou au pluriel , suivant le nombre des personnes auxquelles il se rapporte , et , du reste , le faire concorder en cas et en genre avec ces noms. Exemple :

كَلَّمْتُ عَمْرًا وَكَاتَبْتُ زَيْدًا الشَّاعِرَيْنِ

J'ai parlé à Amrou , et j'ai écrit à Zéïd , les deux poètes.

Si les noms n'étoient point au même cas , l'adjectif ne concorderoit qu'en genre , et on le mettroit , soit au nominatif , soit à l'accusatif. Ainsi l'on diroit , *كَلَّمْتُ عَمْرًا وَكَتَبْتُ إِلَى زَيْدٍ الشَّاعِرَيْنِ* ou *الشَّاعِرَيْنِ*. Dans le premier cas , on sous-entendrait *هُمَا* , et le sens seroit , *ce sont les deux poètes* ; et dans le second , *أَعْنِي* , et cela signifieroit à la lettre , *je veux dire les deux poètes* (n.° 367).

458. Tout ce que nous avons dit jusqu'ici de la concordance irrégulière des pronoms avec les noms , ne s'applique qu'aux pronoms de la troisième personne. Les pronoms de la première personne qui n'ont aucune variété de genre , sont toujours en concordance de nombre avec les noms auxquels ils se rapportent ; ceux de la seconde personne concordent en genre et en nombre.

459. La concordance des adjectifs verbaux des formes *فَعُولٌ* , *مَفْعَالٌ* , *مَفْعِلٌ* et *مَفْعِيلٌ* , exige quelques observations particulières (n.°s 804 et 812 , 1.^{re} part.).

460. Ces adjectifs sont du genre commun ; et si quelquefois ils prennent la terminaison ^ة, c'est comme forme énergique (n.^{os} 742 et 744, 1.^{re} part.). Ainsi l'on dit également رَجُلٌ un homme dédaigneux, et اِمْرَأَةٌ مَلُولَةٌ une femme dédaigneuse ; on dit aussi رَجُلٌ مِقْدَامَةٌ un homme brave à l'excès ; رَجُلٌ ذَاهِيَةٌ un homme très-fin.

461. Quelques-uns des adjectifs de ces formes ont cependant les deux genres, et suivent les règles ordinaires de concordance. Tels sont ظَرِيفٌ, féminin ظَرِيفَةٌ, *joli* ; مِيقَانٌ, féminin مِيقَانَةٌ, *crédule* ; مُسْكِينٌ, féminin مُسْكِينَةٌ, *pauvre* ; عَدُوٌّ, féminin عَدُوَّةٌ, *ennemi* ; رَحِيمٌ, féminin رَحِيمَةٌ, *clément*.

462. Les adjectifs de la forme فَعُولٌ ont aussi les deux genres, et suivent la concordance ordinaire, quand ils ont la signification passive. Hors de ce cas-là, ils concordent, sous la forme masculine, avec des noms des deux genres. Exemples :

تَوَبُّوا إِلَى اللَّهِ تَوْبَةً نَصُوحًا

Convertissez-vous à Dieu par une pénitence sincère.

صَفْرَاءٌ عَيْطَلٌ هَتُوفٌ يَزِينُهَا رَصَائِعٌ قَدْ نِيطَتْ إِلَيْهَا

Un arc long et robuste, sonore, que décorent les courroies auxquelles il est suspendu.

قَالَتْ أَنَّى يَكُونُ لِي غُلَامٌ وَلَمْ يَمْسَسْنِي بَشَرٌ وَلَمْ أَكُ بَغِيًّا

Elle dit : Comment aurois-je un fils ! aucun homme ne m'a touchée, et je n'ai point été coupable d'union illicite.

إِنَّهَا بَقَرَةٌ لَا ذَلُولَ تُثِيرُ الْأَرْضَ

C'est une vache qui n'est point accoutumée au joug, ni à labourer la terre.

463. Les adjectifs de la forme فَعِيلٌ, ayant le sens passif ou

neutre , et étant joints au nom qu'ils qualifient, concordent indifféremment avec des noms masculins ou féminins. Exemples :

رَأَيْتُ امْرَأَةً قَتِيلًا

J'ai vu une femme tuée.

مَرَرْتُ بِجَارِيَةٍ جَرِيحٍ

J'ai passé près d'une jeune fille blessée.

لِنُحْيِيَ بِهِ بَلَدَةً مَيِّتًا

Afin que par elle (c'est-à-dire, par cette eau) nous rendissions la vie à une contrée qui étoit morte.

أَرْسَلْنَا عَلَيْهِمُ الرِّيحَ الْعَقِيمَ

Nous avons envoyé contre eux le vent stérile (c'est-à-dire, qui n'amène point à sa suite des pluies qui fécondent la terre).

Si le nom est féminin, mais sous-entendu, on donne ordinairement à l'adjectif la terminaison féminine. Exemples :

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمُ الْمَيْتَةُ وَالدَّمُ وَالنَّطِيجَةُ

Les charognes, le sang, et toute (bête) qui a été frappée de la corne, vous sont interdits.

أَكِيلَةُ السَّبْعِ

La (bête) qui a été mangée par les animaux féroces.

Ces mêmes adjectifs, ayant le sens actif, admettent la terminaison féminine, et suivent la concordance régulière.

On trouve cependant des adjectifs de la forme فَعِيلٌ qui prennent la terminaison féminine, quoiqu'ils aient la signification passive, et que le nom féminin qu'ils qualifient soit exprimé. Ainsi l'on dit, خَصْلَةٌ ذَمِيمَةٌ une qualité digne de blâme, et حَمِيدَةٌ digne de louange.

464. Nous avons parlé fort au long, dans un des chapitres précédens, des cas où un adjectif semble qualifier en même

temps deux noms, quoique, dans la vérité, l'adjectif ne forme alors, avec le nom qui le suit et qui est dans sa dépendance, qu'une qualification complexe du nom qui le précède; et nous avons fait voir que, dans cette expression, *un enfant roux de cheveux*, c'est l'expression complexe *roux de cheveux* toute entière, et non le seul adjectif *roux*, qui est le qualificatif du mot *enfant*; le sens étant, *un enfant dont les cheveux sont roux* (n.º 329). L'adjectif, dans ce cas, est donc qualificatif par rapport au nom qui le précède, et attribut par rapport à celui qui le suit.

Nous avons aussi fait connoître les diverses manières d'indiquer en arabe le double rapport de cet adjectif: nous devons ajouter ici ce qui concerne la concordance des adjectifs dans ce cas.

465. La première chose à observer, c'est que l'adjectif, dans le cas dont il s'agit, doit concorder, par rapport à la qualité de défini ou d'indéfini, avec le nom qui le précède, Ainsi l'on doit dire, *رَجُلٌ حَسَنُ الْوَجْهِ* *un homme beau de visage*, et *زَيْدٌ الْحَسَنُ الْوَجْهِ* *Zéïd le beau de visage*.

Il ne faut pas perdre de vue que l'espèce d'annexion qui a lieu entre *حَسَنُ* et *الْوَجْهِ* laisse l'antécédent indéterminé (n.º 330).

466. En second lieu, si l'adjectif gouverne son complément au génitif, il doit concorder en genre, en nombre et en cas, avec le nom qui le précède, comme il concorderoit s'il étoit en rapport logique et grammatical avec ce nom, c'est-à-dire, s'il le qualifioit purement et simplement. Il faudra donc dire:

زَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنِ الْوَجْهِ *j'ai passé près d'un homme beau de visage;*

زَرَأَيْتُ أَمْرَةً حَسَنَةَ الْوَجْهِ *j'ai vu une femme belle de visage;*

جَاءَنِي رَجُلَانِ حَسَنَا الْوَجْهِ *il m'est venu deux hommes beaux de visage;*

زَرَأَيْتُ رَجَالًا حَسَنَانَ الْوَجْهِ *j'ai vu des hommes beaux de visage.*

Il en seroit de même si le nom qui suit l'adjectif étoit mis à

l'accusatif sous forme de complément circonstanciel ou spécifique, comme dans cet exemple :

مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ وَجْهًا

J'ai passé près d'un homme beau de visage.

467. Mais si le nom qui suit l'adjectif est mis au nominatif, alors l'adjectif concorde, quant au cas, avec le nom qui le précède; et quant au genre et au nombre, avec le nom qui le suit, en observant cependant que la concordance de l'adjectif en genre et en nombre avec le nom qui le suit, est sujette aux mêmes irrégularités que celles qui ont lieu dans la concordance du verbe avec son sujet, quand le verbe précède le sujet (n.^{os} 381 et suiv.). On dira donc :

مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ وَجْهَهُ *j'ai passé près d'un homme beau de visage;*

مَرَرْتُ بِأَمْرَةٍ حَسَنٍ وَجْهَهَا *j'ai passé près d'une femme belle de visage;*

مَرَرْتُ بِرِجَالٍ حَسَنَةٍ وَجُوهَهُمْ *j'ai passé près de quelques hommes beaux de visage;*

مَرَرْتُ بِنِسْوَةٍ حَسَنٍ مَنَظَرُهَا *j'ai passé près de plusieurs femmes belles d'aspect;*

رَأَيْتُ رَجُلًا مَرِيضًا غِلْمَانُهُ *j'ai vu un homme dont les serviteurs sont*
رَأَيْتُ رَجُلًا مَرِيضًا غِلْمَانُهُ *malades (1).*

Donnons quelques exemples de cette construction :

ثُمَّ يُخْرِجُ بِهِ زَرْعًا مُخْتَلِفًا أَلْوَانُهُ

Ensuite il fait sortir de la terre par elle (par le moyen de cette eau) des grains de différentes espèces.

(1) On peut même, si le nom qui suit l'adjectif est au pluriel, mettre l'adjectif au pluriel régulier, et dire, مَرَرْتُ بِرِجَالٍ مَرِيضِينَ غِلْمَانُهُ, si l'on admet, pour le verbe précédant son sujet, la syntaxe connue sous la formule أَكَلُونِي الْبَرَاغِيثُ (n.^o 395), pag. 237, note (2).

أَخْرَجْنَا مِنْ هَذِهِ الْقَرْيَةِ الظَّالِمِ أَهْلَهَا

Fais-nous sortir de cette ville, dont les habitants sont méchants.

قَوِيلٌ لِلْقَاسِيَةِ قُلُوبُهُمْ مِنْ ذِكْرِ اللَّهِ

Malheur (aux hommes) dont le cœur est trop dur pour se souvenir de Dieu!

يَجْعَلُ مَا يُلْقَى الشَّيْطَانُ فِتْنَةً لِلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِمْ مَرَضٌ وَالْقَاسِيَةِ قُلُوبُهُمْ

Dieu rendra les suggestions de Satan un sujet de scandale, pour ceux dans le cœur desquels il y a une maladie, et pour (les hommes) dont les cœurs sont endurcis.

Dans le troisième et le quatrième exemple, il faut sous-entendre le mot الْقَاسِيَةِ les hommes avant النَّاسِ.

فَكُنْ حَدِيثًا حَسَنًا ذِكْرُهُ فَإِنَّمَا النَّاسُ أَحَادِيثُ

Sois un récit dont le souvenir soit beau (c'est-à-dire, dont on ne parle qu'en bien) ; car les hommes ne sont que des récits (1).

وَكَثِيرَةٌ غُرَبَاؤُهَا مَجْهُولَةٌ تَرْجَى نَوَافِلَهَا وَيَخْشَى ذَامَهَا

Souvent il est arrivé que, dans (un palais) où se trouvent beaucoup d'étrangers et dont les habitants sont inconnus (les uns aux autres), palais dont on espère les faveurs et dont on craint le blâme &c.

Il y a, dans ce dernier exemple, deux ellipses remarquables, 1.° celle du nom qualifié par كَثِيرَةٌ غُرَبَاؤُهَا, nom qui ne peut être autre que دَارٍ ; 2.° celle de سَكَّانُهَا ou غُرَبَاؤُهَا après مَجْهُولَةٌ : mais ce sont-là des licences poétiques.

468. Les adjectifs, quoique destinés à se joindre à des

(1) C'est-à-dire que la seule chose à laquelle on doit attacher quelque importance, c'est de laisser une bonne renommée, parce qu'il n'y a de réel et de durable, dans l'existence de l'homme, que la réputation qu'il laisse après lui.

noms, s'emploient fréquemment seuls, parce qu'on fait ellipse du nom. Cet usage de l'adjectif est sur-tout très-fréquent en arabe. On emploie alors ordinairement le genre masculin, quand le nom sous-entendu indique un être animé, et le genre féminin, quand il indique une chose inanimée. Exemples : سَيِّئَاتُكُمْ vos péchés, الصَّالِحَاتُ les bonnes œuvres, عَجَائِبُ des merveilles, كَبِيرَةٌ et au pluriel كِبَائِرُ péché mortel. Le singulier masculin de l'adjectif est aussi employé quelquefois, quoique plus rarement, comme nom d'une chose inanimée ; ainsi l'on trouve dans l'Alcoran صَالِحًا une bonne œuvre (1).

469. Il arrive assez fréquemment qu'on supprime le nom, en ne conservant que l'adjectif ou la proposition conjonctive qui fait la fonction d'adjectif. Exemples :

فِيهِنَّ قَاصِرَاتُ الطَّرْفِ

Parmi elles seront des (femmes) modestes du regard, (c'est-à-dire, au regard modeste).

يَرْمِي بِكَفَّيْهِ كَانَ مِنْ أَرْمَى الْبَشَرِ

Il lance (des flèches) avec les deux mains (d'un homme) qui est du nombre des hommes les plus habiles à lancer des flèches.

كَأَنَّكَ مِنْ جَمَالِ بَنِي أَقْبَاشٍ يُقَعِّعُ بَيْنَ رِجْلَيْهِ بَشِيرٌ

On diroit que tu es (un chameau) du nombre des chameaux des Benou-Okaïsch, entre les pieds duquel on fait balloter avec fracas une vieille outre (2).

(1) Rien n'est plus commun que la conversion de l'adjectif en nom التَّقْلُّلُ مِنَ الْوُصْفِيَّةِ إِلَى الْإِسْمِيَّةِ, par l'addition du ة, signe du genre féminin. Voyez, à ce sujet, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance xxxi, pag. 337.

(2) Voyez, sur ce vers, ma *Chrestomathie arabe*, 2.^e édit. tom. II, pag. 422.

Dans le premier de ces exemples, le mot نِسَاء *des femmes* est sous-entendu ; dans le second, il faut sous-entendre رَجُل *d'un homme*, complément de كَفَى ; et dans le troisième, جَمَل *un chameau*, auquel se rapporte l'affixe de رَجُلِيَّه.

470. Quelquefois, au lieu d'adjectif qualificatif, on emploie un nom d'action : par exemple, عَدْلٌ *justice*, au lieu de عَادِلٌ *juste*. Alors ce nom se conforme à celui qu'il qualifie, par rapport à la qualité de fini ou d'indéfini, et par rapport au cas ; mais il conserve toujours son genre particulier, et il demeure au singulier, à quelque nombre que soit le nom qualifié. Ainsi l'on dira, رَجُلٌ عَدْلٌ *un homme juste*, رَجُلَانِ عَدْلٌ *deux hommes justes*, رِجَالٌ عَدْلٌ *des hommes justes* (1). Exemple :

عَسَى رَبُّهُ إِنْ طَلَّقَكُنَّ أَنْ يُبَدِّلَهُ أَزْوَاجًا خَيْرًا مِنْكُنَّ مُسْلِمَاتٍ مُؤْمِنَاتٍ قَانِتَاتٍ وَأَبْكَارًا

Il pourra bien arriver, s'il vous répudie, que son seigneur lui donne, en votre place, des épouses meilleures que vous, Musulmanes, vraies croyantes, obéissantes, et vierges.

471. Les articles démonstratifs concordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils se rapportent, en observant à cet égard qu'on emploie communément les articles démon-

(1) Ebn-Malec, dans son *Alfiyya*, dit positivement à ce sujet :

وَنَعْتُوا بِمَصْدَرٍ كَثِيرًا وَاللِّزْمُوا الْإِفْرَادَ وَاللَّذِكِيرَا

Sur quoi un commentateur observe que l'on dit رَجُلٌ رَضَى et *أَمْرَةٌ رَضَى* et de même avec le duel رَجُلَانِ رَضَى et avec le pluriel رِجَالٌ رَضَى. « Il paroît, » ajoute-t-il, qu'on a voulu par-là faire sentir qu'il y a là une ellipse, et que » dans l'origine on devoit dire رَجُلٌ ذُو رَضَى, au féminin *أَمْرَةٌ ذَاتُ رَضَى*, » et de même au duel masculin *ذَوَا رَضَى* et au pluriel *ذَوُو رَضَى*. »

Voyez le manuscrit 465 de S. Germain, fol. 134 recto.

tratifs singuliers féminins هَذِهِ , ذِي , تِلْكَ , &c. avec les noms pluriels irréguliers , et généralement dans tous les cas où cette concordance irrégulière a lieu pour les adjectifs et les pronoms. Ainsi l'on dit , هَذِهِ الْأَيَّامُ تِلْكَ الْعَسَاكِرُ *ces armées-là* , هَذِهِ الْأَنْفُ *ces jours-ci* , هَذِهِ الْأَنْفُ الْخَيْلُ *ces chevaux-ci* , هَذِهِ الْأَنْفُ الْمَكَاتِبُ *ces écrits-là* , هَذِهِ الْمِلْيَارُ دِينَارٍ *ce million de dinars* (1).

472. Cependant quand le démonstratif précède le nom auquel il se rapporte , on met quelquefois le démonstratif au singulier et au masculin , quoique le nom soit au duel ou que ce soit un pluriel rompu ; on se sert aussi du démonstratif pluriel أُولَئِكَ avec des pluriels rompus , et même avec des noms collectifs au singulier. Ainsi l'on dit ذَلِكَ الرَّجُلَانِ *ces deux hommes-là* , هَذَا النَّاسُ *ces hommes-ci* , ذَلِكَ الْقُصُورُ *ces palais* , دَهَشَتْ دَمَ وَاحِدٍ مِنْ أُولَئِكَ الْجَمَاعَةِ *ces têtes furent étourdies* , أُولَئِكَ الرُّؤُسُ *le sang de l'un de cette troupe*. Dans ces deux derniers exemples , il est évident qu'on a employé le pluriel أُولَئِكَ , parce qu'on a entendu par الرُّؤُسُ et الْجَمَاعَةُ des êtres raisonnables (2).

473. Les articles démonstratifs dans la formation desquels entre le pronom de la seconde personne , outre leur concordance avec le nom auquel ils se rapportent , sont encore susceptibles de concorder en genre et en nombre avec la personne à laquelle on adresse la parole. Ainsi , pour dire *ce livre* , on dira , si l'on

(1) Quoique les mots الْمِثْرُ mille et دِينَارٌ *dinar* , soient grammaticalement du nombre singulier , il est évident que logiquement ils expriment un pluriel ; voilà pourquoi ils sont en concordance avec هَذِهِ .

(2) Tous ces exemples , excepté le second , sont tirés de la Vie de Timour , par Ahmed , fils d'Arabschah , tom. II , pag. 890 , 502 , 624 et 622. Le second exemple est tiré de Moténabbi. Voyez ma *Chrestomathie arabe* , 2.^e édition , tom. III , pag. 44. J'ai donc vraisemblablement eu tort de supposer , dans mes notes (pag. 45) , que le poète avoit considéré النَّاسُ comme un singulier.

parle à un homme seul, ذَلِكَ الْكِتَابُ; si l'on parle à deux hommes ou à deux femmes, ذَلِكَمَا الْكِتَابُ; si l'on parle à plusieurs hommes, ذَلِكَمُ الْكِتَابُ, et à plusieurs femmes, ذَلِكَنِ الْكِتَابُ. Il en est de même de تِلْكَ (n.º 969, 1.º p.). Toutefois, cette concordance est rare, et l'on emploie plus ordinairement ذَلِكَ et تِلْكَ, quels que soient le genre et le nombre des personnes auxquelles on parle.

474. L'adjectif conjonctif الَّذِي, آَلَتِي suit les mêmes règles de concordance que tous les autres adjectifs. Étant déterminé de sa nature, il ne peut se joindre qu'à des noms déterminés (n.º 436). Il concorde avec son antécédent en cas, ce qui toutefois n'est sensible qu'au duel seulement; il concorde aussi en genre et en nombre, soit régulièrement, soit irrégulièrement, suivant les règles que nous avons données. Exemples :

آمَنُوا بِآيَاتِ اللَّهِ الَّتِي أَنْزَلَهَا عَلَى نَبِيِّهِ

Ils ont cru aux versets que Dieu a envoyés à son prophète.

تَوَكَّلُوا عَلَى اللَّهِ فِي الشَّدَائِدِ الَّتِي تُصِيبُكُمْ

Ayez confiance en Dieu dans les malheurs qui vous arrivent.

الَّذِي يَأْتِيَنَّ الْفَاحِشَةَ مِنْ نِسَائِكُمْ فَاسْتَشْهِدُوا عَلَيْهِنَّ أَرْبَعَةً مِنْكُمْ

Celles de vos femmes qui auront commis un adultère, que quatre d'entre vous déposent contre elles.

أُمَّهَاتِكُمُ الَّلَاتِي أَرْضَعْنَكُمْ

Vos mères qui vous ont allaités.

وَالَّذَانِ يَأْتِيَانِ الْفَاحِشَةَ مِنْكُمْ فَأُذَوْهُمَا

Les deux personnes d'entre vous qui auront commis un adultère, châtiez-les.

أَرِنَا الَّذَيْنِ أَضَلَّانَا

Montre-nous (les deux individus) qui nous ont égarés.

أَنشَدَ الْبَيْنَيْنِ الْمُطَرَّقَيْنِ الَّذِينَ أَسَكَّنَا كُلَّ نَافٍ

Il récita les deux vers excellens qui imposèrent silence à tous ceux qui parloient.

أَعْظَمَ بِالْعُمَرَيْنِ الَّذِينَ كَانَا فِي هَذِهِ الْأُمَّةِ بِمَنْزِلَةِ الْقَمَرَيْنِ

Ils sont bien grands les deux Omar qui ont été parmi ce peuple comme deux lunes brillantes.

Il est bon de faire observer, par rapport aux trois derniers exemples, que le sujet ou *agent* فَاعِلٌ des verbes أَضَلَّ, أَسَكَّنَا et هَمَّا n'est point l'adjectif conjonctif, mais bien le pronom هُمَا renfermé dans les verbes. La même analyse doit s'appliquer à tous les cas où l'adjectif conjonctif est suivi d'un verbe qui qualifie le nom auquel cet adjectif se rapporte. L'adjectif conjonctif concorde virtuellement en cas avec l'antécédent qu'il qualifie, quoique cette concordance ne soit pas sensible. Ainsi, dans le premier et le second exemple, الَّذِينَ est au génitif, comme آيَاتِ et آيَاتِ; dans le troisième, الَّذِي est au nominatif, comme concordant avec الْبَسَاءِ sous-entendu; et dans le quatrième, au même cas, comme concordant avec أُمَمَاتٍ.

Je reviendrai plus tard sur la syntaxe des conjonctifs (1).

(1) L'adjectif conjonctif الَّذِي semble avoir été employé quelquefois comme un nom collectif, susceptible de concorder avec des verbes au singulier et au pluriel. Moténabbi a dit :

أَنَالَ الشَّرَفَ الْأَعْلَى تَقَدُّمُهُ فَمَا الَّذِي يَتَوَقَّى مَا أَتَى نَالُوا

Sa hardiesse à s'avancer lui a valu le plus haut degré de gloire ; qu'ont gagné, au contraire, ces gens qui attendent les événemens fâcheux qui pourroient leur arriver !

Dans ce vers, الَّذِي est en concordance avec يَتَوَقَّى singulier, et نَالُوا pluriel ; et l'on ne peut pas supposer que le poète ait employé الَّذِي comme pluriel (n.º 979, 1.ª part.), puisque le verbe qui le suit est au singulier.

Voyez M. Grangeret de Lagrange, *Anthologie arabe*, pag. 10 du texte arabe.

CHAPITRE XX.

Concordance des Appositifs.

475. Les *appositifs* sont, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 34), des noms réunis à un autre nom qui a été d'abord exprimé, et ils ne font que présenter la même personne ou la même chose sous divers points de vue, pour mieux en déterminer l'idée. Je rappellerai ici l'exemple que j'ai déjà donné, *Alexandre le Grand, roi de Macédoine, fils de Philippe, vainqueur de Darius*, exemple dans lequel les expressions *roi de Macédoine, fils de Philippe, vainqueur de Darius*, sont les appositifs de la première expression, *Alexandre le Grand*.

476. Les grammairiens arabes comprennent les appositifs, comme les adjectifs, dans la classe des parties du discours qu'ils nomment تَوَابِعُ (n.° 432); et cela avec raison, puisqu'il est de la nature des appositifs de concorder avec le mot auquel ils sont apposés الْمَتَّبِعُ.

Ils distinguent cinq espèces de ces mots : 1.° les *qualificatifs* الْاَلْفَعُ, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent; 2.° les *corroboratifs* التَّوَكِيدُ, qui ajoutent quelque force à l'expression, comme le mot *tous* dans ces phrases, *ils sont venus tous, je les ai tous vus*, ou le mot *eux-mêmes* dans celle-ci, *ils sont venus eux-mêmes*; 3.° les *conjonctifs explicatifs* عَطْفُ الْاَلْبَيَانِ, comme Omar dans cette expression, *Abou-Djafar Omar*; 4.° les *conjonctifs d'ordre* عَطْفُ التَّسْقِي, c'est-à-dire, les mots qui sont joints à d'autres par des conjonctions ou des adverbes, comme *et, mais, ou, et puis, aussi, même, non, &c.*; 5.° les *mots mis en remplacement*, et qu'on peut nommer *permutatifs* بَدَلُ, comme Zéïd dans cette phrase, *ton frère Zéïd est venu me voir*. Chacune

de ces cinq divisions est susceptible de plusieurs sous-divisions. La cinquième ne diffère de la troisième que par une nuance peu sensible. La quatrième n'appartient point à ce que j'appelle *appositifs*.

477. On peut donner pour règle générale, que les appositifs concordent en cas, et, autant que leur nature le permet, en genre et en nombre, avec le nom avec lequel ils sont en rapport d'apposition; le plus souvent aussi ils sont, comme ce nom, déterminés ou indéterminés. Exemples.

فِي هَذِهِ السَّنَةِ تُوْفِيَ أَبُو الْحُسَيْنِ أَحْمَدُ بْنُ مُحَمَّدٍ الْقُدُورِيُّ الْحَنْفِيُّ

En cette année-ci, mourut Abou'l'hosaïn Ahmed Kodouri Hanefi, (c'est-à-dire, de la secte d'Abou-Hanifa) fils de Mohammed.

الْمِصْبَاحُ يُوقَدُ مِنْ شَجَرَةٍ مُبَارَكَةٍ زَيْتُونَةٍ

La lumière de cette lampe est entretenue (du produit) d'un arbre béni, d'un olivier.

يُسْقَى مِنْ مَاءٍ صَدِيدٍ

Il sera abreuvé d'eau, de pus.

Dans le premier exemple, *أَبْنٌ* et *أَحْمَدُ* sont en concordance avec *أَبُو*, comme appositifs; dans le second, *زَيْتُونَةٍ* concorde avec *شَجَرَةٍ*; et dans le troisième, *صَدِيدٍ* avec *مَاءٍ*, par la même raison.

478. Il en est de même quand l'appositif restreint ou détermine l'étendue du mot avec lequel il est en rapport d'apposition, ou le réduit à un point de vue particulier. Exemples :

أَكَلْتُ الرِّغِيْقَ نِصْفَهُ

J'ai mangé le pain, la moitié de lui.

أَعْجَبَنِي زَيْدٌ حُسْنَهُ

Zéïd, la beauté de lui, m'a plu.

لِي أَفْحَابٌ غَيْرُكُمْ أَحِبَّهُمْ

J'ai des camarades, autres que vous, qui me sont chers.

رَأَيْتُ رَجُلًا غَيْرَكُمْ يَدْخُلُ الْبَيْتَ

J'ai vu un homme, autre que vous, entrer dans la maison.

479. Les exemples que je viens de donner, n'appartiennent qu'improprement à la classe des appositifs. A plus forte raison ne peut-on pas regarder, rigoureusement parlant, comme appositif, une expression que l'on substitue à une autre qui étoit échappée par une erreur involontaire, comme si l'on disoit, *j'ai vu Ibrahim*, et que, se reprenant, on ajoutât tout de suite, *Isaac* : c'est-à-dire, *je me trompe, ce n'est point Ibrahim que j'ai vu, mais Isaac*. Les grammairiens arabes font de ce cas une des sous-divisions des *permutatifs* بَدَل.

Au reste, dans ce cas-là même, l'expression substituée concorde en cas avec celle à laquelle on la substitue.

480. On peut avec plus de raison rapporter aux appositifs une partie des expressions nommées *corroboration* ou *corroboratifs* تَوْكِيدٌ par les grammairiens arabes. Celles dont je parle ici se subdivisent en deux espèces, dont la première répond au mot français *même*, ou au latin *ipse*, et la seconde répond au mot français *la totalité*, et remplace l'adjectif *tout*, qui n'a point d'équivalent exact en arabe.

481. La première espèce renferme les mots عَيْنٌ *ame* et نَفْسٌ *œil*. On dit en arabe, *j'ai vu Amrou, son ame* رَأَيْتُ عَمْرًا نَفْسَهُ, ou *son œil* عَيْنَهُ, pour dire, *j'ai vu Amrou lui-même* (1).

Ces mots ne sont jamais en apposition qu'avec des noms déterminés soit par l'article, soit autrement, ou avec des pronoms : ils concordent en cas avec le nom avec lequel ils sont

(1) Les mots عَيْنٌ et نَفْسٌ ne sont pas toujours appositifs : ainsi, si l'on dit جَاءَ بِنَفْسِهِ il est venu en personne (à la lettre, *il est venu avec son ame*), نَفْسٌ n'est point appositif.

en rapport d'apposition; ils concordent aussi avec ce même nom en nombre, en observant que l'on ne peut employer dans cette acception aucune autre forme de pluriel que *أَنْفُسٌ* et *أَعْيُنٌ*, et que, si le nom ou le pronom avec lequel ces mots sont en rapport d'apposition est au duel, on doit employer le pluriel, et non le duel des appositifs *نَفْسٌ* et *عَيْنٌ* (n.º 251). Enfin ces appositifs doivent être en rapport d'annexion avec des pronoms affixes qui concordent en genre et en nombre avec le mot dont *نَفْسٌ* et *عَيْنٌ* sont les appositifs.

جَاءَ زَيْدٌ نَفْسُهُ Zéïd lui-même est venu ;

جَاءَتْ زَيْنَبُ نَفْسَهَا Zéïnab elle-même est venue ;

رَأَيْتُ الْآمِرَيْنِ أَنْفُسَهُمَا j'ai vu les deux émirs eux-mêmes ;

مَرَرْتُ بِالْمَرْيَمَيْنِ أَنْفُسَهُمَا je passai près des deux Maries elles-mêmes ;

قَتَلَهُ الْوُزَرَاءُ أَنْفُسَهُمْ les vizirs eux-mêmes l'ont tué ;

قَتَلْنَهُ نِسَاؤُهَا أَنْفُسَهُنَّ ses femmes elles-mêmes l'ont-tué.

Si ces appositifs sont en rapport d'apposition avec un pronom affixe, on peut interposer un pronom isolé entre le pronom affixe et l'appositif. On peut donc dire : *رَأَيْتُكَ نَفْسَكَ* ou *رَأَيْتُكَ إِيَّايَ نَفْسَكَ* ou enfin *رَأَيْتُكَ أَنْتَ نَفْسَكَ* je t'ai vu toi-même (1); *مَرَرْتُ بِكَ نَفْسَكَ* ou *مَرَرْتُ بِكَ أَنْتَ نَفْسَكَ* j'ai passé auprès de toi-même.

(1) Suivant quelques grammairiens, si, dans ce cas, on emploie le pronom isolé qui représente l'accusatif (n.º 1017, 1.^{re} part.), comme *إِيَّايَ*, il est *permutatif* *بَدَلٌ*; si l'on emploie le pronom isolé nominatif, comme *أَنْتَ*, il est *corroboratif* *مُوكِّدٌ*.

Au surplus, il est nécessaire d'observer qu'on ne peut faire usage des pronoms

Si l'on veut donner un appositif de ce genre à un pronom servant de sujet à un verbe, on ne peut pas mettre l'appositif après le verbe, sans interposer réellement le pronom personnel entre le verbe et l'appositif. Ainsi l'on ne peut pas dire قُمْتَ أَنْتَ نَفْسَكَ ni قُومُوا أَنْفُسَكُمْ; mais il faut dire : قُمْتَ أَنْتَ نَفْسَكَ *tu t'es levé toi-même*; قُومُوا أَنْتُمْ أَنْفُسَكُمْ *levez-vous vous-mêmes*.

482. La deuxième espèce de *corroboratifs* dont je parle, renferme les mots كُلُّ *universalité*, جَمِيعٌ *totalité*, عَامَّةٌ *généralité*, et quelques autres de la même signification.

Leur concordance avec le nom avec lequel ils sont en rapport d'apposition, est la même que celle de نَفْسٌ et عَيْنٌ, si ce n'est que, par la nature même de leur signification, ils demeurent toujours au singulier. Exemples :

جَاءَ الْجَيْشُ كُلُّهُ *l'armée toute entière est venue* ;
 جَاءَتِ الْقَبِيلَةُ كُلُّهَا *la tribu toute entière est venue* ;
 رَأَيْتُ الْقَوْمَ كُلَّهُمْ *j'ai vu tous ces gens-là* ;
 مَرَرْتُ بِالنِّسَاءِ كُلِّهِنَّ *j'ai passé auprès de toutes ces femmes* ;
 جَاءَ الْجَيْشُ جَمِيعُهُ } *l'armée entière est venue.*
 جَاءَ الْجَيْشُ عَامَّتُهُ }

483. Avec un pronom affixe duel, on ne peut pas employer d'autre mot que كِلَا pour le masculin, et كِلْتَا pour le féminin (n.° 251); au génitif et à l'accusatif on dit كِلَانِي et كِلَتَانِي (1). Exemples :

isolés, composés de إِيَّايَ, que dans le cas où le pronom affixe qui précède, représente un accusatif, comme cela a lieu dans رَأَيْتُكَ إِيَّايَ.

(1) Il faut se rappeler que كِلَا et كِلْتَا se déclinent quand ils sont en rapport d'annexion avec un pronom affixe : dans toute autre circonstance, ces

جَاءَ عَمْرُو وَعُمَرُ كِلَاهُمَا *Amrou et Omar sont venus tous deux :*
 رَأَيْتُ عَمْرًا وَعُمَرَ كِلَيْهِمَا *j'ai vu Amrou et Omar, tous les deux ;*
 زَوَّجْتُهُ زَيْنَبَ وَفَاطِمَةَ كِلَتَيْهِمَا *je lui ai fait épouser Zéinab et Fatime,*
toutes les deux.

484. كُلٌّ et les mots de la même signification s'emploient plus ordinairement comme appositifs, avec des noms déterminés; ils peuvent cependant servir d'appositifs à des noms indéterminés, pourvu que ces noms expriment par eux-mêmes des choses renfermées dans des limites certaines. Ainsi l'on dit شَهْرٌ كُلُّهُ *un mois tout entier*, سَنَةٌ جَمِيعُهَا *une année entière*; mais on ne pourroit pas joindre ces appositifs à des mots qui exprimeroient une étendue vague, comme وَقْتُ *temps*, مَدَّةٌ *durée*, à moins que ces mêmes mots ne fussent déterminés par l'article ou par un complément (1).

485. Après l'appositif كُلٌّ on peut ajouter encore un autre appositif qui concorde en genre, en nombre et en cas, avec le même nom qui est déjà en rapport d'apposition avec كُلٌّ. Ce nouvel appositif est, pour le singulier, au masculin أَجْمَعٌ, au féminin جَمْعَاءُ; et pour le pluriel, au masculin أَجْمَعُونَ, et au féminin جُمُعٌ. Exemple :

فَسَجَدَ الْمَلَائِكَةُ كُلُّهُمْ أَجْمَعُونَ

Tous les anges adorèrent.

On ne doit pas employer pour le duel أَجْمَعَانِ au masculin, ni جَمْعَاوَانِ au féminin.

deux mots sont indéclinables (n.º 914, 1.^{re} part.). Ainsi l'on dira رَأَيْتُ كِلَا *j'ai vu tes deux frères*, et بِكِلْتَا أُخْتَيْكَ *j'ai passé auprès de tes deux sœurs*.

(1) Voyez ce qui a été dit plus haut (n.º 440) de la concordance d'un nom restreint par l'article démonstratif, avec un appositif indéterminé de sa nature.

On peut mettre أَجْمَعُ comme appositif, seul, et indépendamment de كُلِّ.

486. On joint quelquefois à أَجْمَعُ d'autres appositifs dont le sens est le même, et qui suivent la même déclinaison et les mêmes règles de concordance. Ce sont :

POUR LE SINGULIER.		POUR LE PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
أَكْتَعُ	كَنْعَاءُ	أَكْتَعُونَ	كَنْعُ
أَبْضَعُ	بَضْعَاءُ	أَبْضَعُونَ	بُضْعُ
أَبْتَعُ	بَتْعَاءُ	أَبْتَعُونَ	بُتْعُ

Si l'on réunit tous ces appositifs synonymes ou plusieurs d'entre eux, on doit les placer suivant l'ordre où ils sont présentés ici. Exemple :

جَاءَ الْجَيْشُ كُلُّهُ أَجْمَعُ أَكْتَعُ أَبْضَعُ أَبْتَعُ

L'armée toute entière est venue.

Quelquefois, mais rarement, on emploie un de ces derniers appositifs seul, sans qu'il soit précédé de كُلِّ et de أَجْمَعُ.

يَا لَيْتَنِي كُنْتُ صَبِيًّا مَرْضَعًا تَحْمِلُنِي الدَّلْفَاءُ حَوْلًا أَكْتَعَا

إِذَا بَكَيْتُ قَبَّلَتْنِي أَرْبَعًا إِذْنِ ظَلَلْتُ الدَّهْرَ أَبْكِي أَجْمَعَا

Plût à Dieu que je fusse un enfant à la mamelle, porté, pendant une année entière, entre les bras de cette belle au nez charmant, et que chaque fois que je pleurerois, elle me donnât quatre baisers! Ah! s'il en étoit ainsi, je passerois tout mon temps à pleurer.

On voit, dans ces vers, 1.^o أَكْتَعُ employé comme appositif avec un nom indéterminé (n.^o 440), et sans être précédé de كُلِّ ni de أَجْمَعُ ; 2.^o أَجْمَعُ employé aussi sans être précédé de كُلِّ ;

3.^o l'appositif **أَجْمَعُ** séparé de **آلْذَهَرُ**, avec lequel il est en apposition, par le verbe **أَبْكِي**.

487. Les grammairiens arabes comprennent sous le nom de *corroboratifs* **تَوْكِيدٌ**, quelques autres manières de s'exprimer dont je parlerai en traitant du pléonasme (1).

CHAPITRE XXI.

Concordance des Mots liés par des Particules conjonctives.

488. Les appositifs n'ont pas besoin de particules conjonctives pour se lier avec les mots avec lesquels ils sont en rapport d'apposition ; car le rapport qui est entre les choses signifiées par un nom et par ses appositifs, est un rapport d'identité. Il n'en est pas de même quand plusieurs sujets différens ont un attribut commun, ou que plusieurs attributs différens appartiennent à un même sujet, ou que divers antécédens ont un conséquent commun, ou enfin que divers conséquens ont un même antécédent. L'union qui existe alors entre ces divers sujets, attributs, antécédens ou conséquens, s'indique ordi-

(1) Il n'est peut-être pas inutile de faire observer ici que le mot **وَحَدَ**, suivi d'un affixe, comme **وَحَدِي**, **وَحَدَكَ**, **وَحَدَهُ**, n'est point un appositif. C'est une expression adverbiale, invariable, qui doit toujours être à l'accusatif, et qu'il ne faut point faire concorder avec le nom auquel se rapporte le pronom affixe qui lui sert de complément (n.^o 1122, 1.^{re} part.). Voici deux exemples dans lesquels la rime démontre qu'il faut toujours prononcer **وَحَدَ**.

وَسَارَ شَاهُ مَلِكٍ وَحَدَهُ مِنْ غَيْرِ عُدَّةٍ وَعِدَّةٍ

Schah-mélic marcha tout seul, sans provisions ni troupes.

فَبَقِيتُ أَنَا وَهُوَ وَحَدَنَا وَلَمْ يَبْقَ أَحَدٌ عِنْدَنَا

Nous restâmes seuls, lui et moi, et il ne demeura personne auprès de nous.

nairement par des conjonctions ou d'autres particules conjonctives. Exemples : *Le ciel ET la terre sont l'ouvrage de Dieu ; Dieu est bon ET juste ; Dieu a créé l'homme ET la femme ; tout dans la terre ET le ciel, dans les villes ET les campagnes, nous rappelle à l'idée d'une Providence divine ; NI la raison NI la religion n'autorisent le crime ; ce n'est pas Dieu, MAIS c'est l'homme, qui est l'auteur du mal ; le bonheur OU le malheur, la vie OU la mort, tout est indifférent au vrai stoïcien.*

Les mots liés ainsi par des conjonctions doivent nécessairement concorder entre eux en cas, si ce sont des noms, et en modes, si ce sont des verbes, parce que la qualité de sujet, d'attribut, d'antécédent ou de complément, leur est commune. Leur concordance est donc plutôt une suite des règles de dépendance, qu'une véritable concordance. Si je dis, *Deus creavit cælum et terram, et mare, et omnia quæ in eis sunt*, ce n'est point comme concordant avec *cælum*, que *terram, mare et omnia* sont à l'accusatif, mais comme autant de complémens immédiats du verbe *creavit*.

489. J'ai déjà dit que les grammairiens arabes envisagent ceci comme une sorte de concordance ; c'est ce qu'ils nomment عَطْفُ التَّسْقِ conjonctifs d'ordre (n.º 476).

Ils comptent neuf particules indéclinables, qui produisent cette concordance ; ce sont وَ *et*, فَ *et*, ثُمَّ *puis*, حَتَّى *et même* (n.º 1059, 1.^{re} part.), أَمْ *ou bien*, أَوْ *ou*, بَلْ *mais*, لَا *non pas*, لَكِنْ *mais* (1).

(1) Les grammairiens arabes considèrent, dans ce cas-là, حَتَّى, أَمْ et لَا comme des particules conjonctives حُرُوفُ عَطْفٍ, parce qu'ils déterminent la nature des particules dans les différens usages auxquels elles servent, bien moins par leur signification, que par leur influence grammaticale. Voyez sur le sens propre du mot عَطْفُ, comme terme technique de grammaire, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 274.

L'usage de ces diverses particules peut donner lieu à plusieurs observations ; mais je me contente de renvoyer le lecteur à ce que j'en ai dit dans la première partie.

490. Je rappellerai seulement ici qu'il y a certains cas où quelques-unes de ces particules ne font plus fonction de simple conjonction ; elles régissent alors le nom qui les suit, soit au génitif, comme حَتَّى quand il signifie *jusqu'à* (n.° 1059, 1.^{re} part.), et وَ dans les formules de serment, soit à l'accusatif, comme وَ signifiant *avec* (n.° 1211, 1.^{re} part.).

491. Plusieurs de ces particules ont aussi, dans certains cas, une influence particulière sur le verbe qui les suit ; ce sont فَ, وَ, وَأَوْ, et حَتَّى : elles cessent alors d'être de simples *conjonctifs d'ordre*, et leur influence grammaticale consiste à mettre le verbe qui les suit au mode subjonctif, si ce verbe est à l'aoriste. Cela a été suffisamment développé ci-devant (n.°s 55 à 61).

492. Dans les propositions conditionnelles exprimées au moyen de la conjonction إِنْ *si*, ou de quelqu'un des mots qui renferment la valeur de cette conjonction, le verbe, s'il est à l'aoriste, doit être mis au mode conditionnel. Il en est de même du verbe de la proposition affirmative hypothétique qui est dans la dépendance de la proposition conditionnelle, et qui forme le terme conséquent du rapport dont cette proposition conditionnelle est l'antécédent (n.°s 66 et suiv.).

Si, dans la proposition conditionnelle, il survient un second verbe joint avec le premier par les conjonctions فَ ou وَ, ce second verbe peut être mis à l'aoriste conditionnel, comme celui auquel il est joint par la conjonction ; on peut aussi le mettre au mode subjonctif, donnant alors à la conjonction فَ ou وَ la valeur de أَنْ *que, en sorte que* (n.°s 56 et 57). On peut donc dire : إِنْ تَأْتِنِي فَخُذْ نِي أُحَدِّثْكَ إِنْ *si tu viens me trouver, et si tu causes avec moi, je causerai avec toi*, ou bien, إِنْ تَأْتِنِي فَخُذْ نِي أُحَدِّثْكَ

si tu viens me trouver, en sorte que tu causes avec moi, je causerai avec toi.

Si, dans la proposition affirmative hypothétique qui forme le terme conséquent du rapport dont la proposition conditionnelle est l'antécédent, il survient, après le verbe mis à l'aoriste conditionnel, un nouveau verbe joint au premier par l'une des conjonctions *وَ* ou *فَ*, on peut mettre ce second verbe, soit à l'aoriste conditionnel, comme *conjonctif d'ordre*, soit à l'indicatif, comme *appartenant à une nouvelle proposition, indépendante de la précédente* *عَلَى الْإِسْتِثْنَاءِ*, ou au subjonctif, en donnant à la conjonction *وَ* ou *فَ* la valeur de *أَنَّ* en sorte que. On peut donc dire, dans l'exemple suivant, *إِنْ تَبَدُّوا مَا فِي أَنْفُسِكُمْ أَوْ تَخْفَوْهُ يَجَاسِبِكُمْ بِهِ*, *si vous manifestez ce qui est dans vos cœurs, ou si vous le cachez, Dieu vous en fera rendre compte, et il pardonnera à qui il voudra, et il livrera aux tourmens qui il voudra*; mais on peut aussi, au lieu de *فَيَغْفِرُ* et *وَيُعَذِّبُ*, dire *وَيُعَذِّبُ* et *فَيَغْفِرُ*, ou bien encore *فَيَغْفِرُ* et *وَيُعَذِّبُ* (1).

493. Avec l'adverbe conjonctif *ثُمَّ* et *puis*, il faudroit nécessairement employer l'indicatif ou le mode conditionnel, cet adverbe conjonctif n'ayant jamais la valeur de la conjonction *أَنَّ*.

494. Si l'on veut joindre par une conjonction le pronom sous-entendu qui sert de sujet à un verbe, avec un autre pronom ou un nom, l'usage le plus ordinaire est d'exprimer effectivement le pronom personnel après le verbe. Exemples :

مَا لَمْ تَعْلَمُوا أَنْتُمْ وَلَا آبَاؤُكُمْ

Ce que vous ne saviez, (ni) VOUS ni vos pères.

(1) Cet exemple est tiré de l'Alcoran, sur. 2, vers. 284; et les lecteurs de l'Alcoran se partagent entre ces trois manières de lire les deux derniers verbes. Le sens est toujours à-peu-près le même.

فَلَمَّا وَصَلَ سَعْدٌ إِلَى الْقَادِسِيَّةِ آخْتَجَ هُوَ وَمَنْ مَعَهُ إِلَى الْأَقْوَاتِ

Quand Saad fut arrivé à Kadésiyya, il eut besoin de vivres, LUI et ceux qui étoient avec lui.

Il arrive cependant souvent que ce pronom reste sous-entendu, sur-tout quand il y a quelque mot interposé entre le verbe et la particule conjonctive.

495. Si l'on veut joindre par une particule conjonctive plusieurs complémens d'une même préposition ou d'un même nom, dont le premier soit un pronom affixe représentant le génitif, il est convenable de répéter l'antécédent (1). Exemples :

اللَّهُ يُخَيِّتُكُمْ مِنْهَا وَمِنْ كُلِّ كَرْبٍ

Dieu vous délivrera d'elle et DE toute affliction.

قَالَ لَهَا وَلِلْأَرْضِ

Il dit à elle et À la terre.

496. Il y a cependant des exemples, sur-tout en poésie, dans lesquels on se dispense de répéter l'antécédent. Exemples :

وَكَفَرَبِهِ وَالْمَسْجِدِ الْحَرَامِ

Il n'a point cru en lui et (en) la mosquée inviolable.

وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي تَسَاءَلُونَ بِهِ وَالْأَرْحَامَ

Craignez Dieu, au sujet de qui vous avez des discussions entre vous, aussi bien (qu'au sujet) des proches parens (2).

(1) Voyez, à ce sujet, les observations de Hariri sur les cas où l'on doit répéter le mot يَبَيِّنُ, et ceux où il ne faut pas le répéter, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 86.

(2) C'est ici un passage de l'Alcoran, sur. 4, vers. 1. Plusieurs lecteurs y lisent وَالْأَرْحَامَ; d'autres lisent à l'accusatif وَالْأَرْحَامَ, comme étant un nouveau complément du verbe اتَّقُوا, et le sens est alors, respectez aussi vos parens. Enfin,

مَا فِيهَا غَيْرُهُ وَقَرَسِهِ

Il n'y a personne autre que lui et (que) son cheval.

إِذَا أَوْقَدُوا نَارًا لِحَرْبِ عَدُوِّهِمْ فَقَدْ خَابَ مَنْ يَصْلَى بِهَا وَسَعِيرَهَا

Lorsqu'ils allument le feu de la guerre pour consumer leurs ennemis, malheur à quiconque vient se chauffer à lui (c'est-à-dire, à ce feu) et (à) sa flamme ardente !

CHAPITRE XXII.

Syntaxe particulière des Verbes qui ont pour complément un sujet et un attribut.

497. J'ai déjà parlé ailleurs (n.° 149) de diverses espèces de verbes auxquels on donne pour complément un sujet et un attribut qui constituent une proposition complémentaire. Ceux d'entre ces verbes qui signifient *croire, juger, penser, imaginer*, et qu'on nomme, à cause de cela, *verbes de cœur*, أَفْعَالُ الْقَلْبِ ou أَفْعَالُ قَلْبِيَّةٌ, exigent quelques observations particulières.

498. Ces verbes peuvent perdre leur influence sur la proposition qui leur sert de complément, en deux circonstances.

La première est lorsqu'on place le verbe entre le sujet et l'attribut de la proposition complémentaire, ou après l'un et l'autre. Exemples :

آتِ الْمَوْتُ تَعْلَمُونَ *la mort doit venir, vous (le) savez;*

هُمَا سَيِّدَانَا يَزْعَمَانِ *ils (sont) tous deux nos maîtres, disent-ils ;*

il y a des lecteurs qui lisent au nominatif وَالْأَرْحَامُ, regardant ce mot comme un sujet dont l'attribut est كَذَلِكَ sous-entendu; en sorte que le sens est, *il en est de même de vos parents*. Bëidhawi préfère la première leçon.

زَيْدٌ ظَنَنْتُ كَاذِبٌ *Zéïd, je crois, (est) menteur.*

On peut aussi, dans l'un et l'autre cas, conserver au verbe son influence, et mettre le sujet et l'attribut à l'accusatif. Cependant, quand le verbe est après les deux termes de la proposition complémentaire, il vaut mieux *le dépouiller de son influence*, ce qui s'appelle *إِلْعَاقٌ*.

499. La seconde circonstance qui peut faire perdre à ces verbes leur influence sur la proposition complémentaire, c'est lorsque, le verbe étant placé avant la proposition complémentaire, il se trouve à la tête de cette proposition une particule affirmative, interrogative, négative, ou autre, qui, par sa nature, doit occuper le commencement d'une proposition. Exemples :

جَعَلْتُ لَزَيْدٍ كَاذِبٌ *je sais (que) certainement Zéïd est menteur*

ظَنَنْتُ مَا أَنْتَ إِلَّا كَاذِبٌ *je pense (que) tu n'es qu'un infidèle ;*

سَأَلَ أَرَيْدُ آتٍ أَمْ عَمْرُو؟ *sais-tu si Zeïd vient, ou Amrou !*

Cette sorte de construction s'appelle *تَعْلِيْقٌ* *laisser en suspens*.

500. Ces mêmes verbes peuvent avoir pour complément une proposition composée d'un sujet et d'un verbe, ou d'un sujet et d'un terme circonstantiel de temps ou de lieu, le verbe ou l'attribut étant sous-entendu. Cela ne change rien à leur syntaxe, si ce n'est que leur influence n'est que virtuelle sur le verbe ou sur le terme circonstantiel. Les grammairiens arabes disent alors que ces mots sont *virtuellement à l'accusatif* *مَنْصُوبٌ مَحَلًّا*, comme *second complément du verbe* *ثَانٍ لِلْفِعْلِ*. Ex. :

سَجَاكَ أَظُنُّ رُبَّعَ الظَّاعِنِينَ

Le séjour qu'occupaient autrefois ceux qui ont quitté leur demeure, t'inspire, je crois, de la tristesse.

Le mot *رُبَّعَ* est à l'accusatif, comme sujet de la proposition complémentaire dont l'attribut est le verbe *سَجَا*. On peut aussi

dire ici رُبْعُ au nominatif, parce que le verbe est entre les deux termes de la proposition complémentaire (n.° 498).

لَقَدْ عَلِمْتَ لَتَأْتِيَنَّكَ مَنِيَّتُكَ

Certes, tu sais (que) ton trépas arrivera assurément.

Ici le verbe n'a aucune influence sur la proposition complémentaire تَأْتِيَنَّكَ مَنِيَّتُكَ, à cause de l'interposition de l'adverbe لَ.

501. Lorsque les verbes qui ont pour complément un sujet et un attribut, et dont il vient d'être question, sont employés à la voix objective, le nom qui servoit de sujet à la proposition complémentaire, devient le sujet grammatical du verbe, et le mot qui formoit l'attribut de la proposition complémentaire, demeure à l'accusatif (n.° 226); mais il faut alors envisager ce mot comme un terme circonstanciel déterminatif (n.° 151).

Exemple :

يُظَنُّ زَيْدٌ كَاذِبًا

Zéïd est réputé menteur.

502. Les noms d'action et les adjectifs verbaux formés des verbes dont il est ici question, exercent la même influence que ces verbes, et sont sujets aux mêmes exceptions. Exemples :

أَعْنَتَ ظُلَّانٌ زَيْدًا عَاقِلًا

Crois-tu (que) Zéïd (est) raisonnable?

مَرَرْتُ بِرَجُلٍ مَظْنُونٍ أَبُوهُ حَكِيمًا

J'ai passé près d'un homme dont le père (est) réputé philosophe.

أَعْجَبَنِي ظَنُّكَ زَيْدًا كَرِيمًا

Je suis charmé que tu croies Zéïd généreux.

CHAPITRE XXIII.

Syntaxe particulière des Verbes abstraits.

503. Le verbe كَانَ *être*, et les autres verbes qui ne renferment que la valeur du verbe abstrait نَاقِصَةٌ *incomplet*, unie à une circonstance de temps ou de durée, et qui, par conséquent, servent à joindre un sujet à un attribut exprimé indépendamment du verbe, exigent que le sujet soit au nominatif et l'attribut à l'accusatif (n.º 90 et 121).

504. Si ces verbes sont employés comme verbes *complets* تَامَةٌ, c'est-à-dire, comme verbes attributifs, renfermant en eux-mêmes l'attribut, ils n'exercent d'influence que sur le sujet, qui doit être au nominatif (n.º 121).

505. L'attribut, mis à l'accusatif après les verbes abstraits, peut être considéré comme terme circonstantiel adverbial (n.º 164).

506. Le nom d'action du verbe كَانَ est très-souvent employé, comme le verbe lui-même, avec un sujet et un attribut, le sujet étant mis au génitif, sous forme de complément d'un rapport d'annexion, et l'attribut à l'accusatif. L'adjectif verbal كَائِنٌ *étant* met aussi l'attribut qui le suit, à l'accusatif. Exemples :

لِكَوْنِكَ قَوِيًّا وَكَوْنِ غَيْرِكَ ضَعِيفًا

Parce que tu es fort et que les autres sont foibles.

مُحَمَّدٌ الْكَائِنُ نَبِيًّا وَآدَمُ بَيْنَ الْمَاءِ وَالْطِّينِ

Mahomet, qui étoit déjà prophète, lors même qu'Adam n'étoit encore que de la terre et de l'eau.

507. Nous avons observé que le verbe كَانَ, joint à l'aoriste ou au prétérit d'un autre verbe, donne au premier de ces

temps la valeur de l'imparfait (n.º 425, 1.^{re} part.), et au second la valeur du plusqueparfait (n.ºs 366 et 368, 1.^{re} part.). Ajoutons ici que le nom d'action du verbe كَانَ peut être employé de la même manière. Exemples :

مِنْ كَوْنِهِ قَدْ وَجَدَهَا عَلَى الطَّرِيقِ

Parce qu'il l'avait trouvée sur le chemin.

مِنْ كَوْنِهِمْ لَا يَعْرِفُونَ أَيَّنَا فَعَلَ هَذَا

Parce qu'ils ne savoient pas qui de nous avait fait cela (1).

508. Il arrive quelquefois que le verbe كَانَ est employé d'une manière pléonastique, et qu'il perd toute influence gram-

(1) Les grammairiens arabes envisagent, dans le cas dont il s'agit, le verbe mis au prétérit ou à l'aoriste, comme l'attribut du verbe كَانَ, et ils n'ont point imaginé de regarder cela comme des temps composés de la réunion de deux verbes. Ainsi, si l'on dit, كَانَ السُّلْطَانُ خَرَجَ, le sens est le même que si l'on eût dit, كَانَ السُّلْطَانُ خَارِجًا مِنْ قَبْلُ, le sultan a été sortant auparavant, c'est-à-dire, étoit sorti. Si l'on dit, كَانَ أَبِي يَكْرَهُ مِنِّي هَذَا الْفَعْلَ, le sens est le même que si l'on eût dit, كَانَ أَبِي كَارِهَا مِنِّي هَذَا الْفَعْلَ, mon père a été désapprouvant (c'est-à-dire, désapprouvoit) cette manière d'agir de ma part. Dans ces exemples, خَرَجَ et يَكْرَهُ sont des propositions verbales composées d'un verbe et d'un agent ou pronom caché (n.º 189), et ces propositions forment l'attribut du verbe كَانَ, et sont par conséquent virtuellement à l'accusatif مَنْصُوبُ الْفَعْلِ. Le sujet du verbe كَانَ est, dans la première proposition, السُّلْطَانُ; et dans la seconde, أَبِي.

Au surplus, la théorie que j'ai adoptée, relativement à l'usage des formes temporelles des verbes arabes, est tellement liée dans toutes ses parties, que je la regarde comme incontestable. Les Persans, pour exprimer l'imparfait, imitent le procédé de la langue arabe : car ils réunissent la particule می, qui indique, de sa nature, le présent, avec le prétérit du verbe, ou bien ils la contractent avec le prétérit, en la réduisant à un ی précédé d'un *kesra*, et la joignant à la fin du verbe; ils disent indifféremment می فرمودُ ou فرمودی, il ordonnoit.

maticale, en sorte que les mots qui semblent devoir former son sujet et son attribut, ne forment plus qu'une proposition nominale. Cela n'a lieu qu'au prétérit, et le verbe peut se placer entre les deux termes de la proposition nominale, ou avant la proposition toute entière. Exemples :

أَوْنَبِيَّ كَانَ مُوسَى

Moïse étoit-il donc un prophète ?

إِذَا مِتُّ كَانَ النَّاسُ مِثْقَالَيْنِ شَامِتٌ وَآخَرُ مِثْقَالَيْنِ بِأَلَدِي كُنْتُ أَصْنَعُ

Quand je serai mort, voici ce qui arrivera : les hommes (seront divisés en) deux partis (à mon égard); l'un qui censurera, l'autre qui louera ce que je faisais (pendant ma vie) (1).

CHAPITRE XXIV.

Syntaxe particulière des Adjectifs verbaux qui servent à exprimer le Comparatif et le Superlatif.

509. Les adjectifs verbaux qui servent à exprimer le comparatif et le superlatif, et qui sont toujours, comme il a été dit ailleurs (n.º 746, 1.^{re} part.), de la forme أَفْعَلٌ, étant sujets à quelques règles de syntaxe particulières, par rapport tant à la dépendance qu'à la concordance, nous croyons nécessaire d'en traiter ici d'une manière spéciale (2).

(1) Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 335 et 336. Le cas dont il s'agit ici est extrêmement rare.

(2) J'ai envisagé ces adjectifs comme dérivés des adjectifs verbaux d'une signification positive : les grammairiens arabes les envisagent comme dérivés immédiatement des verbes. Suivant les mêmes grammairiens, on ne peut point former d'adjectif verbal comparatif, 1.º des racines qui ne sont point verbes; 2.º des verbes, soit primitifs, soit dérivés, qui ont plus de trois lettres; 3.º des verbes

510. Les adjectifs verbaux d'une signification comparative ou superlative peuvent être employés, ou comme antécédens d'un rapport d'annexion, ayant pour complément un nom ou un adjectif, ou d'une manière absolue avec l'article déterminatif, ou enfin hors de tout rapport d'annexion et sans article.

511. Étant antécédens d'un rapport d'annexion, ils doivent demeurer invariablement au masculin et au singulier, si leur complément est indéterminé. Ainsi il faut dire هِيَ أَفْضَلُ أَمْرَةٍ *c'est une femme excellente*, comme on dit هُوَ أَفْضَلُ رَجُلٍ *c'est un homme excellent*; هُمْ أَكْثَرُ رِجَالٍ *ce sont de très-grands hommes*.

dont l'adjectif verbal est lui-même de la forme أَفْعَلٌ, comme أَعْمَى *aveugle*; 4.^o de la voix objective; 5.^o des verbes qui n'ont point une conjugaison complète, comme عَسَى *il peut se faire que*; 6.^o de ceux dont la signification n'est susceptible ni de plus ni de moins, comme مَاتَ *mourir*. Quoique ces observations soient justes, elles sont cependant sujettes à quelques exceptions. Ainsi l'on dit أَكْثَرُ *plus voleur*, de لَصٌّ *voleur*, quoique cette racine n'offre point de verbe; أَكْثَرُ *plus enclin à donner*, أَكْرَمُ *plus disposé à honorer*, أَخْصَرُ *abrégeant davantage*, أَحْوَجُ *ayant un plus grand besoin*, quoique ces adjectifs ne puissent tirer leur origine que des verbes dérivés أَعْطَى *donner*, أَكْرَمَ *honorer*, أَخْتَصَرَ *abréger*, إِنْجَنَاجَ *avoir besoin*. On dit aussi أَهْوَجُ *plus sot*, quoique l'adjectif verbal positif, dérivé du verbe هَوَجَ *être sot*, soit lui-même أَهْوَجُ; أَشْغَلُ *plus occupé*, أَغْنَى *plus enclin à s'occuper de quelque chose*, quoique ces adjectifs appartiennent nécessairement, par leurs significations, à la voix objective, شُغِلَ *être occupé*, عُنِيَ *être appliqué à quelque chose*.

On trouve même les adjectifs qui indiquent les couleurs, comme أَبْيَضُ *blanc*, أَسْوَدُ *noir*, employés quelquefois avec la signification comparative.

Au reste, ces exceptions sont rares, et l'on peut les regarder comme des licences; il faut seulement observer que les verbes de la quatrième forme أَفْعَلُ, donnent assez fréquemment naissance à des adjectifs verbaux comparatifs.

Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 74.

512. Si le complément du rapport d'annexion est déterminé, l'adjectif comparatif peut demeurer invariablement au singulier et au masculin, de quelque genre et de quelque nombre que soit le nom ou le pronom qu'il qualifie. Exemples :

هِيَ أَفْضَلُ النِّسَاءِ

Elle est la plus excellente des femmes.

أَنْتُمَا أَصْدَقُ الصَّادِقِينَ

Vous deux êtes les plus véridiques des hommes véridiques.

لَنَجِدَنَّهْمُ أَخْرَصَ النَّاسِ عَلَى الْحَيَاةِ الدُّنْيَا

Tu les trouveras assurément les plus avides de la vie présente, entre tous les hommes.

أَجْرُهُ النَّاسِ عَلَى الْأَسَدِ أَكْثَرُهُمْ لَهُ رُويَةً

Le plus hardi d'entre les hommes contre le lion, c'est celui qui l'a vu le plus souvent.

Il peut aussi concorder en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie. Exemples :

هِيَ فَضْلَى النِّسَاءِ

Elle est la plus excellente des femmes.

هُمَا أَفْضَلُ الْقَوْمِ

Ils sont tous deux les plus excellents hommes de ce peuple.

On trouve ces deux différentes manières de s'exprimer réunies dans l'exemple suivant :

أَلَا أُخْبِرُكُمْ بِأَحَبِّكُمْ إِلَيَّ وَأَقْرَبُكُمْ مِنِّي مَجَالِسَ يَوْمِ الْقِيَامَةِ أَحَاسِنُكُمْ أَخْلَاقًا

Ne faut-il pas que je vous apprenne quels sont ceux d'entre vous que j'aime le plus ! Ceux d'entre vous qui seront le plus près de moi, par (les) places (qu'ils occuperont) au jour de la résurrection, ce sont ceux qui se distinguent par le meilleur caractère.

513. Employé d'une manière absolue avec l'article déterminatif, l'adjectif verbal comparatif doit concorder en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il sert de qualificatif. Exemples :

هُمَا الْأَعْدَلَانِ

Ils sont les deux hommes les plus justes.

هُمَا الصَّغِيرَانِ

Elles sont les deux femmes les plus petites.

هُمْ الْأَفْضَلُونَ بَيْنَ النَّاسِ

Ils sont les plus excellens entre les hommes.

جَعَلَ كَلِمَةَ الَّذِينَ كَفَرُوا السُّفْلَى وَكَلِمَةَ اللَّهِ هِيَ الْعُلْيَا

Il a rendu la parole (c'est-à-dire, la puissance) de ceux qui ont été incrédules, la plus basse, et la parole de Dieu a été la plus haute.

On peut employer au pluriel masculin la forme régulière أَفْعُلُونَ, ou la forme irrégulière أَفَاعِلُ. Au féminin, on peut de même se servir du pluriel régulier de la forme فُعَلِيَّاتُ, ou du pluriel irrégulier de la forme فُعَلُ.

514. Employé hors de tout rapport d'annexion; et sans article, l'adjectif verbal comparatif n'éprouve aucune variation de genre ni de nombre; il est invariablement du singulier masculin; il doit toujours être suivi de la préposition مِنْ, qui gouverne le mot qui exprime le terme de comparaison avec infériorité relative عَلَيْهِ الْمَفْضَلُ. Si quelquefois cette préposition et son régime ne sont point exprimés, c'est une ellipse. Exemples :

الْفِتْنَةُ أَشَدُّ مِنَ الْقَتْلِ

La sédition est pire que le meurtre.

نَحْنُ أَحَقُّ بِالْمُلْكِ مِنْهُ

Nous avons plus de droit au royaume que lui.

وَمَا شَيْءٌ أَفْسَدَ لِبَطْنِ النَّاسِ مِنْ هَذِهِ الشَّجَرَةِ الْخَبِيثَةِ

Il n'y a rien au monde de plus nuisible au tempérament des hommes, que cette maudite plante.

بُعُولَتُهُنَّ أَحَقُّ بِرَدِّهِنَّ

Leurs maris ont plus de droit à les reprendre.

اللَّهُ أَعْلَمُ

Dieu est plus savant.

Dans ces deux derniers exemples, il y a ellipse de *مِنْ* et de son complément. Il faut suppléer, dans le premier, *مِنْ غَيْرِهِمْ* que tout autre; et dans le second, *مِنَّا* que nous ou *مِنْ غَيْرِهِ* que tout autre que lui.

§ 15. Cette ellipse est assez fréquente, quand l'adjectif comparatif fait fonction d'attribut, comme dans les exemples précédents : elle a rarement lieu quand il est qualificatif, ou quand il sert de terme circonstantiel, comme dans l'exemple suivant : تَرَوْجِي تَرَوْجِي وَآتِي مَكَانًا أَجْدَرُ أَنْ تَقِيلِي فِيهِ , أَجْدَرُ أَنْ تَقِيلِي dont le sens est : *va-t-en (ô femme), et retire-toi dans un lieu plus propre que celui-ci pour y faire la méridienne.*

§ 16. Quand l'adjectif comparatif est employé en rapport d'annexion, ou bien avec l'article déterminatif, il ne doit point être suivi de *مِنْ*; et si quelquefois, dans le second cas, on le trouve suivi de *مِنْ* et d'un complément, ce complément n'exprime pas un terme de comparaison.

§ 17. L'adjectif de la forme أَفْعَلُ, employé en rapport d'annexion, ou avec l'article, exprime le superlatif, et répond à l'expression française *le plus*, comme on le voit dans ces exemples :

اللَّهُ أَرْحَمُ الرَّاحِمِينَ

Dieu est LE PLUS miséricordieux de (tous) les miséricordieux.

اللَّهُ هُوَ الْأَكْبَرُ

Dieu est LE PLUS grand.

Suivi de مِنْ et d'un complément, il n'exprime qu'un comparatif, et répond simplement au mot français *plus*. Exemple :

أَحْمَدُ أَصْدَقُ مِنْكَ

Ahmed est PLUS véridique que toi.

518. Quand l'adjectif comparatif est en rapport d'annexion avec un complément indéterminé, comme dans cet exemple, هُوَ أَفْضَلُ رَجُلًا, le sens est le même que si l'on disoit هُوَ أَفْضَلُ رَجُلٍ, *il est plus excellent (que tout autre), en tant qu'un homme*. Aussi le complément doit-il être du même genre et du même nombre que le nom ou le pronom qui sert de sujet à la proposition. Ex. :

هُمَا أَفْضَلُ رَجُلَيْنِ

Eux deux sont plus excellens, en tant que deux hommes ; c'est-à-dire, ce sont deux hommes excellens.

Ce complément fait ici fonction de terme circonstantiel spécifique (n.° 153) ; cela est si vrai, qu'il faut le mettre à l'accusatif, si l'adjectif est déterminé par un autre complément en rapport d'annexion. Exemple :

هُوَ أَفْضَلُ النَّاسِ رَجُلًا

Il est le meilleur des hommes, en tant qu'un homme.

Cette façon de s'exprimer revient à celle qui a lieu avec les verbes de louange et de blâme (n.°s 374 et 375).

519. L'objet de comparaison, et la préposition مِنْ à laquelle il sert de complément, doivent être placés après l'adjectif comparatif. L'inversion cependant doit avoir lieu quand la phrase est interrogative. Exemple :

مِنْ أَيَّهِمْ أَنْتَ أَفْضَلُ

Lequel d'entre eux surpasses-tu en excellence ?

Dans tout autre cas, si l'on se permet cette inversion, c'est une licence, comme dans les exemples suivans :

فَقَالَتْ لَنَا أَهْلًا وَسَهْلًا وَزَوَّدَتْ جَنَى النَّخْلِ بَلْ مَا زَوَّدَتْ مِنْهُ أَطْيَبُ

Elle nous a dit : Soyez les bienvenus, et elle nous a offert à manger les fruits des palmiers ; non contente de cela, elle nous a présenté quelque chose de meilleur encore que ces fruits.

وَلَا عَيْبَ فِيهَا غَيْرَ أَنَّ قُطُوفَهَا سَرِيعٌ وَأَنَّ لَا شَيْءَ مِنْهُمْ أَكْسَلُ

On ne sauroit trouver en elles aucun défaut, si ce n'est que leur trot est pressé, et que rien ne les surpasse en paresse.

§ 20. Le rapport qui est entre l'adjectif comparatif et l'objet comparé, peut être assimilé à celui qui est entre l'antécédent et le complément des rapports d'annexion : aussi ne doit-on, en général, interposer entre l'adjectif et l'objet de comparaison aucun terme étranger. On peut cependant y interposer des complémens circonstantiels qui modifient le sens de l'adjectif comparatif (n.^o 270). Exemples :

زَيْدٌ أَكْثَرُ مَالًا مِنْ عَمْرٍو

Zéïd est plus riche EN ARGENT qu'Amrou.

أَنْتَ أَحْظَى عِنْدِي مِنْ غَيْرِكَ

Tu es plus agréable À MES YEUX, que tout autre que toi.

§ 21. Nous avons dit ailleurs (n.^{os} 300 et 306) que les adjectifs verbaux peuvent imiter la syntaxe du verbe, et exercer la même influence que le verbe sur le sujet et sur les complémens.

Cette influence est beaucoup moins forte dans les adjectifs verbaux qui expriment le comparatif et le superlatif, et, à cause de cela, ils ne peuvent guère exercer la même influence que les verbes, sur leur sujet, placé après eux.

Ainsi l'on ne doit pas dire : أَمْرٌ بِرَجُلٍ أَحْسَنَ مِنْهُ أَبُوهُ : *j'ai passé près d'un homme dont le père est plus beau que lui*, comme l'on

peut dire : *مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ أَبُوهُ* j'ai passé près d'un homme dont le père est beau (n.º 330).

La raison en est qu'ici on ne pourroit pas substituer le verbe à l'adjectif verbal ; car on ne pourroit pas dire , *مَرَرْتُ* , *مَرَرْتُ بِرَجُلٍ يَحْسُنُ مِنْهُ أَبُوهُ* ; et l'on exprimeroit un sens différent si l'on disoit , *مَرَرْتُ بِرَجُلٍ يَحْسُنُ أَبُوهُ كَحُسْنِهِ* , ce qui signifieroit seulement *j'ai passé près d'un homme dont le père est beau comme lui*. Pour rendre le même sens en employant le verbe , il faudroit ajouter quelque chose qui exprimât l'idée de comparaison et de supériorité relative , et dire , par exemple : *مَرَرْتُ بِرَجُلٍ يَحْسُنُ أَبُوهُ أَحْسَنُ مِنْهُ*. Si donc on veut mettre au nominatif le nom qui forme le sujet de l'adjectif comparatif , il faut le placer avant l'adjectif comparatif , et dire , par exemple : *مَرَرْتُ بِرَجُلٍ أَبُوهُ أَحْسَنُ مِنْهُ* , à la lettre , *j'ai passé près d'un homme , son père (est) plus beau que lui* ; et alors *أَبُوهُ* sera au nominatif , non pas comme agent de l'adjectif verbal , mais comme sujet ou inchoatif d'une proposition nominale , dont *أَحْسَنُ* sera l'attribut.

§ 22. Il y a cependant un cas où , après l'adjectif comparatif , le nom qui lui sert de sujet est considéré comme agent , et mis comme tel au nominatif : c'est lorsque la proposition qui renferme la comparaison est affirmative et précédée d'une proposition négative , que le mot qui fait fonction d'agent est tout-à-fait étranger au nom qualifié par l'adjectif comparatif , et exprime le terme comparé avec infériorité relative , et enfin que la comparaison se compose de deux idées , comme dans ces exemples :

مَا رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ فِي عَيْنِهِ الْكَلُّ مِنْهُ فِي عَيْنِ زَيْدٍ

Je n'ai point vu d'homme dans l'œil duquel le collyre soit plus beau , qu' dans celui de Zéïd.

مَا مِنْ أَيَّامٍ أَحَبَّ إِلَى اللَّهِ فِيهَا الصَّوْمُ مِنْهُ فِي عَشْرِ ذِي الْحِجَّةِ

Il n'y a point de jours dans lesquels le jeûne soit plus agréable à Dieu, que le dixième jour du mois de dhou'lhiddja (1).

La raison pour laquelle cette manière de s'exprimer est permise en ce cas, c'est qu'en substituant la préposition *كَيْ* comme à *مِنْ*, on pourroit mettre le verbe à la place de l'adjectif verbal. En effet, on exprimeroit, quoique avec une légère différence, la même idée de comparaison et de supériorité relative (2), si l'on disoit :

مَا رَأَيْتُ رَجُلًا يَحْسَنُ فِي عَيْنِهِ الْكَلَّ كَحْسَنِ فِي عَيْنِ زَيْدٍ

(1) Dans ces deux exemples, la forme de la phrase est négative, *je n'ai point vu*; la proposition qui renferme la comparaison est affirmative, *le collyre est plus beau dans son œil*, &c.; le mot qui fait fonction d'agent, *le collyre*, est étranger au nom qualifié *homme*, car on ne dit point *son collyre*; le mot *collyre* est ici le terme comparé avec infériorité relative, car c'est *le collyre dans l'œil de tout autre homme* qui est moins agréable que *le collyre dans l'œil de Zéïd*; enfin, cet objet comparé, et qui est envisagé comme relativement inférieur, n'est pas incomplexe; il est complexe et formé de la réunion de deux idées: ce n'est pas *le collyre seul*, c'est *le collyre dans l'œil d'un homme autre que Zéïd*.

Il seroit trop long de développer les raisons en vertu desquelles toutes ces conditions sont requises, pour que cette manière de s'exprimer puisse être admise.

(2) La construction permise dans les exemples donnés seroit mauvaise, si l'expression n'avoit pas la forme négative: ainsi l'on ne pourroit pas dire, رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ فِي عَيْنِهِ الْكَلَّ مِنْهُ فِي عَيْنِ زَيْدٍ; mais il faudroit dire, رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ فِي عَيْنِهِ مِنْهُ فِي عَيْنِ زَيْدٍ *j'ai vu un homme dans l'œil duquel le collyre est plus agréable que dans celui de Zéïd*. On ne doit pas non plus, même avec la forme négative, dire, مَا رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ مِنْهُ أَبَوُهُ, *je n'ai point vu un homme dont le père soit plus beau que cet homme lui-même*, parce qu'il manque une des conditions exigées, le terme de comparaison ne se composant pas ici de deux idées.

Au reste, il y a diverses opinions sur cette matière parmi les grammairiens arabes.

Voyez le man. ar. de la bibl. du Roi, n.^o 1234, fol. 79 verso et 80 recto, et le man. ar. de Saint-Germain, n.^o 465, fol. 130 et suiv.

Je n'ai point vu d'homme dans l'œil duquel le collyre soit aussi agréable, que dans celui de Zéïd.

مَا مِنْ أَيَّامٍ يُحِبُّ اللَّهُ فِيهَا الصَّوْمَ كَحَبَّتِهِ إِيَّاهُ فِي عَشْرِ ذِي الْحِجَّةِ

Il n'y a point de jours dans lesquels le jeûne soit aussi agréable à Dieu, que dans le dixième jour du mois de dhou'lhiddja (1).

523. Les adjectifs verbaux comparatifs ne prennent point de compléments immédiats à l'accusatif, lors même qu'ils sont dérivés de verbes transitifs; et s'il y a quelques exemples du contraire, c'est l'effet d'une ellipse.

524. Si l'adjectif verbal comparatif dérive d'un verbe qui exprime l'amour ou la haine, il se joint par la préposition *ل* au complément qui indique l'objet du verbe, et par la préposition *إلى* au complément qui indique le sujet du verbe. Exemples :

الْمُؤْمِنُ أَحَبُّ لِلَّهِ مِنْ نَفْسِهِ

Le vrai croyant aime Dieu plus que lui-même.

الْمُؤْمِنُ أَحَبُّ إِلَى اللَّهِ مِنْ غَيْرِهِ

Le vrai croyant est plus aimé de Dieu que tout autre.

525. S'il dérive d'un verbe transitif qui signifie science, connoissance, il se joint à son complément objectif par la préposition *ب*. Exemple :

أَنَا أَعْرِفُ بِالْحَقِّ مِنْكُمْ

Je sais mieux la vérité que vous.

526. S'il dérive d'un verbe transitif qui signifie toute autre chose

(1) On voit par cet exemple que l'adjectif verbal comparatif *أَحَبُّ* a ici le sens passif (n.º 509, note), ce qui résulte d'ailleurs de sa construction avec la préposition *إلى*. Il peut aussi avoir le sens actif, mais alors il seroit construit avec la préposition *ل*, comme on va le voir.

que cela , il régit son complément objectif par la préposition *ل*. Exemple :

هُوَ أَطْلَبُ لِلْعِلْمِ مِنْكُمْ

Il cherche plus que vous la vérité.

527. Les adjectifs verbaux comparatifs dérivés de verbes intransitifs , se conforment , à cet égard , aux verbes dont ils dérivent ; c'est-à-dire qu'ils gouvernent leurs complémens par le moyen de la préposition *que* le verbe lui-même exigeroit. Exemple :

هُوَ أَزْهَدُ فِي الدُّنْيَا وَأَسْرَعُ إِلَى الْخَيْرِ وَأَبْعَدُ مِنَ الْإِثْمِ وَأَحْرَصُ عَلَى الْحَمْدِ

Il est plus détaché du monde , plus prompt à embrasser le bien , plus éloigné du crime , et plus avide de louanges.

528. Les règles que l'on vient de donner pour la syntaxe des adjectifs de la forme أَفْعَلُ , n'ont leur application que lorsque les adjectifs verbaux de cette forme sont employés avec une valeur comparative ou superlative. Il n'est pas rare qu'ils soient employés avec la valeur positive : en ce cas , ils suivent les règles ordinaires de dépendance et de concordance. Exemples :

رَبُّكُمْ أَعْلَمُ بِمَا فِي نُفُوسِكُمْ

Dieu connoît ce qui est dans vos ames.

هُوَ الَّذِي يُبْدِي الْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُ وَهُوَ أَهْوَنُ عَلَيْهِ

C'est lui qui tire les créatures du néant , et qui les rend à la vie (après leur mort) ; et c'est pour lui une chose facile.

إِنَّ أَلَدَى سَمَكِ السَّمَاءِ وَبَنَى لَهَا بَيْتًا دَعَائِمُهُ أَعْزُ وَأَطْوَلُ

Celui qui a solidement posé les cieux , et qui a élevé leur tente , dont les piliers sont forts et longs.

529. L'emploi des adjectifs comparatifs donne souvent lieu à une manière elliptique de s'exprimer que nous devons faire remarquer.

On en a déjà vu des exemples ci-devant (n.° 522); en voici encore quelques-uns :

هُوَ أَحْوَجُ إِلَيَّ مِنْهُ إِلَيْهِ

Il a plus besoin de moi que je n'ai besoin de lui.

وَهُوَ بِالْجَامُوسِ أَشْبَهُ مِنْهُ بِالْفَرَسِ

Et il ressemble plus au buffle qu'au cheval.

هُمْ لِلْكَفْرِ يَوْمَئِذٍ أَقْرَبُ مِنْهُمْ لِلْإِيمَانِ

En ce jour-là, ils étoient plus voisins de l'incrédulité qu'ils ne l'étoient de la foi.

غَيْرَ أَنَّ الْقَلَقَ وَالْغَشَى وَالْكَرْبَ فِي الْحَصْبَةِ أَكْثَرُ مِنْهُ فِي الْجُدَرِيِّ وَوَجَعَ الظَّهْرِ بِالْجُدَرِيِّ أَخْصَ مِنْهُ بِالْحَصْبَةِ

Si ce n'est que les angoisses, les syncopes, les serremens de cœur, sont plus fréquens dans la rougeole que dans la petite vérole, et que la douleur de dos au contraire est plus particulière à la petite vérole qu'à la rougeole.

Dans le premier de ces exemples, مِنْهُ est pour مِنْ أَحْتِيَاجِي que je n'ai besoin. Dans le second, مِنْهُ est pour مِنْ تَشَبُّهِهِ ou مِنْ شَيْئِهِ qu'il n'est semblable. Il en est de même des autres.

530. L'ellipse peut encore être poussée plus loin. Ainsi, au lieu de dire : مَا رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ فِي عَيْنِهِ الْكُلِّ مِنْهُ فِي عَيْنِ زَيْدٍ je n'ai point vu d'homme dans l'œil duquel le collyre soit plus agréable que dans celui de Zéïd, ce qui est l'équivalent de مَا رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ فِي عَيْنِهِ الْكُلِّ مِنْ حُسْنِهِ فِي عَيْنِ زَيْدٍ qu'il n'est agréable dans l'œil de Zéïd, on pourroit dire aussi مِنْ عَيْنِ زَيْدٍ que l'œil de Zéïd, et même مِنْ زَيْدٍ que Zéïd, manières de s'exprimer où l'ellipse est plus forte.

531. L'adjectif comparatif suivi de مَا indique le plus haut degré de supériorité. Exemple :

فَارَقْنَا أَحْوَجَ مَا تَحْنُ إِلَيْهِ فِي فَخَالِيبِ أَعْدَائِنَا

Il nous quitta et nous laissa entre les griffes de nos ennemis, au moment où nous avions le plus grand besoin de lui.

Je pense que, dans cette sorte de construction, أَخَوَجَ مَا نَحْنُ إِلَيْهِ forme une proposition nominale exprimant un terme circonstanciel d'état حَال et qui revient à ceci, فِي حَالِ كَوْنِنَا أَخَوَجَ, ou bien à cette proposition, وَنَحْنُ أَخَوَجَ مَا إِلَيْهِ. Il me semble qu'il y a une ellipse, et que l'expression complète seroit أَخَوَجَ مَا يَكُونُ (1).

CHAPITRE XXV.

Syntaxe particulière des Numératifs.

§. I.^{er} NUMÉRATIFS CARDINAUX.

532. Les numératifs cardinaux de la langue arabe peuvent être, en général, considérés comme des noms qui régissent le nom ou l'adjectif qui exprime la chose nombrée. Les numératifs simples, depuis *un* jusqu'à *dix*, les numératifs composés indéclinables, depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, et les numératifs d'unités qui entrent dans les numératifs composés, depuis *vingt-un* et au-dessus, jusques à *quatre-vingt-dix-neuf*, &c. ont la distinction du masculin et du féminin. Les numératifs de dizaines, depuis *vingt* jusques à *quatre-vingt-dix*, ont la forme des

(1) On peut voir ce que j'ai dit relativement à cet usage, dans la 1.^{re} part. (n.^o 1186), pag. 543.

On peut aussi supposer que مَا est ici dépouillé de toute valeur conjonctive, et que أَخَوَجَ مَا est la même chose que أَخَوَجَ شَيْءٌ. Voyez Ebn-Hésham, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 178.

pluriels masculins réguliers : مِائَةٌ *cent* est un nom féminin, أَلْفٌ *mille* est un nom masculin.

Nous avons à considérer, par rapport à la syntaxe des numératifs cardinaux, les règles de la dépendance et celles de la concordance.

533. Le nombre singulier et le nombre duel des noms et des adjectifs dispensent d'exprimer les numératifs *un* et *deux*, quand le nom de la chose nombrée est lui-même exprimé, et qu'il n'y a que des unités : mais, quand la chose nombrée n'est pas exprimée, on emploie أَحَدٌ pour le masculin, et إِحْدَى pour le féminin, en rapport d'annexion, en leur donnant pour complément le nom ou le pronom qui exprime la catégorie d'êtres à laquelle appartient la chose dont il s'agit, et faisant concorder le numératif en genre avec ce nom. Exemples :

أَحَدُ النَّاسِ *l'un des hommes*, إِحْدَى النِّسَاءِ *l'une des femmes*.

Le complément d'annexion a ici la valeur de la préposition مِنْ : c'est comme si l'on disoit, أَحَدٌ مِنَ النَّاسِ *l'un d'entre les hommes*, إِحْدَى مِنَ النِّسَاءِ *l'une d'entre les femmes* ; on peut aussi s'exprimer de la sorte.

On emploie souvent أَحَدٌ sans complément, et il est alors synonyme de رَجُلٌ. Exemple : لَا أَحَدٌ فِي الدَّارِ *il n'y a personne dans la maison*.

Quand on veut exprimer l'idée d'un seul, on fait usage de وَاحِدٌ pour le masculin, et de وَاحِدَةٌ pour le féminin. Exemple :

ثُمَّ إِنَّ الْوُزَرَآءَ جَاءُوا وَاحِدًا وَاحِدًا

Ensuite les vizirs vinrent un à un.

534. On emploie quelquefois, quoique très-rarement, le numératif *deux*, qui est اِثْنَانِ pour le masculin, et اِثْنَتَانِ pour le féminin, avec le nom de la chose nombrée, mis au duel, ce qui est une sorte de pléonasme. Alors le numératif se place comme ad-

jectif après le nom de la chose nombrée, et concorde avec lui en genre et en cas. Exemples :

مَرَرْتُ بِرَجُلَيْنِ أَثْنَيْنِ

J'ai passé près de deux hommes.

فَأَسْلُكُ فِيهَا مِنْ كُلِّ زَوْجَيْنِ أَثْنَيْنِ

Fais-y entrer (dans l'arche) de toute espèce d'animaux (1), deux individus (mâle et femelle).

Si le nom de la chose nombrée n'est pas exprimé, on fait concorder ce numératif en genre avec le nom sous-entendu.

535. On trouve aussi le numératif اِثْنَانِ *deux*, en rapport d'annexion avec le nom de la chose nombrée mis au singulier, comme اِثْنَانِ حِنْطًا *deux grains de senevé*; mais c'est une licence.

536. Depuis *trois* jusqu'à *dix*, les numératifs sont employés comme adjectifs ou comme noms. Comme adjectifs, ils concordent en genre et en cas avec le nom de la chose nombrée. Ex. :

كَانَ لَهُ بَنُونَ ثَلَاثَةٌ وَبَنَاتٌ خَمْسٌ

Il avoit trois fils et cinq filles.

Comme noms, ils précèdent le nom de la chose nombrée, qu'ils régissent sous forme de rapport d'annexion; le numératif perd son *tenwin*, et le nom qui lui sert de complément se met au génitif pluriel. Il faut observer de ne point employer alors les pluriels réguliers, et de donner la préférence aux formes de pluriels irréguliers, destinées à caractériser un petit nombre (n.º 872, 1.^{re} part.). Cette dernière règle n'est pas d'une rigoureuse obligation. Il faut aussi faire concorder le numératif en genre avec le nom de la chose nombrée. Exemple : ثَلَاثَةُ رِجَالٍ *trois hommes*, سِتُّ بَنَاتٍ *six filles*.

(1) Dans cet exemple, qui est tiré de l'Alcoran, sur. 23, vers. 28, quelques lecteurs prononcent كُلِّ; mais la leçon que j'ai suivie est plus autorisée.

537. Tous les numératifs depuis *un* jusqu'à *dix* se conforment aux règles ordinaires de dépendance, pour leurs rapports avec les autres parties du discours, c'est-à-dire, pour l'usage des cas. On dira donc :

جَاءَنِي أَرْبَعَةُ رُسُلٍ *il m'est venu quatre envoyés ;*

مَرَرْتُ بِسِتَّةِ رِجَالٍ *j'ai passé auprès de six hommes ;*

عَاشَ خَمْسَةَ أَشْهُرٍ وَثَلَاثَةَ أَيَّامٍ *il vécut cinq mois et trois jours.*

538. Si, après le numératif, on exprime, non pas la chose nombrée, mais un nom destiné à signifier l'espèce entière, comme طَيْرٌ *oiseau*, غَنَمٌ *brebis*, ou un nom collectif, comme رَهْطٌ *famille*, ذَوْدٌ *bande de chameaux*, il est plus régulier d'exprimer le rapport entre le numératif et la chose nombrée par la préposition مِنْ. Exemples : أَرْبَعَةٌ مِنَ الطَّيْرِ *quatre d'entre les oiseaux*, تِسْعَةٌ مِنَ الرِّهْطِ *neuf de la famille*. Il y a, en ce cas, ellipse du nom qui devoit exprimer la chose nombrée; car c'est comme si l'on eût dit, أَرْبَعَةُ طُيُورٍ مِنَ الطَّيْرِ *quatre oiseaux d'entre les oiseaux*, تِسْعَةُ أَشْخَاصٍ مِنَ الرِّهْطِ *neuf personnes de la famille*.

539. On exprime cependant quelquefois cette idée par un simple rapport d'annexion. Exemples :

وَكَانَ فِي الْمَدِينَةِ تِسْعَةُ رَهْطٍ

Il y avoit dans la ville neuf (hommes) d'une famille (1).

لَيْسَ فِيهَا ذَوْنُ خَمْسٍ ذَوْدٍ مَدَقَّةٍ

Il n'est point dû d'aumône pour ce qui est au-dessous de cinq (individus) d'une bande de chameaux.

وَأَشْبَهَا فِي ذَلِكَ تِسْعَةُ رَهْطٍ شَمُودٍ وَعَادًا

(1) Cet exemple est pris de l'Alcoran, sur. 27, vers. 49.

Ils ressemblèrent tous deux en cela aux neuf personnes de la tribu de Thémoud, puis ils s'en retournèrent (1).

Pour rendre raison de ces expressions d'une manière plausible, il faut supposer que le nom générique ou collectif est ici pour le nom individuel : رَهْطٌ *famille*, pour رَجُلٌ *homme*; et ذَوْدٌ *bande de chameaux*, pour جَمَلٌ *chameau* (2).

540. On trouve quelquefois, après les numératifs dont il s'agit, le nom de la chose nombrée mis à l'accusatif, sous forme de terme circonstantiel spécifique, comme خَمْسَةُ أَثَوَابًا, au lieu de خَمْسَةُ أَثَوَابٍ, *cinq habits*.

541. Quoique le nom de la chose nombrée, nom qui sert de complément aux numératifs dont il est ici question, doive être mis au pluriel, il faut en excepter le mot مِائَةٌ *cent*, qui se met au singulier lorsqu'il sert de complément aux numératifs d'unités, comme je le dirai tout-à-l'heure.

542. Les numératifs composés, depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf* (n.º 936, 1.^{re} part.); les numératifs de dizaines, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix* (n.º 937, 1.^{re} part.), et les numératifs composés de dizaines et d'unités, depuis *vingt-un* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf* (n.º 938, 1.^{re} part.), régissent tous le nom de la chose nombrée au singulier, et à l'accusatif, sous forme de complément

(1) Cet exemple est tiré de la Vie de Timour, par Ahmed, fils d'Arabschah, édition de M. Manger, tom. II, pag. 572. M. Manger a traduit : *tribui Themudarum et Aadæorum*; mais l'auteur, ayant certainement fait allusion au passage de l'Alcoran, sur. 27, vers. 49, où il n'est question que de *Thémoud*, n'a pas pu associer à cette tribu celle d'*Ad*; d'ailleurs il auroit dû dire وَعَادٍ, ce qui détruiroit la rime.

(2) Le mot نَفَرٌ qui, de sa nature, est collectif, s'emploie de la même manière que رَهْطٌ. Voyez ce que dit à ce sujet Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 83 à 85.

spécificatif (n.° 136). Les noms de dizaines qui ont la forme des pluriels masculins réguliers, comme *عِشْرُونَ* *vingt*, n'éprouvent aucun changement dans ce rapport (1). Excepté les numératifs de dizaines qui n'admettent point les deux genres, tous les autres doivent concorder en genre avec le nom de la chose nombrée. Exemples : *أَحَدَ عَشَرَ كَوْكَبًا* *onze étoiles* ; *تِسْعٌ وَتِسْعُونَ نَجَّةً* *quatre-vingt-dix-neuf brebis*.

543. On trouve quelquefois, après ces numératifs, le nom de la chose nombrée mis au pluriel, comme dans cet exemple emprunté de l'Alcoran :

وَقَطَعْنَاهُمْ اثْنَتَى عَشْرَةَ أُسْبَاطًا

Nous les avons divisés en douze tribus.

C'est une irrégularité que l'on peut justifier par une ellipse, en supposant que l'auteur a voulu dire, *وَقَطَعْنَاهُمْ اثْنَتَى عَشْرَةَ قِطْعَةً*, *nous les avons divisés en douze portions, je veux parler de tribus*. Il est d'autant plus naturel d'admettre cette analyse, que *سِبْطٌ* *tribu* étant du masculin, si *أُسْبَاطٌ* étoit le régime propre du numératif, celui-ci auroit dû être du genre masculin, tandis qu'il est ici du féminin (2).

544. Le nom de la chose nombrée étant mis au singulier après les numératifs dont il s'agit ici, si on lui joint une épithète, on peut la faire concorder en nombre grammaticalement ou lo-

(1) Il faut observer que, dans les numératifs composés de dizaines et d'unités depuis *vingt-un* jusques à *quatre-vingt-dix-neuf*, ce qui est au-dessus des dizaines, se nomme *نَيْفٌ* ou *نَيْفٌ* excédant.

(2) *أُسْبَاطًا* doit être alors considéré comme un *permutatif* *بَدَلٌ* de *اثْنَتَى عَشْرَةَ* ou de *قِطْعَةً* sous-entendu ; et cette analyse me paroît d'autant plus vraisemblable, qu'après *أُسْبَاطًا* l'auteur ajoute encore un autre *permutatif* *أَمَّا*.

giquement avec le nom qu'elle qualifie. Ainsi l'on pourra dire, *عِشْرُونَ دِينَارًا نَاصِرًا*, en observant la concordance grammaticale, et *عِشْرُونَ دِينَارًا نَاصِرِيَّةً*, en observant la concordance logique, *vingt pièces d'or au coin de Naser*.

545. Dans les numératifs formés de dizaines et d'unités, au-dessus de *vingt*, il faut toujours placer les unités avant les dizaines. Exemples : *تَلَاثَةٌ وَثَمَانُونَ عَامًا* quatre-vingt-trois ans, *عِشْرُونَ خَمْسَةً* vingt-cinq pièces d'or.

546. Depuis onze jusqu'à dix-neuf, les numératifs, étant indéclinables, ne sont assujettis à aucune règle de dépendance. Depuis vingt jusques à quatre-vingt-dix-neuf, ils se conforment aux règles ordinaires, pour leurs rapports avec les diverses parties du discours. Exemples :

قُتِلَ أَرْبَعَةٌ وَثَلَاثُونَ رَجُلًا

Trente-quatre hommes furent tués.

مَرَرْتُ بِخَمْسٍ وَأَرْبَعِينَ نَاقَةً

J'ai passé auprès de quarante-cinq femelles de chameau.

ذَبَحْتُ سِتًّا وَتِسْعِينَ شَاةً

J'ai égorgé quatre-vingt-seize brebis.

547. Tous les numératifs de dizaines, depuis vingt jusques à quatre-vingt-dix, peuvent devenir les antécédens d'un rapport d'annexion qui a pour complément le nom du possesseur de la chose nombrée, ou un pronom personnel qui le représente. Alors on sous-entend le nom de la chose nombrée, d'où il suit que cette manière de s'exprimer ne peut avoir lieu que quand cette chose est déjà connue.

Dans cette manière de s'exprimer, les numératifs de dizaines perdent leur terminaison ن, comme les pluriels masculins régu-

liers (n.° 1009, 1.^{re} part.), et le nom qui leur sert de complément se met au génitif. Exemples : عِشْرُو زَيْدٍ *les vingt (chevaux) de Zéïd*, ثَلَاثُكَ *tes trente (esclaves)* (1).

Cela a lieu pareillement dans les dates, le nom du mois dont on parle servant de complément d'annexion au mot عِشْرُونَ ou عِشْرِينَ. Exemples :

وَقَدْ قَتَلَ غَالِبَ الْعَسْكَرِ الْعَطْشُ وَالْضَّمُوزُ لِأَنَّهُ كَانَ ثَامِنَ عِشْرِي تَمُوزَ

La soif et la fatigue firent périr une grande partie de l'armée, car c'étoit le 28 du mois de tamouz (1).

548. Les numératifs composés indéclinables, excepté اثْنَا عَشَرَ et اثْنَا عَشْرَةَ *douze*, admettent aussi cette sorte d'annexion. Dans ce cas, ils demeurent indéclinables, suivant la plupart des grammairiens; suivant d'autres, ils deviennent déclinables. Le premier des deux mots dont ils sont composés, prend les trois cas, et se met au nominatif, au génitif ou à l'accusatif, selon les rapports dans lesquels il se trouve avec les autres parties du discours; le second mot de leur composition, عَشَرَ ou عَشْرَ, se met au génitif

(1) On trouve souvent, dans les écrivains des siècles inférieurs, les affixes joints au numératif عِشْرِينَ *vingt*, sans que ce numératif perde pour cela sa terminaison نَ : cela a lieu dans les dates. Ainsi, après avoir rapporté plusieurs faits arrivés dans le mois de ramadhan, ils diront : وَفِي عِشْرِيْنَهُ تُوْفِيَ الشَّيْخُ مُحَمَّدُ بْنُ عَمَرَ *le vingt de ce mois mourut le schéïkh Mohammed, fils d'Omar*. Je ne vois point que les grammairiens admettent cette manière de s'exprimer. On en trouvera plus loin d'autres exemples.

(2) M. Manger a traduit le 18, mais c'est une faute, et j'ai fait voir ailleurs que l'historien de Timour, Ahmed, fils d'Arabschah, qui a pu se tromper sur la date de la bataille d'Angora, ne s'est pas mépris en faisant concourir le 28 de tamouz ou juillet, avec le 27 du mois lunaire de dhou'lhiddja. Voyez à ce sujet mon *Mémoire sur une correspondance inédite de Tamerlan avec Charles VI*, dans les *Mémoires de l'Institut, classé d'histoire et de littérature ancienne*, tom. VI, pag. 492.

comme complément du premier (1); et le nom ou pronom qui les suit se met au même cas, comme régi par عَشَرَ ou عَشْرَةَ. Exemples :

هَذِهِ خَمْسَةُ عَشْرَ ce sont ici tes quinze (chameaux);

خُذْ خَمْسَةَ عَشْرَ prends tes quinze (chameaux);

أَعْطِ مِنْ خَمْسَةِ عَشْرَ donne (quelques-uns) de tes quinze (chameaux).

Enfin d'autres grammairiens laissent la première partie du numératif composé, indéclinable, et donnent à la seconde partie les trois inflexions des cas : ils disent au nominatif خَمْسَةُ عَشْرَ, au génitif خَمْسَةِ عَشْرَ, et à l'accusatif خَمْسَةَ عَشْرَ, comme si les deux mots n'en faisoient qu'un seul; mais cette forme est rejetée du plus grand nombre, comme mauvaise.

549. Le numératif مِائَةٌ cent est un nom féminin : il fait au duel مِائَتَانِ, ce qui exprime deux cents. Les autres numératifs de centaines sont formés des numératifs d'unités du genre féminin, ثلاثٌ trois, أَرْبَعٌ quatre, &c., et du mot مِائَةٌ cent. Dans cette composition, les numératifs d'unités perdent leur *tenwin*, et le mot مِائَةٌ se met au génitif, comme ثَلَاثُ مِائَةٍ, ou, en un seul mot, ثَلَاثُمِائَةٍ trois cents. Ces deux mots forment un rapport d'annexion, de même que ثَلَاثُ نِسَاءٍ trois femmes. On emploie ici les numératifs d'unités du genre féminin, parce que مِائَةٌ cent, qui est véritablement la chose nombrée, est féminin : ثَلَاثُ مِائَةٍ signifie littéralement trois centaines, ou plus littéralement encore, un trio de centaines.

La seule anomalie à observer ici, c'est que مِائَةٌ se met au sin-

(1) La première partie de ces composés s'appelle صَدْرُ partie antérieure, *portail*; et la seconde, عَجَزُ partie postérieure.

gulier, tandis que, avec les numératifs d'unités, le nom qui exprime la chose nombrée, se met régulièrement au pluriel (1).

On trouve quelquefois dans cette composition le mot مِائَةٌ au pluriel, comme ثَلَاثُ مِائَاتٍ ou ثَلَاثُ مِائَةٍ *trois cents*; mais les exemples en sont très-rares.

550. Après les numératifs de centaines, le nom de la chose nombrée se met au génitif singulier, sous la forme de complément d'un rapport d'annexion, et le numératif de centaine, qui lui sert d'antécédent, perd son *tenwin*, et au duel sa terminaison ن. Exemples : مِائَةُ رَجُلٍ *cent hommes*; مِائَتَا جَمَارٍ *deux cents ânes*; خَمْسُ مِائَةٍ كَلْبٍ *cinq cents chiens*.

551. Les numératifs de centaines sont quelquefois employés avec le nom de la chose nombrée mis à l'accusatif singulier, sous

(1) A ce que j'ai dit sur la manière de former les numératifs de centaines, dans la première partie (n.º 940), je dois ajouter que les auteurs des deux commentaires sur l'*Alfyya*, contenus dans les manuscrits arabes n.º 1234 de la bibl. du Roi et n.º 465 de Saint-Germ., ne laissent aucun doute sur l'opinion que j'ai adoptée. Le premier de ces auteurs s'exprime ainsi :

مُمَيِّزُ الثَّلَاثَةِ وَأَخَوَاتِهَا لَا يَكُونُ إِلَّا مَجْرُورًا فَإِنْ كَانَ اسْمُ جُنْسٍ أَوْ اسْمٌ جَمْعٍ جَرَّ بَيْنَ..... وَإِنْ كَانَ غَيْرَهُمَا فَبِإِضَافَةٍ أَلْعَدَدِ إِلَيْهِ وَحَقُّهُ حِينَئِذٍ أَنْ يَكُونَ جَمْعًا مُكَسَّرًا مِنَ الْقَلَّةِ..... فَيَصَافُ لِلْمُقَرَّرِ وَذَلِكَ إِنْ كَانَ مِائَةً حَوْ ثَلَاثُمِائَةٍ وَسَبْعُ مِائَةٍ

« Le *spécificatif* de *trois* et des autres numératifs de la même série est toujours » mis au génitif; si c'est un nom qui exprime l'espèce, ou un nom collectif, il est » mis au génitif, étant régi par la préposition *de*; si c'est un nom autre que ceux » là, il est mis au génitif, comme complément d'annexion du numératif: alors » ce doit être un pluriel rompu, de petite pluralité... Le numératif a quelquefois » pour complément d'annexion un singulier, ce qui a lieu quand le complément » est le mot *cent*, comme dans *trois cents*, *sept cents*. »

Man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 129 *recto*. Voyez aussi le man. n.º 465 de Saint-Germain, fol. 194 *verso*.

forme de complément spécifique. Ex. : إِذْ عَاشَ الْفَتَى مِائَتَيْنِ عَامًا : *quand l'homme a vécu deux cents ans, la joie et la jeunesse sont évanouies pour lui.* C'est une licence (1).

552. Le numératif أَلْفٌ *mille* est un nom masculin : il gouverne le nom de la chose nombrée, au génitif singulier, comme complément d'un rapport d'annexion. Exemples : أَلْفٌ رَجُلٍ *mille hommes*, أَلْفُ مَدِينَةٍ *mille villes*. Le duel de ce numératif أَلْفَانِ sert à exprimer le nombre *deux mille*. Exemples : أَلْفَا كِتَابٍ *deux mille volumes*, أَلْفَا قَرْيَةٍ *deux mille villages*.

553. Les autres numératifs de *mille* se forment en donnant le mot أَلْفٌ *mille* pour complément aux numératifs d'unités, de dizaines et de centaines, et observant de le mettre au génitif pluriel, quand il est dans la dépendance des numératifs depuis *trois* jusqu'à *dix*; à l'accusatif singulier, quand il est dans celle des numératifs depuis *onze* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf*; enfin, au génitif singulier, quand il est dans celle de tous les autres, depuis *cent* et au dessus. Quant au nom de la chose nombrée, il est alors le complément du mot أَلْفٌ *mille*, et par conséquent il est toujours au génitif singulier. Observez d'ailleurs que أَلْفٌ *mille* est du genre masculin, et que les numératifs auxquels il sert de complément doivent concorder avec lui en genre. Exemples : ثَلَاثَةُ آلَافٍ رَجُلٍ *trois mille hommes*; أَلْفَا لَيْلَةٍ *deux mille nuits*; أَحَدَ عَشَرَ أَلْفٍ دِينَارٍ *vingt mille livres de poids*; عِشْرُونَ أَلْفَ رُطْلٍ *onze mille pièces d'or*; ثَلَاثَةٌ وَثَلَاثُونَ أَلْفَ دِرْهَمٍ *trente-trois mille pièces d'argent*; ثَلَاثُ مِائَةٍ أَلْفٍ دِينَارٍ *trois cent mille pièces d'or*.

(1) Quelques grammairiens admettent aussi que le nom de la chose nombrée peut être mis au pluriel après le numératif de centaines. Cela n'est fondé que sur un seul exemple fort équivoque, emprunté de l'Alcoran. Voyez ci devant, 1.^{re} partie, pag. 422, note.

أَلْفُ أَلْفٍ دِينَارٍ *un million (à la lettre , un mille de mille) de pièces d'or* , أَلْفُ أَلْفٍ دِرْهَمٍ *cinq millions de pièces d'argent* , أَلْفَا أَلْفٍ جَمَلٍ *deux millions de chameaux*.

554. Si le nombre qu'on veut exprimer est composé de numératifs de différentes classes, il suffit de mettre le nom de la chose nombrée après tous les numératifs, en lui donnant le nombre et le cas exigés par le dernier des numératifs. Exemples :

بَيْنَ الْهَجْرَةِ وَبَيْنَ الطُّوفَانِ ثَلَاثَةُ آلَافٍ وَتِسْعُمِائِيَّةٍ وَأَرْبَعٌ وَسَبْعُونَ سَنَةً

Entre l'hégire et le déluge, il y a trois mille neuf cent soixante-quatorze ans (1).

بَيْنَ الْهَجْرَةِ وَبَيْنَ آدَمَ عَلَى مُقْتَضَى التَّوْرَةِ الْعِبْرَانِيَّةِ أَرْبَعَةُ آلَافٍ وَسَبْعٌ مِائَةٌ وَاحِدَى وَأَرْبَعُونَ سَنَةً

Entre l'hégire et Adam, suivant le Pentateuque hébreu, il y a quatre mille sept cent quarante-un ans.

بَيْنَ تَبْلُؤِ الْأَلْسِنِ وَبَيْنَ الْهَجْرَةِ عَلَى اخْتِيَارِ الْمُؤَرِّخِينَ ثَلَاثَةُ آلَافٍ وَثَلَاثُمِائَةٍ وَأَرْبَعٌ سِنِينَ وَأَمَّا عَلَى اخْتِيَارِ الْمُجَمِّعِينَ فَتَنْقُصُ عَنْهُ مِائَتَيْنِ وَتِسْعًا وَأَرْبَعِينَ سَنَةً

Entre la confusion des langues et l'hégire, il y a, selon l'opinion des historiens, trois mille trois cent quatre ans; mais, selon celle des astronomes, il faut ôter de ce nombre deux cent quarante-neuf ans.

ثَمَانُمِائَةِ أَلْفٍ وَتِسْعٌ مِائَةٌ أَثْنَانِ وَثَلَاثُونَ قَارِصًا

Huit cent mille neuf cent trente-deux cavaliers.

On peut aussi répéter le nom de la chose nombrée après chaque classe de numératifs, en lui donnant chaque fois le

(1) Dans cet exemple et dans les suivans, la répétition du mot بَيْنَ est une faute. Voyez Hariri, dans mon *Anthol. grammat. ar.* pag. 86.

nombre et le cas exigés par le numératif qui le précède immédiatement. Exemples :

الْغَرْبِيَّةُ عِبْرَتُهَا أَلْفَا أَلْفِ دِينَارٍ وَمِائَةُ أَلْفِ دِينَارٍ وَأَرْبَعَةُ أَلْفِ دِينَارٍ وَأَرْبَعُونَ أَلْفَ دِينَارٍ وَثَمَانُونَ دِينَارًا جَيْشِيَّةً

L'évaluation du revenu de la province de Garbiyyèh est de deux millions cent quarante-quatre mille quatre vingts pièces d'or militaires (1).

الْوَجْهُ الْقِبْلِيُّ عِبْرَتُهُ ثَلَاثَةُ أَلْفِ أَلْفِ دِينَارٍ وَثَلَاثُمِائَةِ أَلْفِ دِينَارٍ وَخَمْسَةُ أَلْفِ دِينَارٍ وَثَمَانُمِائَةِ دِينَارٍ وَثَمَانِيَّةُ دَنَانِيرٍ

L'évaluation du revenu de la partie méridionale (de l'Égypte) est de trois millions trois cent cinquante-cinq mille huit cent huit pièces d'or.

555. Lorsqu'il y a des mille de mille (c'est-à-dire , des millions), des centaines de mille , des dixaines et des unités de mille , il est d'usage de répéter le mot *mille* après les mille de mille , les centaines de mille , et les unités jointes aux dixaines de mille. Exemple :

جُمْلَةُ ذَلِكَ تِسْعَةُ أَلْفِ أَلْفِ وَخَمْسُمِائَةِ أَلْفِ وَأَرْبَعَةُ أَلْفِ دِينَارٍ وَأَرْبَعُونَ أَلْفًا وَمِائَتَانِ وَأَرْبَعَةُ أَلْفِ دِينَارٍ

Le total de cela est neuf millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille deux cent soixante-quatre pièces d'or.

556. S'il y a des mille de million (des milliars), des centaines , des dixaines et des unités de million , il faut de même répéter les mots أَلْفِ أَلْفِ *mille de mille* ou *million* , après les

(1) Le *dinar militaire* avoit en Égypte une valeur différente de la pièce d'or courante : c'étoit une monnoie fictive.

Le mot جَيْشِيَّةٌ fait ici fonction de pluriel (n.^o 544).

milliards, les centaines de million, et les unités jointes aux dixaines de million. Exemple :

أَلْفُ أَلْفٍ وَمِائَتَا أَلْفٍ أَلْفٍ وَثَلَاثَةٌ وَسَبْعُونَ أَلْفٍ وَأَرْبَعُ مِائَةٍ
أَلْفٍ وَخَمْسَةٌ وَسِتُّونَ أَلْفًا وَخَمْسِيَاةٌ وَثَلَاثَةٌ وَتِسْعُونَ دِينَارًا وَنِصْفُ
وَتُنْبُتٌ وَتُمْنٌ

Un milliar deux cent soixante-treize millions quatre cent soixante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize pièces d'or, plus un demi, un tiers et un huitième.

557. Nous avons dit plus haut que les numératifs simples peuvent être employés comme adjectifs ; il en est de même des autres numératifs. Exemples ;

وَجَذَبَ الشَّبَكَةَ إِلَى الْأَرْضِ إِذْ هِيَ مُمْتَلِئَةٌ حِينَانًا كِبَارًا مِائَةً ثَلَاثَةً وَخَمْسِينَ

Il tira à terre le filet, et il étoit plein de cent cinquante-trois gros poissons.

مَمَالِيكُهُمْ ثَمَانِيَةُ آلَافٍ فَارِسٍ مِنْ ذَلِكَ كُشَافٌ وَوَلَاةٌ بِالْأَقَالِيمِ خَمْسُ
مِائَةٍ أَرْبَعَةٌ وَسَبْعُونَ

Les mamloucs forment huit mille cavaliers, parmi lesquels sont compris cinq cent soixante-quatorze tant caschefs qu'intendants établis dans les provinces.

558. La concordance de genre entre les numératifs et le nom de la chose nombrée, demande quelques observations particulières.

Lorsque nous avons dit que le numératif doit concorder en genre avec le nom de la chose nombrée, cela doit s'entendre du genre dont est au singulier le nom de la chose nombrée ; car si ce nom est masculin au singulier et féminin au pluriel, il doit être mis en concordance avec des numératifs masculins. Ainsi l'on doit dire ثَلَاثَةُ حَمَامَاتٍ *trois bains*, quoique حَمَامَاتٌ soit un pluriel féminin, parce que son singulier حَمَامٌ est mas-

culin. Cette règle n'est cependant pas généralement admise.

559. Le nom de la chose nombrée étant sous-entendu, le numératif doit concorder en genre avec ce nom. Exemples :

إِنِّي أَرَى سَبْعَ بَقَرَاتٍ سِمَانٍ يَأْكُلُهُنَّ سَبْعٌ عِجَافٌ

Je voyois sept vaches grasses que mangeoient sept (vaches) maigres.

تَزْرَعُونَ سَبْعَ سَنِينَ ذَاتًا ثُمَّ يَأْتِي مِنْ بَعْدِ ذَلِكَ سَبْعٌ شِدَادٌ

Vousensemencerez comme de coutume pendant sept années, ensuite il viendra sept (années) fâcheuses.

مِنْهُمْ مَا يَمْشِي عَلَى أَرْبَعٍ

Parmi eux, il y en a qui marchent à quatre (pattes).

إِذَا مَا أَصْطَبَحْتُ أَرْبَعًا خَطَّ مُزْرِي وَأَتْبَعْتُ ذُلُومِي فِي السَّمَاحِ رِشَاءَهَا

Quand je vide au matin quatre (coupes de vin), ma robe (que je laisse traîner fièrement par terre), trace des lignes (sur le sable), et au seau (que j'avois déjà donné avant d'avoir bu), j'ajoute encore la corde.

Il faut, dans cet exemple, sous-entendre كَأْسَاتٍ, et se souvenir que كَأْسٌ est du genre féminin (n.º 807, 1.^{re} part.).

560. Il faut observer, en second lieu, que, dans cette concordance, on a égard tantôt au genre du nom que l'on emploie, tantôt au genre de la chose désignée par ce nom; c'est-à-dire, que la concordance est tantôt grammaticale et tantôt logique.

561. Si la chose nombrée est exprimée par un nom, il faut avoir égard au genre grammatical de ce nom. Ainsi, si l'on emploie le nom شَخْصٌ *personne*, qui est masculin, on dira au masculin ثَلَاثُ أَشْخَافٍ *trois personnes*, quoique l'on entende parler de *trois femmes*; et de même, si l'on emploie le nom عَيْيٌ *personne*, qui est féminin, on dira au féminin ثَلَاثُ أَعْيِي *trois personnes*, quoiqu'on entende parler de *trois hommes*.

562. Si à ce nom, qui par lui-même est d'un genre différent

de celui de la chose qu'on veut désigner, on ajoute quelque autre désignation plus précise qui détermine plus spécialement l'objet dont il s'agit, il faut alors préférer la concordance logique, et n'avoir point égard au genre du nom exprimé, comme dans ces exemples :

فَكَانَ مِجَنِّي دُونَ مَنْ كُنْتُ أَتَقِي ثَلَاثَ شُحُوصٍ كَاعِبَانِ وَمُعْصِرٍ

Trois personnes, deux jeunes filles dont les attraits commencent à se développer, et une autre déjà nubile, m'ont servi de bouclier contre les ennemis dont je redoutois l'attaque.

وَإِنَّ كِلَابًا هَذِهِ عَشْرَ أَبْطُنٍ وَأَنْتَ بَرِّي مِنْ قَبَائِلِهَا الْعَشْرِ

Cette tribu de Kélab est divisée en dix branches ; mais tu n'as rien de commun avec ces dix branches.

Dans le premier de ces exemples, le mot شُحُوصٍ, quoique pluriel d'un nom masculin, est en concordance avec ثَلَاثَ, numératif féminin, parce que les mots كَاعِبَانِ et مُعْصِرٍ qui suivent, et qui sont des épithètes particulières aux femmes, détruisent l'équivoque du mot شُحُوصٍ personnes, et déterminent ce mot à un sens féminin.

Dans le second, أَبْطُنٍ, pluriel de بَطْنٌ, nom masculin, est pareillement en concordance avec le numératif féminin عَشْرَ, parce que le mot قَبَائِلُ qui suit, fait voir que بَطْنٌ est employé ici dans le sens de قَبِيلَةٌ tribu, nom qui est du genre féminin.

563. Quelquefois même, sans qu'aucun autre mot détermine le sens d'un nom masculin à une idée qui exige le genre féminin, ou le sens d'un nom féminin à une idée qui exige le genre masculin, on a égard, pour le genre du numératif avec lequel on le fait concorder, au sens plutôt qu'au genre grammatical. Ainsi, quoique ثَلَاثَةُ أَنْفُسٍ ame soit un nom féminin, on peut dire ثَلَاثَةُ أَنْفُسٍ trois hommes, n'ayant égard qu'au sens du mot أَنْفُسُ, qui est ici l'équivalent de رَجُلٌ homme.

564. Si la chose nombrée est exprimée, non pas par un nom, mais par un adjectif, ou par un mot qui, adjectif dans son origine, ne désigne la chose que par une qualité, il ne faut point avoir égard au genre du mot exprimé, et il faut au contraire faire concorder le numératif avec le genre du nom sous-entendu que cette épithète rappelle à l'esprit. Ainsi, si l'on emploie l'expression رِبْعَاتٌ, dont le singulier est رِبْعَةٌ, mot féminin qui se dit également d'un homme et d'une femme, et qui signifie *une personne d'une structure carrée*, on le joindra à un numératif masculin quand on aura en vue des hommes, et à un numératif féminin quand on parlera de femmes. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran, مَنْ جَاءَ بِالْحَسَنَةِ فَلَهُ عَشْرُ أَمْثَالِهَا : le numératif عَشْرٌ est au féminin, quoique مَثَلٌ soit du masculin, parce que أَمْثَالٌ n'est réellement ici qu'une épithète du nom حَسَنَاتٌ sous-entendu : *quiconque aura fait une bonne chose, recevra dix (bonnes choses) équivalentes à celle qu'il aura faite* (1).

565. Lorsque le numératif n'est point suivi du nom de la chose nombrée, mais qu'il est mis en rapport, par la préposition مِنْ *de*, avec le nom qui exprime la classe d'êtres à laquelle appartient la chose nombrée, il faut observer la concordance grammaticale entre le genre du nom et celui du numératif. Ainsi l'on dira أَرْبَعَةٌ مِنَ الْغَنَمِ *trois d'entre les brebis*, en mettant le numératif au masculin, parce que غَنَمٌ *brebis*, nom d'espèce, est du masculin; au contraire, on dira ثَلَاثٌ مِنَ الْبَطِّ *trois d'entre les oies*, en mettant le numératif au féminin, parce que le nom d'espèce بَطٌّ *oie* est du féminin. La même chose auroit lieu, quand même, après le nom d'espèce, on ajouteroit une épithète

(1) Voyez ce que dit à ce sujet Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 76.

qui caractérisât le genre de la chose nombrée. Ainsi l'on diroit
 ثَلَاثٌ مِّنَ الْغَنَمِ أَنْثَىٰ *trois d'entre les brebis, femelles*, en conservant
 ثَلَاثٌ مِّنَ الْبَيْطِ ذَكَوْرٌ *trois d'entre les oies, mâles*, en conservant ثَلَاثٌ au féminin.

Cette règle est fondée sur ce que l'on doit suppléer après le numératif le nom même qui sert de complément à la préposition مِّنَ, comme dans les exemples donnés, où l'on pourroit dire, ثَلَاثٌ بَطُوْطٍ ثَلَاثَةٌ أَغْنَامٍ مِّنَ الْغَنَمِ *trois brebis d'entre les brebis*, ثَلَاثٌ مِّنَ الْبَيْطِ *trois oies d'entre les oies*. Par la même raison, on devra dire, ثَلَاثَةٌ مِّنَ الْأَرْهَاطِ ثَلَاثٌ مِّنَ الْقَبَائِلِ *trois d'entre les tribus*, et ثَلَاثٌ قَبَائِلٌ مِّنَ الْقَبَائِلِ *trois d'entre les familles*, parce que le sens est ثَلَاثٌ قَبَائِلٌ مِّنَ الْقَبَائِلِ *trois tribus d'entre les tribus*, et ثَلَاثَةٌ أَرْهَاطٌ مِّنَ الْأَرْهَاطِ *trois familles d'entre les familles*.

Si l'épithète qui caractérise le genre étoit placée entre le numératif et le nom d'espèce, le numératif concorderoit avec le genre désigné par cette épithète. On diroit donc, ثَلَاثٌ أَنْثَىٰ مِّنَ الْغَنَمِ *trois femelles d'entre les brebis*, ثَلَاثَةٌ ذَكَوْرٌ مِّنَ الْبَيْطِ *trois mâles d'entre les oies*.

566. Si le nom de la chose nombrée a les deux genres, comme حَالٌ *état*, on peut indifféremment mettre le numératif au masculin ou au féminin.

567. Si le nom qui sert de complément au numératif est un nom propre, on n'a égard, pour la concordance, qu'au sexe des individus indiqués par ce nom, et non à la forme grammaticale du nom. Ainsi l'on doit dire, ثَلَاثَةٌ الطَّلْحَاتِ *les trois Talhas*, أَرْبَعُ الزَّيْنَبَاتِ *les quatre Zéïnabs*. Au surplus, ceci ne peut souffrir aucune difficulté, puisque les noms propres d'hommes sont toujours du genre masculin, et les noms propres de femmes toujours du genre féminin, lors même que les premiers ont une

terminaison féminine , comme طَلْحَة *Talha* , et les seconds une terminaison masculine , comme زَيْنَبُ *Zēinab*.

568. Quand les numératifs sont employés comme nombres abstraits , ainsi que dans cet exemple , *trois est la moitié de six* , ils ont toujours la forme masculine. Il faut donc dire ثَلَاثَةٌ نِصْفُ سِتَّةٍ , et ainsi des autres.

569. On peut comprendre sous le même numératif des choses de différens genres , comme quand on dit , *j'ai quatre cents poules et coqs* , ou *j'ai quatre cent tant poules que coqs*. Dans ce cas , les numératifs , depuis *six* jusqu'à dix , se conforment au genre du nom qui les suit immédiatement ; on dit donc , لِي ثَمَانِيَةِ إِمَاءٍ وَأَعْبِدٍ *j'ai huit serviteurs et servantes* , لِي ثَمَانِيَةُ إِمَاءٍ وَأَعْبِدٍ *j'ai huit servantes et serviteurs*. Au-dessous de *six* , il faut exprimer le nombre de chaque espèce séparément.

Si les numératifs sont composés , comme *onze* et les suivans , il faut toujours employer le masculin pour les êtres raisonnables , sans avoir égard à l'ordre dans lequel les noms de différens genres sont placés. On dira donc , عِنْدِي خَمْسَةَ عَشَرَ عَبْدًا وَجَارِيَةً *j'ai quinze serviteurs et servantes* , ou عِنْدِي خَمْسَةَ عَشَرَ جَارِيَةً وَعَبْدًا *j'ai quinze servantes et serviteurs*.

Pour les êtres sans raison , on fera concorder le numératif en genre avec le nom qui le suit immédiatement. Exemples :

عِنْدِي خَمْسَةَ عَشَرَ جَمَلًا وَنَاقَةً

J'ai quinze chameaux mâles et femelles.

عِنْدِي خَمْسَ عَشْرَةَ نَاقَةً وَجَمَلًا

J'ai quinze chameaux femelles et mâles.

Si , la chose nombrée étant des êtres sans raison , le nom qui l'exprime ne suit pas immédiatement le numératif , celui-ci sera toujours du féminin. Exemples :

عِنْدِي خَمْسَ عَشْرَةَ مَا بَيْنَ جَمَلٍ وَنَاقَةٍ

J'ai quinze tant chameaux mâles que chameaux femelles.

عِنْدِي خَمْسَ عَشْرَةَ مَا بَيْنَ نَاقَةٍ وَجَمَلٍ

J'ai quinze tant chameaux femelles que chameaux mâles.

570. Lorsqu'on est dans le cas d'employer le pronom féminin de la troisième personne, en rapport avec un nombre, il est plus élégant d'employer le pronom pluriel هُنَّ si le nombre est petit, et le pronom singulier هِيَ, ou comme affixe هَا, quand le nombre est grand (1).

571. Les numératifs peuvent être déterminés par l'article آل. Cette détermination peut avoir lieu, 1.° quand les numératifs sont employés d'une manière abstraite; exemple :

الْثَلَاثَةُ نِصْفُ السِّتَةِ

Le (nombre) trois est la moitié du (nombre) six ;

2.° Quand le nom de la chose nombrée est sous-entendu, soit parce qu'il a déjà été exprimé, soit parce qu'il est facile à suppléer; exemples :

الْأَشَدُّ هُوَ سِنُ الْوُقُوفِ مَا بَيْنَ الثَّلَاثِينَ وَالْأَرْبَعِينَ

Ce qu'on appelle la force de l'âge, ce sont les années où l'homme est dans un état stationnaire, entre la trentaine et la quarantaine (c'est-à-dire, de trente à quarante ans) ;

وَتُومًا أَحَدُ الْإِثْنَيْ عَشَرَ لَمْ يَكُنْ مَعَهُمْ

Et Thomas, l'un des douze, n'étoit pas avec eux ;

فَرَجَعَ السَّبْعُونَ بِفَرَحٍ

Les soixante-dix (disciples) revinrent ensuite avec joie ;

3.° Quand le numératif est mis comme adjectif après le nom

(1) Voyez Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 91.

de la chose nombrée , ce nom étant déterminé ; exemples :
 الْخَمْسَةُ الرِّجَالُ *les cinq hommes*, قَبَائِلُهَا الْعَشْرُ *ses dix tribus* ;

4.° Quand le numératif précède la chose nombrée , et que l'un et l'autre , ne formant qu'une seule partie du discours , doivent être déterminés.

572. Dans ce dernier cas, avec les numératifs depuis *trois* jusqu'à *dix* , on doit donner l'article au nom de la chose nombrée seulement. Exemple :

هَلْ يَرْجِعُ التَّسْلِيمُ أَوْ يَكْشِفُ الْعَمَى ثَلَاثُ آثَانِي وَالْذِّيَارُ الْبَلَاغُ

Est-ce que les trois pierres qui formoient les soutiens de leur marmite, et ces lieux inhabités, me rendront le salut et dissiperont mon aveuglement !

On peut aussi donner l'article au numératif, quoique cette forme soit moins usitée. Exemple :

السَّبْعَةُ دَعَائِمُ النَّامُوسِيَّةِ

Les sept préceptes fondamentaux de la loi.

Quelques grammairiens permettent de donner l'article au numératif et à la chose nombrée , et de dire الْخَمْسَةُ الْاَثْوَابِ *les cinq habits*.

573. Avec les numératifs depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf* , on donne l'article aux deux mots indéclinables dont ces numératifs sont composés (1), ou seulement au premier des deux. Ex. :

الْأَحَدَ عَشَرَ دِرْهَمًا	} <i>les onze pièces d'argent ;</i>
الْأَحَدَ الْعَشَرَ دِرْهَمًا	
الْإِثْنَتَا عَشَرَ نَاقَةً	} <i>les douze femelles de chameaux.</i>
الْإِثْنَتَا الْعَشَرَ نَاقَةً	

(1) C'est l'opinion des grammairiens de Coufa, et de Hariri.

كَانَ يَضْرِبُ السِّكَّةَ بِأَسْمِ الْإِثْنَى عَشَرَ إِمَامًا

Il frappoit la monnoie au nom des douze imams.

574. Avec les numératifs de dixaines, on donne l'article au numératif; et s'il y a des unités et des dixaines, chacun des numératifs prend l'article. Exemple :

السَّبْعَةُ وَالسَّبْعُونَ حِمَلًا

Les soixante-dix-sept chameaux.

575. Avec les numératifs de centaines et de mille, on donne l'article à la chose nombrée ou au numératif (2). Exemples :

ثَلَاثُمِائَةِ الدِّيْنَارِ *les trois cents pièces d'or;*

مَا فَعَلْتَ ثَلَاثَةَ آلَافِ الدَّرْهِمِ *qu'as-tu fait des trois mille pièces d'argent!*

آلْمِائَتَا أَلْفِ دِرْهِمٍ *les deux cent mille pièces d'argent;*

هَذِهِ أَلْفُ أَلْفِ دِينَارٍ *ce million de pièces d'or.*

576. Si, en ce cas, après le nom de la chose nombrée, il survient un adjectif, il doit être déterminé (n.º 361); exemple :

السَّبْعُونَ مِخْرَاقًا الصَّغَارَ *les soixante-dix petites bondes;* et je pense qu'il doit toujours concorder en cas avec celui des deux mots, je veux dire du numératif ou du nom de la chose nombrée, auquel est attaché l'article. Nous avons déjà parlé de ce qui concerne la concordance de nombre (n.º 544).

577. Quant à la concordance de genre, il faut suivre les règles ordinaires de la concordance des noms avec les verbes, les adjectifs, les articles, &c., comme on a pu l'observer dans plusieurs des exemples précédens. En voici encore un :

إِنَّ صَاحِبَ الدُّنْيَا يَطْلُبُ ثَلَاثَةَ أُمُورٍ لَا يَدْرِكُهَا إِلَّا بِأَرْبَعَةِ أَشْيَاءَ أَمَّا
الْثَلَاثَةُ الَّتِي يَطْلُبُ

(1) Hariri n'admet que la première de ces manières de s'exprimer. Ebn-Farhât reconnoît l'une et l'autre. (Man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1295 A, fol. 119 recto.)

L'homme en ce monde recherche trois choses qu'il ne peut se procurer que par le moyen de quatre autres : quant aux trois (choses) qu'il recherche, ce sont &c.

578. Il y a toutefois à ce sujet une observation essentielle à faire. Les numératifs ordinaux masculins peuvent être employés en rapport d'annexion avec des pronoms affixes féminins, lorsque ces pronoms se rapportent à des pluriels rompus qui viennent d'un singulier masculin. Exemple :

وَهَذَا الَّلَفْظُ يَجِيءُ عَلَى ثَلَاثَةِ أَوْجِهٍ أَوَّلُهَا الْأَخْبَارُ وَثَانِيهَا الدَّعَاءُ

Ce mot s'emploie de trois manières : la première, comme énonciation d'un fait arrivé ; la seconde, comme expression d'un souhait.

Dans cet exemple, les antécédens *أَوَّلُ* et *ثَانِي* sont masculins, parce qu'ils sont en concordance avec *وَجْهٌ*, nom sous-entendu, qui est du masculin, et les affixes qui servent de complémens sont au singulier féminin, parce qu'ils se rapportent au pluriel rompu *أَوْجُهُ*. On dirait de même :

الْبَيْتُ الْأَوَّلُ مِنَ الْأَبْيَاتِ الْمَذْكُورَةِ

Le premier des vers cités.

579. Dans les dates d'années, il est d'usage d'employer les numératifs cardinaux en rapport d'annexion avec le nom *سَنَةٌ* année, qui sert d'antécédent à ce rapport. Ce nom est alors déterminé par les numératifs qui lui servent de complément : en conséquence, il n'a point d'article. Les numératifs doivent concorder en genre avec le mot *سَنَةٌ*, qui est féminin (1). On place d'abord les unités, puis les dizaines, les centaines et les mille, en interposant la conjonction *وَ* et entre chaque numératif. Exemples :

(1) On trouve cependant, dans la Vie de Timour, par Ahmed, fils d'Arabshah, et dans d'autres écrivains, *سَنَةٌ أَحَدٍ*.

ثُمَّ دَخَلَتْ سَنَةٌ سِتٌّ وَتِسْعِينَ وَثَلَاثِينَ وَأَلْفٌ

Ensuite commença l'année 1396.

فِي سَنَةِ ثَلَاثِ عَشْرَةِ وَثَمَانِينَ تُوْفِيَ أَبُو الْحَسَنِ عَلِيٌّ

En l'année 813 mourut Abou'lhasan Ali.

S'il s'agissoit de dater les années d'un règne ou de la vie d'un homme, il faudroit employer les numératifs ordinaux. Exemple :

فِي السَّنَةِ السَّادِسَةِ مِنْ مُلْكِ الْأَشْرَفِ شَعْبَانَ

En la sixième année du règne de Mélic-alaschraf Schaban.

§ 80. Je dois ajouter ici une observation sur la manière dont les anciens écrivains arabes indiquoient les jours des mois.

Les Arabes datent des nuits, et non pas des jours, parce que leur usage civil est de commencer la durée des vingt-quatre heures après le coucher du soleil.

Ainsi, pour dater du commencement du mois de redjeb, on dit, لِأَوَّلِ لَيْلَةٍ مِنْ رَجَبٍ *la première nuit de redjeb* : on dit aussi غُرَّةَ رَجَبٍ ou لِعُرَّةِ رَجَبٍ *à la nouvelle lune de redjeb*. On peut encore employer مُسْتَهْلٌ et مُهَلٌّ, au lieu de غُرَّةٍ (1).

On dit ensuite, pour le premier jour, لِلَّيْلَةِ خَلَتْ *une nuit étant passée du &c.* ;

Pour le 2.^e, لِلَّيْلَتَيْنِ خَلَتَا *deux nuits étant passées* ;

Pour le 3.^e, لِثَلَاثِ خَلَوْنَ *trois (nuits) étant passées*.

On sous-entend لَيْالٍ *nuits*, et l'on met le numératif au féminin, et le verbe au féminin pluriel. On continue ainsi pour les jours suivans, jusqu'au onzième exclusivement. On dit donc :

Pour le 4.^e, لِأَرْبَعِ خَلَوْنَ *quatre (nuits) étant passées* ;

(1) Ceci est conforme à une observation du grammairien Abou-Ali Farési, rapportée par Hariri. Voyez mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 90.

- Pour le 5.^e, *خَمْسَ خَلَوْنَ* cinq (nuits) étant passées ;
 Pour le 6.^e, *سِتَّ خَلَوْنَ* six (nuits) étant passées ;
 Pour le 7.^e, *سَبْعَ خَلَوْنَ* sept (nuits) étant passées ;
 Pour le 8.^e, *ثَمَانٍ خَلَوْنَ* huit (nuits) étant passées ;
 Pour le 9.^e, *تِسْعَ خَلَوْنَ* neuf (nuits) étant passées ;
 Pour le 10.^e, *عَشَرَ خَلَوْنَ* dix (nuits) étant passées.

Pour le onzième jour et les suivans, on observe la même forme, si ce n'est que le nom sous-entendu est *لَيْلَةٌ* au singulier, et qu'en conséquence le verbe se met au singulier féminin. Ainsi l'on dit :

- Pour le 11.^e, *إِحْدَى عَشْرَةَ خَلَتْ* onze (nuits) étant passées ;
 Pour le 12.^e, *اِثْنَتَى عَشْرَةَ خَلَتْ* douze (nuits) étant passées ;
 Pour le 13.^e, *ثَلَاثَ عَشْرَةَ خَلَتْ* treize (nuits) étant passées ;
 Pour le 14.^e, *أَرْبَعَ عَشْرَةَ خَلَتْ* quatorze (nuits) étant passées.

Le quinzième jour se nomme le *milieu* du mois, et l'on dit *فِي أَنْتِصَافِ رَجَبٍ*, ou encore *فِي مُنْتَصَفِ رَجَبٍ*, ou *فِي الْتِصْفِ مِنْ رَجَبٍ* au milieu de *redjeb* : cela vaut beaucoup mieux que de dire, *عَشْرَةَ خَلَتْ مِنْ رَجَبٍ* quinze (nuits) étant passées de *redjeb*, ou, *عَشْرَةَ بَقِيَتْ مِنْ رَجَبٍ* quinze (nuits) restant de *redjeb*. Cette dernière formule est celle que l'on emploie pour les jours suivans. On dit donc :

- Pour le 16.^e jour, *أَرْبَعَ عَشْرَةَ بَقِيَتْ* quatorze (nuits) restant ;
 Pour le 17.^e, *ثَلَاثَ عَشْرَةَ بَقِيَتْ* treize (nuits) restant ;
 Pour le 18.^e, *اِثْنَتَى عَشْرَةَ بَقِيَتْ* douze (nuits) restant ;
 Pour le 19.^e, *إِحْدَى عَشْرَةَ بَقِيَتْ* onze (nuits) restant ;
 Pour le 20.^e, *عَشَرَ بَقِيَتْ* dix (nuits) restant ;

Pour le 21.^e, تِسْعَ بَقِيْنَ *neuf (nuits) restant* ;

Pour le 22.^e, ثَمَانِ بَقِيْنَ *huit (nuits) restant* ;

Pour le 23.^e, سَبْعَ بَقِيْنَ *sept (nuits) restant* ;

Pour le 24.^e, سِتِّ بَقِيْنَ *six (nuits) restant* ;

Pour le 25.^e, خَمْسَ بَقِيْنَ *cinq (nuits) restant* ;

Pour le 26.^e, أَرْبَعَ بَقِيْنَ *quatre (nuits) restant* ;

Pour le 27.^e, ثَلَاثَ بَقِيْنَ *trois (nuits) restant* ;

Pour le 28.^e, اِلْيَتَيْنِ بَقِيْنَا *deux nuits restant* ;

Pour le 29.^e, اِلْيَلَةٍ بَقِيَتْ *une nuit restant* (1).

Pour le 30.^e, il faut dire لَاخِرَ لَيْلَةٍ مِنْ رَجَبٍ *la dernière nuit de redjeb*. On peut dire aussi لِسْرَارِ رَجَبٍ, c'est-à-dire, *la nuit dans laquelle la lune est cachée et ne paroît point* ; au lieu de سَرَارُ, on dit aussi سِرَارُ et سَرَرُ. Enfin, pour le dernier jour du mois, la nuit étant passée, on se sert de ces formules : لَاخِرِ يَوْمٍ مِنْ رَجَبٍ *le dernier jour de redjeb* ; لَسَلَخَ رَجَبٍ et لَانْسِلَاحَ رَجَبٍ *à la fin de redjeb* (2).

Il est facile d'appliquer cette manière de dater aux mois qui n'ont que vingt-neuf jours. On dira alors pour le seizième jour, ثَلَاثَ عَشْرَةَ بَقِيَتْ *treize (nuits) restant du mois de . . .*, et ainsi des autres.

§. II. NUMÉRATIFS ORDINAUX.

§81. Les numératifs ordinaux sont de véritables adjectifs, et ils doivent concorder avec les noms qu'ils qualifient, par rap-

(1) Voyez mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 90.

(2) Voyez le man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 132 recto.

port à l'usage de l'article , aussi bien qu'en genre, en nombre et en cas.

Les numératifs ordinaux de dixaine et ceux de centaine et de mille, étant les mêmes que les numératifs cardinaux , s'emploient pour les deux genres.

582. Lorsque les numératifs ordinaux sont déterminés par l'article, ils ne peuvent point être en rapport d'annexion ; lorsqu'ils n'ont point d'article , ils peuvent être en rapport d'annexion avec un nom ou avec un pronom affixe. Exemples :

الْحَاكِمُ بِأَمْرِ اللَّهِ وَلَيْلَةَ الْخَيْسِ الثَّالِثِ وَالْعِشْرِينَ مِنْ شَهْرِ رَبِيعِ
الْأَوَّلِ فِي السَّاعَةِ الثَّاسِعَةِ

Hakem-biamr-allah naquit la nuit du jeudi 23 du mois de rébi premier, à la neuvième heure.

وَسَلِّمَ عَلَيْهِ بِالْخِلَافَةِ بَعْدَ الظُّهْرِ مِنْ يَوْمِ الثَّلَاثَاءِ ثَامِنِ وَعِشْرِينَ شَهْرِ
رَمَضَانَ

Il fut salué khalife, après l'heure de midi du mardi 28 du mois de ramadhan.

فِي ثَالِثِ عِشْرِيْنَهُ نُودِيَ بِالْقَاهِرَةِ

Le 23 dudit (mois), il fut fait une proclamation au Caire.

ثُمَّ سَارَ السُّلْطَانُ إِلَى عَزَازَ وَنَازَلَهَا ثَالِثَ ذِي الْقَعْدَةِ وَتَسَلَّمَهَا حَادِي
عَشَرَ ذِي الْحِجَّةِ

Ensuite le sultan s'avança vers Ezaz, et plaça son camp devant cette place le 3.^e (jour) de dhou'lkada ; la place se rendit à lui le 11.^e (jour) de dhou'lhiddja.

583. Il y a un autre cas où les numératifs ordinaux sont employés en rapport d'annexion ; c'est lorsqu'on leur donne pour complément le numératif cardinal dont ils sont formés , comme dans cet exemple, أَنْتَ ثَانِيْ أَثْنَيْنِ tu es le second de deux ; ce qui

signifie seulement, *tu es l'un des deux* (1). Dans cette manière de s'exprimer, on doit mettre nécessairement les deux numératifs en rapport d'annexion, et il faut les faire concorder en genre. Ainsi l'on doit dire *عَاشِرَ عَشْرَةٍ l'un de dix*, *عَاشِرَةٌ عَشْرَةٍ l'une de dix*.

584. On peut employer dans la même acception les numératifs cardinaux depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*; ce qui se fait de deux façons, mais en observant toujours la concordance des genres : on dira donc *ثَانِي عَشَرَ أَثْنَى عَشَرَ l'un de douze*, et *ثَانِيَّةٌ عَشْرَةٌ أَثْنَتَانِ عَشْرَةٌ l'une de douze*, les quatre mots dont les deux numératifs sont composés demeurant indéclinables ; ou bien *ثَانِي أَثْنَى عَشَرَ l'un de douze*, *ثَانِيَّةٌ أَثْنَتَانِ عَشْرَةٌ l'une de douze*, *ثَالِثٌ ثَلَاثَ عَشْرَةٍ l'un de treize*, *ثَالِثَةٌ ثَلَاثَ عَشْرَةٍ l'une de treize*, supprimant le second mot du numératif ordinal, déclinant le premier, et laissant le numératif cardinal indéclinable. On peut encore exprimer le même sens en supprimant tout-à-fait le second terme, qui est le numératif cardinal, et conservant le numératif ordinal seul, sous sa forme indéclinable. Exemple : *هُوَ ثَالِثَ عَشَرَ il est un treizième*, c'est-à-dire, *un de treize*.

585. Les numératifs ordinaux peuvent encore être employés, dans une autre sorte de rapport, avec le numératif cardinal immédiatement inférieur à celui dont ils dérivent, comme on le voit dans cet exemple : *هُوَ ثَالِثُ أَثْنَيْنِ il est le troisième de deux*, c'est-à-dire, *il se joint à deux pour faire trois, pour compléter le nombre de trois*. En ce sens, les numératifs ordinaux depuis *trois* jusqu'à *neuf* sont véritablement des adjectifs verbaux actifs ou

(1) C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran (sur. 9, vers. 40) :

إِذْ أَخْرَجَهُ الَّذِينَ كَفَرُوا ثَانِي أَثْنَيْنِ

Lorsque ceux qui avoient été incrédules l'expulsèrent second de deux, c'est-à-dire, lni second.

noms d'agent, dérivés de verbes qui signifient *élever à tel ou tel nombre*, comme *ثَلَاثَ* *élever de deux au nombre de trois*, *رَبْعَ* *élever de trois au nombre de quatre* (1). Aussi ces numératifs ordinaires peuvent-ils régir le numératif cardinal qui leur sert de complément, à la manière des verbes, en le mettant à l'accusatif, ou à la manière des noms en rapport d'annexion, en le mettant au génitif. Remarquons néanmoins que si ces adjectifs verbaux ont la valeur du passé, ils ne peuvent régir le complément que de la seconde manière (n.º 313). Il faut encore observer ici la concordance de genre entre les deux numératifs. On peut donc dire, *هُوَ رَابِعٌ ثَلَاثَةً*, ou bien, *هُوَ رَابِعٌ ثَلَاثَةٍ* *il élève à quatre le nombre de trois*; *هِيَ رَابِعَةٌ ثَلَاثَ*, ou bien, *هِيَ رَابِعَةٌ ثَلَاثَةٍ* *elle élève à quatre le nombre de trois*.

§86. On peut employer la même forme avec les numératifs ordinaires composés, de *onze* à *dix-neuf*, en déclinant le numératif d'unité qui entre dans leur composition, et laissant le numératif de dizaine indéclinable. On dira donc, *هُوَ ثَالِثٌ عَشَرَ اثْنَيْ عَشَرَ* *il porte à treize le nombre de douze*, *هِيَ ثَالِثَةٌ عَشْرَةٌ اثْنَتَيْ عَشْرَةَ* *elle porte à treize le nombre de douze* (2).

§87. La même forme a lieu avec les numératifs composés d'autres dizaines, si ce n'est qu'alors on retranche du numératif ordinal le mot qui exprime la dizaine. Exemple : *هُوَ رَابِعٌ ثَلَاثَةَ عَشَرَ* *il porte à vingt-quatre le nombre de vingt-trois*, ou bien, *هُوَ رَابِعٌ ثَلَاثَةٍ وَعِشْرِينَ*.

§88. On a des exemples de verbes quadrilitères formés des

(1) Quelques grammairiens admettent aussi cette forme pour le numératif *deux*.

(2) Les grammairiens de Coufa et un grand nombre de ceux de Basra rejettent cette forme pour les numératifs de *onze* à *dix-neuf*.

numératifs de dixaine, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix*, comme, عَشْرَنَ porter au nombre de vingt, سَبْعَنَ porter au nombre de soixante-dix. Ces verbes, si on les admet, donnent naissance à des adjectifs verbaux qu'on peut employer dans le même sens, comme, هُوَ مَعْشِرُنْ تِسْعَةَ عَشَرَ il porte à vingt le nombre de dix-neuf.

589. De même qu'on dit, ثَلَثَ élever deux au nombre de trois, خَمْسَ élever quatre au nombre de cinq, on dit aussi, sous la forme أَفْعَلَ, avec une signification neutre, أَثَلَثَ devenir trois de deux que l'on étoit, أَخَمَسَ devenir cinq de quatre que l'on étoit, et ainsi des autres jusqu'à dix (1).

590. Je ne parlerai point ici des noms de mesure, de poids et de quantité, qui ont quelque analogie avec les numératifs, ni de la manière dont ces noms se joignent à leurs compléments; j'en ai donné les règles ailleurs (n.^{os} 135 et 136).

CHAPITRE XXVI.

Syntaxe particulière de l'Article déterminatif.

591. L'article déterminatif, considéré sous le point de vue des règles de dépendance, donne lieu aux observations suivantes :

1.^o Lorsqu'il se trouve dans le second terme d'un rapport d'annexion, il détermine l'antécédent, qui, en conséquence, ne doit point prendre cet article. Cette règle et ses exceptions ont déjà été exposées (n.^{os} 196 et suiv., 246 et suiv., 249 et 250), et il suffit de les rappeler ici.

(1) Ce que je dis dans ce numéro et dans le précédent, n'appartient point proprement à la syntaxe, ni même à la grammaire; mais j'ai mieux aimé le placer ici que de l'omettre tout-à-fait.

2.^o Il fait éprouver quelques changemens à la déclinaison des noms, ainsi que je l'ai dit ailleurs (n.^o 926 et suiv. 1.^{re} part.).

592. Quant à la concordance, la seule chose à observer, c'est que l'adjectif qui se rapporte à un nom déterminé, soit par l'article, soit autrement, doit être lui-même déterminé par l'article (n.^o 436), et qu'au contraire, lorsque le nom avec lequel l'adjectif est en rapport d'identité, est indéterminé, il n'est pas permis de joindre à cet adjectif l'article déterminatif.

593. L'article déterminatif est souvent employé comme équivalent de l'adjectif conjonctif الَّذِي, ainsi que je l'ai fait voir ailleurs (n.^o 992 et suiv. 1.^{re} part.), et comme on en trouvera encore des exemples dans le chapitre suivant. Mais cet article étant indéclinable, l'usage qu'on en fait à la place de l'adjectif conjonctif, ne donne lieu à l'application d'aucune règle de dépendance ou de concordance.

CHAPITRE XXVII.

Syntaxe particulière de l'Adjectif conjonctif, et des Noms conjonctifs et interrogatifs.

594. L'adjectif conjonctif الَّذِي *qui, lequel*, et les noms conjonctifs مَنْ *celui qui*, مَا *ce que*, أَيُّ *quoi*, أَيُّ *quoi*, qui servent aussi à interroger, donnent lieu à quelques règles particulières de concordance et de dépendance.

595. L'adjectif conjonctif الَّذِي se conforme, pour ce qui est de la concordance en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte, aux règles ordinaires de la concordance des adjectifs (n.^{os} 433 et suiv.) : il ne peut, comme nous l'avons déjà observé, servir à qualifier qu'un nom déterminé, soit par l'article, soit

autrement, parce qu'il est lui-même déterminé de sa nature, renfermant toujours l'article déterminatif *أل* (1).

Il est inutile de revenir là-dessus.

596. L'adjectif conjonctif, dans plusieurs langues, a deux fonctions à remplir dans le discours (2 : il sert d'abord à exprimer la relation qui est entre une proposition conjonctive et le nom qui est qualifié par cette proposition ; et à raison de cela, il doit être placé au commencement de la proposition conjonctive : il remplit, en second lieu, la fonction de sujet ou de complément dans la proposition conjonctive elle-même ; et par cette raison, il prend les divers cas. Lorsque je dis en latin, *rex qui mortuus est*, *qui* fait en même temps la fonction de conjonctif, et celle de sujet du verbe *mortuus est*. Si je dis, *homo cujus filius ægrotat*, *miles quem occidi*, *homo de quo hæc dicuntur*, les conjonctifs *cujus*, *quem* et *quo*, outre l'idée conjonctive qu'ils expriment, indiquent encore, le premier, le complément du nom *filius*, le second, le complément du verbe *occidi*, enfin, le troisième, le complément de la préposition *de*. Il en est de même des conjonctifs *qui*, *duquel*, *que*, dans ces expressions françaises, *le roi QUI est mort*, *l'homme DUQUEL le fils est malade*, *le soldat QUE j'ai tué*, *l'homme de QUI l'on dit ces choses-là*.

597. Chez les Arabes, l'adjectif conjonctif ne peut point être déplacé du commencement de la proposition conjonctive ; il n'est point en conséquence, si ce n'est par l'effet d'une ellipse, dans la dépendance immédiate d'un antécédent réellement placé avant lui ; enfin, il n'a point, si ce n'est au duel, la variété des

(1) Cet article est ici, selon les grammairiens arabes, *explétif* زَائِدٌ, et *inhérent* لَزِيْمٌ (n.º 965, 1.^{re} part.).

(2) Voyez, sur la nature de l'adjectif et sur son usage, mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 53 et suiv.

cas. Par suite de tout cela, toutes les fois que le conjonctif doit, dans la proposition conjonctive, exprimer le complément d'un verbe, d'un nom ou d'une préposition, on supplée au défaut d'indication de cette dépendance dans l'adjectif conjonctif, par un pronom personnel que l'on donne pour complément au verbe, au nom ou à la préposition. Ceci a lieu lors même que l'adjectif conjonctif est au duel, nombre où il admet la variation des cas; et en effet, il en doit être ainsi, puisque la variation des cas, au duel, ne sert qu'à mettre l'adjectif conjonctif en concordance avec le nom précédent auquel il se rapporte (n.º 595). Le pronom personnel dont il s'agit concorde en genre et en nombre, suivant les règles ordinaires, avec le nom qualifié par l'adjectif conjonctif.

Si l'attribut de la proposition conjonctive est un adjectif, un nom ou un pronom, et que le nom qualifié par l'adjectif conjonctif soit le sujet logique de cette proposition, ce nom doit être aussi représenté par un pronom personnel (1). Exemples :

السَّارِقُ الَّذِي قَتَلَهُ ابْنِي

Le voleur LEQUEL mon fils a tué LUI (c'est-à-dire, que mon fils a tué).

الطَّيِّبُ الَّذِي أَبْنَاهُ عِنْدِي

Le médecin LEQUEL le fils de LUI est chez moi (c'est-à-dire, dont le fils est chez moi).

(1) Si l'attribut est exprimé par un verbe, il n'y a point lieu à cela, parce que la terminaison même du verbe qui concorde en genre et en nombre avec l'adjectif conjonctif, fait la fonction du pronom personnel. Ainsi, dans *قُلْ لِلَّذِينَ آمَنُوا* dis à ceux qui ont cru, la terminaison *وَا* est le pronom personnel qui concorde avec le conjonctif *الَّذِينَ*, et se reporte sur lui, ou, comme disent les Arabes, *الضَّمِيرُ الْعَائِدُ إِلَى الْمَوْصُولِ*.

الْبَاجِرُ الَّذِي يُوْجَدُ عِنْدَهُ هَذِهِ الْجَارِيَةُ

Le marchand LEQUEL cette jeune fille se trouve chez LUI
(c'est-à-dire, chez lequel se trouve cette jeune fille).

الشَّيْخُ الَّذِي هُوَ مَرِيضٌ

Le schéïkh LEQUEL LUI malade (c'est-à-dire, qui est malade).

Ce pronom personnel se nomme عَائِدٌ *retournant*, parce qu'il se reporte sur l'adjectif conjonctif.

598. Il arrive néanmoins fréquemment que l'on supprime ce pronom personnel.

Lorsqu'il est destiné à représenter le sujet dans une proposition nominale, on peut le supprimer, pourvu que la proposition conjonctive soit d'une certaine longueur. Exemples :

مَا أَنَا بِالَّذِي قَائِلٌ لَكَ سُوءٌ

Je ne suis pas (celui) qui te dit du mal.

L'adjectif verbal قَائِلٌ est censé renfermer, comme le verbe, un pronom qui lui sert d'agent (n.º 1024, 1.^{re} part.) : قَائِلٌ est donc la même chose que قَائِلٌ هُوَ .

هُوَ الَّذِي فِي السَّمَاءِ إِلَهُ وَفِي الْأَرْضِ إِلَهُ

C'est lui qui est Dieu dans le ciel et Dieu sur la terre.

C'est la même chose que si l'on eût dit هُوَ فِي السَّمَاءِ إِلَهُ, conformément à la règle.

Si la proposition conjonctive est très-courte, on ne doit pas faire l'ellipse du pronom personnel. Il y en a cependant des exemples, mais ils sont rares; en voici un :

مَنْ يُعْنِي بِالْحَمْدِ لَا يَنْطِقُ بِمَا سَفَهُ

Quiconque recherche la louange, ne prononcera pas des paroles sottes.

On auroit dû dire هُوَ سَفَهُ.

599. Si l'attribut étoit sous-entendu et exprimé seulement par un terme circonstanciel, on ne pourroit point faire l'ellipse du pronom personnel. On ne pourroit pas dire, رَأَيْتُ الَّذِي فِي الدَّارِ; il faut nécessairement dire, رَأَيْتُ الَّذِي هُوَ فِي الدَّارِ (*celui*) QUI LUI dans la maison, c'est-à-dire, *celui qui est dans la maison* (1).

600. Lorsque le pronom personnel est destiné à représenter le complément objectif d'un verbe transitif, ou d'un adjectif verbal exerçant son action sur le régime à la manière du verbe, et par conséquent doit être à l'accusatif, on le retranche souvent, sur-tout dans le premier cas.

(1) Dans cet exemple, comme dans cet autre, مَا أَنَا بِالَّذِي الْخ, il semble que, contre ce qui a été dit plus haut, l'adjectif conjonctif الَّذِي serve de complément immédiat à un antécédent; mais il faut observer que le complément immédiat est sous-entendu, et que, pour que l'expression fût complète, il auroit fallu dire, رَأَيْتُ الرَّجُلَ الَّذِي هُوَ فِي الدَّارِ, et de même, مَا أَنَا بِالرَّجُلِ الَّذِي. S'il en étoit autrement, الَّذِي cesseroit, ici et dans les cas semblables, d'être *adjectif*, et deviendrait un *nom* conjonctif.

Dans ces mêmes exemples, l'adjectif conjonctif concorde virtuellement en cas avec le nom sous-entendu que la proposition conjonctive qualifie; il est donc au génitif dans بِالَّذِي, et à l'accusatif dans رَأَيْتُ الَّذِي.

On peut dire que l'adjectif conjonctif الَّذِي, employé de la sorte, avec ellipse d'un antécédent, tient la place des noms conjonctifs مَنْ et مَا. Réciproquement, ces noms conjonctifs semblent perdre, dans l'interrogation, leur valeur conjonctive (n.º 995, 1.^{re} part.), et sont suivis de l'adjectif conjonctif الَّذِي, comme quand on dit مَا الَّذِي فَعَلْتَ *qu'est-ce que tu as fait!* Je crois cependant que, dans ce cas, il y a réellement ellipse du nom qualifié par l'adjectif conjonctif, et que l'expression complète seroit مَا الْأَمْرُ الَّذِي فَعَلْتَ. En effet, l'analyse fait voir que, dans les expressions du genre de celles-ci, مَا et مَنْ font fonction d'attribut, et ne sont point les antécédens de l'adjectif conjonctif, ou les noms qualifiés par cet adjectif.

الْمَالُ الَّذِي تَشْتَهِي أَنْفُسُنَا

Les richesses que nos ames desirent.

الرِّزْقُ الَّذِي مَوْلِيكَ اللَّهُ فَضْلُ

La subsistance que Dieu t'accorde, est une grâce.

On auroit dû dire مَوْلِيكَ إِيَّاهُ et تَشْتَهِيهِ, mais on a fait l'ellipse du pronom personnel.

601. Lorsque le pronom personnel forme le complément d'un rapport d'annexion, et est par conséquent au génitif, on peut quelquefois en faire l'ellipse.

Cette ellipse a lieu quand l'antécédent du rapport d'annexion est un adjectif verbal exprimant la valeur du verbe. Exemple :

وَيَصْغُرُ فِي عَيْنِي يَلَادِي إِذَا أَتَشَنَّتْ يَمِينِي بِإِذْرَاكِ الَّذِي كُنْتُ طَالِبًا

Je ne fais aucun cas de mes richesses et je ne les épargne point, quand ma main peut saisir l'objet que je cherchois.

Ici طَالِبًا est pour طَالِبُهُ ; et ce qui prouve que le nom d'agent régit ici le génitif, et non l'accusatif, c'est qu'il a la valeur d'un temps passé (n.º 313).

602. Une ellipse du même genre a pareillement lieu pour le pronom personnel servant de complément à une préposition, et même pour la préposition, quand le conjonctif est lui-même régi par la même préposition. Exemple :

مَرَرْتُ بِالَّذِي مَرَّ سُلَيْمَانُ

J'ai passé près de l'homme près duquel a passé Soléïman.

On voit qu'il y a ellipse de بِهِ après مَرَّ .

Si la préposition, étant la même, n'exprimoit pas le même sens, il ne faudroit point se permettre cette ellipse. Ainsi il ne seroit pas convenable de dire, زَهَدْتُ فِي الَّذِي رَغِبْتُ ; mais il faudroit dire sans ellipse, زَهَدْتُ فِي الَّذِي رَغِبْتُ فِيهِ je me suis abstenu

de ce que tu as recherché. Si, en pareil cas, l'ellipse a lieu quelquefois, c'est une licence.

603. L'adjectif conjonctif الَّذِي semble quelquefois renfermer la valeur d'un antécédent, et signifier *celui qui*, *celui que*, *ce qui*, *ce que* (n.º 987, 1.º part.). Exemples :

هُوَ الَّذِي يَسِيرُكُمْ فِي الْبَرِّ وَالْبَحْرِ

Il (est) CELUI QUI vous fait voyager sur la terre et sur la mer.

أَرَأَيْتُ لِي الدَّهْرُ حَوْلًا كَامِلًا إِلَى الَّذِي عَوَّدَ أُمَّ لَا يُزْتَجَى

La fortune reviendra-t-elle pour moi, pendant une année entière, aux dispositions favorables auxquelles elle étoit habituée (à la lettre, à CE QU'elle avoit accoutumé), ou bien est-ce là une chose qu'il ne soit pas permis d'espérer (1) ?

604. Ce cas a lieu sur-tout dans une sorte de construction particulière, dans laquelle l'adjectif conjonctif الَّذِي, ou plutôt toute la proposition conjonctive, devient le sujet, et le nom ou le pronom qui est le véritable sujet qualifié par cette proposition, devient l'attribut, comme lorsque l'on dit, *celui que j'ai battu est Zéïd*, ou *celui qui a battu Zéïd, c'est moi*, au lieu de *Zéïd a été battu par moi*, ou *j'ai battu Zéïd*. On sent bien qu'en s'exprimant sous cette forme, on a pour but de donner plus d'énergie à son expression, de réveiller davantage l'attention de ceux qui écoutent, ou de confirmer ce qu'on avoit déjà dit, et de dissiper les doutes qui pouvoient rester dans l'esprit des auditeurs. C'est ainsi qu'au lieu de dire, en français, *Dieu a créé le monde, je suis venu hier*, on s'exprime d'une manière plus affirmative et plus

(1) J'ai traduit ainsi, dans la supposition que عَوَّدَ est pour عَوَّدَهُ; mais on peut supposer que le poète a voulu dire إِلَى مَا عَوَّدَنِي إِيَّاهُ, et traduire à ce à quoi elle m'avoit accoutumé. Le poète se fût exprimé d'une manière plus conforme à l'usage ordinaire, s'il eût dit إِلَى مَا عَوَّدَ; mais, comme je l'ai fait remarquer, il convient de supposer ici, avant الَّذِي, le mot الْأَمْرُ.

énergique, en disant : *c'est Dieu qui a créé le monde, c'est moi qui suis venu hier, c'est hier que je suis venu.*

En arabe, dans cette manière de s'exprimer, la personne ou la chose sur laquelle tombe l'affirmation, et qui devient l'*attribut grammatical* خَبْرُ, quoique dans la réalité elle soit le sujet logique, se nomme بِالَّذِي الْخَبْرُ عَنْهُ بِالَّذِي *la chose dont on énonce une qualité par le moyen de l'adjectif conjonctif*, et la formule elle-même s'appelle بِالَّذِي الْإِخْبَارُ عَنْ شَيْءٍ *énoncer une qualité d'une chose par le moyen de l'adjectif conjonctif*.

L'adjectif conjonctif doit être alors placé au commencement de la proposition, et le nom qui fait la fonction d'attribut, doit être mis à la fin. Le surplus de la proposition conjonctive se place entre les deux, et doit renfermer, suivant ce qui a été dit (n.º 597), un pronom personnel qui représente la chose ou la personne dont on affirme la qualité. Ce pronom personnel doit concorder en genre et en nombre avec le conjonctif, et être au même cas où l'on auroit mis le nom de la chose ou de la personne, si l'on se fût exprimé de la manière la plus simple. Enfin le conjonctif doit concorder en nombre et en genre avec ce nom. On comprendra mieux ceci par un exemple. Supposons qu'au lieu de dire, *les deux poètes ont fait parvenir une lettre aux vizirs* [*ambo poetæ miserunt epistolam ad viziros*], on veuille employer la formule énergique dont il s'agit; on variera l'expression selon que l'on voudra faire tomber la valeur énergique de l'affirmation sur les *deux poètes*, ou sur les *vizirs*, ou sur la *lettre*. On dira,

Dans le premier cas : *ceux qui ont fait parvenir une lettre aux vizirs, ce sont les deux poètes* أَلَّذِينَ بَلَّغُوا الْوُزَرَءَ رِسَالَةَ الشَّاعِرَيْنِ ;

Dans le second cas : *ceux à qui les deux poètes ont fait parvenir une lettre, ce sont les vizirs* أَلَّذِينَ بَلَّغَهُمُ الشَّاعِرَانِ رِسَالَةَ الْوُزَرَءَ ;

Dans le troisième cas, enfin : *ce que les deux poètes ont fait parvenir aux vizirs, est une lettre* أَلَّتِي بَلَّغَهَا الشَّاعِرَانِ الْوُزَرَءَ رِسَالَةً .

Dans le premier exemple, le conjonctif est au duel masculin, parce qu'il se rapporte au nom *الشَّاعِرَانِ* *les deux poètes*; et le pronom renfermé dans le verbe *بَلَّغَا* est aussi au duel masculin, parce qu'il concorde avec le conjonctif *الَّذَانِ* *les (deux) qui*. Ce pronom, quoique non exprimé, est virtuellement au nominatif, puisqu'il est l'agent du verbe *بَلَّغَا*; et effectivement, si l'on se fût exprimé simplement en disant, *les deux poètes ont apporté une lettre aux vizirs* *رِسَالَةً* *الْوُزَرَآءِ* *الشَّاعِرَانِ* *بَلَّغَا*, le mot *les deux poètes* auroit été au nominatif comme sujet.

Dans le second exemple, le conjonctif est au pluriel masculin, parce qu'il se rapporte aux *vizirs* *الْوُزَرَآءِ*; le pronom personnel affixe *هُمْ* concorde en genre et en nombre avec le conjonctif; de plus, il est à l'accusatif, comme, dans l'expression simple, le mot *les vizirs*, qu'il représente, seroit à l'accusatif, *الْوُزَرَآءِ*.

Enfin, dans le troisième exemple, le conjonctif est au singulier féminin, parce qu'il se rapporte à *une lettre* *رِسَالَةً*; le pronom personnel affixe *هَا* concorde en genre et en nombre avec le conjonctif; de plus, il représente l'accusatif, comme, dans l'expression simple, le mot *une lettre*, dont il tient la place, seroit effectivement à l'accusatif, *رِسَالَةً*.

Observez néanmoins, 1.° que si le nom auquel se rapporte le conjonctif est un pluriel irrégulier, le conjonctif et le pronom personnel peuvent être mis au singulier féminin (n.° 443);

2.° Que si le nom auquel se rapporte le conjonctif n'est pas un *féminin réel* *حَقِيقِي* (n.° 806, 1.^{re} part.), le conjonctif et le pronom personnel peuvent être mis au masculin; ce qui est fondé sur ce que, dans ce cas, le véritable antécédent qualifié par l'adjectif conjonctif est *الْأَمْرُ* ou *الشَّيْءُ* *la chose*.

605. Si le mot sur lequel on fait tomber l'affirmation énergique, n'étoit, dans l'expression simple, qu'un *terme circonstan-*

ciel de temps ou de lieu mis à l'accusatif sous forme adverbiale, il faudroit, dans la formule énergique, l'exprimer, sous forme de complément, avec la préposition *فِي*. Ainsi, au lieu de dire, *صُمْتُ يَوْمَ الْجُمُعَةِ* j'ai jeûné le jour du vendredi, il faudroit dire, *صُمْتُ فِي الَّذِي* celui LEQUEL j'ai jeûné DANS LUI est le jour du vendredi (c'est-à-dire, le jour auquel j'ai jeûné, est le vendredi).

606. Si, dans l'expression simple, c'étoit un terme circonstantiel de motif, d'intention, mis pareillement à l'accusatif sous forme adverbiale, il faudroit, dans la formule énergique, l'exprimer, sous forme de complément, avec la préposition *لِ*. Au lieu de dire, *جِئْتُ رَغْبَةً فِيكَ* je suis venu (par) l'envie de te voir, il faudroit dire, *جِئْتُ لَهُ رَغْبَةً فِيكَ* CE QUE je suis venu POUR LUI (c'est-à-dire, ce pourquoi je suis venu), est l'envie de te voir (1).

607. Il y a encore une observation essentielle à faire. Si, dans la proposition simple que l'on convertit en cette formule conjonctive énergique, il n'y a point de verbe qui lie le sujet à l'attribut, c'est-à-dire, si la proposition simple est nominale, comme, *زَيْدٌ أَبُوكَ* Zéïd (est) ton père, *عَمْرُو قَائِمٌ* Amrou (est) debout, il faut nécessairement employer le conjonctif *الَّذِي*, et exprimer le pronom personnel qui se rapporte au conjonctif.

Dans ces propositions, le sujet ou l'attribut peuvent devenir l'attribut d'une proposition conjonctive énergique. Si l'on veut

(1) La raison de cela, dit un commentateur de l'*Alfiyya*, c'est que, quand on substitue les pronoms aux noms, il faut ramener l'expression à sa forme naturelle et primitive, parce que les pronoms n'ont pas la même force que les noms, et qu'on ne peut pas leur donner toute la signification qu'on peut donner au nom; c'est-à-dire qu'en employant les noms, on peut se permettre des ellipses de prépositions, qui ne peuvent pas avoir lieu quand on emploie les pronoms. (Man. ar. de Saint-Germain, n.º 465, fol. 192 recto.)

faire tomber l'affirmation énergique sur l'attribut, on dira, *celui qui est ton père, c'est Zéïd*; *celui qui se tient debout, c'est Amrou* *الَّذِي هُوَ قَائِمٌ عَمْرُو*, et, *الَّذِي هُوَ أَبُوكَ زَيْدٌ* (i) : mais si l'on veut la faire tomber sur le sujet, il faudra dire, *celui qui est Zéïd, c'est ton père*; *celui qui est Amrou, se tient debout* *الَّذِي هُوَ زَيْدٌ أَبُوكَ*, et, *الَّذِي هُوَ عَمْرُو قَائِمٌ*.

Dans ces exemples, *هُوَ* est le pronom qui se rapporte au conjonctif *الَّذِي*, et qui représente le nom sous-entendu *الرَّجُلُ* *l'homme* : ce nom est le véritable antécédent auquel le conjonctif se rapporte.

608. Si la proposition simple que l'on convertit en une formule conjonctive énergique, est composée d'un verbe et d'un agent, c'est-à-dire, est une proposition verbale, on peut employer, pour conjonctif, l'adjectif *الَّذِي* ou l'article déterminatif *الْ* faisant fonction de conjonctif (n.º 992, 1.^{re} part.).

Dans ces propositions, le sujet du verbe ou son complément peuvent devenir l'attribut d'une proposition conjonctive énergique; il faut seulement, pour employer le conjonctif *الْ*, que l'on puisse substituer au verbe un adjectif verbal actif ou passif. Ainsi, au lieu de *يَقِي اللَّهَ الْبَطْلُ* *Dieu garantit l'homme brave*, on peut dire, *الْوَاقِي الْبَطْلُ اللَّهَ* *celui qui garantit l'homme brave, c'est Dieu*, et *الْوَاقِيهِ اللَّهَ الْبَطْلُ* *celui que Dieu garantit, c'est l'homme brave*.

On pourroit, dans cette dernière formule, faire l'ellipse du pronom.

609. Remarquez encore que si, dans cette formule provenant d'une proposition verbale, le conjonctif *الْ* se rapporte à

(i) Je crois que *قَائِمٌ* étant un adjectif verbal, on pourroit faire l'ellipse du pronom (n.º 998).

la même personne que le pronom personnel, il ne faut pas exprimer le pronom. Si, au contraire, le pronom se rapporte à autre chose, il faut l'exprimer.

Supposons que l'expression simple soit, *j'ai fait parvenir une lettre de la part des deux Zéïds aux Musulmans* بَلَّغْتُ مِنَ الزَّيْدَيْنِ إِلَى الْمُسْلِمِينَ رِسَالَةً, on en pourra former ces quatre formules conjonctives énergiques :

Celui qui a fait parvenir une lettre de la part des deux Zéïds aux Musulmans, c'est moi.

الْمُبَلِّغُ مِنَ الزَّيْدَيْنِ إِلَى الْمُسْلِمِينَ رِسَالَةً أَنَا

Les deux (personnes) de la part desquelles j'ai fait parvenir une lettre aux Musulmans, ce sont les deux Zéïds.

الْمُبَلِّغُ أَنَا مِنْهُمَا إِلَى الْمُسْلِمِينَ رِسَالَةً الزَّيْدَانِ

Ceux auxquels j'ai fait parvenir une lettre de la part des deux Zéïds, ce sont les Musulmans.

الْمُبَلِّغُ أَنَا مِنَ الزَّيْدَيْنِ إِلَيْهِمْ رِسَالَةً الْمُسْلِمُونَ

La chose que j'ai fait parvenir de la part des deux Zéïds aux Musulmans, est une lettre.

الْمُبَلِّغُهَا أَنَا مِنَ الزَّيْدَيْنِ إِلَى الْمُسْلِمِينَ رِسَالَةً

Dans le premier exemple, on n'a pas dit *هُوَ* الْمُبَلِّغُ ; mais on a supprimé le pronom, parce qu'il se rapporte au même sujet que le conjonctif.

La raison en est que, si l'on eût employé le verbe au lieu de l'adjectif verbal, et *الَّذِي* au lieu de *أَل*, le pronom auroit été, dans la première formule, sous-entendu, ou, comme disent les Arabes, renfermé dans le verbe, et que dans les trois autres il auroit été distinct du verbe. On eût dit dans cette supposition :

Dans le 1.^{er} ex. *أَلَّذِي بَلَغَ* au lieu de *أَلْمُبَلِّغُ*

Dans le 2.^e ex. *أَلَّذَانِ بَلَغَتْ مِنْهُمَا* — *أَلْمُبَلِّغُ أَنَا مِنْهُمَا*

Dans le 3.^e ex. *أَلَّذِينَ بَلَغَتْهُمْ* — *أَلْمُبَلِّغُ أَنَا إِلَيْهِمْ*

Dans le 4.^e ex. *أَلَّتِي بَلَغَتْهَا* — *أَلْمُبَلِّغُهَا أَنَا*

Dans l'exemple précédent, le nom conjonctif et l'adjectif verbal représentent un verbe à la première personne ; on observeroit les mêmes règles, s'ils représentoient un verbe à la troisième personne. Ainsi, si l'on vouloit changer cette proposition conjonctive énergique, *زَيْدٌ ضَرَبَ جَارِيَتَهُ* *Zéïd a frappé sa servante*, en une proposition conjonctive énergique, il faudroit dire *زَيْدُ الضَّارِبِ جَارِيَتَهُ هُوَ* *Zéïd, celui qui a frappé sa servante, c'est lui, c'est-à-dire, celui qui a frappé sa servante, c'est Zéïd*, si l'on vouloit faire tomber l'affirmation énergique sur le sujet du verbe, *ضَرَبَ* ; si, au contraire, on vouloit faire tomber cette affirmation sur le complément du verbe, qui est *la servante*, il faudroit dire *زَيْدُ الضَّارِبِ هُوَ جَارِيَتَهُ* *Zéïd, celle qu'il a frappée, c'est sa servante, c'est-à-dire, celle que Zéïd a frappée, c'est sa servante* (1).

Dans la première forme on ne dit pas *زَيْدُ الضَّارِبِ هُوَ جَارِيَتَهُ* ; mais on supprime le pronom personnel qui devoit se reporter sur le conjonctif, parce que ce pronom et le conjonctif se rapporteroient à la même personne.

(1) Il faut se souvenir que la proposition *زَيْدٌ ضَرَبَ جَارِيَتَهُ* est une proposition composée ou à deux faces (n.º 189), et que, relativement à l'inversion dont il s'agit ici, on ne considère que les deux mots *ضَرَبَ جَارِيَتَهُ*, qui forment une proposition verbale, dont le sujet est le pronom *هُوَ* *il*, caché dans la forme du verbe *ضَرَبَ*. Aussi, malgré l'inversion énergique dont il s'agit, le mot *زَيْدٌ* reste toujours à sa place, comme *inchoatif* *مُبْتَدَأٌ* d'une proposition composée, dont la proposition conjonctive *أَلَّذِي بَلَغَتْهُمْ هُوَ*, quoique renfermant elle-même un sujet et un attribut, ne forme cependant que l'attribut.

Dans la deuxième forme, on exprime le pronom *هُوَ* qui se rapporte à *Zéïd* parce que le conjonctif *أَلْ*, qui est pour *الَّتِي*, se rapporte à *sa servante*.

Je n'entrerais point dans de plus grands détails sur cette matière, ni sur les circonstances qui permettent ou interdisent l'usage de ces formules conjonctives énergiques ; ce que j'en ai dit suffit pour en faire bien concevoir l'analyse.

610. Les noms conjonctifs *مَنْ* *celui qui*, *celui que*, et *مَا* *ce qui*, *ce que*, diffèrent de l'adjectif conjonctif *الَّذِي*, en ce qu'ils renferment, de leur nature, la valeur d'un antécédent, *celui*, *ce*, *l'homme*, *la chose*, et celle du conjonctif *qui* ou *que*.

611. On n'emploie proprement le conjonctif *مَنْ* qu'en parlant des êtres raisonnables, et le conjonctif *مَا*, qu'en parlant des êtres sans raison. Quelquefois cependant *مَنْ* s'applique à des êtres sans raison, par une sorte de trope qui les assimile à des êtres raisonnables, ou parce que l'on comprend sous une même expression des êtres raisonnables et des êtres sans raison. Par le même motif, le conjonctif *مَا* s'applique parfois à des êtres raisonnables. Exemples :

لِلَّهِ يَسْجُدُ مَنْ فِي السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ

CEUX QUI sont dans le ciel et sur la terre, adorent Dieu.

اللَّهُ خَلَقَ كُلَّ دَابَّةٍ مِنْ مَاءٍ فَمِنْهُمْ مَنْ يَمْشِي عَلَى بَطْنِهِ وَمِنْهُمْ مَنْ يَمْشِي عَلَى رِجْلَيْنِ وَمِنْهُمْ مَنْ يَمْشِي عَلَى أَرْبَعٍ

Dieu a formé d'eau tous les animaux : d'entre eux sont CEUX QUI marchent sur leur ventre, CEUX QUI marchent à deux pieds, et CEUX QUI vont à quatre pattes (c'est-à-dire, parmi eux il y en a qui marchent sur leur ventre, d'autres qui marchent à deux pieds, &c.).

لِلَّهِ يَسْجُدُ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ

CE QUI est dans le ciel et ce qui est sur la terre, adore Dieu.

612. On peut aussi employer مَا en parlant des êtres raisonnables, lorsque l'on veut indiquer une certaine classe de ces êtres, distinguée des autres par une considération relative à la qualité ou à la quantité. Exemple :

فَاتَّكِحُوا مَا طَابَ لَكُمْ مِنَ النِّسَاءِ مَثْنَى وَثَلَاثَ وَرُبَاعَ

Épousez CE QU'IL vous plaira de femmes, deux, trois ou quatre.

613. Lorsque, en parlant des êtres raisonnables, on veut exprimer une question ou un doute dont l'objet est non la personne même de ces êtres, mais quelque-une de leurs qualités, comme leur espèce ou leur profession, on doit se servir de مَا, et non pas de مَنْ. Exemples :

وَقُلْنَا لَهُ مَا أَنْتَ وَكَيْفَ وَكَيْتَ وَمَا أَسْتَأْذِنْتَ فَقَالَ أَمَّا أَنَا فَعَايَ

Nous lui dîmes : QU'es-tu ! et comment t'es-tu introduit sans en avoir demandé la permission ! A quoi il répondit : Quant à moi, je suis un homme sollicitant un bienfait.

أَلَلُّومُ أَكْرَمُ مِنْ وَبَرٍ وَوَالِدِهِ وَاللُّومُ أَكْرَمُ مِنْ وَبَرٍ وَمَا وَلَدَا

La bassesse est plus noble que Webr et son père (c'est-à-dire, et ses aïeux) ; la bassesse est plus noble que Webr et CE QU'il a engendré (c'est-à-dire, et sa postérité).

614. Le mot مَنْ est employé quelquefois comme un nom déterminé ou indéterminé, signifiant *un homme* ou *un certain nombre d'hommes*, et perdant la valeur conjonctive. C'est ainsi qu'on dit, مَرَرْتُ بِمَنْ مُغِيبٍ لَكَ, *j'ai passé près d'une personne qui te plaît*. L'adjectif ou le verbe qui qualifie مَنْ, doit alors concorder logiquement avec le nom que مَنْ représente, comme رَجُلٌ *un homme*, رَجُلَانِ *deux hommes*, رَجَالٌ *des hommes*, &c.

Il en est de même du mot مَا, qui est alors l'équivalent du nom شَيْءٌ *chose*, déterminé ou indéterminé (1).

(1) Voyez mon *Anthol. grammat. ar.* pag. 172, 173, 178, 364 et 463.

615. Les noms conjonctifs مَنْ et مَا ne sont susceptibles d'aucune variation de genre, de nombre ni de cas; ils sont masculins et singuliers. On peut cependant avoir égard, pour leur concordance avec les autres parties du discours, au genre et au nombre du nom qu'ils représentent : c'est alors une concordance logique. Toutefois la concordance grammaticale est la plus usitée. Voici des exemples de l'une et de l'autre :

مِنْهُمْ مَنْ يُؤْمِنُ بِهِ

Parmi eux, il y en a qui croient en lui.

هَلْ مِنْ شُرَكَائِكُمْ مَنْ يَهْدِي إِلَى الْحَقِّ

Parmi vos associés (c'est-à-dire, parmi les faux dieux que vous associez à Dieu), y en a-t-il qui dirigent vers la vérité?

مَنْ يَقْنُتْ مِنْكُنَّ لِلَّهِ وَلِرَسُولِهِ وَتَعْمَلْ صَالِحًا

Celles d'entre vous, (ô femmes), qui se soumettront à Dieu et à son prophète, et qui feront de bonnes œuvres.

مِنْهُمْ مَنْ يَسْتَمِعُونَ إِلَيْكَ

Il y en a parmi eux qui t'obéissent.

مَنْ آمَنَ وَأَصْلَحَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ

Quiconque croira et fera le bien, CEUX-là n'AURONT aucun sujet de crainte, et n'ÉPROUVERONT point de chagrin.

تَعَشَّ فَإِنْ عَاهَدْتَنِي لَا تَخُونَنِي نَكُنْ مِثْلَ مَنْ يَا ذِئْبُ يَصْطَلِحُ بَنَانٍ

O loup, soupe (avec moi); et si tu me promets de ne point me tromper, nous serons ensemble comme deux hommes qui sont amis (1).

J'ai donné ailleurs un exemple d'une concordance logique avec le nom conjonctif مَا (n.º 404).

616. Il faut appliquer aux noms conjonctifs مَنْ et مَا ce que

(1) Voyez, sur ce vers, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 195 et 463.

nous avons dit de la signification et de l'emploi de l'adjectif conjonctif الَّذِي, et de la nécessité de placer dans la proposition conjonctive un pronom personnel qui rappelle la valeur du conjonctif (n.ºs 597 et suiv.); les exceptions auxquelles cette règle est sujette, s'appliquent également aux mots مَنْ et مَا.

617. Les mots مَنْ et مَا expriment souvent l'équivalent de la conjonction إِنْ si. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de l'influence de مَنْ et de مَا sur les verbes, quand ces deux noms expriment la valeur d'une condition (n.º 66).

618. Les mots مَنْ et مَا servent encore à interroger (n.º 995, 1.º part.); et dans ce cas ils peuvent aussi observer, avec les verbes auxquels ils servent de sujet, la concordance logique ou la concordance grammaticale (n.º 615).

619. Le mot مَنْ est employé quelquefois en rapport d'identité avec un nom indéterminé dont il est suivi; il semble faire alors la fonction d'adjectif à l'égard de ce nom, comme *quis* en latin ou *quel* en français, quand on dit, *Quis homo* ou *quæ mulier id dixit!* *Quel homme* ou *quelle femme a dit cela!* Exemples :

مَنْ إِلَهٌ غَيْرُ اللَّهِ يَأْتِيكُمْ بِضِيَاءٍ

Quel dieu, autre que Dieu, vous procurera de la lumière.

مَنْ إِلَهٌ غَيْرُ اللَّهِ يَأْتِيكُمْ بِلَيْلٍ تَسْكُنُونَ فِيهِ

Quel dieu, autre que Dieu, vous procurera une nuit dans laquelle vous puissiez prendre du repos (1).

(1) Ces deux exemples sont tirés de l'Alcoran, sur. 28, vers. 71 et 72. Je pense que إِلَهٌ doit y être considéré comme un *appositif* تَابِعٌ, du genre nommé *permutatif* بَدَلٌ. Bédhawî se contente d'observer qu'il auroit fallu dire هَلْ إِلَهٌ (an Deus!), et que, si l'on s'est exprimé comme on l'a fait, c'est en se prêtant à l'opinion des idolâtres, qui prétendent qu'il y a plusieurs dieux.

كَانَ حَقُّهُ هَلْ إِلَهٌ فَذَكَرَ بِمَنْ عَلَى زَعْمِهِمْ أَنَّ غَيْرَهُ آلِهَةٌ

620. On peut mettre en question si les noms conjonctifs *مَنْ* et *مَا* sont, de leur nature, *déterminés* *مَعْرِفَةٌ* ou *indéterminés* *نَكِيرَةٌ*. Je pense que ces deux noms sont tantôt déterminés, tantôt indéterminés. On ne peut pas douter que *مَنْ* ne soit indéterminé dans les expressions telles que celles-ci, *مَرَرْتُ بِمَنْ مُعْجِبٍ لَكَ*, et, *مَنْ إِلَهُ غَيْرِ اللَّهِ يَا نَبِيَّكُمْ بِضِيَاءٍ*, et, *مَنْ كَانَ أُمَّكَ* ; car il est évident que le sujet est *أُمَّكَ*, et que l'attribut est *مَنْ* : or il est de la nature du sujet d'être déterminé, comme il est de celle de l'attribut d'être indéterminé (n.° 196). Je regarderois au contraire volontiers *مَنْ* comme déterminé, dans les expressions où il pourroit être remplacé par l'adjectif conjonctif *الَّذِي* (1), qui suppose toujours un antécédent déterminé, auquel il sert de qualificatif. Ainsi, dans cet exemple, *مَنْ يَقْنُتْ*, il est certain que *مَنْ* représente *الَّذِي*. Ce que je dis ici de *مَنْ* s'applique également à *مَا*.

621. Par suite de cette même question sur la nature des noms conjonctifs *مَنْ* et *مَا*, on peut demander si, dans les propositions nominales interrogatives ou dubitatives dans lesquelles entrent ces mots, ils font la fonction de sujet ou celle d'attribut, ou, pour parler comme les grammairiens arabes, la fonction d'*inchoatif* *خَبَرٌ* ou celle d'*énonciatif* *مُبْتَدَأٌ*.

A cet égard, je crois que cela dépend de la nature du second terme de ces mêmes propositions. Si ce second terme est déterminé, c'est lui qui fait la fonction d'inchoatif, quoiqu'il n'occupe que la seconde place dans la proposition. C'est ce qui a lieu quand on dit : *مَنْ أَنْتَ* *qui (es) tu !* *أَذْرَى مَنْ أَبُوكَ* *je ne sais*

(1) Voyez, sur ce cas-là, les *Additions aux notes*, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 463.

pas qui (est) ton père ; مَا هَذِهِ الْغَرِيبَةُ quel (est) ce serment extraordinaire ! أَنْتَ مَا quelle espèce (d'homme es) tu ?

Si, au contraire, le second terme de la proposition est tout-à-fait indéterminé, ce sera lui qui fera fonction d'attribut ou d'énonciatif, et مَنْ ou مَا sera le sujet ou inchoatif. Il en est ainsi, quand on dit *لَا أَذْرِي مَنْ فِي الدَّارِ qui (est) dans la maison !* *لَهُ مَا فِي السَّمَوَاتِ je ne sais qui (est) à la porte ;* *وَالْأَرْضِ à lui appartient ce qui (est) dans les cieux et sur la terre.* Dans cette dernière proposition, il y a inversion (n.° 201).

La raison de cela c'est que les mots مَنْ et مَا, dans ces sortes d'expressions, quoique indéterminés, ont néanmoins un commencement de détermination, ce qu'on reconnoîtra en observant que, au lieu de مَنْ et مَا, on pourroit dire *أَتَى شَيْءٌ et أَتَى رَجُلٌ* (1).

622. J'ai dit ailleurs que مَنْ devient quelquefois déclina-ble, et prend tous les nombres, les genres et les cas (n.° 997, 1.^{re} part.). Cela n'a lieu que dans une seule circonstance ; c'est lorsqu'une personne ayant fait, dans le discours, mention de quelqu'un, non pas par son nom propre, mais en employant un nom appellatif indéterminé, on veut s'informer quelle est la personne désignée par ce nom appellatif. Alors on emploie le mot مَنْ, c'est-à-dire, *qui est-ce*, en lui donnant le même genre, le même nombre et le même cas que la personne qui parle a donnés au nom appellatif dont elle s'est servie.

Ainsi, si quelqu'un dit, *جَاءَنِي رَجُلٌ un homme est venu me trouver*, on lui demandera, *قُلْتُ رَجُلًا quel est cet homme ?* S'il a dit, *جَاءَنِي رَجُلٌ j'ai tué un homme*, on lui demandera, *قُلْتُ رَجُلًا quel homme ?*

(1) Voyez l'extrait de l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 316, 331 et 332. Voyez aussi le commentaire de Tébrizi sur le *Hamasa*, à l'occasion des mots *كَيْفَ هُوَ*, pag. 118.

Pour faire usage de cette forme, il faut ne rien ajouter de plus après le mot مَنْ : car si l'on disoit, *quel homme as-tu tué?* ou *quel homme, Monsieur?* مَنْ ne devrait plus être décliné, et il faudroit dire simplement مَنْ قَتَلْتَ et مَنْ يَا قَتَى.

On trouve cependant quelquefois le mot مَنْ décliné de la sorte, sans le concours des circonstances qui déterminent régulièrement l'usage de cette forme. Exemple :

أَتُوا نَارِي فَقُلْتُ مَنْوَنَ أَنْتُمْ فَقَالُوا الْجِنَّ قُلْتُ عَمُوا ظَلَامًا

Ils se sont approchés de mon feu hospitalier. Je leur ai dit : Qui êtes-vous ? Nous sommes les génies, m'ont-ils répondu. Que les génies, leur ai-je dit, soient aveuglés et plongés dans les ténèbres !

623. Quelques Arabes admettent une manière de s'exprimer assez semblable à celle-ci, lorsque la personne qui parle ayant nommé un homme par son nom propre, ayant dit, par exemple, *j'ai passé près de Zéïd*, on lui demande, *quel est ce Zéïd?* En ce cas, مَنْ est indéclinable ; mais on donne au nom Zéïd le même cas que lui a donné celui que l'on interroge. Selon qu'il a dit, *Zéïd est venu me trouver*, ou bien, *j'ai vu Zéïd*, ou enfin, *j'ai passé près de Zéïd* ; on lui dira en l'interrogeant, مَنْ زَيْدٌ, ou مَنْ زَيْدًا, ou enfin مَنْ زَيْدٍ *quel est ce Zéïd* (1)!

(1) Il faut observer que l'on ne doit point, dans tous ces cas, faire entendre la voyelle nasale, parce qu'il y a pause وَقْفَى (n.ºs 153 et 997, 1.^{re} part.).

Quelques grammairiens arabes poussent plus loin l'usage de cette conformité entre la question et le nom qui a donné lieu à cette question, conformité qu'on désigne par le mot حِكَايَةٌ : ils permettent de dire, مَنْ غُلَامٌ زَيْدٍ *quel page de Zéïd?* مَنْ غُلَامٌ زَيْدٍ وَعَمْرًا *quel Amrou et son fils?* مَنْ غُلَامٌ زَيْدٍ وَعَمْرًا *quel Amrou et (quel) Amrou?* مَنْ زَيْدٍ بَنِي عَمْرٍو *quel Zéïd, fils d'Amrou?* en inter-

L'usage le plus général cependant parmi les Arabes, en ce cas, est de dire *مَنْ زَيْدٌ*, mettant toujours *زَيْدٌ* au nominatif, comme sujet d'une proposition nominale dont *مَنْ* est l'attribut.

624. *أَيُّ*, nom conjonctif, s'emploie aussi comme interrogatif et avec la valeur conditionnelle, ainsi que *مَنْ* et *مَا*.

625. Il se décline régulièrement avec toute la variété des nombres, des genres et des cas, dans les mêmes circonstances où l'on décline *مَنْ* (n.º 622), avec cette seule différence, qu'il n'est pas nécessaire de rien ajouter de plus après *أَيُّ*. Si donc quelqu'un dit, *رَأَيْتُ رَجُلَيْنِ* j'ai vu deux hommes, on peut lui demander, *أَيُّنِ يَا صَاحِبِي* quels deux hommes, mon ami!

626. Hors ce cas, *أَيُّ* n'a ni duel ni pluriel; il s'emploie indifféremment pour tous les nombres et pour les deux genres: on peut cependant dire pour le féminin, *أَيَّةٌ*. Exemples:

أَقْتُلُ أَيًّا حَارَيْنِي

Je tuerai quiconque me fera la guerre.

جِئْنِي بِأَيِّ عَصَا عَلَى

Amène-moi ceux qui se sont révoltés contre moi.

أَعْرِفْنِي بِأَيَّةٍ قَالَتْ هَذَا ou *أَعْرِفْنِي بِأَيِّ قَالَتْ هَذَا*

Apprends-moi quelle (femme) a dit cela.

627. *أَيُّ* est du nombre des noms qui supposent toujours un rapport d'annexion; et si on l'emploie fréquemment sans

rogeant une personne qui a dit, *جُتِلْتُ غَلَامَ زَيْدٍ* j'ai tué le page de Zéïd, *جُتِلْتُ غَلَامَ زَيْدٍ وَعَمْرًا* j'ai vu Amrou et son fils, *جُتِلْتُ غَلَامَ زَيْدٍ وَعَمْرًا* j'ai frappé le page de Zéïd et Amrou, *مَرَرْتُ بِزَيْدِ بْنِ عَمْرٍو* j'ai passé près de Zéïd, fils d'Amrou.

Voyez le man. ar. de Saint-Germain, n.º 465, fol. 199 et 200.

complément, c'est que le complément est sous-entendu (n.° 253).

628. Ce mot, ainsi que les autres conjonctifs, exige après lui, comme signe de rappel, un pronom personnel (n.° 597), dont néanmoins on fait fréquemment l'ellipse. Exemples :

جُنِّي بِأَيِّ هُوَ أَفْضَلُ

Amène-moi celui (d'entre eux) qui a le plus de mérite.

خُذْ لَكَ أَيًّا أَرَدْتَهُ

Prends pour toi celui (d'entre eux) que tu voudras.

629. Il y a une circonstance où le nom أَيُّ semble devenir indéclinable : c'est lorsqu'il est en rapport d'annexion avec un complément exprimé et non sous-entendu, et qu'il est suivi d'une proposition nominale (n.° 185), dont le sujet est le pronom personnel qui se rapporte à أَيُّ, mais qui est sous-entendu. La raison pour laquelle أَيُّ, dans ce cas, est toujours au nominatif, c'est qu'il est le sujet de la proposition. Exemples :

ثُمَّ لَنَنْزِعَنَّ عَنْ كُلِّ شِيعَةٍ أَيُّهُمْ أَشَدُّ عَلَى الرَّحْمَنِ عُنِيًّا

Ensuite nous retirerons de chacune de ces troupes ceux qui auront été les plus obstinés dans leur révolte contre le Dieu miséricordieux.

إِذَا مَا لَقِيتَ بَنِي مَالِكٍ فَسَلِّمْ عَلَى أَيُّهُمْ أَفْضَلُ

Si tu rencontres les enfans de Malec, salue celui d'entre eux qui a le plus de mérite.

آبَاؤُكُمْ وَأَبْنَاؤُكُمْ لَا تَدْرُونَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ لَكُمْ نَفْعًا

Vous ne savez point qui de vos pères ou de vos enfans aura un droit plus prochain à profiter de vos biens.

Si l'on eût exprimé le pronom personnel, ou fait ellipse du complément de أَيُّ, il auroit fallu décliner ce nom, et dire, أَيُّهُمْ أَفْضَلُ هُوَ أَشَدُّ, أَيُّهُمْ أَقْرَبُ et عَلَى أَيُّهُمْ أَفْضَلُ, أَيُّهُمْ هُوَ أَشَدُّ, أَيًّا أَقْرَبُ et عَلَى أَيِّ أَفْضَلُ.

Cette sorte de construction peut être assimilée à celle qui a lieu quelquefois dans l'emploi du verbe ظَنَّنَا *penser*, et qu'on appelle تَغْلِيْقٌ; ce qui veut dire *laisser en suspens* (n.º 499).

Quelques grammairiens déclinent أَيُّ dans toutes les circonstances (1).

630. أَيُّ et أَيَّةٌ, étant joints à l'affixe هَا, s'emploient aussi comme particules destinées à caractériser le vocatif (n.º 173) : on dit donc أَيُّهَا et أَيَّتُهَا.

631. On se sert aussi de ces deux mots pour exprimer quelque chose de spécial, qu'on veut distinguer des autres choses de même nature; c'est ce que les grammairiens arabes appellent إِخْتِصَاصٌ *indication spéciale*. En voici des exemples :

اَللّٰهُمَّ اَغْفِرْ لَنَا اَيَّتُهَا الْعَصَابَةُ

O mon Dieu ! pardonne-nous, à nous qui sommes une troupe spéciale.

تَحْنُ نَفْعَلُ كَذَا اَيُّهَا الْقَوْمُ

Nous agissons ainsi, nous autres.

اَنَا اَفْعَلُ كَذَا اَيُّهَا الرَّجُلُ

J'agis ainsi, moi en particulier.

Le nom qui suit أَيُّهَا, et que l'on nomme اَلْمُخْصَصُ *indiqué spécialement*, doit être mis à l'accusatif. S'il est suivi d'un adjectif ou d'un appositif, celui-ci doit être mis au nominatif, comme attribut d'un sujet sous-entendu qui est هُوَ (n.º 192).

632. On peut exprimer la même idée en supprimant أَيُّهَا, pourvu que le nom sur lequel tombe la désignation spéciale,

(1) Voyez, sur tout ce qui concerne l'usage du mot أَيُّ et sa déclinaison, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 173, 184, 321, 343 et 367.

soit déterminé par l'article **أَلْ**, ou par un complément, déterminé lui-même par cet article. Exemples ;

تَحْنُ الْعُرَبُ أَقْرَى النَّاسِ لِلضَّيْفِ

Nous autres Arabes, nous sommes les plus hospitaliers d'entre les hommes.

نَحْنُ مَعَاشِرَ الْأَنْبِيَاءِ لَا نُورَثُ

Nous autres sociétés des prophètes, nous ne laissons pas nos droits à nos héritiers.

Cette manière de s'exprimer n'a guère lieu qu'avec un pronom de la première personne, soit singulier, soit pluriel, et l'on peut la considérer comme une sorte de vocatif ou compellatif, ou bien comme un des cas où l'on fait usage de l'accusatif, parce qu'on sous-entend **أَعْنِي**. C'est ce qu'on appelle **مَنْصُوبٌ عَلَى الْمَدْحِ**. C'est ce qu'on appelle **مَنْصُوبٌ عَلَى الْمَدْحِ**, comme je l'ai déjà dit ailleurs (n.º 181).

On s'en sert quelquefois après un pronom de la seconde personne, comme dans cet exemple :

بِكَ اللَّهُ نَرْجُو الْفَضْلَ

C'est de toi, de Dieu, (dis-je), que nous espérons les bienfaits.

Si l'on eût considéré *Dieu* comme vocatif, il auroit fallu dire **اللَّهُ** (n.º 169).

633. Le mot **أَيُّ** sert aussi à exprimer l'admiration, et alors il a toujours pour complément un nom indéterminé (1).

S'il est précédé d'un nom indéterminé, il le qualifie à la manière des adjectifs, c'est-à-dire qu'il suit les règles de concordance des adjectifs avec les noms. Exemple :

جِئْتَنِي بِرَجُلٍ أَيِّ رَجُلٍ

(1) Voyez, sur cet usage de **أَيُّ**, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XLI, pag. 464.

Tu m'as amené un homme ; quel homme !

S'il est précédé d'un nom déterminé, il se met à l'accusatif, comme terme circonstanciel. Exemple :

جَاءَنِي زَيْدٌ أَيْ رَجُلٌ

Zéïd est venu me trouver ; quel homme (c'est que Zéïd) !

La raison de cette dernière règle, c'est que le mot ^{أَيْ}, étant du nombre des mots qui restent indéterminés lors même qu'ils sont en rapport d'annexion avec un complément (n.º 253), ne peut jamais être en concordance avec un nom déterminé.

634. Le nom sur lequel tombe le sentiment d'admiration exprimé par ^{أَيْ}, peut être sous-entendu, ou compris virtuellement dans un verbe. Alors ^{أَيْ} se met au même cas où l'on auroit dû mettre ce nom, s'il eût été exprimé. Exemple :

أَتَنَكَّرُوا أَيْ نِكَايَةً

Ils furent vexés ; de quelle vexation !

^{أَيْ} est à l'accusatif, parce qu'on auroit dit نِكَايَةً ^{أَيْ} نِكَايَةً ils furent vexés d'une vexation ; quelle vexation (1) !

(1) Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa* (p. 95), fait une observation importante sur ^{أَيْ}, à l'occasion de ce vers :

وَلَمَّا رَأَيْتُ أَنِّي قَدْ قَتَلْتُهُ نَدِمْتُ عَلَيْهِ أَيْ سَاعَةً مَّندِمٍ

« Lorsque j'eus reconnu que je l'avois tué, j'en éprouvai un repentir : à » quelle heure de repentir ! » c'est-à-dire, *lorsqu'il n'étoit plus temps*.

Voici cette observation : « ^{أَيْ} dans سَاعَةً مَّندِمٍ ^{أَيْ} est à l'accusatif, comme » terme circonstanciel adverbial (de temps) ; car ^{أَيْ} servant à indiquer une partie » de quelque chose que ce puisse être, est assujetti aux mêmes règles que le » nom qui lui sert de complément d'annexion, de quelque espèce qu'il soit. »

أَتَنَصَّبَ أَيْ سَاعَةً مَّندِمٍ عَلَى الظَّرْفِ لِأَنَّ أَيًّا لَمَّا كَانَ لِلْبَعْضِ مِنَ الْكُلِّ جُعِلَ حُكْمُهُ حُكْمَ الْمُضَافِ إِلَيْهِ مِنْ جَمِيعِ الْأَجْنَاسِ

Ainsi ^{أَيْ} est considéré ici comme *adverbe de temps*, parce que سَاعَةً eût été

CHAPITRE XXVIII.

Syntaxe des Pronoms.

635. J'ai déjà eu plus d'une fois occasion de mettre sous les yeux les principales règles de syntaxe qui concernent les pronoms, soit en indiquant l'usage des pronoms isolés qui représentent le nominatif (n.^o 1005, 1.^{re} part.), et celui des pronoms affixes (n.^{os} 1006 et 1008, 1.^{re} p.), et des pronoms isolés qui représentent l'accusatif (n.^o 1017, 1.^{re} p.); soit en traitant de l'emploi des pronoms affixes avec les particules indéclinables (n.^{os} 1251 et suiv. 1.^{re} part.), et des pronoms servant de complément aux adjectifs verbaux (n.^{os} 308, 309 et 333). J'ajouterai encore ici quelques observations qui auront pour principal objet d'indiquer les circonstances où l'on doit employer, au lieu des affixes, les pronoms isolés qui représentent l'accusatif.

Mais auparavant, je dois faire quelques remarques plus générales sur certains usages des pronoms, usages particuliers à la langue arabe, et qui semblent s'éloigner de la théorie rationnelle du langage.

636. L'objet indiqué par les pronoms de la première et de la seconde personne, n'a pas besoin qu'on le fasse connoître par son nom avant d'employer, pour le désigner, un pronom, parce que de toute nécessité, il est immédiatement connu de celui qui parle et de celui qui entend. Il n'en est pas de même du pronom de la troisième personne *il, elle, ils, elles* : ce pronom ne désigneroit aucune personne, aucune chose, et resteroit une énigme pour celui qui écoute, si auparavant on n'avoit point nommé ou

adverbe de temps. Si l'on disoit *عَذَّبْتَهُ أَيَّ تَعْذِيبٍ*, le même mot *أَيَّ* seroit mis à l'accusatif, comme *nom d'action* *عَلَى الْمَصْدَرِ*, ou comme *complément absolu* *عَلَى أَنَّهُ مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ*, parce qu'il en seroit ainsi de *تَعْذِيبًا*.

clairement désigné la personne ou la chose que le pronom doit rappeler à l'esprit. Cependant il arrive quelquefois, sur-tout chez les poètes, qu'on emploie un pronom pour désigner des êtres qui n'ont pas encore été nommés; mais il faut, en ce cas, que le genre et le nombre du pronom, ou quelques-unes des circonstances du discours, fassent disparaître ce que cette manière de s'exprimer a d'obscur et d'amphibologique; car il est évident qu'elle ne peut être autorisée que par la certitude qu'on a que celui à qui l'on parle a déjà présente à l'esprit la chose à laquelle se rapporte le pronom. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran, *فَأَخْرَجَ مِنْهَا* sors-EN donc, c'est-à-dire, sors du paradis ou du rang des anges, sans qu'aucun antécédent détermine l'objet précis indiqué par le pronom *هَا*. Exemples :

أَتَاهُمْ بِهَا حَشَوُ الْعِجَاجَةِ وَالْقَنَا سَنَابِكُهَا تَحْشُو بُطُونُ الْحَمَالِقِ

Il a fondu avec EUX sur les ennemis, au milieu de la poussière et des lances, et LEURS sabots ont rempli la cavité des yeux (des guerriers renversés par terre).

Le poète a voulu dire, avec ses chevaux, ce qui est déjà indiqué en partie par le genre du pronom *هَا*, qui rappelle l'idée des chevaux *الْحَيْلُ*, mais est encore déterminé plus expressément par le mot *سَنَابِكُ* sabots.

شَهِدْنَ مَعَ النَّبِيِّ مَسُومَاتٍ حُنَيْنًا وَهِيَ دَامِيَةُ الْخَوَامِي

ILS ont été présents avec le prophète à la bataille de Honéïn, reconnoissables par un signe qui indique leur prix; et leurs pieds étoient teints de sang.

Il s'agit encore de chevaux, ce qu'indique d'abord le verbe mis au pluriel féminin, puis le terme circonstanciel *مَسُومَاتٍ*, qui est une épithète consacrée aux chevaux, puis enfin la circonstance exprimée par les mots *وَهِيَ دَامِيَةُ الْخَوَامِي* leurs pieds étoient teints de sang.

فَعَلَوْتُ مُرْتَفِعًا عَلَى ذِي هَبْوَةٍ حَرَجًا إِلَى أَغْلَامِهِمْ قَتَامَهَا

Je suis monté sur un lieu propre à observer, sur une colline poudreuse, dont la poussière touchoit presque à LEURS étendards.

Le pronom féminin pluriel هُنَّ et l'idée des étendards font suffisamment connoître qu'il s'agit des tribus قَبَائِلُ ou des cohortes كَتَائِبُ ennemies.

637. Quelquefois on emploie le pronom الْمُضْمَرُ au lieu du nom, ou, comme s'expriment les grammairiens arabes, au lieu du mot qui énonce clairement le sens الْمُظْهَرُ mais sous la condition d'ajouter immédiatement, par une sorte de pléonasme, et sous la forme de permutatif بَدَلُ, ou de complément adverbial explicatif بَيَانُ, le nom représenté par le pronom : cela s'appelle إِضْمَارٌ عَلَى شَرِيطَةِ التَّنْفِيسِ. C'est une manière de s'exprimer énergique (1). Exemples :

فَإِنَّهَا لَا تَعْمَى الْأَبْصَارُ وَلَكِنْ تَعْمَى الْقُلُوبُ

Car ILS ne sont pas aveugles, LES YEUX; mais ce sont les cœurs qui sont aveugles.

هِيَ النَّفْسُ مَا حَمَلَتْهَا تَحْمَلُ

ELLE, MON AME, portera le fardeau dont je la chargerai.

هُوَ الْبَيْنُ حَتَّى مَا تَأْتَى الْحَزَائِقُ وَيَا قَلْبِ حَتَّى أَنْتَ مِمَّنْ أُفَارِقُ

ELLE, LA SÉPARATION, est telle que les sociétés (que les hommes forment entre eux) ne durent plus long-temps; et à tel point que toi aussi, ô mon cœur, tu es du nombre des amis dont je dois me séparer (2).

أَهَا لَهَا حَسْرَةٌ أَلَمَهَا مَوْكِدٌ وَأَمَدُهَا سَرْمَدٌ

ELLE m'arrache des soupirs, UNE AFFLICTION dont la douleur est profonde, dont la durée n'a point de bornes.

(1) Voyez le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasa*, pag. 126.

(2) Le poète, en parlant à son cœur, dit مَنْ, et non pas مَا, parce qu'il le personnifie. Après الْبَيْنُ, il faut sous-entendre l'attribut كَائِنٌ ou حَامِلٌ.

آهَاهُ لَهٗ بَيْتِ الْبَلَىٰ وَالْمَنْزِلِ الْقَفْرِ الْخَلَىٰ

ELLE m'arrache des soupirs, CETTE DEMEURE de pourriture, ce séjour solitaire et désert (1).

فَقَصَيْنَاهَا لَيْلَةً غَابَتْ شَوَائِبُهَا

Nous LA passâmes, UNE NUIT dont l'obscurité n'étoit altérée par aucun mélange (de lumière).

638. Il ne faut pas confondre ce cas où le pronom représente un nom, mais seulement par une sorte d'anticipation, avec celui où le pronom représente, d'une manière vague, le sujet d'une proposition, et est nommé, à cause de cela, *صَمِيرُ الشَّانِ* ou *الْقِصَّةُ*, c'est-à-dire, pronom qui équivaut à *الشَّانِ* ou *الْقِصَّةُ* l'état ou l'aventure, comme dans cet exemples (2) :

(1) Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XXVIII, pag. 301, et séance L, pag. 598.

On peut prononcer *لَهٗ بَيْتِ الْبَلَىٰ* et *لَهَا حَسْرَةٌ*, et alors ce sont des compléments explicatifs sous forme adverbiale, ou *لَهَا حَسْرَةٌ* et *لَهٗ بَيْتِ الْبَلَىٰ*, et alors ce sont des appositifs du genre nommé *permutatif*.

L'auteur du traité de rhétorique intitulé *مُخْتَصَرُ الْمَعَانِي*, a bien développé l'effet produit par cet emploi extraordinaire des pronoms, sur l'esprit de celui qui écoute. « L'obscurité du premier mot qu'on énonce, frappe, dit-il, l'esprit » de l'auditeur, et lui fait désirer d'en connoître le vrai sens; son attention, ainsi » excitée, fait que ce qu'on dit ensuite s'imprime plus fortement dans son esprit. »

(2) Bèïdhawi, expliquant ce texte de l'Alcoran (sur. 27, vers. 9) : *يَا مُوسَىٰ إِنَّهُ أَنَا اللَّهُ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ* ô Moïse ! je suis le Dieu fort et sage, avertit que le pronom *هُ*, dans *إِنَّهُ*, est ce qu'on appelle *صَمِيرُ الشَّانِ*, et que *أَنَا اللَّهُ* est la proposition qui explique ce pronom *لَهٗ* *جُمْلَةٌ مُفَسِّرَةٌ*. Il propose aussi une autre analyse bien moins satisfaisante.

Si l'on ne se pénétroit pas bien du sens que les grammairiens arabes attachent à la dénomination de *صَمِيرُ الشَّانِ*, on pourroit être tenté de rapporter à cette catégorie d'autres pronoms affixes de toute personne, de tout genre et de tout

هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ

IL (c'est-à-dire , voici ce qui est) Dieu est unique.

إِنَّهُ كَانَ فِي بَغْدَادَ تَاجِرٌ وَهُوَ ذُو مَالٍ وَافِرٍ

Car IL (c'est-à-dire , voici de quoi il s'agit) : A Bagdad étoit un marchand qui possédoit de grandes richesses (1).

nombre , attachés aux particules *إِنَّ* , *أَنَّ* , &c. , mais qui se rapportent en effet à une des personnes ou des choses précédemment énoncées. Quelques exemples rendront ceci sensible.

يَا إِبْرَاهِيمُ أَعْرِضْ عَنْ هَذَا إِنَّهُ قَدْ جَاءَ أَمْرُ رَبِّكَ وَإِنَّهُمْ آتِيهِمْ عَذَابٌ غَيْرُ مَرْدُودٍ

O Abraham ! détourne-toi de cela , car le commandement de ton seigneur est arrivé ; et quant à ces gens , un châtimement qu'on ne peut point repousser , va tomber sur eux.

إِنَّهُ مُصِيبُهُمْ مَا أَصَابَهُمْ

Il leur arrivera assurément ce qui est arrivé à ceux-là.

إِنَّكَ لَتَعْلَمُ مَا نُرِيدُ

Tu sais bien ce que nous voulons.

Dans ces exemples , le pronom affixe *هُ* de ces phrases *إِنَّهُ قَدْ جَاءَ* et *إِنَّهُ مُصِيبُهُمْ* , est *صَمِيرُ الشَّانِ* : car il n'a point d'antécédent dont il tienne la place , et il représente seulement , avec tout le vague possible , une idée qui doit servir d'inchoatif aux propositions *أَمْرُ رَبِّكَ* et *مَا أَصَابَهُمْ* et lesquelles font la fonction d'énonciatif. Il en est tout autrement des pronoms , dans *إِنَّهُمْ* et *إِنَّكَ* ; ils ont pour antécédens , le premier , les incrédules dont il s'agit , le second , *Loth* à qui s'adresse le discours. Ce sont d'ailleurs , comme dans le cas précédent , des inchoatifs mis à l'accusatif par l'influence de *إِنَّ* , et ayant pour énonciatifs les propositions *غَيْرُ مَرْدُودٍ* et *آتِيهِمْ عَذَابٌ* . Ils ne sont pas plus *صَمِيرُ الشَّانِ* , que ne le seroit le nom *Djafar* dans cette phrase : *إِنَّ جَعْفَرًا قَدْ قَتَلَهُ هَارُونُ الرَّشِيدُ* quant à *Djafar* , il fut tué par *Haroun-Raschid*.

Au lieu de *صَمِيرُ الشَّانِ* , on dit aussi *صَمِيرُ الْأَمْرِ* et *صَمِيرُ الْحَدِيثِ* .

(1) On aura une assez juste idée de cette manière de s'exprimer , si on la

639. Il est bon de faire observer que, par une figure de langage toute contraire à celle qui substitue le pronom au nom, mais ayant aussi pour but de donner plus d'énergie à l'expression, on emploie souvent le *nom* **الْمُظْهَرُ** au lieu du *pronom* **الْمُضْمَرُ**. Ex. :

أَنْزَلْنَاهُ بِالْحَقِّ وَبِالْحَقِّ نَزَلَ

Nous l'avons fait descendre du ciel, conformément à la vérité, et il est descendu conforme à LA VÉRITÉ.

إِنْ نَكْتُوا أَيْمَانَهُمْ مِنْ بَعْدِ عَهْدِهِمْ وَطَعْنُوا فِي دِينِكُمْ فَقَاتِلُوا أَيْمَةَ الْكُفْرِ

S'ils enfreignent leurs sermens, après avoir contracté des engagements, et s'ils blasphèment votre religion, alors combattez LES CHEFS DE L'IMPIÉTÉ (c'est-à-dire, combattez-les).

فَلَوْ أَنَّ قَوْمِي أَنْطَقْنِي رِمَاحُهُمْ نَطَقْتُ وَلَكِنَّ الرِّمَاحَ أَجَرَتْ

Si les lances de ma famille m'avoient fait parler (c'est-à-dire, m'avoient fourni une occasion de louer sa bravoure), j'aurais parlé ; mais LES LANCES m'ont ôté la faculté de parler.

أَيَّبَغِي آلَ شَدَّادٍ عَلَيْنَا وَمَا يُرْغَى لِشَدَّادٍ فَصِيلٌ

Quoi donc ! la famille de Scheddad usera-t-elle de violence contre nous, tandis que nous n'avons pas fait pousser un cri, pas même à un jeune chameau de SCHEDDAD !

640. Le pronom représente quelquefois un nom qui n'a point été textuellement exprimé, mais dont le sens se trouve

compare avec cette locution française, qui se refuse à toute analyse rationnelle : *IL y AVOIT un marchand à Bagdad* ; et à cette autre : *IL EST un Dieu vengeur du crime.*

Suivant l'auteur du **مُخْتَصَرِ الْمَعَانِي**, on pourroit même, en ce cas-là, dire **هِيَ زَيْدٌ قَائِمٌ**, ce qui cependant n'est admis qu'en théorie : dans l'usage, il faut, pour qu'on puisse s'exprimer ainsi, que ce pronom soit en relation avec un nom féminin. Quand on emploie le pronom masculin **هُوَ**, il est censé remplacer le mot **الشَّيْءُ** ; le pronom féminin **هِيَ** tiendrait lieu de **الْقِصَّةُ**.

compris implicitement dans un antécédent ou une proposition toute entière qui a précédé : il semble alors tenir la place des noms démonstratifs *ceci*, *cela*. Exemple :

أَعْدِلُوا إِنَّهُ أَقْرَبُ لِلتَّقْوَى

Agissez justement, car IL (c'est-à-dire, la justice) est plus conforme à la piété (1).

لَمْ أَرْ قَوْمًا مِثْلَنَا خَيْرَ قَوْمِهِمْ أَقَلَّ بِهِ مِنَّا عَلَى قَوْمِهِمْ فُحْرًا

Je n'ai point vu de gens comme nous, tenant le premier rang parmi leur famille, qui se fassent moins que nous, DE LUI (c'est-à-dire, de cette prééminence), un titre pour s'élever avec fierté au dessus de leur famille.

لَا تَأْكُلُوا أَمْوَالَهُمْ إِلَى أَمْوَالِكُمْ إِنَّهُ كَانَ حُوبًا كَبِيرًا

Ne mangez pas leur bien avec le vôtre, car IL (c'est-à-dire, cela) est une faute très-grave.

641. Ce que nous disons ici du pronom s'applique également au pronom renfermé virtuellement dans les personnes du verbe (n.º 1021, 1.º part.). Exemple :

قَالَ لَهُمُ النَّاسُ إِنَّ النَّاسَ قَدْ جَمَعُوا لَكُمْ فَاخْشَوْهُمْ فَزَادَهُمْ إِيمَانًا

On leur a dit : Les hommes ont réuni (des forces) pour vous attaquer, craignez-les donc ; et IL (c'est-à-dire, cela) a augmenté leur foi (2).

642. Le pronom féminin, soit exprimé, soit renfermé dans le verbe, est employé pareillement pour représenter une proposition toute entière. Exemple :

مَا جَعَلْنَا الْقِبْلَةَ الَّتِي كُنْتَ عَلَيْهَا إِلَّا لِنَعْلَمَ مَنْ يَتَّبِعُ الرَّسُولَ مِمَّنْ يَنْقَلِبُ عَلَى عَقْبَيْهِ وَإِنْ كَانَتْ لَكَبِيرَةً إِلَّا عَلَى الَّذِينَ هَدَى اللَّهُ

(1) C'est par une ellipse semblable qu'on lit dans l'évangile de S. Jean, ch. VIII, vers. 42, en parlant de Satan : ὅτι ψεύστης ἐστὶ, καὶ ὁ πατὴρ αὐτοῦ.

(2) Voyez ci-devant (n.º 404) l'usage que j'ai fait de cette analyse, pour expliquer une anomalie de concordance entre un verbe et son sujet apparent.

Nous n'avons autorisé la kibla que tu observois précédemment, que pour que cela nous fût un moyen de distinguer ceux qui suivroient notre envoyé, de ceux qui retourneroient sur leurs pas. Et en effet, ELLE étoit (c'est-à-dire, cela étoit) une chose difficile à souffrir, sinon pour les hommes que Dieu a dirigés.

Le pronom هِيَ renfermé dans le verbe كَانَتْ, et avec lequel concorde le verbe ainsi que le mot كَبِيرَةً faisant fonction d'attribut, représente ici la proposition toute entière مَا جَعَلْنَا &c. (1).

643. Toutes les fois que l'on veut donner de l'énergie à un pronom exprimé sous la forme d'affixe, en le répétant, ce qui appartient au genre d'appositif nommé *corroboratif* تَوْكِيدٌ (n.° 476), on doit faire usage des pronoms isolés qui représentent le nominatif; cela a lieu également, soit que le pronom affixe représente le génitif ou l'accusatif. Exemples :

إِنْ تَرَبَّى أَنَا أَقَلَّ مِنْكَ مَالًا وَوَلَدًا

(1) On pourroit à la rigueur supposer que tout cela se rapporte à الْقِبْلَةَ, mais il est bien plus naturel d'expliquer le sens du pronom comme je le fais. Bédhawî propose l'une et l'autre analyse; il dit :

وَالضَّمِيرُ لِمَا ذَلَّ عَلَيْهِ قَوْلُهُ وَمَا جَعَلْنَا الْقِبْلَةَ الَّتِي كُنْتَ عَلَيْهَا مِنَ الْجَعَلَةِ
أَوْ الرَّدَةِ أَوْ التَّخْوِيلِ أَوْ لِلْقِبْلَةِ

« Le pronom se rapporte à l'idée de *placer*, ou de *replacer*, ou de *changer* la » *kibla*, idées qui sont renfermées dans les expressions du texte, ou bien ce » même pronom se rapporte à la *kibla*. » (Voyez Alcoran, sur. 2, vers. 138.)

Il faut observer que, dans le texte, وَأَنَّا est pour وَأَنْتَا. Suivant quelques grammairiens, إِنْ est ici adverbe négatif, et l'adverbe لَ de لَكَبِيرَةً est pour إِلَّا, en sorte que le sens est وَمَا كَانَتْ هِيَ إِلَّا كَبِيرَةً. Je ne pense pas qu'on puisse admettre cette supposition.

Au surplus, c'est par une concordance d'attraction que le verbe كَانَتْ est ici au féminin, à cause que l'attribut كَبِيرَةً, qui est employé comme nom, et non pas comme adjectif, est du genre féminin.

Si tu me vois , MOI , moins favorisé que toi en richesses et en enfans.

مَا مَنَعَكُمَا أَنْتُمَا مِنْ ذَلِكَ

Qu'est-ce qui vous a empêchés , VOUS DEUX , de cela ?

لِمَنْ هَذَا الْكِتَابُ لَنَا نَحْنُ

A qui est-ce ce livre ! A nous , NOUS (autres).

إِنِّي أَنَا رَبُّكَ

Car je suis , MOI , ton seigneur.

وَلَاكَ أَنْتَ مِنْ جُمْلَةٍ ذَلِكَ قَدْ هَارَ

De tout cela , il n'a donné à toi , TOI , d'autre gouvernement que celui de Kandahar.

فَإَيْنَ نَصِيبِي أَنَا مِنْ هَذَا النَّقْلِ

Où est donc ma part , MOI , de ce butin ?

• دَهَبَ غَيْظُهُ هُوَ أَيْضًا •

La colère de lui , LUI (c'est-à-dire , sa colère) , se dissipa aussi.

644. On trouve même cet usage pléonastique du pronom après des noms. Exemple :

وَجَعَلْنَا ذُرِّيَّتَهُ هُمْ الْبَاقِينَ

Nous avons rendu sa postérité , EUX , les survivans (1).

645. Les pronoms personnels isolés qui représentent le nominatif , ne sont employés d'ordinaire avec les verbes que pour corroborer l'expression. Exemple :

(1) Cet exemple est tiré de l'Alcoran , sur. 37 , vers. 75. Si le pronom étoit ici simplement permutatif , il auroit dû concorder en cas avec ذُرِّيَّتَهُم , et par conséquent il auroit fallu dire إِيَّاهُمْ . Si , au contraire , هُمْ eût été le sujet ou خَبَرُ d'une proposition nominale , formant avec son attribut ou مُبْتَدَأٌ , l'attribut de ذُرِّيَّتَهُ , ou , pour parler comme les grammairiens arabes , le second complément هُمُ الْبَاقُونَ du verbe جَعَلَ , il auroit fallu dire هُمُ الْبَاقُونَ .

إِنْ جِئْتُ جِئْتُ أَنَا

Si tu viens, je viendrai, MOI.

Ils doivent concorder avec le verbe en personne, en nombre et en genre.

Le verbe cependant peut être au pluriel, et avoir pour sujet plusieurs pronoms singuliers de diverses personnes, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 408).

646. Il y a un cas où le verbe doit être à la troisième personne du singulier, quoique le sujet soit un pronom de la première ou de la deuxième personne, soit du singulier, soit d'un autre nombre : c'est lorsque le pronom qui exprime le sujet est restreint par la particule *إِنَّمَا*, qui, comme on l'a dit ailleurs, est une particule de restriction (n.° 1161, 1.^{re} part.). Exemples.

إِنَّمَا قَامَ أَنَا

Il ne s'est levé que moi.

أَنَا الزَّائِدُ الْحَامِي الدِّمَامِ وَإِنَّمَا يَدَافِعُ عَنْ أَحْسَابِهِمْ أَنَا أَوْ مِثْلِي

C'est moi qui fournis à leur subsistance, et qui suis le défenseur de leurs droits ; il n'y a que moi ou mes semblables qui puissions repousser les attaques faites à leur honneur (1).

647. Je viens maintenant à l'usage des pronoms isolés composés du mot *إِنَّا* joint aux affixes qui représentent l'accusatif.

La règle générale est que l'on ne doit jamais avoir recours à

(1) Je suppose qu'il faut, pour la mesure du vers, prononcer *أَنَا* au lieu de *أَنَا*, ce dont on a déjà vu un exemple. Voyez l'édition du *Hamasa*, donnée par M. Freytag, pag. 85.

Au surplus, cela ne me paroît pas nécessaire ; car l'avant-dernier pied a pu être *فُعُولُ* au lieu de *فُعُولُنْ*, comme dans le premier hémistiché ; et *نَا*, dans le pronom *أَنَا*, est quelquefois bref, comme je l'ai dit dans ma *Chrestomathie arabe*, 2.^e édition, tom. II, pag. 54. M. Ewald (*de Metris carm. ar.* pag. 11) ne pense point qu'on puisse faire de *أَنَا* un trochée *ān-ā*.

ces pronoms isolés, quand on peut employer les affixes; et si l'on prend quelquefois une licence contraire à cette règle, ce n'est qu'en poésie, pour la mesure.

648. Les causes qui autorisent l'emploi des pronoms isolés au lieu des affixes, sont, comme je l'ai déjà dit (n.º 1016, 1.^{re} part.), 1.º l'inversion qui place le nom qui doit servir de complément avant son antécédent; 2.º l'ellipse de l'antécédent; 3.º la rencontre de deux pronoms qui servent tous deux de complémens à un même antécédent. Ce dernier cas exige quelques développemens.

649. Pour l'intelligence de ce que nous avons à dire ici, il faut d'abord savoir que les pronoms des différentes personnes observent entre eux une sorte de gradation ou de rang, qui les approche plus ou moins de la personne qui parle; ce que les grammairiens arabes expriment par le mot أَخَصُّ *plus spécial*. Les pronoms de la première personne ont la préférence sur tous les autres, et les pronoms de la seconde personne ont la préférence sur ceux de la troisième.

650. De là il résulte que, pour que l'on puisse attacher plusieurs pronoms affixes à un même verbe, ou à un même nom d'action ou adjectif verbal (les seuls mots susceptibles de deux complémens), il faut que ces pronoms puissent être disposés suivant leurs rangs respectifs. Il faut aussi que les deux pronoms ne soient pas de la même personne. Cependant, s'ils sont tous deux de la troisième personne, pourvu qu'ils diffèrent entre eux de nombre ou de genre, on peut les joindre tous deux comme affixes à un seul antécédent.

En conséquence de ces règles, on ne peut pas dire, أَعْطَيْتَهُلَى je t'ai donné à lui, أَقْبَضْتُكَنَى je t'ai fait me prendre; il faut dire, أَعْطَيْتَهُ إِيَّايَ et أَقْبَضْتُكَ إِيَّايَ, en employant les pronoms isolés.

On ne peut pas dire non plus, ظَنَنْتُكَلَى j'ai cru que tu étois

toi-même, ظَنَنْتَنِي tu as cru que j'étois moi, ظَنَنْتَهَا ظَنَنْتَهَا j'ai cru qu'elle étoit elle ; il faudra dire, ظَنَنْتُكَ إِيَّايَ, ظَنَنْتَنِي إِيَّايَ, ظَنَنْتَهَا إِيَّاهَا avec les pronoms isolés.

Mais on pourra dire, en joignant deux affixes à un même antécédent, سَأَلْنِيهَا demande-MOI-LA, أَعْطَيْتُكُمُ je TE LES ai donnés, أَشْقَيْتُكُمْوُ je VOUS L'ai fait boire, أَطْعَمْتُهُمْوُ je LES LEUR ai fait manger, أَشْقَيْتُهُمَا je LA LEUR ai fait boire, à eux deux.

Exemples :

إِذْ يُرِيكُمُ اللَّهُ فِي مَنَامِكَ قَلِيلًا وَلَوْ أَرَاكَهُمْ كَثِيرًا لَفَاشَلْتُمْ

(Souviens-toi de ce qui se passa) lorsque Dieu TE LES montrait (ô Mahomet!) pendant ton sommeil, comme n'étant qu'en petit nombre ; et s'il TE LES eût fait voir en grand nombre, certes (vous autres musulmans), vous auriez agi avec lâcheté.

وَإِذْ يُرِيكُمْوُ إِذِ الْتَقَيْتُمْ قَلِيلًا وَيُقَلِّلُكُمْ فِي أَعْيُنِهِمْ

Et lorsqu'il VOUS LES montrait, au moment de la mêlée, comme n'étant qu'en petit nombre, et qu'il vous faisoit paroître comme une petite troupe à leurs yeux.

لَمْ أَكُنْ حَكِيمًا وَحَسِبْتَنِي

Je n'ai point été sage, et tu ME L'as cru (c'est-à-dire, et tu as cru que je l'étois).

651. La même chose doit s'observer avec les adjectifs verbaux (n.º 249) et avec les noms d'action. Exemples :

أَعْجَبَنِي عَطَاؤُكَ

J'ai vu avec plaisir le don de TOI à LUI (c'est-à-dire, que tu lui as fait un don).

فَلَا تَطْمَعُ أَبَيْتَ اللَّعْنِ فِيهَا وَمَنْعُكَهَا بِشَىءٍ يَسْتَطَاعُ

Prince, de qui daigne le ciel écarter toute malédiction, ne conçois point le desir de posséder cette beauté ; car on peut, par le moyen de quelque chose, TE LA refuser (c'est-à-dire, car il y a des moyens d'empêcher que tu ne t'en empires).

652. Avec les adjectifs verbaux, le pronom affixe qui sert de complément, ou le premier des affixes lorsqu'il y en a deux, peut être considéré comme génitif ou comme accusatif (n.° 248).

653. Avec les noms d'action, l'affixe, ou le premier affixe quand il y en a deux, doit toujours être considéré comme génitif, soit qu'il exprime le sujet du verbe, ou le complément d'un verbe transitif, ou le premier complément d'un verbe doublement transitif.

654. Lorsqu'il y a deux pronoms affixes pour complément d'un même adjectif verbal ou d'un même nom d'action, le second doit toujours être considéré comme un accusatif.

655. Dans les cas où l'on peut joindre les deux pronoms affixes à un même antécédent, on peut aussi employer au lieu du second affixe, les pronoms isolés composés du mot *إِيَّ*. Avec les verbes, il est plus élégant d'employer les deux affixes; avec les adjectifs verbaux et les noms d'action, il vaut mieux détacher le second complément, par la raison que, comme on l'a dit, ailleurs, les noms d'action et les adjectifs verbaux n'exercent pas sur les complémens objectifs une action aussi forte que l'est celle des verbes.

656. Quand les pronoms servent d'attribut au verbe *كَانَ* être, et aux autres verbes qui ont comme lui la signification du verbe abstrait (n.° 418) et qui sont sujets aux mêmes règles de syntaxe, ils sont nécessairement mis à l'accusatif (n.°s 121 et 123). Dans ce cas, on doit employer de préférence les affixes. Exemples .

أَمَّا الصَّدِيقُ فَكَئِنَّهُ

Pour ce qui est du juste, je LE suis.

إِنْ يَكُنْهُ فَلَنْ تُسَلِّطَ عَلَيْهِ وَإِنْ لَا يَكُنْهُ فَلَا خَيْرَ لَكَ فِي قَتْلِهِ

Si c'est LUI, tu n'auras point l'avantage sur lui ; et si ce n'est pas LUI, tu ne gagneras rien à le tuer.

C'est ainsi que l'on dit لَيْسَنِي ou لَيْسِي *ce n'est pas moi* (n.º 1254, 1.^{re} part.).

657. On emploie quelquefois, dans ce cas, en poésie, au lieu des affixes, les pronoms isolés, composés de إِيَّا ; mais c'est une licence qu'il ne faut pas imiter dans la prose, si ce n'est quand le verbe négatif لَيْسَ est pris dans le sens d'*excepté*. Exemple :

أَتَوْنِي لَيْسَ إِيَّاكَ

Ils sont venus me trouver, EXCEPTÉ TOI.

On peut dire dans le même sens, لَا يَكُونُ إِيَّاكَ. Si, dans ce dernier cas, on fait usage des affixes, c'est une licence. Exemple :

إِذْ ذَهَبَ الْقَوْمُ الْكَرَامُ لَيْسِي

Lorsque les hommes généreux ont disparu, EXCEPTÉ MOI.

658. Avec إِلَّا *sinon*, il faut aussi faire usage des pronoms isolés.

659. On emploie quelquefois le simple pronom affixe pour dire *moi-même, toi-même, lui-même*, ce qui, suivant l'usage ordinaire, s'exprime par نَفْسِي, نَفْسُكَ, نَفْسُهُ. Exemple :

رَجَّشَتْ إِلَيْهِ النَّفْسُ خَوْفًا وَجَالَهَ مُصَابًا وَلَوْ أَمْسَى عَلَى غَيْرِ مِرْصَدٍ

Son cœur s'est soulevé de crainte et il SE seroit cru perdu, quand même il n'auroit pas été dans un lieu propre à dresser des embûches (1).

660. Lorsqu'un verbe, du nombre de ceux qui ont pour

(1) Voyez la *Moallaka* de Tarafa, vers 41, édition de M. Vullers. Peut-être dans ce vers, وَلَوْ est-il pour وَإِنْ ; cependant il me semble que le poète, qui veut faire valoir son propre courage, ne doit pas dire que son compagnon s'est effrayé, quoiqu'il n'y eût, dans la réalité, aucun danger, et que, par conséquent, il a dû dire que son compagnon de voyage étoit tellement saisi de terreur, qu'il se seroit encore cru perdu, quand même il se seroit trouvé dans un lieu où il n'y auroit plus eu aucun sujet de crainte.

complément un sujet et un attribut (n.° 144), est suivi de deux pronoms dont l'un fait fonction de sujet et l'autre fait fonction d'attribut, on peut joindre les deux complémens au verbe sous forme de pronoms affixes, ou en détacher celui qui fait fonction d'attribut. On peut donc dire *حَسِبْتُكَ إِيَّاهُ* ou *حَسِبْتُكَهُ* *j'ai cru TOI LUI*, c'est-à-dire, *j'ai cru que tu étois lui*, ou *que tu étois cela*. Il n'est pas besoin d'observer que, pour joindre les deux pronoms à l'antécédent, dans le cas dont il s'agit, il faut que les conditions exigées ci-dessus (n.° 650) se rencontrent.

661. On a vu précédemment (n.° 975, 1.^{re} part.), que les articles démonstratifs sont quelquefois employés au lieu des pronoms, et c'est, suivant les grammairiens arabes, un des cas où le nom *مُظْهَرٌ* est substitué au pronom *مُضْمَرٌ* : car ils appellent les articles démonstratifs *إِسْمُ الْإِشَارَةِ* noms servant à la démonstration ; et en effet, quand ils ne sont pas joints à un nom et qu'ils répondent à *ceci* ou *cela*, ce sont de vrais noms démonstratifs (n.° 972, 1.^{re} part.). En voici un exemple :

كَمْ عَاقِلٍ عَاقِلٍ أَغْيَتْ مَذَاهِبُهُ وَجَاهِلٍ جَاهِلٍ تَلَقَّاهُ مَرْزُوقًا
هَذَا الَّذِي تَرَكَ الْأَوْهَامَ حَايِرَةً وَصَيَّرَ الْعَالِمَ الْخَيْرِيزَ زُنْدِيقًا

Combien n'y a-t-il pas d'hommes d'une sagesse consommée, dont la vie est pénible ! et combien d'insensés de la plus profonde sottise ne vois-tu pas favorisés des dons du ciel ! Voilà ce qui a jeté dans l'égarement les imaginations, et qui a rendu athée le savant le plus éminent en science.

Le démonstratif *هَذَا* tient lieu ici du pronom *هُوَ*, à moins qu'on ne suppose qu'il y a ellipse de *هُوَ* entre *هَذَا* et *الَّذِي*.

CHAPITRE XXIX.

Syntaxe des Propositions qui font fonction de Termes circonstantiels d'état.

662. En traitant de l'emploi des cas, j'ai parlé des *termes circonstantiels d'état* ou de situation *حَال* qui forment des expressions adverbiales, et qui exigent l'emploi de l'accusatif (n.^o 146 et suiv.). Il est inutile de revenir sur cet objet.

Mais je dois observer ici que la valeur d'un terme circonstantiel d'état peut être exprimée par une proposition, soit verbale, soit nominale, de même que l'on peut employer, au lieu d'un adjectif, une proposition que j'ai nommée, à cause de cela, *adjective* ou *qualificative* (n.^o 437), et comme aussi l'attribut d'une proposition nominale peut être formé d'une proposition complète (n.^o 189). On peut appeler celle dont il s'agit ici, *proposition circonstantielle d'état*; ce que les grammairiens arabes expriment par la dénomination de *جُمْلَةٌ حَالِيَّةٌ*.

663. Les propositions de ce genre peuvent être verbales ou nominales, et n'ont rien de particulier dans leur syntaxe, si ce n'est par rapport à la manière dont on indique leur connexion avec le nom de la chose ou de la personne dont elles déterminent l'état.

664. Cette connexion s'indique, ou par un pronom placé dans la proposition circonstantielle, comme cela a lieu dans les propositions qualificatives (n.^o 439), et dans les propositions conjonctives (n.^o 597), pronom qui concorde en genre et en nombre avec le nom sur lequel tombe cette proposition circonstantielle, ou par la conjonction *وَ*, qu'on nomme alors *وَاوُ الْحَالِ* (n.^o 1213, 1.^{re} part.), ou par l'adverbe *فَإِذَا*, ou enfin par la réunion de ces divers moyens ou de plusieurs d'entre eux.

Toutefois, l'usage de ces divers moyens pour indiquer la proposition qui fait fonction de terme circonstantiel d'état, est déterminé par certaines règles qu'il est nécessaire de faire connaître avec quelque détail.

665. Si la proposition étant verbale et affirmative, le verbe est à l'aoriste, sa dépendance de son antécédent n'est indiquée que par le pronom qu'elle renferme et qui rappelle cet antécédent, et il ne faut point y introduire le *وَ*. Exemples :

جَاءَ زَيْدٌ يَخْخَكُ

Zéïd est venu en riant.

قَدِمَ عَمْرُو تَقَادُ الْجَنَائِبُ بَيْنَ يَدَيْهِ

Amrou est venu, des chevaux de main étant conduits devant lui.

لَا تَهْمُنْ تَسْتَكْثِرُ

Ne fais pas du bien, desirant en recevoir davantage.

Dans le premier et le troisième exemple, les pronoms qui servent à lier la proposition circonstantielle d'état à son antécédent, sont *هُوَ* contenu dans *يَخْخَكُ*, et *أَنْتَ* contenu dans *تَسْتَكْثِرُ*; dans le second, c'est l'affixe renfermé dans *يَدَيْهِ*.

666. Si cependant, avec l'aoriste, on fait usage de l'adverbe *قَدْ*, il faut y joindre la conjonction. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran :

وَقَدْ تَعْلَمُونَ أَنِّي رَسُولُ اللَّهِ إِلَيْكُمْ

Tandis que vous savez bien que je suis l'envoyé de Dieu vers vous.

667. Si la proposition circonstantielle d'état étant verbale et négative, le verbe est à l'aoriste, il faut considérer si l'adverbe négatif employé est *لَا* ou *لَمْ*. Avec *لَا* on ne fait point d'ordinaire usage de la conjonction, et la dépendance de la proposition circonstantielle n'est indiquée que par le pronom; avec *لَمْ* on peut indiquer la dépendance, ou par le pronom seul, ou par la seule conjonction, ou par ces deux moyens réunis. Exemples :

مَا لِي لَا أَرَى الْهَذَّهْدَ

Que m'est-il donc arrivé, de sorte que je ne vois point la huppe ?

لَوْ أَنَّ قَوْمًا لَارْتَفَاعَ قَبِيلَةٍ دَخَلُوا السَّمَاءَ دَخَلَتْهَا لَا أُحْجَبُ

S'il y avoit des gens qui, à cause de l'illustration de leur tribu, entrassent dans le ciel, j'y entrerois sans éprouver aucun obstacle.

فَأَنْقَلَبُوا بِنِعْمَةٍ مِنَ اللَّهِ وَفَضْلٍ لَمْ يَمَسَّ لَهُمْ سُوءٌ

Ils s'en sont retournés chargés des bienfaits et des faveurs de Dieu, sans qu'aucun mal les ait atteints.

وَلَقَدْ خَشِيتُ بَأْنَ أَمُوتَ وَلَمْ تَكُنْ لِلْغَرْبِ دَائِرَةً عَلَى آبَائِي ضَمَّصِمِ

Je crains que la mort ne me surprenne, avant que la guerre ait fait sentir ses funestes effets aux deux fils de Dhamdham.

وَقَالَ أَوْحَى إِلَيَّ وَلَمْ يُوحَ إِلَيْهِ شَيْءٌ

Et il a dit, Il m'a été révélé; tandis qu'il ne lui a rien été révélé.

سَقَطَ النَّصِيفُ وَلَمْ نَرِدْ إِسْقَاطَهُ فَتَنَاوَلْتُهُ فَاتَّقَنَّا بِأَيْدِي

Son voile est tombé, sans que nous ayons voulu le faire tomber; mais elle l'a pris, et s'est cachée de nous avec la main.

668. Si, le verbe étant au prétérit, la proposition circonstancielle d'état est verbale et affirmative, on réunit d'ordinaire les trois signes qui indiquent sa dépendance de son antécédent.

Exemples :

أَتَنْسَى دِفَاعِي عَنْكَ إِذْ أَنْتَ مُسْلِمٌ وَقَدْ سَالَ مِنْ ذُلِّ عَلَيْكَ قُرَاقِرُ

Oublies-tu donc que j'ai pris ta défense, alors que tu étois livré (à tes ennemis, la vallée de) Korakir ayant précipité sur toi un torrent de déshonneur (c'est-à-dire, tandis que cette vallée avoit vomie sur toi, comme un torrent, des ennemis nombreux) ?

إِذَا الْمَرْءُ لَمْ يَحْتَلْ وَقَدْ جَدَّ جِدُّهُ أَضَاعَ وَقَاسَى أَمْرَهُ وَهُوَ مُدْبِرٌ

Quand l'homme n'a point recours à la ruse, bien qu'il ait épuisé

tous les efforts dont il est capable, il ruine ses affaires, et il se voit obligé de supporter leur mauvais succès.

669. Dans le même cas, on retranche quelquefois le pronom qui sert de signe de rappel, comme dans cet exemple :

جَاءَ زَيْدٌ وَقَدْ طَلَعَتِ الشَّمْسُ

Zéïd est venu, le soleil étant déjà levé.

L'expression complète eût été *وَقَدْ طَلَعَتْ عَلَيْهِ الشَّمْسُ*.

670. Quelquefois aussi on supprime وَقَدْ, ou bien, ce qui est encore plus rare, on supprime seulement قَدْ, en conservant la conjonction, ou la conjonction seulement, en conservant قَدْ.

Exemples :

جَاءُوكُمْ حَصْرَتٌ صُدُّوهُمْ أَنَّ يُقَاتِلُوكُمْ أَوْ يُقَاتِلُوا قَوْمَهُمْ

Ils sont venus vous trouver, ayant le cœur serré par la répugnance qu'ils éprouvoient à vous combattre ou à combattre les leurs.

الَّذِينَ قَالُوا لِإِخْوَانِهِمْ وَقَعَدُوا لَوْ أَطَاعُونَا مَا قُتِلُوا

Ceux qui, étant restés (dans leurs tentes sans aller au combat), ont dit de leurs frères : S'ils avoient suivi notre avis, ils n'auroient point été tués.

وَقَفْتُ بِرَبْعِ الدَّارِ قَدْ غَيَّرَ اللَّيْلُ مَعَارِفَهَا وَالسَّارِبَاتِ الْهَوَاطِلُ

Je me suis arrêté au lieu où étoit autrefois leur campement, alors que le temps destructeur, et les pluies versées par les nuages nocturnes, avoient fait disparaître les traces de leur habitation.

671. Si la proposition circonstancielle d'état étant verbale, et le verbe au prétérit, ce verbe est précédé de *إِلَّا* *sinon*, ou suivi de *أَوْ* *ou bien*, il faut se contenter du pronom pour indiquer la connexion. Exemples :

مَا يَأْتِيهِمْ مِنْ رَسُولٍ إِلَّا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ

Il ne leur venoit point d'envoyé de Dieu dont ils ne se moquassent.

كُنْ لِلْخَلِيلِ نَصِيرًا جَارًا أَوْ عَدَا وَلَا تَشَعْ عَلَيْهِ جَادًا أَوْ بَخِيلًا

Secours ton ami, soit qu'il ait agi injustement ou justement envers toi, et ne sois point avare à son égard, soit qu'il ait usé de générosité ou d'une avare parcimonie.

672. Si la proposition circonstancielle est une proposition nominale, on emploie ordinairement la conjonction *وَ* avec ou sans le pronom; quelquefois on se contente du pronom. Ex. :

عَجِبْتُ لِمَسْرَاهَا وَأَيَّ تَخَلَّصَتْ إِلَى وَبَابِ الْجَنِّ دُونِي مُغْلَقٌ

Je m'étonne de sa visite nocturne, et (j'admire) comment elle a pu parvenir sans accident jusqu'à moi, tandis que la porte de la prison étoit fermée sur moi.

وَأَيَّ تَنَازَا الْجَدِّ لَمْ نَطْلِعْ لَهَا وَأَنْتُمْ غَضَابٌ تَحْرِقُونَ عَلَيْنَا

Quelle est celle des collines de la gloire sur laquelle nous ne nous soyons pas élevés, tandis que vous frémissiez de colère, en grinçant les dents contre nous ?

Dans cet exemple, le terme circonstanciel d'état qui dépend de la proposition principale, est la proposition nominale *وَأَنْتُمْ غَضَابٌ*; la proposition verbale qui suit, forme un autre terme circonstanciel d'état, dont l'antécédent est *أَنْتُمْ*. Dans la proposition *وَأَنْتُمْ غَضَابٌ*, il y a ellipse de *عَلَيْنَا*.

قُلْنَا أَهْبِطُوا مِنْهَا بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ

Nous avons dit : Soyez précipités de là (c'est-à-dire, du paradis), étant ennemis les uns des autres.

كَمَا أَخْرَجَكَ رَبُّكَ مِنْ بَيْتِكَ بِالْحَقِّ وَإِنَّ فَرِيقًا مِنَ الْمُؤْمِنِينَ لَكَارِهِونَ

De même que ton Seigneur t'a fait sortir de ta demeure, conformément à la justice, tandis qu'une partie des croyans n'approuvoient pas (c'est-à-dire, désapprouvoient cela).

673. Il arrive aussi, quoique rarement, que la proposition

nominale faisant fonction de terme circonstanciel d'état, est dépouillée de tout signe qui rappelle la dépendance où elle est, et même du pronom qui doit servir de lien entre les deux propositions. Exemple :

مَرَرْتُ بِالْبَرْقِيزِ بِدِرْهِمٍ

J'ai passé près du froment, un boisseau pour une pièce d'argent.

Ici قَفِيزٌ est pour قَفِيزَةٌ ou قَفِيزٌ مِنْهُ.

674. Si cependant cette proposition ne faisoit que la fonction de corroboratif, c'est-à-dire, si elle n'exprimoit que l'équivalent de la proposition même à laquelle elle sert de terme circonstanciel, il faudroit se contenter du pronom pour indiquer la connexion.

Exemple :

هُوَ الْحَقُّ لَا شُبْهَةَ فِيهِ

Cela est la vérité, en quoi il n'y a point d'erreur.

675. On seroit peut-être tenté de confondre ces propositions circonstancielles d'état avec les propositions qualificatives dont j'ai parlé précédemment (n.º 437) ; mais, pour les distinguer, il suffit de faire attention que les propositions qualificatives sont toujours indéterminées, et ne peuvent qualifier que des noms indéterminés, au lieu que les propositions circonstancielles d'état, quoique indéterminées, sont le plus ordinairement en rapport avec des noms déterminés ou du moins ayant un commencement de détermination. Ainsi l'on dit, جَاءَ زَيْدٌ يَخْجُكُ, comme l'on dit, جَاءَ زَيْدٌ ضَاحِكًا *Zéïd est venu en riant*, زَيْدٌ étant déterminé comme nom propre, et le terme circonstanciel يَخْجُكُ ou ضَاحِكًا indéterminé ; tandis que, si l'adjectif ضَاحِكٌ étoit employé comme qualificatif, il faudroit dire, avec l'article, الْضَاحِكُ ; et que, si l'on vouloit lui substituer le verbe, il faudroit dire, sous forme de proposition conjonctive, أَلَّذِي يَخْجُكُ.

Au surplus, il n'est pas rare que la même proposition puisse

être envisagée comme *qualificative* عِفَّة, ou comme *faisant fonction de terme circonstantiel d'état* جُمْلَةُ حَالِيَّةٍ (1).

CHAPITRE XXX.

Syntaxe des Particules indéclinables.

676. Les détails dans lesquels je suis entré, soit dans la première partie, en traitant des diverses sortes de particules indéclinables (chap. VII du liv. II), soit dans cette seconde partie, quand j'ai exposé ce qui concerne l'usage des temps et des modes, et l'emploi des cas, particulièrement celui du génitif (liv. III, chap. V, §. 11), et quand j'ai traité (liv. III, chap. X) des noms qui ne sont jamais employés hors d'un rapport d'annexion (n.^{os} 253 et suiv.), me dispensent de m'étendre ici sur l'influence grammaticale de ces particules. Je me contenterai donc de présenter quelques développemens qui n'ont pas pu trouver place dans les endroits cités.

§. I.^{er} SYNTAXE DES PRÉPOSITIONS.

677. Les verbes que j'ai appelés *intransitifs*, et même les verbes neutres, peuvent être relatifs; et alors ils s'unissent aux complémens avec lesquels ils sont en rapport, par des prépositions qui deviennent les exposans de ces rapports, et qui modifient souvent d'une manière très-importante la signification du verbe (n.^{os} 209 et 218).

678. Il arrive fréquemment, cependant, qu'après un verbe intransitif de sa nature, on supprime la préposition qui devoit

(1) Voyez mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 162. On pourroit contester le système des grammairiens arabes, qui n'admettent de propositions qualificatives que lorsque l'antécédent est indéterminé.

servir d'exposant au rapport qui est entre le verbe et son complément, et l'on met le complément à l'accusatif, comme si le verbe étoit transitif de sa nature (n.° 218).

679. Quand le verbe intransitif a pour complément une proposition, soit verbale, soit nominale, commençant par la conjonction أَنْ ou أَنَّ *que* (n.° 1232, 1.^{re} part.), on peut toujours supprimer la préposition qui devrait lier le verbe intransitif à son complément. Ainsi l'on peut dire, لَمْ يَقْدِرْ أَنْ يَفْعَلْ ذَلِكَ, au lieu de لَمْ يَقْدِرْ عَلَى أَنْ يَفْعَلْ ذَلِكَ *il ne put pas faire cela* ; عَجِبْتُ مِنْ أَنَّكَ كَاذِبٌ, au lieu de عَجِبْتُ مِنْ أَنَّكَ كَاذِبٌ *je m'étonne que tu sois menteur* ; عَجِبْتُ أَنْ يُخْرَجَ عَلَيَّ, au lieu de عَجِبْتُ أَنْ يُخْرَجَ عَلَيَّ *je m'étonne qu'il se révolte contre moi* ; تَقَدَّمَ إِلَيْهِ إِلَّا يَأْذَنَ لِأَحَدٍ, au lieu de تَقَدَّمَ إِلَيْهِ إِلَّا يَأْذَنَ لِأَحَدٍ *il lui ordonna de ne laisser entrer personne*, au lieu de بِأَنَّ يَأْذَنَ. Ce dernier exemple est d'autant plus remarquable, que ce n'est réellement que par le moyen de la préposition بَ *que* تَقَدَّمَ signifie *ordonner* (1).

(1) Les grammairiens arabes mettent en question si, dans ce cas, le verbe est censé être à l'accusatif ou au génitif. Cette question n'est pas aussi frivole qu'elle le paroît au premier abord; car on trouve quelquefois un nom formant un nouveau complément, qui est joint par une conjonction avec la proposition complémentaire, et par conséquent ce nom doit concorder en cas avec le cas que la proposition complémentaire représente. Voici un vers qui offre un exemple de cela, et où le nom est mis au génitif :

وَمَا زُرْتُ لَيْلَى أَنْ تَكُونَ حَبِيبَةً إِلَيَّ وَلَا دَيْنِي بِهَا أَنَا طَالِبَةٌ

Je n'ai point rendu visite à Lëila, (à cause) que je l'aime, ni (à cause) de quelque dette que j'aie à réclamer d'elle.

La préposition sous-entendue est عَلَى. Je pense que le poète auroit pu dire également دَيْنًا. Dans le premier cas, il y a ellipse totale de la préposition, son complément demeurant au génitif, comme on en verra bientôt un exemple

680. Cette règle est sujette cependant à une exception, et l'on ne doit jamais omettre la préposition, quand il peut en résulter une amphibologie. On ne doit pas dire, par exemple, *رَغِبْتُ أَنْ تَفْعَلَ ذَلِكَ* pour *رَغِبْتُ فِي أَنْ تَفْعَلَ ذَلِكَ* *je desire que tu fasses cela*; car, s'il y avoit ellipse de la préposition, on pourroit supposer que le sens seroit, *رَغِبْتُ عَنْ أَنْ تَفْعَلَ ذَلِكَ* *je n'ai pas envie que tu fasses cela* (1).

681. Par un usage tout contraire à celui dont je viens de parler, et où il y a ellipse de la préposition devant la conjonction *أَنْ*, on fait quelquefois, devant cette même particule, usage de la pré-

(n.º 684); dans le second, il y a substitution du cas adverbial (n.º 118) à une préposition et au cas complémentaire (n.º 97), ce qui n'est point, à proprement parler, une ellipse.

Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa* (pag. 117), fait une observation importante, à l'occasion du vers suivant :

تَبَغَّى ابْنُ كُوزٍ وَالسَّفَاهَةُ كَأَسْمِهَا لَيْسَنَادَ مِنَّا أَنْ شَتَوْنَا لِبَالِيَا

Le fils de Kouz, car la sottise est semblable au mot dont on se sert pour l'exprimer (c'est-à-dire, la sottise est aussi odieuse en elle-même que l'épithète de sot), a eu la prétention d'obtenir une épouse de notre noble sang, parce que, depuis quelque temps, l'inclémence de la saison nous a fait sentir ses rigueurs.

Il dit positivement que *أَنْ*, et ce qui suit, est virtuellement à l'accusatif, parce qu'on devoit dire *لِأَنْ*, et que la préposition étant supprimée, le verbe agit immédiatement sur cette proposition complémentaire.

(1) Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa*, pag. 110, dit qu'on peut, devant *أَنْ* ou *أَنَّ*, supprimer la préposition *فِي* après le verbe *رَغِبَ*, et je pense que cette suppression peut effectivement avoir lieu, tandis qu'on ne pourroit pas, après le même verbe, faire l'ellipse de la préposition *عَنْ*. La raison en est que *رَغِبَ*, par lui-même, signifie l'idée de *desir*, de *souhait*, tandis qu'il ne signifie *éloignement*, *dégoût*, *aversion*, que par l'effet de la particule *عَنْ*. Pour parler plus exactement, il faut dire que c'est un de ces verbes qui, comme *مَالَ*, *شَعَلَ*, supposent deux compléments, parce qu'on ne peut se porter vers une chose ou vers un lieu, qu'en s'éloignant d'un autre (n.º 219).

position بَ considérée comme explétive (n.º 1036, 1.^{re} part.). Ainsi, de même qu'on dit, مَا زَيْدٌ بِكَاذِبٍ *Zéïd n'est pas menteur*, un poète a dit :

فَمَا أَكْثَرَ الْأَشْيَاءِ عِنْدِي حَزَازَةً بِأَنْ أُبْتَ مَزْرِيًّا عَلَيْكَ وَزَارِيًّا

La chose la plus poignante à mes yeux n'est pas que tu te sois retiré couvert de mépris et en nous reprochant (notre conduite).

682. Lorsque les verbes intransitifs ont simplement pour complément un nom, on peut aussi supprimer l'exposant du rapport, c'est-à-dire, la préposition, et mettre le complément à l'accusatif, comme si le verbe étoit transitif. Mais, à cet égard, il y a des verbes avec lesquels cette liberté de changer le complément médiat en un complément immédiat, ne souffre aucune restriction; il y en a d'autres à l'égard desquels on ne peut en user qu'en poésie, dans le cas de nécessité. Exemple :

طَاوَعَ السُّؤْلَ وَالْأَمَلَ وَأَوْسَعَ الْمُرْمِلَ وَالْأَرْمَلَ

Il s'est plu à satisfaire les desirs et les espérances, et il a répandu ses dons en abondance sur l'indigent et sur le nécessiteux.

L'expression exacte eût été عَلَى الْمُرْمِلِ وَالْأَرْمَلِ.

683. Ce que nous disons des verbes intransitifs, par rapport à leur complément, s'applique également aux verbes transitifs, par rapport à ceux de leurs compléments qui ne sont pas immédiats (1). Ainsi l'on dit, شَكَرْتُ لَهُ pour شَكَرْتُهُ *je lui ai rendu grâces*; نَحَّيْتُ لَهُ pour نَحَّيْتُ *je lui ai donné un bon avis*. Autres exemples :

أَمَرْتُكَ الْخَيْرَ فَأَفْعَلْ مَا أُمِرْتُ بِهِ

Je t'ai commandé de faire le bien; fais donc ce qu'on t'a ordonné.

(1) Voyez mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 244, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XXIX, pag. 313, et le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasa*, à l'occasion du verbe رَحَلَ, pag. 126.

La construction ordinaire auroit exigé *أَمَرْتُكَ بِالْخَيْرِ*.

كَلْتُ زَيْدًا طَعَامَهُ وَوَزَنْتُ مَالَهُ

J'ai mesuré à Zéïd son blé, et je lui ai pesé son argent.

Pour se conformer à la construction ordinaire, il auroit fallu dire *كَلْتُ لِيَزِيدٍ طَعَامَهُ وَوَزَنْتُ لَهُ مَالَهُ*.

آلَيْتُ حَبَّ الْعِرَاقِ الدَّهْرَ أَطْعَمَهُ وَالْحَبَّ يَأْكُلُهُ فِي الْقَرْيَةِ السُّوسِ

J'ai fait serment de ne jamais manger les grains de l'Irak (1), et ce sont les vers qui consomment ces grains dans le village (où est mon habitation).

كَمَا عَسَلَ الطَّرِيقَ الثَّغْلَبُ

Comme le renard court dans le chemin.

وَلَكِنْ رَحَلْنَاهَا نَفُوسًا كَرِيمَةً تَحْمِلُ مَا لَا يُسْتَطَاعُ فَتَحْمِيلُ

Mais nous avons préparé pour eux (c'est-à-dire, pour les malheurs), des âmes généreuses qui se chargent des fardeaux insupportables qu'on leur impose.

Dans ces exemples, *حَبَّ* est pour *حَبِّ عَلَى* au sujet des grains, *الطَّرِيقِ*, pour *فِي الطَّرِيقِ* dans le chemin (2), et *رَحَلْنَاهَا*, pour *رَحَلْنَا لَهَا* : ce sont des licences (n.º 145, note).

684. Il arrive quelquefois, mais très-rarement, qu'en supprimant la préposition, l'on conserve cependant son complément au génitif: c'est alors une véritable ellipse. Exemple :

إِذَا قِيلَ أَيْ النَّاسِ شَرُّ قَبِيلَةٍ أَشَارَتْ كَلَيْبٌ بِأَلْأَكْفِ الْأَصَابِعُ

Quand on demande quelle est, entre les hommes, une méchante race, les doigts des mains s'étendent d'eux-mêmes pour montrer celle de Coléïb.

(1) Je suppose qu'il y a ici ellipse de la négation, à cause du serment; c'est ce qu'on verra quand je traiterai de l'ellipse.

(2) On lit dans l'Alcoran, sur. 7, vers. 15 : *لَا تَقْعُدَنَّ لَهُمْ صِرَاطَكَ الْمُسْتَقِيمَ* : *je leur tendrai des embûches dans ta voie droite.*

On voit que, dans cet exemple, كَلَيْبِ est pour إِلَى كَلَيْبِ.

685. On interpose quelquefois la particule مَا explétive, entre une préposition et le nom qui lui sert de complément, sans que cela change rien à l'influence de la préposition sur ce nom (n.^{os} 1037, 1088 et 1180, 1.^{re} part.). On dit, par exemple, عَنْ قَلِيلٍ et بِرَحْمَةٍ au lieu de قَلِيلٍ et بِرَحْمَةٍ.

686. La préposition عَنْ devient quelquefois le complément immédiat de la préposition مِنْ, et l'on dit, par exemple, مِنْ عَنْ du côté droit (n.^o 1075, 1.^{re} part.); mais, dans ce cas, عَنْ doit être considéré comme un nom indéclinable, qui signifie côté (1). Il en est alors de عَنْ comme de لَدُنْ.

687. Les prépositions بَ et مِنْ sont employées quelquefois d'une manière pléonastique ou qui semble telle (n.^{os} 1030 et 1082, 1.^{re} part.); mais elles conservent toujours leur influence grammaticale sur le mot qui leur sert de complément. Cette observation, qui a trouvé sa place ailleurs, est donc étrangère à la syntaxe des particules.

688. Les prépositions prennent quelquefois pour compléments immédiats, sans l'intervention d'aucune particule, des propositions soit verbales, soit nominales (n.^o 364).

689. Je ne m'étendrai pas davantage sur la syntaxe des prépositions, et je me contenterai de renvoyer à ce que j'en ai dit dans le premier volume (chap. VII du liv. II).

§. II. SYNTAXE DES EXPRESSIONS ADVERBIALES ELLIPTIQUES APPELÉES NOMS DES VERBES.

690. J'ai déjà parlé (n.^o 955, 1.^{re} part.) des expressions elliptiques appelées par les Arabes *noms des verbes* أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ

(1) Voyez le *Hamasa*, édition de M. Freytag, pag. 60.

ou *أَسْمَاءُ سَمِيَتْ بِهَا أَلْفَعَالُ*, parce que, sous une forme adverbiale, elles renferment réellement la valeur d'un verbe : tels sont les mots *سَرَعَانُ*, *شَتَانُ*, *هَبْهَاتُ*. Puisque ces mots équivalent à des verbes, ils peuvent avoir un sujet et des complémens ; il ne s'agit donc, en général, que d'appliquer à ces expressions elliptiques les règles ordinaires de la syntaxe des verbes et des noms qui leur servent de sujet et de complémens, c'est-à-dire, de mettre le sujet au nominatif et les complémens à l'accusatif. On peut en voir des exemples dans la première partie (n.° 1190).

691. Toutefois cette règle est sujette à quelques exceptions ; car il y a quelques-uns de ces *noms des verbes* ou expressions adverbiales représentant des verbes, qui peuvent régir des complémens au génitif, parce qu'on les considère alors comme des noms d'action. Quelquefois aussi elles sont employées sans complémens.

692. Par exemple, *بَلَّ* est considéré comme représentant l'impératif *دَعْ* *laisse*, et, en conséquence, régit son complément à l'accusatif ; mais on peut aussi mettre le complément au génitif, en considérant *بَلَّ* comme nom d'action, ainsi qu'on dit *صَرَبُ زَيْدٍ* dans le sens de *l'action de frapper Zéïd*. Ainsi, *أَلَاكُفِّ*, régime de *بَلَّ*, peut être prononcé *أَلَاكُفِّ* et *أَلَاكُفِّ*, dans le vers suivant :

تَذَرُ الْجَمَاجِمَ صَاحِبًا هَامَاتُهَا بَلَّ أَلَاكُفِّ كَانَتْهَا لَمْ تُخْلَقِ

Elles (les épées) laissent les crânes des têtes (qu'elles ont coupées) et qui demeurent exposées au soleil ; LAISSE - LÀ LES MAINS (c'est-à-dire, séparées des mains et du tronc), comme si elles (les mains) n'eussent jamais été créées.

693. De même on peut dire *رُوَيْدَ عَمْرٍَا* et *رُوَيْدَ عَمْرٍَا* dans le sens de *أَمْهَلُ عَمْرٍَا* *accorde du répit à Amrou, agis avec complaisance à l'égard d'Amrou.*

Si رُوَيْدٌ n'a point de complément, il signifie مَهْلًا *doucement*, avec ménagement : on dit aussi adverbialement رُوَيْدًا .

694. On ajoute encore à رُوَيْدٌ l'affixe de la seconde personne كَ , et l'on dit رُوَيْدَكَ dans le sens de l'impératif اَمْهِلْ *accorde du répit*, et non autrement ; ce qui n'empêche point que le complément ne se mette à l'accusatif, et qu'on ne dise عَمْرًا رُوَيْدَكَ *agis avec complaisance envers Amrou*.

695. Dans ce cas les grammairiens arabes regardent كَ comme particule compellative حَزَفَ الْخِطَابِ , ainsi que dans ذَاكَ et ذَلِكَ , et non pas comme pronom et complément d'annexion de رُوَيْدٌ .

Il en est de même de كَ dans هَلَكْ حَتَّى pour هَلْ حَتَّى , c'est-à-dire , *hâte-toi de venir*.

696. هَلَمْ signifiant اَعْطِ *donne*, gouverne l'accusatif; quand il signifie تَعَالَ *viens*, il se construit avec la préposition إِلَى . On peut, après هَلَمْ pris en ce dernier sens, ajouter لَكَ , لَيْكَ , لَكُمْ , &c.

§. III. OBSERVATIONS SUR LA CONJONCTION فِ .

697. J'ai eu souvent occasion de parler des propositions conditionnelles exprimées par la conjonction إِنْ *si*, ou par quelqu'un des mots qui renferment la valeur de cette conjonction, et d'observer que ces propositions sont toujours les antécédens d'un rapport dont le terme conséquent est une proposition affirmative hypothétique (1); et j'ai développé l'influence de ce

(1) Pour obvier à tout malentendu, j'observe que, dans un rapport de ce genre, dans celui-ci, par exemple, *si vous faites le bien, vous serez heureux*, l'antécédent logique est *vous serez heureux*; le second terme du rapport est la proposition *vous faites*, ou plutôt *vous ferez le bien*, et la conjonction *si* est l'exposant: mais ici, et, en général, par-tout où j'ai parlé de ces propositions corrélatives, je n'ai eu égard qu'à leur disposition grammaticale, et j'ai appelé *antécédent* la proposition qui renferme la condition, et *conséquent* celle qui exprime une affirmation hypothétique.

rapport sur les verbes des deux propositions (n.º 72). J'ai aussi observé que la conjonction **فَ** se met souvent à la tête de la proposition affirmative hypothétique, et sert à distinguer les deux propositions corrélatives (n.º 1202, 1.^{re} part.).

Cet usage de la conjonction **فَ** est assujetti à certaines règles que je dois développer ici.

698. Observons d'abord que des deux propositions corrélatives dont il s'agit, la première est toujours une proposition verbale, la seconde est tantôt verbale, tantôt nominale (n.º 185).

Pour savoir si l'on doit mettre la conjonction **فَ** au commencement de cette seconde proposition, ou si l'on doit l'omettre, il faut avoir égard aux conditions suivantes.

699. On omet la conjonction **فَ**, lorsque la seconde proposition est une proposition verbale, si le verbe est au prétérit, que ce soit un verbe susceptible d'une conjugaison parfaite, et non pas restreint à un seul temps, comme **لَيْسَ**, et qu'il ne soit point précédé de l'adverbe **قَدْ**. Exemples :

إِنْ فَعَلْتُ ذَلِكَ صَيَّغْتُ مَالِي

Si je fais cela, je perdrai mon bien.

مَنْ كَتَمَ سِرَّهُ بَلَغَ مُرَادَهُ

Quiconque cache son secret, parvient à son but.

700. On l'omet pareillement quand le verbe est à l'aoriste, pourvu qu'il ne soit point précédé des adverbes **سَوْفَ**, **سَ** et autres semblables (n.º 1116, 1.^{re} part.), si la proposition est affirmative, ou que, si la proposition est négative, la négation soit exprimée par les adverbes négatifs **لَا** ou **لَمْ**. Exemple :

إِنْ يَظْهَرُوا عَلَيْكُمْ يَرْجُمُوكُمْ

S'ils vous vainquent, ils vous lapideront.

701. Dans tous ces cas, néanmoins, on met quelquefois la conjonction **فَ** au commencement de la seconde proposition ;

et alors, si le verbe est à l'aoriste, il doit être mis au mode indicatif. Exemples :

إِنْ كَانَ قَمِيصُهُ قُدَّ مِنْ قُبُلٍ فَصَدَقَتْ

Si sa robe (la robe de Joseph) a été fendue par-devant, alors cette femme a dit vrai.

مَنْ جَاءَ بِالسَّيِّئَةِ فَكُبَّتْ وَجُوهُهُمْ فِي النَّارِ

Ceux qui feront le mal, leurs visages seront précipités dans le feu.

مَنْ يُؤْمِنُ بِرَبِّهِ فَلَا يَخَافُ بَخْسًا وَلَا رَهَقًا

Quiconque croira en son Seigneur, celui-là ne craindra ni dommage ni perte.

Je pense que, dans ces circonstances, il faut supposer une ellipse. Ainsi, devant le prétérit, on peut supposer l'ellipse de l'adverbe قَدْ ; et effectivement l'usage de la conjonction فِ , en ce cas, n'est autorisé que quand le prétérit a le sens du passé, ou peut du moins être ramené à ce sens par une sorte de prosopopée.

Dans le premier exemple, le verbe صَدَقَتْ a une signification passée; dans le second, le verbe كُبَّتْ exprimant une menace de Dieu, cette menace est assimilée à une chose passée (1).

On peut aussi supposer l'ellipse d'un pronom ou d'un article démonstratif qui rendrait la proposition nominale. Ainsi

فَكُبَّتْ وَجُوهُهُمْ sera ici pour فَاُولَٰئِكَ كُبَّتْ وَجُوهُهُمْ , et de même فَلَا يَخَافُ sera pour فَهُوَ لَا يَخَافُ (2).

(1) Cette sorte de figure est très-fréquente dans l'Alcoran, lorsqu'il est question des peines de l'enfer ou des récompenses du paradis. Voyez le commentaire d'Aschmouni sur l'*Alfyya* (man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 121 verso).

On ne peut pas supposer ici que le prétérit كُبَّتْ a le sens du futur, comme étant sous l'influence de مَنْ (n.º 403, 1.^{re} part.); car l'interposition de la particule فِ interrompt cette influence.

(2) On peut encore supposer qu'il y a ellipse totale de la proposition affir-

702. Si, au contraire, la seconde proposition est une proposition nominale, si c'est une proposition verbale qui exprime une demande, un vœu, un commandement, ou dont le verbe soit un verbe imparfait, comme *لَيْسَ*, *عَسَى*, &c., ou un verbe précédé, soit des adverbes *سَ*, *قَدْ*, *سَوْفَ*, &c., soit des adverbes négatifs *مَا* ou *لَنْ*; dans tous ces cas, il faut nécessairement placer la conjonction *فَ* au commencement de cette proposition. Il en est de même dans les propositions circonstancielles (n.º 451), qui ne sont, dans le fait, que des propositions nominales dans lesquelles il y a une ellipse. Exemples :

إِنْ كُنْتُمْ فِي رَيْبٍ مِّنَ الْبَعْثِ فَإِنَّا خَلَقْنَاكُمْ

Si vous êtes dans le doute au sujet de la résurrection, c'est nous qui vous avons créés.

إِنْ كُنْتُمْ تُحِبُّونَ اللَّهَ فَاتَّبِعُونِي

Si vous aimez Dieu, suivez-moi.

إِنْ تَرَنِ أَنَا أَقَلَّ مِنْكَ مَالًا وَوَلَدًا فَعَسَىٰ رَبِّي يُؤْتِيَنِي خَيْرًا مِّنْ جَنَّتِكَ

Si tu me vois moins bien partagé que toi en richesses et en enfans, il pourra bien arriver que mon seigneur me donne quelque chose de meilleur que ton jardin.

إِنْ يَسْرِقْ فَقَدْ سَرَقَ أَخٌ لَهُ مِن قَبْلُ

S'il vole, il a un frère qui a déjà volé avant lui.

mative hypothétique, qui devoit former le second terme du rapport conditionnel *جَزَاءُ الشَّرْطِ*, et que la proposition qui commence par *فَ* est une nouvelle proposition, indépendante de ce rapport *عَلَى الْإِسْتِثْنَائِي*. C'est ainsi que j'ai résolu ailleurs cette difficulté (n.º 69 note); et les observations innombrables que j'ai faites à ce sujet, en lisant l'Alcoran, m'ont de plus en plus convaincu que ce cas est le plus fréquent. Si l'on y fait bien attention, on observera que la proposition qui commence par *فَ*, est presque toujours destinée à rendre raison ou à développer les conséquences de celle qui, suivant ma supposition, est sous-entendue.

مَنْ شَهِدَ مِنْكُمْ الشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ

Quiconque d'entre vous verra ce mois, qu'il le jeûne.

إِنْ تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ فَلَنْ يَغْفِرَ اللَّهُ لَهُمْ

Si tu demandes pardon pour eux, Dieu ne leur pardonnera pas.

وَإِنْ تَوَلَّيْتُمْ فَمَا سَأَلْتُكُمْ مِنْ أَجْرٍ

Si vous tournez le dos, je ne vous ai point demandé de salaire.

إِنْ قُلْتَ هَذَا فَأَنْتَ مِنَ الْكَافِرِينَ

Si tu dis cela, tu es du nombre des incrédules.

إِنْ أَفْتَرَنْ الْفِعْلَ بِهَذَا الْحَرْفِ فَعَلَى خِلَافِ الْأَصْلِ

Si le verbe est joint à cette particule, (cela) est contraire à la règle primitive.

Dans ce dernier exemple, il y a ellipse de *ذَلِكَ*, et le sens est *فَذَلِكَ عَلَى خِلَافِ الْأَصْلِ*, ainsi que je l'ai exprimé dans la traduction.

On trouve quelques exemples où la conjonction *فَ* est omise, contre la règle précédente; mais ce sont des licences.

703. Quand la proposition est nominale, on peut substituer l'adverbe *إِذَا*, signifiant *voici* (n.º 1122, 1.^{re} part.), à la conjonction *فَ*. Exemple :

إِنْ تُصِيبْهُمْ سَيِّئٌ بِمَا قَدَّمْتُ أَيْدِيَهُمْ إِذَا هُمْ يَقْنِطُونَ

S'il leur survient quelque adversité, à cause du mal qu'ils ont fait auparavant, alors ils se désespèrent.

704. Si l'on fait attention à tout ce que nous venons de dire sur les circonstances dans lesquelles on doit placer la conjonction *فَ* devant la proposition qui forme le second terme des rapports conditionnels, et sur celles dans lesquelles on ne doit pas en faire usage, on en comprendra facilement la raison.

L'influence des rapports conditionnels sur cette seconde pro-

position est de mettre le verbe à l'aoriste conditionnel, ou au prétérit avec le sens du futur. Toutes les fois que cet effet ne peut pas avoir lieu, soit parce qu'il n'y a point de verbe dans cette proposition, soit parce que le verbe employé n'a point d'aoriste, soit parce qu'il est sous l'influence immédiate de quelque autre antécédent, soit parce qu'il doit être pris dans un sens passé, soit enfin parce qu'il exprime un ordre, une défense, un souhait, on a recours à la conjonction **فَ**, pour faire connoître que l'influence grammaticale du rapport conditionnel cesse de s'exercer, et pour indiquer d'une autre manière la dépendance rationnelle qui est entre cette proposition et la précédente.

On doit donc employer la conjonction **فَ** quand la proposition est nominale, parce qu'il n'y a point de verbe, ou que le verbe y est sous l'influence immédiate de son sujet placé avant lui; dans les propositions circonstantielles, parce qu'il n'y a point de verbe; dans les propositions impératives, parce que le verbe n'est ni au prétérit ni à l'aoriste, ou que, s'il est à ce dernier temps, il est régi à l'aoriste conditionnel par la particule **لَ**, et non par l'effet du rapport conditionnel; dans les propositions où le verbe est précédé de **قَدْ**, parce que cet adverbe le détermine au sens passé, et aussi dans celles où **قَدْ** n'étant point exprimé, le verbe a cependant la signification passée; dans celles où il est précédé des adverbes **سَوْفَ** et autres semblables, parce que ces adverbes n'admettent point après eux l'aoriste conditionnel; enfin dans les propositions verbales négatives exprimées par les adverbes **لَنْ** et **مَا**, parce que le premier exige après lui le prétérit avec la signification passée, et que le second exige l'aoriste du mode subjonctif. Si la négation est exprimée par les adverbes **لَمْ** et **لَا**, il est plus ordinaire de ne point faire usage de la conjonction, parce que l'on peut, après **لَا**, mettre le verbe à l'aoriste con-

ditionnel , et qu'avec لَمْ, l'influence du rapport conditionnel s'exerce, non pas, il est vrai, sur le verbe, puisqu'il est mis à l'aoriste conditionnel par l'influence immédiate de cet adverbe négatif, mais sur l'adverbe lui-même, qui, de sa nature, ne nie que le passé, et devient ici, par l'effet du rapport conditionnel, une négation du futur.

Dans tout autre cas, le verbe étant mis à l'aoriste conditionnel, ou au prétérit avec le sens futur, le rapport conditionnel exerce son influence naturelle, et il est inutile d'indiquer ce rapport par la conjonction فِ.

§. IV. SYNTAXE DES PARTICULES D'EXCEPTION ET AUTRES MOTS QUI SERVENT AU MÊME USAGE.

705. Les mots employés par les Arabes pour exprimer une exception, sont إِلَّا *sinon*, particule composée de la conjonction إِنْ *si*, et de l'adverbe négatif لَا *non*; سَوَى, سَوَى, بَيِّنٌ, غَيْرٌ; سَوَاءٌ et سَوَاءٌ, qui sont proprement des noms qui signifient *différence*; حَاشَا, خَلَا et عَدَا *excepté*, mots considérés comme prépositions, mais qui sont primitivement des verbes; enfin لَا سَيِّمًا, expression composée dont j'ai expliqué l'origine ailleurs (n.º 1122, 1.^{re} part.), et qui signifie *sur-tout*.

706. L'exception اِسْتِثْنَاءٌ ne peut avoir lieu sans qu'il y ait un rapport entre deux quantités dont l'une est soustraite ou exceptée de l'autre. Quand je dis, *je n'ai vu aucun cheval, si ce n'est Bucéphale*, j'affirme d'abord que je n'ai vu aucun être de l'espèce entière des chevaux, et ensuite j'excepte ou je soustrais de l'espèce entière le seul individu *Bucéphale*, parce que je l'ai vu, et que, par conséquent, ma première proposition seroit fausse par rapport à lui.

La *chose exceptée* se nomme en arabe *الْمُسْتَثْنَى*, et la masse de laquelle on soustrait et sépare cette chose par l'exception, se nomme *الْمُسْتَثْنَى مِنْهُ* *ce de quoi l'on a excepté quelque chose*.

707. La proposition générale que l'on restreint par une exception, peut être affirmative ou négative. Elle est affirmative dans cet exemple, *tous les arbres ont été gelés, excepté les pommiers*; négative dans cet autre, *aucun arbre n'a été gelé, excepté les figuiers*. Si l'idée générale est exprimée négativement, l'exception renferme une véritable affirmation, *les figuiers ont été gelés, seuls entre tous les arbres*; elle renferme, au contraire, une négation, quand l'idée générale est énoncée affirmativement, *les pommiers, seuls entre tous les arbres, n'ont point été gelés*.

708. On peut exprimer la chose exceptée, sans exprimer l'idée générale de l'espèce de laquelle on soustrait cette chose. Ainsi quand on dit, *je n'ai vu que Louis, je n'ai tué qu'un chien*, il y a ellipse, et le sens est, *je n'ai vu aucun homme, excepté Louis; je n'ai tué aucun animal, excepté un chien*.

Les Arabes, comme on l'a vu ailleurs, appellent l'exception, *مُتَّصِلٌ* *conjointe*, quand les deux termes sont énoncés, et *مُنْقَطِعٌ* *disjointe*, quand on se contente d'énoncer la chose exceptée.

709. Le nom qui exprime la chose exceptée, se met, en arabe, tantôt au nominatif, tantôt à l'accusatif ou au génitif, suivant certaines règles que je vais exposer. Je commence par indiquer celles de ces règles que l'on doit suivre; lorsqu'on fait usage de la particule d'exception *إِلَّا* *sinon*.

710. L'idée générale de laquelle on soustrait une chose étant exprimée, si la proposition est négative, on mettra le nom qui exprime la chose exceptée à l'accusatif, ou bien, ce qui même est préférable, on le fera concorder avec le nom qui exprime l'idée

générale ; si la proposition est affirmative , ce même nom devra être mis à l'accusatif (1).

Exemples de la proposition négative : مَا كَلَّمَنِي أَحَدٌ إِلَّا زَيْدًا ,

(1) Ebn-Malec , dans l'*Alfiyya* , pose ces règles :

مَا أَسْتَثْنَيْتَ إِلَّا مَعَ تَمَامٍ يَنْتَصِبُ وَبَعْدَ نَفِيٍّ أَوْ كَفْيٍ أَنْتَخِبَ
إِنْ بَاعَ مَا اتَّصَلَ وَأَنْصَبَ مَا انْقَطَعَ وَعَنْ تَمِيمٍ فِيهِ إِبْدَالٌ وَقَعَ

« Quand l'exception est faite par la particule *إِلَّا* , pourvu que la phrase soit
» complète (c'est-à-dire , qu'il n'y ait pas ellipse de *مِنْهُ* (n.º 706),
» le nom de la chose exceptée se met à l'accusatif : mais si la phrase est né-
» gative ou assimilée à une phrase négative (c'est-à-dire , prohibitive ou interro-
» gative dans l'intention de nier) , tu dois préférer , dans le cas de l'exception
» conjointe , la concordance entre la chose exceptée et celle de laquelle se fait
» l'exception ; dans le cas de l'exception disjointe , la chose exceptée doit être
» mise à l'accusatif. Les Arabes de Témim adoptent , dans ce dernier cas , la
» concordance , à titre de permutatif. »

Mais il faut observer que si le terme nommé *مِنْهُ* étoit au génitif , parce qu'on l'auroit exprimé avec les prépositions *مِنْ* ou *بِ* , ou à l'accusatif , par l'influence des particules négatives *مَا* et *لَا* , il seroit censé être au nominatif , et l'autre terme appelé *الْمُسْتَثْنَى* se mettroit au nominatif. C'est ce que dit positivement un commentateur de l'*Alfiyya* :

إِذَا تَعَدَّرَ الْبَدَلُ عَلَى اللَّفْظِ أَبْدَلَ عَلَى الْمَوْضِعِ نَحْوَ مَا جَاءَنِي مِنْ أَحَدٍ إِلَّا
زَيْدٌ وَلَا أَحَدٌ فِيهَا إِلَّا زَيْدٌ وَمَا زَيْدٌ شَيْئًا إِلَّا شَيْءٌ بَرَفَعَ مَا بَعْدَ إِلَّا فِيهِنَّ
وَنَحْوَ لَيْسَ زَيْدٌ بِشَيْءٍ إِلَّا شَيْئًا بِنَصْبِهِ

Voilà pourquoi l'on dit *لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ* , en mettant *اللَّهُ* au nominatif ; car , comme le dit Hariri , dans son commentaire sur le *Molhat alirab* , « *لَا* , avec
» le nom qui le suit , représente ici un inchoatif , mis au nominatif , et c'est pour
» cela que le mot *الله* est mis au nominatif après *إِلَّا* , ce mot *الله* étant
» considéré comme permutatif de l'inchoatif. Cependant on peut aussi mettre
» *الله* à l'accusatif , suivant la règle primitive de l'exception. »

وَلَا مَعَ الْأِسْمِ بَعْدَهَا فِي مَوْضِعِ الْمُبْتَدَأِ الْمَرْفُوعِ فَلِهَذَا رُفِعَ اسْمُ اللَّهِ
تَعَالَى عَلَى سَبِيلِ الْبَدَلِ مِنَ الْمُبْتَدَأِ وَقَدْ يَجُوزُ نَصْبُهُ عَلَى أَصْلِ الْأِسْتِثْنَاءِ

ou *إِلَّا زَيْدٌ* personne ne m'a parlé, sinon Zéïd ; *إِلَّا مَا أَتَيْتُ بِالْكِتَابِ* ou *إِلَّا التَّوْرَةَ* je n'ai point apporté les livres, excepté le Pentateuque. Exemple de la proposition affirmative : *جَاءَنِي النَّاسُ إِلَّا زَيْدًا* les hommes sont venus me trouver, excepté Zéïd. Si cependant on construisoit les propositions négatives de manière que l'idée particulière de la chose exceptée précédât l'idée générale, le nom qui suit *إِلَّا* devrait nécessairement être mis à l'accusatif. En ce cas il faudroit dire, *مَا كَلَّمَنِي إِلَّا زَيْدًا أَحَدٌ*, et non pas *إِلَّا زَيْدٌ* ; et de même, *مَا أَتَيْتُ إِلَّا التَّوْرَةَ بِالْكِتَابِ*, et non pas *إِلَّا التَّوْرَةَ* (1).

711. Si l'idée générale de laquelle se fait l'exception est sous-entendue, le nom qui suit *إِلَّا* doit être mis au même cas où auroit dû être mis le nom sous-entendu. Quand cela a lieu, la proposition principale est toujours négative. Exemples :

مَا جَاءَنِي إِلَّا جَعْفَرٌ il n'est venu à moi que Djafar.

مَا مَرَرْتُ إِلَّا بِجَعْفَرٍ je n'ai passé qu'auprès de Djafar.

لَمْ أَضْرِبْ إِلَّا جَعْفَرًا je n'ai frappé que Djafar.

Le nom *جَعْفَرٌ* est dans le premier exemple au nominatif, dans le second au génitif, et dans le troisième à l'accusatif, parce que dans le premier on sous-entend *أَحَدٌ*, dans le second *بِأَحَدٍ*, et dans le troisième *أَحَدًا*.

(1) Il y a cependant des exemples du contraire, quand la proposition est négative ; mais Ebn-Malec dit positivement qu'il est préférable de mettre, en ce cas, le nom de la chose exceptée à l'accusatif :

وَعَبَّرَ نَصْبِ سَابِقٍ فِي النَّفْيِ قَدْ يَأْتِي وَلَكِنْ نَصْبُهُ اخْتِرَانٌ وَرَدَّ

« Le nom de la chose exceptée étant mis le premier dans une proposition négative, on le trouve quelquefois à un autre cas qu'à l'accusatif ; mais, si l'occasion se présente, préfère toujours l'accusatif. »

712. Si le mot qui précède **إِلَّا** est un sujet, et celui qui suit cette particule un attribut, la proposition exprimant, sous une forme négative, une véritable affirmation, les deux mots seront au nominatif. Exemples :

مَا جَعَفَرُ إِلَّا كَاذِبٌ

Djafar n'est autre chose qu'un menteur (à la lettre, non Djafarus nisi mendax).

إِنِ الْكَافِرُونَ إِلَّا مَلْعُونُونَ

Les incrédules ne sont que maudits (c'est-à-dire, sont certainement maudits).

713. Si la chose exceptée n'est point de la nature de celles qui sont comprises dans l'idée générale, le nom qui suit **إِلَّا** se met nécessairement à l'accusatif. Exemple :

مَا جَاءَنِي أَحَدٌ إِلَّا قَرَسًا

Il n'est venu à moi personne, sinon un cheval.

714. Il faut comprendre parmi les propositions négatives celles qui le sont par le sens, quoiqu'elles ne le soient pas par la forme ; telles sont les propositions prohibitives, et les propositions interrogatives qui expriment une négation, comme : *Quelqu'un entrera-t-il dans le paradis, excepté les vrais croyans !*

715. Les noms **غَيْرُ**, **بَيْنْدُ**, **سِوَاءُ**, **سِوَى** et **سُوى**, qui servent à former des exceptions, gouvernent le nom de la chose exceptée qui leur sert de complément d'annexion, au génitif (n.º 97), et ils se mettent eux-mêmes, dans toutes les circonstances, aux mêmes cas où l'on devoit mettre le nom de la chose exceptée, si l'on employoit la particule **إِلَّا**. Ainsi l'on dira, **مَا كَلَّمَنِي أَحَدٌ غَيْرَ زَيْدٍ**, ou mieux **مَا أَتَيْتُ** **غَيْرَ زَيْدٍ** personne ne m'a parlé, excepté Zéïd ; **مَا أَتَيْتُ** **غَيْرَ التَّوْرَةِ** ou mieux **بِالتَّوْرَةِ** je n'ai point apporté les livres, excepté le Pentateuque ; **جَاءَنِي النَّاسُ غَيْرَ زَيْدٍ** les hommes

sont venus me trouver, excepté Zeïd ; مَا جَاءَنِي غَيْرُ جَعْفَرٍ il n'est venu me trouver que Djafar ; مَا مَرَرْتُ بِغَيْرِ جَعْفَرٍ je n'ai passé qu'auprès de Djafar ; لَمْ أَضْرِبْ غَيْرَ جَعْفَرٍ je n'ai frappé que Djafar ; مَا جَاءَنِي أَحَدٌ غَيْرَ فَرَسٍ personne n'est venu me trouver, excepté un cheval.

Les deux noms سَوَى et سَوَى étant de ceux qui ont les trois cas semblables (n.º 915, 1.º part.), ce n'est que virtuellement qu'ils subissent l'application des règles précédentes.

716. Après les mots حَاشَا, خَلَا et عَدَا, on met le nom de la chose exceptée au génitif ou à l'accusatif; on peut même le mettre au nominatif, comme مَاتُوا حَاشَا زَيْدٌ ils sont morts, excepté Zeïd; mais, si l'on se sert de مَا خَلَا et مَا عَدَا, il faut nécessairement mettre le nom de la chose exceptée à l'accusatif, parce que خَلَا et عَدَا conservent alors la nature de verbes.

717. La formule لَا سِيَّمَا signifie littéralement, non à l'égal de, mais elle s'emploie dans le sens de *sur-tout, principalement*. La syntaxe de cette expression exige quelques observations particulières.

Le nom qui suit سِيَّمَا peut être mis au nominatif ou au génitif. Ainsi l'on peut dire, أَعْجَبَنِي النَّاسُ لَا سِيَّمَا زَيْدٌ ou bien لَا سِيَّمَا زَيْدٍ les hommes m'ont enchanté, sur-tout Zeïd. Si l'on fait usage du génitif, on considère Zeïd comme le complément d'annexion de سِيَّ, qui est synonyme de مِثْل, et مَا comme une particule explétive, qui est sans aucune influence sur la dépendance ordinaire des deux termes du rapport d'annexion إِصَافَةٌ. Si au contraire on fait usage après سِيَّمَا du nominatif, on considère مَا comme nom conjonctif signifiant *ce qui*, et formant le complément de سِيَّ, et l'on suppose qu'il y a ellipse du pronom هُوَ entre مَا et le nom suivant; en sorte que, dans

l'exemple donné, le sens seroit *لَا مِثْلَ الَّذِي مَا هُوَ زَيْدٌ* ou *لَا مِثْلَ الَّذِي* mais non à l'égal de celui qui est Zéïd. Exemple :

أَلَا رَبَّ يَوْمٍ كَانَ مِنْهُمْ مَالِحٌ وَلَا سَيِّمًا يَوْمَ بَدَارَةِ جُلْجُلٍ

Certes, j'ai joui dans leur société de bien des jours agréables, mais sur-tout d'un jour que j'ai passé près de (l'étang de) Darèt-Djouldjoul.

Dans ce vers, on peut lire *وَلَا سَيِّمًا يَوْمٍ* ou *وَلَا سَيِّمًا*.

Il résulte de cela que le cas où doit être mis le nom qui suit *لَا سَيِّمًا* et qui exprime *la chose exceptée* *الْمُسْتَثْنَى*, ne dépend en aucune manière du cas où a été mis le nom qui indique *la masse de laquelle on soustrait la chose exceptée* *الْمُسْتَثْنَى مِنْهُ*.

718. Il peut se faire que *لَا سَيِّمًا* ne soit pas suivi d'un nom ; c'est ce qui se voit dans l'exemple suivant :

إِنَّ زَيْدًا لَكَرِيمٌ وَلَا سَيِّمًا إِنْ أَتَيْتَهُ مُصَلِّيًا

Certes, Zéïd est généreux, sur-tout si vous venez le trouver tandis qu'il est occupé à prier.

Alors *لَا سَيِّمًا* n'exerce aucune influence. Quelques grammairiens disent que, dans ce cas-là, *مَا* est explétif et est mis en remplacement d'un pronom sous-entendu, en sorte que *لَا سَيِّمًا* est pour *لَا سَيِّئَهُ*, c'est à-dire, *لَا مِثْلَهُ*. Il me semble qu'on peut appliquer ici la seconde espèce d'analyse proposée précédemment (n.º 717), et supposer qu'il y a ellipse de *هُوَ*, en sorte que le sens est *وَلَا سَيِّئًا مَا هُوَ إِنْ أَتَيْتَهُ مُصَلِّيًا*, mais non à l'égal de ce qu'il est (généreux), si vous venez le trouver quand il est occupé à prier.

719. On doit observer au surplus que, dans cette manière de s'exprimer, on emploie une forme d'expression négative, pour affirmer avec plus de force. On peut comparer cela à cette autre forme d'expression négative :

لَهَاكُم مِّنْهُلَّةٌ وَلَا أَنْهَالِدَ الْحَبِّ

Vos dons tombent en pluie, mais non comme la pluie que versent les nuages.

Ce qui signifie, *avec plus d'abondance que la pluie que versent les nuages* (1).

720. Après *إِلَّا*, *غَيْرَ* et *بَيِّنَ*, il peut se trouver une proposition toute entière, soit verbale, soit nominale. Dans ce cas, *إِلَّا* n'a aucune influence sur cette proposition, et après *غَيْرَ* et *بَيِّنَ*, que l'on met à l'accusatif sous forme adverbiale, on ajoute la conjonction *أَنَّ*. Exemples :

مَا مَرَرْتُ بِأَحَدٍ إِلَّا زَيْدٌ أَحْسَنُ مِنْهُ

Je n'ai passé auprès d'aucune personne, que Zéïd ne m'ait paru plus beau qu'elle.

مَا خَاطَبَنِي أَحَدٌ إِلَّا هَبَّتْهُ

Personne ne m'a jamais adressé la parole, que je n'aie conçu pour lui du respect.

721. Quelquefois, dans cette sorte de construction, on interpose la conjonction *وَ* entre *إِلَّا* et la proposition qui renferme l'exception. Exemple :

لَا تَمُوتَنَّ إِلَّا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ

Ne mourez pas, sans que vous soyez devenus musulmans.

مَا أَهْلَكْنَا مِنْ قَرْيَةٍ إِلَّا وَلَهَا كِتَابٌ مَعْلُومٌ

Nous n'avons jamais exterminé aucune ville, sans qu'il y eût à son égard un décret antérieurement fixé (2).

(1) Cette manière de s'exprimer, dont il y a beaucoup d'exemples dans Hariri, paroît étrangère au langage des anciens Arabes. Je suppose qu'elle a été empruntée de la langue persane, où l'on en fait un usage fréquent. Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance IV, pag. 39.

(2) Bédhawî, à l'occasion de ce passage de l'Alcoran (sur. 15, vers. 4), observe qu'il n'auroit point dû y avoir la conjonction *وَ* avant *إِلَّا*, pas plus que

722. *إِلَّا أَنْ* et *بَيِّنَ أَنْ* si ce n'est que, doivent souvent se rendre par *mais*. Exemple :

أَنَا أَفْضَحُ مَنْ نَطَقَ بِالضَّادِ بَيِّنَ أَتَى مِنْ قُرَيْشٍ وَاسْتَرْضَعْتُ فِي بَنِي سَعْدِ

Je suis (disoit Mahomet) celui qui prononce le mieux la lettre dhad; MAIS je suis de la famille de Koréïsch, et j'ai été allaité parmi les enfans de Saad.

C'est comme s'il eût dit, si ce n'est que cela n'est pas surprenant, puisque je suis de la famille de Koréïsch, &c.

723. Il peut arriver que l'on répète plusieurs fois *إِلَّا*; et alors il faut examiner si cette répétition n'est qu'un pléonasme, destiné à donner de l'énergie au discours sans former une nouvelle exception, ou si elle forme une nouvelle exception. Dans la première supposition, le nom qui suit la seconde particule d'exception, se met au même cas que le précédent, sans que la particule ait sur le second nom aucune influence, soit qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de conjonction devant la seconde particule. Exemples :

هَلِ الدَّهْرُ إِلَّا لَيْلَةٌ وَنَهَارًا وَإِلَّا طُلُوعُ الشَّمْسِ ثُمَّ غِيَابُهَا

La succession des siècles est-elle autre chose qu'une nuit et le jour qui la suit! (est-elle autre chose) que le lever du soleil et puis son coucher!

مَا جَاءَنِي إِلَّا أَخُوكَ إِلَّا زَيْدٌ

Il n'est venu me trouver que ton frère, que Zéïd.

dans un autre passage (sur. 26, vers. 208), où on lit *إِلَّا لَهَا مُنْذِرُونَ*; « mais, » ajoute-t-il, comme cette expression ressemble à un terme circonstantiel d'état, » on y a introduit le و, afin de rattacher d'une manière plus énergique cette » proposition au nom qu'elle qualifie. »

وَلَكِنْ لَمَّا شَاهَيْتُ صُورَتَهَا صُورَةَ الْحَالِ دَخَلْتُ أَلَوًا عَلَيْهَا تَأْكِيدًا
لِلصُّوقِهَا بِأَلْمَوْصُوفِ

Dans la seconde supposition, quand la répétition de la particule *إِلَّا* forme autant de nouvelles exceptions, il faut encore faire une distinction. Si l'idée générale est sous-entendue, il faut mettre le nom qui exprime la première chose exceptée au cas qui lui convient, suivant la règle donnée précédemment (n.º 711), et mettre à l'accusatif les noms qui expriment les autres exceptions. Exemple :

مَا قَامَ إِلَّا جَعْفَرٌ إِلَّا سَعِيدًا إِلَّا مُحَمَّدًا

Il ne s'est levé (personne), sinon Djafar, sinon Saïd, sinon Mohammed.

Si l'idée générale est exprimée, et que la proposition soit affirmative, il faut mettre à l'accusatif tous les mots qui expriment les exceptions. Exemple .

قَتِلَ الْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا إِلَّا عُمَرَ إِلَّا عَمْرًا

Tout le monde fut tué, excepté Zéïd, excepté Omar, excepté Amrou.

Si l'idée générale est exprimée, que la proposition soit négative, et qu'il y ait inversion, on mettra aussi tous les noms à l'accusatif. Exemple :

مَا نَجَا إِلَّا جَعْفَرًا إِلَّا أَحْمَدَ إِلَّا عُمَرَ أَحَدٌ

Il ne s'est sauvé, excepté Djafar, excepté Ahmed, excepté Omar, aucune personne.

S'il n'y a pas d'inversion, on mettra l'un des noms au même cas où l'on mettroit le nom qui suit *إِلَّا*, s'il n'y avoit qu'une seule exception, et tous les autres à l'accusatif. Exemples :

لَمْ يَنْجُ أَحَدٌ إِلَّا زَيْدٌ إِلَّا عَمْرًا إِلَّا جَعْفَرًا

Il ne s'est sauvé personne, sinon Zéïd, sinon Amrou, sinon Djafar.

On diroit également *لَمْ يَنْجُ أَحَدٌ إِلَّا زَيْدًا إِلَّا عَمْرًا إِلَّا جَعْفَرًا*.

لَمْ يَفُوا إِلَّا أَمْرٌ إِلَّا عَلِيًّا

Ils n'ont pas tenu parole, sinon Amraa, sinon Ali (1).

724. Pour exprimer l'exception, on emploie quelquefois لَا يَكُونُ ou le verbe négatif لَيْسَ. Dans ce cas, le nom de la chose exceptée se met à l'accusatif. Exemple :

لَيْسَ زَيْدًا ou قُتِلُوا لَا يَكُونُ زَيْدًا

Ils ont été tués, EXCEPTÉ (à la lettre, ce n'est pas) Zéïd.

Il y a alors ellipse du sujet du verbe, et le sens est قُتِلُوا وَلَا يَكُونُ زَيْدًا ils ont été tués, mais aucun d'eux n'est Zéïd.

725. Nous avons vu précédemment (n.º 658) que, dans le cas dont il s'agit, si la chose exceptée est exprimée par un pronom, on doit employer les pronoms isolés composés de إِيَّا, et non les affixes.

De même après إِلَّا, quand le nom de la chose exceptée est exprimé par un pronom, il ne faut pas faire usage des affixes : si l'on trouve quelques exemples du contraire, comme إِلَّاكَ pour إِلَّا إِيَّاكَ excepté toi, ce sont des licences poétiques.

§. V. SYNTAXE DES ADVERBES NÉGATIFS مَا, لَا, لَنْ, لَمْ ET لَمَّا.

726. J'ai exposé précédemment tout ce qui concerne l'usage des adverbes négatifs مَا, لَا, لَنْ, لَمْ et لَمَّا, et leur influence tant relativement à la valeur temporelle des verbes, qu'à l'emploi des divers modes de l'aoriste (n.ºs 377, 416 et 418, 1.^{re} part., et n.ºs 74 et suiv., 2.^e part.). J'ai aussi fait observer, en traitant de l'usage des cas des noms, que, dans les propositions nominales, les adverbes négatifs مَا et لَا régissent, en certaines circonstances,

(1) Dans cet exemple, l'idée générale n'est pas sous-entendue, comme on pourroit le croire; elle est comprise dans le verbe, et, suivant les grammairiens arabes, c'est le *waiv* de يَفُوا qui fait la fonction de *pronom* ضَمِيرٌ (n.º 1023, 1.^{re} part.).

l'attribut à l'accusatif (n.° 129), et que **لَا**, quand il est employé pour nier l'espèce **لَيْفِي الْخَيْسِ**, exige que le nom de la chose dont on nie l'existence soit mis à l'accusatif, mais sans voyelle nasale (n.° 128). L'application de ces deux règles demande quelques observations qui doivent trouver leur place ici.

727. Pour que les adverbes négatifs **مَا** et **لَا** mettent l'attribut des propositions nominales à l'accusatif, comme dans cet exemple **مَا هَذَا بَشَرًا** *celui-ci n'est pas un homme*, il faut, 1.° que l'attribut soit placé après le sujet; 2.° que la particule d'exception **إِلَّا** *sinon* ne se trouve pas entre le sujet et l'attribut; 3.° que, si l'on emploie la négation **مَا**, on ne lui adjoigne pas la particule **إِنْ** (n.° 1140, 1.° p.); 4.° que, si l'on fait usage de la négation **لَا**, le sujet soit un nom appellatif indéterminé. Si quelque-une des conditions exigées manque, les adverbes négatifs **مَا** et **لَا** perdent toute leur influence sur l'attribut, qui doit alors, suivant la règle commune, être mis au nominatif. Ainsi l'on dira, **مَا قَائِمٌ زَيْدٌ** *Zéïd n'est pas debout*; **مَا زَيْدٌ إِلَّا كَاذِبٌ** *Zéïd n'est rien sinon un menteur*; **مَا إِنْ مُحَمَّدٌ نَائِمٌ** *Mohammed ne dort point*; **لَا مُسْتَوْدَعٌ السِّرِّ ذَائِعٌ لَدَيْهِمْ** *le secret qu'on leur a confié, n'est pas divulgué*; **لَا زَيْدٌ مَرِيضٌ** *Zéïd n'est point malade*; tandis qu'on diroit avec un nom indéterminé, **لَا إِنْسَانٌ بَاقِيًا** *il n'y a point d'homme qui soit immortel*. Exemple :

تَعَزَّ فَلَا شَيْءٌ عَلَى الْأَرْضِ بَاقِيًا وَلَا وَزَرٌ مِمَّا قَضَى اللَّهُ وَاقِيًا

Console-toi, car rien sur la terre n'est éternel, et il n'est aucun charme qui puisse préserver de ce que Dieu a décrété.

Il y a cependant plusieurs exemples d'un nom déterminé après **لَا**, dans ce cas. Exemple :

وَحَلَّتْ سَوَادُ الْقَلْبِ لَا أَنَا بَاقِيًا سَوَاهَا وَلَا فِي حَبِّهَا مُتَرَاخِيًا

Elle habite dans le milieu de mon cœur; je n'en veux point

d'autre qu'elle, et je ne suis pas froid dans mon amour pour elle.

إِذَا الْجُودُ لَمْ يُرْزَقْ خَلَاصًا مِنَ الْأَذَى فَلَا الْحَمْدُ مَكْسُوبًا وَلَا الْمَالُ بَاقِيًا

Lorsque la générosité n'est pas exempte de quelque mauvaise qualité qui en altère le mérite, elle n'obtient pas pour prix les louanges de la reconnaissance, et cependant on ne possède plus les richesses qu'on a sacrifiées.

728. Après مَا, comme après لَيْسَ et لَا, l'attribut des propositions nominales s'exprime souvent par la préposition بِ, suivie du génitif, comme مَا أَنْتُمْ بِمُؤْمِنِينَ vous n'êtes pas des croyans.

729. Quand l'adverbe négatif لَا est employé pour nier l'espèce, le nom de la chose dont on nie l'existence doit se terminer par un *fatha* sans voyelle nasale, comme الْدَّارِ فِي الْإِنْسَانِ لَا il n'y a point d'homme dans la maison.

Pour que l'adverbe négatif لَا exerce l'influence dont il s'agit, il faut qu'il nie, d'une négation absolue et complète عَلَى سَبِيلِ التَّنْصِيصِ ou عَلَى سَبِيلِ الْأَسْتِغْرَاقِ, l'existence de l'espèce entière d'êtres dont il s'agit. Il en seroit autrement si l'on disoit, *il n'y a pas un homme, mais il y en a deux*. Pour exprimer cette idée de négation absolue, on nomme لَا dans ce cas الْبَتْرِيَّةُ LA qui détruit entièrement. Cette sorte de négation est censée, suivant les grammairiens arabes, renfermer la valeur de la préposition مِنْ qui suppose un antécédent sous-entendu; car لَا رَجُلٌ فِي الدَّارِ équivaut à رَجُلٌ مِنْ الدَّارِ. Il va sans dire que si la préposition مِنْ étoit en effet exprimée, لَا n'exerceroit plus aucune influence.

730. L'influence dont il s'agit ici, s'exerce également sur le duel et le pluriel, comme sur le singulier: ainsi l'on dit لَا رَجُلًا, comme لَا رَجُلٌ. Au duel et au pluriel régulier, on conserve sans altération la forme des accusatifs. Ainsi l'on dit لَا رَجُلَيْنِ et لَا مُؤْمِنَيْنِ: au pluriel féminin régulier, on conserve la forme de l'accusatif

en supprimant le *tenwin*, et l'on dit en conséquence لَا مُؤْمِنَاتٍ ; suivant certains grammairiens, on dit لَا مُؤْمِنَاتٍ .

731. Dans tous ces cas, les noms sur lesquels لَا exerce son influence, ne sont point, suivant le système de la plupart des grammairiens arabes, mis à l'accusatif مَنْصُوبٌ, mais ils sont *indéclinables* مَبْنِيٌّ, c'est-à-dire que لَا et le nom qui le suit sont censés ne former qu'un seul mot composé, de l'espèce nommée مَرْكَبٌ تَضْمِينِيٌّ (n.º 936, 1.º part.); et cela, parce qu'ils renferment l'ellipse de la préposition مِنْ .

732. Il y a cependant des cas où l'influence de لَا s'exerce d'une autre manière sur le nom qui suit cette particule, et le met à l'accusatif. C'est, 1.º quand le nom est l'antécédent d'un rapport d'annexion. Exemple :

لَا صَاحِبَ جُودٍ مَمْقُوتٌ

Aucun homme doué de générosité n'est haï ;

2.º quand c'est un nom qui ressemble à l'antécédent d'un rapport d'annexion مَضَارِعٌ بِالْمُضَايِ, c'est-à-dire, un adjectif verbal régissant à l'accusatif un complément objectif. Exemple :

لَا طَالِعًا جَبَلًا ظَاهِرٌ

Aucune personne montant une montagne ne paroît ;

3.º quand c'est un nom duquel dépend une proposition nominale faisant fonction de qualificatif صِفَةٌ, et dont le sujet est au nominatif. Exemple :

لَا حَسَنًا فِعْلُهُ مَذْمُومٌ

Il n'y a point un homme de bien dont les actions soient mauvaises ;

4.º enfin quand le nom qui suit لَا est déterminé à une signification comparative, et cela par une préposition. Exemple :

لَا خَيْرًا مِنْ زَيْدٍ عِنْدَنَا

Personne à nos yeux n'est meilleur que Zéïd.

733. Pour que *ي* mette le nom à l'accusatif sans *tenwin*, il faut, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 128), 1.° que le nom ne soit ni un nom défini par sa nature, ni un nom déterminé soit par l'article, soit autrement; 2.° que ce nom suive immédiatement la négation.

734. Si, après *ي* niant l'existence, il y a deux noms liés par une conjonction, et sur lesquels porte également la négation, le second peut éprouver, comme le premier, l'influence de l'adverbe négatif, ou au contraire être mis au nominatif. On peut donc dire, *لَا رَجُلٌ وَآمْرَأَةٌ* ou *لَا رَجُلٌ وَآمْرَأَةٌ فِي الدَّارِ* *il n'y a ni homme ni femme dans la maison*; mais on répète d'ordinaire la négation.

735. Si, dans le même cas, l'adverbe négatif est répété, il peut exercer son influence sur les deux noms, ou ne l'exercer sur aucun des deux; il peut aussi ne l'exercer que sur l'un des deux, soit le premier, soit le dernier. Ainsi l'on dit indifféremment :

$\left. \begin{array}{l} \text{لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ} \\ \text{لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ} \\ \text{لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ} \\ \text{لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ} \end{array} \right\}$	<i>Il n'y a de ressource et de force qu'en</i> <i>. Dieu.</i>
---	---

Si le sujet dont on nie l'existence est qualifié par un adjectif, on peut prononcer l'adjectif de trois manières différentes; on peut dire :

$\left. \begin{array}{l} \text{لَا رَجُلٌ نَائِمٌ فِي الدَّارِ} \\ \text{لَا رَجُلٌ نَائِمًا فِي الدَّارِ} \\ \text{لَا رَجُلٌ نَائِمٌ فِي الدَّارِ} \end{array} \right\}$	<i>Il n'y a point d'homme endormi dans la</i> <i>maison.</i>
--	--

736. Si, après *لَا* employé pour nier l'existence, il y a un nom déterminé, ce nom se met au nominatif. Exemple ;

$$\text{لَا زَيْدٌ فِي الدَّارِ}$$
Zéïd n'est pas dans la maison.

737. La manière la plus simple, ce me semble, d'envisager l'influence que l'adverbe négatif *لَا*, employé pour nier l'espèce, exerce sur le nom qu'il régit, c'est de considérer ce nom, dans tous les cas, comme mis à l'accusatif, mais sans *tenwin*, la suppression du *tenwin* étant un signe surabondant et spécial de ce genre de dépendance. Quant à l'adjectif qui qualifie ce nom, on peut le mettre à l'accusatif par une concordance grammaticale, ou au nominatif par une concordance logique; car le nom qui sert de régime à *لَا*, étant un sujet ou inchoatif, est virtuellement au nominatif. Lorsque *لَا* est suivi immédiatement d'un adjectif mis à l'accusatif avec le *tenwin*, comme *لَا طَالِعًا*, *لَا حَسَنًا*, et *لَا خَيْرًا*, on peut supposer qu'il y a ellipse du mot *أَحَدٌ* ou *شَيْءٌ* sur lequel devoit s'exercer l'influence immédiate de *لَا*, et que, pour indiquer cette ellipse, l'adjectif doit être nécessairement mis à l'accusatif.

§. VI. SYNTAXE DE LA PARTICULE SUPPOSITIVE ET NÉGATIVE *لَوْلَا*.

738. La particule suppositive et négative *لَوْلَا* si ce n'étoit, n'a aucune influence grammaticale sur le sujet de la proposition qui la suit. Cette proposition devoit être composée d'un sujet et d'un attribut: mais le plus souvent l'attribut est sous-entendu; il est même de règle de le sous-entendre, toutes les fois que son omission ne donne lieu à aucune amphibologie (1). Ainsi l'on dit, *لَوْلَا زَيْدٌ لَزُرْتُكَ* SINON Zéïd, je te visiterois; c'est-à-

(1) Hariri, dans son commentaire sur le *Molhat alirab*, dit, sans restriction, qu'après *لَوْلَا* on ne doit pas exprimer l'attribut; mais les exemples que je donne, et l'autorité des commentateurs de l'*Alfiyya*, prouvent que cette ellipse ne doit avoir lieu que quand elle ne nuit pas à la clarté du discours.

On peut regarder l'ellipse comme la règle générale, et le cas contraire comme l'exception.

dire, *لَوْلَا زَيْدٌ مُّوْجُودٌ* si Zéïd n'existoit pas, ou *لَوْلَا زَيْدٌ مَّانِعٌ* si Zéïd n'y mettoit obstacle. Exemples :

لَوْلَا دَفَعَ اللَّهُ النَّاسَ بَعْضَهُمْ بِبَعْضٍ لَّفَسَدَتِ الْأَرْضُ

Si Dieu n'avoit pas repoussé les hommes les uns par les autres, la terre auroit été dévastée.

لَوْلَا فَضْلُ اللَّهِ عَلَيْهِمْ وَرَحْمَتُهُ وَإِنَّ اللَّهَ تَوَّابٌ حَكِيمٌ

Si ce n'eût été la bonté de Dieu pour eux et sa miséricorde, (ils auroient été exterminés) ; mais Dieu est indulgent et sage.

739. Quoiqu'il la particule *لَوْلَا* n'ait aucune influence, ni sur le sujet de la proposition, ni sur l'attribut, quand il est exprimé (2), cependant, si le sujet de cette proposition est un pronom, on peut user des pronoms affixes (n.º 1256, 1.º part.). Exemples :

لَوْلَاهُ لَمْ تَخْرُجِ الدُّنْيَا مِنَ الْعَدَمِ

Si ce n'étoit LUI, le monde ne seroit pas sorti du néant.

وَالرَّابِعُ أَنْ تَكُونَ مُسَلِّطَةً وَهِيَ الَّتِي تَدْخُلُ عَلَى حَيْثُ وَإِذْ فَيَجَازِي بِهِمَا لِأَجْلِهَا وَلَوْلَاهَا لَمْ يَكُونَا مِنْ أَتَوَاتِ الشَّرْطِ وَالْجَزَاءِ

Le quatrième usage (de la particule مَا), c'est celui où on l'appelle accordant la domination : on la nomme ainsi quand elle s'ajoute aux particules حَيْثُ et إِذْ, qui deviennent par-là susceptibles d'agir comme particules de compensation ; si ce n'étoit ELLE (la particule

(1) Hariri, parlant, dans le *Molhat alirab*, des différentes particules qui peuvent être placées avant un sujet et un attribut, les divise, par rapport à leur influence grammaticale sur la proposition qui les suit, en quatre classes. La quatrième classe comprend celles qui n'ont aucune influence grammaticale sur le sujet ni sur l'attribut, *لَوْلَا* *يُؤْتَرُ دُخُولُهُ فِيهِمَا وَلَا فِي أَحَدِهِمَا*, et parmi celles-ci il compte *لَوْلَا*.

Voici ses propres termes :

وَلَوْلَا الَّتِي مَعْنَاهَا آمْتِنَاعُ الشَّيْءِ لِمَوْجُودٍ غَيْرِهِ كَقَوْلِكَ لَوْلَا زَيْدٌ لَزُرْتُكَ فَآمْتِنَاعُ الزِّيَارَةِ لِمَوْجُودٍ زَيْدٍ

ما), elles ne seroient point du nombre des particules qu'on appelle instrumens de condition et de compensation (n.º 72).

Ces pronoms affixes représentent, en ce cas, le génitif et non l'accusatif : car si l'on fait usage du pronom de la première personne, on dit لَوْلَايَ et non لَوْلَانِي.

740. L'emploi des pronoms affixes après لَوْلَا n'est pas obligé, et l'on trouve aussi en ce cas le pronom personnel isolé qui représente le nominatif. Exemples :

لَوْلَا أَنْتُمْ لَكُنَّا مُؤْمِنِينَ

Si ce n'étoit VOUS, nous aurions été vrais croyans.

لَوْلَا أَنَا لَكَانَ أَبَادَهُمْ وَأَيَّتَهُمْ أَوْلَادُهُمْ

Si ce n'eût été MOI, certes il les auroit exterminés, et il auroit rendu leurs enfans orphelins.

741. Quoique l'attribut de la proposition suppositive qui commence par la particule لَوْلَا, soit le plus ordinairement sous-entendu, on doit l'exprimer, quand il consiste en une idée spéciale dont l'omission nuirait au sens. Exemple :

لَوْلَا عُمَرُ جَفَانِي كُنْتُ مُعْتَصِرًا

(1) Les grammairiens arabes n'ont pas manqué de remarquer cette syntaxe particulière de la particule لَوْلَا, qui ne régit le génitif que quand le mot qui la suit est un pronom. Les uns ont regardé, en ce cas, cette particule comme une préposition qui régit le génitif ; c'est le sentiment de Sibawaih, suivi par Ebn-Farhât : les autres, comme Ahfasch, ont dit que la particule n'a aucune influence, et que le pronom affixe représente ici le nominatif, tandis qu'au contraire, après la préposition كَمَا comme, on fait usage des pronoms personnels أَنَا, أَنْتَ, &c. au lieu des affixes, et l'on dit كَأَنَّكَ et non كَأَنَّكَ comme toi : enfin d'autres, comme Mobarred, ont condamné cette manière de s'exprimer, et ont soutenu qu'elle n'étoit point autorisée par l'usage des Arabes. Aschmouni, dans son commentaire sur l'*Alfyya*, prouve le contraire par des exemples tirés des anciens poètes arabes. (Voyez les man. ar. de la bibl. du Roi, n.º 1234, fol. 59 recto, et 1295 A, fol. 131 recto.)

Si Omar n'eût pas été injuste envers moi, je me serois réfugié (sous sa protection).

742. Le verbe de la proposition suppositive qui commence par la particule *يَـ*, quand il est exprimé, doit être au prétérit; et celui de la proposition affirmative hypothétique doit aussi être au prétérit, comme on le voit dans l'exemple précédent : si cette dernière est négative, on peut mettre le verbe au prétérit avec la négation *لَا*, ou à l'aoriste conditionnel avec la négation *لَمْ*.

743. On met ordinairement au commencement de la proposition corrélatrice hypothétique, l'adverbe *فَـ*, sur-tout quand elle exprime une affirmation. Quand elle exprime une négation, on met rarement cet adverbe; j'en ai donné des exemples ailleurs (n.^{os} 370 et 1117, 1.^{re} part.).

744. On fait quelquefois ellipse de la proposition corrélatrice hypothétique; on en a vu un exemple un peu plus haut (n.^o 738).

CHAPITRE XXXI.

De la Construction proprement dite.

745. La construction, comme je l'ai dit précédemment (n.^o 1), est la disposition respective des diverses parties du discours. C'est en ce sens propre que je prends ici le mot *construction*; et l'objet que je me propose dans ce chapitre, est de faire connoître spécialement les principales règles qui déterminent en arabe cette disposition respective, quoique, dans le cours de la syntaxe, en exposant les règles de concordance et de dépendance, j'aie eu plus d'une fois occasion de faire des observations sur ce sujet.

746. On peut considérer séparément, 1.^o la disposition respective du sujet et de l'attribut, soit entre eux, soit avec le verbe; 2.^o celle des noms avec les adjectifs, les articles démonstratifs et

les numératifs; 3.^o celle du verbe et de ses complémens médiats ou immédiats; 4.^o celle du nom et de ses complémens; 5.^o celle des parties accessoires de la proposition, qui sont les termes circonstantiels; 6.^o enfin, celle des prépositions, relativement à leurs antécédens et à leurs complémens.

747. Dans l'exposition des règles de la construction, je m'arrêterai seulement à ce qui est d'un usage commun et ordinaire; je n'entrerai point dans la discussion minutieuse de toutes les inversions que l'on se permet dans le style poétique.

§. I.^{er} CONSTRUCTION DU SUJET ET DE L'ATTRIBUT,
SOIT ENTRE EUX, SOIT AVEC LE VERBE.

748. Le sujet de toute proposition est ou exprimé, ou sous-entendu : quand il est sous-entendu, il est compris dans le verbe, dont les diverses inflexions indiquent de quel nombre, de quel genre et de quelle personne est ce sujet. Quant à l'attribut, il est ou exprimé sans aucun verbe qui le lie au sujet, comme *اللهُ كَرِيمٌ* Dieu (est) libéral; ou lié avec le sujet par un verbe abstrait, comme *أَصْبَحْتُمْ إِخْوَانًا سَيَكُونُ اللهُ شَاهِدًا* Dieu sera témoin, *مَا دُمْتُ مَرِيضًا* tant que je serai malade; ou enfin compris dans le verbe, ce qui a lieu à l'égard de tous les verbes attributifs, comme *قَالَ إِبْلِيسُ* le diable a dit, expression qui équivaut à celle-ci, *كَانَ قَائِلًا* il a été disant.

749. L'attribut grammatical (n.^o 17) peut aussi être sous-entendu et être indiqué seulement par un terme circonstantiel, par exemple : *زَيْدٌ فِي الْمَسْجِدِ* Zéïd dans la mosquée, c'est-à-dire, *زَيْدٌ مُسْتَقِرٌّ فِي الْمَسْجِدِ* Zéïd est dans la mosquée.

750. Pour simplifier la considération de l'objet qui nous occupe, je diviserai toutes les propositions en *propositions verbales* et *propositions nominales*. J'appellerai *verbales*, celles qui

renferment un verbe, soit attributif, soit abstrait; et *nominales*, celles où il ne s'en trouve aucun (1).

751. Dans les propositions verbales, on peut placer le sujet avant ou après le verbe : l'usage le plus ordinaire est de mettre le verbe avant le sujet, mais il faut avoir égard aux circonstances suivantes (2).

(1) Je ne prends pas ici ces dénominations, *proposition verbale* et *proposition nominale*, dans le sens que leur donnent les grammairiens arabes : il n'y a pour eux, comme je l'ai dit plus d'une fois, de *proposition verbale*, que quand le verbe est exprimé et *précède son sujet*, ou, comme ils disent, *son agent*.

(2) Je crois que toutes les fois qu'on place en arabe le sujet avant le verbe, abstraction faite des circonstances qui rendent cette construction obligatoire, on a pour but de donner de l'emphase au sujet, en fixant d'abord sur lui l'attention de ceux qui écoutent. Il y auroit donc, dans cette supposition, entre *زَيْدٌ ضَرَبَ* et *زَيْدٌ ضَرَبَ*, la même différence qu'il y a entre *السُّلْطَانُ كَرِيمٌ* et *إِنَّ السُّلْطَانَ كَرِيمٌ* (n.º 1227, 1.^{re} part.). Les grammairiens arabes, si cela est, ont eu raison de poser en principe, que quand le sujet est avant le verbe, la proposition est composée d'un *inchoatif*, et d'une proposition formée du verbe et d'un agent sensible, ou d'un agent insensible, contenu dans le verbe lui-même, et concordant avec l'inchoatif : cette proposition forme alors l'*énonciatif* ou *attribut* de l'inchoatif. C'est absolument la même construction que dans cette phrase : *Deus, in cælo sedes ejus*, pour, *sedes Dei in cælo*. Ce n'est donc pas par un simple caprice que l'auteur de l'Alcoran, par exemple, a dit (sur. 55, vers. 1 et suiv.) :

الرَّحْمَنُ عَلَّمَ الْقُرْآنَ خَلَقَ الْإِنْسَانَ عَلَّمَهُ الْبَيَانَ الشَّمْسُ وَالْقَمَرُ بِحُسْبَانٍ
وَالنَّجْمُ وَالشَّجَرُ يَسْجُدَانِ

Pour rendre l'emphase que produit la construction de l'original, il faudroit dire :

« Le (Dieu) miséricordieux, c'est lui qui a enseigné l'Alcoran, qui a créé l'homme, qui lui a appris l'art de s'énoncer. Pour le soleil et la lune, (leur marche est assujettie) à un calcul; et quant aux plantes et aux arbres, ils adorent (le créateur). »

Béïdhawi fait, à l'occasion de ce passage, une observation très-juste, qu'il ne sera pas inutile de consigner ici.

« L'ordre de l'analogie, relativement aux deux dernières propositions, eût été de dire : *Il a réglé la marche du soleil et de la lune, et il a forcé les plantes et les arbres à adorer; et en conséquence le soleil et la lune suivent (dans leur marche) un*

752. Si la proposition commence par les particules indéclinables *إِنِ* *car*, *أَنَّ* *que*, *كَأَنَّ* *comme si*, *لَكِنَّ* *mais*, *لَعَلَّ* *peut-être que*, *لَيْتَ* *plût à Dieu que*, et que le nom sur lequel ces particules exercent leur influence (n.º 125), soit lui-même le sujet de la proposition, ce sujet doit être nécessairement placé avant le verbe. Exemples :

لَكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ

Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

لَعَلَّكُمْ تَتَذَكَّرُونَ

Peut-être que vous y ferez réflexion.

753. Si le sujet est un mot interrogatif, comme *مَنْ* *quel homme!* *أَيُّ* *lequel!* *مَا* *quelle chose* (1), *كَمْ* *combien!* *كَايِّنَ* *combien!* ou bien un adjectif conjonctif ou un nom conjonctif, comme *الَّذِي* *celui qui*, *مَنْ* *quiconque*, *مَا* *quelque chose qui*, *أَيُّ* *lequel*, &c., ce sujet doit nécessairement précéder le verbe. La même chose a lieu quand ces mots cessent d'être interrogatifs, mais renferment

» calcul, et quant aux plantes et aux arbres, ils l'adorent; car, de cette manière, ces deux propositions eussent conservé une forme analogue à ce qui les précède et à ce qui les suit, (et quant au ciel il l'a élevé), et se seroient rattachés au sujet, le (Dieu) miséricordieux. Mais ces deux propositions ont été dépouillées de ce qui devoit indiquer leur relation, pour montrer que la chose étoit tellement claire qu'elle n'avoit pas besoin d'explication. »

كَانَ حَقُّ النَّظْمِ فِي الْجُمْلَتَيْنِ أَنْ يُقَالَ وَأَجْرَى الشَّمْسُ وَالْقَمَرُ وَأَتَجَدَّ النَّجْمُ وَالشَّجَرُ وَالشَّمْسُ وَالْقَمَرُ بِحُسْبَانِهِ وَالنَّجْمُ وَالشَّجَرُ يَجْدَانِ لَهُ لِنُطَابِقَا مَا قَبْلَهُمَا وَمَا بَعْدَهُمَا فِي اتِّصَالِهِمَا بِالرَّحْمَنِ لَكِنَّهُمَا جَرَدَتَا عَمَّا يَدُلُّ عَلَى الْإِتِّصَالِ إِشْعَارًا بِأَنْ وَضُوحَهُ يُغْنِي عَنِ الْبَيَانِ

(1) Il faut se rappeler que *مَنْ*, *مَا* et *أَيُّ* sont tantôt sujets, tantôt attributs, quoique toujours placés au commencement de la proposition (n.º 621).

la valeur d'une interrogation, comme dans l'exemple suivant :

لَا أَذْرِ مَنْ قَتَلَهُ

Je ne sais pas QUI l'a tué.

754. Le sujet doit, au contraire, être placé après le verbe, si le verbe est précédé de la conjonction suppositive *لَوْ* *si*, de la conjonction conditionnelle *إِنْ* *si*, ou de l'un des mots qui renferment la valeur de cette conjonction, comme *حَيْثُ*, *أَيْنَ* *par-tout où*, &c. (n.° 403, 1.^{re} part.); de l'adverbe conjonctif *لَمَّا* *lorsque*; des adverbes négatifs *مَا*, *لَا*, *كَيْنَ*, *لَمْ* et *لَمَّا* *non*, *ne*; des adverbes interrogatifs *هَلْ*, *أَ* *est-ce que*! et de toute expression interrogative ou conjonctive employée non comme sujet, mais comme attribut ou complément; des conjonctions *أَنَّ* et *مَنْ* *que*, *pour que*, et de leurs composés; des prépositions *لِ* et *حَتَّى* signifiant *que*, *pour que*, et gouvernant le mode subjonctif, en vertu de l'ellipse de la conjonction *أَنَّ* (n.°s 54 et 55); des conjonctions *وَفَ* et *أَوْ* prises dans un sens qui exige l'emploi du même mode (n.°s 56 et suiv.); de la préposition *لِ* indiquant le commandement, et régissant le mode conditionnel (n.° 76); de l'adverbe *إِذْنِ* *en ce cas*, *cela étant*, régissant le subjonctif (n.° 63); de l'adverbe *لَا* exprimant une prohibition, et régissant le mode conditionnel (n.° 7); de la conjonction *أَنَّ*, et du mot conjonctif *مَا*, représentant, avec le verbe mis soit à l'aoriste, soit au préterit, le nom d'action (n.°s 1184 et 1232, 1.^{re} part.); des adverbes *قَدْ*, *سَوْفَ*, *سَفَى*, *سَيَّ* et *سَ*, qui modifient la valeur du préterit ou de l'aoriste (n.°s 1116 et 1164, 1.^{re} part.), &c.

755. L'adverbe conjonctif de temps *إِذَا* *lorsque* exige toujours après lui, comme je l'ai dit ailleurs (n.° 1144, 1.^{re} part.), une proposition verbale, et le verbe doit être placé immédiatement après *إِذَا*. Si le contraire semble arriver quelquefois, c'est une

licence dont on rend raison en supposant qu'il y a un verbe sous-entendu entre إِذَا et le sujet de la proposition verbale (1).

756. Cependant il y a plusieurs des particules dont il vient d'être question, avec lesquelles on peut placer le sujet avant le verbe, de manière toutefois que la particule ne soit point séparée du verbe par le sujet. Exemple :

زَيْدٌ إِنْ أَكْرَمَنِي أَكْرَمْتُهُ

Si Zéïd m'honore, je l'honorerai (à la lettre, *Zéïd, si (il) honore moi, j'honorerai lui*).

On peut alors considérer ce sujet comme un mot placé hors de la proposition, comme un nominatif absolu; ce qui se rapproche de la manière dont les grammairiens arabes analysent toutes les propositions où le sujet précède le verbe (n.º 189).

757. Lorsqu'il survient ainsi, au commencement d'une proposition, un terme qui n'est pas le sujet du verbe, soit que ce terme soit un nominatif absolu, soit que, se trouvant sous l'influence de la conjonction إِنْ, ou des autres particules qui exercent une influence pareille à celle de cette conjonction, il soit mis à l'accusatif, le sujet de la proposition doit être placé après le verbe. Ainsi il faut dire, زَيْدٌ مَاتَ أَبُوهُ et إِنْ زَيْدًا مَاتَ أَبُوهُ *le père de Zéïd est mort*, et non زَيْدٌ أَبُوهُ مَاتَ et إِنْ زَيْدًا أَبُوهُ مَاتَ (2).

(1) Voyez ce que dit Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa* (édit. de M. Freytag, pag. 104), à l'occasion de ce vers :

فَهَذَا أَعْدُوْنِي لِيُثْلِي تَفَاقَدُوا إِذَا الْخَصْمُ أَبْزَى مَا يُلُ الرِّأْسُ أَنْكَبُ

Ce qui est dit ici de لَمَّا et de إِذَا s'applique également à إِذْ et à tous les noms signifiant *le temps*, quand ils sont employés d'une manière générale, et qu'ils ont pour complément des propositions verbales (n.ºs 255 et 256).

(2) L'auteur du commentaire sur l'*Alfyya* (man. de Saint-Germ. n.º 465, fol. 32 recto) permet cette construction مَاتَ أَبُوهُ زَيْدٌ. Elle a cependant le

758. Si l'on place le complément du verbe avant le verbe, le sujet doit encore en ce cas se mettre après le verbe. Exemple :

فَرِيقًا هَدَىٰ اللَّهُ وَفَرِيقًا حَقَّ عَلَيْهِمُ الضَّلَالَةُ

Dieu a dirigé une partie d'entre eux, et l'égarement a été prédestiné pour une autre partie. (à la lettre, *partem direxit Deus, et partem sancitus est super illos error*).

759. Dans les propositions nominales, la place naturelle du sujet, en ne considérant que l'analogie des idées, est avant l'attribut : cependant la chose n'a pas toujours lieu, et l'on peut donner pour règles générales,

1.° Que l'on doit placer le sujet avant l'attribut, toutes les fois que l'inversion jetteroit du louche dans l'expression ;

2.° Qu'il faut, au contraire, placer l'attribut avant le sujet, quand cette inversion contribue à mieux déterminer le sens de la proposition ;

3.° Que, dans tout autre cas, on est maître de suivre l'ordre naturel ou l'ordre inverse.

760. Ce qui distingue le plus ordinairement le sujet de l'attribut, c'est que le sujet est déterminé et l'attribut indéterminé, comme *الله كَرِيمٌ Dieu (est) libéral*. Quelquefois, sans être rigoureusement déterminé, le sujet est cependant tiré du vague d'un nom indéterminé, ce que l'on nomme *مُخَصَّصٌ* *particularisé* (n.° 243), soit par une épithète, comme *عَبْدٌ مُّؤْمِنٌ un serviteur vrai croyant* ; soit par un complément, comme *أَمْرٌ بِمَعْرُوفٍ ordonner ce qui est juste*, *عَمَلٌ بَرٌّ une œuvre de piété*, *كِرَامٌ مِنَ الرِّجَالِ des gens généreux d'entre les hommes*.

double inconvénient de rendre la proposition amphibologique, puisque cela pourroit signifier, *son père Zéid est mort*, et de placer le pronom affixe avant le nom auquel il se rapporte, ce qu'on évite ordinairement.

761. Si donc le sujet est déterminé et l'attribut indéterminé, l'inversion est permise. Exemple : *أَنَا تَمِيمِيَّ* je (suis) un homme de la tribu de Témim.

762. Elle l'est aussi si le sujet a un commencement de détermination, l'attribut étant absolument indéterminé. Exemple :

مَوْجُودٌ عِنْدَنَا رِجَالٌ مِنَ الْكِرَامِ

Chez nous (se trouvent) des gens généreux d'entre les hommes (c'est-à-dire, quelques hommes généreux).

763. Si le sujet et l'attribut sont déterminés, ou si l'un et l'autre ont un commencement de détermination, comme il vient d'être dit, il faut observer la construction naturelle, parce qu'il n'y a alors que l'ordre des mots qui distingue le sujet de l'attribut. Ainsi il faudra dire *رَبَّنَا اللَّهُ* Dieu (est) notre seigneur, sans se permettre d'inversion, parce qu'il n'y a ici que l'ordre des mots qui indique que le sens est, *c'est Dieu qui est notre seigneur*, et non pas, *c'est notre seigneur qui est Dieu*. On devra dire de même, sans se permettre d'inversion, *أَفْضَلُ مِنِّي أَفْضَلُ مِنْكَ* un (homme) meilleur que moi (est) meilleur que toi, chacun des deux termes ayant un égal degré de détermination imparfaite.

764. Mais s'il y avoit, dans la pensée exprimée, quelque chose qui pût faciliter la distinction du sujet et de l'attribut, l'inversion seroit permise. Exemple :

بَنُونَا بَنُوا أَبْنَاءَنَا وَبَنَاتُنَا بَنُوهُنَّ أَبْنَاءُ الرِّجَالِ الْآبَاعِدِ

Les enfans de nos fils sont nos enfans (à la lettre, filii nostri, filii filiorum nostrorum); mais pour nos filles, leurs enfans sont les enfans d'hommes tout-à-fait étrangers pour nous.

Il y a ici dans le texte une inversion; et si l'on n'y avoit point égard, on traduiroit, *nos enfans sont les enfans de nos fils*: mais le poète a pu se permettre cette amphibologie grammaticale,

parce qu'il n'y a réellement point d'amphibologie logique (۱), comme il est facile de le sentir.

765. Dans l'exemple suivant, *جَدِي دِرْهَمٌ* j'ai une pièce d'argent, l'inversion est nécessaire pour déterminer le sens : car *جَدِي دِرْهَمٌ* peut signifier *une pièce d'argent (est) chez moi*, c'est-à-dire, *j'ai une pièce d'argent*, *دِرْهَمٌ* étant le sujet, et *جَدِي* l'attribut, par ellipse du mot *كَأَنَّ* étant ; mais il peut aussi signifier *une pièce d'argent qui est à moi*, *دِرْهَمٌ* étant un nom qualifié par la proposition qualificative *جَدِي*, au moyen de l'ellipse du verbe *يَكُونُ* *est* (n.º 437).

766. Si le sujet étoit déterminé, ou du moins qualifié, ce qui opère un commencement de détermination, l'inversion ne seroit point nécessaire. Ainsi l'on pourroit dire *زَيْدٌ جَدِي* ou *زَيْدٌ جَدِي* *Zéïd (est) chez moi* ; *رَجُلٌ فَرَنْجِيٌّ فِي الدَّارِ* ou *فِي الدَّارِ رَجُلٌ فَرَنْجِيٌّ* *un homme de la nation des Francs est à la maison*.

767. Il en seroit de même si la proposition étoit négative ou interrogative, parce que cette forme de proposition ne laisse point d'amphibologie. Ainsi l'on pourra dire indifféremment, *هَلْ فِيكُمْ عَالِمٌ* ou *هَلْ عَالِمٌ فِيكُمْ* *(est-il) un savant parmi vous !* *مَا فِي الْقَرْيَةِ أَحَدٌ* ou *مَا أَحَدٌ فِي الْقَرْيَةِ* *aucun homme ne (se trouve) dans le village*.

768. Quelques autres circonstances exigent encore l'inversion.

1.º Elle doit avoir lieu, lorsque l'attribut est interrogatif ou renferme la valeur d'une interrogation. Exemples : *مَنْ أَنْتَ* *QUI*

(۱) C'est ainsi que, si je disois en latin *salus hominis fuit crux Christi*, il y auroit une amphibologie grammaticale, sans qu'elle préjudiciât à la clarté du discours.

es-tu! مَا هَذَا QU'est ceci! كَيْفَ حَالُكَ COMMENT (va) ta santé!
 أَنْتَ لَا أَدْرِي مَنْ أَنْتَ je ne sais pas QUI tu es (1).

2.° Il en est de même quand il y a dans le sujet complexe un pronom affixe qui se rapporte à l'attribut. Exemples :

فِي الدَّارِ صَاحِبُهَا

Dans la maison (est) le maître d'ELLE.

عَلَى التَّمْرَةِ مِثْلُهَا زَيْدًا

Pour les dattes, LEUR égalité en beurre ; (c'est-à-dire, les dattes valent un volume de beurre, (égal à leur volume).

أَهَابُكَ إِجْلَالًا وَمَا بِكَ قُدْرَةٌ عَلَى وَلَكِنْ مِلءُ عَيْنٍ حَبِيبُهَا

Je te respecte, (ô femme!), uniquement pour te faire honneur, car tu ne peux rien contre moi ; mais celle que l'œil aime, le remplit (c'est-à-dire, lui procure une satisfaction parfaite ; à la lettre, plenitudo oculi, amica illius).

Dans ces trois exemples, on ne peut douter que l'attribut ne soit avant le sujet ; car ces deux termes sont bien distincts, le sujet étant déterminé et l'attribut indéterminé.

3.° L'inversion a encore lieu quand le sujet est restreint مَحْصُورًا par إِنَّمَا seulement, ou إِلَّا sinon. Exemples :

إِنَّمَا شَاعِرٌ زَيْدٌ

Zéïd seul (et non pas un autre) est poète.

مَا شَاعِرٌ إِلَّا زَيْدٌ

Il n'y a point d'autre poète que Zéïd.

(1) Il faut bien faire attention que, dans ces propositions, مَنْ, مَا, et كَيْفَ représentent l'attribut : en effet, comme on diroit tu es Zéïd, ceci est un frein, ta santé est bonne, on diroit tu es qui ? ceci est quoi ? ta santé est comment ? L'inversion ne change en rien la nature des deux termes. Or ici les mots déterminés sont أَنْتَ, هَذَا, حَالُكَ : ils sont donc aussi les sujets (n.° 621).

Si, au contraire, on vouloit restreindre le sujet à un certain attribut, il faudroit mettre le sujet avant l'attribut, et dire :
 شَاعِرٌ زَيْدٌ إِنَّمَا زَيْدٌ شَاعِرٌ *c'est poète qu'est Zéïd (et non pas peintre, ou toute autre chose)*; مَا زَيْدٌ إِلَّا شَاعِرٌ *Zéïd n'(est) pas autre chose que poète.*

On dira de même, إِنَّكَ إِلَّا كَاذِبٌ *tu n'es qu'un menteur.*

On peut cependant intervertir quelquefois cet ordre, quand on se sert de إِلَّا pour exprimer la restriction, et dire, dans le premier cas, مَا إِلَّا زَيْدٌ شَاعِرٌ, et dans le second, مَا إِلَّا شَاعِرٌ زَيْدٌ. C'est ce qu'on voit dans ce vers :

فَيَا رَبِّ هَلْ إِلَّا بِكَ النَّصْرُ يَرْجَى عَلَيْهِمْ وَهَلْ إِلَّا عَلَيْكَ الْمَعْوَلُ

O mon Dieu, peut-on espérer la victoire sur eux autrement que par ton secours! peut-on mettre son appui sur quelque autre que toi!

Si l'on y fait bien attention, on reconnoîtra que, dans l'une et l'autre formule de restriction, il y a une ellipse.

Quand on dit, مَا شَاعِرٌ إِلَّا زَيْدٌ, il y a ellipse du sujet, et le sens est, مَا أَحَدٌ شَاعِرًا إِلَّا زَيْدٌ *aucun homme n'est poète que Zéïd*; quand au contraire on dit, مَا زَيْدٌ إِلَّا شَاعِرٌ, il y a ellipse de l'attribut, et le sens est, مَا زَيْدٌ شَيْئًا إِلَّا شَاعِرٌ *Zéïd n'est aucune autre chose que poète.*

769. L'inversion ne peut pas avoir lieu, 1.° quand le sujet est un mot interrogatif ou renfermant la valeur d'une interrogation, comme مَنْ عِنْدَكَ *QUI (est) chez toi!* لَا أَذْرِي مَنْ عِنْدَكَ *je ne sais pas QUI est chez toi* (1);

(1) Dans ces exemples-ci, au contraire de ceux qu'on a donnés précédemment (n.º 768), c'est مَنْ qui est le sujet, car عِنْدَكَ est tout-à-fait indéterminé, et tient lieu de كَيْسٌ عِنْدَكَ (n.º 621). Cela revient à cette expression : أَخْبِرْنِي بِالرَّجُلِ الَّذِي عِنْدَكَ *fais-moi connoître l'homme qui est chez toi.*

2.° Quand le sujet est précédé de l'adverbe affirmatif **لَ**

Exemple : **لَآَنْتَ كَاذِبٌ** *certes tu es menteur* ;

3.° Dans les propositions nominales qui servent de complément à l'adverbe de temps **إِذْ** (n.° 255) ou aux noms qui signifient le temps, lorsqu'ils sont employés d'une manière vague qui les assimile à l'adverbe de temps **إِذْ**. On en a vu des exemples précédemment (n.° 256).

770. Dans les propositions composées d'un sujet et d'un attribut liés par le verbe **كَانَ**, ou par un autre verbe abstrait, la place naturelle de l'attribut est après le verbe et son sujet. Cependant on peut toujours le placer entre le verbe et le sujet. Exemples :

سَلِّ إِن جَهِلَتِ النَّاسَ عَنَّا وَعَنْهُمْ فَلَيْسَ سَوَاءَ عَالِمٌ وَجَهْلُولٌ

Si tu n'en es pas instruite, interroge les hommes sur le compte d'eux et de nous ; car un homme qui sait et un autre qui ignore, ne sont pas égaux.

لَا طِيبَ لِلْعَيْشِ مَا دَامَتْ مُنْغَصَّةٌ لَذَاتُهُ بِأَذْكَارِ النَّوْبِ وَالْهَرَمِ

Il n'y a aucune douceur dans la vie, tant que ses plaisirs sont troublés par la pensée de la mort et de la décrépitude.

771. On peut aussi mettre l'attribut avant le verbe abstrait, et dire, **كَرِيمًا لَمْ يَزَلْ عَمْرُو** *Zéid étoit savant*, et **أَمْرُو نَأَى عَنْهُ** *Amrou n'a point cessé d'être généreux*. Cette inversion ne peut point avoir lieu avec **مَا دَامَ** *tant qu'il sera*. Avec **لَيْسَ**, elle est d'un usage très-rare et même contesté.

772. On ne doit point non plus mettre l'attribut avant le verbe abstrait, s'il est précédé des particules **أَنَّ** ou **مَا**, représentant, avec le verbe mis soit à l'aoriste, soit au prétérit, le nom d'action (n.°s 1184 et 1232, 1.^{re} part.), ou de quelqu'un des mots qui veulent être suivis immédiatement du verbe, et que

nous avons indiqués en parlant de la construction du verbe et du sujet (n.º 754). Exemple :

أُرِيدُ أَنْ تَكُونَ مُؤْمِنًا

Je veux que tu sois vrai croyant.

773. Si le verbe abstrait est précédé de la négation مَا, on ne peut point placer l'attribut avant la négation; mais on peut le mettre entre la négation et le verbe. Exemple :

مَا صَدِيقَكَ زَالٌ زَيْدٌ

Zéïd n'a pas cessé d'être ton ami.

774. Si la proposition est interrogative et a pour attribut un mot interrogatif, il faut nécessairement mettre l'attribut avant le verbe abstrait et son sujet. Ex. : مَنْ كَانَ نَاصِرُكَ *qui est-ce qui a été ton aide !* مَا يَكُونُ جَوَابُكَ *quelle sera ta réponse ?* مَنْ et مَا font évidemment ici fonction d'attribut (n.º 625).

775. En général, il faut appliquer ici ce que nous avons dit de l'inversion du sujet et de l'attribut (n.º 759); s'interdire l'inversion, quand elle peut altérer le sens de la proposition ou la rendre amphibologique, et, au contraire, la regarder comme nécessaire, quand le sens en reçoit plus de clarté.

Ainsi il faudra dire sans inversion, كَانَ مُوسَى مَوْلَاكَ *Moïse étoit ton affranchi*, parce que, le sujet et l'attribut étant déterminés, et l'inflexion des cas étant insensible dans l'un et dans l'autre nom, il n'y a que leur disposition respective qui les distingue.

Il faudra dire aussi, مَا دَامَ مُقِيمًا فِي الدَّارِ صَاحِبَهَا, ou, ce qui est la même chose, مَا دَامَ فِي الدَّارِ صَاحِبَهَا *tant que demeurera dans la maison son maître* (c'est-à-dire, *tant que le maître de la maison y demeurera*), avec inversion, pour que le pronom affixe هَا ne précède pas le nom auquel il se rapporte. Si l'on ne vouloit pas faire l'inversion, il faudroit dire, مَا دَامَ صَاحِبُ الدَّارِ فِيهَا *tant que demeurera le maître de la maison dans elle*.

On dira aussi avec inversion, مَا كَانَ هَاعِرًا إِلَّا زَيْدٌ *il n'y avait point de poète, si ce n'est Zéïd* (1).

Si l'on dit, مَا كَانَ زَيْدٌ إِلَّا فِي الدَّارِ, cela signifie *Zéïd n'étoit point ailleurs qu'à la maison*; et au contraire, si l'on dit, مَا كَانَ فِي الدَّارِ إِلَّا زَيْدٌ, le sens est, *il n'y avait pas à la maison d'autre personne que Zéïd*. Il est important de ne pas confondre ces deux constructions.

776. On conçoit, sans qu'il soit besoin d'en avertir, que tout ce que nous venons de dire de la construction des verbes abstraits avec leur attribut, cesse d'avoir lieu quand ces verbes sont employés comme verbes attributifs ou *parfaits* تَامَّةٌ.

777. Observons, en passant, que lorsque l'attribut du verbe كَانَ est un adjectif verbal qui a lui-même un complément objectif ou un complément circonstantiel, on place assez souvent ce complément immédiatement après le verbe abstrait, avant le sujet et l'attribut. Exemples :

زَيْدٌ صَائِمًا كَانَ يَوْمَ الْجُمُعَةِ *Zéïd jeûnoit le vendredi*;

أَصْبَحَ فِيكَ أَخُوكَ رَاغِبًا *ton frère te desira*;

بَاتَ طَعَامَكَ زَيْدٌ آكِلًا *Zéïd a passé la nuit à manger tes vivres*.

Ce genre de construction est rare avec un complément objectif immédiat, comme dans le dernier exemple.

778. J'ai parlé ailleurs (n.^{os} 149, 150, 226 et 419) des verbes qui ont pour complément un sujet et un attribut, comme

(1) C'est cette construction qu'on remarque dans un texte de l'Alcoran que j'ai cité ailleurs : مَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِ إِلَّا أَنْ قَالُوا (n.^o 122 note). إِلَّا أَنْ قَالُوا est la même chose que إِلَّا قَوْلُهُمْ; mais le véritable sujet du verbe est alors le mot شَيْءٌ sous-entendu.

ظَنُّ *penser*. Le sujet et l'attribut forment réellement alors une proposition nominale, dont les deux termes peuvent, ainsi que le verbe, admettre diverses positions respectives. Je ne répéterai pas ici ce que j'en ai dit précédemment (n.^{os} 150 et 419).

779. Dans les propositions nominales qui entrent dans la composition du discours, comme termes circonstantiels, sous forme d'expressions adverbiales, l'attribut doit être nécessairement placé avant le sujet, cette disposition étant un des signes qui caractérisent ces sortes de propositions (n.^o 158).

§. II. CONSTRUCTION DES NOMS AVEC LES ADJECTIFS, LES ARTICLES DÉMONSTRATIFS ET LES NUMÉRATIFS.

780. Lorsque les noms sont qualifiés par des adjectifs qui forment avec eux une seule partie de la proposition, soit le sujet ou l'attribut, soit un complément quelconque, et qu'en conséquence il y a concordance entre le nom et l'adjectif, on doit placer les adjectifs après les noms qu'ils qualifient. On dira donc : كِتَابٌ عَتِيقٌ *un vieux livre*, الْكِتَابُ الْعَظِيمُ *le grand livre*.

781. La même construction a lieu, si le nom qualifié est en rapport d'annexion avec un autre nom. Exemples :

بَيْتُ اللَّهِ الْحَرَامِ

La respectable maison de Dieu.

بَيْتُ الْمَالِ الْمَغْمُورُ

Le trésor bien garni.

782. Il faut encore observer la même construction, si le nom qualifié a un ou plusieurs appositifs. Exemple :

أَبُو إِبْرَاهِيمَ إِشْحَقُ بْنُ يَعْقُوبَ الْمِصْرِيُّ الْحَنَفِيُّ

Abou-Ibrahim Ishak, fils de Yakoub, l'Égyptien, le hanéfite.

783. Lorsqu'un terme circonstantiel d'état est formé d'une

proposition nominale, l'adjectif qui entre dans cette proposition adverbiale, doit être, comme je l'ai dit, placé avant le nom. Ex. :

سَأَغْسِلُ عَنِّي الْعَارَ بِالسَّيْفِ جَالِبًا عَلَى قَضَاءِ اللَّهِ مَا كَانَ جَالِبًا

Certes je me laverai de l'opprobre avec l'épée, quel que soit le sort que me réservent les décrets divins.

Mais ceci n'est point contraire à la règle précédemment établie; car جَالِبًا n'est point ici adjectif qualificatif de قَضَاءُ : aussi est-il, 1.° à l'accusatif, tandis que قَضَاءُ est au nominatif; 2.° indéterminé, tandis que قَضَاءُ est déterminé par le complément déterminé اللَّهُ. L'adjectif جَالِبًا est ici l'attribut, et le sujet est قَضَاءُ ; car en ôtant à cette proposition la forme adverbiale qui nécessite l'inversion, on diroit : وَأَنْ جَلَبَ عَلَى قَضَاءِ اللَّهِ مَا جَلَبَ.

784. Il en est encore de même quand une proposition nominale sert de qualificatif à un nom, et que l'adjectif qui devrait former l'attribut de cette proposition se trouve dans un double rapport, d'un côté avec le sujet de cette proposition nominale, de l'autre avec le nom que cette proposition qualifie (n.° 329). Exemples :

أَخْرَجْنَا مِنْ هَذِهِ الْقَرْيَةِ الظَّالِمِ أَهْلَهَا

Fais-nous sortir de cette ville, dont les habitans sont méchans.

فَكُنْ حَدِيثًا حَسَنًا ذِكْرُهُ

Sois un sujet de discours dont la mention soit bonne (c'est-à-dire, sois un homme dont on ne parle qu'en bien).

La traduction de ces exemples suffit pour faire voir que الظَّالِمِ أَهْلَهَا et حَسَنًا sont ici des attributs, qui ont pour sujets أَهْلُهَا et ذِكْرُهُ, et que ce sont les propositions entières الظَّالِمِ أَهْلَهَا et حَدِيثًا حَسَنًا qui qualifient les noms الْقَرْيَةِ et حَدِيثًا.

785. Les articles démonstratifs se placent le plus ordinairement avant le nom avec lequel ils concordent, et avec lequel ils constituent une seule et même partie de la proposition. On dit donc :

ذَهَبَ بِهَذَا الثَّوْبِ *il a emporté cet habit*, هَذَا الرَّجُلُ *cet homme est venu*, قَالَ لِي هَذَا الْقَوْلُ *il m'a tenu ce discours*, لِمَنْ هَذَا الْبَيْتُ الْخَرَابُ *ces récits ne sont pas vrais*, لَيْسَتْ بِحَيَّةٍ *à qui appartient cette maison ruinée* !

وَكَانَ هَذَا رَافِعٌ قَدْ خَرَجَ وَخَلَعَ الطَّاعَةَ

Or ce Rafi s'étoit révolté et avoit secoué le joug de l'obéissance.

786. Lorsque le nom qui est en rapport d'identité avec l'article démonstratif est joint à un pronom affixe, on place l'article démonstratif après le nom. Exemples :

أَنْتُمْ أَضَلَلْتُمْ عِبَادِي هَؤُلَاءِ

Est-ce vous qui avez égaré mes serviteurs que voici.

قَدْ وَقُوا بِمَا نَسِيتُمْ لِقَاءَ يَوْمِكُمْ هَذَا

Goûtez donc (les effets de la vengeance divine), en punition de ce que vous avez oublié l'arrivée du jour où vous voici.

حَاسَبَ نَفْسَهُ هَلْ يَرْجُ فِي سَفَرِهِ ذَلِكَ أَوْ يَخْسَرُ

Il supputa avec lui-même s'il gagneroit ou s'il perdrait dans ce voyage qu'il alloit faire.

عَلِمَ أَنَّ اللَّهَ دَادَ خَبَلَهُ نَهَارَهُ ذَلِكَ وَشَحَرَهُ

Il reconnut qu'Allah-dad l'avoit fasciné et ensorcelé ce jour-là.

وَفِي سِنِّهِ ذَلِكَ يَجْتَنِي بَاكُورَةَ الْأَبْكَارِ

A cet âge où il étoit, il défloroit encore le pucelage des jeunes filles.

787. Si le nom qui est en rapport d'identité avec l'article démonstratif, a pour complément d'annexion, non un pronom affixe, mais un nom, on place l'article démonstratif tantôt avant, tantôt après le nom. Exemples :

يَا عَجَبًا لِابْنِ عَمْرٍو هَذَا

Admirez ce fils d'Amrou.

لَمْ أَجِدْ حِيلَةً وَلَا وَجْهًا إِلَّا الْإِخْتِيَالَ لِأَكْلِ الْعُشْبِ هَذَا

Je n'ai trouvé aucun autre expédient et aucune autre ressource, que de tendre un piège à ce mangeur d'herbe.

دَعَوْتُكَ لِتَضَعَ هَذِهِ جُرْزَةَ الْمَخْطَبِ عَلَى كَتِفِي

Je t'ai appelée (ô mort!) afin que tu misses ce fagot de bois sur mon épaule.

فَاتَّفَقَ أَنَّ هَذَا عَبْدَ الْمَلِكِ حَضَرَ إِلَى بَابِ جَعْفَرٍ

Or il arriva par hasard que cet Abd-elmélic se présenta à la porte de Djafar.

هَذِهِ رُؤُوسُ الْمُسْلِمِينَ تَقَطَّعُ وَتُحْضَرُ إِلَيْهِ بِغَيْرِ اسْتِيفَاءٍ

Ces têtes de musulmans étoient coupées et apportées devant lui, sans qu'il eût eu recours à aucune consultation préalable.

788. Il faut avoir soin de ne pas confondre le cas dont il s'agit ici, avec celui où l'article démonstratif, employé comme nom, fait à lui seul la fonction de sujet, ainsi que cela a lieu dans ces exemples :

هَؤُلَاءِ بَنَاتِي

Celles-ci (sont) mes filles.

وَأَنَّ هَذِهِ أُمَّتُكُمْ

Ceci (c'est-à-dire, ce peuple-ci est) votre peuple.

Le sens est : إِنَّ هَذِهِ أُمَّةٌ أُمَّتُكُمْ .

وَمَا زَالَتْ تِلْكَ دَعْوَاهُمْ حَتَّى جَعَلْنَاهُمْ حَصِيدًا

Cela n'a point cessé (d'être) leur prétention, jusqu'à ce que nous les eussions rendus semblables à des grains moissonnés.

Le sens est : مَا زَالَتْ تِلْكَ الدَّعْوَى دَعْوَاهُمْ .

ذَلِكَ ظَنُّكُمْ الَّذِي ظَنَنْتُمْ بِرَبِّكُمْ أَرْذَاكُمْ

Cela est le préjugé que vous vous êtes fait à l'égard de votre Seigneur (et) qui vous a perdus (1).

(1) Le commentaire de Bédhawi sur ce texte de l'Alcoran, prouve qu'il n'a

789. En traitant précédemment des numératifs (n.^{os} 532 et suiv.), j'ai indiqué les règles de construction qu'ils doivent observer entre eux et avec les noms, soit qu'ils précèdent et régissent les noms, soit qu'ils les suivent et concordent avec eux. Je n'ai rien de plus à dire sur ce sujet.

§. III. CONSTRUCTION DU VERBE ET DE SES COMPLÉMENTS OBJECTIFS, MÉDIATS ET IMMÉDIATS.

790. Les compléments objectifs du verbe doivent naturellement être placés après le verbe et le sujet : cependant il arrive très-fréquemment que le complément objectif se met entre le verbe et son sujet, ou même avant le verbe.

En général, on peut établir pour règle que cette inversion est permise toutes les fois qu'il n'en résulte aucune équivoque dans le sens, et qu'il faut, au contraire, s'astreindre à l'ordre naturel quand l'inversion peut rendre le discours ambigu (1). Exemples d'inversion :

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ

C'est toi que nous adorons, et c'est de toi que nous implorons le secours.

pas cru que ظَنُّكُمْ ذَلِكُمْ peut constituer avec ظَنُّكُمْ, une seule et même partie de la proposition : il a donc supposé que, dans le cas contraire, il auroit fallu dire ظَنُّكُمْ ذَلِكُمْ. Voici ses expressions :

ذَلِكُمْ هُوَ مُبْتَدَأٌ وَقَوْلُهُ ظَنُّكُمْ الَّذِي ظَنَنْتُمْ بِرَبِّكُمْ أَرْدَاكُمْ خَبْرَانِ وَيَجُوزُ أَنْ يَكُونَ ظَنُّكُمْ بَدَلًا وَأَرْدَاكُمْ خَبْرًا

(1) Voyez à cet égard mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, à l'occasion de ces mots : فَهَيَّجَ لِي الْبُكَاءُ بِكَاهَا, pag. 10.

زَيْدًا ضَرَبَ عَمْرُو ou ضَرَبَ زَيْدًا عَمْرُو

Amrou a frappé Zéïd.

قَنَافِدُ هَدَاجُونَ حَوْلَ بُيُوتِهِمْ بِمَا كَانَ إِيَّاهُمْ عَطِيَّةً عَوْدًا

Des porcs-épics rôdoient autour de leurs tentes, pour (recevoir la nourriture à) laquelle Atyya les avoit accoutumés (1).

إِنْ كُنْتُمْ لِلرُّوْيَا تَعْبِرُونَ

Si vous interprétez cette vision.

وَأَعْلَمُوا أَنَّكُمْ إِلَيْهِ تُخْشَرُونَ

Et sachez que vous serez rassemblés auprès de lui.

791. Si l'action exprimée par le verbe est restreinte au complément du verbe par les particules *إِنَّمَا* seulement ou *إِلَّا* sinon, le complément doit nécessairement être placé après le sujet. Si, au contraire, la restriction tombe sur le sujet, l'inversion est nécessaire. Exemples du premier cas :

إِنَّمَا ضَرَبَ زَيْدٌ عَمْرًا *C'est Amrou que Zéïd a frappé ;*

مَا ضَرَبَ زَيْدٌ إِلَّا عَمْرًا *Zéïd n'a frappé qu'Amrou.*

Exemples du deuxième cas :

إِنَّمَا ضَرَبَ عَمْرًا زَيْدٌ *C'est Zéïd qui a frappé Amrou ;*

مَا ضَرَبَ عَمْرًا إِلَّا زَيْدٌ *Ce n'est aucun autre que Zéïd qui a frappé Amrou.*

On peut cependant, avec *إِلَّا*, s'écarter de cette règle, parce que le sens n'en reçoit aucune ambiguïté ; avec *إِنَّمَا*, l'observation de la règle est d'une absolue nécessité.

792. Quand le complément est en rapport d'annexion avec

(1) Voyez quelques observations relatives à cette construction et à cet exemple, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 318 et 335.

un pronom affixe qui se rapporte au sujet, l'inversion est permise et d'un usage très-commun. Exemple :

خَافَ رَبَّهُ مُحَمَّدٌ

Mohammed a craint son seigneur (à la lettre, reveritus est dominum suum Mohammedes).

793. Quand le sujet est en rapport d'annexion avec un pronom affixe qui se rapporte au complément, le complément doit précéder le sujet; et si l'on se permet une autre construction, c'est une licence. Exemples :

إِذَا أَبْنَىٰ إِبْرَاهِيمَ رَبَّهُ

Lorsque Abraham fut éprouvé par son seigneur (à la lettre, quando tentavit Abrahamum dominus suus).

جَزَىٰ بَنُوهُ أَبَا الْغَيْلَانِ عَنْ كِبَرٍ وَحَسَنٍ فَعَلٍ كَمَا يَجْزَىٰ سِنْمَارٌ

Les enfans d'Abou'lgailan l'ont récompensé de ses grandes actions et de ses bienfaits, comme Simmar fut récompensé de ses travaux.

794. Lorsqu'un même verbe a deux complémens objectifs, le premier de ces deux complémens exprime, du moins le plus souvent, une personne ou une chose qui agit sur la personne ou la chose qui forme le second complément. Ceci a été développé précédemment (n.^{os} 223 et 224). La construction indiquée en ce cas par l'ordre des idées, est de mettre le complément qui exprime la personne ou la chose qui agit, avant celui qui exprime la personne ou la chose qui est l'objet de l'action.

795. On doit observer cette construction, 1.^o quand l'inversion rendroit le sens louche, 2.^o quand le second complément est restreint par *إِنَّمَا* ou *إِلَّا*, 3.^o quand le premier complément est un pronom affixe. Exemples :

زَيْدًا أَعْطَيْتُ زَيْدًا عَمْرًا

مَا أُعْطِيتُ زَيْدًا إِلَّا دِرْهَمًا je n'ai donné à Zéïd qu'une pièce d'argent ;
أُعْطِيتُهُ دِينَارًا je lui ai donné une pièce d'or.

796. On doit au contraire faire usage de la construction inverse, 1.° quand le premier complément est restreint par **إِنَّمَا** ou **إِلَّا** ; 2.° quand le second complément est un pronom affixe, et le premier un nom ; 3.° quand le premier complément est en rapport d'annexion avec un pronom affixe qui se rapporte au second. Exemples :

مَا أُعْطِيتُ دِرْهَمًا إِلَّا زَيْدًا } *je n'ai point donné une pièce d'argent à*
 إِنَّمَا أُعْطِيتُ دِرْهَمًا زَيْدًا } *d'autre qu'à Zéïd ;*

أَلَدِرْهَمَ أَعْطَيْتُهُ زَيْدًا *quant à la pièce d'argent, je l'ai donnée à Zéïd;*

أَسْكَنْتُ الدَّارَ بَانِيهَا *j'ai fait habiter la maison par celui qui l'a bâtie.*

Si c'étoit le second complément qui fût en rapport d'annexion avec un pronom affixe qui se rapportât au premier, on pourroit user de l'inversion, ou suivre l'ordre naturel. On dira donc *زَيْدًا أُعْطِيتُ مَالَهُ* ou *زَيْدًا أُعْطِيتُ مَالَهُ* *j'ai donné à Zéïd son argent.*

797. Hors les cas indiqués, on peut construire respectivement les complémens à volonté. Ainsi l'on peut dire :

{ *je revêtirai de tissus du Yémen ceux qui*
 { *viendront vous voir ;*

أُعْطِيتُ زَيْدًا دِرْهَمًا
 أُعْطِيتُ دِرْهَمًا زَيْدًا } j'ai donné une pièce d'argent à Zéïd.

§. IV. CONSTRUCTION DU NOM ET DE SES COMPLÉMENTS.

798. La seule chose à observer par rapport à la construction des noms qui forment les deux termes d'un rapport d'an-

nexion , c'est que l'on ne peut s'y permettre aucune inversion , et qu'on ne doit interposer aucun terme étranger entre le conséquent et l'antécédent. Cette règle et ses exceptions ont déjà été exposées ci-devant (n.^{os} 270, 296 et 312).

799. Lorsque les adjectifs verbaux gouvernent leurs complémens à la manière des verbes, soit immédiatement à l'accusatif, soit médiatement par le moyen d'une préposition, on peut, comme avec le verbe, placer le complément avant son antécédent. On peut donc dire , *أَنَا زَيْدًا ضَارِبٌ* *je frappe Zéïd* (à la lettre , *ego Zéïdum verberans*), et de même , *أَنْتَ عَلَى هَذَا مَذْمُومٌ* *tu es critiqué de cela* (*tu super hoc vituperatus*). Mais on ne pourroit pas se permettre l'inversion, si l'adjectif verbal servoit de complément à un rapport d'annexion. Ainsi on ne pourroit pas dire , *أَنَا عَلَى ذَلِكَ رَآئِي الْمَقْتُولِ* *je fais une plainte sur celui qui a tué à cause de cela*. Cependant si l'antécédent du rapport d'annexion étoit, soit *غَيْرُ* remplaçant une négation, soit quelque autre expression du même genre, l'inversion pourroit avoir lieu. On peut donc dire , *أَنْتَ عَلَى الْبُخْلِ غَيْرُ شَتِيمٍ* *je ne frappe point Zéïd*; *إِنِّي بِضَرْبِ الْطَّلَى وَالْهَامِرِ حَقٌّ عَلِيمٌ* *tu n'es point honni pour l'avarice*; *je suis parfaitement instruit à frapper les cous et les têtes*.

Il en est de même des noms d'action.

§. V. CONSTRUCTION DES TERMES CIRCONSTANTIELS.

800. On peut en général appliquer aux différentes sortes de complémens des verbes, dont nous avons parlé ailleurs (n.^o 213), ce que nous venons de dire des complémens objectifs : leur place naturelle est après le verbe, le sujet, et les complémens objectifs; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse intervertir quelquefois cet ordre, pourvu qu'il n'en résulte aucune équivoque. Ces divers complémens circonstantiels n'observent point non plus entre eux un ordre fixe et indéterminé.

801. Nous nous contenterons de faire ici quelques observations sur la construction des termes circonstantiels qui indiquent *la manière d'être, l'état* أَحَالٌ, et qui font, à l'égard de la personne ou de la chose dont ils déterminent l'état, la fonction d'un attribut : lorsqu'on dit جَاءَ عَمْرُو رَاكِبًا (à la lettre, *venit Amrus equitans*), c'est comme si l'on disoit جَاءَ عَمْرُو وَهُوَ رَاكِبٌ *Amrou est venu, et il étoit à cheval (venit Amrus, et ipse equitans)*.

802. De même donc que, dans la construction naturelle, le sujet doit précéder l'attribut, de même aussi le nom qui exprime la personne ou la chose qui est *l'objet de la détermination circonstantielle d'état* أَحَالٌ, doit précéder ce terme circonstantiel. Mais nous avons vu précédemment (n.º 770) que l'on peut s'écarter de cette règle par rapport à la construction du sujet et de l'attribut, et employer une construction inverse : la même inversion peut avoir lieu dans le cas dont il s'agit. Ainsi l'on peut dire également, جَاءَ مُسْرِعًا زَيْدٌ, ou جَاءَ زَيْدٌ مُسْرِعًا *Zéïd est venu en se hâtant*.

Il faut toutefois pour cela qu'il n'en puisse résulter aucune équivoque. Ainsi, si l'on veut dire *Zéïd rencontra Omar qui étoit à cheval*, il faudra nécessairement dire, لَقِيَ زَيْدٌ عَمَرَ رَاكِبًا; et l'on ne pourra pas dire, لَقِيَ زَيْدٌ رَاكِبًا عَمَرَ, parce que le terme circonstantiel paroîtroit alors déterminer l'état de Zéïd, et non celui d'Omar.

803. L'inversion ne peut pas avoir lieu, 1.º quand le terme circonstantiel est précédé de إِلَّا, comme dans cet exemple :

مَا جَاءَ زَيْدٌ إِلَّا مَاشِيًا

Zéïd n'est pas venu autrement qu'à pied;

2.º quand le nom de la personne ou de la chose dont la situation est déterminée par le terme circonstantiel, forme le complément d'un rapport d'annexion; exemple :

قَتَلْتُ غُلَامَ مَرْيَمَ نَائِمَةً

J'ai tué le page de Marie, tandis qu'elle dormoit ;

3.^o quand le nom de la personne ou de la chose dont la situation est déterminée par le terme circonstantiel, est le régime d'une préposition. Ainsi, l'on ne doit pas dire, مَرَّ عَمْرٌ جَالِسَةً بِهِنْدٍ ; il faut dire, مَرَّ عَمْرٌ بِهِنْدٍ جَالِسَةً *Omar a passé près de Hind, qui étoit assise* (1).

Dans le second cas, on ne pourroit pas placer le terme circonstantiel نَائِمَةً entre غُلَامٌ et مَرْيَمَ, parce qu'en général on ne peut rien interposer entre les deux termes d'un rapport d'annexion (n.^o 270); on ne peut pas non plus mettre le terme circonstantiel avant l'antécédent du rapport d'annexion, parce que, dans un rapport d'annexion, le conséquent représente une proposition conjonctive, et l'antécédent représente l'antécédent d'une proposition conjonctive (2), et que, dans ce dernier rapport, un terme accessoire de la proposition conjonctive ne peut pas être placé avant l'antécédent de cette proposition.

804. L'inversion est au contraire quelquefois d'une nécessité indispensable : par exemple, 1.^o quand le nom de la personne ou de la chose dont la situation est déterminée par le terme circonstantiel, se trouve précédé de إِلَّا ou d'un autre mot qui a la même valeur; exemple : مَآ جَاءَ مَاشِيًا إِلَّا زَيْدٌ ou زَيْدٌ غَيْرُ زَيْدٍ ou إِنَّمَا زَيْدٌ *il n'est venu à pied personne autre que Zéïd*; 2.^o quand ce nom est en rapport d'annexion avec un pronom qui se rapporte à un nom qui fait partie du terme circonstantiel, comme : جَاءَ رَاكِبًا عَلَى حِمَارِ مُحَمَّدٍ أَحَدُ مِنْ أَصْحَابِهِ *un des compagnons de*

(1) En ce dernier cas, l'inversion est permise par quelques grammairiens, et notamment par Ebn-Malec.

(2) Le cheval de Zéïd équivaut à cette expression, le cheval qui appartient à Zéïd.

Mohammed est venu monté sur son âne (c'est-à-dire, *sur l'âne de Mohammed*, à la lettre, *venit equitatem*, pour *equitans*, *super asinum Mohammedis*, *unus ex sociis illius*).

805. Le terme circonstantiel est toujours logiquement régi par le même antécédent qui régit le nom de la personne ou de la chose dont la situation est déterminée par ce même terme circonstantiel. Ainsi, lorsque je dis, زَيْدٌ جَاءَ *Zéïd est venu à cheval*, زَيْدٌ est régi, comme agent, par le verbe جَاءَ, et رَاكِبًا est régi logiquement par le même verbe. Si je dis, كَأَنَّكَ طَالِعًا الْبَدْرُ *comme si tu étois, en paroissant sur l'horizon, la pleine lune*, le pronom affixe أَ est le régime de كَانَ, et طَالِعًا est logiquement régi par la même particule.

806. Lors donc que le nom de la personne ou de la chose dont la situation est déterminée par le terme circonstantiel, se rapporte à un verbe ou à un adjectif verbal qui lui sert d'attribut, on peut mettre le terme circonstantiel avant ce verbe ou cet adjectif verbal. Ainsi l'on peut dire زَيْدٌ مَاشِيًا جَاءَ *Zéïd est venu à pied*; سَاجِدًا هُوَ مُصَلٍّ *il prie prosterné*; زَيْدٌ مُخْلِصًا دَعَا *Zéïd a invoqué (Dieu) avec une pure dévotion*; parce que l'on pourroit dire, زَيْدٌ هُوَ مُصَلٍّ et مُخْلِصٌ زَيْدٌ.

807. Cette construction n'a lieu régulièrement que quand l'attribut est exprimé par un verbe susceptible d'une conjugaison parfaite, ou par un adjectif verbal dérivé d'un verbe de cette espèce, et qui exprime le même sens, renferme les mêmes lettres, et peut, comme le verbe, admettre la différence des genres et des nombres (1); encore cela est-il sujet à quelques

(1) Ceci exclut les verbes admiratifs et les adjectifs verbaux superlatifs. L'inversion peut cependant avoir lieu avec ces derniers, dans certaines circonstances. Voyez le commentaire sur l'*Alfiyya* (man. ar. de Saint-Germain, n.º 465, fol. 90 verso et suiv.).

restrictions. Nous n'entrerons point dans ces détails, qui nous meneroient trop loin, et qui d'ailleurs dérivent, pour la plus grande partie, des règles qui ont été données pour la construction du sujet, du verbe et de l'attribut. Ainsi, par exemple, on ne peut pas dire, *لَحَافِيَا أَجَحِّنُ* certes je ferai le pèlerinage nu-pieds ; mais il faut dire, *لَأَجَحِّنَ حَافِيَا*, parce que l'adverbe d'affirmation *لَ* veut être placé immédiatement avant le verbe. On ne peut pas dire non plus, *عَلَيْكَ أَنْ مَاشِيًا تَحَجَّ* tu dois faire le pèlerinage à pied ; il faut dire, *عَلَيْكَ أَنْ تَحَجَّ مَاشِيًا*, parce que la conjonction *أَنْ* ne peut pas être séparée du verbe. Le nom dont la situation est déterminée par le terme circonstantiel dans le premier exemple, est *أَنَا* je, renfermé dans le verbe *أَجَحِّنُ*, et régi par ce verbe : dans le second exemple, c'est *أَنْتَ* tu.

808. Les termes circonstantiels que les grammairiens arabes nomment *تَمَيِّزُ* *spécificatifs* (n.° 156), doivent toujours être placés après le mot dont ils *spécifient* ou *restreignent la signification* *بِهِ* *الْمَيِّزُ*. Ainsi il faut dire, *زَيْدٌ عَرَقًا* Zéïd a été trempé de sueur ; *زَيْدٌ طَابَ نَفْسًا* Zéïd a consenti de son gré (à la lettre, a été satisfait quant à l'ame) ; *عَمْرُو أَحْسَنُ وَجْهًا مِنْكَ* Amrou est plus beau de visage que toi ; *بِهِ قَارِسًا* il te suffit de lui pour cavalier ; *مِلْءُ الْأَرْضِ ذَهَبًا* plein la terre, d'or.

809. Cependant lorsque le mot dont la signification est restreinte par un terme circonstantiel spécifique, est un verbe susceptible d'une conjugaison parfaite, on peut quelquefois placer le terme circonstantiel avant le verbe ; ce qui ne doit néanmoins être considéré que comme une licence, licence qui n'est pas rare dans les poètes. Exemples :

أَتَهَجَّرُ لَيْلَى لِلْفِرَاقِ حَبِيْبَهَا وَمَا كَانَ نَفْسًا بِالْفِرَاقِ يَطِيْبُ

Léila forcera-t-elle donc son amant à s'éloigner d'elle, tandis qu'il ne seroit pas disposé à se séparer volontairement !

وَلَسْتُ إِذَا ذَرْعًا أَضِيقُ بِصَارِعٍ وَلَا يَأْتِسُ عِنْدَ التَّعَسُّرِ مِنْ يُسْرِ

Quand je suis dans la peine (à la lettre, quand je suis étroit d'étreinte), on ne me voit point m'abaisser à d'humbles prières ; et lorsque je suis dans la détresse, je ne désespère point de me trouver un jour dans une situation heureuse.

وَوَارِدَةٍ كَانَتْهَا عَصَبُ الْقَطَا تَثِيرُ عَجَاجًا بِسَنَابِكِ أَصْهَبَا
رَدَدْتُ بِمِثْلِ السَّيِّدِ نَهْدٍ مُقْلَصٍ كَمِيشٍ إِذَا عِطْفَاهُ مَاءٌ تَحْلَبَا

Combien de fois, surpris par un escadron ennemi qu'on eût pris pour une troupe de katas (1), et dont les chevaux soulevoient avec leurs pieds un nuage de poussière, ne l'ai-je pas repoussé, monté sur un coursier semblable à un loup, d'une stature élevée, rapide à la course, rempli d'ardeur alors même que ses flancs sont inondés d'une sueur abondante !

810. Cette licence a même lieu quelquefois, quand le mot restreint par le terme circonstantiel spécifique est toute autre chose qu'un verbe d'une conjugaison parfaite, comme dans ce vers :

وَنَارُنَا لَمْ يَرِ نَارًا مِثْلَهَا قَدْ عَلِمْتُ ذَلِكَ مَعَدَّةً كُلُّهَا

On ne voit point ailleurs de feu semblable à notre feu ; c'est-là une vérité reconnue de toutes les familles descendues de Maadd.

C'est مِثْلَهَا qui est restreint par le terme circonstantiel نَارًا. Ainsi la construction devroit être, لَمْ يَرِ مِثْلَهَا نَارًا, on ne voit rien qui lui ressemble en fait de feu.

(1) Le kata est un oiseau d'un vol extrêmement rapide. Voyez, sur cet oiseau, ma *Chrestomathie arabe*, 2.^e édition, tom. II, pag. 366 et suiv., et mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XXIII, p. 226.

§. VI. CONSTRUCTION DES PREPOSITIONS RELATIVEMENT À LEURS ANTÉCÉDENS ET À LEURS CONSÉQUENS.

811. Toute préposition est l'exposant d'un rapport qui existe entre deux termes, un antécédent et un conséquent. La construction naturelle exige donc que la préposition soit placée après l'antécédent et avant le conséquent. Rien n'est plus commun néanmoins que l'inversion qui place la préposition et son complément avant l'antécédent du rapport : non-seulement cette inversion a lieu nécessairement quand le nom qui sert de complément à la préposition est un mot interrogatif, comme, *بِمَنْ مَرَرْتُ* *auprès de qui as-tu passé !* *بِكَمْ دِرْهَمٍ اشْتَرَيْتَ هَذَا الثَّوْبَ* *pour combien de pièces d'argent as-tu acheté cet habit !* ou un mot qui renferme la valeur d'une interrogation, comme, *مِمَّا أَعْرِفُ مِنْ أَيِّ بَلَدٍ أَنْتَ* *je ne sais de quel pays tu es ;* elle se rencontre encore très-souvent, sans aucune de ces circonstances, dans le discours et sur-tout dans le style poétique ; et les exemples en sont si communs, qu'il est inutile de s'y arrêter. Lors même qu'il n'y a point d'inversion, on n'est point astreint à placer l'antécédent immédiatement avant la préposition. Il arrive néanmoins fort souvent qu'une préposition et son complément sont placés immédiatement après le verbe qui leur sert d'antécédent, et avant le sujet du même verbe.

Lorsqu'un même antécédent sert de premier terme à plusieurs rapports, l'ordre des diverses prépositions et de leurs compléments est arbitraire, ou plutôt dépend en partie de l'harmonie, en partie de l'intérêt que celui qui parle attache aux différentes parties du discours. Mais ce qu'il faut consulter avant tout, c'est la clarté de l'expression.

812. Quant au conséquent ou complément de la préposition, il doit régulièrement suivre immédiatement la préposition

qui le régit. On trouve cependant quelquefois le mot **مَا** explétif placé entre la préposition et son complément. Cela n'a lieu qu'avec les prépositions **بِ**, **عَنْ** et **مِنْ**. Avec les prépositions **لِ** et **رَبِّ**, le mot **مَا** ne peut point être regardé tout-à-fait comme explétif, parce qu'il devient leur complément et forme de ces particules des adverbes conjonctifs. Cependant on trouve quelquefois **رَبِّ** et **لِ** suivis de **مَا**, et conservant néanmoins leur influence sur le nom qui leur sert de complément. Il est évident que, dans ce cas, **مَا** est explétif.

813. Il nous resteroit encore beaucoup d'observations à faire pour déterminer toutes les circonstances de la construction de la langue arabe, par rapport tant aux parties constituantes de chaque proposition, qu'aux diverses sortes de propositions affirmatives, subjunctives, impératives, optatives, conditionnelles, suppositives, conjonctives, adverbiales ou incidentes, qui peuvent être dans des rapports réciproques de dépendance les unes avec les autres : mais il est difficile de réduire à des règles positives l'ordonnance respective de tous ces élémens du discours ; nous croyons d'ailleurs que ce que nous en avons dit est suffisant, et que le surplus s'apprendra mieux par la lecture et l'observation que par des préceptes.

Ainsi c'est l'usage qui apprendra que si l'on veut dire *deux heures après le lever du soleil, deux jours avant la mort de Zéïd*, il faut dire, **قَبْلَ وَفَاةِ زَيْدٍ يَوْمَيْنِ**, et **بَعْدَ طُلُوعِ الشَّمْسِ بِسَاعَتَيْنِ**, &c.

814. Pour compléter l'enseignement de la grammaire arabe, il ne nous reste plus qu'à parler de deux figures grammaticales qui sont d'un usage fréquent, l'ellipse et le pléonasme.

CHAPITRE XXXII.

De l'Ellipse.

815. J'ai eu souvent occasion de faire remarquer diverses ellipses qui sont d'un usage fréquent dans la langue arabe. Il en est quelques-unes dont je dois faire mention ici d'une manière particulière.

816. On sous-entend fréquemment, soit le verbe كَانَ, soit son adjectif verbal كَانِي, ou un autre adjectif verbal de la même valeur, par exemple, حَاصِلٌ ou مُسْتَقَرٌّ, mot qui devrait former l'attribut grammatical de la proposition; et l'on exprime seulement quelque terme circonstanciel qui fait partie de l'attribut complexe (n.° 186). Exemples :

لَأُمِّهِ السَّدُسُ

Le sixième (appartiendra) à sa mère.

مَا لِي قُدْرَةٌ عَلَى ذَلِكَ

La puissance de faire cela ne (se trouve) point en moi.

إِنَّ بِالشَّعْبِ الَّذِي دُونَ سَلِيعٍ لَقَتِيلًا دَمُهُ لَا يُطْلُ

Certes, dans cette vallée qui est sous un rocher, (se trouve) un mort dont le sang ne restera pas sans vengeance.

817. Lorsque le sujet d'une proposition nominale, c'est-à-dire, dans laquelle il n'y a point de verbe exprimé (n.° 185), doit être le pronom de la troisième personne, les poètes l'omettent souvent. C'est ainsi que Caab, fils de Zohéïr, dit, en parlant d'une femelle de chameau :

حَزَفُ أَخُوهَا أَبُوهَا مِنْ مُهَجَّةٍ وَعَمَّهَا خَالُهَا قَوْدَاءُ شَمِيلٍ

(ELLE est comme) la pointe d'un glaive; son frère est en même temps son père : elle est d'une race noble; son oncle paternel

est aussi son oncle maternel ; elle a la tête longue et le pas agile.

لَا تَخَفْ خَضَمَانِ

Ne crains rien ; (NOUS sommes) deux adversaires (1).

قَنَوَاءُ فِي حُرَّتَيْهَا لِلْبَصِيرِ بِهَا عِنْتُ مَبِينٌ وَفِي خَدَّيْنِ تَسْهِيلٌ

(ELLE est) remarquable par son nez relevé en bosse ; dans la forme de ses oreilles (est), pour quiconque s'y connoît, une preuve de sa noblesse ; et sur ses joues (est) une peau douce au toucher.

Dans le premier exemple, حُرَّى tient lieu de حُرَّى ; dans le second, خَضَمَانِ tient lieu de خَضَمَانِ ; dans le troisième, قَنَوَاءُ est pour قَنَوَاءُ. On voit ensuite deux exemples de l'ellipse de l'attribut كَأَنَّ (n.º 816).

818. Quelquefois on fait ellipse du sujet d'une proposition verbale, parce que, dans ce qui précède, il se trouve quelque mot qui peut l'indiquer. Exemples :

إِذْ عُرِضَ عَلَيْهِ بِالْعَشِيِّ الصَّافِنَاتُ الْفِيَّادُ فَقَالَ إِنِّي أَحْبَبْتُ حُبَّ الْخَيْرِ عَنْ ذِكْرِ رَبِّي حَتَّى تَوَارَتْ بِالْحِجَابِ

(Souviens-toi) de ce qui eut lieu lorsqu'on lui présenta le soir les chevaux excellens qui frapportoient la terre de leurs pieds, et qu'il dit : « La préférence que j'ai donnée aux biens de ce monde, m'a » détourné du souvenir de mon Seigneur, jusqu'au moment où (LE » SOLEIL) se cacha sous le voile (de la nuit). »

Le mot الشَّمْسُ le soleil, sujet du verbe تَوَارَتْ se cacha, est sous-entendu ; et cette ellipse est indiquée, 1.º par le genre du verbe qui est du féminin, comme le nom sous-entendu ; 2.º par la mention qui a été faite, peu de mots auparavant, du soir, ce qui est synonyme du coucher du soleil, ou du moins de son déclin.

Le vers suivant offre un exemple tout-à-fait semblable :

(1) Voyez l'Alcoran, sur. 38, vers. 21.

حَتَّى إِذَا الْغَتَّ يَدَا فِي كَافِرٍ وَأَجَنَّ عَوْرَاتِ الثُّغُورِ ظِلَامَهَا

Jusqu'au moment où (LE SOLEIL) saisit d'une main une nuit obscure, et où les ténèbres, en couvrant les endroits foibles de nos frontières, les mirent à l'abri (d'une invasion hostile).

819. On rencontre souvent des pronoms qui se rapportent à des antécédens dont on a fait l'ellipse. Exemple :

فَعَلَوْتُ مُرْتَقِبًا عَلَى ذِي هَبْوَةٍ جَرَجَ إِلَى أَغْلَامِيهِنَّ قَتَامَهَا

Je suis monté dans un lieu propre à observer, sur une (colline) poudreuse, dont la poussière touche presque à LEURS étendards.

Le pronom هُنَّ n'a point d'antécédent auquel il se rapporte; mais il est évident que le poète a dit *leurs étendards أَغْلَامِيهِنَّ* pour les étendards des tribus الْقَبَائِلِ ou des escadrons الْكَتَائِبِ de ses ennemis (1).

On peut aussi remarquer en passant que le poète a fait l'ellipse du nom qualifié par *poudreuse* ذِي هَبْوَةٍ, lequel doit être *colline* تَلٍ ou *montagne* جَبَلٍ.

820. L'ellipse du nom qualifié est très-fréquente dans les poètes (2). En voici des exemples :

وَتَبَسُّمٌ عَنِ أَلْيَى كَأَنَّ مَنْوَرًا تَحَلَّلَ حُرَّ الرَّمْلِ دِعْصُ لَهُ نَدٍ

Elle sourit en ouvrant une (LÈVRE) rouge : on diroit une (MARGUERITE) épanouie, dont la fraîcheur est entretenue par un sable humide qu'entoure de toute part un gravier aride et mouvant.

Le poète n'a nommé ni la lèvre ni la marguerite, par où il entend les dents et leur blancheur; il s'est contenté de dire *une rouge* et *une fleurie*.

(1) Voyez la *Moallaka* de Lébid, à la suite de mon édition arabe de *Calila et Dimna*, pag. 309, et Reiske, *Taraphæ Moallakah*, pag. 86.

(2) La *Moallaka* de Tarafa en fournit des exemples presque à chaque vers.

تَرَبَّعَتْ الْقَفْنِي فِي الشَّوْلِ تَرْتَعِي حَدَّائِقَ مَوْلَى الْأَسْرَةِ أَغْيَدِ

Elle a fait son séjour, à l'époque du printemps, entre les deux collines, au milieu des femelles de chameaux dont le lait est épuisé, et là elle païssoit les herbages frais d'une (VALLÉE) dont les fertiles sinuosités ont été arrosées par les pluies printanières, et dont le sol est doux à marcher.

Il faut sous-entendre le mot *وَادٍ* *vallée*, qui est qualifié par les épithètes *مَوْلَى الْأَسْرَةِ* et *أَغْيَدِ*.

821. On fait assez souvent, lorsque plusieurs noms doivent être en rapport d'annexion, l'ellipse de l'antécédent, en ne conservant que le conséquent. Si trois noms sont en rapport d'annexion, le premier avec le second, et le second avec le troisième, on supprime aussi quelquefois les deux premiers. Exemples :

أَشْرَبُوا فِي قُلُوبِهِمِ الْغِجْلَ

Ils ont été imbus, dans leurs cœurs, du veau ;

Le sens est, *de l'amour du veau* qu'ils avoient fait pour l'adorer ; *لَحَبَّ الْغِجْلِ* le veau, est donc pour *لَحَبَّ الْغِجْلِ* l'amour du veau.

قَبَضْتُ قَبْضَةً مِنْ أَثَرِ الرَّسُولِ

Je pris une poignée (de terre) de la trace de l'envoyé ;

On a voulu dire, *de la trace du cheval de l'envoyé* ; *أَثَرِ الرَّسُولِ* est donc pour *أَثَرِ فَرَسِ الرَّسُولِ*.

تَدُورُ أَعْيُنُهُمْ كَالَّذِي يُغْشَى عَلَيْهِ مِنَ الْمَوْتِ

Leurs yeux tournent comme celui qui perd connoissance à cause des approches de la mort ;

Le sens est, *comme le tournoiement des yeux de celui qui, &c. ;* *كَالَّذِي* est donc pour *كَدُورِ أَعْيُنِ الَّذِي*.

تَرْمِي الْغُيُوبَ بَعَيْنِي مُفْرِدٍ لَهْقٍ إِذَا تَوَقَّدَتِ الْخِرَانُ وَالْمِيلُ

Elle jette un regard sur les choses cachées, avec les deux yeux

d'un (jeune faon) séparé de sa mère, et au poil blanc, à l'instant où les terres dures et les collines de sable sont embrasées par l'ardeur du jour.

On voit ici deux ellipses, celle du nom qualifié par les adjectifs مُفَرِّدٍ لَيْقٍ, c'est-à-dire, *un jeune faon* (n.° 820), et celle de la particule de comparaison et de son antécédent : car les mots بَعَيْنَيَّ مُفَرِّدٍ كَعَيْنَيَّ مُفَرِّدٍ avec deux yeux semblables à ceux de &c.

Cette ellipse, qui consiste à supprimer tout-à-fait l'énonciation de l'objet comparé et du mot ou de la particule qui sert d'instrument de comparaison, pour ne laisser subsister que l'énonciation de l'objet auquel on compare, est très-fréquente dans les poètes, et appartient plutôt à la partie de la rhétorique nommée بَدِيعٌ ou *figures*, qu'à la grammaire. On n'en sauroit donner un exemple plus parfait que les vers suivans, où Hariri décrit la fraîcheur de la bouche et la blancheur des dents d'une belle :

نَفْسِي الْفِدَاءُ لِتَغْرِ رَاقٍ مَبْسَمُهُ وَزَانَهُ شَنْبٌ نَاهِيكَ مِنْ شَنْبٍ
يَفْتَرُّ عَنْ لَوْلُو رَطْبٍ وَعَنْ بَرْدٍ وَعَنْ أَقَاحٍ وَعَنْ طَلْعٍ وَعَنْ حَبَبٍ

Puissent mes jours être sacrifiés pour la conservation d'une bouche dont le sourire a tant de charmes, et qu'embellit une fraîcheur sans pareille ! En s'ouvrant, elle laisse voir des perles fraîchement retirées de la nacre, des grêlons, des marguerites, des dattes renfermées dans leur réseau à peine entr'ouvert, ou ces bulles d'air qui s'élèvent sur le vin dont on vient de remplir une coupe.

822. Rien n'est plus fréquent que de faire l'ellipse des complémens médiats ou immédiats des verbes, et j'ai déjà fait à cet égard des observations (n.° 219) auxquelles je dois renvoyer ici. Mais outre les verbes dans lesquels l'usage a introduit la suppression du complément objectif, en sorte que l'ellipse est devenue la règle et ne doit plus être considérée comme une exception, il

arrive souvent qu'on fait ellipse du complément direct ou indirect, ce qui, en donnant à l'expression quelque chose de vague, semble agrandir l'idée et augmenter son étendue, en diminuant sa compréhension. Exemples :

فَضَرَبْنَا عَلَى آذَانِهِمْ فِي الْكَهْفِ

Nous avons frappé (c'est-à-dire , jeté un voile, ou un profond sommeil) sur leurs oreilles , dans la caverne.

ثُمَّ قَالَ أَزْتِسَالًا وَأَحْسَنَ

Ensuite il dit par manière d'improvisation , et il fit bon (le discours , c'est-à-dire , et il parla bien الْقَوْلَ وَأَحْسَنَ).

خَتَلْتَ وَقَتَلْتَ وَقَتَّكَتَ وَفَلَلْتَ وَقَعَلْتَ فَعَلْتَنِكَ آتَى فَعَلْتَ

Tu as trompé , et tu as tué , et tu as attaqué , et tu as ébréché , et tu as fait ton œuvre que tu as faite.

فَيَحْتَاجُ إِلَى تَجْدِيدٍ وَتَمْهِيدٍ وَتَخْرِيبٍ وَتَشْيِيدٍ فَيَقْتُلُ وَيُعْزِلُ وَيُعْطِي وَيَجْزِلُ

En conséquence , il avoit besoin de renouveler , et de fonder , et de détruire , et d'édifier ; ainsi il tuoit , et il destituoit , et il donnoit , et il prodiguoit.

J'ai un peu sacrifié, en rendant les deux derniers exemples, la fidélité de la traduction des mots, à la représentation exacte de la forme sous laquelle les pensées sont énoncées.

823. Si l'on peut faire l'ellipse des complémens objectifs des verbes transitifs, à plus forte raison peut-on faire ellipse des autres complémens dont la suppression nuit moins à la plénitude du sens. Ce genre d'ellipse produit cependant souvent, comme celui des complémens objectifs, du vague et une sorte d'obscurité qui donnent de l'emphase au discours. Exemple :

فَأَفَاقَ مِنْ سَكْرِهِ وَعَادَ إِلَى عِكْرِهِ وَأَرْعَوَى وَمَا أَرْعَوَى

Puis il revint de son ivresse , et il retourna à sa première conduite ;

il sortit (du sommeil de l'ivresse), et ne sortit point (de ses habitudes criminelles) (1).

824. Quelquefois l'antécédent étant sous-entendu, le complément demeure au génitif; mais il faut pour cela que l'antécédent ait été exprimé précédemment avec un autre conséquent. J'en ai donné ailleurs des exemples (n.^{os} 268 et 269).

825. De même qu'on fait l'ellipse de l'antécédent d'un rapport d'annexion, on fait aussi quelquefois l'ellipse du conséquent (n.^o 213). En voici un exemple :

طَلَبُوا صَلَاحَنَا وَلَاتَ أَوَانٍ فَأَجَبْنَا أَنْ لَاتَ حِينَ بَقَاءِ

Ils ont voulu faire la paix avec nous, mais ce n'est pas le temps (de faire la paix); et nous leur avons répondu que ce n'étoit pas le temps de songer à sa conservation (2).

826. On fait aussi l'ellipse de l'antécédent de l'adjectif conjonctif, ce qui a lieu non-seulement quand l'antécédent est un nom d'une signification vague et indéterminée, comme *la personne, la chose*, mais aussi quand c'est une chose spéciale; et alors on fait concorder l'adjectif conjonctif avec l'antécédent sous-entendu. Exemple :

(1) Cet exemple est tiré de la Vie de Timour, par Ahmed, fils d'Arabschah. M. Manger a eu tort de corriger le texte, et d'imprimer, comme il l'a fait (tom. II, pag. 440), *وانغوى وما ارعوى*.

J'observe en passant que, suivant Djewhari, *إِرْعَوَى* est un verbe de la 9.^e forme *إِفْعَلَّ*, dans lequel on ne fait pas la contraction, à cause de la rencontre du و et du ي quièscent; il doit donc se conjuguer comme *شَوَى*, aoriste *يَشْوِي*: le nom d'action est *إِرْعَوَاءٌ*.

(2) Ce vers est tiré du commentaire d'Aschmouni sur l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec. Le commentateur dit que le poète, au lieu de dire *أَوَانًا* pour *أَوَانٌ صَلَاحٌ*, a rendu le mot *أَوَانٌ* indéclinable, l'assimilant aux noms indéclinables de la forme *فَعَال*, comme est *نَزَالٌ* (n.^o 956, 1.^{re} part.).

يَنْوِي آلَتِي فَضَّلَهَا رَبُّ الْعُلَى لَمَّا دَحَى تَرْبَتَهَا عَلَى الْبَنَى

Il dirige sa route vers (LA VILLE) que le maître des voûtes célestes a élevée en mérite au dessus de tous les autres édifices, lorsqu'il a étendu la terre sur laquelle elle est construite.

L'antécédent sous-entendu de l'adjectif conjonctif féminin آلَتِي, est nécessairement un nom féminin, soit الْمَدِينَةُ la ville, comme je l'ai supposé dans la traduction, soit الْكَعْبَةُ la Caaba, ou مَكَّةُ la Mecque.

827. On fait très-ordinairement l'ellipse du nom de Dieu, lorsque l'on rapporte quelques passages de l'Alcoran; et l'on fait pareillement l'ellipse du nom de Mahomet, quand on cite quelque parole ou quelque action de ce législateur.

828. Si le mot dont on fait l'ellipse est le sujet d'un verbe, comme dans قَالَ *il a dit*, on se contente du pronom renfermé dans le verbe; mais on ajoute ensuite une formule de louange ou de bénédiction, qui fait connoître si le sujet sous-entendu est Dieu ou Mahomet. Dans le premier cas, cette formulé est تَعَالَى *qu'il soit exalté!* ou bien عَزَّ وَجَلَّ *qu'il soit glorifié et loué!* &c.; dans le second cas, on emploie la formule صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ *que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut!* ou une autre analogue à celle-là, comme أَفْضَلُ الصَّلَاةِ وَالسَّلَامِ *que les faveurs les plus précieuses et le salut le plus excellent reposent sur lui!*

وَلِهَذَا قَالَ تَعَالَى فِي حَقِّ إِبْرَاهِيمَ

C'est pour cela qu'IL, PUISSE-T-IL ÊTRE EXALTÉ! (c'est-à-dire, que Dieu) a dit au sujet d'Abraham.

829. Si le mot dont on fait l'ellipse est le complément d'un rapport d'annexion, on lui substitue le pronom affixe ُ; et la valeur de ce pronom est déterminée par la formule qui vient immédiatement après, comme dans le cas précédent. Exemples :

كَثِيرًا مَا يُسْتَعْمَلُ أَفْعَلُ غَيْرَ مَقْصُودٍ بِهِ تَفْصِيلٌ وَمِنْهُ قَوْلُهُ تَعَالَى رَبُّكُمْ
أَعْلَمُ بِمَا فِي أَنْفُسِكُمْ

Souvent on emploie (l'adjectif verbal de) la forme afal, sans intention d'indiquer une idée superlative ; de ce genre est cette parole de LUI, QU'IL SOIT EXALTÉ! (c'est-à-dire, cette parole de Dieu) « Votre Seigneur sait bien ce qui est dans vos ames. »

وَقَدْ اجْتَمَعَ الْوَجْهَانِ فِي قَوْلِهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ أَلَا أُخْبِرُكُمْ بِأَحَبِّكُمْ إِلَيَّ

On trouve les deux manières de s'exprimer, réunies dans ce mot de LUI, QUE DIEU LUI SOIT PROPICE ET LUI ACCORDE LE SALUT! (c'est-à-dire, dans ce mot de Mahomet) « Ne faut-il » pas que je vous apprenne quels sont ceux d'entre vous que j'aime » le plus! »

وَإِيَّاهَا عَنَى بِقَوْلِهِ تَعَالَى عَنْ مُوسَى عَلَيْهِ السَّلَامُ وَدَخَلَ الْمَدِينَةَ

C'est de cette ville qu'IL, PUISSE-T-IL ÊTRE EXALTÉ! (c'est-à-dire, que Dieu) a entendu parler, lorsqu'au sujet de Moïse, sur lequel puisse reposer le salut! il dit : « Il entra dans la ville. »

830. Il arrive souvent que, lorsqu'on cite un vers, on se sert des mots قَالَ *il a dit*, أَنْشَأَ *il a récité*, sans indiquer le sujet du verbe.

831. On fait assez fréquemment l'ellipse du verbe كَانَ, sans que pour cela l'attribut cesse d'être à l'accusatif. Cela a sur-tout lieu après les conjonctions إِنْ et لَوْ. Exemples :

سِرْ مُسْرِعًا إِنْ رَاكِبًا أَوْ مَاشِيًا

Va avec promptitude, soit (que tu sois) monté à cheval ou (que tu sois) à pied.

أَعْطِ وَلَوْ زَيْدًا أَوْ عَمْرًا بَرَرْتُ

Donne, quand bien même (ce seroit) à Zéïd ou à Amrou; tu feras une bonne œuvre.

لَا يَأْمَنُ الدَّهْرَ ذُو بَغْيٍ وَلَوْ مَلِكًا جُنُودُهُ صَاقَ عَنْهَا السَّهْلُ وَالْجَبَلُ

Celui qui a commis l'injustice ne sera jamais à l'abri de la ven-

geance, quand même (il seroit) un roi dont les armées seroient si nombreuses que les plaines et les montagnes ne pourroient les contenir.

حَدَّثَتْ عَلَى بُطُونِ ضَبَّةٍ كُلِّهَا إِنْ ظَالِمًا فِيهِمْ وَأَنْ مَظْلُومًا

Toutes les branches de la tribu de Dhabba ont eu des sentimens de pitié pour moi, soit (ceux qui étoient) coupables d'une injuste violence, soit (ceux qui en étoient) les victimes.

إِلَّا حَظِيَّةً فَلَا أَلِيَّةَ

Si (je) ne (suis point) agréable (à mon mari), néanmoins (je) ne cesserai point (de m'efforcer de gagner son cœur).

Ceci est un proverbe dont l'expression elliptique doit être restituée ainsi, إِنْ لَمْ أَكُنْ حَظِيَّةً فَلَا أَكُونُ أَلِيَّةً, suivant les grammairiens arabes (1).

النَّاسُ يَجْزِيُونَ بِأَعْمَالِهِمْ إِنْ خَيْرًا فَخَيْرٌ وَإِنْ شَرًّا فَشَرٌّ

Les hommes seront récompensés suivant leurs œuvres : si elles sont bonnes, (il leur arrivera) du bien ; si elles sont mauvaises, (il leur arrivera) du mal.

وَالْمَرْءُ مَقْتُولٌ بِمَا قَتَلَ بِهِ إِنْ سَيْفًا فَسَيْفٌ وَإِنْ خَنْجَرًا فَخَنْجَرٌ

Et l'homme sera tué avec la même arme dont il se sera servi pour tuer : si son arme a été une épée, une épée (lui donnera la mort) ; si son arme a été un poignard, un poignard (lui donnera la mort).

Je ne dissimulerai point que plusieurs de ces exemples seroient susceptibles d'une analyse différente, dans laquelle on supposeroit une autre ellipse que celle du verbe كَانَ.

Dans le dernier, au lieu de إِنْ سَيْفًا فَسَيْفٌ وَإِنْ خَنْجَرًا فَخَنْجَرٌ,

(1) Voyez Méïdani et mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance VII.^e, pag. 67.

on pourroit dire, *إِنْ سَيِّفًا فَسَيِّفًا وَإِنْ خَنْجَرًا فَخَنْجَرًا*. On pourroit encore dire, *إِنْ سَيِّفٌ فَسَيِّفًا وَإِنْ خَنْجَرٌ فَخَنْجَرًا*, et même, *إِنْ سَيِّفٌ فَسَيِّفٌ وَإِنْ خَنْجَرٌ فَخَنْجَرٌ*. Ces diverses manières de s'exprimer offrent des ellipses différentes, comme il est aisé de s'en apercevoir (1).

832. J'ai déjà dit, en parlant de l'usage des cas, qu'il y a une multitude d'expressions dans lesquelles les noms mis à l'accusatif remplacent toute une proposition, en sorte qu'on fait l'ellipse du sujet, du verbe et de l'attribut. Telles sont ces manières de s'exprimer, *حُبًّا وَكَرَامَةً*, *سَمْعًا وَطَاعَةً*, qu'on emploie pour protester de son obéissance, ou accorder son consentement; *الْجَا النَّجَا* ou *الْفَرَارِ الْفَرَارِ* *sauve qui peut*, *الْأَسَدَ الْأَسَدَ* *gare au lion*, *الطَّرِيقَ الطَّرِيقَ* *place, place*, et autres semblables (n.º 159). Ces expressions elliptiques sont tellement consacrées par l'usage, qu'il seroit ridicule de leur substituer une façon de parler plus explicite. L'ellipse du verbe est même de règle, quand on répète le complément, comme dans les derniers exemples.

Mais il n'est pas rare qu'on ait recours à de semblables ellipses pour donner plus de vivacité et d'énergie au discours, au risque même de produire quelque obscurité et de laisser une sorte de vague dans le sens. En voici un exemple tiré de l'Alcoran :

فَإِذَا لَقِيتُمُ الَّذِينَ كَفَرُوا فَضَرْبَ الرِّقَابِ حَتَّىٰ إِذَا أَتَخْتَمُوهُمْ فَشُدُّوا
الْوَتَاقَ فَمَا مَثَا بَعْدُ وَأَمَّا فِدَاءٌ

Lorsque vous aurez une rencontre avec ceux qui ont été incré-

(1) On peut voir dans mon édition des *Séances de Hariri*, avec un commentaire arabe, séance XXIV.^e, pag. 249, comment ce savant et éloquent écrivain analyse les quatre sortes de construction dont on peut faire usage pour exprimer cette pensée. Je supprime ces détails pour éviter de donner une trop grande étendue à ce chapitre.

dules , alors **FRAPPER** les cous (c'est-à-dire, tuez-les à coups de sabre) ; puis, quand vous en aurez fait un grand carnage , faites des prisonniers ; après cela , ou bien **FAIRE GRÂCE** ou bien **UNE RANÇON** (c'est-à-dire, vous aurez le choix, ou de leur rendre la liberté gratuitement, ou d'exiger d'eux une rançon) (1).

Malgré les ellipses, le sens de ce passage 'ne donne lieu à aucune équivoque ; le vers que je vais rapporter, seroit , au contraire, fort obscur, si ce qui précède n'indiquoit le verbe qu'il faut suppléer.

Le poète, dans la description de sa monture, qui est une femelle de chameau, a employé deux vers à décrire la queue large et touffue de l'animal, et les mouvemens de cette queue qu'il a comparée aux deux ailes d'un aigle blanc; puis il dit :

فَطَوَّرًا بِهِ خَلَقَ الزَّمِيلِ وَتَارَةً عَلَى حَشَفِ كَالْيَسْرِ دَاوِ مَجْدَدٍ

Tantôt avec sa queue (elle se frappe) derrière le cavalier monté en croupe, tantôt (elle frappe) sur une mamelle semblable à une outre desséchée, flasque et dépourvue de lait.

On voit bien, avec un peu de réflexion, que le poète a

(1) Alcoran, sur. 47, vers. 4. Sur les mots فَضْرَبَ الرِّقَابِ, Bédhawi dit : أَضْلُهُ فَاضْرِبُوا الرِّقَابَ ضَرْبًا فَخِذَ الْفِعْلِ وَقَدِّمَ الْمَصْدَرُ فَأَنْيَبَ مَنَابَهُ مُضَافًا إِلَى الْمَفْعُولِ ضَمًّا إِلَى التَّأْكِيدِ الْإِخْتِصَارَ

« L'expression propre étoit فَاضْرِبُوا الرِّقَابَ ضَرْبًا : mais le verbe a été » supprimé ; le nom d'action a été placé en avant, substitué à la place du verbe, » et mis en rapport d'annexion avec le complément, pour rendre l'expression » en même temps plus énergique et plus concise. »

Cette analyse me paroît peu satisfaisante. J'aimerois mieux sous-entendre فَاخْتَارُوا *préférez*. D'ailleurs, je suis porté à croire que c'est par erreur qu'on a écrit ضَرَبَ à l'accusatif, et qu'il falloit écrire ضَرْبُ ; l'ellipse alors rentre dans une catégorie très-ordinaire.

fait l'ellipse du verbe تَضَرَّبُ ; mais cependant cette ellipse suspend un moment l'intelligence du sens (1).

833. On ne conserve quelquefois d'une proposition que le sujet, et l'on fait ellipse de l'attribut et des complémens, s'il devoit y en avoir. Cela a lieu lorsque le sujet de la proposition est un article déterminatif, comme هَذَا ou ذَلِكَ, employé comme nom, et formant une sorte de formule de transition, qui rattache ce qui suit à ce qu'on a dit auparavant. Exemples :

فَأِمَّا مَنَا وَإِمَّا فِدَاءً حَتَّى تَضَعَ الْحَرْبُ أَوْزَارَهَا ذَلِكَ وَلَوْ يَشَاءُ اللَّهُ لَانْتَصَرَ مِنْهُمْ

Ensuite (vous avez le choix de) faire grâce, ou d'exiger une rançon. Cela (est l'ordre de Dieu), et si Dieu le vouloit, il triompheroit d'eux.

Quelquefois il n'y a ellipse que de l'attribut. Exemples :

ذَلِكَ بِأَنَّهُمْ كَرِهُوا مَا أُنْزِلَ اللَّهُ

Cela (sera), parce qu'ils ont témoigné du dégoût pour ce que Dieu a envoyé du ciel.

834. On fait quelquefois ellipse du complément immédiat d'une préposition : mais ce genre d'ellipse est très-rare ; j'en ai donné un exemple ailleurs (n.º 1045, 1.º part.).

835. Après *totalité*, et les autres mots qui doivent de leur nature être employés en rapport d'annexion, on fait très-fréquemment l'ellipse du complément, comme je l'ai déjà observé (n.º 253).

836. Il arrive assez souvent que deux propositions conditionnelles étant en opposition l'une avec l'autre, et devant avoir chacune pour *corrélatif* (n.º 184) une proposition indicative ou impérative, on supprime celle qui devroit servir

(1) C'est le 18.º vers de la *Moallaka* de Tarafa.

de *corrélatif* à la première proposition conditionnelle. L'opposition qui doit être entre ces quatre propositions, suffit pour indiquer cette ellipse. Exemples :

وَأِنْ تُبْنَتْ وَرَجَعْتَ عَنْ قَوْلِكَ وَإِلَّا أَمَرْتُ الْعَبِيدَ بِسَلْحِكَ وَحَشَوْتُ سَلْحَكَ
تُبْنًا وَمَلَبْتُكَ عَلَى بَابِ زَوِيلَةَ

Si tu fais pénitence et si tu renonces à tes discours, (je te pardonnerai); sinon, je donnerai ordre à mes serviteurs de t'écortcher, je remplirai ta peau de paille, et je te ferai pendre à la porte de Zawila.

وَأِنْ دَفَعَ مَا جِئْتُهُ وَإِلَّا تَبِيعَ جَمِيعَ أَسْبَابِهِ وَأَسْبَابِ أَتْبَاعِهِ وَتُجْهَزُهُ هُوَ
وَأَتْبَاعُهُ إِلَى قَلْعَةِ إِسْكَندَرِيَّةَ

S'il paie ce qu'il doit, (laisse-le); sinon tu vendras tout ce qui lui appartient et tout ce qui appartient à ses gens, et tu l'enverras, lui et ses gens, dans la forteresse d'Alexandrie (1).

837. Une semblable ellipse a lieu aussi après les mots qui, ainsi que je l'ai dit ailleurs (n.° 403, 1.^{re} part., et n.° 663, 2.^e part.), renferment la valeur de la conjonction *إِنْ*. Tel est *مَنْ*, dans l'exemple suivant :

إِنْ أَلَسَّ يَعْمِدُ إِلَى الْعُرُوقِ الَّتِي دُمَهَا مُنَحَلٌ فَيَجْمِدُهُ وَتَسَدُّ مَجَارِيَ الرِّيحِ

(1) On trouve des exemples de cette ellipse dans l'Exode (chap. XXXII.^e, vers. 32), et dans l'Évangile de Saint Luc (chap. XIII, vers. 9). Ils sont aussi très-communs dans les auteurs grecs; je n'en citerai qu'un seul, tiré de l'Iliade (liv. 1, vers. 135 et suiv.).

Ἀλλ' εἰ μὲν δώσουσι γέρας μεγάθυμοι Ἀχαιοί,
Ἄρσαντες κατὰ θυμόν, ὅπως ἀνιάξιον ἔσται·
Εἰ δέ κε μὴ δώωσιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἔλωμαι
Ἡ πὼν, ἢ Αἴαντος, ἰὼν γέρας, ἢ Ὀδυσῆος
Ἄξω ἑλάν.

Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans le tome XLIX des *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, pag. 97, note.

الْحَيَوَانِيَّةِ وَيَتَنَفَّسُ فِي الْبَدَنِ تَفَثَّى الدَّهْرِ فَمَنْ بَادَرَ فِي الْأَذْوِيَّةِ وَالْأَلَمِ
يُلْخَقْ عَلَيْهِ

Le poison passe dans les veines dont le sang est fluide, et le congèle ; alors les canaux de la respiration animale sont obstrués , et le poison se répand dans tout le corps, comme l'huile : quiconque se dépêche en ce cas d'avoir recours aux remèdes (peut prévenir la mort) ; sinon , l'on ne peut pas empêcher l'effet du poison.

838. On fait aussi quelquefois , après une proposition suppositive exprimée par *لَوْ*, l'ellipse de la proposition corrélatrice. Ex. :

لَوْ وَصَّعْتَ شَيْئًا يُصْلِحُ بِهِ النَّاسُ كَلَامَهُمْ وَيُعْرِبُونَ بِهِ كِتَابَ اللَّهِ

Si tu imaginois un signe qui pût servir aux hommes à rectifier leur prononciation , et à fixer les voyelles des inflexions grammaticales dans le livre de Dieu , (tu ferois une bonne chose) (1).

لَوْ يَعْلَمُ الَّذِينَ كَفَرُوا حِينَ لَا يَكْفُونُ عَنْ وُجُوهِهِمُ النَّارَ وَلَا عَنْ ظُهُورِهِمْ وَلَا هُمْ يُنْصَرُونَ

Si ceux qui ont été incrédules , savoient (le sort qui les attend) , au jour où ils ne pourront écarter le feu de leurs visages ni de leurs dos , et où ils ne trouveront aucun secours , (assurément ils se convertiroient).

لَوْ أَنَّ لِي قُوَّةً أَوْ آوِيَ إِلَى رُكْنٍ شَدِيدٍ

Si j'avois de la force (pour vous résister) , ou si je pouvois me réfugier dans un lieu fort , (je ne consentirois pas à ce que vous exigez de moi).

839. La même ellipse a lieu après *لَوْلَا* , et j'en ai donné précédemment un exemple (n.º 738).

(1) Cette forme d'expression est usitée en hébreu et en grec. (Voyez l'édition de la *Philologie sacrée* de Glassius , par Dathe , tom. I , pag. 522.) Nous en faisons aussi usage dans le discours familier.

840. Une ellipse d'un autre genre est celle par laquelle on supprime, dans une proposition, un verbe qui se trouve indiqué implicitement par un autre verbe exprimé dans la même proposition, c'est-à-dire que l'on donne à un même verbe deux compléments, dont un seul lui convient réellement, et l'autre ne lui convient qu'improprement, et suppose un antécédent qui a plus ou moins d'analogie avec l'antécédent du rapport précédent, en sorte que l'antécédent exprimé suggère l'idée de l'antécédent sous-entendu, à ceux qui entendent ou qui lisent (1). Cette ellipse est assez fréquente en arabe. Exemples :

ثُمَّ يُخْرِجُكُمْ طِفْلًا ثُمَّ لَتَبْلُغُوا أَشَدَّكُمْ ثُمَّ لَتَكُونُوا شُيُوخًا وَلَتَبْلُغُوا
أَجَلَ مُّسَمًّى

Ensuite il vous fait sortir (du sein de vos mères) dans l'âge de l'enfance ; puis, que vous parveniez à l'âge fait, que vous deveniez des vieillards, et que vous atteigniez un terme fixé.

وَمَا أَنْسَانِيهِ إِلَّا الشَّيْطَانُ أَن أَذْكُرَهُ

Satan seul me l'a fait oublier, que je m'en souvinsse.

تَرَاهُ كَمَا أَنَّ اللَّهَ يَجْدَعُ أَنْفَهُ وَعَيْنَيْهِ

Tu le verras dans un état qu'il semble que Dieu lui coupe le nez et les yeux.

Le sens est, dans le premier exemple, puis IL FAIT que vous parveniez لَتَبْلُغُوا لَتَجْعَلُكُمْ ; et dans le second, et IL A EMPÊCHÉ que je ne m'en souvinsse وَأَمْنَعَنِي أَن أَذْكُرَهُ. Ainsi le verbe

(1) C'est ainsi que Moïse dit (Exode , chap. XX , vers. 15) : Tout le peuple voyoit les tonnerres et les éclairs, et le son de la trompette, c'est-à-dire, et ENTENDOIT le son de la trompette ; que S. Paul dit (I, Corinth. chap. III , vers. 2) : γάλα ὑμᾶς ἐπόψα, καὶ ὃ βρῶμα, je vous ai donné à boire du lait, et non une nourriture solide, c'est-à-dire, et je ne vous ai point donné à MANGER une nourriture solide. (Voyez Glassius, Philol. sacr. ed. Dath. tom. I, pag. 630.).

يَجْعَلُ est renfermé implicitement dans يَخْرِجُ ; et de même le verbe أَنْسَى est renfermé dans مَنَعَ.

Dans le troisième exemple, le sens est, *et qu'il lui CREVE les yeux* وَيَفْقَأُ عَيْنَيْهِ, l'idée du verbe يَفْقَأُ crever, étant renfermée dans يَجْدَعُ couper.

841. Quelquefois le verbe dont on fait ellipse est directement opposé à celui qui est exprimé. Exemples :

مَنَعَ جَمِيعَ النَّاسِ أَنْ يَقُولُوا مَوْلَانَا وَلَا يَقْبَلُوا لَهُ التُّرَابَ .

Il empêcha les hommes de lui dire notre Seigneur, et de ne pas baiser la terre devant lui.

مُنِعُوا النَّصَارَى مِنْ رُكُوبِ الْخَيْلِ وَأَنْ يَكُونَ رُكُوبُهُمُ الْبِغَالُ وَالْحَمِيرَ .

Il fut défendu aux chrétiens de monter des chevaux, et qu'ils se servissent, pour montures, de mulets et d'ânes.

Il faut suppléer ainsi le sens dans le premier exemple : وَأَمَرَهُمْ أَنْ لَا يَقْبَلُوا لَهُ التُّرَابَ et *IL LEUR ORDONNA de ne pas baiser la terre devant lui* (1) ; et dans le second, وَأَمَرُوا أَنْ يَكُونَ رُكُوبُهُمُ الْبِغَالُ et *IL LEUR FUT ENJOINT de se servir, pour montures, de mulets* (2).

(1) On peut encore, pour expliquer cet exemple, supposer que la négation est employée pléonastiquement. Cette sorte de pléonasme de l'adverbe négatif est admis effectivement dans la langue arabe, comme je l'ai déjà dit (n.º 1138, 1.ºe part.), et comme je le montrerai encore dans le chapitre suivant.

(2) C'est ainsi que S. Paul dit de certaines gens (1, Tim. ch. IV, vers. 3) : κωλύοντων γαμεῖν, ἀπέχεσθαι βρωμάτων, qui empêchent de se marier, de s'abstenir des viandes, c'est-à-dire, et ORDONNENT de s'abstenir des viandes. (Voyez Glassius, Philol. sacr. tom. I, p. 629.) Térence fait dire de même au parasite Phormion :

Negat Phanium esse hanc sibi cognatam Demipho !

Hanc Demipho negat esse cognatam !.....

Neque ejus patrem se scire, qui fuerit !.....

.....

Nec Stilphonem ipsum scire, qui fuerit !.....

c'est-à-dire, *hanc Demipho negat esse cognatam, et AIT se nescire ejus patrem, qui*

842. Il peut se faire aussi que l'idée du verbe dont on fait l'ellipse, soit renfermée dans un autre mot qu'un verbe. Ex. :

إِنَّا جَعَلْنَا عَلَى قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَنْ يَفْقَهُوهُ

Nous avons mis sur leurs cœurs des voiles, qu'ils le comprennent.

وَجَعَلْنَا فِيهَا رَوَاسِيَ أَنْ تَمِيدَ بِهِمْ

Nous avons placé dans la terre des (montagnes qui lui servent comme de) pilotis solides, qu'elle ne renversât les hommes en s'ébranlant.

Dans le premier exemple, le sens est, *des voiles qui empêchent qu'ils ne le comprennent*, l'idée du verbe مَنَعَ empêcher, faire obstacle, étant renfermée dans le nom أَكِنَّة des voiles. Dans le second, il faut sous-entendre خَوْفًا de peur que, ou bien تَمْنَعُهَا pour l'empêcher; mais cette idée de précaution contre une secousse est renfermée dans celle de pilotis solides.

On peut expliquer de même ce passage de l'Alcoran, qui paroît, si l'on n'a point égard à ce qui précède, susceptible d'un double sens :

لَا يَسْتَأْذِنُكَ الَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ أَنْ يُجَاهِدُوا بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنْفُسِهِمْ

Ceux qui croient en Dieu et au jour du jugement, ne te demanderont point la permission, qu'ils exposent pour la cause de la religion leurs biens et leurs vies.

Le sens est, *ne demanderont point la permission de demeurer chez eux, et NE REFUSERONT POINT d'exposer &c.* (1).

fuerit! AIT etiam se nescire Stilphonem ipsum, qui fuerit! (Phorm. Act. II, sc. II).

Virgile dit aussi, par une semblable ellipse (Géorg. liv. I, v. 92) :

Ne tenues pluvia, rapidive potentia solis

Acrior, aut Boreæ penetrabile frigus adurat.

(1) Voyez l'Alcoran, sur. 9, vers. 46. On peut aussi expliquer ce passage,

843. On fait fréquemment ellipse du verbe قِيلَ *il a été dit*, ou يُقَالُ *il sera dit*, ou de l'adjectif verbal قَائِلًا *en disant*, et cette ellipse est ordinairement indiquée par la conjonction أَنَّ (n.º 1229, 1.^{re} part.). Exemple :

قُولَا إِنَّا رَسُولَا رَبِّ الْعَالَمِينَ أَنَّ أَرْسِلَ مَعَنَا بَنِي إِسْرَائِيلَ

Dites-lui tous deux : Nous sommes les deux envoyés du maître des mondes, (te DISANT) QUE : Envoie avec nous les enfans d'Israël.

Il faut sous-entendre قَائِلِينَ *disant*, ou bien نَقُولُ *qui disons*.

844. Quelquefois l'ellipse n'est pas même indiquée par la conjonction أَنَّ. Exemple :

وَإِذَا أُلْقُوا مِنْهَا مَكَانًا ضَيِّقًا مُقَرَّنِينَ دَعَوْا هُنَالِكَ ثُبُورًا لَا تَدْعُوا ثُبُورًا
وَاحِدًا وَادْعُوا ثُبُورًا كَثِيرًا

Lorsqu'ils seront précipités dans un lieu étroit de l'enfer, ils

en supposant que أَسْتَأْذِنَ signifie également *demander la permission et la dispense*.

J'ai laissé subsister ici tout ce que j'avois dit, dans la 1.^{re} édition, pour expliquer et justifier l'emploi de la conjonction أَنَّ *que*, dans tous les cas où elle semble renfermer la valeur d'une négation, et signifier *de peur que* ou *afin que ne*. Les scholiastes arabes supposent en général qu'il y a alors, avant la conjonction, l'ellipse du mot كَرَاهِيَّةَ ; et en effet, il est contraire au bon sens de supposer que, dans l'institution primitive du langage, un même mot puisse servir à affirmer et à nier. La théorie que j'ai exposée me semble être la cause primitive qui a introduit dans la langue cette manière de s'exprimer, où il paroît y avoir ellipse de la négation. Mais je dois reconnoître que l'usage a été plus loin, et qu'il y a réellement des cas assez fréquens où l'analyse grammaticale exige qu'on admette, avec les grammairiens de l'école de Basra, l'ellipse du mot كَرَاهِيَّةَ, ou avec ceux de l'école de Coufa, l'ellipse de la négation لَا. On peut consulter là-dessus ce que j'ai dit (n.ºs 1234 et 1235, 1.^{re} part.), et le commentaire de Zouzéni, sur ce vers de la *Moallaka* de Lébîd :

وَهُمُ الْعَشِيرَةُ أَنْ يُبْطِئَ حَاسِدٌ أَوْ أَنْ يَمِيلَ مَعَ الْعَدُوِّ لِيَاْمَهَا

appelleront alors une mort. (ON LEUR DIRA :) N'appellez pas une seule mort, mais appelez beaucoup de genres de mort.

845. On fait souvent ellipse de la préposition عَنْ après le mot فَضْلًا pris adverbiallement, et signifiant à plus forte raison (n.° 1163, 1.^{re} part.). Pour entendre ce que je veux dire ici, il faut observer que d'ordinaire, si le mot adverbial فَضْلًا, dans cette signification, est suivi d'un nom, on interpose entre l'adverbe et le nom l'une des prépositions مِنْ ou عَنْ. Exemples :

فَإِنَّكَ إِنْ أَوْمَأْتَ إِلَى كَرَائِمِهِ قَوْمًا فَضْلًا عَنْ مَالِهِ لَمْ يَمْنَعْكَ

Si tu donnes ordre à quelques gens de prendre les personnes qui lui sont les plus chères, et à bien plus forte raison ses richesses, il ne te le refusera pas.

قَدِمَاءُ الصَّبِيَّانِ وَالْأَطْفَالِ كَثِيرَةٌ الرُّطُوبَةُ بِالْقِيَاسِ إِلَى دِمَاءِ الشَّبَابِ فَضْلًا مِنْ دِمَاءِ الْمَشَائِخِ

Le sang des enfans et des petits enfans est d'une nature très-humide en comparaison de celui des jeunes gens, et, à bien plus forte raison, en comparaison de celui des vieillards.

Si le mot فَضْلًا est suivi d'un verbe, on doit de même interposer entre l'adverbe et le verbe la préposition عَنْ, suivie de la conjonction أَنْ. Exemples :

لَا تَقْرُبُوا مَالَ الْيَتِيمِ فَضْلًا عَنْ أَنْ تَتَصَرَّفُوا فِيهِ

N'approchez pas du bien de l'orphelin; à plus forte raison n'usez point à discrétion, ou bien loin d'en user à discrétion.

أَكْثَرُهُمْ لَمْ يَعْرِفْ مَا ذَكَرْتَهُ فَضْلًا عَنْ أَنْ يَزِيدَ عَلَيْهِ

La plupart d'entre eux n'ont pas même connu ce que je viens de rapporter, bien loin d'y ajouter quelque chose (1).

(1) Ce passage est tiré du traité de Razi ou Rhazes, de variolis et morbillis, pag. 14; mais l'éditeur, M. Channing, a imprimé فضلا pour فضلا, et يزيد

Mais, dans ce cas, on fait souvent ellipse de la préposition عَنْ, comme on le voit dans l'exemple suivant :

لَا تَقْرُبُوا الزَّانَا بِالْعِزْمِ وَبِالْإِثْيَانِ بِالْمُقَدَّمَاتِ فَضْلًا أَنْ تُبَاشِرُوهُ

N'approchez point de la fornication, en en formant le dessein, ou en faisant les actions qui en sont le prélude, bien loin de la commettre effectivement (1).

846. On sait que quand la préposition لَ gouverne un verbe à l'aoriste subjonctif, c'est en vertu de la conjonction أَنْ sous-entendue (n.º 1055, 1.^{re} part.). On peut aussi exprimer أَنْ et faire l'ellipse de لَ ; mais il n'est pas permis de faire l'ellipse des deux particules en même temps. S'il y en a des exemples, c'est une licence, comme dans ce vers :

أَلَا أَيُّهَا الزَّاجِرِيُّ أَخْضَرَ الْوَفَى وَأَنْ أَشْهَدَ الذَّاتِ هَلْ أَنْتَ مُخْلِدِي

O toi qui me fais des reproches (de ce que) je me trouve au combat et que je fréquente les assemblées de plaisir, peux-tu m'assurer une vie immortelle !

847. Il n'est pas très-rare qu'après une particule conjonctive on fasse l'ellipse d'une préposition qui a précédé la conjonction, mais qui, suivant l'usage, devrait être répétée devant un second complément. Exemples :

وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي تَسَاءَلُونَ بِهِ وَالْأَرْحَامَ

Respectez et craignez Dieu, au sujet duquel vous vous faites des questions réciproquement, ainsi que (AU SUJET) des parens.

au lieu de يَزِيدُ, et a fait un contre-sens, en traduisant, imò plerique eorum non noverunt quid per ista voluit, quæ distinctè memoravi.

(1) J'ai observé ailleurs, comme règle générale, que, quand un verbe intransitif a pour complément أَنْ, faisant, avec le verbe qui suit cette particule, la fonction de nom d'action, on peut supprimer la préposition dont l'emploi seroit indispensable avec un complément ordinaire (n.º 679).

فَالْيَوْمَ قَرَنْتَ تَهْوَنًا وَتَشْتِمَنَا . فَاذْهَبْ قَمَا بِكَ وَالْأَيَّامُ مِنْ عَجَبٍ

Aujourd'hui tu t'es rapproché pour nous accabler de satires et d'injures. Retire-toi ; de ta part et (DE LA PART) de la fortune, il n'y a rien dont on doive s'étonner.

بِنَا أَبَدًا لَا غَيْرَنَا تُذَرُّكَ الْمُنَى وَتُكْشَفُ عَمَّا الْخُطُوبِ الْقَوَاحِ

C'est par nous, et non (PAR) aucun autre que nous, qu'on peut voir se réaliser les espérances, et se dissiper l'affliction des malheurs les plus accablans.

848. On pourroit considérer comme une sorte d'ellipse l'emploi qu'on fait très-souvent, dans l'expression des termes circonstantiels de temps ou de lieu, de l'accusatif, au lieu de se servir d'une préposition (n.° 145). Mais comme la préposition supprimée est remplacée par la forme adverbiale du nom mis à l'accusatif, je ne saurois considérer cela comme constituant réellement une ellipse (1).

849. Il n'est pas rare qu'on emploie une préposition avec son complément, en faisant ellipse de l'antécédent qui devrait former le premier terme du rapport dont la préposition est l'exposant (2). Je ne parle pas ici des cas où cet antécédent est, ou le verbe كَانَ, ou le verbe اسْتَقَرَّ, ou enfin les adjectifs verbaux كَائِنٌ, مُسْتَقَرٌّ qui n'expriment que des idées générales. J'en ai déjà fait mention (n.° 816), et à peine s'aperçoit-on, dans ce cas, de l'ellipse.

(1) Les grammairiens supposent, dans quelques autres cas fort rares, qu'il y a ellipse d'une préposition, remplacée par l'accusatif du nom qui devoit être régi par la préposition. Mais ce sont des anomalies dont on doit peut-être rendre raison autrement, et qu'en tout cas il ne faudroit pas imiter. Voyez mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 244.

(2) Les grammairiens arabes prétendent qu'il se trouve quelquefois des prépositions qui ne dépendent d'aucun antécédent, et ils appliquent spécialement cette exception aux prépositions بِ et مِنْ (*Anthologie grammat. arabe*, p. 163). C'est une erreur, et l'analyse prouve que toute préposition a nécessairement un antécédent, exprimé ou sous-entendu.

L'ellipse dont je veux parler ici a beaucoup plus d'importance. On en a déjà vu un exemple (n.° 832) dans le vers suivant, que j'ai cité à l'occasion d'un autre genre d'ellipse :

فَطَوْرًا بِهِ خَلْفَ الزَّمِيلِ وَتَارَةً عَلَى حَشْفِ كَالْشَّيْرِ ذَاوِ مُجَدِّدٍ

Tantôt, avec sa queue, (elle se frappe) derrière le cavalier monté en croupe, tantôt (elle frappe) sur une mamelle semblable à une outre desséchée, flasque et dépourvue de lait.

Dans ce vers, خَلْفَ peut être considéré comme complément *objectif immédiat* بِه مَفْعُولٌ du verbe تَضَرَّبَ sous-entendu; et l'on peut aussi supposer qu'il y a ellipse, non-seulement du verbe, mais encore de son complément immédiat, qui peut être نَفْسَهَا elle-même ou عَجْزَهَا sa croupe, et que خَلْفَ, avec ce qui suit, fait la fonction de *terme circonstantiel de lieu* ظَرْفُ مَكَانٍ. L'ellipse que je veux faire remarquer ici, c'est celle du verbe تَضَرَّبَ, servant d'antécédent aux prépositions عَلَى et بِ.

Voici un autre exemple de ce genre d'ellipse :

إِلَّا أَكُنْ مِمَّنْ عَلِمْتَ فَإِنِّي إِلَى نَسَبٍ مِمَّنْ جَاهَلْتَ كَرِيمٍ

Si je ne suis pas (ô femme). d'une des familles qui te sont connues, (j'appartiens) à une race noble, du nombre de celles que tu ne connois pas.

Il est évident qu'il y a ici l'ellipse de l'antécédent de la préposition إِلَى : cet antécédent sous-entendu peut être أَنْتِ ou أَنْتَسِبَ, comme je l'ai exprimé dans ma traduction (1).

850. C'est par une ellipse de la même nature qu'on dit, إِلَى غَيْرِ ذَلِكَ et autres choses semblables, إِلَى آخِرِهِ et le reste (n.° 1058, 1.^{re} part.).

851. C'est encore par une ellipse de ce genre qu'on dit, إِلَيْكَ retire-toi, عَنِّي إِلَيْكَ éloigne-toi de moi (n.° 1194, 1.^{re} part.), et

(1) Voyez le *Hamasa*, édition de M. Freytag, pag. 138.

qu'on emploie les prépositions *ل* et *عَلَى* sans antécédent grammatical, la première pour exprimer *un droit, une créance à exercer*, la seconde pour indiquer *un devoir ou une dette* (n.^{os} 1049 et 1062, 1.^{re} part.).

852. On dit souvent, par une forme elliptique, *هَلْ لَكَ فِي كَذَا* pour *هَلْ لَكَ رَغْبَةٌ فِي كَذَا* *as-tu besoin?* ou *هَلْ لَكَ حَاجَةٌ فِي كَذَا* *as-tu le désir de telle ou telle chose* (1) ?

853. On dit de même, avec ellipse d'un verbe, *مَنْ لِي بِذَا*; ce qui peut, suivant les circonstances, signifier, *qui m'assurera cela?* ou *qui me répondra de ceci* (2) ?

854. Il y a un assez grand nombre de mots qui sont employés adverbiallement, et que les Arabes nomment *أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ* *noms des verbes*. Tels sont, *هَتَّانَ*, *سَرَعَانَ*, *رُوَيْدَ*, *كُونَكَ*, *إِيَّاكَ*, &c. Toutes ces expressions renferment l'ellipse d'un verbe, comme quand on dit, *vîte! hardi! courage! à toi!* &c. On peut voir ce que j'en ai dit ailleurs (n.^{os} 955 et suiv. et n.^o 1190, 1.^{re} part.).

Une autre ellipse, à-peu-près pareille, est cette façon de parler, *وَكَأَنَّ قَدْ* *et comme si déjà*, c'est-à-dire, *on eût dit que l'affaire étoit déjà terminée* (3).

855. Une autre ellipse bien plus remarquable est celle de la négation avec le serment, le serment tout seul, suivant les grammairiens arabes, rendant la proposition négative. Ce genre d'ellipse, condamné par les grammairiens de l'école de Basra, est assez fréquent dans le style relevé et en poésie. Exemples :

(1) Djewhari observe qu'en répondant à une semblable question, il faut dire, avec la même ellipse, *لِي فِيهِ*, ou *إِنَّ لِي فِيهِ*, ou enfin *أَمَّا لِي فِيهِ*, mais qu'il faut bien se garder de dire, *إِنَّ لِي فِيهِ هَلْ*.

(2) Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XVII.^e, p. 165.

(3) Voyez le même *Commentaire*, séance XXIX.^e, p. 311.

قَالُوا وَاللَّهِ تَفْتُو تَذْكُرُ يَوْسُفَ

Ils dirent : « Par Dieu ! tu (ne) cesses (point) de te ressouvenir » de Joseph (1). »

أَزَالُ حَشَوِ نَثْرَةٍ مَوْصُونَةٍ حَتَّى أُوَارِيَ بَيْنَ أَثْنَاءِ الْجَنَى

Je ne cesserai d'en tasser une cotte de mailles, jusqu'à ce que je sois caché dans les entrailles du tombeau.

Le mot *أَزَالُ* équivaut à *لَا أَزَالُ*, parce que le poète avoit dit plus haut, *J'en jure par les princes de la race de Yareb* (2).

856. On fait parfois ellipse du *waw* qui est appelé *وَاوُ الْحَالِ*, parce qu'il sert à désigner les propositions qui font fonction de termes circonstantiels d'état (n.º 1213, 1.^{re} part.). Un poète a dit :

وَتُخِى فَنِيَتْ الْمِسْكِ فَوْقَ قَرَاهِهَا

Elle dort encore lorsque le jour est déjà grand, sa couche étant couverte de parcelles de musc.

(1) La négation n'est point exprimée dans le texte; mais Bédhawi observe, sur ce passage de l'Alcoran (sur. 12, vers. 85), que l'ellipse de la négation ne rend point le sens incertain, parce que le serment, toutes les fois qu'il n'est pas accompagné d'un signe précis d'affirmation, emporte la négation. Il compare cette expression à celle d'un poète qui a dit :

فَقُلْتُ يَمِينَ اللَّهِ أَبْرَحُ قَاعِدًا

J'ai dit : « J'en jure par le nom de Dieu, je (ne) cesserai (pas) de me tenir assis. »

Ce vers est d'Amrialkaïs; il se trouve cité dans les gloses du poème d'Ebn-Doréïd, de l'édition de M. Agg. Haitsma (*Poëmaton Ibn Doreidi cum scholiis arab.* pag. 21). Voici le texte de la glose de Bédhawi :

أَنْ لَا تَفْتُو وَلَا تَزَالَ تَذْكُرُهُ تَفْجَعًا عَلَيْهِ فَحَذَفَ لَا كَمَا فِي قَوْلِهِ فَقُلْتُ
يَمِينَ اللَّهِ أَبْرَحُ قَاعِدًا لِأَنَّهُ لَا يَلْتَبِسُ بِالْإِثْبَاتِ فَإِنَّ الْقَسَمَ إِذَا لَمْ
يَكُن مَعَهُ عَلَامَةٌ الْإِثْبَاتِ كَانَ عَلَى النَّفْيِ

Voyez aussi, sur cette ellipse de la négation, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 91, 92 et 335.

(2) Voyez l'édition du poème d'Ebn-Doréïd par Haitsma, vers 73, pag. 64 et 231; et celle de Scheidius, vers 69, pag. 6 du texte et 25 de la traduction.

Suivant les règles de l'analogie, le poète devoit dire, وَقَيْتُ.

857. Il arrive fréquemment qu'en répondant à une question, on fait ellipse de tout ce qui peut être suppléé par la question qui a été faite. Exemple :

قَالَ سَلْ حَاجَتَكَ قُلْتُ كَأَيِّنَا مَا كَانَتْ قَالَ نَعَمْ قُلْتُ إِحْدَى الْجَارِيَتَيْنِ

Il me dit : Demande ce que tu voudras. Je dis : (PUIS-JE DEMANDER) quelque chose que ce soit ! Oui, répondit-il. Je dis alors : (JE DEMANDE) une de ces deux jeunes filles.

Cette sorte d'ellipse est commune, je pense, à toutes les langues. On voit, par notre exemple, qu'on doit suivre pour la syntaxe désinentielle dans la réponse, les mêmes règles que l'on auroit suivies si l'on se fût exprimé sans ellipse.

858. Il arrive quelquefois qu'après les conjonctifs مَنْ, الَّذِي et مَا, on fait ellipse de la proposition conjonctive; mais cette aposiopèse ou réticence appartient à la rhétorique et non à la grammaire (1).

859. Il y a beaucoup d'autres ellipses que l'on ne peut rapporter à aucune des règles générales; en voici une de ce genre :

جَاؤَا بِمَذِيقٍ هَلْ رَأَيْتَ اللَّيْلَ قَطْ

Ils ont présenté du lait mêlé d'eau : avez-vous jamais vu le loup ! (c'est-à-dire, du lait mêlé d'eau, dont la couleur, qui est d'un blanc sale et tirant sur le noir, rappelle à ceux qui le voient l'idée du loup, et fait que l'un d'eux demande à son camarade s'il n'a pas vu le loup).

Il faut donc sous-entendre ici يُقَالُ عِنْدَ رُؤْيَيْهِ (du lait) tel, qu'on dit en le voyant : Avez-vous vu le loup ?

(1) Voyez des exemples de cette réticence, dans mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance L, pag. 598.

860. Je crois pouvoir considérer comme une expression elliptique, ce qui a lieu lorsque, voulant parler de deux choses différentes, mais qui ont entre elles un rapport commun de ressemblance, de proximité ou d'opposition, on se contente d'énoncer l'une des deux, en mettant son nom au duel. Ainsi l'on dit, الْقَمَرَانِ *les deux lunes*, pour *le soleil et la lune*; الْمَشْرِقَانِ *les deux oriens* et الْمَغْرِبَانِ *les deux occidens*, pour *l'orient et le couchant* (1).

CHAPITRE XXXIII.

Du Pléonasme.

861. Ce que l'on entend par pléonasme est précisément le contraire de l'ellipse; et au lieu que, dans celle-ci, il faut, pour avoir la plénitude du sens, restituer un ou plusieurs mots qui ne sont point exprimés, dans le pléonasme il faut, pour ainsi dire, supprimer mentalement un ou plusieurs mots qui n'ajoutent rien au sens, et dont le retranchement, loin de rendre le discours moins intelligible, en faciliteroit au contraire l'analyse, et par conséquent l'intelligence.

On pourroit remarquer, dans l'usage de la langue arabe, un assez grand nombre de diverses sortes de pléonasmes; mais si l'on a bien saisi ce que nous avons dit dans cette Syntaxe, on n'aura pas besoin que nous rappelions ici toutes les circonstances où cette figure de grammaire a lieu.

862. Observons seulement que le plus souvent elle est destinée à donner de l'énergie ou de la clarté au discours, et

(1) Voyez, à ce sujet, une observation importante de M. Willmet, dans ses notes sur l'édition de la *Moallaka* d'Antara, publiée par M. Mesnil, p. 169.

Au reste, on peut entendre par الْمَشْرِقَانِ *l'orient d'été et celui d'hiver*, et interpréter de la même façon الْمَغْرِبَانِ.

alors ce n'est pas un pur pléonasme. Ainsi, dans cet exemple, *فَاتَّقُونِي* (n.° 1018, 1.^{re} part.), quoique le pronom personnel qui sert de complément au verbe soit exprimé sous deux formes différentes, d'où il résulte un pléonasme, cette répétition n'est pas cependant sans effet; et si l'on veut lui substituer dans notre langue un véritable équivalent, il faudra dire, *c'est moi que vous devez craindre*, et non pas, *craignez-moi*. De même, dans cet exemple *أَنَا هُوَ الرَّبُّ*, et dans tous les autres semblables où le pronom *هُوَ* paroît superflu (n.° 197), on doit traduire, *c'est moi qui suis le Seigneur*, et non pas, *je suis le Seigneur*; et la différence de ces deux traductions suffit pour faire sentir l'énergie que le mot *هُوَ* ajoute à l'expression.

863. Il y a de même une sorte de pléonasme du pronom, lorsqu'il est employé à la place d'un nom, mais à la charge d'énoncer ensuite le nom même que le pronom représentoit, ou à la place du sujet ou inchoatif d'une proposition composée, comme *ضَمِيرُ الشَّانِ*, ainsi que je l'ai expliqué précédemment (n.° 638), et que je me réserve de le développer avec plus de détail dans la quatrième partie de cet ouvrage.

864. Toutefois je reconnois plus véritablement un pléonasme dans la répétition du pronom personnel au nominatif après le pronom affixe (1), comme dans ces phrases (n.° 643):

أَنَا *الزَّيْلُ* *لي* *malheur à moi, MOI!*

مَا مَنَعَكُمَا أَنْتُمَا *qu'est-ce qui vous a empêchés, VOUS DEUX!*

أَنَا *إِنْ تَرَنِي* *si tu me vois, MOI.*

مَا تُقَدِّمُوا لِأَنْفُسِكُمْ مِنْ خَيْرٍ تَجِدُوهُ عِنْدَ اللَّهِ هُوَ خَيْرًا

(1) Ce genre de pléonasme paroît avoir aussi été d'usage en hébreu. Voyez A. Schultens, *Opera minora*, pag. 180 et 181.

œuvres que vous avez envoyées devant vous, vous les trouverez, ELLES, auprès de Dieu, comme un bien (1).

865. Je ne sais si l'on doit considérer comme un vrai pléonasme l'usage que l'on fait quelquefois du pronom affixe de la seconde personne, comme *particule compellative* (2), حَرْفُ الْخِطَابِ (n.º 968, 1.^{re} part.). Le pronom, dans cette circonstance, ne joue aucun rôle dans la proposition; il n'est ni sujet, ni complément, ni même compellatif (n.º 35) : c'est, si l'on veut, une sorte d'interjection, destinée seulement à réveiller l'attention de celui à qui l'on parle, et à l'intéresser à la chose dont on l'entretient; enfin, c'est un hors-d'œuvre de la proposition.

Cet usage des pronoms affixes de la seconde personne a lieu ordinairement avec les articles démonstratifs (n.ºs 968 et suiv. 1.^{re} part.); et ils sont tellement unis et pour ainsi dire amalgamés avec ces articles, qu'on peut les regarder comme en faisant, en quelque sorte, partie (3).

(1) Cet exemple est tiré de l'Alcoran, sur. 73, vers. 20. Il a cela de particulier, que هُوَ ne suit pas immédiatement l'affixe هُ de تَجِدُوهُ, qu'il devrait corroborer. Aussi plusieurs grammairiens ne considèrent point ici هُوَ comme destiné à corroborer مُوَكِّدٌ, mais le regardent comme séparant فَضْلُ les deux compléments du verbe وَجَدَ : il y en a même qui lisent هُوَ الْخَيْرُ ou هُوَ خَيْرٌ, et je pense que l'une de ces deux leçons est la véritable.

(2) Je me suis servi de ce terme, faute d'en trouver un autre. Le mot de *particule compellative* répond précisément aux termes arabes حَرْفُ الْبِدَاءِ et حَرْفُ الْمُنَادَاةِ (n.º 167); quant au mot حَرْفُ الْخِطَابِ, il veut dire littéralement, *particule qui exprime la seconde personne, ou l'action d'adresser la parole à quelqu'un*.

(3) Cet usage pléonastique des pronoms se retrouve en latin et en grec, et a été observé par les critiques. Cicéron, écrivant à Atticus (*Epist. ad Attic. lib. II, epist. 3*), lui dit : *Epistolam quam a te avidè expectarem, ad vesperam, ut soleo, ecce TIBI nuntius pueros venisse Roma*; et ailleurs (lib. VII, epist. 19) : *Ecce TIBI, II non. febr. mane accepi litteras tuas*. On emploie souvent de cette manière,

866. Mais il y a des cas infiniment plus rares, où le même usage des pronoms affixes a lieu avec d'autres mots. C'est ainsi que l'on dit :

أَرَأَيْتَكَ زَيْدًا مَا شَأْنُهُ

As-tu vu Zéïd, dans quel état il est !

Le sens est absolument le même que si l'on eût dit simplement, أَرَأَيْتَ, et le pronom affixe كَ n'a aucune fonction dans la proposition (1 .

en grec et en latin, les pronoms de la première personne. Aristophane (*Lysist.* vers 202), dit : προσλαβού μοι τοῦ κάπρου, et ailleurs (*Av.* vers 145) : οἱμοί ! μηδαμῶς ἡμῖν παρὰ τὴν θάλατταν. Virgile (*Géorg.* liv. 1, vers 45) dit :

*Depresso incipiet jam tum MIHI taurus aratro
Ingemere.*

(1) Je tire cette observation et cet exemple du commentaire de Bédhawi sur l'Alcoran, sur. 6, vers. 40; et il s'en sert pour expliquer le mot أَرَأَيْتَكُمْ qui se trouve dans ce verset et au verset 49. Il observe que le ك, dans ce mot, ne peut pas faire la fonction de complément du verbe, parce que cela supposeroit que le verbe رَأَى seroit susceptible d'avoir trois complémens, ce qui n'est pas; et que d'ailleurs il auroit fallu dire, أَرَأَيْتُمُوكُمْ. Le sens est, suivant lui, أَرَأَيْتُمْ آلِهَتَكُمْ تَنْفَعُكُمْ إِذْ تَدْعُونَهَا pensez-vous (que) vos dieux vous aideront, quand vous les invoquerez ! Le verbe رَأَى est ici معلق laissé en suspens (n.^{os} 407 et 513), et les complémens sont sous-entendus. Il suit de là que أَرَأَيْتَكُمْ est la même chose que أَرَأَيْتُمْ, et que le ك, inséré dans la finale تُمْ, n'est qu'une sorte d'interjection compellative tout-à-fait étrangère à la composition logique et grammaticale de la proposition, et qui ne fait tout au plus que corroborer ou rendre plus énergique le pronom affixe nominatif تُمْ (n.^o 1021, 1.^{re} part.). C'est ce que Bédhawi exprime ainsi :

الْكَافُ حَرْفٌ خِطَابٍ أَكَّدَ بِهِ الْفَمِيرُ لِتَأْكِيدٍ لَا مَحَلَّ لَهُ مِنَ الْأَعْرَابِ
(Man. ar. de la bibl. du Roi, n.^o 260, fol. 188 verso.)

Cette analyse est assurément la meilleure que l'on puisse faire de ce passage : je doute cependant qu'elle satisfasse les bons esprits. Je renverrai, au surplus, à ce que j'ai dit précédemment à ce sujet (n.^o 1189, 1.^{re} part.).

Je puis citer une expression analogue dont on fait quelquefois usage en français dans le langage familier, et qui n'a d'autre effet que de donner au discours plus d'énergie, de le rendre en quelque sorte démonstratif, et d'associer ceux qui entendent le récit d'un événement, à cet événement même, qui cependant leur est totalement étranger. En voici un exemple :

Vous savez, mes amis, que je passe ordinairement la soirée seul avec mon fils, dans mon cabinet : hier, pendant que nous étions seuls, et que nous lisions quelques vers d'Homère, voilà qu'il VOUS entre subitement un homme mal vêtu et de mauvaise mine ; il VOUS prend un siège, et, sans dire mot, s'assied auprès de nous (1).

867. Le mot مَا est aussi employé fréquemment comme pléonastique, et alors on le nomme مَا زَائِدَةٌ (n.º 1180, I.º part.).

868. Le verbe كَانَ est quelquefois employé d'une manière pléonastique, sans aucune influence grammaticale sur les autres mots qui composent la proposition, ni sur la valeur du temps des verbes qui peuvent se rencontrer dans la même proposition.

On en a déjà vu un exemple dans les formules des verbes admiratifs (n.º 590, I.º part.) ; c'est ainsi que l'on dit :

مَا كَانَ أَصَحَّ عِلْمٍ مِّنْ تَقَدَّمَ

La science des anciens étoit très-exacte.

(1) Cela n'est guère admis en français que dans le style familier et dans celui de la comédie.

Racine dit (*Plaideurs*, act. I, sc. 5) :

Il VOUS eût arrêté le carrosse d'un prince,

Il VOUS l'eût pris lui-même.....

Regnard (*Joueur*, act. IV, sc. 9) :

Je VOUS le conduirais poings liés à mon char,

Et Lafontaine (*Fables*, liv. III, fab. 1) :

On lui lia les pieds, on VOUS le suspendit.

Les mots مَا كَانَ أَصَحَّ ne signifient pas plus que مَا أَصَحَّ, suivant les grammairiens arabes. Je pense, au contraire, que كَانَ détermine ici le verbe admiratif مَا أَصَحَّ à un sens passé (1).

869. Les verbes أَصَحَّ et أَمْسَى sont quelquefois employés d'une manière pléonastique, comme كَانَ, suivant les grammairiens arabes, dans les formules admiratives.

870. Le verbe كَانَ est encore pléonastique, quand il se trouve entre un sujet et un attribut, sans exercer aucune influence sur l'attribut. Exemple :

أَوْنَيْ كَانَ مُوسَى

Moïse étoit-il donc un prophète !

Si كَانَ faisoit ici fonction de verbe abstrait, on auroit dit نَبِيًّا à l'accusatif. Il semble que, dans ce cas, on pourroit assimiler l'usage du verbe كَانَ, privé de toute influence, à celui du verbe ظَنَّ et autres verbes analogues, lorsqu'on emploie la forme d'expression nommée الْغَاءُ (n.º 498).

871. On trouve aussi le verbe كَانَ placé entre une préposition et son complément, circonstance où il ne peut être que pléonastique. Exemple :

سُرَاةُ بَنِي أَبِي بَكْرٍ تَسَامَى عَلَى كَانَ الْمُتَطَقِّمَةِ الصَّلَابِ

(1) Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa* (p. 89, éd. de M. Freytag), fait une observation qu'il ne sera pas inutile de consigner ici. C'est à l'occasion du vers suivant :

مَا كَانَ يَنْفَعُنِي مَقَالَ نِسَائِهِمْ وَقَتِلْتُ دُونَ رَجَالِهَا لَا تَبْعِدْ

Selon lui, si l'on prend مَا pour particule négative, on doit considérer le verbe كَانَ comme corroboratif مُوَكِّدٌ; c'est à-peu-près ce que j'entends par pléonastique. Le sens est alors :

Il ne me servira de rien que leurs femmes disent, quand j'aurai été tué en prenant la défense de leurs maris : Puisses-tu ne pas périr !

C'est un semblable abus du verbe كَانَ qui sans doute a introduit dans l'arabe vulgaire ces expressions إِنَّ كَانَ et لَوْ كَانَ, au lieu de إِنَّ et لَوْ.

Les plus illustres des enfans d'Abou-Becr, montés sur des chameaux distingués par leur beauté et leur force, disputoient entre eux de la gloire.

كَانَ n'influe pas plus ici sur le sens que مَا explétif placé entre une préposition et son complément (n.º 1180, 1.^{re} part.).

872. C'est d'ordinaire au prétérit que le verbe كَانَ est employé d'une manière pléonastique. On trouve cependant aussi des exemples de ce pléonasme où ce verbe est à l'aoriste.

873. On peut encore regarder comme un pléonasme l'usage qu'on fait assez souvent de l'adjectif verbal de la forme فَاعِلٌ, pour fortifier et exagérer en quelque sorte l'idée exprimée par le nom auquel cet adjectif verbal sert de qualificatif. C'est ainsi qu'on dit مَوْتُ مَائِتٍ *une mort terrible*, شِعْرُ شَاعِرٍ *une poésie excellente*, لَيْلٌ لَّائِلٌ *une nuit profonde*.

Cette espèce de pléonasme a lieu aussi avec quelques autres formes d'adjectifs; ainsi l'on dit, لَيْلٌ أَلِيلٌ et لَيْلَةٌ لَيْلَاءٌ *une nuit très-obscur*; يَوْمٌ أَيُّوْمٌ et يَوْمٌ يَمٍ *un jour remarquable, un jour brillant*.

874. Un genre de pléonasme qu'il est essentiel de remarquer, c'est celui qui résulte de l'emploi d'un adverbe négatif, après un verbe qui renferme déjà l'idée de la négation. Exemples :

مَا مَنَعَكَ إِلَّا تَجِدَ لِأَدَمَ

Qu'est-ce qui t'a empêché de NE POINT adorer Adam (c'est-à-dire, d'adorer Adam) ?

مَا مَنَعَكَ إِذْ رَأَيْتَهُمْ ضَلُّوا أَنْ لَا تَتَّبِعَنِ

Qu'est-ce qui t'a empêché de NE me POINT suivre (c'est-à-dire, de me suivre), quand tu as vu qu'ils s'étoient égarés (1) ?

(1) Cette négation pléonastique est omise ailleurs, comme dans ce passage :

وَأَنْ خِفْتُمْ أَنْ لَا تَقْسُطُوا فِي الْيَتَامَىٰ فَانْكِحُوا مَا طَابَ لَكُمْ مِنَ النِّسَاءِ

Et si vous craignez que vous NE soyez POINT injustes envers les orphelins (c'est-à-dire, d'être injustes), épousez ce qu'il vous plaira de femmes (1).

فَخَافُوا أَنْ لَا تَكُونَ لِأَحَدٍ مِنْ أَيْدِيهِمْ حِجَّةٌ الْوَفَاءِ قَوَاتٌ

Et ils appréhendèrent que, sous prétexte d'être mort, quelqu'un N'échappât PAS (c'est-à-dire, n'échappât) de leurs mains (2).

875. La négation *لَا* est encore explétive ou pléonastique dans les cas pareils aux exemples suivans :

مَا مَنَعَكَ أَنْ تَسْجُدَ لِمَا خَلَقْتُ بِإِيْدِي

Qu'est-ce qui t'a empêché d'adorer ce que j'ai créé de ma main !

L'usage pléonastique de la négation a aussi lieu en grec, comme dans ce passage de l'évangile selon S. Luc : *Le coq ne chantera point aujourd'hui, que tu ne nies trois fois que tu NE me connois PAS* ; *πρὶν ἢ τρεῖς ἀπαρνήσῃ μὴ εἰδέναι με* (chap. XXII, vers. 34) : le sens est, *que tu ne nies trois fois que tu me connoisses*. S. Jean dit de même : *Celui qui nie que Jésus N'EST PAS le Christ, ὁ ἀρνήμενος ὅτι Ἰησοῦς ὅς ἐστιν ὁ Χριστός*, pour *celui qui nie que Jésus soit le Christ* (1.^{re} épître de S. Jean, chap. II, vers. 22) : cette manière de s'exprimer n'est point étrangère aux meilleurs écrivains, comme l'a remarqué un grammairien grec. Voyez la seconde édition de la traduction d'Hérodote par M. Larcher, tom. III, note 239, p. 391 ; Glassius, *Philol. sac.* tom. I, p. 423.

M. Lee a beaucoup critiqué, dans sa grammaire hébraïque (*a Grammar of the hebrew language*, pag. 377), ce que je dis ici et dans les n.^{os} suivans ; mais il paroît m'avoir lu avec bien de la légèreté, et ne m'avoir pas du tout compris. Si j'é le comprends bien moi-même, il a cru que c'étoit la conjonction *أَنْ* que je regardois, dans les exemples cités, comme pléonastique. Aussi n'ai-je pu faire aucun usage de sa critique, quelque disposé que je sois à profiter de toutes les observations, et sur-tout de celles de M. Lee. Elle m'a seulement engagé à multiplier ici les exemples de cet usage pléonastique de l'adverbe négatif *لَا*.

(1) Il en est autrement si l'on prononce *تَقْسُطُوا* ; le sens alors est : *si vous craignez de n'être pas justes*.

(2) Il y a de même, en français, pléonasme de la négation *ne*. Si l'on vouloit énoncer l'idée contraire, il faudroit dire : *je crains qu'il n'échappe point*.

أَبَى اللَّهُ أَنْ أَسْمُوَ بِأُمِّ وَلَا بِأَبٍ

Dieu n'a pas voulu que je fusse noble du côté de ma mere NI de celui de mon père.

مَا مِنْ دَابَّةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا طَائِرٍ يَطِيرُ بِجَنَاحَيْهِ إِلَّا أُمَمٌ أَمْثَالُكُمْ

Il n'y a point de bête marchant sur la terre, NI d'oiseau volant avec ses deux ailes, qui ne soient des nations semblables à vous.

إِهْدِنَا صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ

Conduis-nous dans la voie de ceux sur qui tu as répandu des bienfaits, qui n'ont point été l'objet de ta colère, NI égarés.

كَانَ غَيْرَ مَهِيَّبٍ عِنْدَ النَّفُوسِ وَلَا مُطَّلَعٍ عَلَى حَقَائِقِ الْأُمُورِ

Il n'étoit point respecté des hommes, NI jugeant bien de la vraie nature des choses (1).

876. On trouve encore quelquefois un pléonasme de l'adverbe négatif, dans les propositions conditionnelles elliptiques dont j'ai parlé ailleurs (n.º 836), telles que celle-ci : *S'il paie ce qu'il doit (laisse-le); sinon, tu vendras ce qui lui appartient, &c.*

Dans ce cas, l'usage s'est introduit dans le langage moderne, d'admettre dans la première proposition une négation qui est tout-à-fait superflue, et même contraire à l'analyse de la phrase. Ainsi, au lieu de dire, comme dans l'exemple cité, *s'il وَأَنْ دَفَعَ* *il paie*, on dit, *s'il لَمْ يَدْفَعْ* *il NE paie POINT*.

Quelque singulière que soit cette manière de s'exprimer, j'en ai vu un très-grand nombre d'exemples. Je vais en citer quelques-uns.:

أَيُّهَا الْمَلِكُ إِنْ لَمْ تَأْخُذْ لِي حَقِّي مِنْ وَلَدِكَ وَأَلَّا شَرَبْتُ هَذَا السَّمَّ

(1) On peut observer qu'il y a aussi une sorte de pléonasme dans l'usage que nous faisons de *ni*, au lieu de la simple conjonction *et*.

O roi, si tu *NE* me venges *PAS* de l'affront que j'ai reçu de ton fils ; sinon , j'avalerais ce poison. Le sens est : Si tu me venges de l'affront que j'ai reçu de ton fils , à la bonne heure ; sinon &c. (1).

وَحَضَرَ بَعْدَهُ حُسَيْنٌ بَاشَا مَمَكَةً وَأَرَادَ أَنْ يَأْخُذَ مِنْ ظَاهِرِ الْبِلَادِ الَّتِي كَانَ ظَاهِرُ أَخَذَهَا مِنْ حُكُومَةِ الشَّامِ وَتَهَدَّدَ ظَاهِرًا إِنْ كُنْتَ لَا تُزِجُ الْبِلَادَ وَإِلَّا فِي رُجُوعِي مِنَ الْحَجِّ لَا بَدَّ مِنْ قَتْلِكَ

Hoséïn, pacha de la Mecque, vint ensuite, et il voulut retirer des mains de Dhaher les cantons que Dhaher avoit pris du gouvernement de la Syrie ; il menaça donc Dhaher, et lui dit : « Si tu *NE* restitues *PAS* ces cantons ; sinon , à mon retour » du pèlerinage , il n'y a pas de doute que je ne te fasse mourir. » Le sens est : Si tu restitues ces cantons, à la bonne heure ; sinon &c.

فَإِنْ لَمْ يَرْضَ رَبُّ الْمَنْزِلِ بِمَا طَلَبَ الصَّامِنُ وَإِلَّا تَرَكَهُ وَانْصَرَفَ

Si le maître de la maison (dont les latrines ont besoin d'être curées), *NE* consent *PAS* à donner ce que demande le fermier (du droit exclusif du curement des latrines) ; sinon , le fermier le laisse et s'en va. Le sens est : Si le maître de la maison consent à donner ce que demande le fermier , à la bonne heure ; sinon , le fermier le laisse et s'en va (2).

ثُمَّ أَجَابَهُ يُنَكِّرُ عَلَيْهِ خَرَابَ بِلَادِهِ وَيَأْمُرُهُ بِعِمَارَتِهَا وَإِنْ لَمْ يُعَيِّرْهَا وَإِلَّا وَإِلَّا

Ensuite il lui fit réponse, en lui reprochant la dépopulation de

(1) Cet exemple est tiré de la 5.^e des Mille et une Nuits. Voyez the Oriental Collections , tom. I.^{er}, pag. 248.

L'exemple suivant est tiré d'une histoire manuscrite du schéikh Dhaher.

(2) Voyez ma Chrestomathie arabe , 2.^e édit., tom. I, pag. 203.

ses états, et lui ordonna de les faire refleurir, ajoutant que, s'il NE les rétablissoit POINT, sinon, sinon. . . . Le sens est, *ajoutant que s'il les rétablissoit, on lui pardonneroit ses fautes passées; sinon, on le traiteroit de telle et telle manière* (1).

La fin de cette phrase offre un exemple de réticence ou aposiopèse, sorte d'ellipse qui appartient plutôt à la rhétorique qu'à la grammaire, comme je l'ai déjà fait remarquer.

877. On peut regarder comme une sorte de pléonasmie l'emploi des mots *نَفْسُ* *ame* et *عَيْنُ* *œil*, qu'on ajoute par forme d'appositifs aux pronoms personnels exprimés ou sous-entendus : ces mots répondent au latin *ipsemet* (n.^o 481).

878. Il y a encore un véritable pléonasmie, lorsque, après le mot *كُلُّ* *tout, universalité*, on ajoute quelque autre mot qui signifie précisément la même chose, comme *أَكْتَعُ, أَجْمَعُ, جَمِيعُ*, &c. (n.^{os} 482 et suiv.).

879. Ces deux sortes d'expressions pléonastiques font partie, comme je l'ai dit, de ce que les grammairiens arabes nomment *تَوْكِيدٌ* *corroboratif*; et ils les distinguent particulièrement sous la dénomination de *تَوْكِيدٌ مَعْنَوِيٌّ* *corroboratif de sens* ou *logique*, par opposition à une autre espèce de corroboratif qu'ils appellent *تَوْكِيدٌ لَفْظِيٌّ* *corroboratif d'expression*, parce qu'elle consiste dans la répétition d'un ou de plusieurs mots.

880. Cette dernière espèce de corroboratif, que l'on peut ranger à plus forte raison parmi les pléonasmes, consiste dans la répétition expresse des mêmes mots, ou dans l'agrégation de deux mots qui ont absolument le même sens. Exemples :

وَمَا أَذْرَاكَ مَا يَوْمَ الدِّينِ ثُمَّ مَا أَذْرَاكَ مَا يَوْمَ الدِّينِ

Qu'est-ce qui t'a appris ce que c'est que le jour du jugement ?

(1) *Chrestomathie arabe*, 2.^e édit. tom. II, pag. 84 et 85.

QU'EST-CE (encore une fois) QUI T'A APPRIS ce que c'est que le jour du jugement !

إِذَا دُكَّتِ الْأَرْضُ دَكًّا دَكًّا

Quand la terre sera brisée et réduite en poussière , EN POUSSIÈRE.

أَنْتَ بِالْخَيْرِ حَقِيقٌ قِيمٌ

Tu es digne du bonheur, MÉRITANT (le bonheur).

فَأَيْنَ لِي أَيْنَ النَّجَاءُ بِيَعْلَانِي أَنَاكَ أَتَاكَ اللَّاحِقُونَ أَحْبَسَ أَحْبَسَ

Où est pour moi , OÙ EST le moyen de fuir avec ma mule ! ils sont arrivés , ILS SONT ARRIVÉS, ceux qui te poursuivent de près. Arrête , ARRÊTE (1).

أَنَا الشَّجَاعُ كُلُّ الشَّجَاعِ

Je suis le brave, totalité DU BRAVE (c'est-à-dire , le brave par excellence).

إِنِّي أَبِي إِنِّي ذُو مِحَافَظَةٍ وَأَبْنُ أَبِيٍّ أَبِيٍّ مِنْ أَبِيٍّ

Je suis un homme fier, FIER, qui veille à la conservation de ses droits, et fils d'un homme fier, FIER, d'un genre de gens fiers (2).

Dans le second hémistichie de ce vers, il y a un double pléonasme. L'idée qui, dans cet exemple, est exprimée par la préposition مِنْ de, l'est quelquefois par un simple rapport d'annexion, dont, comme ici, le premier terme est au singulier et le second au pluriel. C'est ainsi que pour dire, un lion terrible, on dit, لَيْتٌ لِيُوتٍ et أَسَدٌ أُسْدٍ, ce qui signifie, à la lettre, un lion de lions.

881. On peut regarder comme une sorte de pléonasme cette manière de s'exprimer, très-commune en arabe, une ville d'entre

(1) Sur le mot اللَّاحِقُونَ, voyez ci-devant, n.º 307.

(2) Le mot أَبِيٍّ, que je traduis par fier, pour éviter l'emploi d'une périphrase, signifie un homme qui ne souffre pas qu'on lui fasse violence, et qui résiste à tout complètement sur ses droits.

les villes *تَاجِرُ مَدِينَةٍ مِنَ الْمَدِينِ*, un négociant d'entre les négociants *مِنَ التَّجَارِ*, ce qui cependant veut dire uniquement, une certaine ville, un certain négociant, et n'a point pour objet de donner de l'énergie au discours.

882. Ce qui distingue essentiellement cette dernière sorte de pléonasme de la précédente, qui est vraiment énergique, c'est que, dans la précédente, le second terme du rapport est indéterminé, et forme par conséquent, avec son antécédent aussi indéterminé, un véritable pléonasme, au lieu que, dans la dernière, le complément de la préposition *مِنْ* est déterminé.

883. L'espèce de pléonasme qui consiste à répéter deux fois le même mot, est souvent accompagné de l'ellipse de l'antécédent. C'est ainsi qu'on dit, *الْأَسَدَ الْأَسَدَ* le lion, *LE LION*, c'est-à-dire, *إِخْذِرِ الْأَسَدَ* prends garde au lion; *الطَّرِيقَ الطَّرِيقَ* le chemin, *LE CHEMIN*, c'est-à-dire, *خَلُّوا الطَّرِيقَ* laissez le chemin libre. Avec ce genre de pléonasme, l'ellipse de l'antécédent est d'obligation.

884. J'ai déjà observé (n.º 643) que, si l'on veut répéter par forme de pléonasme un pronom personnel, il faut employer l'un des pronoms personnels isolés qui représentent le nominatif, comme *أَنَا* je, *أَنْتَ* tu, quoique celui qui précède soit un pronom affixe.

885. Les adverbes affirmatifs ou négatifs, comme *نَعَمْ*, *أَجَلْ*, *جَيْرَ*, *بَلَى* oui, *لَا* non, peuvent se répéter par forme de pléonasme, comme *نَعَمْ نَعَمْ* oui, *OUI*; *لَا لَا* non, *NON*. On peut aussi employer deux adverbes affirmatifs différens, comme *جَيْرَ أَجَلْ* oui, *OUI* (n.º 1128, 1.^{re} part.).

886. Quant aux prépositions et aux conjonctions, si l'on veut les répéter, il faut aussi répéter leur complément, ou du moins lui substituer un pronom qui le représente. Ainsi l'on peut dire, *إِنَّ زَيْدًا إِنَّ زَيْدًا* car Zéïd, *CAR ZEÏD* est un

insensé, ou bien *زَيْدًا إِنَّهُ جَاهِلٌ* car *Zéïd*, *CAR LUI*, c'est un insensé.

On dira de même *زَيْدٌ فِي الدَّارِ فِي الدَّارِ* *Zéïd est dans la maison*, *DANS LA MAISON*, ou bien, *زَيْدٌ فِي الدَّارِ فِيهَا* *Zéïd est dans la maison*, *DANS ELLE*. Voici un exemple de ce genre de pléonasme :

فَفِي رَحْمَةِ اللَّهِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ

Ils demeureront éternellement dans la miséricorde de Dieu, *DANS ELLE*.

887. Quand les particules sont formées de plusieurs particules réunies, il est plus ordinaire de les répéter sans répéter leur complément. Le pléonasme peut aussi avoir lieu sans répéter le complément, en employant deux particules différentes, quoique d'une même signification. Exemples :

حَتَّى تَرَاهَا وَكَأَنَّ أَغْنَاهَا مُشَدَّدَاتٌ بِقَرَنٍ

En sorte que tu les voyois, et qu'elles te sembloient comme si, *COMME SI* leurs cous eussent été liés par une courroie.

فَأَضْحَنَ لَا يَسْأَلُنَّهُ عَنْ يَمَانِهِ أَصْعَدَ فِي عُلُوِّ الْهَوَى أَمْ تَصَوَّبَا

Le lendemain au matin, elles ne le questionnèrent pas TOUCHANT, SUR le moyen qu'il avoit employé pour s'élever au haut des airs ou pour en descendre (1).

(1) Il faut observer que la préposition *بِ* est ici dans le sens de *عَنْ*, comme dans ce vers :

فَإِنْ تَسْأَلُونِي بِالتَّسَاءِ فَإِنِّي خَيْرٌ بِأَدْوَاءِ التَّسَاءِ طَيِّبٌ

Si vous m'interrogez AU SUJET des femmes, sachez que je connois les maladies des femmes, et que je suis un médecin (propre à les traiter).

Il en est de même dans un passage de l'Alcoran, sur. 4, vers. 1, dont j'ai fait usage ci-devant (n.º 496). Cet exemple offre une application de la règle précédente, qui porte que le pléonasme des prépositions peut avoir lieu sans que le complément soit répété, pourvu qu'on emploie deux prépositions différentes.

888. Il est extrêmement rare qu'une simple particule se trouve répétée sans son complément, comme la préposition ل l'est dans l'exemple suivant :

فَلَا وَاللَّهِ يُلْقَى لِمَا بِهِ وَلَا لِمَا بِهِمْ أَبَدًا كَوَاءً

Jamais on ne trouvera de remèdes ni pour la maladie dont je suis, ni pour, POUR celle dont ils sont affligés.

889. L'adverbe négatif لَا est quelquefois employé par forme de pléonasme, et sans avoir aucune influence sur le sens, dans les formules de serment. Exemple :

فَلَا أَقْسِمُ بِمَوَاقِعِ النُّجُومِ وَإِنَّهُ لَقَسَمٌ عَظِيمٌ

Je NE jure POINT (c'est-à-dire, je jure) par le lieu où se couchent les astres ; car c'est-là un grand serment (1).

890. On peut encore considérer comme une sorte de pléonasme l'emploi de la préposition مِنْ, lorsque, avec le nom qui lui sert de complément, elle remplace, ou un sujet qui de-

(1) Cet exemple est pris de l'Alcoran, sur. 56, vers. 74. On trouve deux exemples pareils, sur. 75, vers. 1. Il est difficile de se rendre compte des raisons qui ont pu faire admettre, dans les formules de serment, l'usage pléonastique de la négation, quand on affirme, et au contraire, l'ellipse de la même négation (n.º 855), quand on nie. Mais c'est un fait trop bien établi pour qu'on le révoque en doute. Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 91, 92 et 335.

Les grammairiens et les commentateurs de l'Alcoran supposent encore l'emploi pléonastique de لَا dans des textes où une pareille supposition ne semble pouvoir être justifiée, ni par l'analyse, ni même par l'usage, et où quelques interprètes ne l'admettent pas. Il en est ainsi dans ce passage (sur. 57, vers. dern.) :

لَيْلًا يَعْلَمُ أَهْلُ الْكِتَابَةِ أَنْ لَا يَقْدِرُونَ عَلَى شَيْءٍ مِنْ فَضْلِ اللَّهِ

Suivant Bédhawi, il y a des interprètes qui disent que لَا est *explétif* مَزِيدَةٌ, dans لَيْلًا, ce que d'autres se refusent à admettre. Voyez là-dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 257.

vrait être au nominatif (n.° 398), ou le complément immédiat d'un verbe, complément qui devrait être à l'accusatif. Exemples :

مَا تَأْتِيهِمْ مِنْ آيَةٍ مِنْ آيَاتِ رَبِّهِمْ إِلَّا كَانُوا عَنْهُ مُعْرِضِينَ

Il ne leur arrivoit point DE PRODIGE d'entre les prodiges de leur seigneur, qu'ils n'en détournassent leur attention.

لَا مُبَدِّلَ لِكَلِمَاتِ اللَّهِ وَلَقَدْ جَاءَكَ مِنْ نَبَأِ الْمُرْسَلِينَ

Il n'y a personne qui puisse changer les paroles de Dieu ; et déjà il t'est venu (c'est-à-dire, il t'a déjà été révélé) DE L'HISTOIRE des envoyés (de Dieu , qui t'ont précédé).

مَا مِنْ دَابَّةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا طَائِرٍ يَطِيرُ بِجَنَاحَيْهِ إِلَّا أُمُّ أَمْثَالِكُمْ مَا قَرَّطْنَا فِي الْكِتَابِ مِنْ شَيْءٍ

Il n'est point DE BÊTE sur la terre , ni D'OISEAU volant avec ses deux ailes , qui ne soient des nations sembl. bles à vous ; nous n'avons point oublié DE CHOSE dans le livre (des décrets éternels).

Dans tous ces exemples, مِنْ آيَةٍ de prodige, مِنْ نَبَأٍ de l'histoire, مِنْ دَابَّةٍ ni d'oiseau, remplacent les sujets آيَةٌ un prodige, نَبَأٌ l'histoire, دَابَّةٌ aucune bête et aucun oiseau. Au contraire, مِنْ شَيْءٍ de chose, remplace le complément immédiat شَيْءٌ (nous n'avons oublié) aucune chose.

891. Si l'on fait bien attention à l'analyse de ces formules, on verra qu'elles renferment en même temps, du moins pour la plupart, une ellipse et un pléonasme. Je dis qu'elles renferment une ellipse, ce qui ne peut souffrir aucun doute ; car, toute préposition n'étant que l'exposant du rapport qui existe entre un antécédent et un conséquent (n.° 102, 1.^{re} part.), il est certain que, dans ces exemples, il y a ellipse d'un antécédent qui peut être شَيْءٌ chose, ou بَعْضٌ partie. Ainsi, lorsqu'on lit dans le premier exemple, مَا تَأْتِيهِمْ مِنْ آيَةٍ مِنْ آيَاتِ رَبِّهِمْ

il ne leur arrivoit point DE PRODIGE, &c., le sens est مَا تَأْتِيهِمْ *il ne leur arrivoit point UNE PORTION DE PRODIGE, c'est-à-dire, aucun prodige* ; et le genre féminin du verbe تَأْتِي ne s'oppose point à cette analyse grammaticale, car c'est ici la concordance logique dont j'ai parlé ailleurs (n.° 404). Cette ellipse a lieu en français, quand on dit : *Je n'ai jamais vu D'HOMME sage qui n'eût DE L'HORREUR pour DES CRIMES de cette nature DES VOLEURS m'ont attaqué* (1). J'ajoute que dans ces formules il y a en même temps pléonasme ; ce qui est vrai, puisqu'au lieu de مِنْ آيَةٍ *de prodige* [*de prodigio*], expression abrégée pour شَيْءٌ مِنْ آيَةٍ *une chose de prodige* [*aliquid de prodigio*], ou substituée à بَعْضُ آيَةٍ *une portion de prodige* [*aliquid prodigii*], on auroit pu exprimer le même sens, en disant simplement, مَا تَأْتِيهِمْ آيَةٌ *il ne leur arrivoit (aucun) prodige* [*non veniebat ad eos prodigium*].

Je ne dissimule point cependant que cette manière de s'exprimer n'est pas toujours purement pléonastique, qu'elle ajoute souvent à l'énergie, sur-tout dans les propositions négatives, et que quelquefois même elle ne renferme qu'une ellipse, et nullement un pléonasme. C'est ce qui a lieu dans le second des exemples que j'ai rapportés, لَقَدْ جَاءَكَ مِنْ نَبَأِ الْمُرْسَلِينَ : car, si l'on eût dit, نَبَأُ الْمُرْسَلِينَ, le sens auroit été, *l'histoire des envoyés (précédens, t'a été révélée)* ; au lieu que l'auteur a voulu dire, بَعْضُ نَبَأِ الْمُرْسَلِينَ, ou, en d'autres termes, شَيْءٌ مِنْ نَبَأِ الْمُرْسَلِينَ *une partie de l'histoire des envoyés (précédens, t'a été révélée)*.

892. On peut aussi regarder comme pléonastique (2) l'u-

(1) Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 40, note.

(2) Voyez la grammaire d'Ebn-Farhât (manusc. ar. de la biblioth. du Roi, n.° 1295 A, fol. 133 recto).

sage de la préposition **بِ**, quand elle sert à exprimer l'attribut d'une proposition, ou qu'elle suit l'adverbe **إِذَا**, nommé **إِذَا الْمَفْاجَأَةِ** (n.º 1036, 1.^{re} part.).

CHAPITRE XXXIV.

Des Licences poétiques.

893. Les poètes se permettent fréquemment des licences qui s'éloignent des règles ordinaires de la grammaire. Je ne parle point des licences qui consistent dans certaines constructions peu usitées, dans des inversions contraires aux règles ordinaires, des ellipses ou des pléonasmes ; j'en ai fait observer plusieurs à mesure que l'occasion s'en est présentée, et les autres sont étrangères à la grammaire. Celles dont je veux parler ici n'affectent que la forme des mots, ou les règles ordinaires de la dépendance et de la concordance. Les unes appartiennent donc à la seconde partie de la grammaire, et les autres à la troisième. J'ai pensé qu'il ne seroit pas déplacé de réunir ici toutes celles qui sont d'un usage plus fréquent.

894. Les poètes substituent quelquefois un *élif* de séparation à un *élif* d'union (n.º 134, 1.^{re} part.). Exemple :

أَلَا أَبْلِغُ حَاتِمًا وَأَبَا عَلِيٍّ بِأَنَّ عَوَانَةَ الصَّبِيعَى فَرًّا

Ça donc, va porter à Hatem et Abou-Ali la nouvelle qu'Owana Dhabai a pris la fuite.

أَبْلِغُ, avec un *élif* d'union, tient ici la place de أَبْلِغُ.

895. Les poètes convertissent aussi l'*élif* hamzé en un *élif* de prolongation, soit au milieu, soit à la fin d'un mot, et ils suppriment la voyelle dont il devoit être affecté. Ainsi ils disent, أَطْفًا pour أَطْفًا, رُوُسْ pour رُوُسْ. Ils le retranchent même quelquefois entièrement, et ils écrivent et prononcent رَيْتُ pour رَيْتُ, شَنَانُ pour شَنَانُ, رَأَيْتُ pour رَأَيْتُ, جَاءَ pour جَاءَ, مَا pour مَا, شَنَانُ pour شَنَانُ, رَأَيْتُ pour رَأَيْتُ.

896. Ils redoublent par un *teschdid* une lettre qui ne doit point être doublée, et ils suppriment le *teschdid* d'une lettre qui doit être doublée. Exemples :

فَهُمْ يَحِبُّ الْخُلُقَ الْأَخْصَمَ

Un gros homme aime ceux qui ont une grosse taille.

وَقَدْ أَغْدُو عَلَى أَشْقَرٍ يَجْتَابُ الْخَعَارِيَا

Je me mets en course de bon matin, monté sur un chameau au poil roux qui traverse les déserts.

قَتَلْتُ عِلْبَاءَ وَهِنْدَ الْجَمَلِيَّ وَأَبْنَا لِيصَوْحَانَ عَلَى دِينِ عَلِيٍّ

J'ai tué Ilbaa, et Hind (1) Djamali, et un fils de Sauhan, à cause de la religion d'Ali.

On voit ici *الْأَخْصَمَ* pour *الْأَخْصَمَ*, *الْخَعَارِيَا* pour *الْخَعَارِيَّ*, et au contraire *الْجَمَلِيَّ* et *عَلِيٍّ* pour *الْجَمَلِيَّ* et *عَلِيٍّ* (2).

Quoique ce redoublement d'une lettre ou cette suppression du redoublement se trouvent plus fréquemment à la fin des mots, dans le cas d'une pause, que par-tout ailleurs, ce même genre de licence a lieu aussi quelquefois hors le cas d'une pause, et même dans le milieu d'un mot.

Les poètes suppriment quelquefois, outre le *teschdid*, la voyelle de la lettre redoublée. Ainsi un poète a dit *أَيُّهُمَا* pour *أَيُّهُمَا* lequel des deux.

(1) *Hind* est ordinairement un nom de femme ; ici il s'agit d'un homme de la classe des *Tabis*, nommé *Hind*, fils d'*Amrou*.

(2) On peut voir des exemples semblables dans mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XXVI.^e, pag. 268.

Tarafa, dans sa *Moallaka*, dit *شَامِيَّ* et *يَمَانِيَّ* sans *teschdid*, au lieu de *شَامِيٍّ* et *يَمَانِيٍّ*. Voici le vers dans lequel cela se trouve :

وَحَدَّ كَقِرْطَاسِ الشَّامِيِّ وَمِشْقَرُ كَسِبَتْ أَلْيَمَانِيَّ قَدَّهُ لَمْ يَجْرَدِ

Suivant les commentateurs, c'est pour compenser le retranchement du *ي*, que le poète a ajouté un *élif* de prolongation dans ces adjectifs ethniques.

897. Ils négligent une contraction, et articulent avec sa voyelle la consonne qui devoit, en se contractant, perdre cette voyelle (n.º 480, 1.^{re} part.) ; ainsi ils disent *قَرَرُوا* pour *قَرُوا*.

Exemple :

مَهْلًا أَغَاذِلَ قَدْ جَرَيْتُ مِنْ خُلُقِي أَتَى أَجُودُ لِأَقْوَامٍ وَأَنْ صَبَبُوا

Soyez plus réservés, censeurs sévères ; car je me suis fait une habitude de répandre mes bienfaits sur ceux-là même qui me haïssent.

898. Ils suppriment toujours, à la fin des vers, les voyelles nasales. Exemple :

تُضِيءُ الظَّلَامَ بِالْعِشَاءِ كَأَنَّهَا مَنَارَةٌ مُمْسَى رَاهِبٍ مُتَبَيِّلٍ

Elle éclaire les ténèbres, quand le jour a disparu ; en sorte qu'on la prendroit pour la lampe qui illumine la cellule nocturne d'un moine séparé du monde.

899. Ils font quiescent, à la fin d'un mot, un *و* ou un *ى* qui devroit avoir un *fatha* pour voyelle. Exemples :

أَبَى اللَّهُ أَنْ أَسْمُو بِأُمِّ وَلَا أَبٍ

Dieu n'a pas voulu que je fusse noble du côté de ma mère, ni de celui de mon père.

تَرَكَنَّ رَاعِيَهُنَّ مِثْلَ الشَّيْ

Elles ont abandonné leur pasteur, comme une outre vieille et usée.

Dans le premier exemple, *أَسْمُو* est pour *أَسْمُو* ; dans le second, *رَاعِيَهُنَّ* est pour *رَاعِيَهُنَّ*.

Cette licence a lieu aussi dans la prose rimée. Exemple :

أَعْطِ الْقَوْسَ بَارِيهَا وَأَنْزِلِ الدَّارَ بَانِيهَا

Donne l'arc à celui qui l'a taillé, et laisse demeurer dans la maison celui qui l'a bâtie.

900. Cette suppression d'une voyelle a lieu aussi avec d'autres lettres que le *و* et le *ى* ; alors on substitue un *djezma* à la voyelle supprimée. C'est ainsi qu'on dit *لِمَ* pour *لِمَ* pourquoi ?

901. Il est permis aux poètes, dans le cas d'une pause, c'est-à-dire, à la fin d'un vers, lorsque la dernière consonne perd sa voyelle et devient quiescente, de transporter cette voyelle sur la consonne précédente, et de dire, par exemple, *النَّصْرُ* et *النَّصِرُ*, au lieu de *آلَ النَّصْرِ* et *آلَ النَّصِرِ*; mais pour que cette transposition puisse avoir lieu, il faut, 1.° que la voyelle dont il s'agit ne soit pas un *fatha*; 2.° que la consonne sur laquelle on la transporte, soit djezmée; 3.° que la dernière et l'avant-dernière consonne ne soient point réunies par un *teschdid*; 4.° qu'il ne résulte point de cette transposition une forme tout-à-fait insolite en arabe. En vertu de cette dernière condition, la transposition seroit interdite dans *آلَ الذِّكْرِ*, parce que la forme *فَعْلٌ* ne se rencontre point en arabe (1).

Si la lettre qui devient djezmée par la transposition, est un *hamza*, il n'y a lieu à appliquer que la seconde et la troisième des conditions exigées pour les autres lettres.

902. En poésie et dans la prose rimée, en cas de pause et de rime, on peut supprimer la dernière radicale des racines sourdes ou défectueuses, lors même que, suivant les règles ordinaires, elle ne doit pas être quiescente. Exemples :

عَالِمُ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ الْكَبِيرُ الْمُتَعَالِ

(Il) connoît ce qui est caché comme ce qui est présent; (il est) le grand, le très-élevé.

يُلْقِي الرُّوحَ مِنْ أَمْرِهِ عَلَى مَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ لِيُنذِرَ يَوْمَ التَّلَاقِ

Il envoie par son ordre l'esprit sur qui bon lui semble d'entre ses serviteurs, pour que celui-ci menace (les hommes) du jour de la comparution (devant Dieu).

(1) L'auteur du *Kamous* donne des exemples de l'application de cette règle, sous la racine *نَفَرَ*. Il semble même que l'usage n'en soit pas limité à la poésie.

Dans le premier de ces exemples *الْمُتَعَالِ* et dans le second *التَّلَاقِ*, qu'on doit prononcer, à raison de la pause, sans faire sentir le *kesra* final, sont pour *الْمُتَعَالَى* et *التَّلَاقَى*.

Il en est de même dans l'exemple suivant, où le mot *اللَّاشِ* est pour *اللَّاشَى*, et où le *kesra* ne doit pas être prononcé :

وَمَا زَالَ تَمِرْدَاشُ يُحَسِّنُ لَهُمْ هَذَا الرَّأْيَ اللَّاشِ

Témirdasch ne cessa de leur vanter ce projet, qui ne valoit rien.

Cela a lieu aussi hors le cas d'une pause et d'une rime, et l'on trouve, par exemple, *الْثَّانِي* pour *الْثَّانِي*.

مَوْنِمِ الْآبْنَاءِ فِي الْهَيْجَاءِ عَنْ آبَائِهِمْ مُشْفِقِ إِشْفَاقُهُ الْمُؤْمِقِ لِلْأَيْتَامِ تَامِ
(*Loue plutôt ce héros*) qui, dans la guerre, prive les enfans de leurs pères; (*ce héros*) accessible au sentiment, et dont la tendre sollicitude pour les orphelins n'a point de bornes.

On voit bien que *تَامِ*, privé du *teschdid*, est ici pour *تَامَر*.

903. On retranche même ainsi tout-à-fait l'affixe de la première personne, comme dans ce vers, où *بَالِ*, qu'il faut prononcer *بَالِ*, est pour *بَالِي* *mon esprit* :

يَا خَلِيَّ الْبَالِ قَدْ بَلَبَلْتَ بِالْبَلْبَالِ بَالِ
بِالنَّوَى زَلَزَلْتَنِي وَالْعَقْلُ فِي الزَّلْزَالِ زَالِ

O toi dont le cœur est libre de soucis, tu as troublé mon esprit par l'agitation; par ton absence tu m'as fait éprouver un tremblement, et, dans ce tremblement, ma raison s'est évanouie.

904. Les poètes ajoutent après une voyelle la lettre analogue à cette voyelle, pour rendre le son plus plein; ce qu'on appelle *إِشْبَاعٌ* *saturation*. On trouve en conséquence chez eux *مُنْتَزَاح*, *فَانْظُرْ*, *صَيَارِفُ*, *مُنْتَزَح*, *فَانْظُورُ*, *صَيَارِيفُ*. Cela a lieu sur-tout à la fin des mots, pour la rime.

905. Ils retranchent la dernière lettre quiescente dans les

pluriels des formes مَفَاعِيلُ , فَعَالِيلُ et autres semblables. Ainsi ils disent عَوَارٍ pour عَوَارِيرُ , pluriel de عَوَارُ ordures dans l'œil.

906. Ils donnent une voyelle à une lettre qui devrait être quiescente, ce qui a lieu sur-tout très-fréquemment dans les pronoms affixes كُمْ et هُمْ , et dans les secondes personnes des verbes, terminées par la syllabe تُمْ . Exemples :

قَالَتْ لَهُ النَّفْسُ إِنِّي لَا أَرَى طَمَعًا وَإِنَّ مَوْلَاكَ لَمْ يَسْلَمْ وَلَمْ يَصِدْ

Il se dit à lui-même : Je ne vois aucun espoir de succès ; car ton ami n'a ni sauvé sa vie , ni pris l'animal qu'il chassoit.

زَعَمَ الْعَوَازِلُ أَنَّ نَاقَةَ جُنْدُبٍ يَجْتُوبُ خَبْتِ عَرِيَّتٍ وَأُجِمَّتْ

De mauvaises langues ont fait courir le bruit que Djondob est descendu de sa monture et lui a ôté la selle, près de la citerne de Khabt.

Dans ces exemples, تَصِدْ et أُجِمَّتْ sont pour يَصِدْ et أُجِمَّتْ.

حَيِّتُمْ يَا أَهْلَ هَذَا الْمَنْزِلِ وَعِشْتُمْ فِي خَفِضِ عَيْشٍ خَصِلِ

Puissiez-vous, habitans de cette demeure, obtenir une longue suite de jours, et vivre dans l'aisance et dans les plaisirs !

فَخَلَّفَهُمْ بَرْدٌ أَلْبِيضَ عَنْهُمْ وَهَامَهُمْ لَهُ مَعَهُمْ مُعَارُ

Il les a épargnés en détournant les glaives de dessus eux ; leur tête est un dépôt qui lui appartient, et dont il leur a seulement prêté l'usage.

907. Ils font masculin un nom féminin, et féminin un nom masculin. Exemples :

وَلَا مُزْنَةٌ وَدَقَّتْ وَدَقَّهَا وَلَا أَرْضٌ أَبْقَلَ أَبْقَالَهَا

Aucune nuée n'a versé ses eaux, aucune terre n'a produit ses herbes potagères.

لَمَّا أَتَى خَبَرَ الزَّبِيرِ تَوَاصَعَتْ سُورُ الْمَدِينَةِ وَالْجِبَالُ الْخُشَعُ

Lorsque la nouvelle de l'aventure de Zobéïr est parvenue (à

Médine), le mur de la ville s'est abaissé humblement , ainsi que les montagnes , saisies d'un saint respect.

Dans le premier exemple , أَبْقَلَ , verbe au masculin , se rapporte à أَرْضُ , nom féminin ; dans le second , تَوَاضَعَتْ , verbe au féminin , se rapporte à سُورُ , nom masculin.

Peut-être le verbe تَوَاضَعَتْ est-il en concordance logique (n.º 404) avec الْمَدِينَةُ , complément de سُورُ .

Il faut observer de plus que , dans le premier exemple , l'élif de أَبْقَلَ perd son hamza , pour se changer en élif d'union , et qu'on prononce *ar-dho-nab-ka-la* , au lieu de dire , *ar dhon ab-ka-la* (n.º 93 , 1.º part. , et 894 , 2.º part.).

908. Les poètes emploient quelquefois le pluriel , quand la concordance exigeroit le duel , comme on le voit dans les vers suivans :

شَفَيْتُ النَّفْسَ مِنْ حَمَلِ بِي بَدْرٍ وَسِيفِي مِنْ حَذِيفَةٍ قَدْ شَفَانِي
فَإِنْ أَكْ قَدْ بَرَدَتْ بِهِمْ عَلِيلِي فَلَمْ أَقْطَعْ بِهِمْ إِلَّا بَنَانِي

Je me suis satisfait en exerçant ma vengeance sur Hamel , fils de Bedr , et mon glaive m'a fait raison de Hodhaïfa ;

Mais si j'ai assouvi sur eux mon ressentiment , je n'ai fait , en les frappant , que couper mes propres doigts.

Dans le second vers , il est évident que la concordance exigeoit بِهِمَا , au lieu de بِهِمْ .

909. Ils déclinent sur la première déclinaison les noms qui appartiennent régulièrement à la seconde , et disent دَنَانِيرًا pour دَنَانِيرَ (n.º 912 , 1.º part.) ; ils terminent aussi par un *medda* les noms qui se terminent par un élif bref , et par un élif bref ceux qui ont régulièrement un *medda*.

910. Ils déclinent régulièrement les noms qui devroient perdre leur voyelle finale , parce qu'ils se terminent par un ي (n.º 915 , 1.º part.). Exemple :

لَا بَارَكَ اللَّهُ فِي الْغَوَايِي هَلْ يُضَيِّعْنَ إِلَّا لَهُنَّ مُطْلَبٌ

Que Dieu maudisse les femmes ! elles ont toujours quelque chose de nouveau à demander (1).

911. Ils emploient la forme du pluriel irrégulier قَوَاعِلُ pour le pluriel masculin des adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ, quoique cette forme de pluriel ne convienne régulièrement qu'aux féminins de ces mêmes adjectifs verbaux (n.º 855, 1.º p.), et ne soit d'usage que dans un très-petit nombre de masculins, comme قَوَارِيسُ, pluriel de فَارِيسُ cavalier.

912. Ils font subir à un nom qui n'a point de complément, le retranchement de la lettre finale, retranchement qui caractérise le premier terme d'un rapport d'annexion. C'est ainsi qu'un poète a dit خُطَّتَانِ pour خُطَّتَانَا, dans ce vers :

هَمَا خُطَّتَانَا إِمَّا إِسَارٌ وَمِئَةٌ وَأَمَّا دَمٌ وَالْقَتْلُ بِأَحْرَجٍ أَجْدَرُ

Il n'y a que deux partis, ou bien devenir captif et obtenir la vie comme une grâce, ou bien sacrifier son sang ; et pour un homme libre, périr est le parti le plus convenable.

913. Ils retranchent de même le *tenwin* dans les noms qui ne sont point en rapport d'annexion. Exemples :

عَمَرُوا الَّذِي هَشَمَ الثَّرِيدَ لِقَوْمِهِ وَرَجَالَ مَكَّةَ مُسِينُونَ عِجَافٌ

Amrou, qui a brisé le pain pour donner de la soupe à son peuple, tandis que les habitants de la Mecque étoient exténués par une année de disette.

لَعَمْرُكَ مَا أَذْرِي وَأَنْ كُنْتُ دَارِيَا شُعَيْثُ ابْنُ سَهْمٍ أَمْ شُعَيْثُ ابْنُ مِنْقَرٍ

J'en jure par ta vie, je ne sais pas, quoique je l'aie su autrefois, si Schoaïth est fils de Sahn, ou si Schoaïth est fils de Mincar.

(1) Ce vers est du mètre nommé الْمُنْسَرَجُ.

Dans le premier exemple, il falloit dire *عَمُرُو*, et dans le second *شُعَيْتُ أَبْنُ*, parce que *Schbaïth* et *filz de* sont ici deux parties différentes de la proposition (n.º 143, 1.^{re} part.).

914. La concordance irrégulière dont j'ai parlé ailleurs (n.º 380), et en vertu de laquelle on fait concorder des verbes, des adjectifs, des pronoms singuliers féminins avec des noms qui sont au pluriel, concordance qui n'a lieu ordinairement que quand on parle à la troisième personne, est étendue par les poètes à la seconde personne. On en a vu des exemples précédemment, en ce qui concerne la concordance des verbes (n.ºs 380 et 383); en voici un qui présente la même concordance irrégulière, en ce qui concerne les pronoms.

وَلَسْتُ بِسَائِلٍ جَارَاتِ بَيْتِي أَغْيَابُ رِجَالِكِ أَمْ شُهُودُ

Je ne fais point cette question aux voisines de ma tente : Vos hommes sont-ils absens ou présens ?

Dans ce vers, le pronom affixe *كِ*, singulier féminin, tient la place de *كُنَّ* (1).

915. Les poètes mettent quelquefois le verbe ou l'attribut au singulier, lorsque le sujet est un duel qui exprime deux choses inséparables l'une de l'autre, comme dans cet exemple :

الْعَيْنَانِ تَنْهَلُ

Les deux yeux fondent (à la lettre, fond) en larmes.

916. Ils imitent le retranchement nommé *تَرْخِيمٌ*, qui a lieu régulièrement dans les noms employés comme compellatifs (n.º 175), et le pratiquent lorsque les noms ne sont pas pris en ce sens. Exemple :

لِنِعْمَ الْفَتَى نَعَشُو إِلَى ضَوْمِ نَارِهِ طَرِيفُ بَنِي مَالٍ لَيْلَةُ الْجُوعِ وَالْحَصْرِ

Certes, c'est un homme illustre par sa générosité, que Tarif, fils

(1) Voyez le *Hamasa*, édition de M. Freytag, pag. 197.

de Malic : c'est à la lueur de ses feux hospitaliers que nous nous rassemblons, dans une nuit où les hommes éprouvent la rigueur de la faim et du froid.

On voit ici طَرِيفُ بَنِّ مَالٍ, pour طَرِيفُ بَنِّ مَالِكٍ.

917. Il y a des exemples de retranchemens plus considérables, comme آَلْمَنَازِلُ pour آَلْمَنَا, آَلْحَمَامُ pour آَلْحَمَى; mais ces sortes de cas sont très-rares, et doivent être considérés comme des exceptions singulières.

918. On trouve aussi des lettres ou des syllabes retranchées au commencement des mots, comme لَّهِ pour لَاهُمْ, لَّهِ pour لَاهُمْ, آَلَّانَ pour آَلَّانَ, آَلْتَقَوْا pour آَلْتَقَوْا.

919. Un retranchement et une contraction toute particulière a lieu en poésie, et a même passé dans le langage ordinaire, relativement aux noms propres de tribus ou de familles arabes, qui se composent du mot بَنُو *filz* et d'un nom propre joint à l'article déterminatif. On contracte le mot بَنُو et l'article en une seule syllabe بَلْ, et l'on dit, بَلْقَيْنِ, بَلْهَيْمِ et بَلْخَزَرَجِ, au lieu de بَنُو آَلْقَيْنِ, بَنُو آَلْهَيْمِ et بَنُو آَلْخَزَرَجِ.

920. Les poètes conjuguent le verbe irrégulier comme s'il étoit régulier. Exemple :

أَلَمْ يَأْتِيكَ وَآَلْأَنْبَاءُ تَنْمِي بِمَا لَاقَتْ لَبُونُ بَنِي زِيَادٍ

Ne t'a-t-il point appris (car d'ordinaire les nouvelles vont toujours en grossissant) ce qui est arrivé à la femelle de chameau, bonne laitière, des enfans de Ziad ?

921. Ils emploient aussi le mode subjonctif de l'aoriste après la conjonction فَ, sans que cette conjonction soit prise dans un sens qui exige régulièrement l'usage de ce mode (n.º 56). Exemple :

سَأَنْزُكَ مَنْزِلِي لِبَنِي تَمِيمٍ وَأَلْحَقُ بِآَلْعِرَاقِ فَآَسْتَرْجِعَا

J'abandonnerai ma demeure aux enfans de Témim, je m'en irai dans l'Irak, et là je goûterai le repos (1).

922. Au contraire, ils substituent au subjonctif le mode conditionnel. Exemple :

تَرَكَ أَمْكِيَّةَ إِذَا لَمْ أَرْضَهَا أَوْ يَغْتَلِقُ بَعْضَ النَّفُوسِ حِمَامَهَا

J'abandonne les lieux qui ne me plaisent point, à moins que la mort ne s'empare d'une certaine ame (c'est-à-dire, de mon ame).

Après *أَوْ* signifiant *إِلَّا أَنْ*, l'aoriste auroit dû être mis au subjonctif (n.º 59).

923. Ils emploient aussi le mode conditionnel, au lieu de l'indicatif. Exemple :

فَتَى قَبْلَمَا يَغْبِسُ مِنَ السَّرِّ وَجْهَهُ سَوَى خَلْسَةٍ فِي الرَّأْسِ كَالْبَدْرِ فِي الدَّجَى

(C'étoit) un homme dont les années n'avoient point encore flétri le visage : seulement sa tête offroit un mélange semblable à l'éclat de la pleine lune au milieu d'une nuit obscure.

Il falloit, dans cet exemple, suivant la règle, dire à l'aoriste indicatif, *يَغْبِسُ*.

La même licence se trouve deux fois dans les vers suivans :

أَلَا مُخْبِرٌ بَعْدَ التَّفَرُّقِ يُخْبِرُنَا فَمَا ذَا الَّذِي يَا قَوْمِ أَشْغَلَكُمْ عَنَّا
وَلَوْ كُنْتُ أَذْرِي أَنَّهُ آخِرُ النَّوَى لَكُنَّا وَقَفْنَا لِلْوَدَاعِ وَوَدَّعْنَا
هَلَا يَا غُرَابَ الْبَيْتِ هَلْ أَنْتَ مُخْبِرٌ لَنَا بِقُدُومِ الْغَائِبِينَ تَبَشِّرُنَا

Personne ne nous donnera-t-il donc aucune nouvelle, après une telle séparation ! O mes amis, quelle est la cause de cet oubli où vous nous laissez !

(1) *أَسْتَرِيحَ* est pour *أَسْتَرِيحُ* (n.º 908). On pourroit supposer, quoi qu'en dise Hariri, de qui ceci est tiré, que *فِي* signifieroit ici *en sorte que* ; et, en ce cas, cette particule exigeroit le subjonctif (n.º 56).

Si j'eusse su qu'ils s'éloignoient de nous pour toujours, nous nous serions arrêtés pour nous faire de mutuels adieux.

O corbeau, dont la présence pronostique la séparation, viendrais-tu nous annoncer l'arrivée de ceux dont nous pleurons l'absence, et nous réjouir par cette heureuse nouvelle !

La syntaxe auroit exigé يُخْبِرُنَا et تُبَشِّرُنَا au mode indicatif (1).

924. Enfin, les poètes emploient le mode énergique de l'aoriste, quand ce mode ne devrait pas avoir lieu, et ils donnent même quelquefois la forme énergique au prétérit et à l'adjectif verbal, ainsi qu'à des verbes d'admiration. Exemples :

دَامَنَّ سَعْدُكَ إِن رَحِمْتَ مَتَيْمًا

Puisse ton bonheur être durable, (femme), si tu as pitié d'un malheureux que l'amour a rendu captif !

أَرَأَيْتَ إِن جَاءَتْ بِهِ أُمْلُودًا
مَرْجَلًا وَيَلْبَسُ الْبُرُودًا
أَقَائِلَنَّ أَخْضِرَ الشَّفُودًا

Si (2) elle amène (son jeune amant) avec cette taille délicate, cette chevelure crépue, ces habits d'étoffe rayée, penses-tu que (le

(1) M. Grangeret de Lagrange a publié ces vers d'une manière un peu différente, dans son *Anthologie arabe*, pag. 98 du texte.

On trouve de même dans des vers attribués à Tarafa تَحْذَرِي au lieu de تَحْذِيرِي. Voyez l'édition de la *Moallaka* de Tarafa, par M. J. Vullers, p. 2.

(2) Ces vers sont du mètre nommé رَجَزٌ, et de la quatrième espèce صَرْبٌ, qui se réduit aux trois pieds مستفعلن مستفعلن مستفعلن, ou aux pieds irréguliers qui peuvent les remplacer. Dans le premier des trois vers, il se trouve la licence عَلَيْهِ, nommée خَزْمٌ, c'est-à-dire que la première syllabe du mot أَرَأَيْتَ doit être considérée comme étrangère au vers, et qu'on n'en doit tenir aucun compte en le scandant, à moins que, par une autre licence dont il y a des exemples (n.º 894), il ne faille lire أَرَيْتَ, au lieu de أَرَأَيْتَ.

père de cette amante) dise : « Faites venir les témoins (pour dresser » l'acte de mariage) ! »

925. Il arrive quelquefois aux poètes d'employer un verbe au singulier quand le sens exigeroit un pluriel, et de mettre ensuite un pronom personnel au pluriel, pour tenir lieu de la désinence plurielle du verbe. Exemples :

لَمْ أَلْقَ بَعْدَهُمْ حَيًّا فَأَخْبَرَهُمْ إِلَّا يَزِيدُهُمْ حُبًّا إِلَى هُمْ

Je n'ai jamais rencontré, depuis que je les ai quittés, aucune tribu dont j'aie connu à fond le caractère, que ces derniers ne me les aient rendus encore plus chers qu'ils ne me l'étoient auparavant.

أَصْرَمْتَ حَبْلَ الْحَيِّ إِذْ صَرَمُوا يَا صَاحِبَ بَلِّ صَرَمَ الْوَصَالِ هُمْ

As-tu donc brisé le lien qui t'unissoit à cette tribu, ô mon ami, puisqu'ils ont rompu l'union avec toi ! Que dis-je ! ce sont eux qui ont brisé le lien de l'union.

Dans ces deux exemples, les verbes يَزِيدُ et صَرَمَ devoient être au pluriel, et il falloit dire dans le premier يَزِيدُونَ, puisqu'on avoit dit فَأَخْبَرَهُمْ, et dans le second صَرَمُوا ; mais au lieu de cela, la désinence propre du pluriel a été remplacée par les pronoms هُمْ, placés à la fin des deux vers (1).

926. J'ai dit ailleurs (n.º 1009, 1.^{re} part.), que quand les personnes de l'aoriste pluriel des verbes, terminées par la formative نَ, comme يَكْتُبُونَ et تَكْتُبُونَ, sont suivies du pronom affixe de la première personne, qui est فِي pour le singulier et لَ pour le pluriel, on retranche quelquefois la finale نَ de la forme verbale. J'ai ajouté qu'il en devoit être de même avec la finale نَ de la seconde personne du féminin singulier de l'aoriste. Ces contractions ont assez souvent lieu chez les poètes. Exemples :

(1) Voyez le *Hamasa* publié par M. Freytag, pag. 610.

أَنَا الَّذِي يَجِدُونِي فِي صُدُورِهِمْ لَا أُرْتَقِي صَدْرًا مِنْهَا وَلَا أُرْدُ

C'est moi qu'ils trouvent toujours dans leurs cœurs, (comme un objet d'effroi) ; jamais je ne m'en éloigne pour un temps, et je n'y reviens dans un autre instant.

وَحَثَّتْ نَاقَتِي طَرَبًا وَشَوْقًا إِلَى مَنْ بِالْحَنِينِ تُشَوِّقُنِي

Le chameau femelle que je monte, témoigne par son agitation et son empressement, les regrets qu'il éprouve de s'éloigner d'eux. O ma monture, quels sont ceux pour qui, par tes gémissemens, tu réveillés mon amour !

Dans le premier exemple, يَجِدُونِي est pour يَجِدُونَنِي, et dans le second, تُشَوِّقُنِي pour تُشَوِّقِينِي.

La même contraction a lieu quelquefois, quand les affixes de la première personne se joignent aux personnes du pluriel féminin du prétérit, qui se terminent par la finale نَ (۱).

927. Les poètes donnent pour sujet au verbe كَانَ un nom indéterminé, et pour attribut un nom déterminé ; ce qui est précisément le contraire de la règle ordinaire (n.º 155). Ex. :

فِي قَبْلِ التَّفَرُّقِ يَا صَبَاغًا وَلَا يَكُ مَوْقِفُ مِنْكَ الْوَدَاعَا

Arrête-toi, Dhabaa, avant l'instant de la séparation ; que le moment où tu t'arrêteras, ne soit point l'instant des adieux.

La construction régulière auroit été, لَا يَكُ الْوَدَاعُ مَوْقِفًا مِنْكَ, que l'instant des adieux ne soit point pour toi un moment de t'arrêter, c'est-à-dire, n'attends pas l'instant des adieux pour t'arrêter auprès de moi.

928. Ils suppriment le وَ du pronom هُوَ et le يَ du pronom هِيَ : ils suppriment aussi la voyelle de l'affixe ؤ et lui substituent un djezma. Exemples :

(۱) On pourroit supposer, dans tous ces cas, que c'est le ن de l'affixe, nommé نُونُ الْوَقَايَةِ et نُونُ الْعِمَادِ (n.º 1008, 1.ª part.), qui est retranché. Voyez le *Hamasa*, édition de M. Freytag, pag. 146 et 199.

قَبِينَاهُ يَشْرَى رَحْلَهُ قَالَ قَائِلٌ لِمَنْ جَمَلٌ رَخْوٌ أَلِمْلَطٍ نَجِيبٌ

Tandis qu'il vendoit ses équipages, quelqu'un a dit : « Quel est celui qui a un chameau doux à monter, d'une race choisie ! »

Je regarde ici هُوَ dans قَبِينَاهُ comme tenant lieu de هُوَ, et non comme un affixe, parce que, suivant l'opinion des meilleurs grammairiens, la particule يَبِينَا n'exerce aucune influence sur la proposition qui la suit (1).

وَمَا لَهُ مِنْ مَحْدٍ تَلِيدٍ وَمَا لَهُ مِنْ الرَّيْحِ فَضْلٌ لَا الْجَنُوبِ وَلَا الصَّبَا

Il n'a point hérité un patrimoine de gloire ; il n'est distingué par aucun des avantages qui assurent aux vents la reconnaissance des hommes : car il n'est ni comme le vent du midi (qui amène les pluies bienfaisantes), ni comme le zéphyr (qui rafraîchit et ranime).

929. Dans le pronom أَنَا je, les poètes font souvent brève la syllabe نَا, comme dans ce vers :

أَدِينُ بِأَنَّ ذَلِكَ دِينٌ حَقٌّ وَمَا أَنَا فِي النَّشُورِ بِدَى أَرْتِيَابِ

Je fais profession de croire que c'est là une religion vraie, et je ne doute point de la résurrection (2).

930. Ils retranchent le ي de l'adjectif conjonctif الَّذِي, la finale ن du duel, et la finale ن du pluriel de ce même adjectif, et disent الَّذِ et الَّذَا et الَّذِي, pour الَّذِي et الَّذَان et الَّذَيْن. Ils disent aussi اللَّوَّى ou اللَّوَا, au lieu de اللَّوَاتِي.

931. Les poètes suppriment quelquefois la conjonction فَ, lorsqu'elle devoit former la séparation entre une proposition

(1) Voyez là-dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 88.

(2) Ce vers ne laisse aucun doute sur la mesure de la syllabe نَا dans أَنَا ; car il est du mètre وَافِرٌ, et, par conséquent, le mot أَنَا forme ici deux syllabes brèves (n.º 646) : il ne serviroit donc de rien d'écrire أَنَاء. Je suis porté à penser qu'il ne faut jamais mettre un *djezma* sur le *noun*, et changer le dernier *élif* en un *élif hamzé*.

conditionnelle et la proposition corrélatrice (n.^{os} 697 et suiv.).

Exemple :

مَنْ يَفْعَلِ الْخَيْرَاتِ اللَّهُ يَشْكُرَهَا

Quiconque fera le bien, Dieu lui en témoignera sa gratitude.

On auroit dû dire, فَأَلَّهُ يَشْكُرَهَا (1).

932. Au lieu de مِنْ et لَاكِنْ, ils disent (n.^{os} 1089 et 1225, 1.^{re} part.) مِ et لَ . Exemple :

فَلَسْتُ بِآتِيهِ وَلَا أَسْتَطِيعُهُ وَلَاكِ أَسْقِنِي إِنْ كَانَ مَأْوُكَ ذَا فَضْلٍ

Je n'irai point le trouver, je ne le puis ; mais donne-moi toi-même à boire, si ton eau est d'une nature généreuse.

J'ai donné ailleurs des exemples de la contraction de la préposition مِنْ avec l'article déterminatif (n.^o 1089, 1.^{re} part.).

933. Une contraction plus remarquable est celle par laquelle أَجِنَّ est mis pour مِنْ أَجْلِ أَنَّ à cause que. Exemple :

أَجِنَّكَ عِنْدِي أَحْسَنُ النَّاسِ كُلِّهِمْ

Parce que tu es, à mes yeux, le plus beau de tous les hommes.

934. Quelquefois, lorsque deux mots sont liés par une conjonction, les poètes intervertissent l'ordre naturel, et placent la conjonction et le mot qui la suit, avant celui qui, dans le sens, précède la conjonction. Exemple : عَلَيْكَ وَرَحْمَةُ اللَّهِ السَّلَامُ, à la lettre, *sur toi, et la miséricorde de Dieu, le salut*, au lieu de, السَّلَامُ وَرَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْكَ *que le salut et la miséricorde de Dieu (reposent) sur toi !*

935. Après la particule compellative يَا, ils omettent quelquefois le nom de la personne ou de la chose appelée.

936. Je dois répéter, en terminant ce chapitre, que plusieurs des licences poétiques qui y sont indiquées, ont aussi lieu dans la prose rimée.

(1) En l'absence de la conjonction فَ, il auroit fallu dire يَشْكُرَهَا اللَّهُ.

LIVRE QUATRIÈME.

DE LA SYNTAXE CONSIDÉRÉE SUIVANT LE SYSTÈME DES GRAMMAIRIENS ARABES (1).

CHAPITRE PREMIER.

De la Proposition en général.

937. CE qu'on appelle *discours* ou *phrase* ^{كَلِمَة}, est une aggrégation de deux mots au moins, dont la réunion énonce un attribut comme appartenant à un sujet. Ce rapport entre l'attribut et

(1) J'ai suivi principalement, dans cette quatrième partie de ma grammaire, celle de Martellotto, intitulée *Institutiones linguæ arabicæ*; mais je l'ai beaucoup abrégée, parce que le but que je me suis proposé n'est que d'offrir un moyen de parvenir à l'intelligence des grammairiens et des scholiastes arabes, et que d'ailleurs les détails dans lesquels je suis entré dans la troisième partie, m'imposaient l'obligation d'être plus court ici.

Les dénominations techniques ne sont pas les mêmes chez tous les grammairiens arabes; en conséquence, on trouvera quelquefois ici des dénominations différentes de celles que j'ai indiquées dans les trois premières parties. J'ai laissé subsister exprès ces différences, afin de donner la connoissance d'un plus grand nombre de termes techniques. Il en est de même de l'analyse d'une proposition; la même proposition est souvent analysée de diverses manières par différens grammairiens, quelquefois par le même grammairien.

On trouvera ici des développemens d'analyse grammaticale que l'on a déjà vus précédemment; je n'ai pu éviter ces répétitions: autrement cette quatrième partie eût manqué d'ensemble.

Au surplus, elle n'est point faite pour les commençans; elle ne pourroit

le sujet est nommé **إِسْنَادٌ**, ce que l'on peut rendre par *attribution* (1).

Le mot qui exprime l'attribut est nommé **مُسْنَدٌ**, c'est-à-dire, *attribué*. Celui qui exprime le sujet se nomme **مُسْنَدٌ إِلَيْهِ**, c'est-à-dire, *celui auquel on donne un attribut*.

938. Il n'est pas absolument nécessaire que le sujet et l'attribut soient exprimés par deux mots distincts : quand le sujet est un pronom et l'attribut un verbe, le sujet se trouve réuni dans un seul mot avec l'attribut ; mais on considère alors les inflexions qui forment les personnes des verbes, comme des mots distincts du verbe (n.º 1023, 1.^{re} part.). Ainsi, dans **خَرَجْتُ**, la première partie du mot, **خَرَجَ**, forme l'attribut ; la deuxième partie, **تُ**, forme le sujet.

939. Si la proposition énonce un sens complet, elle se nomme indifféremment **كَلَامٌ** *phrase* ou **جُمْلَةٌ** *proposition*. Si la proposition est de nature à exiger, pour la plénitude du sens, une autre proposition, on la nomme seulement **جُمْلَةٌ** *proposition*.

Ainsi **زَيْدٌ عَالِمٌ** *Zéïd (est) savant*, est en même temps **كَلَامٌ** *phrase* et **جُمْلَةٌ** *proposition*. Dans **مَنْ ضَرَبْتَنِي ضَرَبْتُهُ** *quiconque me frappera, je le frapperai*, il y a deux *propositions* **جُمْلَةٌ** et une seule *phrase* **كَلَامٌ**.

qu'embrouiller leurs idées. Elle est faite pour les personnes déjà avancées, et doit leur servir de préparation à la lecture des scholiastes. Aujourd'hui les moyens ne manquent plus pour s'exercer à cette étude.

(1) Je pense que le mot **إِسْنَادٌ** signifie proprement *appuyer, donner une chose pour soutien*. C'est par une conséquence de cela, qu'en parlant des *traditions* **حَدِيثٌ**, on se sert du mot **إِسْنَادٌ** pour signifier que l'on indique la personne à laquelle elles remontent, et les hommes par le canal desquels elle a été transmise.

Il suit de là que **الْمُسْنَدُ** l'attribut est proprement l'idée appuyée ou soutenue, et que **الْمُسْنَدُ إِلَيْهِ** le sujet est ce qui fait fonction d'appui ou de soutien.

CHAPITRE II.

De la Nature des diverses Propositions.

940. Le discours ou la phrase est simple ou composée simple, quand elle ne contient qu'une seule proposition ; composée, quand elle en contient davantage.

941. La phrase simple est ou une *proposition nominale* جُمْلَةٌ اِسْمِيَّةٌ, ou une *proposition verbale* جُمْلَةٌ فِعْلِيَّةٌ.

La proposition nominale est celle dans laquelle l'*attribut* الْمُسْنَدُ est ou un adjectif ou un nom, soit que ce nom soit seul, ou qu'il soit joint à un adjectif, ou qu'il ait un complément.

Exemples : زَيْدٌ عَالِمٌ Zéïd (est) savant ; زَيْدٌ رَجُلٌ عَالِمٌ Zéïd (est) un homme savant ; زَيْدٌ غُلَامٌ اَبْيَكُ Zéïd (est) le domestique de ton père ; زَيْدٌ اَبُوكَ Zéïd (est) ton père.

La proposition verbale est celle dont l'*attribut* est exprimé par un verbe. Exemple : زَيْدٌ مَاتَ Zéïd est mort.

942. Il y a deux autres sortes de propositions elliptiques qui semblent n'être ni nominales ni verbales, mais que l'on peut rapporter à l'une ou à l'autre espèce, suivant que l'on remplit l'ellipse par un verbe ou par un nom. La première est nommée جُمْلَةٌ ظَرْفِيَّةٌ *proposition circonstancielle*, parce qu'elle semble avoir pour attribut une circonstance de lieu, sorte de terme circonstanciel que l'on nomme ظَرْفٌ *vase*. Ex. : زَيْدٌ عِنْدَكَ Zéïd (est) chez toi ; زَيْدٌ فِي الْمَسْجِدِ Zéïd (est) dans la mosquée. La seconde est nommée جُمْلَةٌ اَلْظَرْفِيَّةِ, c'est-à-dire, formée à la manière de la proposition circonstancielle. Dans celle-ci, l'*attribut*, au lieu d'être énoncé simplement, devient le complément d'une préposition dont l'antécédent est sous-entendu. Exemple : اَنَا مِنَ الصَّادِقِينَ je (suis un homme) du nombre des véridiques.

Si l'on suppose qu'il y a dans ces propositions ellipse d'un verbe, comme **يَكُونُ**, elles sont des propositions verbales. Si l'on suppose qu'il y a ellipse d'un nom verbal, comme **كَائِنْ** étant, **حَامِلٌ** se trouvant, ou d'un nom, comme **بَعْضٌ** un, une portion, elles sont nominales (1).

943. La phrase composée est, 1.° celle qui contient deux propositions qui dépendent tellement l'une de l'autre, que le sens de la première resteroit suspendu et incomplet, si l'on n'ajoutoit pas la seconde. Exemples :

مَنْ ضَرَبَنِي ضَرَبْتُهُ

Quiconque me frappera, je le frapperai.

لَوْ ضَرَبَنِي ضَرَبْتُهُ

S'il me frappoit, je le frapperois.

لَمَّا رَجَعَ نَزَلَ عِنْدِي

Quand il fut de retour, il logea chez moi.

2.° Celle dans laquelle une des parties intégrantes de la proposition forme elle-même une proposition. Exemples :

زَيْدٌ مَاتَ أَبُوهُ

Zéïd, son père est mort (c'est-à-dire, le père de Zéïd est mort).

(1) Le terme circonstanciel est, comme nous venons de le dire, nommé **ظَرْفٌ** vase; mais il faut ici faire une distinction. Si le verbe qui doit être sous-entendu pour remplir l'ellipse, est un verbe d'une signification très-vague et qui soit suffisamment indiquée par la réunion de la préposition et de son complément, comme dans l'exemple donné, **زَيْدٌ فِي الدَّارِ** Zéïd (est) dans la maison, dans lequel il faut sous-entendre le verbe *être*, le terme circonstanciel se nomme **ظَرْفٌ مُسْتَقَرٌّ**; mais si le verbe est exprimé, ou si le verbe sous-entendu est un verbe d'une signification plus précise et dont l'idée ne soit point renfermée dans le terme circonstanciel, comme dans cet exemple, **زَيْدٌ مَاتَ فِي الطَّرِيقِ** Zéïd est mort dans le chemin, le terme circonstanciel se nomme **ظَرْفٌ لَّغَوٌ**.

زَيْدٌ قُتِلَ أَخُوهُ

Zéïd, son frère a été tué (c'est-à-dire, le frère de Zéïd a été tué).

زَيْدٌ أَبْنُهُ حَسَنٌ

Zéïd, son fils est beau (c'est-à-dire, le fils de Zéïd est beau).

زَيْدٌ مَاتَ

Zéïd est mort.

زَيْدٌ جِيءَ إِلَيْهِ بِكِتَابٍ

Zéïd, il lui a été apporté un livre (c'est-à-dire, on a apporté un livre à Zéïd).

On nomme cette sorte de proposition *جُمْلَةٌ ذَاتُ الْوَجْهَيْنِ* proposition à deux faces.

Il faut bien observer que, dans tous ces exemples, زَيْدٌ, sujet de la proposition composée, a pour attribut une proposition complète, soit verbale, soit nominale, et que cette proposition qui forme l'attribut de زَيْدٌ, a elle-même son sujet et son attribut. Dans les trois premiers exemples, les sujets des propositions attributives sont, أَخُوهُ, أَبْنُهُ et أَخُوهُ; dans le quatrième, c'est le pronom هُوَ renfermé dans le verbe مَاتَ; dans le cinquième enfin, où il n'y a, à proprement parler, point de sujet, c'est le complément إِلَيْهِ qui le représente. Les attributs de ces mêmes propositions attributives sont, pour le premier et le quatrième exemple, مَاتَ; pour le second, قُتِلَ; pour le troisième, حَسَنٌ; pour le cinquième enfin, جِيءَ بِكِتَابٍ.

944. La proposition verbale peut être ou énonciative *إِخْبَارِيَّةٌ*, ou productive *إِنْشَائِيَّةٌ*, ou conditionnelle *شَرْطِيَّةٌ* (1).

(1) Le mot *إِنْشَائِيَّةٌ* répond à ce que j'ai nommé ailleurs *proposition volitive*. Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édit., pag. 182.

La première énonce un attribut comme appartenant au sujet; la seconde exprime un commandement, une défense, un souhait, une prière, &c.; la troisième énonce l'attribut comme appartenant au sujet, sous une certaine condition.

CHAPITRE III.

Des Parties tant essentielles qu'accessaires des Propositions.

945. Les différentes parties essentielles d'une proposition, qui sont le sujet et l'attribut, ainsi que les parties accessaires, telles que les adjectifs, les appositifs, les complémens et les termes circonstantiels, prennent différens noms à raison de la place qu'elles occupent dans la proposition, et des règles de concordance ou de dépendance auxquelles elles sont soumises.

946. A raison de ces différences, le sujet et l'attribut prennent chacun deux noms différens : le sujet se nomme, 1.° *اَلْمُبْتَدَأُ* l'*inchoatif*, 2.° *اَلْفَاعِلُ* l'*agent*; l'attribut s'appelle, 1.° *اَلخَبَرُ* l'*énonciatif*, quand il correspond à un *inchoatif*, 2.° *اَلْفِعْلُ* le *verbe*, quand il est en relation avec un *agent*.

947. Les parties accessaires du discours, telles que les adjectifs, les complémens, les termes circonstantiels, sont toutes comprises sous le nom de *اَلْمَتَعَلِّقَاتُ* *dépendances*; et l'on en distingue six espèces : 1.° *اَلْمَفْعُولُ* le *patient* ou l'*objet de l'action*; 2.° *اَلْحَالُ* la *situation* ou le *terme circonstantiel d'état*; 3.° *اَلتَّيْمِيْنُ* le *spécificatif*; 4.° *اَلْمَجْرُورُ* le *complément mis au génitif*; 5.° *اَلْمُسْتَثْنَى* la *chose exceptée*; 6.° *اَلتَّوَابِعُ* les *appositifs*.

948. Chacune de ces parties de la proposition fera le sujet d'un chapitre particulier.

CHAPITRE IV.

De l'Inchoatif.

949. L'inchoatif est un nom, ou l'équivalent d'un nom, qui n'est dans la dépendance d'aucun antécédent, en ce qui concerne le cas où il doit être mis. C'est ordinairement le sujet de la proposition, rarement l'attribut; et sauf quelques exceptions, l'inchoatif tient la première place dans la proposition, ce qui est indiqué par le nom même qu'il porte. Exemple : زَيْدٌ عَالِمٌ *Zēid (est) savant. Zēid زَيْدٌ est ici l'inchoatif.*

950. Quelquefois l'inchoatif est placé après l'attribut ou énonciatif; ce qui a lieu quand l'énonciatif est précédé d'une particule négative ou interrogative, et que d'ailleurs l'attribut concorde en nombre avec l'inchoatif, qui est le sujet. Exemples : مَا قَائِمَانِ الرَّجُلَانِ *est-ce que les hommes sont debout?* أَقِيَامُ الرَّجَالِ *les deux hommes ne sont pas debout.*

Malgré le déplacement des termes, le sujet reste ici inchoatif, parce qu'il n'est point regardé comme régi par l'attribut qui le précède, et que c'est au contraire lui qui régit l'énonciatif.

951. Lorsque l'attribut, précédé d'une particule négative ou interrogative, ne concorde pas en nombre avec le sujet duel ou pluriel, le nom qui sert de sujet ne peut plus être inchoatif, parce qu'il est alors envisagé comme étant sous la dépendance de l'attribut par lequel il est régi au nominatif, et qu'il est de l'essence de l'inchoatif de n'être régi par aucun autre terme : l'attribut, en ce cas, est *verbe* (n.^o 946), et le sujet est considéré comme *agent*, ainsi qu'on le verra ci-après (1). Exemples :

(1) Il suit de là que, si le sujet et l'attribut sont au singulier, et par conséquent concordent en nombre, comme dans ces exemples, مَا قَائِمٌ زَيْدٌ

مَا قَائِمُ الرَّجُلَانِ

Les deux hommes ne sont pas debout.

أَقَائِمُ الرِّجَالِ

Est-ce que les hommes sont debout !

952. J'ai dit que l'inchoatif doit être, ou un véritable nom (ce qui comprend aussi les pronoms) *إِسْمٌ صَرِيحٌ*, ou l'équivalent d'un nom, c'est-à-dire, une manière de s'exprimer qui puisse se résoudre en un nom, *إِسْمٌ مُوَوَّلٌ*. Ainsi, un verbe joint à l'une des particules nommées *مَصْدَرِيَّةٌ*, parce qu'elles donnent aux temps du verbe la valeur du nom d'action (n.^{os} 1184 et 1232, 1.^{re} part), peut servir d'inchoatif. Exemple :

أَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ

Que vous jeûniez est bon pour vous (c'est-à-dire, le jeûne *التَّصَوُّمُ* est bon pour vous).

953. L'inchoatif, comme je l'ai dit, ne doit être, par rapport au cas où il se met, dans la dépendance d'aucun antécédent. J'appelle *antécédent* ce que les Arabes nomment *عَامِلٌ* régissant, et au pluriel *عَوَامِلٌ*; ce qui revient aux mots gouverner et régir, employés par nos grammairiens. Les Arabes distinguent des régissans exprimés ou grammaticaux *عَوَامِلٌ لَفْظِيَّةٌ*, et des régissans logiques *عَوَامِلٌ مَعْنَوِيَّةٌ*. Il n'est question ici que des premiers, dans la dépendance desquels l'inchoatif ne sauroit jamais se trouver; car d'ailleurs il est dans la dépendance d'un *antécédent logique*, les Arabes considérant l'absence de tout antécédent grammatical comme un véritable antécédent logique.

et *أَقَائِمُ زَيْدٌ*, on peut à volonté regarder *زَيْدٌ* comme inchoatif, et *قَائِمٌ* comme énonciatif, ou bien dire que *قَائِمٌ* est verbe, et *زَيْدٌ*, agent,

954. L'inchoatif doit toujours être au nominatif. Quand l'attribut est précédé d'une particule négative ou interrogative, et qu'il ne concorde pas en nombre avec le sujet (n.º 951), il régit le sujet, qui dès-lors ne peut plus être *inchoatif* et est considéré comme *agent*, et il le met au nominatif, ainsi qu'on l'a vu dans les exemples, مَا قَائِمُ الرَّجُلَانِ *les deux hommes ne sont pas debout*; أَقَائِمُ الرَّجَالِ *est-ce que les hommes sont debout?*

CHAPITRE V.

De l'Énonciatif.

955. L'énonciatif, soit que ce soit un nom ou un adjectif, remplit toujours, dans la proposition, la fonction d'attribut. Exemples : زَيْدٌ عَالِمٌ *Zéïd (est) savant*; بَعْلِي شَيْخٌ *mon mari est un vieillard*.

Les mots عَالِمٌ *savant* et شَيْخٌ *vieillard* sont ici les énonciatifs.

En général, l'inchoatif est un nom déterminé, et l'énonciatif un nom ou un adjectif indéterminé.

Suivant quelques grammairiens, l'énonciatif n'est régi que par l'absence de tout antécédent grammatical (n.º 953); suivant d'autres, dont j'adopte l'opinion, il est régi par l'inchoatif, et ne peut l'être par aucun autre antécédent grammatical.

956. L'énonciatif doit toujours être au nominatif; il se place régulièrement après l'inchoatif.

Nous avons vu (n.º 950) un cas où l'énonciatif précède l'inchoatif, sans que l'un et l'autre de ces deux termes changent pour cela de nature. Il y a d'autres exemples d'inversion de ces deux termes; plusieurs grammairiens ne les admettent pas, et ont recours, en ce cas, à une autre analyse. Nous en indiquerons quelques-uns dans la suite, en traitant de la construction.

CHAPITRE VI.

Du Verbe.

957. La seule chose qu'il y ait à observer ici relativement au verbe, c'est que les grammairiens comprennent sous ce nom, par rapport aux règles de la syntaxe, les adjectifs verbaux ou *noms d'agent* فَاعِلٌ et de *patient* مَفْعُولٌ, et ceux qu'ils nomment *شِبْهَاتُ الْفِعْلِ assimilés au verbe* (n.º 738, 1.^{re} part.). Ainsi, dans cette proposition, زَيْدٌ حَسَنٌ غَلَامُهُ *Zéïd, son esclave (est) beau*, pour *l'esclave de Zéïd (est) beau*, زَيْدٌ *Zéïd* est l'inchoatif, et les deux autres mots forment une proposition verbale qui tient lieu d'énonciatif, et qui est composée d'un verbe et d'un agent, حَسَنٌ *beau*, adjectif verbal, étant considéré comme un verbe, dont l'agent est غَلَامُهُ.

958. Les verbes sont toujours censés contenir un *pronom* صَمِيرٌ, qui est leur *agent* فَاعِلٌ et qui détermine leur signification à la première, seconde ou troisième personne (1).

(1) Le pronom contenu dans le verbe ou dans l'adjectif verbal disparaît entièrement dans l'analyse, quand le verbe ou l'adjectif verbal est suivi d'un sujet spécial, comme lorsqu'on dit, زَيْدٌ مَاتَ *Zéïd est mort*; أَقَائِمُ الرِّجَالِ *est-ce que les hommes sont debout*!

Quant aux adjectifs verbaux, lorsqu'ils servent d'énonciatif à un inchoatif, et qu'il n'y a point d'inversion, on ne devroit plus, ce semble, les considérer (n.º 942), comme renfermant un agent pronominal. Ainsi, si l'on dit زَيْدٌ عَالِمٌ *Zéïd (est) savant*, زَيْدٌ غَلَامُهُ مَرِيضٌ *Zéïd, son esclave (est) malade* (c'est-à-dire, *l'esclave de Zéïd est malade*), il y a peu de raison de supposer que عَالِمٌ et مَرِيضٌ renferment le pronom هُوَ, comme on doit supposer la présence de ce pronom dans زَيْدٌ مَاتَ et زَيْدٌ غَلَامُهُ مَرِيضٌ.

Cette différence entre le verbe et l'adjectif verbal pourroit être fondée sur

Si la personne est indiquée par quelque lettre ajoutée aux lettres primitives, le pronom est *بَارِزٌ apparent*. S'il n'y a aucune lettre ajoutée aux lettres primitives, le pronom est *مُسْتَكْنٍ ou مُسْتَكْنٍ caché*. Ainsi, dans les mots *عِلِمْتُ j'ai su*, *عِلِمْتَ tu as su*, *عِلِمْنَا nous avons su*, le pronom est *apparent*, c'est *تُ, تَ, نَا*; dans *عِلِمَ il a su*, le pronom est *caché* (n.º 1023, I.º part.).

CHAPITRE VII.

De l'Agent.

959. On appelle *agent* *فَاعِلٌ* le nom auquel se rapporte le verbe qui le précède : ce nom exprime le sujet qui a pour attribut la qualité signifiée par le verbe.

L'agent doit donc toujours être placé après le verbe ou l'adjectif verbal qui fait la fonction de verbe. Exemples : *مَاتَ عُمَرُ Omar est mort*; *عُمَرُ مَاتَ أَبُوهُ Omar, son père est mort*, c'est-à-dire, *le père d'Omar est mort*. Les mots *عُمَرُ Omar*, dans la première phrase, et *أَبُوهُ son père*, dans la seconde, sont les agens du verbe *مَاتَ est mort*.

960. L'agent, au lieu d'être un *vrai nom* *إِسْمٌ صَرِيحٌ*, peut être une *expression équivalant à un nom* *إِسْمٌ مُوَلٌّ*, comme on l'a déjà dit en parlant de l'inchoatif (n.º 952). Ex. : *أَعْجَبَنِي أَنْ خَرَجْتَ il m'a fait plaisir que tu es sorti*; ce qui est l'équivalent de *أَعْجَبَنِي خُرُوجُكَ ta sortie m'a fait plaisir*.

Autre exemple :

وَيَدْرُو عَنْهَا الْعَذَابَ أَنْ تَشْهَدَ أَرْبَعَ شَهَادَاتٍ بِاللَّهِ إِنَّهُ لَمِنَ الْكَاذِبِينَ

Si elle affirme quatre fois par le nom de Dieu, en disant : Il est

ce que, dans ce dernier, ce pronom n'a jamais d'existence sensible. Je crois cependant que cela n'est pas admis par les grammairiens arabes.

*assurément du nombre des menteurs, cela la soustraira au châ-
timent.*

Le texte, traduit littéralement, signifie : *la soustraira au châ-
timent, qu'elle affirme &c.*

Si le verbe est précédé d'un nom, ce nom n'est pas alors agent, mais inchoatif, et le verbe a son agent en lui-même. La proposition, en ce cas, n'est plus simple; elle est composée, ayant pour attribut une proposition complète (n.° 943). Ainsi *عَمَرَ مَاتَ Omar est mort*, est la même chose que *عَمَرَ مَاتَ هُوَ Omar, est mort lui*; et cette proposition est absolument semblable à celle-ci, *زَيْدٌ مَاتَ أَبُوهُ Zéïd, est mort son père*; *عَمَرَ* est inchoatif, *مَاتَ* est verbe, et porte en lui-même son agent. De même, dans *أَنَا ضَرَبْتُ j'ai frappé*, le *مُضَمَّرٌ مُنْفَصِلٌ* pronom séparé *أَنَا je*, est inchoatif; le verbe est *ضَرَبَ*; le *مُضَمَّرٌ مُتَّصِلٌ* pronom affixe *تُ*, qui est en même temps *بَارِزٌ apparent* (n.° 958), est l'agent du verbe.

961. Il en est de même des adjectifs verbaux. Toutes les fois que le nom ou pronom auquel ils se rapportent les suit, on le nomme *agent*. Ainsi, dans ces exemples, *مَا قَائِمُ الرَّجُلَانِ n'est pas debout les deux hommes*, c'est-à-dire, *les deux hommes ne sont pas debout*; *أَفَقَائِمُ الرَّجَالِ est-ce qu'est debout les hommes!* c'est-à-dire, *est-ce que les hommes sont debout* (n.° 951)! les mots *رَجَالٌ* et *قَائِمٌ* sont *agents*; quant au mot *قَائِمٌ*, on le considère comme *inchoatif*.

La même chose a lieu dans ces phrases :

زَيْدٌ ضَارِبٌ غَلَامَهُ Zéïd, le serviteur de lui (est) frappant (c'est-à-dire, *le serviteur de Zéïd frappe*).

زَيْدٌ الْحَسَنُ غَلَامَهُ il est venu à moi Zéïd, le beau le serviteur de lui (c'est-à-dire, *dont le serviteur est beau*).

Dans ces exemples, *غَلَامَهُ le serviteur de lui* est agent par rapport à *ضَارِبٌ frappant* et à *الْحَسَنُ le beau*.

962. Tout ce que l'on dit ici de l'agent, a aussi lieu par rapport au nom ou au pronom qui sert de sujet au verbe passif, et que l'on nomme *آلْمَفْعُولُ الَّذِي لَمْ يَسَمَّ فَاعِلُهُ* l'objet d'une action dont l'agent n'est pas nommé : ce sujet est considéré comme agent, et on le nomme *قَائِمُ مَقَامِ الْفَاعِلِ* ou *عَنِ الْفَاعِلِ* remplaçant l'agent, quand il est après le verbe ; s'il est avant le verbe, il devient inchoatif, et le verbe porte en lui-même son agent.

CHAPITRE VIII.

Du Patient.

963. Sous le nom de *patient*, ou plutôt d'objet de l'action *آلْمَفْعُولُ*, sont compris cinq termes complémentaires ou circonstantiels, qui peuvent trouver place dans la proposition (n.ºs 209 et suiv.). Je traduirai le mot *مَفْعُولُ* par celui de *complément*, pour simplifier l'expression.

964. Le premier, nommé *آلْمَفْعُولُ الْمَطْلُوقُ* *complément absolu*, est le nom d'action du verbe, ajouté au verbe lui-même ou à un verbe d'une signification équivalente ; ce qui se fait dans plusieurs vues : 1.º *لِلتَّأْكِيدِ* pour donner de l'énergie, ex. : *صَرَبْتُ ضَرْبًا* j'ai frappé en frappant ; 2.º *لِلتَّعْدَادِ* pour l'énumération, exemples : *صَرَبْتُ ضَرْبَتَيْنِ* j'ai frappé deux coups ; c'est le nom d'unité (n.º 674, 1.º part.) ; 3.º *لِلتَّنَوُّعِ* pour spécifier, exemple : *صَرَبْتُ ضَرْبَةً* j'ai frappé d'une certaine percussion ; c'est le nom *spécificatif* (n.º 679, 1.º part.) ; et *صَرَبْتُ ضَرْبًا شَدِيدًا* j'ai frappé d'une percussion forte.

965. Le second est nommé simplement *آلْمَفْعُولُ بِهِ* ou *آلْمَفْعُولُ* celui sur qui ou ce sur quoi se passe l'action ou qui en est l'objet :

c'est le complément objectif des verbes. Exemples : صَرَبْتُ زَيْدًا *j'ai frappé Zéïd* ; رَأَيْتُ عُمَرَ *j'ai vu Omar*.

966. Le troisième, nommé فِيهِ الْمَفْعُولُ *ce dans quoi l'action est faite*, indique le temps ou le lieu dans lequel se fait l'action. Exemples : جَاءَ خَلْفَكَ مَاتَ الْيَوْمَ الثَّانِي *il est mort le deuxième jour* ; جَاءَ خَلْفَكَ *il est venu derrière moi*.

967. Le quatrième est appelé لَهُ الْمَفْعُولُ ou لِأَجْلِهِ *le motif de l'action* : ce sont les noms d'action qui servent à cet usage. Exemple : جَاءَ خَلْفَكَ مَاتَ الْيَوْمَ الثَّانِي *j'ai frappé Zéïd, pour le corriger*.

968. Le cinquième, nommé مَعَهُ الْمَفْعُولُ *celui avec qui a été faite l'action*, indique celui qui a coopéré à l'action, avec l'agent ; on le joint à l'agent par la conjonction وَ, qui régit, en ce cas, l'accusatif (n.º 1211, 1.º part.). Exemple : جَاءَ السُّلْطَانُ وَالْجَيْشُ *le sultan est venu avec l'armée*.

969. Dans tous ces cas, le nom qui fait la fonction de complément الْمَفْعُولُ, doit être mis à l'accusatif.

CHAPITRE IX.

Du Terme circonstantiel d'état.

970. Ce qu'on appelle الْحَال *l'état*, est un nom destiné à énoncer une circonstance relative à l'état dans lequel se trouve, soit l'agent ou le patient, soit même quelque autre objet qui entre dans la proposition comme complément de l'une de ses parties essentielles, et à modifier ainsi l'idée de cet objet. On emploie régulièrement pour cela le nom d'agent ou adjectif verbal, auquel on substitue quelquefois le nom d'action. Exemples :

جَاءَ زَيْدٌ رَاكِبًا

Zéïd est venu à cheval.

رَكَبْتُ الْفَرَسَ مُسَرَّجًا

J'ai monté le cheval (qui étoit) sellé

971. Quelquefois le terme circonstantiel d'état peut se rapporter également à l'agent ou au patient. Exemple :

صَرَبْتُ زَيْدًا قَاعِدًا

J'ai frappé Zéïd qui étoit assis ou pendant que j'étois assis.

On doit cependant, en général, disposer les mots de manière à éviter cette amphibologie (n.^o 802).

972. Le même terme circonstantiel, étant mis au duel, peut se rapporter en même temps à l'agent et au patient. Exemple :

لَقِيَ عَمْرُو زَيْدًا رَاكِبَيْنِ

Amrou a rencontré Zéïd, tous deux étant à cheval.

973. Il peut aussi se rapporter à quelque terme circonstantiel ou à quelque complément de la proposition. Exemple :

قَتَلْتُ كَلْبَ عَمْرُو نَائِمًا

J'ai tué le chien d'Amrou, tandis qu'il (Amrou) dormoit.

974. Il est de la nature du terme circonstantiel d'état d'être indéterminé, et de plus dérivé d'un verbe, et il doit se rapporter à un antécédent déterminé (1).

Le terme circonstantiel d'état est toujours à l'accusatif.

CHAPITRE X.

Du Terme spécificatif.

975. Comme le terme circonstantiel d'état spécifie une certaine manière d'être d'une chose précédemment nommée, de

(1) Voyez, à ce sujet, ce que j'ai dit ci-devant (n.^{os} 146 et suiv.), et mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 348 et suiv.

même le *terme spécifique* مُمَيِّز restreint à une partie d'un tout, ce qui sembloit être dit du tout dans son entier. Dans ce cas on le nomme aussi بَيَان explicatif. Exemple :

الْوَرْدُ طَيِّبٌ رَجًا وَلَوْنًا

La rose est agréable par l'odeur et la couleur.

Ici le terme spécifique restreint la proposition entière.

976. Quelquefois le terme spécifique ne restreint qu'un nom applicable à une multitude de choses, et devient alors un vrai complément logique. Cela a lieu après certains numératifs, et après les noms de mesure, de poids, de quantité. Exemples :

عِشْرُونَ رَجُلًا vingt hommes ; قَفِيزٌ شَعِيرًا un boisseau d'orge ;
رِطْلٌ خُبْزًا une livre de pain ; كَمْ رَجُلًا combien d'hommes !

977. Il est de la nature du terme spécifique d'être indéterminé (1). Il se met toujours à l'accusatif.

CHAPITRE XI.

Du Complément mis au génitif.

978. Le mot arabe مَجْرُور signifie un nom mis au cas nommé جَرٌّ qui est le génitif, et indique, 1.° un nom mis au génitif, parce qu'il sert de complément à un autre nom ou à un adjectif, comme غَلَامٌ زَيْدٍ l'esclave de Zéïd, حَمِيلٌ الْوَجْهِ beau de visage ;

2.° Un nom qui sert de complément à une préposition حَرْفٌ. Exemple :

خَرَجْتُ مِنَ الدَّارِ

Je suis sorti de la maison.

(1) Voyez, pour de plus grands détails sur le terme spécifique, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 348, 352 et suiv.

979. La première sorte de rapport se nomme إِضَافَةٌ *annexion*; l'antécédent se nomme الْمُضَافُ *l'annexe*; et le conséquent, الْمُضَافُ إِلَيْهِ *ce qui reçoit une annexe*. La seconde espèce de rapport s'exprime par les mots جَارٌ وَتَجَرُّوْرٌ *une préposition et son régime*.

980. Ces sortes de circonstances exprimées par une préposition jointe au nom qui lui sert de complément, se nomment مَفْعُولٌ بِهِ غَيْرُ صَرِيحٍ *complément objectif impropre*, soit que l'action à laquelle ils appartiennent soit exprimée par un verbe transitif, ou qu'elle le soit par un verbe neutre. Dans cet exemple, زَيْدًا Zéïd est un complément objectif proprement dit مَفْعُولٌ بِهِ صَرِيحٌ, du verbe ضَرَبْتُ *j'ai frappé*; et بِالْعَصَا *avec le bâton*, est un complément objectif impropre مَفْعُولٌ بِهِ غَيْرُ صَرِيحٍ, du même verbe.

Dans cet autre exemple, خَرَجْنَا مِنَ الْبَيْعَةِ *nous sommes sortis de l'église*, خَرَجْنَا *nous sommes sortis* est un verbe intransitif; mais il a un complément objectif impropre, c'est مِنَ الْبَيْعَةِ *de l'église*.

CHAPITRE XII.

De la Chose exceptée.

981. On appelle مُسْتَثْنَى *chose exceptée*, un terme circonstanciel qui fait exception d'une partie, sur une masse précédemment exprimée. Cette masse se nomme الْمُسْتَثْنَى مِنْهُ *ce dont on soustrait une partie par l'exception*. Exemple :

جَاءَنِي الْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا

Les gens sont venus me trouver, excepté Zéïd.

On trouvera plus loin la syntaxe particulière des particules d'exception.

CHAPITRE XIII.

Des Appositifs.

982. Sous le nom de *تَوَابِعُ*, qui signifie *mots qui suivent*, c'est-à-dire, *qui se conforment*, et que je rends par *appositifs*, en donnant à cette dénomination un sens grammatical spécial un peu différent de celui que je lui ai assigné précédemment (n.° 34), on comprend quatre parties accessoires de la proposition : *التَّأْكِيدُ* ou *الْمُؤَكِّدُ* le corroboratif, *الْصِّفَةُ* ou *التَّنْعُتُ* le qualificatif, *الْبَدَلُ* le mot mis en remplacement ou permutatif, et *الْعَطْفُ* le conjonctif (n.° 476).

Le nom général des quatre sortes d'appositifs étant *تَابِعٌ* suivant, le mot qui leur sert d'antécédent se nomme en général *مَتَّبِعٌ*, c'est-à-dire, *suivi*.

983. Le corroboratif est ou *لَفْظِيٌّ*, c'est-à-dire, *réel*, consistant dans l'expression, quand on répète deux fois de suite une proposition toute entière ou quelqu'une de ses parties, sorte de pléonasme ou d'expression énergique et confirmative, qui n'a guère lieu que dans la conversation; ou *مَعْنَوِيٌّ* logique, consistant dans le sens, quand, après avoir employé le nom d'une chose, on ajoute l'un de ces mots *نَفْسٌ*, *عَيْنٌ* qui répondent à notre mot même, *كُلٌّ*, *كِلَا*, *كِلَانَا*, *أَجْمَعُ*, *أَبْنَعُ*, *أَبْضَعُ* *totalité*, *universalité*. Exemples :

جَاءَنِي زَيْدٌ نَفْسُهُ

Zéïd lui-même est venu chez moi.

جَاءَنِي الْقَوْمُ كُلُّهُ

Les gens sont tous venus chez moi.

جَاءَنِي الرَّجُلَانِ كِلَاهُمَا

Les deux hommes sont venus chez moi, tous les deux.

أَشْتَرَيْتُ الْبَيْتَ أَجْمَعَ

J'ai acheté la maison toute entière.

L'antécédent du corroboratif se nomme مُؤَكَّدٌ *fortifié*.

984. Le qualificatif est un adjectif qui ne forme point l'attribut de la proposition, mais qui sert à qualifier un nom; il s'emploie de deux manières.

Dans le premier cas, il qualifie réellement le nom qui le précède, comme dans les exemples suivans : جَاءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ *un bel homme est venu chez moi*; زَرَّأَيْتُ رَجُلًا حَسَنًا *j'ai vu un bel homme*; et alors le nom est مَوْصُوفٌ ou مَنَعُوتٌ *qualifié*.

Dans le second cas, l'adjectif est placé entre deux noms, et, quoiqu'il semble se rapporter à celui qui le précède, il qualifie véritablement celui qui le suit. Exemple :

جَاءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ أَخُوهُ

Un homme est venu chez moi dont, le frère est beau.

Alors le nom qui précède l'adjectif est nommé مَوْصُوفٌ *qualifié*, l'adjectif lui-même s'appelle مَسَبَّبٌ ou سَبَبِيٌّ *motivé par une cause étrangère*, et le nom qui suit l'adjectif est appelé سَبَبٌ *cause*; ou bien le premier nom est appelé لَفْظِيٌّ مَوْصُوفٌ *qualifié, quant à la forme de l'expression*, et le second مَعْنَوِيٌّ مَوْصُوفٌ *qualifié, quant au sens*.

Dans l'un et dans l'autre cas, l'adjectif est شَبَّهَ الْفِعْلَ *assimilé au verbe*, et est censé contenir un agent pronominal. Relativement au premier cas, il faut se rappeler que, quand on dit جَاءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ *il est venu chez moi un bel homme*, زَرَّأَيْتُ رَجُلًا حَسَنًا *j'ai vu un bel homme*, c'est la même chose que si l'on eût dit

جَاءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ هُوَ *il est venu chez moi un homme, beau lui,*
 زَرَأَيْتُ رَجُلًا حَسَنًا هُوَ *j'ai vu un homme, beau lui; ce qui est*
considéré comme l'équivalent de جَاءَنِي رَجُلٌ يَحْسُنُ هُوَ *il est venu*
chez moi un homme, est beau lui; j'ai vu un زَرَأَيْتُ رَجُلًا يَحْسُنُ هُوَ *homme, est beau lui.*

Dans le second cas, l'agent pronominal est en quelque sorte annulé, comme dans قَتَلَ زَيْدٌ, par l'agent nominal.

985. Le permutatif est de quatre sortes : 1.° بَدَلَ الْكُلِّ مِنْ *du tout pour le tout*, quand, ayant exprimé un être par son nom, on ajoute un autre nom qui exprime de même cet être tout entier, mais sous un autre point de vue. Exemples :

جَاءَنِي عُمَرُ أَخُوكَ

Omar, ton frère, est venu chez moi.

جَاءَنِي قَوْمٌ الْمَدِينَةِ كِبَرًا وَهُمْ وَصُغَرًا وَهُمْ

Le peuple de la ville, les grands et les petits, sont venus chez moi.

2.° بَدَلَ الْبَعْضِ مِنَ الْكُلِّ *d'une partie pour le tout*, quand, après avoir exprimé une chose par un nom qui signifie cette chose en entier, on ajoute un autre nom qui restreint la signification à une partie de cette même chose. Exemple :

جَاءَنِي الْقَوْمُ بَعْضُهُمْ

Les gens, une partie seulement, sont venus chez moi.

3.° بَدَلَ الْأُشْتِمَالِ *de compréhension*, c'est-à-dire, ou énonçant soit une qualité soit une circonstance qui étoit comprise dans son antécédent دَالٌّ عَلَى مَعْنَى فِي مَتْبُوعِهِ, ou bien faisant naître l'idée soit d'une qualité soit d'une circonstance qui s'attache nécessairement à son antécédent دَالٌّ عَلَى مَعْنَى يَسْتَلْزِمُ فِي مَتْبُوعِهِ. Exemples du premier cas :

أَعْجَبَنِي زَيْدٌ حُسْنَهُ

J'ai admiré Zéïd, sa beauté.

وَذَكَرَتْ تَفْتُكَ بَرْدَ مَائِهَا وَعَتَكَ الْبَوْلَ عَلَى أَنْسَائِهَا

Elle s'est rappelé (le lieu nommé) Testouc, la FRAÎCHEUR DE SES EAUX, et l'urine qui s'étoit desséchée le long des cuisses de sa monture.

Exemples du second cas :

أَعْجَبَنِي زَيْدٌ ثَوْبُهُ

Zéïd, SON HABIT m'a plu.

يَسْأَلُونَكَ عَنِ الشَّهْرِ الْحَرَامِ قِتَالٍ فِيهِ

Ils t'interrogeront au sujet du mois sacré, DU COMBAT DANS LUI.

On voit que, dans le premier exemple, le permutatif fait naître une idée qui s'attache à Zéïd, celle d'être *vêtu magnifiquement*, et que, dans le second, le combat dans le mois sacré suggère l'idée d'un *manque de respect* à la sainteté privilégiée de ce mois.

L'emploi de cette sorte de permutatif exige deux conditions : la première, c'est que, malgré l'ellipse qu'il renferme, le sens soit facile à saisir ; la seconde, c'est qu'il n'offre rien de ridicule ou d'inconvenant. Ainsi on ne doit pas dire, سَرَجْتُ زَيْدًا فَرَسَهُ *j'ai sellé Zéïd, SON CHEVAL.*

Le permutatif de *compréhension*, comme celui d'une *partie pour le tout*, contient ordinairement un pronom qui se rapporte à l'antécédent.

4.° بَدَّلَ الْغَلَطِ *permutatif d'erreur*, quand, après avoir dit un mot pour un autre, on se reprend. Exemple :

مَرَرْتُ بِكَلْبٍ فَرَسٍ

J'ai passé près d'un chien, (je veux dire) d'un cheval.

986. L'antécédent des permutatifs se nomme الْمُبَدَّلُ مِنْهُ.

987. Le conjonctif est de deux espèces : 1.° عَطْفُ الْبَيَانِ

conjonctif explicatif, quand après un nom on en ajoute un autre qui sert à désigner avec précision le sens de l'antécédent. Ex. :

جَاءَنِي أَخُوكَ زَيْدٌ

Ton frère ZÉID est venu chez moi.

Le nom propre sert à distinguer *Zéïd* des autres frères de celui à qui l'on parle.

Ce conjonctif a un intime rapport avec le *qualificatif* *الَّتَعْتُ* : ce qui distingue essentiellement ces deux appositifs, c'est que le *conjonctif explicatif* doit toujours être un nom *primitif* *جَامِدٌ* (n.º 599, 1.º part.), tandis que le *qualificatif* doit être ou un *adjectif verbal*, ou une expression qu'on puisse ramener à la valeur d'un *adjectif verbal* *مُشْتَقٌّ أَوْ مُوَوَّلٌ بِهِ*.

Suivant la plupart des grammairiens, il n'est pas nécessaire que le conjonctif explicatif ajoute un nouveau degré de détermination ou de précision à son antécédent; c'est pourtant son objet le plus ordinaire. Presque toujours le conjonctif explicatif peut être considéré comme permutatif.

2.º *conjonctif d'ordre* ou *conjonctif* *عَطْفُ الْحُرُوفِ* *formé par une particule*. Exemple :

جَاءَنِي زَيْدٌ وَعَمْرُو

Il est venu chez moi Zéïd et Amrou.

988. Des deux parties du discours jointes par une idée conjonctive, la dernière se nomme *مَعْطُوفٌ mot conjoint*, et la première, *مَعْطُوفٌ عَلَيْهِ mot sur lequel porte celui qui est conjoint* (1).

(1) Il est nécessaire de se rappeler que ce que les grammairiens arabes entendent par les mots *عَطْفٌ*, *مَعْطُوفٌ* et *مَعْطُوفٌ عَلَيْهِ*, est bien moins relatif à la connexion logique des idées ou des propositions, qu'à l'application des règles de la syntaxe désinentielle ou *إِعْرَابٌ*. Pour qu'il y ait *عَطْفٌ*, il faut que le *mot conjoint* ou la *proposition conjointe* *الْمَعْطُوفُ* soit de la même nature que son

CHAPITRE XIV.

Observations sur les Chapitres précédens.

989. Il arrive souvent que quelqu'une des parties essentielles ou accessoires d'une proposition, est remplacée par une proposition complète. On a déjà vu une proposition tenir la place de l'inchoatif dans l'exemple, *أَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ* *il vous est bon de jeûner* (n.º 952), et celle de l'agent dans celui-ci, *أَعْجَبَنِي أَنْ خَرَجْتَ* *votre sortie m'a fait plaisir* (n.º 960). On peut mettre de même une proposition à la place du complément objectif. Exemple : *أُرِيدُ أَنْ تَخْرُجَ* *je veux que tu sortes*, ce qui équivaut à *أُرِيدُ خُرُوجَكَ* *je veux ta sortie*.

990. Le plus ordinairement c'est l'énonciatif (n.º 955), le qualificatif (n.º 984), ou le terme circonstantiel d'état (n.º 970), qui sont remplacés par des propositions; et dans tous ces cas, la proposition qui remplace ces termes, doit contenir un pronom qui se rapporte à l'inchoatif, si elle tient lieu d'énonciatif; au nom

antécédent *الْمَعْطُوفُ عَلَيْهِ*; si ce sont des verbes, par exemple, il faut qu'ils soient au même temps, ou du moins qu'ils puissent être ramenés à la même valeur temporelle. Toutes les fois que cette condition semble n'être pas observée dans l'Alcoran ou dans les poètes anciens, les commentateurs recourent à des ellipses pour rétablir l'analogie. Ebn-Malec, dans l'*Alfiyya*, dit à ce sujet :

وَعَطَفَكَ الْفِعْلَ عَلَى الْفِعْلِ يَصِحُّ

وَأَعْطَى عَلَى اسْمٍ شَبْهَ فِعْلِ فِعْلًا وَعَكْسًا اسْتَعْمِلَ تَحْدَهُ سَهْلًا

« Il est convenable d'établir un rapport de conjonction entre un verbe et un autre verbe : vous pouvez aussi établir le même rapport entre un nom assimilé au verbe et un verbe ; si vous voulez faire l'inverse, vous n'y trouverez pas de difficulté. »

Voyez, sur cette matière, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 274, et le tome I.^{er} de cette grammaire (n.º 1198).

qualifié, si elle tient lieu de qualificatif; enfin, au nom modifié, si elle tient lieu de terme circonstantiel d'état. On comprendra mieux ceci par les exemples suivans :

زَيْدٌ يَقُومُ أَبُوهُ ou زَيْدٌ أَبُوهُ قَائِمٌ *Zéïd, son père est debout* (c'est-à-dire, *le père de Zéïd est debout*); زَيْدٌ est l'inchoatif; la proposition nominale أَبُوهُ قَائِمٌ, ou la proposition verbale يَقُومُ أَبُوهُ, font la fonction d'énonciatif.

جَاءَنِي رَجُلٌ يَقُومُ أَبُوهُ ou جَاءَنِي رَجُلٌ أَبُوهُ قَائِمٌ *il est venu chez moi un homme, son père est debout* (c'est-à-dire, *dont le père est debout*); les propositions يَقُومُ أَبُوهُ et أَبُوهُ قَائِمٌ sont qualificatives, et se rapportent au nom qualifié رَجُلٌ.

مَرَرْتُ بِزَيْدٍ وَأَبُوهُ قَائِمٌ ou مَرَرْتُ بِزَيْدٍ قَائِمًا أَبُوهُ *j'ai passé auprès de Zéïd, son père étant debout*; les propositions قَائِمًا أَبُوهُ et أَبُوهُ قَائِمٌ font la fonction de terme circonstantiel d'état, et le nom modifié auquel elles se rapportent, est *Zéïd*.

991. Le pronom qui se trouve dans la proposition énonciative, qualificative, ou circonstantielle d'état, et qui indique sa relation à l'inchoatif, au nom qualifié ou au nom modifié, s'appelle عَائِدٌ *retournant*.

Il en est de même du pronom qui fait partie du *permutatif* اَلْبَدَلُ dans certains cas (n.º 985).

CHAPITRE XV.

De la Construction.

992. Les différentes parties qui constituent une proposition, doivent observer entre elles un ordre qui est assujetti à certaines règles. Nous allons exposer ici ces règles, en suivant l'ordre dans lequel nous avons traité de ces différentes parties.

993. L'inchoatif et l'énonciatif constituant une proposition, la première place appartient naturellement à l'inchoatif; cette règle cependant est sujette à quelques exceptions.

994. Quand l'énonciatif est simple et indéterminé, ou est un terme circonstantiel de lieu, on peut le placer avant l'inchoatif. Ainsi l'on dira également, *حَيَوَانُ الْإِنْسَانِ* ou *الْإِنْسَانُ حَيَوَانٌ* *l'homme est un animal*; *زَيْدٌ فِي الدَّارِ* ou *فِي الدَّارِ زَيْدٌ* *Zéïd est à la maison*.

Dans ce cas, l'inchoatif, quoique déplacé, est toujours *virtuellement* *تَقْدِيرًا* la première partie de la proposition. Aussi, s'il doit y avoir dans l'énonciatif un pronom affixe qui se rapporte à l'inchoatif, comme dans cet exemple, *زَيْدٌ فِي دَارِهِ* *Zéïd (est) dans sa maison*, le déplacement des deux parties de la proposition n'apporte aucun changement à cela, quoiqu'il soit de la nature du pronom affixe d'être précédé par le nom auquel il se rapporte. On peut donc, si l'on veut, dire, *فِي دَارِهِ زَيْدٌ* *dans sa maison (est) Zéïd*.

Au contraire, l'énonciatif, quoique placé le premier, est toujours *virtuellement* la seconde partie de la proposition. Ainsi, quoiqu'en plaçant l'inchoatif après l'énonciatif, on puisse lui adjoindre un pronom affixe qui se rapporte à l'énonciatif, comme *فِي الدَّارِ صَاحِبُهَا* *dans la maison est le propriétaire d'elle*, on ne pourroit pas conserver la même forme d'expression, en plaçant l'inchoatif avant l'énonciatif. On ne pourroit pas dire, *صَاحِبُهَا فِي الدَّارِ* *le propriétaire d'elle (est) dans la maison*; il faudroit dire, *صَاحِبُ الدَّارِ فِيهَا* *le propriétaire de la maison (est) dans elle*.

995. Dans les propositions interrogatives, l'inchoatif doit être placé après l'énonciatif. Exemples: *مَا عَذَا مَنْ أَنْتَ* *qui (es) tu!* *qu'est ceci (c'est-à-dire, qu'est-ce que ceci)!*

996. Dans une proposition composée d'un inchoatif et d'un verbe, pourvu que le verbe n'ait point d'autre agent que le

pronom compris dans le verbe lui-même مُضْمَرٌ (n.° 1025), on peut déplacer le sujet et le mettre après le verbe; mais alors il cesse d'être *inchoatif*, et devient *agent*. Ce n'est donc pas véritablement ici une inversion de l'*inchoatif* et de l'*énonciatif*. Ainsi l'on peut dire, زَيْدٌ ضَرَبَ *Zéïd a frappé* [Zéïdus verberavit], et إِنَّ أَكْرَمَنِي أَكْرَمُهُ زَيْدٌ *Zéïd, s'il m'honore, je l'honorerai* [Zéïdus si honoraverit me, honorabo eum], auquel cas زَيْدٌ *Zéïd* est *inchoatif*; ou bien, إِنَّ أَكْرَمَنِي ضَرَبَ زَيْدٌ *a frappé Zéïd* [verberavit Zéïdus], زَيْدٌ *si m'honore Zéïd, je l'honorerai* [si honoraverit me Zéïdus, honorabo eum], et, dans ce cas, زَيْدٌ *Zéïd* devient *agent*. Dans زَيْدٌ ضَرَبَ, le nom زَيْدٌ est *inchoatif*, le verbe ضَرَبَ, avec son pronom caché (n.° 1025), forme une proposition qui sert d'*énonciatif*: ainsi, زَيْدٌ ضَرَبَ est une phrase composée (n.° 943). Dans ضَرَبَ زَيْدٌ, le verbe ضَرَبَ est *verbe*, et le nom زَيْدٌ *agent*: la proposition est simple et verbale; il n'y a ni *inchoatif*, ni *énonciatif*.

Si le verbe a un agent apparent (n.° 1025), l'*inchoatif* ne peut pas être déplacé, comme dans ces exemples : زَيْدٌ مَاتَ أَبُوهُ *Zéïd, est mort son père* (c'est-à-dire, *le père de Zéïd est mort*); زَيْدٌ إِنَّ جَاءَنِي أَبُوهُ أَكْرَمُهُ *Zéïd, si son père vient chez moi, je l'honorerai* (c'est-à-dire, *si le père de Zéïd vient chez moi, je l'honorerai*).

997. Lorsque l'attribut, précédé d'une particule négative ou interrogative, fait la fonction d'*inchoatif*, comme on l'a dit précédemment (n.° 950), on ne peut pas déplacer les deux termes de la proposition: si on le faisoit, il faudroit faire concorder l'attribut avec le sujet, et alors le sujet reprendroit la fonction d'*inchoatif*, et l'attribut celle d'*énonciatif*. Ainsi l'on ne peut pas dire, مَا الرَّجُلَانِ قَائِمٌ *les deux hommes ne se tiennent pas debout*; il faut nécessairement dire, قَائِمٌ الرَّجُلَانِ, l'*inchoatif* étant l'at-

tribut مَا قَائِمٌ, et l'énonciatif étant le sujet الرَّجُلَانِ (1); ou bien il faut dire, مَا الرَّجُلَانِ قَائِمَانِ, l'inchoatif étant le sujet الرَّجُلَانِ, et l'énonciatif, l'attribut قَائِمَانِ, ou plutôt قَائِمَيْنِ, à cause de l'influence de la négation مَا (n.º 129).

998. Par rapport au verbe et à l'agent, c'est une règle générale que le verbe précède l'agent; ce qui a lieu aussi pour le sujet du verbe passif, qui se comporte comme l'agent du verbe actif. Si l'on déplace l'agent pour le mettre avant le verbe, il cesse d'être agent, et devient inchoatif (n.º 996).

999. Les cinq espèces de complémens ou termes circonstantiels compris sous le nom de مَفْعُولٌ (n.º 964), suivent régulièrement le verbe auquel ils servent de complémens. Il n'y a point de règles qui déterminent leur position respective : on doit, à cet égard, se conformer à ce qu'exige la clarté, et même l'harmonie, en plaçant d'abord ceux qui sont plus courts, et réservant pour les derniers ceux qui sont plus longs. Exemple :

صَرَبْتُ أَنَا وَعَمْرًا زَيْدًا أَمَامَ الْأَمِيرِ يَوْمَ الْجُمُعَةِ صَرْبًا شَدِيدًا تَأْذِيْبًا لَهُ

J'ai frappé, conjointement avec Amrou, Zéïd, en présence de l'émir, le vendredi, d'une percussion, afin que cela lui servît de correction.

1000. Cependant le patient, nommé بِالْمَفْعُولِ بِهِ, ou *complément objectif* proprement dit du verbe transitif, est souvent placé avant le verbe, ce qui donne de l'énergie à l'expression. Ex. :

اللَّهِ نَعْبُدُ لَا الْأَوْثَانَ

C'est Dieu que nous adorons, et non les idoles.

(1) Il auroit été, ce me semble, beaucoup plus naturel, et plus conforme au système des grammairiens arabes, dans le cas de cette inversion, de regarder l'adjectif verbal قَائِمٌ comme *verbe*, et dépouillé tout-à-fait de la qualité d'inchoatif, et le sujet الرَّجُلَانِ ou الرَّجَالُ comme *agent*.

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ

C'est toi que nous adorons, c'est toi que nous appelons à notre aide.

1001. Quelquefois, en ce cas, on donne à ce complément une préposition, et il devient le complément de la préposition; mais alors il cesse d'être مَفْعُولٌ بِهِ complément objectif immédiat du verbe, et devient مَجْرُورٌ complément mis au génitif (n.º 978). Exemple : كُنْتُمْ لِلرُّوْيَا تَعْبِرُونَ *si vous interprétez la vision*. La préposition sert à fortifier l'action du verbe sur son régime, cette action étant affoiblie par le déplacement du régime.

1002. Le complément objectif du verbe doit être placé nécessairement avant le verbe, quand c'est un mot interrogatif, comme مَنْ et مَا. Exemples : مَنْ قَتَلْتَ *qui as-tu tué !* مَا فَعَلْتَ *qu'as-tu fait !* Ces mots occupent encore la même place, quand ils sont simplement conjonctifs, ou en même temps conjonctifs et conditionnels. Exemples :

لَا أَدْرِي مَنْ قَتَلَ غُلَامَكَ

Je ne sais pas qui ton serviteur a tué.

أَخْبِرْنِي أَيَّهِمْ تُحِبُّ

Instruis-moi qui d'eux tu préfères.

لَا أَعْلَمُ كَمْ دِينَارًا أَخَذْتُ

Je ne sais pas combien de pièces d'or j'ai reçues.

مَا كَتَبْتُ كَتَبْتُ

Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.

مَنْ تَضْرِبُ أَضْرِبُ

Toute personne que tu frapperas, je la frapperai.

1003. Il en est de même des termes circonstantiels de temps et de lieu, nommés مَفْعُولٌ فِيهِ, quand ils sont conditionnels. Exemples :

حَيْثُ تَقْفَتُمُوهُمْ قَاتِلُوهُمْ

Par-tout où vous les trouverez, combattez contre eux.

مَتَى خَرَجْتَ خَرَجْتُ

Quand tu sortiras, je sortirai.

1004. Ce que nous disons ici s'applique également aux mêmes mots, quand ils sont complémens objectifs des verbes intransitifs, et à la préposition qui les lie au verbe. Exemples :

لَا أَذْرِي بِمَنْ مَرَرْتُ

Je ne sais pas près de qui j'ai passé.

لَا أَذْرِي عَنْ آيْنَا تَسْأَلُ

Je ne sais pas de qui de nous tu t'informes.

1005. Le terme circonstanciel d'état (n.º 970) se place régulièrement après le nom qu'il modifie, et à la fin de la proposition, quand le nom modifié est مَعْرِفَةٌ, c'est-à-dire, déterminé (n.º 924, 1.ª part.). Exemple :

جَاءَنِي زَيْدٌ وَخِدَّامُهُ مِنَ الْمَسْجِدِ رَاكِبًا

Zéïd est venu avec ses gens, de la mosquée chez moi, à cheval.

Quand le nom modifié est نَكِرَةٌ indéterminé (n.º 923, 1.ª p.), on place ordinairement le modificatif auparavant. Exemple :

جَاءَنِي رَاكِبًا رَجُلٌ

Un homme est venu chez moi, à cheval.

Le principal motif de cette construction est de distinguer le modificatif du qualificatif.

1006. Le modificatif étant toujours indéterminé, on ne peut pas le confondre avec le qualificatif, toutes les fois que le nom modifié est déterminé, et alors on le place toujours à la fin de la proposition. Par la même raison, on peut, quoique cela arrive rarement, mettre le modificatif à la fin de la proposition, quand même le nom modifié est indéterminé, pourvu que ce

nom ne soit pas à l'accusatif, qui est le cas propre au modificatif; car la différence des cas ne permet pas alors de prendre le modificatif pour un adjectif qualificatif. Exemple :

صَلَّى وَرَاءَهُ رَجَالٌ قِيَامًا

Quelques hommes prièrent derrière lui, se tenant debout.

1007. Si le modificatif est un mot interrogatif ou conditionnel, alors seulement il doit être placé avant le verbe. Exemples :

كَيْفَ جَاءَ زَيْدٌ

Comment est venu Zéïd!

كَيْفَ تَفْعَلُ أَفْعَلُ

Comme tu feras, je ferai.

1008. Le terme *spécificatif* تَمَيِّزٌ ou *spécifiant* مُمَيِّزٌ doit toujours suivre le mot *spécifié* مُمَيَّزٌ (n.º 975). Exemple :

عِنْدِي عِشْرُونَ غُلَامًا

J'ai vingt esclaves.

S'il spécifie une proposition entière, il se place à la fin de la proposition. Exemple :

طَابَ الْوَرْدُ لَوْنًا

La rose est agréable, en couleur.

Quelques grammairiens permettent, dans ce cas, de placer le spécifique avant le verbe.

1009. Le nom employé au génitif, comme complément d'un autre nom ou d'une préposition, suit immédiatement la préposition ou le nom auquel il sert de complément.

1010. Les termes circonstantiels ou compléments indirects formés d'une préposition et de son complément, n'ont point de place marquée dans la proposition.

1011. Le nom de la chose *exceptée* الْمُسْتَثْنَى suit toujours immédiatement la particule d'exception, et celle-ci suit ordinairement

rement le nom qui exprime *la masse de laquelle on soustrait la chose exceptée* *آلْمُسْتَثْنَى مِنْهُ*. Exemple :

جَاءَنِي الْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا

Les gens sont venus chez moi, excepté Zéïd.

Si la phrase est négative, on peut placer la particule d'exception et le nom de la chose exceptée, avant celui qui exprime la masse de laquelle on soustrait, et même supprimer tout-à-fait celui-ci. On dit donc : مَا جَاءَنِي أَحَدٌ إِلَّا زَيْدًا, ou مَا جَاءَنِي إِلَّا زَيْدًا, ou enfin زَيْدٌ إِلَّا جَاءَنِي مَا il n'est venu personne chez moi, sinon Zéïd.

1012. L'appositif *التَّابِعُ* (n.º 982) suit toujours le nom avec lequel il est en apposition *الْمَتَّبِعُ* : si cependant celui-ci avoit tout-à-la-fois un complément et un appositif, il faudroit placer d'abord le complément et ensuite l'appositif. Exemple :

لَقِيتُ غُلَامَ زَيْدٍ الْأَسْوَدَ

J'ai rencontré l'esclave de Zéïd, le noir (c'est-à-dire, l'esclave noir de Zéïd).

CHAPITRE XVI.

De la Concordance.

1013. Les règles de la concordance s'appliquent à trois objets : il faut distinguer, 1.º la concordance du verbe avec son agent; 2.º celle de l'adjectif qualificatif avec le nom qualifié, ce qui renferme aussi la concordance des articles démonstratifs et des pronoms, avec les noms; 3.º celle de l'adjectif conjonctif avec son antécédent.

1014. La concordance du verbe avec son agent *مُطَابَقَةُ الْفِعْلِ* a trois objets : la personne, le genre et le nombre.

1015. Nous avons donné les règles de cette concordance (n.ºs 377 et suiv.); nous ferons donc seulement ici quelques ob-

servations sur la manière dont les Arabes envisagent les discordances qui ont lieu entre le verbe et son agent, dans certains cas.

1.° La raison pour laquelle le verbe est au singulier, quand son agent qui le suit est au duel ou au pluriel, c'est que les terminaisons des personnes des verbes étant des pronoms qui font fonctions d'agent, ces pronoms deviennent inutiles quand l'agent est *exprimé* ظَاهِرٌ : ce seroit donc une sorte de pléonasme que d'en faire usage en ce cas.

2.° Quand le sujet du verbe précède le verbe, il n'en est plus de même : le sujet est alors *inchoatif*, et non *agent* ; le verbe doit, en ce cas, porter son agent en lui-même, et cet agent doit concorder avec l'inchoatif.

3.° Avec les pluriels irréguliers masculins, on peut employer indifféremment le verbe au genre masculin ou féminin. La raison en est que ces pluriels sont considérés comme des noms collectifs qui renferment l'ellipse du mot جَمَاعَةٌ *collection* : رَجَالٌ, par exemple, est l'équivalent de جَمَاعَةُ الرِّجَالِ, et l'on peut faire concorder le verbe avec le genre de رَجَالٌ, ou avec celui de جَمَاعَةٌ.

1016. La *concordance du nom qualifié avec le qualificatif* مُطَابَقَةُ اللَّغَتِ وَالْمَنْعُوتِ a quatre objets : le nombre, le genre, le cas, et la présence ou l'absence de l'article.

1017. J'ai déjà dit ailleurs (n.° 984) que l'adjectif est employé, en arabe, en deux manières différentes : tantôt il se rapporte à un nom qu'il qualifie réellement, et alors on l'appelle حَالُ الْمَوْصُوفِ *état de la chose qualifiée* ; tantôt il est placé entre deux noms, et quoiqu'il semble se rapporter à celui qui le précède, il qualifie véritablement celui qui le suit ; on le nomme alors حَالُ الْمُتَعَلِّقِ *état de ce qui est accessoire à la chose qualifiée*.

J'ai exposé ailleurs (n.°s 433 et suiv.) les règles de la concordance du nom avec l'adjectif dans l'un et l'autre cas.

1018. La *concordance de l'adjectif conjonctif avec son antécédent*

مُطَابَقَةُ الْمَوْصُولِ وَالْمَوْصُولِ إِلَيْهِ, est la même que celle du nom qualifié avec l'adjectif qualificatif.

CHAPITRE XVII.

Des Règles de la Dépendance en général.

1019. Ce que nous appelons *dépendance*, est l'influence que certaines parties du discours exercent sur les autres, et qui sert à distinguer les complémens de leurs antécédens. Cette espèce d'influence est nommée عَمَلٌ *action*; le mot qui exerce cette influence se nomme عَامِلٌ *agissant*, et celui sur lequel elle est exercée, s'appelle مَعْمُولٌ *soumis à l'action*: je traduirai le premier par *régissant*, et le second par *régis*.

1020. Tous les régissans الْعَوَامِلُ sont divisés en deux classes, لَفْظِيَّةٌ *exprimés ou grammaticaux*, et مَعْنَوِيَّةٌ *non exprimés ou logiques*.

1021. Les régissans grammaticaux sont subdivisés en قِيَاسِيَّةٌ *fondés sur l'analogie ou réguliers*, et سِمَاعِيَّةٌ *fondés sur l'usage* (1). De ces deux subdivisions, la première se partage encore en sept classes, et la seconde en treize classes.

1022. Le verbe, le nom et la particule peuvent faire la fonction de régissans. Le verbe et le nom seul peuvent être régis.

(1) Au lieu de سِمَاعٌ, à la lettre, *audition*, qui est l'opposé de قِيَاسٌ *analogie*, on dit aussi حِفْظٌ, c'est-à-dire, *mémoire*, et مَحْفُوظٌ *fondé sur la mémoire*, au lieu de قِيَاسِيٌّ.

CHAPITRE XVIII.

De l'Influence du Verbe.

1023. Le verbe en général مُطْلَقًا est le premier des régissans grammaticaux réguliers.

1024. Les verbes ne régissent que des noms. Ils ne régissent que deux cas, le *nominatif* الرَّفْعُ, et l'*accusatif* النَّصْبُ.

1025. Tous les verbes régissent le nominatif : les verbes actifs mettent tous au nominatif, ou réellement, ou virtuellement, leur agent. Cet agent, comme on l'a déjà dit (n.° 959), suit toujours le verbe : il est, ou ظَاهِرٌ *apparent*, lorsque c'est un nom, ou مُضْمَرٌ *pronominal* (1), lorsque c'est un pronom renfermé dans un même mot avec le verbe ; et ce pronom est, ou بَارِزٌ *sensible*, ou مُسْتَتِرٌ *caché* (n.° 1022, 1.^{re} part., et n.° 958, 2.^e part.).

1026. Les verbes passifs régissent de même au nominatif leur sujet appelé *le patient* ou *l'objet de l'action*, faisant la fonction d'*agent* الْقَائِمُ مَقَامَ الْفَاعِلِ (n.° 962).

1027. Le complément qui devient agent des verbes passifs, est de plusieurs espèces.

1028. L'un est particulier aux verbes transitifs ; on le nomme بِهِ الْمَفْعُولُ ; c'est l'*objet* ou le *complément objectif* du verbe actif,

(1) Le mot مُضْمَرٌ signifie proprement *ce qui est renfermé dans la pensée, dans l'esprit*. Ainsi, pour prendre un exemple dans une autre langue, si je dis *Petrus dormit*, le sujet *Petrus* est apparent ; mais si je dis *dormis* ou *dormit*, le sujet *tu* ou *ille* est renfermé dans la pensée.

Je me sers du mot *pronominal*, pour simplifier l'expression ; mais il faut observer que, le pronom personnel étant exprimé indépendamment du verbe, que l'on dît, par exemple, قُلْتُ أَنَا *dixi ego*, l'agent seroit *apparent*. Cependant, dans le système des Arabes, la finale تِ de قُلْتُ est l'agent pronominal, et أَنَا est un *appositif corroboratif* مُوَكَدٌّ تَابِعٌ.

devenu le sujet du verbe passif (n.° 220) : il est , de même que l'agent , ou ظَاهِرٌ *apparent* , ou مُضَمَّرٌ *pronominal*.

1029. Les autres sont communs à tous les verbes. Le premier est الْمَفْعُولُ الْمَطْلُوقُ *le complément absolu* ; c'est le nom d'action même du verbe. Exemple : سِيرَ سَيْرٌ شَدِيدٌ *une marche forte a été marchée* (n.° 229).

Le second est الْمَفْعُولُ فِيهِ *le complément qui indique le lieu ou le temps de l'action*. Exemples : سِيرَ شَهْرٌ *un mois a été marché* ; سِيرَ أَمِّيَالٌ ثَلَاثَةٌ *trois milles ont été marchés*, ce qui signifie qu'on a marché durant un mois, ou un espace de trois milles (n.° 230).

Le troisième est الْمَفْعُولُ بِهِ غَيْرُ الصَّرِيحِ *le complément objectif improprement dit* ; dans cette manière de s'exprimer , le passif arabe est analogue au passif latin , dans ces expressions , *ventum est, dicitur, itur, &c.* ; elle produit le même effet que notre sujet indéterminé *on* (1). Exemples :

خُرِجَ مِنَ الْمَنَاجِدِ

(1) La doctrine exposée ici , qui a quelque chose de bizarre , est admise généralement par les grammairiens arabes. On peut consulter à cet égard le traité intitulé وَسِيطُ الْخَوِ (pag. 23). Ebn-Malec , dans l'*Alfiyya* , dit :

وَقَابِلٌ مِنْ ظَرْفٍ أَوْ مِنْ مُضَدٍّ أَوْ حَرْفٍ جَرٍّ بِنِيَابَةٍ حَرِّ

« On peut substituer à l'agent du verbe le (terme circonstanciel de temps » ou de lieu , nommé) *vase* ; le nom d'action , ou une préposition (avec son » complément) , autant que rien ne s'oppose à cette substitution. »

Béïdhawi , sur ce passage de l'Alcoran (sur. 42 , vers. 1) كَذَلِكَ يُوحَىٰ إِلَيْكَ , établit la même doctrine. Sur ces mots , غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ , de la 1.^{re} surate , il dit positivement :

عَلَيْهِمْ فِي مَحَلِّ الَّرْفَعِ لِأَنَّهُ نَائِبٌ مَنَابِ الْفَاعِلِ

« Le mot عَلَيْهِمْ *sur eux* est virtuellement au nominatif , parce qu'il tient la » place de l'*agen* du verbe. »

Il a été sorti (c'est-à-dire, on est sorti de) la mosquée.

أُخْتِجَ إِلَى دِينَارٍ

Il a été besoin d'argent.

غَضِبَ عَلَيْهِ

On s'est mis en colère contre lui.

مَرَّ بِزَيْدٍ

On a passé près de Zéïd.

خِيفَ مِنَ اللَّصُوصِ

On a eu peur des voleurs.

1030. Tous les verbes régissent des compléments à l'accusatif; mais il y a différentes espèces de régimes placés à l'accusatif. Les uns sont *عَامٌّ* *communs* à tous les verbes, les autres sont *خَاصٌّ* *particuliers* à certaines espèces de verbes.

1031. Les régimes mis à l'accusatif, qui sont communs à tous les verbes, sont *الْمَفْعُولُ الْمَطْلُوقُ*, ou *الْمَصْدَرُ* *le complément absolu* ou *nom d'action*; *الْمَفْعُولُ فِيهِ* *le complément qui indique le temps ou le lieu de l'action*; *الْمَفْعُولُ مَعَهُ* *le complément qui indique ceux qui ont concouru à l'action*; *الْمَفْعُولُ لَهُ* *le complément qui exprime le motif de l'action*; *الْحَالُ* *le terme circonstanciel d'état* (n.° 213).

1032. Les régimes mis à l'accusatif, particuliers à certains verbes, sont, *الْمَفْعُولُ بِهِ الصَّرِيحُ* *le complément objectif proprement dit* (n.° 119), qui est particulier aux verbes transitifs; *الْتَّمِيِيزُ* *le spécifique* (n.° 156), qui ne convient qu'aux verbes dont l'action est susceptible d'être restreinte; *الْخَبَرُ الْمَنْصُوبُ* *l'énonciatif mis à l'accusatif*, lequel est propre aux verbes nommés *أَفْعَالُ الْقُلُوبِ* *verbes de cœur*, et à quelques autres dont on parlera dans la suite.

1033. Les verbes sont ou transitifs ou intransitifs (n.° 251 ,

1.^{re} part.) : les verbes transitifs sont ou simplement ou doublement ou même triplement transitifs.

1034. Les verbes transitifs et intransitifs peuvent être employés comme actifs ou comme passifs; mais il faut observer que les verbes arabes étant employés à la voix objective, on ne doit jamais exprimer l'agent par forme de terme circonstanciel, au moyen d'une préposition à laquelle l'agent serve de complément, comme on peut dire en latin et en français : *Nero occidit Britannicum*, *Néron tua Britannicus*; ou *Britannicus occisus est à NERONE*, *Britannicus fut tué PAR NÉRON*.

1035. La plus grande partie des verbes transitifs, outre leur complément objectif direct, ont des conséquens ou complémens indirects auxquels ils se joignent par l'intermédiaire d'une préposition, comme بِ, لِ, مِنْ, إِلَى, عَلَى, عَنْ, &c. Les verbes intransitifs prennent toujours leurs complémens au moyen d'une préposition. Mais la connoissance des prépositions qui conviennent à chaque verbe, est plutôt du ressort du dictionnaire que de celui de la grammaire (1).

Tout cela ayant été expliqué ailleurs, je ne m'y arrêterai pas.

1036. Les verbes simplement transitifs régissent leur complément à l'accusatif : les verbes doublement et triplement transitifs gouvernent leurs deux ou trois complémens au même cas.

1037. Quand les verbes transitifs passent à la voix objective, s'ils sont simplement transitifs, ils n'ont plus de complément

(1) Observez que les grammairiens arabes emploient la dénomination de *transitifs* مُتَعَدِّين pour tous les verbes qui sont relatifs (n.º 269, 1.^{re} part.), c'est-à-dire, qui ont des complémens, soit qu'ils gouvernent leurs complémens immédiatement, comme قَتَلَ عَمْرًا il a tué Amrou, ou médiatement, comme مَرَّ بِعَمْرٍو il a passé près d'Amrou. Dans le dernier cas, ils disent que le verbe passe à son complément au moyen de telle ou telle préposition يَتَعَدَّى إِلَى مَفْعُولِهِ بِحَرْفٍ جَرٍّ.

objectif : s'ils sont doublement transitifs, un de leurs complémens devient sujet, et le second reste complément.

1038. Quand un verbe a deux complémens, celui qui est le plus essentiel, et qui doit suivre immédiatement le verbe, se nomme *الْمَفْعُولُ الْأَوَّلُ* le premier complément objectif, et l'autre, *الْمَفْعُولُ الثَّانِي* le second complément objectif (1).

CHAPITRE XIX.

Du Nom d'agent.

1039. Le second des régissans grammaticaux réguliers est le *nom d'agent* *إِسْمُ الْفَاعِلِ*, qui équivaut à-peu-près au participe actif des Latins, et qu'il ne faut pas confondre avec l'*agent* ou *sujet du verbe* *الْفَاعِلُ* (n.º. 959).

1040. Le nom d'agent a les mêmes régimes que l'*aoriste* *مُضَارِعٌ*, c'est-à-dire, qu'il a les mêmes régimes que le verbe, mais avec cette condition, qu'il n'agit à la manière du verbe que quand il est employé pour signifier une action présente ou future, et non quand on l'emploie pour exprimer le passé.

1041. Le nom d'agent étant assimilé au verbe, gouverne deux régimes : l'un est l'*agent* ou *sujet* qu'il met au nominatif, l'autre le *patient* ou *objet* qu'il met à l'accusatif. Exemple :

(1) Suivant Martellotto (*Institut. ling. ar.* pag. 411), on peut, en employant la voix objective des verbes doublement transitifs, prendre pour sujet indifféremment l'un ou l'autre des deux complémens immédiats de la voix subjective, et l'on peut dire également, *أَعْطَى ذَرَّهُمْ زَيْدًا* et *أَعْطَى زَيْدٌ ذَرَّهُمَا*. Cette règle, dans sa généralité, est fautive, et elle n'a d'application que quand il n'en peut résulter aucune amphibologie, comme le dit positivement Ebn-Malec :

وَبَاتِّفَاقٍ قَدْ يَتَوَبُّ الثَّانِي مِنْ بَابِ كَسَى فِيمَا التَّبَاسُّهُ أَيْنَ

زَيْدٌ ضَارِبٌ غَلَامَهُ عَمْرًا أَوْ غَدًا

L'esclave de Zéïd frappe maintenant ou frappera demain Amrou.

غَلَامٌ, agent, est au nominatif, et عَمْرًا, patient, à l'accusatif, comme étant tous deux régis par le nom d'agent ضَارِبٌ.

1042. Si l'on se servoît du nom d'agent pour exprimer une chose passée, le nom d'agent devrait être suivi immédiatement du complément qui exprime l'objet de l'action, et il ne seîtoit plus alors regardé comme nom d'agent, mais comme un nom servant d'antécédent à un autre nom qui est avec lui en rapport d'annexion (n.º 979). On diroit donc : زَيْدٌ غَلَامَهُ ضَارِبٌ عَمْرٍو أَمْسٍ *l'esclave de Zéïd a battu hier Amrou.*

1043. Pour que le nom d'agent régisse à la manière du verbe l'agent et le complément objectif, il ne suffit pas qu'il exprime une action présente ou future, il faut encore qu'il se rencontre une des six conditions suivantes :

1.º Qu'il soit précédé de l'inchoatif auquel il sert d'énonciatif : مُعْتَمِدٌ عَلَى الْمَبْتَدَأِ. Exemple :

زَيْدٌ ضَارِبٌ غَلَامَهُ عَمْرًا

Zéïd, son esclave (est) frappant Amrou (c'est-à-dire, l'esclave de Zéïd frappe Amrou) ;

2.º Ou précédé de l'adjectif conjonctif عَلَى التَّوَصُّلِ : مُعْتَمِدٌ عَلَى التَّوَصُّلِ ; Exemple :

جَاءَنِي الَّذِي ضَارِبٌ غَلَامَهُ عَمْرًا

Est venu à moi celui que son esclave (est) frappant Amrou (c'est-à-dire, celui dont l'esclave frappe Amrou, est venu à moi) ;

3.º Ou précédé du nom qui est modifié par le nom d'agent lui-même, faisant la fonction de terme circonstantiel d'état, عَلَى : مُعْتَمِدٌ عَلَى ذِي الْحَالِ. Exemple :

مَرَزْتُ بِزَيْدٍ ضَارِبًا عَبْدَهُ عَمْرًا

J'ai passé près de Zéïd, son serviteur frappant Amrou (c'est-à-dire, tandis que son serviteur frappoit Amrou);

4.° Ou précédé du nom qui est qualifié par le nom d'agent lui-même مُعْتِمِدٌ عَلَى الْمُوصُوفِ. Exemple :

جَاءَنِي رَجُلٌ ضَارِبٌ عَبْدَهُ عَمْرًا

Est venu à moi un homme, son serviteur (est) frappant Amrou (c'est-à-dire, dont le serviteur frappe Amrou);

5.° Ou précédé d'une particule interrogative مُعْتِمِدٌ عَلَى أَلِفٍ. Exemple :

أَضَارِبُ عَبْدُكَ عَمْرًا

Est-ce que ton serviteur (est) frappant Amrou ?

6.° Ou enfin, précédé d'une particule négative مُعْتِمِدٌ عَلَى حَرْفٍ. Exemple :

مَا ضَارِبُ بَنُوكَ عَمْرًا

Tes enfans ne (sont) pas frappant Amrou (1).

Toutes ces règles auroient également leur application, si le nom d'agent n'étoit pas suivi d'un agent apparent ظَاهِرٌ ; il auroit alors pour agent, l'agent pronominal مُضْمَرٌ, soit sensible بَارِزٌ, soit caché مُسْتَتَرٌ (n.° 1019).

1044. Quand les conditions susdites ne se rencontrent pas, le nom d'agent perd son influence verbale; et s'il a un complément,

(1) Il faut ajouter ici un autre cas où le nom d'agent peut régir à la manière du verbe, quoiqu'il puisse aussi régir à la manière du nom ; c'est quand il est précédé d'une particule compellative, comme يَا. Exemple :

يَا صَارِفًا عَنِّي أَلَمَوْ دَةً وَالزَّمَانُ لَهُ صُرُوفٌ

O toi qui me prives de ton amitié, et c'est là une des vicissitudes accoutumées de la fortune, &c.

Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance xxix.°, pag. 319, et ci-devant (n.° 314).

celui-ci se met au génitif, comme il vient d'être dit (n.° 797)
 Ainsi l'on diroit : ضَارِبُ زَيْدٍ قَوِيٌّ *un (homme) qui frappe Zéïd, est fort* ; أَبُو ضَارِبٍ زَيْدٍ حَسَنٌ *le père d'un (homme) qui frappe Zéïd, est beau* ; مَرَزْتُ بِضَارِبٍ زَيْدٍ *j'ai passé près d'un (homme) frappant Zéïd* ; مَا جَاءَنِي إِلَّا ضَارِبُ زَيْدٍ *il ne m'est venu personne, si ce n'est un (homme) qui frappe Zéïd.*

1045. Le nom d'agent, quand il a d'ailleurs les conditions requises pour exercer son influence à la manière du verbe, conserve cette influence lors même qu'il est restreint par l'article *ال*.

CHAPITRE XX.

Du Nom de patient.

1046. Le troisième des régissans grammaticaux réguliers est le *nom de patient* *إِسْمُ الْمَفْعُولِ*, qui équivaut au participe passif, et qu'il ne faut pas confondre avec le *patient* ou *complément objectif du verbe* *الْمَفْعُولُ* (n.° 963).

1047. Le nom de patient a le même régime qu'auroit l'aoriste du verbe passif auquel il appartient ; c'est-à-dire que , sous les mêmes conditions requises pour que le nom d'agent exerce l'influence du verbe (n.°s 1040 et suiv.), le nom de patient, à quelque cas qu'il soit , gouverne au nominatif le *complément objectif qui lui tient lieu d'agent* *الْمَفْعُولُ الْقَائِمُ مَقَامَ الْفَاعِلِ*. Ainsi l'on dit

زَيْدٌ مَضْرُوبٌ أَخُوهُ

Zéïd, son frère (est) frappé (c'est-à-dire, le frère de Zéïd est frappé).

رَأَيْتُ رَجُلًا مَضْرُوبًا أَخُوهُ

J'ai vu un homme (étant) frappé son frère (c'est-à-dire, dont le frère est frappé).

مَرَزْتُ بِرَجُلٍ مَضْرُوبٍ أَخُوهُ

J'ai passé près d'un homme (étant) frappé son frère (c'est-à-dire, dont le frère est frappé).

Il faut appliquer ici tout ce qui a été dit, dans le chapitre précédent, à l'égard du nom d'agent.

1048. Les verbes intransitifs n'ont point de complément objectif immédiat, et, par conséquent, ils n'ont pas de *complément objectif proprement dit* مَفْعُولٌ بِهِ صَرِيحٌ, quand ils sont employés à la voix passive : mais leur influence s'exerce virtuellement sur leur *complément objectif improprement dit* مَفْعُولٌ بِهِ غَيْرُ صَرِيحٍ. Ainsi, dans ces phrases, الْمَسْجِدُ الَّذِي دَخَلَ إِلَيْهِ *la mosquée dans laquelle on entre*, النَّاسُ الْمَغْضُوبُونَ عَلَيْهِمْ *la maison de laquelle on sort*, التَّيْتُ الَّذِي خَرَجَ مِنْهُ *les hommes contre lesquels on s'est mis en colère*, les prépositions عَلَى et مِنْ, et إِلَى, avec leurs compléments, sont considérées comme complément objectif ou patient (1).

1049. Il y a deux autres manières d'indiquer le rapport du nom de patient avec son complément objectif : c'est, 1.° de le mettre avec ce complément en *rapport d'annexion* إِضَافَةٌ, le complément objectif étant alors au génitif (n.° 979). Exemple :

(1) Voici de quelle manière les grammairiens arabes expriment cela :

عَلَيْهِمْ جَارٌ وَتَجَرُّورٌ وَالْجَارُ وَالْجَرُّورُ مَرْفُوعٌ تَحَالُفٌ لِأَنَّهُ مَفْعُولٌ بِهِ غَيْرُ صَرِيحٍ
قَائِمٌ مَقَامَ الْفَاعِلِ لِأَسْمِ الْمَفْعُولِ

« عَلَيْهِمْ préposition, avec son complément qui est au génitif : cette préposition et son complément sont virtuellement au nominatif (ou représentent, par leur fonction dans la proposition, un nom mis au nominatif), parce qu'ils forment un complément objectif improprement dit, servant de sujet au nom de patient. »

Voyez Martellotto, *Instit. ling. ar.* pag. 451.

جَاءَنِي رَجُلٌ مَضْرُوبٌ عَبْدًا

Il m'est venu un homme frappé d'un serviteur (c'est-à-dire, dont un serviteur est frappé) ;

2.° De faire du complément objectif un *terme circonstantiel spécifique* تَمَيِّزُ (n.° 975), en disant : جَاءَنِي رَجُلٌ مَضْرُوبٌ عَبْدًا (n.° 975), en disant : *il m'est venu un homme, frappé quant à un serviteur ;* ce qui signifie également, *dont un serviteur est frappé.*

Dans cette dernière manière de s'exprimer, le vrai patient grammatical ou sujet du verbe passif est le *pronom caché* مُضْمَرٌ مُسْتَتِرٌ (n.° 1019), qui est renfermé dans le nom de patient. C'est comme si l'on disoit : جَاءَنِي رَجُلٌ مَضْرُوبٌ هُوَ عَبْدًا .

1050. Il en est de même, quand, après le nom de patient, il n'y a aucun nom qui exprime la personne ou la chose sur laquelle tombe l'action, comme quand on dit, مَرَرْتُ بِرَجُلٍ مَضْرُوبٍ *j'ai passé auprès d'un homme frappé (c'est-à-dire, qu'on frappe à présent) ;* cela équivaut à مَرَرْتُ بِرَجُلٍ مَضْرُوبٍ هُوَ .

CHAPITRE XXI.

De l'Adjectif assimilé au Verbe.

1051. Le quatrième des régissans grammaticaux réguliers est l'*adjectif assimilé au verbe* الصِّفَةُ الْمُسْتَبْتَةُ : c'est ordinairement l'adjectif dérivé des verbes intransitifs qui n'ont ni complément direct ni complément indirect. Cet adjectif n'a proprement qu'un régime ; c'est l'agent qu'il met au nominatif. Quelquefois il a un autre complément à l'accusatif ; mais c'est un *complément spécifique* تَمَيِّزُ (n.° 975). Exemples :

جَاءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ غُلَامُهُ وَجْهًا

Il m'est venu un homme, beau (est) son serviteur quant au visage (c'est-à-dire, dont le serviteur est beau de visage).

جَاءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهًا

Il m'est venu un homme, beau (est lui) de visage (c'est-à-dire, qui est beau de visage).

Dans ce dernier exemple, l'agent est compris dans l'adjectif.

1052. Ces adjectifs peuvent encore régir leur terme spécifique comme complément d'un rapport d'annexion, en le mettant au génitif. Dans ce cas, l'adjectif ne peut jamais avoir un *agent apparent* ظَاهِرٌ, il a seulement un *agent pronominal* مُضْمَرٌ, soit *sensible* بَارِزٌ, soit *caché* مُسْتَتَرٌ (n.° 1019). L'adjectif et son complément peuvent être tous deux indéterminés ou déterminés (1).

On peut donc dire : جَاءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ وَجْهٍ *il m'est venu un homme beau de visage*, ou جَاءَنِي الرَّجُلُ الْحَسَنُ الْوَجْهِ *il m'est venu l'homme le beau de visage (c'est-à-dire, qui est beau de visage)*.

1053. A cette classe de mots appartiennent les adjectifs superlatifs nommés أَفْعَلُ التَّفْضِيلِ; mais la syntaxe de ces adjectifs exige plusieurs observations.

1054. Les superlatifs ne peuvent jamais régir un agent apparent au nominatif, et l'on ne dit pas : رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ مِنْ عَمْرِو أَخُوهُ *j'ai vu un homme dont le frère est plus beau qu'Amrou*; رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ النَّاسِ أَخُوهُ *j'ai vu un homme dont le frère est le plus beau de tous les hommes* (n.° 521).

1055. Si l'on vouloit se servir de cette manière de s'exprimer, il faudroit mettre l'adjectif superlatif au nominatif, en le regardant comme un énonciatif placé avant son inchoatif, et dire, رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ مِنْ عَمْرِو أَخُوهُ *j'ai vu un homme, (est) plus beau*

(1) Dans ce cas, le pronom doit être censé placé après le complément d'annexion.

son frère qu'Amrou, et رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ النَّاسِ أَخُوهُ j'ai vu un homme, (est) le plus beau des hommes son frère (1).

1056. L'adjectif superlatif doit toujours être employé de l'une des trois manières suivantes :

1.° D'une manière absolue avec l'article; exemple : زَيْدٌ الْأَفْضَلُ
Zéïd l'excellent, ou Zéïd (est) l'excellent ;

2.° Ou d'une manière relative sans article, ayant pour complément au génitif un nom déterminé; exemple : زَيْدٌ أَفْضَلُ النَّاسِ
Zéïd est le plus excellent des hommes ;

3.° Ou comme dans l'exemple précédent, mais ayant pour

(1) Voici la manière d'analyser ces expressions :

رَأَيْتُ فِعْلٌ وَقَاعِلٌ رَجُلًا مَنصُوبٌ بِأَنَّهُ مَفْعُولٌ بِهِ أَحْسَنُ مَرْفُوعٌ بِأَنَّهُ خَبَرٌ
مُقَدَّمٌ مِنْ حَرْفِ جَرٍّ عَمَرُو مَجْرُورٌ بِهَا وَالْجَارُ وَالْمَجْرُورُ مُتَعَلِّقٌ بِأَحْسَنَ وَأَخُو
مَرْفُوعٌ بِأَنَّهُ مُبْتَدَأٌ مُقَدَّمٌ عَلَيْهِ خَبَرُهُ وَالضَّمِيرُ الْمُتَّصِلُ مَجْرُورٌ لِلْحَلِّ لِإِضَافَةِ
الْمُبْتَدَأِ إِلَيْهِ وَهُوَ رَاجِعٌ إِلَى الرَّجُلِ وَالْمُبْتَدَأُ مَعَ خَبَرِهِ جُمْلَةٌ أَسْمِيَّةٌ
مَنصُوبَةٌ مَحَلًّا بِأَنَّهَا صِفَةٌ لِرَجُلًا

« رَأَيْتُ » verbe qui renferme en même temps son agent ; رَجُلًا (nom) mis
» à l'accusatif, comme complément objectif du verbe ; أَحْسَنُ mis au nomi-
» natif, comme énonciatif placé par inversion avant son inchoatif ; مِنْ prépo-
» sition ; عَمَرُو complément régi au génitif par la préposition ; la préposition
» et son complément forment une dépendance de أَحْسَنُ ; le nom أَخُو est au
» nominatif, comme inchoatif placé par inversion après son énonciatif ; le pro-
» nom وَ est virtuellement au génitif, parce qu'il est en rapport d'annexion avec
» l'inchoatif, il se rapporte au nom رَجُلٌ ; l'inchoatif forme, avec son énon-
» ciatif, une proposition nominale qui représente un accusatif, parce qu'elle est
» qualificative du nom رَجُلًا ».

Voyez Martellotto, *Instit. ling. ar.* pag. 455. On peut dire aussi, sans aucune inversion, أَخُوهُ أَحْسَنُ مِنْ عَمَرُو (n.º 521), et alors l'adjectif sera censé renfermer un pronom.

conséquent la préposition مِنْ avec un complément; exemple :
 زَيْدٌ أَفْضَلُ مِنْ عَمْرٍو *Zéïd est plus excellent qu'Amrou.*

Dans les deux premiers cas, il est *superlatif*; dans le troisième, il est *comparatif*.

Dans le premier cas, soit qu'il fasse la fonction d'*appositif qualificatif* نَعْتُ, ou celle d'*énonciatif* حَبَرٌ, il s'accorde en genre, en nombre et en cas, avec le nom qu'il qualifie.

Dans le troisième cas, il conserve invariablement la forme du singulier masculin أَفْعَلٌ; il s'accorde en cas avec le nom qu'il qualifie, lorsqu'il est employé comme *appositif qualificatif*.

Dans le deuxième cas, on peut suivre indifféremment la première ou la deuxième sorte de concordance (1).

1057. Suivant ce qui vient d'être dit, il semble qu'il y ait une irrégularité dans ces phrases si usitées, اَللّٰهُ اَكْبَرُ *Dieu est le plus grand*, اَللّٰهُ اَعْلَمُ *Dieu est le plus savant*, et qu'on devroit dire, avec l'article, اَللّٰهُ الْاَكْبَرُ et اَللّٰهُ الْاَعْلَمُ : mais il y a ici une ellipse; et c'est comme si l'on disoit, اَللّٰهُ اَكْبَرُ مِنْ كُلِّ شَيْءٍ *Dieu est plus grand que toutes choses.*

CHAPITRE XXII.

Du Nom d'action.

1058. Le cinquième des régissans grammaticaux réguliers est le *nom d'action* مَصْدَرٌ (n.º 619, 1.^{re} part.).

Il n'est pas ici question du nom d'action lorsqu'il est employé conjointement avec son verbe, et nommé مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ *complément absolu*, circonstance où il est de toute nécessité à

(1) Si le complément au génitif est un nom indéterminé, l'adjectif ne concorde point en nombre ni en genre (n.ºs 512 et 518).

l'accusatif; on en a parlé ailleurs (n.° 229) : il ne s'agit, en ce moment, que du nom d'action employé indépendamment de son verbe, et pouvant, comme tout autre nom, être placé au nominatif, au génitif ou à l'accusatif.

Le nom d'action équivaut alors au verbe lui-même précédé des conjonctions أَنْ ou مَا, et peut se comporter tantôt à la manière du nom, mettant son complément au génitif, comme *second terme d'un rapport d'annexion* مَضَايَ إِلَيْهِ (n.° 979), tantôt à la manière du verbe, et avoir les mêmes régimes que lui, c'est-à-dire, gouverner l'*agent* الْفَاعِلُ au nominatif, et le *complément objectif* الْمَفْعُولُ بِهِ à l'accusatif. Ces deux sortes d'influence peuvent aussi avoir lieu concurremment.

1059. Pour mieux comprendre ceci, il faut d'abord observer que l'on peut employer le nom d'action de trois façons : 1.° avec les voyelles nasales مَنْوَنَ ; 2.° comme *antécédent d'un rapport d'annexion* مَضَايَ ; 3.° comme *déterminé par l'article* مُعَرَّفٌ بِاللَّامِ.

1060. Étant employé avec les voyelles nasales, le nom d'action conserve toute l'influence du verbe. Il met l'agent au nominatif, et le complément objectif à l'accusatif, soit que l'agent précède ou suive le complément. Exemples :

سَيُعْجِبُنِي ضَرْبُ زَيْدٍ عَمْرًا

Je serai surpris que Zéïd frappe Amrou.

رَأَيْتُ ضَرْبًا عَمْرًا زَيْدٌ

J'ai vu Zéïd frapper Amrou.

أَتَعَبُّ مِنْ ضَرْبِ زَيْدٍ أَخَاهُ

Je suis surpris que Zéïd frappe son frère.

1061. Si le nom d'action appartient à un verbe intransitif, il n'y a point de complément objectif; mais la syntaxe précédente peut encore avoir lieu, quant à l'agent. Exemple :

سَاءَ نِي رَوَاحِ زَيْدُ

Le départ de Zéïd m'a fait de la peine.

Cependant, dans ce cas, le nom d'action est plus ordinairement en rapport d'annexion avec son sujet ou agent.

1062. Le nom d'action étant employé comme *antécédent d'un rapport d'annexion* مُضَافٍ, conserve encore quelquefois une partie de l'influence du verbe. Il y a alors cinq manières de le construire :

1.° Avec l'agent au génitif et le complément à l'accusatif. Exemple :

أَعْجَبَنِي ضَرْبُ الْجَلَادِ اللَّصِّ

J'ai été charmé que le bourreau ait frappé le voleur.

2.° Avec le complément objectif au génitif et l'agent au nominatif. Exemple :

أَعْجَبَنِي ضَرْبُ اللَّصِّ الْجَلَادُ

J'ai été charmé que le voleur ait été frappé par le bourreau.

3.° Avec l'agent au génitif, sans exprimer le complément objectif. Exemple :

أَعْجَبَنِي ضَرْبُ الْجَلَادِ

J'ai été charmé que le bourreau ait frappé.

4.° Avec le complément objectif au génitif, sans exprimer l'agent. Exemple :

أَعْجَبَنِي ضَرْبُ اللَّصِّ

J'ai été charmé que le voleur ait été frappé.

5.° Avec le complément objectif au nominatif, comme tenant lieu d'agent, et donnant au nom d'action la valeur d'un nom verbal ou infinitif passif. Exemple :

تَعَبْتُ عَلَى تَنْمِيمِ الْكِتَابِ

J'ai pris beaucoup de peine pour que le livre fût achevé.

En employant le verbe au lieu du nom d'action, on diroit à la voix objective, عَلَى أَنْ يُتَمَّمَ الْكِتَابُ (n.° 283 note).

1063. Le nom d'action, employé avec l'article déterminatif, ne conserve presque rien de l'influence du verbe. Aussi il est très-rare que, dans ce cas, il exerce une influence pareille à celle du verbe. On peut dire cependant, زَيْدٌ عَمَّرَا أَعْبَبَنِي الصَّرْبُ زَيْدٌ عَمَّرَا *j'ai été charmé que Zéïd ait frappé Amrou.*

CHAPITRE XXIII.

Du Rapport d'annexion.

1064. Le nom qui *est en rapport d'annexion avec un complément* الْمَصْأُ الْأِسْمُ, est le sixième des régissans grammaticaux réguliers.

1065. Tout nom qui a un complément annexé مَصْأُ, c'est-à-dire, qui sert d'antécédent à un rapport dont le conséquent est aussi un nom, régit le nom qui lui est annexé إِلَيْهِ الْمَصْأُ au génitif (n.º 979). Cette annexion est, ou مَعْنَوِيَّةٌ logique et حَقِيقِيَّةٌ réelle, ou لَفْظِيَّةٌ grammaticale (1) et غَيْرُ حَقِيقِيَّةٌ fictive.

1066. La première répond au sens de l'une de ces trois prépositions :

1.º لِ indiquant la possession, exemple : زَيْدٌ غَلَامٌ le serviteur de Zéïd ; ce qui équivaut à زَيْدٌ الْغَلَامُ الَّذِي لَزَيْدٍ le serviteur qui (appartient) à Zéïd ; 2.º مِنْ indiquant la matière dont une chose est faite ou son origine, exemple : كَأْسٌ فِضَّةٌ une coupe d'argent [crater argenti], ce qui équivaut à كَأْسٌ مِنْ فِضَّةٍ une coupe (faite) d'argent [crater ex argento] ; 3.º فِي indiquant la circonstance de

(1) Le mot arabe لَفْظِيَّةٌ signifie *relatif aux mots*, par opposition à مَعْنَوِيَّةٌ *relatif au sens*. Je me sers des mots *grammatical* et *logique*, pour simplifier l'expression.

temps ou de lieu de l'antécédent ظَرَفَ الْمَضَى ; exemple : صَوْمُ الْيَوْمِ *le jeûne d'aujourd'hui*, ce qui équivaut à صَوْمٌ فِي الْيَوْمِ *le jeûne fait dans le jour présent*.

1067. Le second genre d'annexion a lieu, 1.^o quand on annexe au nom d'agent le nom qui exprime le complément objectif du verbe, c'est-à-dire, l'objet sur lequel tombe l'action. Exemple : ضَارِبُ زَيْدٍ *un frappant de Zéïd*, c'est-à-dire, *un homme qui frappe Zéïd* (1). Cette annexion n'est cependant considérée comme *fictive*, que quand le nom d'agent est employé pour signifier une action présente ou future : si on l'emploie pour signifier une action passée, elle est réelle. La raison en est que, dans ce dernier cas, le nom d'agent perd tout-à-fait, suivant les grammairiens arabes, la nature du verbe. Cela a lieu, 2.^o quand on annexe à un *adjectif assimilé* صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ son agent, ou à un superlatif l'objet de comparaison, comme dans ces exemples, حَسَنُ الْوَجْهِ *beau de visage*, أَحْسَنُ النَّاسِ *le plus beau des hommes*; 3.^o quand on annexe à un nom de patient un *complément objectif remplissant la place d'agent* مَفْعُولٌ بِهِ قَائِمٌ مَقَامَ الْفَاعِلِ. Exemple : مَضْرُوبُ الْعَبْدِ *frappé de l'esclave* (c'est-à-dire, *dont l'esclave est frappé*).

1068. Dans l'annexion logique ou réelle, l'antécédent perd sa voyelle nasale, et les terminaisons ي du duel et ن du pluriel masculin régulier, et il ne peut jamais avoir l'article.

1069. Dans l'annexion grammaticale, il en est de même, si ce n'est que l'antécédent peut avoir ou n'avoir point l'article, suivant que les règles de la concordance l'exigent (2).

(1) C'est à-peu-près ainsi que Cicéron a dit, *sui juris ac dignitatis retinens*; et Tacite, *avita nobilitatis, etiam inter angustias fortunæ, retinens*.

(2) La raison de cela est que les adjectifs verbaux, ayant la signification du présent ou du futur, restent en général indéterminés, lors même qu'ils ont pour

1070. Il faut seulement observer que *st*, l'antécédent étant au singulier, le conséquent est un nom propre, l'antécédent ne prend jamais l'article. Ainsi l'on peut bien dire, *ضَارِبُوا زَيْدَ* et *ضَارِبُوا* ceux qui frappent *Zéïd*; mais on doit dire *ضَارِبُ زَيْدٍ* et non *الضَّارِبُ زَيْدٍ* celui qui frappe *Zéïd*. Au duel et au pluriel, on peut conserver avec l'article les finales *ن* ou *نَ*, pourvu que le complément soit un pronom affixe (n.º 308).

CHAPITRE XXIV.

Du Nom parfait.

1071. Le nom parfait ou complet *إِسْمٌ تَامٌ* est le septième des régissans grammaticaux réguliers.

C'est l'opposé du nom qui régit un complément en rapport d'annexion *إِسْمٌ مُضَافٌ*; car c'est un nom qui, étant en rapport d'an-

complément un nom déterminé. C'est ce qui est exprimé ainsi par Ebn-Malec, dans l'*Alfiyya*:

وَأَنْ يُشَابِهَ الْمُضَافُ يَفْعَلُ وَضَفَا فَعَنْ تَنْكِيرِهِ لَا يُغْدَلُ
كَرَبٍّ رَاجِحِنَا عَظِيمِ الْأَمَلِ مُرَوِّعِ الْقَلْبِ قَلِيلِ الْحِيلِ

Et la preuve que les grammairiens donnent que le nom d'agent, le nom de patient et l'adjectif assimilé, dans le cas dont il s'agit, restent indéterminés, comme s'il n'y avoit point d'annexion, c'est, 1.º qu'ils peuvent être précédés de *رَبِّ*, particule qui ne régit jamais qu'un nom indéterminé (n.º 1103, 1.ª part.); 2.º qu'ils peuvent qualifier un nom indéterminé.

Ils citent, pour prouver la vérité de la première assertion, ce vers:

يَا رَبِّ غَاطِبُنَا لَوْ كَانَ يَطْلُبُكُم لَا فَى مَبَاعَدَةٍ مِنْكُمْ وَحِزْمَانَا

Beaucoup de ceux qui nous jalourent, s'ils vous recherchoient, n'éprouveraient de votre part qu'éloignement et refus.

Et quant à la seconde assertion, elle est justifiée par plusieurs exemples pris de l'Alcoran, notamment par les suivans:

nexion logique avec un complément, n'est point cependant en annexion grammaticale. Le terme qui suit le nom complet se nomme *مُمَيِّز* *terme spécifique* (n.º 975).

1072. Le nom complet (n.º 136) conserve sa voyelle nasale, et ses terminaisons *ن* au duel et *ن* au pluriel masculin régulier, et place son complément à l'accusatif.

1073. On compte parmi les noms complets, les noms de mesure et de poids, comme *رِطْلٌ* *livre*, *قَفِيزٌ* *boisseau*, et les numératifs de dizaines, depuis *عِشْرُونَ* *vingt* jusqu'à *تِسْعُونَ* *quatre-vingt-dix*.

1074. Quelquefois un nom qui n'est pas complet de sa nature, le devient par son annexion à un complément; car, ne pouvant plus mettre au génitif un second complément, il le met à

قَتَلَهُ مِنْكُمْ فَجَزَاءُ مِثْلُ مَا قَتَلَ مِنَ النَّعَمِ هَدْيًا بَالِغَ الْكَفَّةِ

Celui d'entre vous qui tuera (quand il est en état de pèlerin, du gibier), compensation (de cette faute), donner autant de chameaux qu'il aura tué d' gibier, (lesquels chameaux seront) des victimes conduites à la Caaba.

وَمِنَ النَّاسِ مَنْ يُجَادِلُ فِي آلِهَةٍ بِغَيْرِ عِلْمٍ وَلَا هُدًى وَلَا كِتَابٍ مُتَّبِعٍ ثَانِي عَظِيمٍ لِيُضِلَّ عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ

Il y a parmi vous tel homme qui dispute au sujet de Dieu, sans avoir (pour autoriser sa contestation) ni science, ni direction, ni aucun livre qui l'éclaire, détournant son flanc, afin d'égarer (les hommes) de la voie de Dieu.

Voyez Alcoran, édit. de Hinckelmann, sur. 5, vers. 96, et sur. 22, vers. 8 et 9.

Dans le premier de ces deux passages, l'adjectif verbal *بَالِغٌ* reste certainement indéterminé, puisqu'il qualifie le nom indéterminé *هَدْيًا*; dans le second, l'adjectif verbal *ثَانِي* fait fonction de *terme circonstanciel d'état* *حَالٌ*, et, par conséquent, il est encore indéterminé (n.º 974).

Voyez au surplus ce que j'ai dit sur la syntaxe des adjectifs verbaux et de leurs compléments, ci-devant, pag. 188, note (2).

l'accusatif comme terme spécifique. Exemple : *ذَهَبًا مِثْلُهُ* sa plénitude d'or, c'est-à-dire, *autant d'or qu'il en peut contenir.*

CHAPITRE XXV.

Des Particules qui exigent le génitif.

1075. La première classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage *عَوَامِلُ لَفْظِيَّةٌ سَمَاعِيَّةٌ*, ce sont les particules qui régissent leur complément au génitif; on en compte dix-sept, qui sont *مِنْ* de, *إِلَى* vers, *حَتَّى* jusqu'à, *فِي* dans, *بِ* avec, par, dans, *أِلَى* à, *رُبَّ* quelquefois, *تَ* et *وَ* par, dans les formules de serment, *عَلَى* sur, *عَنْ* de, *كَ* comme, *مُنْذُ* et *مُنْذُ* depuis, *خَلَا*, *حَاشَا*, et *عَدَا* (n.º 1061, 1.^{re} part.) excepté.

1076. Ces particules sont nommées *حُرُوفُ الْجَرِّ* particules qui exigent le génitif, et *الْحُرُوفُ الْعَامِلَةُ فِي الْأِسْمِ الْمَفْرَدِ الْجَارَةِ* — qui régissent un nom seul, et le mettent au génitif.

comp'
dans

CHAPITRE XXVI.

Des Particules qui ont deux régimes, l'un au nominatif, l'autre à l'accusatif.

1077. La deuxième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, ce sont les particules nommées *الْحُرُوفُ الْمُسَبَّهَةُ بِالْأَفْعَالِ* particules assimilées aux verbes, et *الْحُرُوفُ الْعَامِلَةُ فِي الْجُمْلَةِ* particules qui régissent la proposition entière. Elles exercent leur influence sur une proposition nominale (n.º 941) toute entière, et mettent l'inchoatif à l'accusatif, et l'énonciatif au nominatif. A raison de l'influence qu'elles exercent sur l'inchoatif, qui perd sa qualité d'inchoatif et le cas qui le caractérise, on appelle

encore ces particules *نَوَاسِخُ الْإِبْتِدَاءِ* particules abrogatives de la qualité d'inchoatif, comme on le verra ailleurs.

1078. On en compte six, savoir, *إِنَّ* car, *أَنَّ* que, *كَأَنَّ* comme si, *لَكِنَّ* mais, *لَيْتَ* plût à Dieu que, *لَعَلَّ* peut-être.

1079. On nomme aussi ces particules *وَإِخْوَاتُهَا* *INNA* et ses sœurs ; l'inchoatif est appelé *leur nom* *إِسْمُهَا*, et l'énonciatif *leur énonciatif* *خَبَرُهَا*.

1080. Avec ces particules, l'inchoatif doit toujours précéder l'énonciatif, à moins que celui-ci ne soit un *terme circonstanciel de temps et de lieu* *ظَرْفُ مَكَانٍ أَوْ زَمَانٍ* (n.º 230). Ainsi l'on peut dire, *أَعْلَمُ أَنَّ فِي الدَّارِ زَيْدًا* je sais que Zéïd est à la maison.

1081. Les quatre premières de ces particules peuvent perdre leur *teschdid* et leur *fatha* final, et alors on dit qu'elles sont *allégées*, au lieu que, quand elles conservent le *teschdid* et la voyelle, on les nomme *appesanties*.

Sous leur forme primitive, elles ne peuvent être suivies que d'un nom : dépouillées du *teschdid*, elles peuvent être également suivies d'un verbe ou d'un nom ; mais alors, si elles sont suivies d'un nom, elles ne le mettent plus à l'accusatif, et elles perdent toute influence grammaticale. Exemple :

بَلَّغْنِي أَنَّ ذَهَبَ زَيْدٌ وَأَنَّ عُمَرَ أَخُوكَ

J'ai appris que Zéïd s'en est allé, et qu'Omar est ton frère.

1082. Pour distinguer *إِنَّ* provenant de *إِنَّ* car, de *إِنْ* conjonction qui signifie *si*, on met quelquefois la particule *لَ* devant l'énonciatif. Exemple : *إِنَّ زَيْدٌ لَكَرِيمٌ* car Zéïd est certes généreux.

1083. Pour distinguer *أَنَّ* provenant de *أَنَّ*, de *أَنْ* conjonction qui doit toujours être suivie immédiatement d'un verbe et qu'on nomme *مَصْدَرِيَّةٌ*, parce que, jointe au verbe qui la suit, elle équi-

vaut à un nom d'action, on peut mettre devant le verbe les particules *قَدْ*, si le verbe est au passé, *سَوْفَ* ou *سَيَ*, s'il est à l'aoriste, et *لَا*, si la proposition est négative. Exemple :

عَلِمْتُ أَنَّ قَدْ خَرَجَ زَيْدٌ وَأَنَّ سَوْفَ يَزُورُنَا وَأَنَّ لَا يَدْخُلُ إِلَيْنَا عَمْرُو

J'ai appris que Zéïd est sorti, et que certainement il nous rendra visite, et qu'Amrou n'entrera pas chez nous.

CHAPITRE XXVII.

Des Particules négatives مَا et لَا non.

1084. La troisième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, renferme les deux particules négatives مَا et لَا *non*.

1085. Ces deux particules influent sur l'inchoatif et l'énonciatif d'une proposition nominale : elles mettent le premier au nominatif, et le second à l'accusatif. Dans ce cas, on dit qu'elles sont les équivalens du verbe *N'ÊTRE PAS* (*doué de telle ou telle qualité*) (1). Après مَا, au lieu de mettre l'énonciatif à l'accusatif, on peut l'exprimer par la préposition بِ, suivie du génitif (n.º 1036, 1.^{re} part.).

1086. Ces deux particules perdent leur influence, quand l'énonciatif est précédé de *إِلَّا* *sinon*, ou placé avant l'inchoatif. Ainsi l'on dit, مَا زَيْدٌ إِلَّا جَاهِلٌ *Zéïd n'est qu'un ignorant*, مَا جَاهِلٌ زَيْدٌ *Zéïd n'est pas ignorant*.

1087. La négation لَا perd son influence quand l'inchoatif est un nom déterminé مَعْرُوفٌ. La négation مَا est dépouillée de toute

(1) Les Arabes, comme je l'ai dit ailleurs (n.º 129, note), n'admettent pas tous cette influence des particules négatives مَا et لَا.

son influence quand elle est suivie de la particule *إن* *explétive* زَائِدَةٌ (n.° 1140, 1.^{re} part.). Exemple :

مَا إِنْ زَيْدٌ جَاهِلٌ

Zéïd n'est pas un ignorant.

1088. La négation *ي* peut aussi être employée, non *comme niant une qualité du sujet بِمَعْنَى لَيْسَ*, mais *comme niant l'espèce لِئَنَّى الْجَنْسِ*; alors elle met le nom qui la suit à l'accusatif. Ce nom perd sa voyelle nasale, et est regardé comme *indéclinable* مَبْنِيٍّ : mais, pour cela, il faut, 1.^o que le nom soit *indéterminé* نَكِرَةً ; 2.^o qu'il ne soit point l'antécédent d'un rapport d'annexion ou l'antécédent d'un rapport dont le conséquent soit régi par une préposition ; car, dans ces deux cas, le nom est censé déclinable, et se met réellement à l'accusatif. Ainsi l'on dira : لَا غَلَامَ لَا خَيْرًا *aucun serviteur de médecin n'est chez nous* ; لَا خَيْرًا *aucun (homme) meilleur que toi n'est chez nous.*

1089. Si le nom qui suit *ي* est *déterminé* مَعْرِفَةً, il se met au nominatif. Il en est de même, si le nom ne suit pas immédiatement la particule *ي*.

1090. S'il y a deux négations de suite, et *que* la première soit suivie immédiatement d'un nom indéterminé, on peut mettre les deux noms au nominatif, ou les mettre tous deux à l'accusatif sans *tenwin*, ou mettre l'un des deux indifféremment au nominatif, et l'autre à l'accusatif sans *tenwin* (n.° 734).

CHAPITRE XXVIII.

Des Particules qui mettent le nom à l'accusatif.

1091. Les particules qui forment la quatrième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, sont nommées

الْحُرُوفُ الْعَامِلَةُ فِي الْأَسْمِ الْمَفْرَدِ النَّاصِبَةِ *particules qui régissent un nom seul, et le mettent à l'accusatif.*

1092. Ces particules sont au nombre de sept; ce sont, وَ *avec*, إِلَّا *sinon*, يَا , أَيَا , هَيَا , أَيُّ et أُوْ !

1093. La particule وَ n'a d'influence que quand elle a la signification de مَعَ *avec*; mais, pour qu'elle exerce cette influence, il faut qu'elle soit précédée d'un verbe, ou d'un mot qui contienne la valeur d'un verbe.

1094. La particule إِلَّا *sinon*, *excepté*, n'a d'influence que sous certaines conditions.

Pour entendre ce que nous avons à dire sur cet objet, il faut observer que l'exception ou *la chose exceptée* الْمُسْتَثْنَى se divise en *conjointe* مُتَّصِلٌ et *disjointe* مُنْقَطِعٌ ou مُنْفَصِلٌ.

On l'appelle *conjointe*, quand la chose exceptée et celle dont on la soustrait مِنْهُ الْمُسْتَثْنَى, sont de la même nature, comme dans cet exemple : *je n'ai point vu d'HOMME, si ce n'est OMAR.*

L'exception conjointe est encore de deux sortes; ou la chose exceptée précède celle de laquelle on la soustrait, et alors elle se nomme الْمُسْتَثْنَى الْمُتَّصِلُ الْمَقْدَّمُ *exception conjointe antérieure*; ou elle la suit, et alors, si la chose de laquelle on soustrait est exprimée affirmativement, on nomme l'exception الْمُسْتَثْنَى الْمُتَّصِلُ *exception conjointe postérieure, placée après une proposition affirmative*; si la chose de laquelle on soustrait est exprimée négativement, on nomme l'exception الْمُسْتَثْنَى الْمُتَّصِلُ *exception conjointe postérieure, placée après une proposition négative.*

L'exception est *disjointe*, quand la chose de laquelle on soustrait est différente de la chose exceptée, comme dans cet exemple : *je n'ai jamais voyagé sur MER, si ce n'est sur le GANGE*; ce qui veut dire, *mais j'ai voyagé sur le Gange.*

1095. Si l'exception est conjointe antérieure, comme مَا جَاءَنِي إِلَّا زَيْدًا [*non accessit ad me, nisi Zeïdus, ullus*], il ne m'est venu, si ce n'est Zéïd, aucune personne; ou conjointe postérieure placée après une proposition affirmative, comme جَاءَنِي الْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا [*venerunt ad me homines, nisi Zeïdus*], les gens sont venus me trouver, excepté Zéïd; ou disjointe, comme مَا جَاءَنِي إِلَّا أَحَدٌ [*il ne m'est venu personne, si ce n'est une jument*]; le nom qui exprime la chose exceptée, est nécessairement mis à l'accusatif.

1096. Si l'exception est conjointe postérieure, placée après une proposition négative, le nom qui exprime la chose exceptée se met à l'accusatif ou mieux au nominatif, comme مَا جَاءَنِي إِلَّا زَيْدٌ ou مَا جَاءَنِي إِلَّا زَيْدًا [*il ne m'est venu personne, si ce n'est Zéïd*].

1097. Si, dans la proposition, il y a ellipse du mot qui devrait exprimer *ce dont on soustrait la chose exceptée* الْمُسْتَثْنَى مِنْهُ, ce que l'on appelle مُفْرَعٌ, c'est-à-dire, *vide*, le mot qui exprime la chose exceptée, se met au cas où auroit été mis le terme qui n'est point exprimé. Exemples :

مَا جَاءَنِي إِلَّا زَيْدٌ

Il n'est venu me trouver que Zéïd [non accessit ad me nisi Zeïdus].

مَا رَأَيْتُ إِلَّا زَيْدًا

Je n'ai vu que Zéïd [non vidi nisi Zeïdum].

مَا مَرَرْتُ إِلَّا بِزَيْدٍ

Je n'ai passé qu'auprès de Zéïd [non transivi nisi secus Zeïdum].

Si l'on eût énoncé *ce dont est soustraite la chose exceptée*, on auroit dit, dans le premier exemple, مَا جَاءَنِي أَحَدٌ; dans le second, مَا رَأَيْتُ أَحَدًا; enfin, dans le troisième, مَا مَرَرْتُ بِأَحَدٍ.

8. Si la particule d'exception se trouve entre un inchoatif et un énonciatif, celui-ci se met au nominatif. Exemple :

مَا زَيْدٌ إِلَّا كَاذِبٌ

Zéïd n'est rien que menteur.

1099. Il y a d'autres formules d'exception dont l'influence est différente. Ainsi مَا عَدَا et خَلَا *excepté*, لَيْسَ et لَا يَكُونُ *ce n'est pas*, mettent le nom de la chose exceptée à l'accusatif; ce qui est très-naturel, عَدَا et خَلَا étant proprement des verbes transitifs, et لَيْسَ et كَانَ des verbes abstraits qui régissent l'attribut ou énonciatif à l'accusatif. Au contraire, غَيْرُ, سِوَى et سِوَاءَ mettent ce nom au génitif, comme second terme d'un rapport d'annexion, parce que ces mots sont des noms. Les mots حَاشَا, عَدَا et خَلَا le mettent indifféremment aux trois cas.

Après لَيْسَ *sur-tout*, le nom de la chose exceptée se met au nominatif ou au génitif (n.º 717).

1100. Il faut observer, par rapport à غَيْرُ, سِوَى et سِوَاءَ qui sont des noms, qu'on les met au même cas auquel se mettroit le nom de la chose exceptée, si l'on faisoit usage de la particule إِلَّا. Ainsi l'on dit :

مَا جَاءَنِي غَيْرَ زَيْدٍ أَحَدٌ

Il n'est venu me trouver, excepté Zéïd, aucune personne.

جَاءَنِي الْقَوْمُ غَيْرَ زَيْدٍ

Les gens sont venus me trouver, excepté Zéïd.

مَا جَاءَنِي أَحَدٌ غَيْرَ فَرَسٍ

Il n'est venu personne me trouver, si ce n'est une jument.

غَيْرُ زَيْدٍ ou مَا جَاءَنِي أَحَدٌ غَيْرَ زَيْدٍ

Il n'est venu personne me trouver, si ce n'est Zéïd.

1101. Les cinq autres particules de cette classe sont des particules compellatives, et servent toutes à appeler.

1102. Si le nom qui les suit est l'antécédent d'un rapport

d'annexion مُقَافٍ, ou d'un autre rapport analogue à un rapport d'annexion الْمُضَافِ, on le met à l'accusatif. Ainsi l'on dira :

يَا عَبْدَ اللَّهِ *ô Abd-allah (c'est-à-dire, serviteur de Dieu) !*

يَا خَيْرًا مِنْ زَيْدٍ *ô (toi qui es) meilleur que Zéïd !*

يَا حَسَنًا وَجْهَهُ *ô (toi) dont le visage est beau !*

يَا رَفِيقًا بِالْعِبَادِ *ô (toi qui es) bon envers tes serviteurs !*

1103. Il en est de même si le nom de la chose appelée الْمُنَادَى est indéterminé. Exemple : يَا رَجُلًا *ô homme !* Mais si l'on adressoît la parole à un homme présent, le mot رَجُلٌ *homme* se mettroit au nominatif sans voyelle nasale, comme si c'étoit un nom déterminé isolé مُفْرَدٌ مَعْرِفَةٌ, c'est-à-dire, n'ayant aucun complément médiat ou immédiat.

En effet, le nom déterminé isolé, après les particules compellatives, se met au nominatif sans voyelle nasale, et est considéré alors comme indéclinable (١). Ainsi l'on dit, يَا زَيْدُ *ô Zéïd !* يَا الرَّجُلُ *ô l'homme !*

1104. Si le nom déterminé isolé est suivi d'un adjectif, l'adjectif peut se mettre au nominatif ou à l'accusatif. On peut dire : يَا زَيْدُ الشَّرِيفُ ou يَا زَيْدُ الشَّرِيفِ *ô Zéïd l'illustre !*

1105. Si le nom déterminé isolé est suivi d'un appositif qui soit en rapport d'annexion avec un complément, cet appositif sera nécessairement à l'accusatif. Exemple : يَا زَيْدُ صَاحِبَ الْبَيْتِ *ô Zéïd, le maître de la maison !*

1106. Mais si cet appositif est ابْنٌ *fils*, ou ابْنَةٌ *fille*, il faut faire la distinction suivante : ou les mots ابْنٌ et ابْنَةٌ sont entre deux noms propres, et alors ces mots perdent leur élif d'union et se mettent à l'accusatif, tandis que le nom qui les précède se met

(١) Bédhawî, sur ces mots يَا جِبَالَ (Alcoran, sur. 34, vers. ١٥), dit que le dhamma de جِبَالَ est une voyelle d'indéclinabilité بِنَاءٍ يَبْنَى.

au nominatif ou à l'accusatif, comme , *يَا زَيْدُ بْنَ عَمْرٍو* ou *يَا زَيْدَ بْنَ عَمْرٍو* *ô Zéïd, fils d'Amrou!* ou les mots *إِنِّ* et *إِنْتِ* ne sont pas entre deux noms propres, et alors ces mots conservent leur *élif* d'union, et le nom qui les précède est nécessairement au nominatif. Ainsi l'on dit : *يَا زَيْدُ ابْنِ أَخِي* *ô Zéïd, fils de mon frère!* *يَا رَجُلُ ابْنِ زَيْدٍ* *ô homme, fils de Zéïd!* *يَا رَجُلُ ابْنِ أَخِي* *ô homme, fils de mon frère!*

1107. Quand le nom de la chose appelée est un nom propre formé d'un seul mot, ou un nom servant d'antécédent à un rapport d'annexion, on peut retrancher la particule compellative, le nom de la chose appelée restant au nominatif ou à l'accusatif, suivant les règles précédentes. Exemples : *يُوسُفُ (ô) فَاظِرَ السَّمَوَاتِ (ô) créateur des cieux!*

1108. Enfin, si le nom est un nom propre de plus de trois lettres, qu'il ne forme point l'antécédent d'un rapport, et ne soit point privé de la particule compellative, on peut en retrancher la dernière lettre; ce qui s'appelle *تَرْخِيمُ الْمَنَادَى* *aphérèse du compellatif*. Ainsi l'on peut dire, *يَا عُسْمَا, يَا أَسْمَا, يَا حَارَ*, et *يَا مُرَّ*, pour *يَا حَارِثُ* *ô Harith!* *يَا أَسْمَاءُ* *ô Asma!* *يَا عُثْمَانُ* *ô Othman!* *يَا مُرَّةُ* *ô Morra!* (n.º 175).

CHAPITRE XXIX.

Des Particules qui mettent le verbe au mode subjonctif.

1109. La cinquième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, contient les *particules qui mettent l'aoriste du verbe à l'accusatif*, c'est-à-dire, au *subjonctif* *الْحُرُوفُ الْعَامِلَةُ فِي الْفِعْلِ النَّاصِبَةِ*. Ces particules sont *أَنَّ* *que*, *لَنْ* *non*, *كَيْ* *afin que*, *إِذَنْ* *en ce cas*, *حَتَّى* *en sorte que*, *لِ* *pour que*, *أَوْ* *à moins que*, *وَ* et *فِي* *en sorte que*, et les composés de *أَنَّ* et de *كَيْ*.

J'ai exposé ailleurs, en détail (n.^o 125 et suiv.), l'usage et l'influence de ces particules.

1110. La particule أَنْ est nommée مَصْدَرِيَّةُ équivalent du nom d'action, parce que, réunie au verbe qui la suit, elle équivaut effectivement au nom d'action.

Cette particule est toujours précédée d'un verbe. Si ce verbe renferme l'idée de science, connoissance, comme عَلِمَ savoir, elle n'a aucune influence sur le verbe; mais ce n'est alors que la particule أَنْ allégée مُخَفَّفَةٌ (n.^o 1081).

Si le verbe renferme l'idée de pouvoir ou vouloir, comme أَرَادَ vouloir, قَدَرَ pouvoir, أَمَرَ commander, نَهَى défendre, la particule أَنْ met le verbe au subjonctif.

Si le verbe renferme l'idée de penser, s'imaginer, avec doute, comme ظَنَّ et حَسِبَ, on peut mettre le verbe au subjonctif ou à l'indicatif.

1111. La particule حَتَّى n'a d'influence que parce qu'elle suppose l'ellipse de la particule أَنْ.

1112. La particule لَ suppose pareillement l'ellipse de كُنِيَ; et, par cette raison, on l'appelle لَامُ كُنْيَةٍ le LAM de (la particule) كَانِ.

1113. La particule أَوْ n'a d'influence sur le verbe que parce qu'elle équivaut à إِلَى أَنْ jusqu'à ce que : aussi dit-on qu'elle est بِمَعْنَى إِلَى, c'est-à-dire, exprimant le sens de la particule إِيَّا.

1114. Les particules وَ et فَ n'ont d'influence qu'autant que les actions exprimées par le verbe précédent et le verbe suivant sont simultanées, condition qui se nomme الْجَمْعِيَّةُ.

Outre cela, il faut, pour que la particule وَ influe sur le verbe qui la suit, que le verbe qui précède exprime ou un commandement أَمَرَ, ou une défense نَهَى, ou une négation نَفَى, ou une

interrogation اِسْتَفْهَامٌ, ou un *desir* تَمَنِّي, ou une *invitation* عَرَضٌ.

La même condition est aussi requise pour que la particule *فَ* mette le verbe au subjonctif (n.º 56) : celle-ci diffère de la particule *وَ*, en ce qu'elle indique, d'une manière plus précise, que l'action énoncée par le premier verbe est la cause de celle que le second exprime (1).

CHAPITRE XXX.

Des Particules qui mettent le verbe au cas nommé djezm ou mode conditionnel.

1115. La sixième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, contient les *particles qui mettent le verbe au cas nommé DJEZM ou mode conditionnel* الْحُرُوفُ الْعَامِلَةُ فِي الْفِعْلِ الْجَازِمَةِ.

1116. Ces particules sont au nombre de cinq ; ce sont *لَمْ* non, *لَمْ* ne pas encore, *لِ* exprimant l'impératif, *لَا* ne, et *إِنْ* si : cette dernière influe sur les verbes des deux propositions corrélatives. De ces deux verbes, celui de la proposition qui renferme la condition, se nomme *فِعْلُ الشَّرْطِ* *verbe de la condition* ; celui de l'autre proposition se nomme *جَزَاءُ الشَّرْطِ* *compensation de la condition* : car la proposition conditionnelle est nommée *شَرْطٌ* *condition*, et la proposition affirmative hypothétique qui lui est corrélatrice, est appelée *جَزَاءٌ* *rétribution ou compensation* (n.º 72).

1117. Les deux verbes peuvent être mis à l'aoriste conditionnel ; ils peuvent aussi être tous deux mis au prétérit ; enfin le premier peut être mis au prétérit, et alors le second se

(1) Les conditions exigées pour que les conjonctions *فَ* et *وَ* régissent le subjonctif, ont été développées plus complètement, ci-devant (n.º 56).

met ou à l'aoriste du mode indicatif مُضَارِعٌ مَرْفُوعٌ, ou à l'aoriste du mode conditionnel مُضَارِعٌ مُجْزُومٌ.

1118. La conjonction conditionnelle إِنْ, quoique non exprimée, exerce son influence sur l'aoriste, lorsque, de deux propositions corrélatives, la première est impérative, ou prohibitive, ou interrogative, ou optative, ou exprime une invitation, en un mot, toutes les fois qu'il y a entre deux propositions une corrélation qui équivaut à une condition (n.º 66). Exemples :

إِيْتِنِي أَكْرَمَكَ

Viens chez moi, je t'honorerai.

لَا تَكْفُرْ تَدْخُلُ الْجَنَّةَ

Ne sois pas incrédule, tu entreras dans le paradis.

أَيْنَ بَيْتُكَ أَزُرُّكَ

Où est ta maison! (dis-le moi), je t'irai rendre visite.

لَيْتَ لِي مَالًا أَنْفِقَ

Plût à Dieu que j'aie de l'argent! je le dépenserai.

إِلَّا تَنْزِلُ تُصِيبَ خَيْرًا

Si tu ne descends pas, tu t'en trouveras bien.

En effet, c'est comme si l'on disoit : si tu viens chez moi, je t'honorerai ; et ainsi du reste.

CHAPITRE XXXI.

Des Noms qui mettent le verbe au mode conditionnel.

1119. La septième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, contient certains mots nommés *أَسْمَاءُ مَنْقُوصَةٌ* noms incomplets.

1120. Ces noms, au nombre de neuf, exercent la même influence sur les deux ~~verbes~~ qui les suivent, que la particule *إن* *si*, parce qu'ils renferment le sens de cette particule ; ce sont , *مَنْ* et *أَيُّ* *quiconque* , *مَا* *quelque chose que* , *مَتَى* ou *مَا* *متى* , *إِذَا* *en quelque temps que* , *أَيْنَ* ou *أَيْنَمَا* *en quelque lieu que* , *حَيْثُمَا* *par-tout où* , *مَهْمَا* *autant de fois que* , *أَنَّى* *de quelque manière que* (n.º 66).

CHAPITRE XXXII.

Des Noms d'une signification vague.

1121. Les *noms d'une signification vague* *أَسْمَاءُ مُنْهَمَةٌ* forment la huitième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage.

1122. On appelle *noms vagues*, 1.º les numératifs cardinaux, depuis *onze* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf* (n.º 136), à l'exception des noms de dizaines ; 2.º les noms qui servent à indiquer une idée de nombre, mais sans déterminer précisément aucun nombre , *كَمْ* et *كَيْفَ* ou *كَيْفَيْنِ* *combien* , *كَذَا* *tant* (n.º 135) : ces derniers sont aussi appelés *كَيْفَايَاتُ* *expressions substituées* ou *métonymies*.

1123. Ces noms mettent le nom de la chose nombrée qui leur sert de régime , à l'accusatif et au singulier ; et ce régime est toujours un *nom indéterminé* *نَكْرَةٌ*.

1124. Il convient de faire ici quelques observations.

1.º Tous les autres numératifs cardinaux mettent leur régime au génitif, et sont alors des antécédens d'un rapport d'annexion (n.º 1064) dont le complément est le nom de la chose nombrée ; ou bien ils le mettent à l'accusatif, en con-

servant eux-mêmes leur forme parfaite, et ils sont des *noms complets* *إِسْمٌ تَامٌّ* (n.º 1071), qui ont pour *terme spécifique* *مُمَيِّزٌ* (n.º 975) le nom de la chose nombrée.

2.º Le mot *كَمْ* sert à interroger, et gouverne son régime à l'accusatif singulier, comme dans cet exemple : *كَمْ دِينَارًا عِنْدَكَ* *combien avez vous de pièces d'or!* ou bien il n'est point interrogatif, et il gouverne son régime au génitif singulier ou pluriel. Ainsi l'on dit, *مَا نَعْرِفُ كَمْ رِجَالٍ عِنْدَكَ* ou bien *كَمْ رَجُلٍ* *nous ne savons pas combien d'hommes il y a chez vous.*

3.º Le mot *كَذَا*, qui tient lieu d'un nombre quelconque, sans en déterminer aucun, met le nom de la chose qui est l'objet de la numération, à l'accusatif ou au nominatif (1). On dit donc, *لَهُ عِنْدِي كَذَا دِرْهَمٍ* ou bien *كَذَا دِرْهَمًا* *je lui dois tant de pièces d'argent* (2).

(1) Il est bon de faire observer que, quand *كَذَا* est placé après un nom et signifie *tel* ou *telle*, il doit être considéré comme le second terme d'un rapport d'annexion, et non comme un *appositif*. Il faut donc dire *فِي سَنَةِ كَذَا* *en une telle année*. Exemple :

وَقَدْ أَخَذْتُ بِلَادَ كَذَا وَكَذَا

Et j'ai pris tel et tel pays.

Cet exemple est pris de la Vie de Timour, tom. I, pag. 630.

(2) On peut analyser ainsi la première de ces propositions : *proposition circonstancielle* (n.º 942) dans laquelle *لَهُ* fait fonction d'énonciatif; *كَذَا* est l'inchoatif, transposé après l'énonciatif; *دِرْهَمًا* est le terme spécifique de *كَذَا*; enfin *عِنْدِي* est un terme circonstanciel de lieu, dépendant de l'adjectif verbal *كَائِنٌ* qui est sous-entendu dans l'énonciatif : car *لَهُ* tient lieu de *لَهُ كَائِنٌ* ou *لَهُ حَاصِلٌ*. L'analyse de la seconde proposition est la même, à cela près que *دِرْهَمٍ* y fait la fonction d'*appositif permutatif* *تَابِعٌ بَدَلٌ* (n.º 985).

CHAPITRE XXXIII.

Des Noms qui équivalent aux Verbes.

1125. Les *noms des verbes*, c'est-à-dire, *qui équivalent aux verbes* أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ (n.º 955, 1.^{re} part.), forment la neuvième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage.

1126. On compte neuf mots de cette espèce qui sont susceptibles d'avoir un régime. Les six premiers le mettent à l'accusatif; les trois autres le mettent au nominatif. Ces mots sont, سَرْعَانِ, شَتَّانِ, هَيْهَاتَ, حَيْهَلْ, هَا, ذُونَكَ, عَلَيْنِكَ, بَلَهْ, رُوَيْدَ. Je me contente de renvoyer à ce que j'en ai dit ailleurs (n.ºs 1190 et suiv., 1.^{re} part.).

CHAPITRE XXXIV.

Des Verbes abstraits.

1127. La dixième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, est formée du verbe abstrait كَانَ *être*, et des autres verbes qui, renfermant le même sens, y joignent quelque circonstance de temps.

Ces verbes sont nommés أَفْعَالُ نَائِصَةٍ *verbes incomplets*, parce qu'ils ne contiennent pas un attribut comme les autres verbes. On les nomme aussi وَأَخْوَانُهَا كَانَ *CANA et ses sœurs*.

1128. Ces verbes sont, كَانَ *être*, صَارَ *devenir*, أَصْبَحَ *être au matin*, أَفْجَى *être dans le milieu de la matinée*, أَمْسَى *être au soir*, بَاتَ *être pendant toute la nuit*, ظَلَّ *être pendant tout le jour*,

مَا أَنْفَكَ, مَا زَالَ, مَا أَنْفَكَ *n'être pas* (doué de telle ou telle qualité), مَا فَتَى et مَا دَامَ *ne pas cesser, être encore, tant qu'il a été ou qu'il sera.*

1129. Le sujet de ces verbes se nomme *إِسْمُ كَانَ* *nom du verbe ÊTRE*, et leur attribut *خَبَرُ كَانَ* *énonciatif du verbe ÊTRE*. Le premier est régi au nominatif, et le second à l'accusatif.

1130. On peut mettre l'énonciatif ou attribut avant le sujet et même avant le verbe; mais on ne peut pas le mettre avant le verbe, quand celui-ci est précédé de la particule négative مَا.

1131. Les verbes *كَانَ* et *صَارَ* peuvent être employés comme verbes attributifs renfermant l'attribut *existant*, c'est-à-dire, signifiant *exister*: on les nomme alors *فِعْلٌ تَامٌ* *verbes complets*; ils suivent, en ce cas, la syntaxe des autres verbes, et mettent leur agent au nominatif.

1132. Quelquefois, dans la formule admirative dont on parlera plus loin, on insère le verbe *كَانَ* après مَا; mais alors ce verbe est purement *explétif* زَائِدٌ (n.º 868).

1133. Quelquefois aussi *كَانَ* se trouve placé devant une proposition nominale, composée d'un inchoatif et d'un énonciatif, comme, *زَيْدٌ مُنْطَلِقٌ كَانَ* *un événement (a été, c'est que) Zëïd (est) parti*. Dans ce cas, le verbe *كَانَ* est censé avoir pour agent l'agent pronominal caché dans le verbe lui-même, et cet agent pronominal a la même signification que le mot *شَأْنٌ* *un événement*. Le verbe *كَانَ* est donc alors un verbe-complet, et la proposition est une proposition composée qui a pour énonciatif une proposition nominale. On dit alors que le verbe est *مُفْتَرٍ فِيهِ* *صَمِيرُ الشَّأْنِ*, c'est-à-dire, *renfermant un pronom qui exprime un événement*. Je reviendrai sur ce sujet dans un des chapitres suivans.

1134. Quand le verbe *لَيْسَ* est employé pour nier l'attribut

sans détermination d'aucune circonstance de temps passé, ce qui est le cas le plus ordinaire, on peut, au lieu de mettre l'attribut à l'accusatif, le mettre au génitif avec la préposition ب. On dit fort bien زَيْدٌ بِجَاهِلٍ *Zéïd n'est pas ignorant.*

CHAPITRE XXXV.

Des Verbes d'approximation.

1135. La onzième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, est formée par les *verbes d'approximation* أفعال المقاربة. On appelle ainsi certains verbes, au nombre de sept, qui indiquent l'existence plus ou moins prochaine du sujet avec son attribut.

1136. Ces verbes sont, عَسَى *il peut arriver que*, كَادَ *il s'en est peu fallu que*, أَوشَكَ, أَكْرَبَ, أَخَذَ, جَعَلَ, طَفَقَ *se mettre à faire telle ou telle chose.*

Le premier est employé à exprimer l'approximation de la réunion du sujet à l'attribut, comme une chose que l'on espère, مَوْضُوعٌ لِدُنُو الْخَبَرِ رَجَاءً, c'est-à-dire qu'il exprime la prochaine exécution d'une chose que l'on espère.

Le second est employé à exprimer simplement la prochaine exécution d'une chose مَوْضُوعٌ لِدُنُو الْخَبَرِ حُصُولًا.

Les autres sont destinés à exprimer la prochaine exécution d'une chose à laquelle on se met مَوْضُوعَةٌ لِدُنُو الْخَبَرِ أَخْذَا فِيهِ.

1137. Ces verbes n'influent réellement et grammaticalement لَفْظًا, que sur un seul nom qu'ils mettent au nominatif; mais ils influent virtuellement تَقْدِيرًا sur l'attribut, exprimé par une proposition verbale qui ne peut être mise réellement à l'accusatif, mais qui est censée y être mise *par la place*

qu'elle occupe *مَحَلًّا*. Le nom mis au nominatif se nomme *le nom de ces verbes* *إِسْمُهَا*, et la proposition qui sert d'attribut, *leur énonciatif* *خَبَرُهَا*. C'est ainsi que l'on dit, *عَسَى زَيْدٌ أَنْ يَخْرُجَ*, *il peut bien arriver que Zéïd sortira*. Le verbe *عَسَى* se construit aussi avec la particule conjonctive *أَنْ*, suivie d'un verbe à l'aoriste subjonctif, et de l'agent de ce verbe. Exemple : *عَسَى زَيْدٌ أَنْ يَخْرُجَ* *il peut bien arriver que Zéïd sorte*; et alors toute la proposition, *عَسَى زَيْدٌ أَنْ يَخْرُجَ* *que Zéïd sorte*, est considérée comme l'agent du verbe *عَسَى*, car c'est l'équivalent de *زَيْدٍ خُرُوجٌ* *la sortie de Zéïd*.

On peut dire encore *عَسَى زَيْدٌ يَخْرُجُ* *il peut se faire que Zéïd sortira*. Dans cette dernière construction, *زَيْدٌ* est le nom du verbe *عَسَى*, et *يَخْرُجُ*, mot qui renferme un verbe et son agent pronominal, et qui par conséquent forme une proposition verbale, sert d'énonciatif à *عَسَى*, et est censé mis à l'accusatif.

1138. Quelquefois le verbe *كَادَ* se construit aussi avec la particule *أَنْ* *que*, placée soit immédiatement après *كَادَ*, soit après le nom. Exemple : *كَادَتِ الشَّمْسُ أَنْ تَغْرُبَ* ou *كَادَ أَنْ تَغْرُبَ الشَّمْسُ* *peu s'en fallut que le soleil ne se couchât*.

1139. Le verbe *أَوْشَكَ* prend aussi quelquefois la conjonction *أَنْ* après le nom. Exemple : *أَوْشَكَ زَيْدٌ أَنْ يَخْرُجَ* *Zéïd a été près de sortir*.

CHAPITRE XXXVI.

Des Verbes de louange et de blâme.

1140. La douzième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, est formée des *verbes de louange et de blâme*

أَفْعَالُ الْمَدْحِ وَالذَّمِّ, qui sont au nombre de quatre. Ce sont, pour la louange, نِعَمَ et حَبَّذاً ; pour le blâme, يَشَسَّ et سَاءَ.

1141. Ces verbes n'ont aucune variation de modes, de temps, de personnes ni de nombres ; نِعَمَ, يَشَسَّ et سَاءَ, néanmoins, font au féminin نِعِمَتْ, يَشَسَّتْ et سَاءَتْ.

1142. Ces trois verbes gouvernent deux noms au nominatif : le premier est un nom appellatif déterminé, et le second est un nom propre ou un pronom ; le premier exprime la qualité ou l'espèce qu'on loue ou qu'on blâme, et le second la personne qui est l'objet spécial de la louange ou du blâme أَلْخَصُوصُ بِالْمَدْحِ أَوْ الذَّمِّ.

Ce dernier nom est censé être l'inchoatif transposé, ayant pour énonciatif une proposition verbale composée du verbe et de son agent. Exemple : نِعِمَّتِ الْمَرْءَةُ هِنْدُ c'est une belle femme que Hind.

On peut dire également نِعِمَّتِ أَمْرَةٌ هِنْدُ, mais alors le nom mis à l'accusatif est considéré comme spécifique, et l'agent est un agent pronominal, هِنْدُ étant toujours considéré comme un inchoatif transposé, et non comme l'agent de نِعِمَّتِ.

On peut dire aussi نِعَمَ الرَّجُلُ le bel homme ! sans exprimer par son nom la personne qui est l'objet de la louange et du blâme, ce qui forme alors une proposition verbale.

1143. Le quatrième verbe حَبَّذاً est absolument invariable. Ce verbe est composé de حَبَّ et de ذَا, et la manière la plus naturelle d'analyser les propositions où il entre, est de regarder ذَا comme l'agent du verbe, et mis virtuellement au nominatif.

Ainsi, dans cette phrase, حَبَّذَا زَيْدُ Zéïd est beau ! l'inchoatif est زَيْدُ ; il est transposé : la proposition verbale حَبَّذَا, composée d'un verbe et d'un agent, fait la fonction d'énonciatif.

Il en est de même dans celle-ci, *حَبْدًا رَجُلًا زَيْدٌ* *Zéïd est un bel homme*. L'analyse est la même, et *رَجُلًا* est à l'accusatif comme terme spécifique.

Si l'on dit, *حَبْدًا الرَّجُلُ زَيْدٌ*, on analysera encore de même la proposition, et l'on dira que *الرَّجُلُ* est au nominatif comme adjectif, ou comme appositif *permutatif* *بَدَلُ* de *ذَا* (n.° 985).

1144. Le verbe *سَاءَ* s'emploie souvent comme verbe transitif régulier; il n'appartient plus alors à la catégorie dont il s'agit ici.

CHAPITRE XXXVII.

Des Verbes appelés Verbes de cœur.

1145. La treizième classe des régissans grammaticaux fondés sur l'usage, est formée de sept verbes nommés *verbes de cœur* *أَفْعَالُ الْقُلُوبِ*, parce que l'attribut que ces verbes renferment, exprime une action intellectuelle, comme *savoir*, *penser*, *connoître*.

1146. Ces verbes sont, *عَلِمَ* *savoir*, *وَجَدَ* *trouver*, *رَأَى* *juger*, *صَوَّرَ* *voir*, *ظَنَّ* *penser*, *حَسِبَ* *estimer*, *خَالَ* *s'imaginer*, *زَعَمَ* *croire*. Les trois premiers indiquent une science certaine; les trois suivans, une connoissance mêlée de doute: le dernier tient le milieu entre ces deux classes.

1147. Ces verbes sont aussi nommés *أَفْعَالُ الشَّكِّ وَالْيَقِينِ* *verbes de doute et de certitude*, et *عَوَامِلُ دَاخِلَةٌ عَلَى الْمُبْتَدَأِ وَالْخَبَرِ* *régissans qui influent sur l'inchoatif et l'énonciatif*.

1148. Ils ont trois régimes: le premier est l'agent qu'ils mettent au nominatif; le deuxième est nommé *الْمَفْعُولُ الْأَوَّلُ* *premier complément objectif*, et le troisième, *الْمَفْعُولُ الثَّانِي*

second complément objectif: ces deux derniers sont mis à l'accusatif.

1149. Les deux derniers régimes forment véritablement une proposition nominale, composée d'un inchoatif et d'un énonciatif: mais comme il est de la nature de ces deux parties constitutives du discours, de n'être régies par aucun antécédent, on ne donne pas à ces deux termes les noms d'inchoatif et d'énonciatif. On nomme l'inchoatif ou premier complément objectif *إِسْمٌ فِي بَابٍ*, c'est-à-dire, *nom d'un verbe de la catégorie de DHANNA*, et l'énonciatif ou second complément objectif, *خَبَرٌ فِي بَابٍ ظَنَنْتُ*, *énonciatif d'un verbe de la catégorie de DHANNA*.

1150. De ces verbes, deux seulement, *حَسِبَ* et *خَالَ*, sont toujours employés avec leurs trois régimes; les autres peuvent être employés, à la manière des autres verbes transitifs, avec un agent et un seul complément objectif.

1151. Ces verbes sont remarquables par deux propriétés particulières. La première est nommée *جَوَازُ الْإِلْعَامِ* la *liberté de faire ILGA*. Ce mot signifie *إِبْطَالُ الْعَلَاقَةِ الْمَفْعُولِيَّةِ بَيْنَ هَذِهِ الْأَفْعَالِ* *faire cesser toute dépendance entre ces verbes et leurs deux compléments objectifs, tant grammaticalement que logiquement*. Cela se fait en mettant les deux compléments au nominatif, en sorte qu'ils ne sont plus affectés par l'influence du verbe, mais deviennent réellement une proposition nominale composée d'un inchoatif et d'un énonciatif, le verbe, de son côté, formant avec son agent une proposition verbale qui est isolée. Le verbe doit alors être placé après la proposition nominale, ou, comme par parenthèse, entre l'inchoatif et l'énonciatif. Ainsi, au lieu de dire, *زَيْدًا جَاهِلًا ظَنَنْتُ* *j'ai cru Zëid ignorant*, on peut dire, *زَيْدٌ جَاهِلٌ ظَنَنْتُ* *Zëid (est) ignorant, j'ai cru*, ou *زَيْدٌ ظَنَنْتُ جَاهِلًا* *Zëid, j'ai cru, (est) ignorant*.

1152. La seconde propriété particulière à ces verbes, est nommée *إِبْطَالُ الْعَلَاَقَةِ الْمَفْعُولِيَّةِ* *suspension*: ce mot signifie *faire cesser toute dépendance entre ces verbes et leurs deux complémens objectifs, grammaticalement, mais non logiquement*; c'est-à-dire que les deux complémens cessent d'être sous l'influence du verbe quant à l'expression, et sont mis au nominatif, mais que leur dépendance logique est conservée.

Cela a lieu en trois manières :

1.° Quand, après le verbe, on place la particule *لَمْ* nommée *LAM de l'inchoatif* (n.° 1118, 1.^{re} part.), comme dans cet exemple: *عَلِمْتُ لَزِيدٌ كَرِيمٌ* *je (le) sais, certes, Zéïd est généreux*;

2.° Quand il y a, après le verbe, une particule négative, comme, *عَلِمْتُ مَا إِنْ زَيْدٌ جَاهِلٌ* *je (le) sais, Zéïd n'est pas ignorant*;

3.° Quand, après le verbe, il se trouve un mot qui sert à interroger. Exemples :

عَلِمْتُ أَزَيْدٌ فِي الدَّارِ أَمْ عَمْرُو

Sais-tu, est-ce Zéïd qui est dans la maison, ou Amrou?

عَلِمْتُ أَيُّهُمْ جَاءَ

Sais-tu qui d'eux est venu?

1153. Il y a beaucoup d'autres verbes qui exercent une influence pareille à celle des verbes de cœur; tels sont, *أَرْسَلَ* *envoyer*, *لَقِيَ* *rencontrer*, *خَلَقَ* *former*, *تَرَكَ* *laisser*, *حَقَلَ* *mettre*, *سَمَّى* *nommer*, *قَلَبَ* *changer*, &c.

1154. Les verbes de cœur, en passant à la forme *أَفْعَلَّ*, peuvent avoir trois complémens objectifs. Exemple :

يُرِيكُمُ أَعْمَالَكُمْ خَبِيثَةً

Il vous fera voir que (vos) œuvres (étoient) mauvaises.

1155. Quand ces verbes, étant à cette même forme, passent à la voix objective, l'agent n'est plus exprimé : le premier complément prend la place d'agent, et se met au nominatif; le second et le troisième demeurent sous la forme de compléments, et à l'accusatif. Exemple :

يُرَوِّا النَّاسُ أَعْمَالَهُمْ خَبِيثَةً

On fera voir aux hommes (que) leurs œuvres (sont) mauvaises.

1156. On peut aussi supprimer entièrement le premier complément devenu agent du verbe à la voix objective, et mettre au nominatif le second complément qui devient alors l'agent du verbe, le troisième demeurant à l'accusatif. Exemple :

تُرَى أَعْمَالُهُمْ خَبِيثَةً

Leurs œuvres seront montrées mauvaises.

CHAPITRE XXXVIII.

Des Régissans logiques.

1157. Les régissans logiques عَوَامِلُ مَعْنَوِيَّةٌ sont au nombre de deux. Ceux-ci ne sont, à proprement parler, que l'absence de tout terme antécédent, capable d'exercer quelque influence grammaticale sur le mot qui est envisagé comme régime مَعْمُولٌ.

Aussi ces antécédens logiques sont-ils nommés تَجْرِيدٌ et تَجَرُّدٌ dépouillement, ou عَوَامِلُ الْإِلْفِطِيَّةِ تَجَرُّدٌ عَنِ تَجَرُّدٌ dépouillement ou absence de tout régissant grammatical.

1158. Cette absence des régissans grammaticaux a lieu par rapport au nom et par rapport au verbe, ce qui forme deux régissans logiques.

1159. Par rapport au nom, c'est l'absence de tout antécédent qui

exigeroit que le nom fût mis au génitif مَجْرُور ou à l'accusatif مَنْصُوب ; ce qui peut s'exprimer ainsi : التَّجَرُّدُ عَنِ النَّاصِبِ وَالْجَنَازَةِ. Le nom est alors au nominatif مَرْفُوع.

1160. Par rapport au verbe, c'est l'absence de tout antécédent qui exigeroit que le verbe fût mis au mode subjonctif مَنْصُوب ou au mode conditionnel مَجْزُوم ; ce qui peut s'exprimer ainsi : التَّجَرُّدُ عَنِ النَّاصِبِ وَالْجَنَازَةِ. Le verbe est alors nécessairement au mode indicatif مَرْفُوع.

Il ne s'agit ici que de l'aoriste, le prétérit n'ayant point de distinction de modes. Si donc on dit quelquefois que le prétérit est mis au mode subjonctif مَنْصُوب, ou au mode conditionnel مَجْزُوم, c'est seulement تَحْدًا à raison de la place qu'il occupe dans la proposition, et non لَفْظًا en réalité.

CHAPITRE XXXIX.

De la Syntaxe de la forme exclamative ou admirative des Verbes.

1161. Le verbe, comme je l'ai dit ailleurs, devient exclamatif ou admiratif, et est nommé فِعْلٌ التَّعَجُّبِ *verbe d'admiration*, quand il est construit de l'une de ces deux manières, مَا أَفْعَلَهُ et أَفْعَلَ بِهِ. Ces deux formules sont analysées différemment par les grammairiens arabes.

1162. Dans la première, on peut regarder مَا comme inchoatif, et أَفْعَلَ comme une proposition verbale composée du verbe et de son agent, et ayant pour complément objectif le pronom affixe هُ. On peut aussi supposer qu'il y a ellipse, que مَا أَفْعَلَهُ est l'inchoatif, et que l'énonciatif est شَيْءٌ. Ainsi

زَيْدًا مَا أَحْسَنَ *Zéïd est très-beau*, signifieroit à la lettre, *ce qui a rendu Zéïd beau, c'est une certaine chose*. Peut-être vaudroit-il mieux supposer pour nominatif sous-entendu, *اللَّهُ Dieu*.

1163. Dans la seconde, on peut supposer que le verbe est à l'impératif, qu'il renferme son agent, et forme avec lui une proposition verbale, et que *بِهِ* tient la place d'un complément à l'accusatif. Suivant d'autres, le verbe est censé être au prétérit, et le sens de *بِهِ أَحْسَنَ* est *حُسْنِي صَارَ ذَا* *il est devenu doué de beauté*.

Pour caractériser cette dernière formule, on dit que *la proposition y passe de la forme ÉNONCIATIVE à la forme PRODUCTIVE* *مَنْقُولُهُ مِنْ صِيغَةِ الْإِخْبَارِ إِلَى صِيغَةِ الْإِنْشَاءِ*; c'est-à-dire, qu'au lieu d'employer le mode indicatif destiné à exprimer une affirmation, on se sert du mode impératif, dont l'usage propre est d'exprimer une volonté (n.º 944).

1164. Ces deux formes du verbe admiratif n'admettent aucune variété de temps, de nombres, de genres, ni de personnes.

CHAPITRE XL.

Observations sur quelques usages des Pronoms.

1165. On emploie souvent les pronoms personnels d'une manière pléonastique, dont l'objet est de séparer l'inchoatif de l'énonciatif (n.º 197), ou de donner de l'énergie à l'expression (n.ºs 862 et 864). Exemples :

زَيْدٌ هُوَ ابْنُ عَمِّكَ

Zéïd (est) le fils de ton oncle paternel.

اللَّهُ هُوَ الْمُسْتَعَانُ

Dieu (est) celui dont l'assistance est implorée.

أَنَا هُوَ الْحَقُّ

Je suis la vérité, ou plutôt, c'est moi qui suis la vérité.

إِنَّكَ أَنْتَ السُّلْطَانُ الْمَطَاعُ

C'est toi qui es le sultan auquel on obéit.

1166. Dans le premier cas, le pronom n'est plus considéré par quelques grammairiens arabes comme un pronom, mais bien comme une particule, et ils l'appellent حَرْفُ الْفَصْلِ *particule de séparation*. En effet, il sert alors à séparer l'inchoatif de l'énonciatif, et à empêcher qu'on ne regarde ces deux parties de la proposition comme si elles n'en formoient qu'une seule, et que la seconde fût seulement, à l'égard de la première, la fonction d'adjectif qualificatif ou d'appositif. C'est ainsi que, dans les deux premiers exemples, le pronom empêche qu'on ne traduise de la sorte : *Dieu dont l'assistance est implorée...* ; *Zéïd, le fils de ton oncle paternel...* Dans le dernier cas, le second pronom est un *appositif corroboratif* تَابِعٌ مُؤَكِّدٌ (n.º 1025 note).

Le pronom n'est alors dans aucune dépendance, étant en quelque sorte étranger à la construction de la proposition ; ce qui s'exprime en arabe par ces mots : لَا مَحَلَّ لَهُ مِنَ الْإِعْرَابِ *il n'a aucune place dans la syntaxe des désinences*. Cette définition sera expliquée dans un des chapitres suivants.

1167. Le pronom personnel de la troisième personne, soit isolé, soit affixe, s'emploie aussi, par une sorte de pléonasme, d'une manière vague, et qui ne donneroit aucun sens, s'il n'étoit expliqué par une proposition suivante. C'est ainsi, à-peu-près, que nous employons le pronom de la troisième personne, en français, comme sujet vague et indéterminé, quand nous disons, *IL est des hommes qui...*, *IL y a des gens qui...* (1).

(1) Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2.^e édition, pag. 224.

Dans ce cas, le pronom est appelé par les grammairiens arabes, *صَمِيرُ الشَّانِ* *pronom qui tient la place de LA CHOSE, DU FAIT* (1); et la proposition qui le suit, est nommée *جُمْلَةُ مَفْسَّرَةٍ* *proposition qui interprète ce pronom.*

1168. Le pronom employé de cette manière peut être ou le pronom personnel isolé représentant le nominatif (n.° 1005, 1.^{re} part.) *هُوَ* *il*, ou le pronom affixe représentant l'accusatif (n.° 1006, 1.^{re} part.) *هُ* *lui*, ou le pronom affixe représentant le nominatif, et compris dans les personnes des verbes (n.° 1021, 1.^{re} part.). Le second cas n'a lieu qu'avec la conjonction *إِنَّ* ou les verbes de cœur (n.° 1145). Le troisième cas n'a lieu que quand on emploie le verbe *كَانَ* par forme de pléonasmé devant une proposition nominale, sans qu'il exerce aucune influence ni sur l'inchoatif, ni sur l'énonciatif de cette proposition (n.° 1133). Alors le pronom nommé *صَمِيرُ الشَّانِ* est caché dans le verbe *كَانَ* (n.° 1022, 1.^{re} part.). Exemples de ces différens cas :

هُوَ زَيْدٌ حَاضِرٌ

IL, Zéïd (est) présent, ou il est ainsi, Zéïd est présent.

إِنَّهُ كَانَ تَجَّارٌ

CELA, un marchand étoit, ou cela est qu'il étoit un marchand.

إِنَّهُ عَمْرٌو كَاذِبٌ

CELA, Amrou menteur, ou cela est qu'Amrou est menteur.

ظَنَنْتُهُ مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ

J'ai cru CELA, Mahomet (est) envoyé de Dieu, ou j'ai cru que Mahomet est envoyé de Dieu.

(1) Voyez la Grammaire d'Ebn-Farhât (manusc. ar. de la biblioth. du Roi, n.° 1295 A, fol. 97).

كَانَ مُحَمَّدٌ نَبِيٌّ

IL A ÉTÉ, Mahomet (est) prophète, ou cela a été, que Mahomet étoit prophète (n.^{os} 508 et 870).

1169. Pour analyser ces propositions à la manière des grammairiens arabes, il faut dire, dans le premier exemple, que هُوَ est un inchoatif, qui a pour énonciatif la proposition nominale زَيْدٌ حَاضِرٌ toute entière; dans le deuxième et le troisième, que ؤ est le nom de la conjonction إِنَّ, et que son énonciatif est, pour le deuxième exemple, la proposition verbale كَانَ تَجَارُ, et pour le troisième, la proposition nominale عَمْرُو كَاذِبٌ; dans le quatrième exemple, que ؤ est le nom du verbe de cœur ظَنَنْتُ, et que son énonciatif est la proposition nominale مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ; enfin, dans le cinquième exemple, que c'est une proposition verbale composée, dont le verbe est كَانَ, que le nom du verbe كَانَ ou son sujet est le pronom personnel caché dans la troisième personne du verbe, et que l'énonciatif est la proposition nominale مُوسَى نَبِيٌّ (1).

(1) Le dernier cas est fort rare : on en peut voir un exemple dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 335, et un autre dans le *Hamasa*, pag. 125. Il seroit plus fréquent, si l'on admettoit le système des grammairiens de l'école de Coufa, que suit Ebn-Malec dans son *Alfiyya*, et suivant lequel le complément ou régime مَعْمُولٌ de l'attribut خَبَرٌ du verbe كَانَ, faisant fonction du verbe abstrait ou incomplet نَاقِصَةٌ, ou celui de ses analogues أَخَوَاتُ كَانَ, ne peut pas être placé immédiatement après ces verbes, comme il semble l'être dans ces vers :

لَئِنْ كَانَ سُلْمَى الشَّيْبُ بِالصَّيِّ مُغْرِبًا لَقَدْ هَوَّنَ السَّلْوَانُ عَنْهَا التَّكَلَّمَ

Si mes cheveux blancs sont ce qui porte Solma à s'éloigner de moi, la patience me fournira un moyen facile de me consoler de son éloignement.

بَاتَتْ فَوَادِي ذَاتِ الْخَالِ سَالِبَةً فَالْعَيْشُ إِنْ حُمَّ يَا عَيْشُ مِنَ الْعَجَبِ

Cette beauté dont une tache noire relève l'éclat, a ravi mon cœur; si après cela la volonté du destin est que je conserve la vie, ô vie ! tu es un prodige surprenant.

CHAPITRE XLI.

Des Mots appelés abrogatifs.

1170. Les grammairiens arabes appellent *نَوَاسِجُ*, c'est-à-dire, *expressions qui abrogent*, les particules ou les verbes qui se *placent*

Dans ces exemples et autres semblables, les grammairiens de Coufa, pour que la règle par eux établie ne soit pas violée, supposent que le verbe *كَانَ* renferme un pronom qui sert de sujet, ou, comme ils disent, de *nom au verbe* *إِسْمُ كَانَ*, et que la proposition suivante, soit verbale, soit nominale, est l'attribut ou l'énonciatif du verbe *خَبَرُ كَانَ*. C'est ce qu'exprime Ebn-Malec, en disant :

وَلَا يَلِي الْعَامِلَ مَعْمُولُ الْخَبَرِ إِلَّا إِذَا طَرَفَا أَوْ حَرْفَ جَرٍ
وَمُضْمَرُ الشَّأْنِ اسْمًا أَنْوَإِنْ وَقَعَ مُوْهِمٌ مَا اسْتَبَانَ أَنَّهُ أَمْنَعُ

Mais une pareille analyse ne sauroit être admise dans les deux vers donnés pour exemples ; car si les verbes *كَانَ* et *بَاتَتْ* renfermoient effectivement le sujet, et que tout ce qui suit fût, dans son ensemble, la fonction d'énonciatif, cet énonciatif seroit une proposition nominale dont les deux termes devroient être au nominatif, quoique la proposition entière représentât virtuellement un accusatif : il auroit donc fallu dire *مُغْرِبًا* au lieu de *مُغْرِبًا*, et *سَالِبَةً* au lieu de *سَالِبَةً*. Ainsi il est de toute nécessité, en suivant le système des grammairiens de Coufa, d'admettre que, dans ces deux vers, les mots *الشَّيْبِ* et *ذَاتُ الْحَالِ*, vrais sujets logiques des verbes *كَانَ* et *بَاتَتْ*, ne sont là que comme destinés à expliquer le pronom, à l'égard duquel ils font la fonction de *permutatif* *بَدَلٌ*.

Dans la proposition *كَانَ مُحَمَّدٌ نَبِيٌّ*, il n'y a d'autre sujet ou *nom du verbe* *إِسْمُ كَانَ*, que le pronom signifiant *الشَّأْنُ*, et l'énonciatif *خَبَرُ كَانَ* ou attribut est la proposition nominale toute entière *مُحَمَّدٌ نَبِيٌّ*. En analysant ces expressions, on doit dire que cette proposition est virtuellement à l'accusatif, *مَنْصُوبَةٌ*, parce qu'elle sert d'énonciatif au verbe abstrait.

devant un inchoatif et un énonciatif, et en changeant ou la forme grammaticale, ou le sens (1).

Tels sont, 1.^o le verbe abstrait كَانَ, et ceux qui lui sont assimilés (n.^{os} 1127 et suiv.);

2.^o Les verbes كَادَ *il s'en est peu fallu que*, عَسَى *il arrivera peut-être que*, et autres semblables (n.^{os} 1136 et suiv.);

3.^o Les adverbes négatifs مَا et لَا (n.^{os} 1084 et suiv.);

4.^o La conjonction إِنَّ (2), et celles qui lui sont assimilées (n.^{os} 1077 et suiv.);

5.^o L'adverbe négatif لَا, quand il nie l'espèce (n.^o 1088);

6.^o Les verbes de cœur ظَنَّنَ et autres (n.^{os} 1145 et suiv.).

Je ne reviendrai point sur l'influence grammaticale de tous ces mots; elle a été suffisamment expliquée, et je n'en ai fait mention ici que pour faire connoître ce que les Arabes entendent par le mot نَوَاسِخُ.

(1) Cela s'exprime ainsi en arabe :

النَّوَاسِخُ تَدْخُلُ الْإِبْتِدَاءَ وَالْخَبَرَ وَتُغَيِّرُهُمَا لَفْظًا أَوْ مَعْنَى

Le changement dans la forme grammaticale التَّغْيِيرُ اللَّفْظِيُّ a lieu, par exemple, quand un mot qui devrait être au nominatif se met à l'accusatif, comme le sujet après إِنَّ, ou l'attribut après كَانَ; le changement dans le sens, التَّغْيِيرُ الْمَعْنَوِيُّ, a lieu quand un temps de verbe change de valeur, ou quand une proposition qui énonçoit une affirmation n'énonce plus qu'une possibilité, comme cela arrive avec les verbes عَسَى et كَادَ, ou enfin lorsqu'une proposition qui par elle-même énoncerait un jugement affirmatif, n'exprime plus qu'une opinion douteuse, effet que produit le verbe ظَنَّنَ.

(2) J'ai déjà dit ailleurs (n.^o 1077) qu'on appelle ces particules نَوَاسِخُ الْإِبْتِدَاءِ, à cause de leur influence sur l'inchoatif.

CHAPITRE XLII.

Des Adverbes de temps et de lieu, et des Prépositions suivies de leur complément.

1171. Tout adverbe de temps ou de lieu ظَرْفٌ (vase), et toute expression composée d'une préposition et de son complément جَارٌ وَجَزُورٌ, dépendent nécessairement d'un antécédent qui est toujours un verbe ou un mot renfermant la valeur du verbe (1). Ce terme adverbial qui est dans la dépendance, s'appelle مُتَعَلِّقٌ dépendant, et son antécédent se nomme بِهِ الْمُتَعَلِّقُ le mot qui a un terme adverbial dans sa dépendance.

1172. L'antécédent dont il s'agit ici, est souvent le verbe être, exister, se trouver, كَانَ, حَاصِلٌ et اِسْتَقَرَّ, et alors il est sous-entendu le plus ordinairement.

1173. Il doit même nécessairement être sous-entendu, toutes les fois que l'adverbe ou la préposition avec son complément font fonction d'énonciatif خَبَرٌ, comme زَيْدٌ فِي الدَّارِ Zéïd (est) dans la maison ; de proposition conjonctive مِلَّةٌ, comme مَرَزْتُ مَرْزُتُ de j'ai passé auprès de celui qui (se trouve) chez toi ; de qualificatif صِفَةٌ, comme مَرَزْتُ بِنَصْرَانِي عِنْدَكَ فِي الْبَيْتِ j'ai passé près d'un chrétien (qui) est chez toi dans l'appartement.

Dans tous ces exemples, l'antécédent dans la dépendance duquel est le terme adverbial بِهِ الْمُتَعَلِّقُ, antécédent qui est le mot كَائِنٌ étant, ou حَامِلٌ se trouvant, doit nécessairement demeurer sous-entendu.

(1) Voyez ce que dit là-dessus Ebn-Hescham, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 163.

1174. Les particules رَبَّ quelquefois , لَوْلَا si...ne , أَى comme , et les prépositions بِ et مِنْ employées d'une manière pléonastique, n'ont point d'antécédent (1).

CHAPITRE XLIII.

Observations générales sur l'Analyse grammaticale.

1175. L'analyse grammaticale, nommée par les Arabes اِغْرَاب , et dont j'ai donné quelques exemples dans cette quatrième partie de la Grammaire , a pour objet principal de faire reconnoître le rôle que joue dans le discours chacune des parties complexes ou incomplexes dont il se compose ; d'indiquer le sujet, l'attribut, le verbe , les divers complémens ; et, en même temps , de rendre raison de la forme grammaticale sous laquelle les mots se présentent, et sur-tout du cas auquel se trouvent les noms, et du mode employé pour les verbes. C'est même sous ce dernier point de vue qu'on a donné à cette analyse le nom de اِغْرَاب , que je rends par *syntaxe des désinences*. Quoique j'en aie donné plusieurs exemples , je vais encore en présenter ici quelques-uns, en choisissant des propositions dont l'analyse ne présente aucune difficulté.

(1) La raison de cela est , par rapport à رَبَّ , que c'est moins une préposition qu'un verbe ou un nom mis à l'accusatif par forme elliptique (n.º 1103 , 1.^{re} part.) ; et par rapport à أَى , que les grammairiens regardent ce mot comme un nom indéclinable (n.º 1045 , 1.^{re} part.). Quant à la particule لَوْلَا , lorsqu'elle régit un affixe , j'ai dit ailleurs ce que je pense de cette expression (n.º 739).

Ebn-Hescham comprend dans cette exception les prépositions بِ et مِنْ , quand elles sont explétives , et لَعَلَّ , si l'on range ce mot parmi les prépositions ; il ne fait pas mention de رَبَّ .

EXEMPLES D'ANALYSE.

صَرَبَ زَيْدٌ عَمْرًا

Zéïd a frappé Amrou.

صَرَبَ فِعْلٌ مَايُضْ زَيْدٌ قَاعِلٌ وَهُوَ مَرْفُوعٌ وَعَلَامَةُ رَفْعِهِ صَمَّةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ
عَمْرًا مَفْعُولٌ وَهُوَ مَنْصُوبٌ وَعَلَامَةُ نَصْبِهِ فَتْحَةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ

صَرَبَ verbe au prétérit : زَيْدٌ agent, mis au nominatif; ce cas est caractérisé par le dhamma qui termine effectivement et d'une manière sensible ce mot : عَمْرًا patient (ou complément objectif du verbe); il est mis à l'accusatif, et ce cas est caractérisé par le fatha qui termine ce mot d'une manière sensible.

يَضْرِبُ مُوسَى غُلَامَةً حَتَّى يَمُوتَ

Mousa frappe son serviteur jusqu'à tant qu'il meure.

يَضْرِبُ فِعْلٌ مُضَارِعٌ مَرْفُوعٌ لِتَجَرُّدِهِ عَنِ النَّاصِبِ وَالْجَازِمِ وَعَلَامَةُ رَفْعِهِ
صَمَّةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ مُوسَى قَاعِلٌ يَضْرِبُ وَهُوَ مَرْفُوعٌ وَعَلَامَةُ رَفْعِهِ صَمَّةٌ
مُقَدَّرَةٌ عَلَى الْأَلْفِ مَنَعَ مِنْ ظُهُورِهَا التَّعَدُّرُ لِأَنَّهُ اسْمٌ مَقْصُورٌ وَقُلْ هَكَذَا
فِي حَالَتِي النَّصْبِ وَالْجَرِّ غُلَامَةً مُضَافٌ وَمُضَافٌ إِلَيْهِ وَهُوَ مَنْصُوبٌ بِأَنَّهُ
مَفْعُولٌ يَضْرِبُ وَعَلَامَةُ نَصْبِهِ فَتْحَةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ وَالْهَاءُ صَمِيرٌ مُتَّصِلٌ فِي
مَحَلِّ جَرٍّ بِالْإِضَافَةِ حَتَّى حَرْفٌ غَايَةٌ وَنَصْبٌ يَمُوتُ فِعْلٌ مُضَارِعٌ مَنْصُوبٌ بِأَنَّهُ
مُضْمَرٌ وَجُوبًا بَعْدَ حَتَّى وَعَلَامَةُ نَصْبِهِ فَتْحَةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ وَقَاعِلُهُ مُسْتَتِرٌ
فِيهِ وَجُوبًا تَقْدِيرُهُ هُوَ وَأَنْ وَمَا بَعْدَهَا فِي تَأْوِيلِ مَضْمَنِ تَجَرُّورٍ بِحَتَّى
التَّقْدِيرُ إِلَى مَوْتِهِ

يَضْرِبُ verbe à l'aoriste, mis au nominatif (c'est-à-dire, au mode indicatif), parce qu'il n'est sous l'influence d'aucun antécédent qui exige l'accusatif ou le cas nommé djezm (c'est-à-dire, le subjonctif ou le mode conditionnel); le signe de l'indicatif est

un dhamma qui termine effectivement ce mot : مُوسَى , agent de يَضْرِبُ , mis au nominatif ; ce cas est caractérisé par un dhamma placé virtuellement sur l'élif, mais qui n'est pas sensible , à cause de l'impossibilité (de mettre ici un dhamma) , attendu que ce nom se termine par un élif bref ; il conserve , en conséquence , la même forme à l'accusatif et au génitif : غَلَامَهُ renferme l'antécédent et le conséquent d'un rapport d'annexion ; غَلَامٌ est à l'accusatif , comme complément objectif du verbe يَضْرِبُ , et ce cas est caractérisé par le fatha qui termine ce mot : َ pronom affixe qui est virtuellement au génitif par l'effet de l'annexion : حَتَّى , particule qui indique le terme d'une action , et régit l'accusatif (c'est-à-dire , le subjonctif) : يَمُوتَ , verbe à l'aoriste et à l'accusatif (c'est-à-dire , au subjonctif) ; il est mis à ce mode , comme étant sous l'influence de la particule أَنْ qui est nécessairement sous-entendue après حَتَّى ; ce mode est caractérisé par le fatha qui termine ce mot : l'agent du verbe يَمُوتَ est caché dans ce verbe , sans qu'il soit permis ici de l'exprimer ; il équivaut à هُوَ : la particule أَنْ , et ce qui la suit , a le même sens qu'un nom d'action qui seroit au génitif ; cela équivaut à إِلَى مَوْتِهِ .

غُلَامِي حَاضِرٌ

Mon serviteur est présent.

غُلَامِي مُبْتَدَأٌ مَرْفُوعٌ بِالْإِبْدَاءِ وَعَلَامَةٌ رَفْعِهِ صَمَّةٌ مُقَدَّرَةٌ عَلَى مَا قَبْلَ الْيَاءِ مَنَعَ مِنْ ظُهُورِهَا اشْتِعَالُ الْحَلِّ بِحَرَكَةِ الْمُنَاسَبَةِ غُلَامٌ مُضَافٌ وَالْيَاءُ ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ فِي مَحَلِّ جَرٍّ بِالْإِضَافَةِ وَقَلَّ هَكَذَا فِي خَالَاتِ التَّنْبِئِ وَالْجَرِّ وَقَوْلِي حَرَكَةُ الْمُنَاسَبَةِ أَيْ كَسْرَةُ الْمِيمِ الَّتِي تُنَاسِبُ الْيَاءَ حَاضِرٌ خَبَرٌ غُلَامِي وَهُوَ مَرْفُوعٌ وَعَلَامَةٌ رَفْعِهِ صَمَّةٌ ظَاهِرَةٌ فِي آخِرِهِ

غُلَامِي , inchoatif mis au nominatif par la fonction qu'il fait d'inchoatif ; ce cas est caractérisé par un dhamma qui est placé virtuellement sur la lettre qui précède le ya , mais qu'on ne peut

pas rendre sensible, parce que la place où l'on devrait le mettre est occupée par la motion analogue : غَلَامٌ, antécédent d'un rapport d'annexion ; le ya est un pronom affixe qui est virtuellement au génitif comme complément d'un rapport d'annexion ; le mot غَلَامِي conserve la même forme à l'accusatif et au génitif. Par la motion analogue, j'entends le kesra du mim, motion qui est analogue au ya. حَاضِرٌ, énonciatif de l'inchoatif غَلَامِي ; il est au nominatif, et ce cas est caractérisé par le dhamma qui termine ce mot.

1176. Il faut observer que les différentes parties intégrantes qui entrent dans une proposition, sont souvent remplacées par des expressions complexes qui ne peuvent pas être mises au cas qui conviendrait à la partie intégrante représentée par cette expression : c'est ce que l'on comprendra mieux par quelques exemples.

لَيْسَ اللَّهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ

Dieu n'a pas les yeux fermés sur ce que vous faites.

Le verbe لَيْسَ doit avoir deux régimes : 1.° son sujet, qu'il gouverne au nominatif ; 2.° son attribut ou énonciatif, qu'il gouverne à l'accusatif. Ici le sujet اللَّهُ est bien au nominatif ; mais, au lieu de dire غَافِلًا, en mettant l'énonciatif à l'accusatif, on a employé la préposition بَ avec le complément au génitif. Cette expression complexe بِغَافِلٍ représente donc l'expression in-complexe غَافِلًا. Pour l'analyser, il faut dire que *la préposition et son régime sont à l'accusatif, eu égard à la place qu'ils remplissent, comme formant l'énonciatif de لَيْسَ* ; ce qui s'exprime ainsi : *الْجَارُ وَالْمَجْرُورُ مَنْصُوبَةٌ مَحَلًّا بِأَنَّهَا خَبَرُ لَيْسَ*. On conçoit facilement, d'après cet exemple, le sens du mot مَحَلًّا, dont l'usage est si fréquent dans ces analyses grammaticales. Autre exemple :

مَا مِنْ دَابَّةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا طَائِرٍ يَطِيرُ بِجَنَاحَيْهِ إِلَّا أُمَمٌ أَمْثَالُكُمْ

Il n'est point de bête sur la terre, ni d'oiseau volant avec ses deux ailes, qui ne soient des nations semblables à vous.

Pour analyser ceci, il faut dire que la préposition *مِنْ* et le nom *ذَابَّةٌ*, au génitif, qui lui sert de complément, représentent l'inchoatif, ou plutôt le nom de la particule négative *مَا* qui imite la syntaxe du verbe *كَانَ* incomplet, et qu'en conséquence cette expression complexe, par la place qu'elle occupe dans la proposition, est au nominatif; ce qu'on exprime ainsi : *مِنْ ذَابَّةٍ جَارٌ وَمَجْرُورٌ وَمِنْ زَائِدَةٌ وَالْجَارُ وَالْمَجْرُورُ مَرْفُوعَةٌ فَهَذَا بِأَنَّهَا اسْمٌ مَا آتَى تَعْمَلُ عَمَلُ كَانَ النَّاقِصَةِ*. J'ai expliqué ci-devant (n.° 1127), ce que l'on entend par le mot *نَاقِصَةٌ* incomplet, en parlant du verbe *كَانَ* et des autres verbes de la même catégorie.

1177. Ce ne sont pas seulement des expressions complexes formées d'un antécédent et d'un conséquent, qui remplacent des parties intégrantes d'une proposition : ce sont souvent des propositions tout entières, complexes ou complexes.

1178. Quand une proposition complexe ou incomplète représente une partie intégrante de la proposition, on dit qu'elle occupe une place dans l'analyse *هِيَ جُمْلَةٌ لَهَا مَحَلٌّ مِنَ الْأَعْرَابِ*. Dans le cas contraire, on dit qu'elle n'occupe aucune place dans l'analyse *لَيْسَ لَهَا مَحَلٌّ مِنَ الْأَعْرَابِ*.

Nous allons donner quelques exemples de l'un et de l'autre cas.

1179. *EXEMPLES des propositions qui occupent une place dans l'analyse, parce qu'elles représentent une partie intégrante de la proposition.*

كُلُّ إِنْسَانٍ يَمُوتُ

Tout homme mourra.

La proposition verbale *يَمُوتُ*, composée du verbe et de son

agent caché , représente l'énonciatif de l'inchoatif **كُلُّ إِنْسَانٍ** : elle occupe donc une place dans l'analyse , et elle est virtuellement au nominatif.

أَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ

Il est bon pour vous que vous jeûniez (à la lettre , que vous jeûniez est bon pour vous).

La proposition *que vous jeûniez* a place dans l'analyse , et est virtuellement au nominatif , parce qu'elle représente l'inchoatif **صِيَامُكُمْ** votre jeûne.

رَجَعُوا يَمْشُونَ عَلَى أَيْدِيهِمْ وَأَرْجُلِهِمْ

Ils revinrent , en marchant sur leurs mains et sur leurs pieds.

La proposition verbale **يَمْشُونَ** , &c. représente le *terme circonstantiel d'état* **حَالٌ** : elle est donc , par la place qu'elle occupe dans l'analyse , virtuellement à l'accusatif.

إِنْ لَمْ تُؤْمِنُوا فَجَمِيعُكُمْ تَهْلِكُونَ

Si vous ne croyez point , en ce cas , vous périrez tous.

La proposition composée **فَجَمِيعُكُمْ تَهْلِكُونَ** représente la proposition corrélatrice que l'on nomme **جَوَابُ الشَّرْطِ** *réponse de la condition*, ou **جَزَاءُ الشَّرْطِ** *compensation de la condition* (n.º 116) ; et comme telle , elle est **مَحَلٌّ** *virtuellement au mode conditionnel* (ou *cas nommé djezm*) , par la place qu'elle occupe dans l'analyse. En effet , si l'on eût dit simplement , *si vous ne croyez point , vous périrez* , il auroit fallu dire **تَهْلِكُوا** , en mettant le verbe de la seconde proposition corrélatrice , à l'aoriste du mode conditionnel.

Toute proposition qui sert d'interprétation à un pronom nommé **ضَمِيرُ الشَّيْءِ** *pronom de la chose ou du fait* , et formant un sujet vague (n.º 1167) , occupe une place dans l'analyse : car

elle forme l'énonciatif d'une proposition à laquelle ce pronom sert d'inchoatif (n.° 1169). Exemple :

هُوَ صَمِيرٌ هُوَذَا الْوَزِيرُ voilà le vizir ; ce qu'il faut analyser ainsi : هُوَ صَمِيرٌ الشَّيْءُ وَذَا مُبْتَدَأُ وَالْوَزِيرُ خَبَرُهُ وَجُمْلَةُ الْمُبْتَدَأِ وَالْخَبَرِ فِي مَحَلِّ رَفْعٍ هُوَ , c'est-à-dire , هُوَ pronom de la chose ; ذَا inchoatif, الْوَزِيرُ est son énonciatif : la proposition composée de cet inchoatif et de son énonciatif est virtuellement , par la place qu'elle occupe dans l'analyse , au nominatif, parce qu'elle sert d'énonciatif au pronom de la chose ; elle explique le sens renfermé vaguement dans ce pronom.

Il en est de même des propositions qualificatives صِفَةٌ ou وَصْفِيَّةٌ جُمْلَةٌ comme dans ces exemples :

مَرَرْتُ بِرَجُلٍ مَاتَ لَهُ حِمَارٌ عَلَى الطَّرِيقِ

Je passai près d'un homme, un âne lui étoit mort sur la route (c'est-à-dire, à qui un âne étoit mort sur la route).

جَاءَنِي أَمِيرٌ كَانَ لَهُ غُلَامٌ مَرِيضٌ

Il est venu chez moi un ami, à lui étoit un domestique malade (c'est-à-dire, qui avoit un domestique malade).

لَقِيتُ رَجُلًا كَانَ لَهُ عَلَى أَلْفٍ دِينَارٍ

Je rencontrai un homme, à lui sur moi mille dinars (c'est-à-dire, à qui je devois mille dinars).

Dans le premier exemple, la proposition مَاتَ لَهُ حِمَارٌ est virtuellement au génitif, comme qualificative صِفَةٌ ou نَعْتُ de رَجُلٍ ; dans le second exemple, la proposition كَانَ لَهُ غُلَامٌ مَرِيضٌ et, dans le troisième, la proposition كَانَ لَهُ عَلَى أَلْفٍ دِينَارٍ, sont virtuellement la première au nominatif, comme qualifiant أَمِيرٌ, la dernière à l'accusatif, comme qualifiant le nom رَجُلًا.

1180. *EXEMPLES des propositions qui n'occupent aucune place dans l'analyse, parce qu'elles ne représentent pas une partie intégrante de la proposition.*

زَيْدٌ جَاءَ *Zéïd est venu.*

مُحَمَّدٌ سَقِيمٌ *Mahomet (est) malade.*

عَمْرُو مَاتَ أَخُوهُ *le frère d'Amrou est mort.*

Ces propositions, ne dépendant d'aucune autre, n'ont point de place dans l'analyse; car elles ne sont parties intégrantes d'aucune proposition (1).

رَأَيْتُ وَهِيَ نَائِمَةٌ الشَّمْسُ طَالِعَةٌ

J'ai vu, tandis qu'elle dormoit, le soleil qui se levait.

La proposition *incidente* مُعْتَرِضَةٌ, *tandis qu'elle dormoit*, n'a point de place dans l'analyse, parce qu'elle est interposée entre le verbe et son complément, et que d'ailleurs elle n'est liée par aucun rapport avec le verbe, ni avec le pronom caché qui forme le sujet du verbe. Il n'en seroit pas de même si l'on disoit, رَأَيْتُ وَأَنَا جَالِسٌ الشَّمْسُ غَارِبَةٌ *j'ai vu, tandis que j'étois assis, le soleil qui se couchait*; la proposition وَأَنَا جَالِسٌ *tandis que j'étois assis*, auroit place dans l'analyse, et seroit virtuellement à l'accusatif, parce qu'elle seroit un *terme circonstanciel d'état* حَالٌ, modifiant le pronom de la première personne تَ, qui est renfermé dans le verbe رَأَيْتُ *j'ai vu*.

(1) Cela n'empêche pas que chacune de ces phrases ne puisse être analysée grammaticalement; que la première ne soit une proposition verbale, composée d'un verbe et d'un agent; la seconde, une proposition nominale, composée d'un inchoatif et d'un énonciatif; enfin la troisième, une proposition composée qui a pour inchoatif عَمْرُو, et pour énonciatif, la proposition verbale مَاتَ أَخُوهُ, laquelle est virtuellement au nominatif.

لَوْ كُنْتَ هَاهُنَا لَمْ يَمُتْ أَخِي

Si tu eusses été ici, mon frère ne seroit pas mort.

La proposition *mon frère ne seroit pas mort* لَمْ يَمُتْ أَخِي n'a point de place dans l'analyse, parce que la conjonction لَوْ n'est point du nombre de celles qui exercent une influence sur les verbes des deux propositions corrélatives liées par l'idée d'une condition, et qui, en conséquence, exigent l'emploi du mode conditionnel. Il en est de même de لَوْلَا *si...ne*, et de إِذَا *quand*, toutes les fois que cette dernière particule n'exprime pas le sens de la conjonction إِنْ *si*.

Les propositions conjonctives مَلَّةٌ, jointes à leur antécédent مَوْصُولٌ, soit par un adjectif, comme الَّذِي *lequel*, soit par une expression adverbiale, comme كَمَا *ainsi que*, n'occupent point non plus de place dans l'analyse.

1181. Au surplus, mon intention n'est point d'indiquer ici tous les cas où les propositions occupent une place dans l'analyse, et tous ceux où elles n'y occupent aucune place, ce qui peut même quelquefois être sujet à contestation : j'ai voulu seulement faire connoître ce que les grammairiens et les scolastes entendent par ces expressions techniques.

FIN.

NOTES ADDITIONNELLES

POUR

LES DEUX PARTIES

DE LA GRAMMAIRE ARABE.

I.^{re} PARTIE.

N.^o 401, pag. 184.

Les grammairiens arabes enseignent que le verbe كَانَ, au prétérit, est exempt de l'influence que la conjonction conditionnelle إِنْ si exerce sur tous les autres verbes, et en vertu de laquelle le prétérit prend la valeur du futur. C'est ce que dit un grammairien arabe, cité par M. Lee (*a Grammar of the hebrew language*, pag. 353), et l'auteur du وَسِيطُ النُّو enseigne la même doctrine (pag. 221 et 222), en reconnoissant toutefois que le prétérit du verbe كَانَ après إِنْ, signifie tantôt le passé et tantôt le futur. Je vais copier son texte.

حُرُوفُ الشَّرْطِ وَهِيَ إِنْ وَلَوْ وَأَمَّا وَلَهَا صَدْرُ الْكَلَامِ فَإِنْ لِلْإِسْتِقْبَالِ وَأَنْ
دَخَلَتْ عَلَى الْمَاضِي فِيمَا عَدَا كَانَ وَفِيهِ تَارَةٌ تَصْلُحُ لِلْمَاضِي نَحْوُ إِنْ كُنْتُ
قُلْتُهُ فَقَدْ عَلِمْتُهُ وَآخَرَى لِلْمُسْتَقْبَلِ نَحْوُ إِنْ كُنْتُمْ جُنُوبًا فَاطَّهَرُوا وَأَمَّا
نَحْوُ إِنْ أَكْرَمْتَنِي الْيَوْمَ فَأَكْرَمْتِكَ أَمْسٍ مِمَّا وَقَعَ فِيهِ الشَّرْطُ حَالًا وَالْجَزَاءُ
مَاضِيًا صَرِيحًا فَمَا أَوْلُ يَجْعَلُ الْإِخْبَارَ جَزَاءً لِلشَّرْطِ لِيَتَنَاقَى كَوْنُ الشَّرْطِ سَبَبًا
لَهُ أَيْ إِنْ ثَبَتَ إِكْرَامُكَ لِي الْيَوْمَ فَقَدْ أَخْبَرْتَنِي بِإِكْرَامِي إِيَّاكَ أَمْسٍ
وَهِيَ لَا تَسْتَعْمَلُ إِلَّا فِي الْأُمُورِ الْمَشْكُوكَةِ فَلَا يُقَالُ آتِيكَ إِنْ طَلَعَتِ
الشَّمْسُ وَأَنْمَا يُقَالُ إِذَا طَلَعَتِ الشَّمْسُ

« Particules conditionnelles. Ce sont IN, LEW et IMMA, et elles
» doivent être placées au commencement de la phrase. IN s'emploie

» pour le futur, lors même qu'elle est suivie d'un verbe au prétérit, à
 » moins que ce ne soit le verbe *CANA* : car (après *IN*) le prétérit de
 » ce verbe s'emploie tantôt dans le sens du passé, comme dans cet
 » exemple, *Si fui dixi illud, utique scivi illud* (*Si j'ai dit cela, certai-*
 » *nément je l'ai su*); et tantôt dans le sens du futur, comme dans cet
 » exemple : *Si eritis polluti, mundate vos* (*Si vous êtes en état de souil-*
 » *lure, purifiez-vous*). Quant aux cas où la proposition conditionnelle
 » énonce une chose présente, tandis que la proposition affirmative
 » hypothétique corrélatrice énonce un véritable passé, comme dans cette
 » phrase, *Si vous me faites honneur aujourd'hui, je vous ai fait hon-*
 » *neur hier*, il faut expliquer cela en ce sens, que, dans la seconde pro-
 » position, ce n'est pas proprement du fait passé qu'il s'agit, mais bien
 » de l'action qu'on fait au moment où l'on parle, en en rappelant le
 » souvenir; et cette explication est nécessaire, pour que la proposition
 » conditionnelle puisse être la cause du fait énoncé dans la proposition
 » corrélatrice; en sorte que le sens sera : *S'il est constant que vous me*
 » *faites honneur aujourd'hui, je vous instruis que je vous ai fait honneur*
 » *hier*. La particule *IN* ne s'emploie que quand il s'agit de choses sus-
 » ceptibles de doute; ainsi l'on ne doit pas dire, *je viendrai chez toi,*
 » *si le soleil se lève*; il faudra dire, *quand (IDHA) le soleil se lèvera.* »

Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa*, adopte la même opinion à l'occasion de ce vers (pag. 373),

فَإِنْ تُمْسِ مَهْجُورَ الْفَنَاءِ فَرَبَّمَا أَقَامَ بِهِ بَعْدَ الْوُفُودِ الْوُفُودَ

Si tu es aujourd'hui éloigné de la société, tandis qu'autrefois ta demeure étoit toujours remplie de gens qui se succédoient les uns aux autres.

« Peut-être, dit-il, objectera-t-on que ces expressions qui renferment
 » deux propositions corrélatives, dont l'une énonce une condition et
 » l'autre la récompense attachée à cette condition, ne peuvent s'em-
 » ployer légitimement que quand il s'agit d'un temps futur. Et en effet,
 » on ne peut pas dire, *Si tu es sorti hier, je te donnerai pour cela une*
 » *pièce d'argent*; car il s'agiroit là d'un temps entièrement écoulé, du-
 » quel on ne peut pas faire dépendre une condition et la récompense
 » qui en est la suite: ce n'est que d'un temps qui commence qu'on peut
 » faire dépendre ces deux choses; en sorte que celui qui doit exécuter
 » l'action, puisse l'exécuter dans ce temps et mériter ainsi la récompense
 » attachée à cette action. Voici ma réponse à cette objection. Ce que

» vous dites de la condition est conforme à la vérité; mais il y a une
 » exception pour le verbe *CANA*. On permet en effet de dire : *Si fuisti*
exivisti heri ad hunc vel illum locum, dabo tibi hodie hoc vel illud (*Si*
tu es allé hier à tel endroit, je te donnerai aujourd'hui telle chose). Le
 » sens de cela est : *Si constabit in scientiâ meâ accidisse exitum tuum*
heri (*Si j'acquies la conviction que, ta sortie a eu lieu hier*). On a
 » admis cela relativement au verbe *CANA*, à cause qu'il est consacré
 » d'une manière toute spéciale à exprimer les événemens, c'est-à-dire,
 » les choses qui surviennent.»

Il est bon de rapporter le texte de Tebrizi :

فَإِنْ قِيلَ أَنَّ الشَّرْطَ وَالْجَزَاءَ لَا يَجْعَلَانِ إِلَّا فِيمَا كَانَ مُسْتَقْبَلًا أَلَّا تَرَى أَنَّهُ
 لَا يَجُوزُ أَنْ يَقُولَ الْقَائِلُ إِنْ خَرَجْتَ أَمْسٍ أُعْطَيْتَكَ فِيهِ دِرْهَمًا لِأَنَّ الْوَقْتَ
 قَدْ انْقَضَى فَلَا يَصِحُّ تَغْلِيْقُ الشَّرْطِ وَالْجَزَاءِ بِهِ وَإِنَّمَا يُعْلَقَانِ أَبَدًا بِمَا
 يَسْتَأْنِفُ مِنَ الزَّمَانِ حَتَّى يَصِحَّ مِنَ الْفَاعِلِ إِيقَاعُ فِعْلِهِ فِيهِ وَاسْتِحْقَاقُهُ
 الْجَزَاءَ عَلَيْهِ قُلْتُ الْأَمْرُ فِي الشَّرْطِ عَلَى مَا ذَكَرْتُ إِلَّا فِي لَفْظِ كَانَ
 لِأَنَّهُمْ جَوَزُوا أَنْ يَقُولَ الْقَائِلُ إِنْ كُنْتُ خَرَجْتُ أَمْسٍ إِلَى مَوْضِعٍ كَذَا
 أُعْطَيْتَكَ الْيَوْمَ كَذَا وَالْمَعْنَى إِنْ ثَبَتَ فِي عِلْمِي وَقُوعُ الْخُرُوجِ مِنْكَ أَمْسٍ
 وَجَوَزُوا هَذَا فِي لَفْظِهِ كَانَ لِقُوَّتِهِ فِي الْعِبَارَةِ عَنِ الْأَحْدَاثِ

Tout cela prouve que les grammairiens arabes ont bien senti que le prétérit du verbe *كَانَ* a été employé dans le cas dont il s'agit après *إِنْ*, pour détruire l'influence de cette particule sur le verbe qui vient ensuite, et conserver à ce verbe la valeur du prétérit. La solution par eux imaginée de cette difficulté est ingénieuse; mais elle suppose, en faveur du verbe *كَانَ*, une exception qui n'a pas toujours lieu, et dont on ne sauroit donner une bonne raison. Au reste, elle produit le même résultat que le système que j'ai adopté, et n'en diffère guère que par la manière de s'exprimer.

L'auteur du *فُتُو* وَسِيطُ الْفُتُو auroit dû remarquer que, quand le prétérit du verbe *كَانَ* après *إِنْ* est suivi d'un autre verbe au prétérit, il exprime le passé; mais que s'il n'est pas suivi d'un autre verbe, il exprime le futur ou le présent.

N.º 412, pag. 195.

Les grammairiens arabes ont sans doute observé cet usage du prétérit du verbe كَانَ, dans lequel il semble dépouillé de toute valeur temporelle. Je n'ai point rencontré, dans les ouvrages que j'ai consultés, une solution générale de ce problème; mais j'ai remarqué un passage du commentaire de Tebrizi sur le *Hamasa* (pag. 56), où il a recours à une ellipse pour expliquer ce passage de l'Alcoran وَمَا كَانَ اللَّهُ لِيُعَذِّبَهُمْ. La solution qu'il donne ne me paroissant pas satisfaisante, je me borne à l'indiquer ici.

N.º 744, pag. 323.

Aux formes d'adjectifs verbaux qui ont une signification fréquentative ou énergique, et dont j'ai donné des exemples, il faut encore joindre la forme فَعَلَ. Exemples : حَطَمٌ *dur, cruel, à la lettre, brisant, enclin à briser*; فَسَقٌ *méchant, enclin au mal*. Cette forme donne naissance à la forme فَعَلَهُ, qui est d'un usage plus fréquent.

N.º 1055, pag. 477.

La préposition لَ, avec ellipse de la conjonction أَنَّ, se trouve employée après le verbe كَانَ précédé d'une négation dans un sens particulier qui indique la *capacité*, la *possibilité*, l'*aptitude*, ou plutôt, à cause de la négation qui précède, l'*absence* de ces qualités. Exemples :

مَا كَانَ اللَّهُ لِيُعَذِّبَهُمْ وَأَنْتَ فِيهِمْ

Dieu n'est pas capable de leur infliger des châtimens, tandis que tu es au milieu d'eux.

فَلِّ مَقَامًا لَمْ تَكُنْ لِنَسَدِهِ

Laisse donc une place que tu n'es pas capable de remplir.

On nomme la préposition لَ, en ce cas, لَامُ الْجُودِ LAM de *dénégation*.

Je crois que, dans cette circonstance, comme je l'ai dit ailleurs (n.º 412, 1.^{re} part.), مَا كَانَ, ou, ce qui est la même chose, لَمْ يَكُنْ ne doit jamais être regardé comme exprimant un passé, et renferme

au contraire une idée future, plus ou moins déterminée. Je trouve une preuve de cela dans ce vers rapporté dans le *Hamasa* (pag. 211) :

عَدَرْتُ جَدِيمَةَ غَيْرِائِي لَمْ أَكُنْ أَبَدًا لِأُولَى غَدَرَةِ أَثَوَابِي

La famille de Djédhima s'est rendue coupable d'une action perfide ; mais , pour moi , je ne suis pas homme à associer jamais mes vêtements (c'est-à-dire , ma personne , mon nom) à un acte de perfidie.

Si le poète eût pris لَمْ أَكُنْ dans le sens du passé, il auroit dit قَطُّ, et non أَبَدًا, terme exclusivement consacré au temps futur (1).

N.º 1189, pag. 544.

On fera bien de comparer ce que j'ai dit de l'expression أَرَأَيْتَكَ, avec ce qu'en dit Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa*, pag. 213.

II.º PARTIE.

N.º 69, pag. 35.

Lorsque, dans le cas de deux propositions corrélatives, l'une conditionnelle, l'autre affirmative hypothétique, le verbe de la première est au prétérit, celui de la seconde, s'il est à l'aoriste, peut être mis au mode indicatif ou au mode conditionnel. Quelquefois aussi, le premier verbe étant à l'aoriste, le second est mis au mode indicatif. Ebn-Malec en fait l'observation dans l'*Alfiyya*, comme d'une chose peu régulière; il dit :

وَبَعْدَ مَا بَيْنَ رَفْعِكَ الْجَزَا حَسَنٌ وَرَفَعُهُ بَعْدَ مُضَارِعٍ وَهَنٌ

Un commentateur en donne pour exemple le vers suivant :

يَا أَقْرَعُ ابْنَ حَابِسٍ يَا أَقْرَعُ إِنَّكَ إِنْ يَصْرَعُ أَخُوكَ تُصْرَعُ

O chauve, fils de Habis, ô chauve, certes si ton frère est renversé par terre, tu seras aussi renversé.

(1) Voyez, à ce sujet, l'observation de Hariri, dans ma *Chrestomathie arabe*, 2.º édit. tom. II, pag. 443, et Ebn-Hescham, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 166.

La particule **فَ**, par son interposition, autoriserait l'emploi de l'aoriste indicatif, mais elle peut être omise, en poésie par exemple, ce qui donne lieu à l'irrégularité dont on vient de parler, et dont voici encore un exemple :

مَنْ يَفْعَلِ الْحَسَنَاتِ اللَّهُ يَشْكُرَهَا

Quiconque fera de bonnes œuvres, Dieu lui en rendra la récompense.

Dans ce cas, il faut supposer qu'il y a ellipse de **فَ**, et que le poète devoit dire, **فَإِنَّهُ يَشْكُرَهَا**.

N.º 340, pag. 204.

Il n'est pas rare cependant qu'on s'écarte de la règle donnée ici. Les grammairiens supposent alors qu'il y a un verbe sous-entendu avant le nom mis au nominatif, verbe qui doit être dans la relation de *verbe soumis* **مُطَاوِعُ** (n.º 308, 1.^{re} part.) avec le verbe *dominant* **مُطَاوِعُ** qui suit le complément déplacé. Exemple :

لَا تَجْزَعِي إِنْ مُنِفِسٌ أَهْلَكْتُهُ وَأَذَا هَلَكَتُ فَعِنْدَ ذَلِكَ فَاجْزَعِي

Ne t'effraie pas si je fais périr Mounfis; mais s'il arrive que je périsse, alors conçois de la frayeur.

On suppose en ce cas que l'analyse grammaticale est **إِنْ هَلَكَ مُنِفِسٌ**; le verbe **هَلَكَ** étant le **مُطَاوِعُ** du verbe **أَهْلَكَ** : car on dit **أَهْلَكْتُ** je l'ai fait périr, et en conséquence il a péri.

N.º 341, pag. 204.

Par la même raison, si le verbe et son sujet forment une *proposition qualificative* **صِفَةٌ**, le complément déplacé ne peut être mis qu'au nominatif; car le qualificatif ne peut exercer aucune influence grammaticale sur l'antécédent qu'il qualifie. Ainsi l'on doit dire, **كُلُّ شَيْءٍ فَعَلُوهُ فِي** toutes les choses qu'ils auront faites, (seront écrites) dans les livres, et non **كُلُّ شَيْءٍ** (Voyez Alcoran, sur. 54, vers. 52, édition de Hinkelmann).

N.º 603, pag. 349.

J'ai dit ailleurs que les Arabes emploient la troisième personne quand ils appellent; ils ne disent pas, *ô toi*, *ô vous*, mais bien, *ô celui*-

ci, ô ceux-ci. Un idiotisme qui semble opposé à celui-là, a lieu lorsque l'adjectif conjonctif **الَّذِي** a pour antécédent un pronom personnel de la première ou de la seconde personne. On sait que, dans ce cas, la proposition conjonctive **مِلَّةٌ** qui suit l'adjectif conjonctif **مَوْصُولٌ** doit renfermer un pronom qui sert de *lien* **رَابِطَةٌ** entre l'antécédent de **الَّذِي** et la proposition conjonctive. Ce pronom est celui qu'on appelle *retournant*, c'est-à-dire, *signe de rappel* **عَائِدٌ** (n.º 597). Si donc l'antécédent de **الَّذِي** est un pronom de la première personne, comme **أَنَا** moi, ou de la seconde, comme **أَنْتَ** toi, le pronom qui sert de *lien* ou de *signe de rappel* est fort souvent de la même personne que l'antécédent de l'adjectif conjonctif. Exemple :

أَنَا الَّذِي سَمَّنِي أُمِّي حَيْدَرَةً

JE suis CELUI QUE ma mère a nommé MOI Haïdara.

La concordance avec **الَّذِي** sembleroit exiger que l'on dit **سَمَّنِي** a nommé LUI ; car le sens est : Je suis l'homme que ma mère a appelé LUI Haïdara. Autre exemple :

أَنَا الَّذِي يَجِدُونِي فِي صُدُورِهِمْ لَا أُرْتَقِي صَدْرًا مِنْهَا وَلَا أُرِدُّ

Je suis celui qu'ils ME trouvent toujours dans leurs cœurs (comme un objet d'effroi) ; jamais je ne m'en éloigne pour un temps, et je n'y reviens dans un autre instant.

Le poète a dit **الَّذِي يَجِدُونِي** au lieu de **الَّذِي يَجِدُونَهُ** qu'ils LE trouvent, en sorte que le pronom de rappel concorde, en ce qui concerne la personne, avec l'antécédent **أَنَا** je, et non avec l'adjectif conjonctif.

N.º 621, pag. 360.

Relativement aux mots **مَا** et **مَنْ**, on peut consulter ce que dit Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa*, pag. 146.

N.º 704, pag. 402.

Ce que j'ai dit ici des causes qui nécessitent l'intervention de la particule **فِي** dans certains cas, entre une proposition conditionnelle et la proposition affirmative hypothétique corrélatrice, est ce qu'Ebn-Malec a exprimé d'une manière assez obscure dans ce vers de l'*Alfiyya* :

وَأَقْرَنَ بِهَا حَتْمًا جَوَابًا لَوْ جُعِلَ شَرْطًا لِأَن أَوْ غَيْرَهَا لَمْ يَجْعَلْ

Quand une réponse (c'est-à-dire , la seconde des deux propositions corrélatives) n'est pas de nature à pouvoir , si on le vouloit , être employée comme condition (c'est-à-dire , comme proposition conditionnelle) avec la conjonction *SI* , ou un des mots qui ont la même influence , il faut décidément attacher cette seconde proposition (à la précédente) par la particule *فَ* .

Là-dessus un commentateur observe (man. n.º 465 de S. G. fol. 187 verso) que ce qu'il faut entendre par une réponse susceptible d'être employée comme condition *شَرْطًا* *أَنْ يَجْعَلَ* , c'est un verbe au prétérit, susceptible de conjugaison et non précédé de la particule *قَدْ* ou autre ; un aoriste non précédé d'une particule , ou bien rendu négatif par les adverbes *لَا* ou *لَمْ* . Au contraire la réponse qui n'est pas susceptible d'être employée comme condition , c'est une proposition nominale, une proposition verbale optative ou impérative, un verbe qui ne se conjugue point, un verbe joint à l'une des particules *سَ* , *سَوْفَ* et *قَدْ* , ou rendu négatif par les adverbes *مَا* ou *لَنْ* . Les propositions de la première catégorie le plus souvent n'admettent point l'intervention de la particule *فَ* , mais elles peuvent cependant l'admettre ; celles de la seconde catégorie exigent l'emploi de *فَ* , et on ne l'omet que dans la poésie pour la mesure , ou , dans des cas très-rares , par une sorte de licence. Quand la particule *فَ* intervient devant un verbe à l'aoriste, elle exige l'emploi du mode indicatif.

N.º 810 , pag. 447.

Le passage suivant de l'Alcoran présente quelque chose d'extraordinaire dans l'ordre des compléments :

فِي بُيُوتٍ أَذِنَ اللَّهُ أَنْ تُرْفَعَ وَيُذْكَرَ فِيهَا اسْمُهُ يُسَبِّحُ لَهُ فِيهَا بِالْغُدُوِّ وَالْآصَالِ رِجَالٌ لَا تُلْهِيهِمْ تِجَارَةٌ وَلَا بَيْعٌ عَنْ ذِكْرِ اللَّهِ

Je traduirai à la lettre : *DANS* des maisons que Dieu a permis d'élever, et où (il a permis) que son nom soit célébré, *IL* le loue *DANS* elles, les matins et les soirs, *DES HOMMES* que ne détourne point du souvenir de Dieu aucun commerce ni vente.

Béïdhawî, qui propose diverses analyses de ce passage, permet, entre

autres systèmes, de regarder *فِي يَبُوتِ* comme un complément de *يَسْجُ* ; et alors *فِيهَا* est une répétition destinée à fortifier l'expression *تَكْرِيرٌ* . Voyez sur. 24, vers. 36 et 37.

Il y a pareillement une construction insolite, par rapport à l'ordre des complémens, dans ce vers du *Hamasa* :

وَأَبْغَضُ مَنْ وَصَعْتُ إِلَيْهِ فِيهِ لِسَانِي مَعَشَرُ عَنْهُمْ أَدُوُّ

Parmi ceux que je poursuis des traits de ma langue, il n'en est aucun qui me soit plus odieux qu'une famille dont je dois défendre les droits.

La construction naturelle eût été, *وَمَعَتُ لِسَانِي فِيهِ إِلَيْ* . Tebrizi, qui en fait l'observation dans son commentaire sur le *Hamasa* (pag. 197), cite à cette occasion un autre exemple d'inversion, dans lequel on lit *عَنِ آلِي يَنْ جَنْبِيكَ* pour *عَنْ يَنْ جَنْبِيكَ* .

N.º 903, pag. 497.

La licence que l'on prend dans la poésie et dans la prose rimée, de supprimer le *teschdid* à la fin des mots dans le cas d'une pause, étant jointe à la suppression de la dernière voyelle, qui a toujours lieu dans le même cas, produit souvent des équivoques que des écrivains plus ingénieux que vraiment éloquens, tels qu'Ahmed, fils d'Arabschah, recherchent loin de les éviter, ayant soin d'ailleurs de disposer leurs phrases de manière que le même mot puisse appartenir à plusieurs racines et en conséquence être susceptible de divers sens, et que chacun de ces sens puisse convenir à la phrase. Ainsi le mot *عَامَر*, par exemple, signifiera *année*, si l'on prononce *عَامَر* ; *universel*, si l'on prononce *عَامَر*, et *il a nagé*, en prononçant *عَامَر* .

N.º 947, pag. 514.

Il est à propos d'observer qu'on appelle *لَعْوٌ*, dans une proposition *جُمْلَةٌ* ou dans une phrase *كَلَامٌ*, les termes circonstantiels qui ne sont point essentiels à la constitution du discours, et qu'on pourroit retrancher sans nuire à l'intelligence de ce qu'on dit (1).

(1) L'auteur du *Livre des définitions* *كِتَابُ التَّعْرِيفَاتِ* dit : *Ce qu'on entend*

N.^o 988, pag. 530.

J'ai observé ailleurs (n.^o 1197, 1.^{re} part.) que les grammairiens arabes comprennent parmi les particules conjonctives; l'adverbe négatif لَا, et j'en ai donné la raison. Mais j'ai oublié de faire remarquer qu'ils divisent les particules *conjonctives* d'ordre عَطْفُ التَّسْقِ, en particules qui lient par une analogie grammaticale en même temps et logique لَفْظًا وَمَعْنَى, et particules qui lient seulement par une analogie grammaticale لَفْظًا. De cette dernière classe sont لَكِنْ, بَلْ mais, لَا non, &c.

N.^o 1118, pag. 572.

Suivant Martellotto, la particule optative لَيْتَ est du nombre de celles qui, exprimant une condition, quoique d'une manière elliptique, exigent l'emploi du mode conditionnel de l'aoriste, dans la seconde des deux propositions corrélatives. Je ne trouve rien qui confirme cela dans l'*Alfya*, le *Traité des cent régissans*, le *Wasit elnahou*, le *Sihah*, le *Mogni allébib*, et quelques autres ouvrages que j'ai consultés à ce sujet. Je ne serois pas étonné cependant qu'on trouvât des exemples conformes à l'opinion de Martellotto; et cela s'expliqueroit facilement, au moyen d'une ellipse pareille à celle que j'ai supposée pour justifier l'emploi du mode conditionnel dans un passage de l'Alcoran (pag. 33 note). D'ailleurs, il y a quelque diversité d'opinions sur l'influence de plusieurs des particules conditionnelles, telles que لَوْ, كَيْفَى, إِذَا, certains grammairiens autorisant l'usage du mode conditionnel de l'aoriste après ces particules, ce que d'autres n'admettent point.

Il convient d'ajouter que si, après une proposition où le verbe est à l'impératif, le verbe de la proposition corrélatrice se met au mode conditionnel, c'est précisément par une ellipse semblable à celle que je

par لَغْوٍ, c'est que la phrase renferme quelque chose qui ne mérite pas que l'attention s'y arrête, c'est-à-dire, des mots dont le sens n'influe en rien sur la vérité du jugement qu'on énonce.

اللَّغْوُ ضَمُّ الْكَلَامِ مَا هُوَ سَاقِطٌ آلِ عِبْرَةٍ مِنْهُ وَهُوَ الَّذِي لَا مَعْنَى لَهُ فِي حَقِّ
تُبُوتِ الْحُكْمِ

suppose pour rendre raison de l'influence de لَيْتَ. Ainsi, lorsqu'on dit, *إِسْأَلْ تُجِبْكَ* interroge, nous te répondrons, c'est qu'il y a ellipse de *وَأَنْ تَسْأَلَ* et si tu interrogues.

D'ailleurs l'ellipse de la première proposition corrélatrice est effectivement autorisée par les grammairiens. Ebn-Malec dit dans l'*Alfiyya* :

وَالشَّرْطُ يُغْنِي عَنْ جَوَابٍ قَدْ عَلِمَ وَالْعَكْسُ قَدْ يَأْتِي إِنْ أَلْمَعْنَى فُهُم
ce qui signifie qu'on peut faire l'ellipse de la proposition affirmative hypothétique, si la proposition conditionnelle en fait deviner le sens, et qu'on peut aussi, au contraire, faire l'ellipse de la proposition conditionnelle, si, malgré cette ellipse, le sens peut être saisi. La manière dont s'exprime Ebn-Malec donne à entendre que ce second genre d'ellipse est plus rare que le premier; et il en est effectivement ainsi, sur-tout dans le système des grammairiens qui veulent que la *proposition conditionnelle* الشَّرْطُ soit toujours placée la première, et que la *proposition affirmative hypothétique*, qu'ils appellent *récompense* جَزَاء ou *réponse* جَوَاب, soit toujours la dernière. Ebn-Malec exprime ainsi cette règle :

فِعْلَيْنِ يَقْتَضِيَنَّ شَرْطٌ قَدِيمًا يَنْلُو الْجَزَاءَ وَجَوَابًا وَسِمًا

Il résulte de ce système que, toutes les fois que ce qui doit former la *réponse* est placé par inversion avant la *condition*, on suppose qu'il y a ellipse de la *réponse*. C'est ce qu'un commentateur de l'*Alfiyya* (man. de S. G. n.º 465, fol. 188 recto) dit positivement en ces termes :

إِذَا تَقَدَّمَ عَلَى الشَّرْطِ مَا هُوَ الْجَوَابُ فِي أَلْمَعْنَى أَغْنَى ذَلِكَ عَنْ ذِكْرِهِ
كَمَا هُوَ فِي نَحْوِ أَفْعَلْ كَذَا إِنْ فَعَلْتَ وَإِذَا لَمْ يَتَقَدَّمْ عَلَى الشَّرْطِ مَا
هُوَ الْجَوَابُ فِي أَلْمَعْنَى فَلَا بَدَّ مِنْ ذِكْرِهِ إِلَّا إِذَا دَلَّ عَلَيْهِ دَلِيلٌ فَإِنَّهُ حِينَئِذٍ
يَسُوغُ حَذْفَهُ

Le même commentateur observe qu'on fait souvent ellipse de la proposition conditionnelle toute entière, c'est-à-dire, de la conjonction et de tout ce qui la suit; mais qu'on fait aussi, quoique plus rarement, ellipse de ce qui devrait suivre la conjonction, en conservant cette particule; et il cite pour exemple ce vers :

فَطَلَّقَهَا فَلَسْتُ لَهَا بِكَفٍ وَأَنْ لَا يَعْلَ مَفْرَقَكَ الْحَسَامُ

Répudie-la, car tu n'es pas digne d'être son époux, et SINON, le glaive frappera le sommet de ta tête.

Et cet autre :

مَتَى تُوْخَذُوا قَسْرًا بِظَنَّةِ عَامِرٍ وَلَا يَخُ إِلَّا فِي الصَّفَادِ يَزِيدُ

Le sens est, suivant lui, مَتَى تَقْفُوا تُوْخَذُوا, et il faut l'entendre ainsi :

TANT QUE (vous resterez ici), vous serez traités avec violence pour les soupçons d'Amir, et Yézid n'aura d'autre asyle que les fers.

Je remarquerai à cette occasion un autre genre d'ellipse, où l'on supprime les deux propositions corrélatives, en ne conservant que la conjonction. En voici un exemple :

قَالَتْ بَنَاتُ آلْعَمَرِ يَا سَلْمَى وَإِنْ كَانَ فَقِيرًا مُعْدِمًا قَالَتْ وَإِنْ

Les filles de son cousin lui ont dit : ô Salma, (est-ce que tu le prendrais pour époux), quand même il seroit pauvre, dénué de tout ! Elle a dit : QUAND MÊME.

J'ai donné ailleurs un exemple d'une semblable ellipse.

N.º 1120, pag. 573.

En parlant de l'influence de la conjonction *إِنْ* si, et des mots ainsi que des formes d'expression qui renferment la valeur de cette conjonction et qui lient ensemble deux propositions par un rapport conditionnel, j'ai fait observer que l'effet de cette influence est de donner aux verbes des deux propositions corrélatives, mis au prétérit, le sens du futur (n.º 400, 1.º part.), et que si l'on met ces verbes à l'aoriste, il faut, sauf quelques exceptions, faire usage du mode conditionnel (n.º 66, 2.º part.). Mais il est une circonstance qui peut modifier cette dernière règle, et dont j'ai oublié de faire mention ; c'est lorsque, outre l'influence qui résulte du rapport conditionnel, il se rencontre une autre influence produite par une formule de serment. En effet, on n'emploie le serment qu'en rapport avec une proposition, soit affirmative, soit négative, comme par exemple : *j'en jure par le livre de Dieu, je ne boirai point de vin ; j'en jure par l'Alcoran, je me vengerai d'un tel affront.* La proposition qui est ainsi confirmée par le serment, est appelée la *réponse du serment* جَوَابُ الْقَسَمِ. Or il peut arriver que la même proposition soit, et la *réponse du serment*, et la *réponse de la condition* جَوَابُ الشَّرْطِ. Le caractère grammatical qui distingue la ré-

ponse du serment, c'est qu'elle commence par la particule **إِنْ**, ou par l'adverbe d'affirmation **ج**, ou par un adverbe négatif; tandis que la *réponse de la condition* se reconnoît par le mode conditionnel du verbe, ou par l'intervention de la particule **فَ** (n.º 697, 2.º part.). Lors donc qu'une proposition sert en même temps de *réponse au serment* et de *réponse à la condition*, la règle générale est qu'elle doit être soumise à l'influence grammaticale de celui des deux antécédens qui a été placé le premier. Exemples :

إِنْ يَقُمْ زَيْدٌ وَاللَّهِ أَقْمُ

Si Zéïd se lève, PAR DIEU, je me leverai.

إِنْ يَقْعُدَ عَمْرُو عَنْ الْقِتَالِ وَاللَّهِ فَلَنْ أَقَاتِلَ

Si Zéïd refuse d'aller au combat, PAR DIEU, je ne combattrai point.

C'est, dans ces deux exemples, l'influence du rapport conditionnel qui s'exerce sur la *réponse*, et en vertu de laquelle on lit dans le premier **أَقْمُ**, et l'on introduit dans le second la particule **فَ** devant **لَنْ** (n.º 702, 2.º part.).

Exemples du cas contraire :

وَاللَّهِ إِنْ يَقُمْ زَيْدٌ لَأَقُومَنَّ أَنَا وَأُخَوَاتِي

PAR DIEU, si Zéïd se lève, je me leverai aussi, moi et mes frères.

أَقْسِمُ بِاللَّهِ إِنْ تَوَاحَدْنِي لَا أَنْصُرَكَ أَبَدًا عَلَى أَعْدَائِكَ

J'en jure PAR DIEU, si tu me réprimandes, je ne te secourrai jamais contre tes ennemis.

On voit que c'est ici l'influence du serment qui a la préférence; sans quoi on auroit dit, dans le premier exemple, **لَأَقُومَنَّ** au lieu de **أَقْمُ**, et dans le second, **لَا أَنْصُرَكَ**, au lieu de **لَا أَنْصُرُكَ**.

Il y a cependant, sur-tout dans les poètes, beaucoup d'exemples dans lesquels, quoique le serment précède la proposition conditionnelle, c'est l'influence de celle-ci qui s'exerce sur la *réponse*. Exemples :

لَئِنْ مُنِيتَ بِنَا عَنْ غِبِّ مَعْرِكَةٍ لَا نُلْفِنَا عَنْ دِمَاءِ الْقَوْمِ نَنْتَقِلُ

CERTES, si tu as le malheur d'avoir affaire à nous, après que le

combat sera terminé, tu verras que nous ne reculons point quand il s'agit de verser le sang des hommes (qui nous attaquent) (1).

لَيْنَ كَانَ مَا حَدَّثْتُهُ الْيَوْمَ صَادِقًا أَصُمُّ فِي نَهَارِ الْقَيْظِ لِلشَّمْسِ بَادِيًا

CERTES, si ce que j'ai entendu dire aujourd'hui est vrai, je jeûnerai en un jour d'été, me tenant exposé au soleil.

Le serment est ici représenté par l'adverbe d'affirmation **لَ** (2).

Il est indispensable d'ajouter que si, avant le serment et la proposition conditionnelle, on place un sujet qui exige nécessairement un attribut ou *énonciatif* **خَبَرٌ**, alors, quel que soit l'ordre observé entre la condition et le serment, c'est, suivant l'usage le plus autorisé, la condition qui doit exercer son influence sur la réponse. Exemple :

زَيْدٌ وَاللَّهِ إِنْ ضَرَبَنِي أَخْرَجَ إِلَى الْبَادِيَةِ

Zéïd, PAR DIEU, s'il me frappe, je fuirai dans le désert.

Quoique les conjonctions **لَوْ** *si* et **لَوْلَا** *si...ne*, qui expriment une supposition, n'exercent aucune influence par rapport à la syntaxe désinentielle, quand elles se trouvent en concurrence avec le serment, la *réponse* est toujours censée dépendre de la condition, et non du serment.

Dans tous les cas de concurrence dont je viens de parler, les grammairiens arabes supposent qu'il y a ellipse de l'une ou l'autre des propositions auxquelles ils donnent en commun le nom de *réponse* (3).

N.º 1133, pag. 576.

Dans cette phrase, **كَانَ زَيْدٌ مُنْطَلِقٌ**, il est plus conforme au système des Arabes de considérer **كَانَ**, avec le pronom que ce verbe renferme, comme une proposition verbale, et **زَيْدٌ مُنْطَلِقٌ**, comme une *proposition nominale explicative du pronom d'événement* (n.º 1167).

(1) Ce vers fait partie du poème d'Ascha, publié dans ma *Chrestomathie arabe* (2.º édit., tom. II, pag. 156 du texte); mais il s'y lit un peu différemment.

(2) Quelques grammairiens, dans les cas pareils à celui-ci, supposent que l'adverbe **لَ** est explétif, et qu'il n'y a point effectivement de formule de serment.

(3) Voyez Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa*, pag. 201.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE LA PROSODIE ET DE L'ART MÉTRIQUE

DES ARABES (1).

1. La poésie ou, pour parler plus exactement, la versification arabe consiste en une certaine disposition alternative de syllabes longues et de syllabes brèves, comme chez les Grecs et les Romains, disposition à laquelle il faut ajouter la rime.

Il y a chez les Arabes une très grande quantité de vers qui peuvent être ramenés à un petit nombre de classes ou mètres primitifs, dont chacun donne naissance à des variétés plus ou moins nombreuses.

L'art ou la science de la versification est nommé *عِلْمُ الْعَرُوضِ*.

La connoissance des règles qui composent le système métrique est absolument nécessaire à l'intelligence des poésies arabes, comme moyen de critique, soit pour s'assurer du sens, puisqu'il dépend le plus souvent de la manière dont on doit prononcer les mots qui entrent dans la composition d'un vers, soit pour reconnoître et corriger les fautes des copistes, fautes qui sont d'ordinaire plus communes dans la poésie que dans la prose. Ainsi un traité élémentaire de la versification forme une partie presque obligée de la Grammaire arabe.

(1) On attribue l'invention du système métrique des Arabes au grammairien Khalil, mort vers la fin du second siècle de l'hégire; mais il est évident qu'il faut seulement entendre par-là que Khalil est le premier qui ait mis par écrit, sous une forme systématique, des règles consacrées par un usage déjà fort ancien.

2. Puisque l'art de la versification consiste essentiellement dans le mélange des syllabes longues et brèves, disposées dans un certain ordre, il est évident que ce sont les règles de la prosodie qui servent de fondement à la métrique. La grammaire ayant fait connoître la distinction des consonnes et des voyelles, celle des lettres mues et quiescentes ou djezmées, enfin celle des syllabes naturelles et artificielles et leur valeur prosodique, nous pouvons nous dispenser de revenir sur tout cela. Nous devons seulement faire à ce sujet quelques observations, pour éviter tout malentendu.

3. Il convient d'abord d'observer que, pour discerner les syllabes longues des brèves, c'est à la prononciation qu'il faut avoir égard, et non à l'écriture. Ainsi l'*élif* d'union n'a aucune valeur dans la prosodie; la lettre affectée d'un *teschdid* doit être comptée pour deux lettres, dont la première est djezmée et la seconde est mue par une voyelle; l'*élif* remplacé par le *medda*, comme dans les mots *آخِرُ* et *أَخَذُ*, qui représentent *أَلَّخِرُ* et *أَلَّخَذُ*, doit être considéré comme s'il étoit effectivement écrit; le *hamza*, quoique seul, représente un *élif* hamzé, et doit être compté pour une consonne, par exemple, dans le mot *مَاءُ*, qui est la même chose que *مَآ*; le *noun* renfermé dans les voyelles nasales a la même valeur que s'il étoit écrit; enfin la suppression de l'*élif* de prolongation, suppression que l'usage a autorisée dans certains mots, tels que *آلرَّحْمَنُ*, *آللهُ*, *لَكِنَّ*, *تَلَكُّونَ*, *ثَلُثُ*, *ذَلِكَ*, *هَذَا*, &c., ne change rien à la valeur prosodique de la syllabe, qui demeure longue, comme si l'*élif* étoit écrit.

4. Une seconde observation a pour objet les licences que les poètes peuvent prendre, soit en changeant un *élif* d'union en un *élif* prononcé, ou *vice versa*; soit en donnant un *fatha* à un *ي* qui devoit être quiescent, comme *لِي* et *مَالِي* ou même *لِيَّة*

et مَالِيَّة , pour مَالِي et لِي ; soit encore en ajoutant , à la fin des mots , après un *fatha* , un *élif* de prolongation , comme جَوَارِيَا pour جَوَارِي , ou un *dhamma* sur un م final qui devrait être djezinié , ce qui n'a lieu que dans les pronoms أَنْتُمْ , هُمْ , et كُمْ , et dans les secondes personnes du prétérit pluriel des verbes , lesquelles se terminent par la syllabe تُمْ ; soit enfin en doublant par un *teschdid* la dernière lettre d'un mot , comme طَوَّلْ pour طُول , ou même quelque autre lettre. J'ai parlé dans ma Grammaire de ces licences et de beaucoup d'autres.

5. J'observe en troisième lieu que , lorsque la dernière consonne d'un vers est mue par une voyelle , cette voyelle est toujours censée suivie de la lettre de prolongation qui lui est analogue , c'est-à-dire , de l'*élif* , du *waw* ou du *ya* , suivant que la voyelle est un *fatha* , un *dhamma* ou un *kesra*.

6. Il faut de plus remarquer , en général , que toutes les règles que j'ai données pour la prononciation des syllabes finales des mots , dans le cas de *pause* , peuvent s'appliquer aux syllabes qui terminent les vers , et qui constituent l'essentiel de la rime.

7. Enfin , il y a quelques syllabes , en très-petit nombre , qui sont douteuses , c'est-à-dire , longues ou brèves à volonté. Ce sont , 1.° les pronoms affixes هُ et هِ ; 2.° la syllabe مُ dans les pronoms أَنْتُمْ , هُمْ , et كُمْ , et dans les personnes des verbes terminées par la désinence تُمْ , lorsque l'on prononce le م avec un *dhamma* , comme أَنْتُمْ , بَيْنَهُمْ , كِتَابَكُمْ , نَصَرْتُمْ ; 3.° la dernière syllabe du pronom de la première personne au singulier , أَنَا .

8. Après ces observations préliminaires , je passe aux éléments de la versification.

9. Les vers arabes se composent de pieds réguliers ou irréguliers. Je nommerai les premiers , *pieds primitifs* , et les seconds , *pieds secondaires*.

10. Les pieds primitifs, les seuls dont je veux parler ici, n'ont pas moins de trois syllabes et ne s'étendent point au-delà de cinq syllabes; ils sont au nombre de huit, et les Arabes les nomment d'un nom générique تَفْعِلَةٌ, pluriel تَفَاعِيلٌ. En voici, dans l'ordre où les donnent les auteurs arabes, les paradigmes, qui servent en même temps de dénominations techniques, صَوَابُط, et la valeur :

فَعُولُنْ *fä-ou-lôn, bacchius*;

مَفَاعِيلُنْ *mě-fā-ī-lôn, epitritus primus ou iambo-spondeus*;

مَفَاعِلَتُنْ *mě-fā-ī-lě-tôn, iambo-anapæstus*;

فَاعِلَاتُنْ *fā-ī-lā-tôn, epitritus secundus ou trochæo-spondeus*;

فَاعِلُنْ *fā-ī-lôn, amphimacrus*;

مُسْتَفْعِلُنْ *mōs-tāf-ī-lôn, epitritus tertius ou spondeo-iambus*;

مُنْتَفَاعِلُنْ *mō-tě-fā-ī-lôn, anapæsto-iambus*;

مَفْعُولَاتُ *měf-ou-lā-rō, epitritus quartus ou spondeo-trochæus* (1).

Les deux pieds فَاعِلَاتُنْ et مُسْتَفْعِلُنْ peuvent être divisés, suivant les grammairiens arabes, en deux manières différentes, comme on le verra tout-à-l'heure, et alors on compte dix pieds primitifs.

11. L'usage des Arabes n'est point de diviser les pieds par le nombre des syllabes longues ou brèves dont ils sont formés; dans leur système, les élémens dont les pieds se composent sont au nombre de six, qu'on représente et qu'on nomme ainsi qu'on le voit dans le tableau suivant :

(1) Aux dénominations techniques d'usage dans la prosodie grecque et latine, comme *epitritus primus*, *epitritus secundus*, *ionicus à minori*, j'en ai substitué d'autres, empruntées des pieds dissyllabiques et trisyllabiques, parce que j'ai pensé qu'elles se graveroient plus facilement dans la mémoire. On excusera, je pense, cette innovation.

- 1 تَن appelé سَبَبٌ خَفِيفٌ corde légère ;
 2 تَن — سَبَبٌ ثَقِيلٌ corde lourde ;
 3 تَنَن — وَتْدُ فُجْمُوعٌ pieu conjoint ;
 4 تَان — وَتْدُ مَفْرُوقٌ pieu disjoint ;
 5 تَنَنَن — فَاصِلَةٌ صُغْرَى petite cloison ;
 6 تَنَنَنَن — فَاصِلَةٌ كُبْرَى grande cloison.

La phrase technique $\text{لَمْ أَرِ عَلَى ظَهْرِ جَبَلٍ سَمَكَةٌ}$ peut servir de moyen artificiel pour graver dans la mémoire ces six élémens de la versification arabe (1). Il est évident au surplus que, dans la réalité, ces six élémens se réduisent à quatre, puisque le cinquième est formé de la réunion du second et du premier, et pareillement le sixième, de celle du second et du troisième. Il est même à observer que le sixième élément ne se trouve point du tout dans les pieds primitifs.

12. C'est l'application de ces divers élémens prosodiques aux pieds, qui fait que quelques-uns des maîtres de l'art métrique ont compté dix pieds au lieu de huit ; car les deux pieds فَاعِلَاتُنْ et مُسْتَفْعِلُنْ ont pu être analysés de deux manières, relativement à leurs parties constituantes. Le premier a été divisé ainsi, فَاع-لَاتُنْ , ou ainsi, فَا-عِلَاتُنْ , et de même le second a pu admettre les deux divisions suivantes, مُس-تَفْعِلُنْ et مُس-تَفْعِلُنْ . Les considérations systématiques qui ont fait adopter cette double analyse, et qui, en conséquence, ont fait porter à dix

(1) Les Arabes appelant un vers بَيْتٌ , ce qui signifie proprement *une tente*, ont donné à tous les élémens de leur versification des dénominations empruntées des parties et des pièces qui constituent la demeure des Bédouins.

Quant aux paradigmes techniques des six élémens primitifs de la versification, il paroît que Khalil, auteur du système métrique des Arabes, les avoit empruntés à leur système musical.

le nombre des pieds primitifs, ne me paroissent pas de nature à justifier cette complication du principe de la versification arabe.

13. Les huit pieds primitifs ou تَفَاعِيلُ, qu'on peut considérer, dans la pratique, comme les élémens générateurs de tous les vers arabes, ont formé, par la variété de leur répartition et de leur disposition respective, seize mètres primitifs, connus sous la dénomination commune de بَحْرُ et au pluriel بُحُورُ, et qui ont reçu chacun un nom technique. En voici le tableau :

N. ^{os} d'ordre.	Noms.	Paradigmes.	
1	الطَوِيلُ	فَعُولُنْ مَفَاعِيلُنْ فَعُولُنْ مَفَاعِيلُنْ	<i>bis</i>
2	الْمَدِيدُ	فَاعِلَاتُنْ فَاعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ فَاعِلُنْ	<i>bis</i>
3	الْبَسِيطُ	مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلُنْ	<i>bis</i>
4	الْوَافِرُ	مَفَاعِلَتُنْ مَفَاعِلَتُنْ مَفَاعِلَتُنْ مَفَاعِلَتُنْ	<i>bis</i>
5	الْكَامِلُ	مُتَفَاعِلُنْ مُتَفَاعِلُنْ مُتَفَاعِلُنْ مُتَفَاعِلُنْ	<i>bis</i>
6	الْمُهْجَرُ	مَفَاعِيلُنْ مَفَاعِيلُنْ مَفَاعِيلُنْ مَفَاعِيلُنْ	<i>bis</i>
7	الرَّجَزُ	مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ	<i>bis</i>
8	الرَّمْلُ	فَاعِلَاتُنْ فَاعِلَاتُنْ فَاعِلَاتُنْ فَاعِلَاتُنْ	<i>bis</i>
9	السَّرِيعُ	مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ مَفْعُولَاتُ مَفْعُولَاتُ	<i>bis</i>
10	الْمُنْسَرَحُ	مُسْتَفْعِلُنْ مَفْعُولَاتُ مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ	<i>bis</i>
11	الْخَفِيفُ	فَاعِلَاتُنْ مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ مُسْتَفْعِلُنْ	<i>bis</i>
12	الْمُضَارِعُ	مَفَاعِيلُنْ فَاعِلَاتُنْ مَفَاعِيلُنْ مَفَاعِيلُنْ	<i>bis</i>
13	الْمُقْتَضَبُ	مَفْعُولَاتُ مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ	<i>bis</i>
14	الْمُجْتَثُّ	مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ فَاعِلَاتُنْ مُسْتَفْعِلُنْ	<i>bis</i>
15	الْمُتْقَارِبُ	فَعُولُنْ فَعُولُنْ فَعُولُنْ فَعُولُنْ	<i>bis</i>
16	الْمُتَدَارِكُ	فَاعِلُنْ فَاعِلُنْ فَاعِلُنْ فَاعِلُنْ	<i>bis</i>

14. Outre ces seize mètres, il y en a encore quelques autres dont les premiers maîtres de l'art n'ont point parlé, soit parce que ces mètres n'étoient point connus de leur temps, soit parce qu'ils ne les ont considérés que comme des caprices de quelques poètes : j'en dirai un mot plus loin.

15. Sous chacun de ces mètres primitifs ou supposés tels, sont compris un plus ou moins grand nombre de mètres secondaires, qui ne sont considérés que comme des altérations du mètre primitif à la catégorie duquel ils appartiennent.

C'est ici une sorte de fiction technique ; et l'on est d'autant plus autorisé à l'envisager sous ce point de vue, que, parmi ces mètres primitifs, il y en a quelques-uns que l'usage semble n'avoir jamais admis que sous des formes un peu altérées. Mais la classification faite de toutes les variétés des vers arabes sous ces seize mètres primitifs, jette tant d'ordre et de clarté dans le système très-compiqué de l'art métrique des Arabes, que nous croyons devoir nous conformer à cette méthode.

16. La brièveté à laquelle nous devons nous attacher, nous autorise à ne point rechercher l'origine et le motif des dénominations techniques données, soit aux mètres, soit aux altérations qui peuvent affecter les pieds primitifs, et qui sont en très-grand nombre. Avant de parler de ces altérations, nous allons donner quelques notions indispensables sur la structure des vers.

17. Un vers *بَيْتٌ* se compose le plus souvent de deux *moitiés* ou *hémistiches*, nommés *مِصْرَاعٌ* ou *شَطْرٌ*, et en tout de huit ou de six pieds, partagés également entre les deux hémistiches. Si chaque hémistiche a quatre pieds, le vers est *مُتَمَمٌ*, c'est-à-dire, *ayant huit parties* ; il est *مُبَسَّدٌ*, c'est-à-dire, *composé de six parties*, si chaque hémistiche n'a que trois pieds. Il faut entendre cela de la constitution primitive des mètres ; car il arrive souvent qu'un vers n'a pas le nombre de pieds qui appartient au mètre

dans la catégorie duquel il est classé. Cela fait partie des altérations des mètres primitifs, altérations dont nous parlerons plus tard. Dans le premier hémistiché, le premier pied est nommé *صَدْرُ*, et le dernier *عَرُوضُ*; dans le second hémistiché, on appelle le premier pied *آبْتَدَاءُ*, et le dernier *عَظْرُ* et *عَظْرُ*. Les autres pieds, s'il y en a, sont tous compris sous la dénomination commune de *حَشْوُ*.

18. Les pieds qui considérés en eux-mêmes sont nommés *تَفَاعِيلُ*, ainsi que je l'ai dit (n.° 10), reçoivent le nom de *جُزْءُ*, pluriel *أَجْزَاءُ*, quand on les considère comme *parties* consituantes d'un vers. *Scander un vers* s'exprime par le mot *تَقْطِيعُ*.

19. Il est bon d'observer que, lorsqu'on veut représenter par écrit la manière dont un vers doit être scandé, on fait disparaître toutes les lettres qui ne se prononcent point; on écrit effectivement et séparément chacune des deux consonnes réunies en une seule par le *teschdid*; on écrit par un ن le *tenwin* ou l'*n* compris dans toutes les voyelles nasales, et l'on écrit pareillement, à la fin des mots, les lettres quiescentes qui sont supposées faire la fonction de lettres de prolongation, mais qui ne doivent point trouver place dans l'écriture. Enfin on partage les syllabes de manière à indiquer non-seulement la division du vers en pieds, mais aussi la division de chaque pied dans ses élémens primitifs. Supposons qu'on ait à scander ce vers, du mètre *طَوِيلُ*,

أَلَا يَا أَسْلَى ذَاتَ الدَّمَالِيجِ وَالْعَقْدِ وَذَاتَ التَّنَائِيَا الْغَرِّ وَالْفَاجِمِ الْجَعْدِ

On devra l'écrire ainsi :

أَلَا | يَسْ | لَى | ذَا | تَدَا | دَمَا | لِي | اِجْ | وَلْ | اِ | عِنْ | اِ | دِي
 فَعُوْ | لَنْ | اِ | مَفَا | عِي | اِ | لَنْ | اِ | فَعُوْ | لَنْ | اِ | مَفَا | عِي | اِ | لَنْ
 وَذَا | تَتْ | اِ | تَنَا | يَلْ | اِ | غَزَا | رَوَلْ | اِ | فَا | حِمْلْ | اِ | جَعْ | اِ | دِي
 فَعُوْ | لَنْ | اِ | مَفَا | عِي | اِ | لَنْ | اِ | فَعُوْ | لَنْ | اِ | مَفَا | عِي | اِ | لَنْ

20. Passons maintenant à l'exposition de ce qui concerne les pieds irréguliers ou secondaires, et les mètres secondaires.

21. Les huit pieds primitifs peuvent, comme je l'ai déjà dit (n.º 17), être modifiés ou altérés de diverses manières, soit par suppression de quelque lettre, comme مَفَاعِلُنْ et مَفَاعِيْ pour مَفَاعِيلُنْ; soit par contraction ou retranchement de quelque voyelle, comme مَفَاعِلُنْ pour مَفَاعِلُنْ, et مُنَفَاعِلُنْ pour مُنَفَاعِلُنْ; soit enfin par addition ou crément, comme قَاعِلَاتُنْ pour قَاعِلَاتُنْ et مُنَفَاعِلَاتُنْ pour مُنَفَاعِلَاتُنْ.

22. Ces modifications des pieds primitifs peuvent être communes à tous les vers d'un poème, ou n'affecter que tel ou tel vers, sans avoir aucune influence sur les autres vers.

23. Les mètres primitifs reçoivent aussi des altérations ou modifications, relativement au nombre des pieds dont ils se composent.

24. Occupons-nous d'abord des modifications propres aux pieds, et qu'on nomme عِلَّةٌ et زِحَاكٌ, au pluriel عِلَلٌ et زِحَافَاتٌ. Ces deux dénominations ne s'appliquent pas indifféremment à toutes les modifications qui altèrent la forme primitive des pieds; mais il y a peu d'accord entre les grammairiens sur le nombre et la nature de celles de ces modifications que comprend le premier de ces noms. Pour éviter toute discussion à ce sujet, j'appellerai عِلَّةٌ, 1.º les changemens qui arrivent par augmentation au dernier pied du vers, et qui, dès qu'on en fait usage, doivent nécessairement être observés dans tous les vers du poème;

2.º Une augmentation qui peut avoir lieu avant le premier pied du premier vers d'un poème, et qui peut être de quatre lettres au plus; augmentation qu'on appelle حَزْمٌ, qui est extrêmement rare, et qu'on doit considérer comme un hors-d'œuvre, destiné uniquement à lier le premier vers d'un poème à ce qu'on disoit précédemment (c'est tout ce que j'en dirai);

3.° Les modifications qui, de leur nature, appartiennent à la classe générale des زَحَافٍ, mais qui se trouvant, dans le premier vers d'un poème, soit au dernier pied du premier hémistichique عَرُوضٍ, soit au dernier pied du second hémistichique ضَرْبٍ, deviennent d'un usage obligé pour toute la suite du poème. Les جَلَلٍ de cette troisième classe se confondant avec les زَحَافَاتٍ, et n'en étant distinguées que par la place qu'elles occupent dans le vers, je les renverrai à la catégorie des modifications auxquelles s'applique la dénomination de زَحَافٍ; il ne me reste donc à classer dans la première catégorie, sous la dénomination de عِلَّةٌ, que les trois modifications nommées, 1.° تَرْفِيلٌ, 2.° تَذْيِيلٌ ou إِذَالَةٌ, 3.° تَسْيِيعٌ, et dont je dois indiquer la nature.

25. Ce qu'on appelle تَرْفِيلٌ, c'est l'addition de l'élément prosodique nommé سَبَبٌ خَفِيفٌ *corde légère*, à la fin d'un pied qui se termine par l'élément appelé وَتْدٌ مُجْمُوعٌ *pieu conjoint*. Par cette addition, le pied primitif مُسْتَفْعِلَاتُنْ devient مُسْتَفْعِلَاتُنْ.

26. Les deux additions désignées sous les noms de تَذْيِيلٌ et تَسْيِيعٌ, ne sont au fond qu'une seule et même chose; elles se forment par l'insertion d'une lettre quiescente dans la dernière syllabe artificielle d'un pied: mais la seule différence qu'il y a entre ces deux modifications, c'est qu'on nomme cette addition تَذْيِيلٌ ou إِذَالَةٌ, quand elle affecte l'élément appelé *pieu conjoint*, et au contraire تَسْيِيعٌ, quand elle survient dans celui qu'on appelle *corde légère*. Ainsi, quand on convertit le pied قَالِعَاتُنْ en قَالِعَاتُنْ, c'est un تَذْيِيلٌ; si, au contraire, on convertit le pied قَالِعَاتُنْ en قَالِعَاتُنْ, c'est un تَسْيِيعٌ. Cette distinction entre le تَذْيِيلٌ et le تَسْيِيعٌ est, comme on voit, purement systématique.

27. Les pieds *primitifs* sont nommés أَصْلٌ, pluriel أَصُولٌ, par opposition aux pieds *secondaires*, qu'on appelle قَرْعٌ, pluriel قُرُوعٌ. Mais dans le système des maîtres de l'art métrique, le même

pied est tantôt أَصْلُ et tantôt قَزْعُ . Ainsi le pied فَعُولُنْ , primitif de sa nature, n'est plus que *secondaire* ou قَزْعُ , quand il est formé par altération du primitif مُسْتَفْعِلُنْ , réduit, au moyen de deux suppressions de lettres quiescentes, à مَتَفَعِلْ .

28. Les trois modifications dont j'ai parlé précédemment, ne s'appliquent qu'à certains pieds, et seulement lorsqu'ils terminent le vers ou un hémistiché; mais comme elles peuvent affecter aussi bien quelques-uns des pieds secondaires, dont il va être question à l'instant, que les pieds primitifs, elles reparoîtront à leur place dans le tableau général des زِحَافَاتْ ou *altérations* auxquelles sont sujets les pieds primitifs.

29. Avant de mettre ce tableau sous les yeux du lecteur, je dois observer que chacune des modifications des pieds primitifs a non-seulement un nom technique pris dans la langue, nom qui indique, d'une manière plus ou moins précise, le genre d'altération que subit le pied primitif, mais aussi un paradigme semblable à ceux des pieds primitifs. Par exemple, si le pied primitif مَفَاعِيلُنْ est privé de sa dernière syllabe, cette altération s'appelle حَذْفُ *suppression*, et son paradigme naturel est مَفَاعِي . De même, si le pied primitif فَاعِلَاتُنْ est privé de la quatrième syllabe, il y a encore حَذْفُ , et le paradigme naturel est فَاعِلَا . Mais quand il arrive que, par l'altération qu'éprouve un pied primitif, il se trouve ramené à la valeur d'un autre pied primitif, il adopte, dans le système des écrivains arabes qui ont traité de cette matière, le paradigme de cet autre pied, auquel cependant il est étranger par son origine. Ainsi le paradigme مَفَاعِي , dont l'origine est مَفَاعِيلُنْ , se convertit en فَعُولُنْ , et le paradigme فَاعِلَا , qui a pour origine فَاعِلَاتُنْ , se convertit en فَاعِلُنْ . Cette transmutation de paradigmes et de dénominations techniques, jette de l'obscurité dans la doctrine des modifications des pieds primitifs. Pour y remédier, j'ai réuni dans le

même tableau, toutes les fois qu'il y a eu lieu, le paradigme primitif sous sa forme altérée, et celui qu'on lui substitue par une transmutation systématique.

30. Souvent un pied secondaire est formé du pied primitif par une double ou même une triple altération, ou, pour exprimer la même pensée en d'autres termes, un pied déjà modifié éprouve une nouvelle modification. Alors, s'il n'a pas reçu une dénomination technique spéciale, son altération est indiquée par une double dénomination technique. Ainsi, quand on substitue le pied secondaire مُسْتَعْلَان au pied primitif مُسْتَفْعِلَان, il y a d'abord substitution de مُسْتَعْلَان à مُسْتَفْعِلَان, ce qui s'appelle طَى; ensuite, addition, dans la dernière syllabe, d'une lettre quiescente, ce qui, comme on l'a déjà vu, se nomme تَذْيِيل. Le pied irrégulier مُسْتَعْلَان est donc formé de son primitif مُسْتَفْعِلَان, par l'emploi des deux modifications, appelées طَى et تَذْيِيل. Ceci bien entendu, on n'aura aucune peine à faire usage du tableau ci-joint, qui me dispensera d'entrer dans des détails longs et fastidieux sur les diverses modifications des pieds primitifs, et la génération respective des pieds secondaires. Voyez le tableau.

31. Toutes les altérations qu'un pied primitif peut éprouver, ne sont pas applicables indifféremment à ce pied dans tous les mètres dans lesquels il entre. L'usage légitime de ces modifications est déterminé par des règles qui seront indiquées, lorsque nous parlerons de chaque mètre en particulier.

32. Une autre observation générale, relative à ces altérations des pieds primitifs, c'est qu'il y en a qui s'excluent respectivement par une sorte d'incompatibilité, et d'autres au contraire qui peuvent concourir dans un même pied.

Ainsi, par exemple, le pied مَفَاعِيلَان peut, comme on le voit dans le tableau, se changer, par la suppression de la cinquième lettre, en مَفَاعِلَان, et par celle de la septième lettre, en مَفَاعِيل;

TABLEAU GÉNÉRAL

DES PIEDS, TANT PRIMITIFS QUE SECONDAIRES.

[1]

PIEDS PRIMITIFS.	PIEDS SECONDAIRES, OU MODIFICATIONS DES PIEDS PRIMITIFS.			NOMS TECHNIQUES des pieds où se trouvent les modifications.	
	Paradigmes		Noms techniques.		
	naturels.	artificiels.			
PREMIER PIED.					
فَعُولُنْ	فَعُولْ		<i>amphibrachys</i>	قَبْضُ	مَقْبُوضُ
فَعُولُنْ	فَعُولْ		<i>iambus</i>	قَصْرُ	مَقْصُورُ
فَعُولُنْ	عُولُنْ	فَعْلُنْ	<i>spondeus</i>	تَلْمُ	أَتْلَمُ
فَعُولُنْ	عُولْ	فَعْلُ	<i>trocheus</i>	تَزْمُ	أَتَزْمُ
فَعُولُنْ	فَعُوْ	فَعْلُ	<i>iambus</i>	حَدْوُ	مَحْدُودُ
فَعُولُنْ	فَعْ	فَلْ	<i>hemi-spondeus</i>	بَتْرُ	أَبْتَرُ
DEUXIÈME PIED.					
مَقَاعِلُنْ	مَقَاعِلُنْ		<i>diiambus</i>	قَبْضُ	مَقْبُوضُ
مَقَاعِلُنْ	مَقَاعِلْ		<i>iambo-trocheus</i>	كَيُّ	مَكْفُودُ
مَقَاعِلُنْ	مَقَاعِيْ	فَعُولُنْ	<i>bacchius</i>	حَدْوُ	مَحْدُودُ
مَقَاعِلُنْ	قَاعِلُنْ	مَفْعُولُنْ	<i>molossus</i>	خَزْمُ	أَخْزَمُ
مَقَاعِلُنْ	قَاعِلُنْ		<i>amphimacer</i>	شَمْرُ	أَشْمَرُ
مَقَاعِلُنْ	قَاعِلْ	مَفْعُولْ	<i>palimbacchius</i>	خَرْبُ	أَخْرَبُ
مَقَاعِلُنْ	مَقَاعِلْ	فَعُولُنْ	<i>bacchius</i>	قَصْرُ	مَقْصُورُ
TROISIÈME PIED.					
مَقَاعِلَتُنْ	مَقَاعِلَتُنْ	مَقَاعِلُنْ	<i>iambo-spondeus</i>	عَضْبُ	مَعْضُوبُ
مَقَاعِلَتُنْ	مَقَاعِلَتُنْ	مَقَاعِلُنْ	<i>diiambus</i>	عَقْلُ	مَعْقُولُ
مَقَاعِلَتُنْ	مَقَاعِلَتُ	مَقَاعِلْ	<i>iambo-trocheus</i>	نَقْصُ	مَنْقُوضُ
مَقَاعِلَتُنْ	مَقَاعِلْ	فَعُولُنْ	<i>bacchius</i>	وَطْقُ	مَقْطُودُ
مَقَاعِلَتُنْ	قَاعِلَتُنْ	مَفْتَعِلُنْ	<i>choriambus</i>	عَضْبُ	أَعْضَبُ
مَقَاعِلَتُنْ	قَاعِلَتُنْ	مَفْعُولُنْ	<i>molossus</i>	قَضْمُ	أَقْضَمُ
مَقَاعِلَتُنْ	قَاعِلَتُنْ	قَاعِلُنْ	<i>amphimacer</i>	حُمْرُ	أَحْمَرُ
مَقَاعِلَتُنْ	قَاعِلَتُ	مَفْعُولْ	<i>palimbacchius</i>	عَضْبُ	أَعْضَضُ
QUATRIÈME PIED.					
قَاعِلَاتُنْ	قَاعِلَاتُنْ		<i>pyrrhic-spondeus</i>	خَبْنُ	مَخْبُونُ
قَاعِلَاتُنْ	قَاعِلَاتُ		<i>ditrocheus</i>	كَيُّ	مَكْفُودُ

TABLEAU GÉNÉRAL

DES PIEDS, TANT PRIMITIFS QUE SECONDAIRES.

[11]

PIEDS PRIMITIFS.	PIEDS SECONDAIRES, OU MODIFICATIONS DES PIEDS PRIMITIFS.			NOMS TECHNIQUES des pieds où se trouvent les modifications.	
	Paradigmes		Noms techniques.		
	naturels.	artificiels.			
Suite du QUATRIÈME PIED.					
قَاعِلَاؤُنْ	قِعِلَاؤُنْ		pyrrichio-trocheus..	شَكْلُ	مَشْكُولُ
قَاعِلَاؤُنْ	قَاعِلَاؤُنْ	قَاعِلَانْ	amphimacer.....	قَصْرُ	مَقْصُورُ
قَاعِلَاؤُنْ	قِعِلَاؤُنْ	قِعِلَانْ	anapestus.....	قَصْرٌ وَخَبْرٌ	مَقْصُورٌ مَخْبُونٌ
قَاعِلَاؤُنْ	قَاعِلَاؤُنْ	قَاعِلُنْ	amphimacer.	حَدُّ	مَحْدُودٌ
قَاعِلَاؤُنْ	قِعِلَاؤُنْ	قِعِلُنْ	anapestus.....	حَدُّ وَخَبْرٌ	مَحْدُودٌ مَخْبُونٌ
قَاعِلَاؤُنْ	قِعِلَاؤُنْ	قِعِلُنْ	spondeus.....	بَسْرُ	اِبْسَرُ
قَاعِلَاؤُنْ	قِعِلَاؤُنْ	مَقْعُولُنْ	molossus.....	تَسْعِيثٌ	مُسَعِّثٌ
قَاعِلَاؤُنْ	قَاعِلَاتَانْ	قَاعِلَيَانْ	trocheo-spondeus..	تَسْبِيغٌ	مُسَبِّغٌ
قَاعِلَاؤُنْ	قِعِلَاتَانْ	قِعِلَيَانْ	pyrrichio-spondeus..	تَسْبِيغٌ وَخَبْرٌ	مُسَبِّغٌ مَخْبُونٌ
CINQUIÈME PIED.					
قَاعِلُنْ	قِعِلُنْ		anapestus.....	خَبْرٌ	مَخْبُونٌ
قَاعِلُنْ	قَاعِلُنْ	قِعِلُنْ	spondeus.....	قَطْعٌ	مَقْطُوعٌ
قَاعِلُنْ	قَاعِلَانْ		amphimacer.....	تَدْبِيلٌ	مُدَبِّلٌ
قَاعِلُنْ	قَاعِلَاتُنْ		trocheo-spondeus..	تَرْفِيلٌ	مُرْفَلٌ
SIXIÈME PIED.					
مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلُنْ	مَقَاعِلُنْ	diiambus.....	خَبْرٌ	مَخْبُونٌ
مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلُنْ	choriambus.....	طَى	مَطْوِيٌّ
مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلُنْ	قِعِلَاتُنْ	pyrrichio-iambus..	خَبْلٌ	مَخْمُولٌ
مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلُنْ	مَقْعُولُنْ	molossus.....	قَطْعٌ	مَقْطُوعٌ
مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلَانْ		spondeo-iambus...	تَدْبِيلٌ	مُدَبِّلٌ
مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلُنْ	قِعُولُنْ	bacchius.....	قَطْعٌ وَخَبْرٌ	مَقْطُوعٌ مَخْبُونٌ
مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلَانْ	مَقَاعِلَانْ	diiambus.....	تَدْبِيلٌ وَخَبْرٌ	مُدَبِّلٌ مَخْبُونٌ
مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلَانْ	مُسْتَفْعِلَانْ	choriambus.....	تَدْبِيلٌ وَطَى	مُدَبِّلٌ مَطْوِيٌّ
مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلَانْ	قِعِلَاتَانْ	pyrrichio-iambus..	تَدْبِيلٌ وَخَبْلٌ	مُدَبِّلٌ مَخْمُولٌ
مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلُنْ		spondeo-pyrrichius..	كَئٌ	مَكْفُورٌ
مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلُنْ	مَقَاعِلُ	iambo-pyrrichius...	شَكْلٌ	مَشْكُولٌ

TABLEAU GÉNÉRAL

DES PIEDS, TANT PRIMITIFS QUE SECONDAIRES.

[iii]

PIEDS PRIMITIFS.	PIEDS SECONDAIRES, OU MODIFICATIONS DES PIEDS PRIMITIFS.			NOMS TECHNIQUES des pieds où se trouvent les modifications.	
	Paradigmes		Noms techniques.		
	naturels.	artificiels.			
SEPTIÈME PIED.					
مُتَقَاعِلُنْ	مُتَقَاعِلُنْ	مُسْتَفْعِلُنْ	spondeo-iambus...	إِشْمَارْ	مُسَمَّرْ
مُتَقَاعِلُنْ	مَقَاعِلُنْ		diiambus.....	وَقْصْ	مَوْقُوسْ
مُتَقَاعِلُنْ	مُسْتَفْعِلُنْ	مُسْتَفْعِلُنْ	choriambus.....	خَزَلْ	مُخْزُولْ
مُتَقَاعِلُنْ	مُتَقَاعِلُنْ	قَعْلَانُنْ	pyrrichio-iambus...	قَطْعْ	مَقْطُوعْ
مُتَقَاعِلُنْ	مُتَقَاعِلُنْ	مُفْعُولُنْ	molossus.....	إِشْمَارْ وَقَطْعْ	مُسَمَّرْ مَقْطُوعْ
مُتَقَاعِلُنْ	مُتَقَا	قَعْلُنْ	anapestus.....	حَدَّ	أَحَدْ
مُتَقَاعِلُنْ	مُتَقَا	قَعْلُنْ	spondeus.....	حَدَّ وَإِشْمَارْ	أَحَدْ مُسَمَّرْ
مُتَقَاعِلُنْ	مُتَقَاعِلَانْ		anapesto-iambus...	تَدْيِيلْ	مَدْيَلْ
مُتَقَاعِلُنْ	مُتَقَاعِلَانْ	مُسْتَفْعِلَانْ	spondeo-iambus...	تَدْيِيلْ وَإِشْمَارْ	مَدْيَلْ مُسَمَّرْ
مُتَقَاعِلُنْ	مَقَاعِلَانْ		diiambus.....	تَدْيِيلْ وَوَقْصْ	مَدْيَلْ مَوْقُوسْ
مُتَقَاعِلُنْ	مُسْتَفْعِلَانْ	مُسْتَفْعِلَانْ	choriambus.....	تَدْيِيلْ وَخَزَلْ	مَدْيَلْ مُخْزُولْ
مُتَقَاعِلُنْ	مُتَقَاعِلَانُنْ		anapesto-bacchius...	نَزْفِيلْ	مَرْفَلْ
مُتَقَاعِلُنْ	مُتَقَاعِلَانُنْ	مُسْتَفْعِلَانُنْ	spondeo-bacchius...	نَزْفِيلْ وَإِشْمَارْ	مَرْفَلْ مُسَمَّرْ
مُتَقَاعِلُنْ	مَقَاعِلَانُنْ		iambo-bacchius...	نَزْفِيلْ وَوَقْصْ	مَرْفَلْ مَوْقُوسْ
مُتَقَاعِلُنْ	مُسْتَفْعِلَانُنْ	مُسْتَفْعِلَانُنْ	trocheo-bacchius...	نَزْفِيلْ وَخَزَلْ	مَرْفَلْ مُخْزُولْ
HUITIÈME PIED.					
مَفْعُولَاتْ	مَفْعَلَاتْ	قَاعِلَانْ	amphimacer.....	وَقْفْ وَطَيَّ	مَوْقُوسْ مَطْوِيَّ
مَفْعُولَاتْ	مَفْعَلَاتْ	قَاعِلُنْ	amphimacer.....	طَيَّ وَكُفْ	مَطْوِيَّ مَكْشُوفْ
مَفْعُولَاتْ	مَعْلَاتْ	قَعْلُنْ	anapestus.....	خَبَلْ وَكُفْ	مُخْبَلْ مَكْشُوفْ
مَفْعُولَاتْ	مَفْعُولَاتْ	قَعْلُنْ	spondeus.....	صَلَمْ	أَصْلَمْ
مَفْعُولَاتْ	مَعْلَانْ	قَعْلَانْ	anapestus.....	خَبَلْ	مُخْبَلْ
مَفْعُولَاتْ	مَفْعُولَاتْ		molossus.....	وَقْفْ	مَوْقُوسْ
مَفْعُولَاتْ	مَفْعُولَاتْ	مَفْعُولُنْ	molossus.....	كُفْ	مَكْشُوفْ
مَفْعُولَاتْ	مَعْلَاتْ	قَعْلَانْ	bacchius.....	خَمْنْ وَوَقْفْ	مُخْمَنْ مَوْقُوسْ
مَفْعُولَاتْ	مَعْلَاتْ	قَعْلُنْ	bacchius.....	خَمْنْ وَكُفْ	مُخْمَنْ مَكْشُوفْ
مَفْعُولَاتْ	مَعْلَاتْ	قَعْلَاتْ	iambo-trochæus...	خَبْنْ	مُخْبَنْ
مَفْعُولَاتْ	مَفْعَلَاتْ	قَاعِلَاتْ	ditrochæus.....	طَيَّ	مَطْوِيَّ

mais ces deux altérations sont incompatibles, et l'on ne peut pas réduire le pied primitif *مَفَاعِلُنْ* à *مَفَاعِلْ*. L'incompatibilité dont il s'agit se nomme *مُعَاقَبَةٌ*; elle a lieu non-seulement entre deux syllabes d'un même pied, mais aussi entre deux pieds se suivant immédiatement. Toutefois, dans ce cas, les deux lettres quiescentes dont la suppression produit les deux altérations incompatibles, peuvent être conservées, et rien n'empêche que l'on ne fasse usage du pied primitif *مَفَاعِلُنْ* dans son intégrité. La même dénomination s'applique aussi au cas où une altération en exige absolument une autre, ce qui a lieu, par exemple, dans le pied *مُتَفَاعِلُنْ*, où la suppression de la quatrième lettre exige que la seconde, de mue qu'elle étoit, devienne quiescente, en sorte qu'on ne peut pas dire *مُتَفَاعِلْ*.

Quelquefois il est d'obligation de faire usage de l'une des deux altérations entre lesquelles il y a incompatibilité. C'est ainsi que, dans certains mètres, on ne peut pas faire usage du pied primitif régulier *مَفْعُولَاتْ*, et qu'il faut y substituer l'un des deux pieds secondaires *مَعْرُولَاتْ* ou *مُفْعَلَاتْ*. Ce cas se nomme *مُرَاقَبَةٌ*.

Enfin il y a des pieds qui peuvent admettre simultanément deux altérations, et cette compatibilité est nommée *مُسْتَكَنَفَةٌ*. Ainsi le pied primitif *مُسْتَفْعِلُنْ* peut, en perdant sa deuxième lettre, se changer en *مُتَفْعِلُنْ*, et aussi, par le retranchement de sa quatrième lettre, se convertir en *مُسْتَعِلُنْ*; mais, de plus, les deux altérations étant compatibles, de leur réunion naît un nouveau pied secondaire, *مُتَعِلُنْ*.

33. L'application de ces règles de compatibilité et d'incompatibilité à certains pieds, est spéciale à quelques mètres, et trouvera sa place dans l'exposé des règles qui régissent chaque mètre en particulier. On peut toujours remarquer ici, en général, qu'elles n'ont pour objet que les lettres quiescentes de l'élément primitif nommé *corde légère* (n.º 10).

34. Observons encore que, quand de deux pieds consécutifs

le second subit une altération, parce que le premier est resté intègre, le pied altéré se nomme, sous ce rapport, **مَنْزُورٌ** ; si au contraire le premier subit l'altération, parce que le second doit demeurer intègre, le pied altéré s'appelle, sous ce rapport, **عَجْزٌ** . Dans le cas où un pied subit deux altérations, l'une dans sa première syllabe, l'autre dans la dernière, parce qu'il est précédé et suivi de deux pieds qui demeurent intègres, par exemple, si le pied secondaire **فَاعِلَاتُنْ** se trouve entre deux **فَاعِلَاتُنْ**, pieds primitifs, ce rapport est désigné par la dénomination de **طَرَفَانٍ** .

35. Après ces généralités, il est temps de passer à l'exposé des divers genres de mètres. Dans cet exposé, nous comprendrons et les altérations qui affectent les mètres en eux-mêmes, et celles qui affectent en particulier chacun des pieds dont ils se composent.

36. Les mètres, comme je l'ai déjà dit, se nomment **بَحْرٌ**, pluriel **بُحُورٌ**. Chaque mètre comprend plusieurs variétés qu'on divise en **عَرُوضٌ**, pluriel **أَعَارِيطٌ**, et **ضَرْبٌ**, pluriel **ضُرُوبٌ**. Chacune des variétés comprises sous le nom de **عَرُوضٌ**, est déterminée par le dernier pied du premier hémistiché, pied qui lui-même porte le nom de **عَرُوضٌ** ; et chacune de celles qui forment ce qu'on entend par **ضَرْبٌ**, est déterminée par le dernier pied du second hémistiché, pied auquel appartient la rime, et qui reçoit lui-même la dénomination de **ضَرْبٌ**. Comme le nombre des variétés nommées **عَرُوضٌ** est moins considérable que celui des variétés nommées **ضَرْبٌ**, nous considérerons les **عَرُوضٌ** comme les *genres*, et les **ضَرْبٌ** comme les *espèces*, chaque **عَرُوضٌ**, à l'exception d'un petit nombre, se subdivisant en plusieurs **ضَرْبٌ**.

37. L'usage presque général est que, dans un poème, les deux hémistiches du premier vers soient exactement semblables, pour la mesure et pour la rime. Lorsque, pour obtenir cette

ressemblance, on se contente de la rime, sans aucune altération du premier des deux pieds qui doivent rimer ensemble, cela s'appelle *تَقْفِيَّة*; mais si l'on fait prendre, ce qui n'est pas toujours permis, au premier de ces deux pieds une forme qui ne doit point avoir lieu dans le reste du poëme, comme, par exemple, si l'on emploie *مَفَاعِيلُنْ* ou *مَفَاعِي* au lieu de *مَفَاعِلُنْ*, pied secondaire qui, dans toute la suite du poëme, formera le *عَرُوض*, cela se nomme *تَضَرِيع*. Il résulte de cette observation que, pour bien connoître la vraie mesure d'un poëme, en ce qui concerne le *عَرُوض* auquel il appartient, il ne faut pas s'en tenir au premier vers.

38. 1.^{er} MÈTRE *طَوِيل*.

Ce mètre se divise en deux genres et en trois espèces, le deuxième genre offrant deux subdivisions.

1.^{er} genre, 1.^{re} espèce.

فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن

2.^e genre, 2.^e espèce.

فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن

3.^e espèce.

فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن

Les altérations qui surviennent dans ce mètre, abstraction faite de ce qui concerne les derniers pieds des deux hémistiches, ce sont, 1.^o le changement du premier pied *فعولن* en *عولن*, ce qu'on nomme *خَرْم*, et en *عولْ* (ceci a lieu très-rarement ailleurs que dans le premier vers d'un poëme); 2.^o le changement du pied *فعولن* en *فَعُولْ*, changement qui est presque obligé dans la troisième espèce, avant le pied final *مَفَاعِي*; 3.^o le changement du pied *مَفَاعِيلُنْ* en *مَفَاعِلُنْ*, ou 4.^o en *مَفَاعِيلْ*.

Conformément à la règle nommée *مَعَاظِيَة* (n.^o 32), la double altération du pied *مَفَاعِيلُنْ* en *مَفَاعِلْ*, n'est jamais admise.

Le premier genre n'est guère d'usage que dans le premier vers d'un poème, parce que, dans ce vers, les derniers pieds des deux hémistiches doivent être semblables. Par le même motif, si le poème est de la troisième espèce, le premier hémistiche du premier vers se terminera par le pied secondaire مفاعلي.

39. II.° MÈTRE مَدِيدٌ.

Il se divise en trois genres et six espèces, le deuxième genre offrant trois espèces, et le troisième genre, deux espèces.

1.^{er} genre, 1.^{re} espèce.

فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

2.^e genre, 2.^e espèce.

فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

3.^e espèce.

فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

4.^e espèce.

فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

3.^e genre, 5.^e espèce.

فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

6.^e espèce.

فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

Suivant le système des écrivains arabes, la mesure primitive de ce mètre est de huit pieds, c'est-à-dire, des deux pieds فاعلاتن فاعلن, répétés quatre fois.

Les altérations que ce mètre éprouve, toujours abstraction faite des deux pieds qui constituent le عروض et le ضرب, c'est le changement du pied فاعلاتن, 1.^o en فاعلاتن; 2.^o en فاعلاتن; 3.^o en فاعلاتن; 4.^o le changement du pied فاعلن en فاعلن.

Il y a lieu à appliquer la règle nommée معاقبة (n.° 32), dans la concurrence des pieds فاعلاتن et فاعلن, ou فاعلاتن et فاعلاتن, en sorte qu'on ne sauroit en même temps retrancher le ن de la syllabe finale لُنْ, et l'élif de la syllabe initiale قَا.

Dans le premier vers d'un poëme du premier genre, le تصریع (n.° 37) n'est pas admis, c'est-à-dire que le pied nommé عروض ne doit pas être assimilé au pied nommé ضرب : il est admis dans les deuxième, quatrième et sixième espèces.

Le prototype de ce mètre, réduit à six pieds, est, comme on l'a vu précédemment, suivant les écrivains arabes :

فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلن

Cependant il ne paroît pas que les Arabes aient jamais suivi ce paradigme, sans quelque altération dans le dernier pied.

40. III.° MÈTRE بَسِيطٌ.

Il se divise en trois genres et six espèces, le premier genre offrant deux espèces, et le deuxième, trois espèces. Dans le premier genre, le vers se compose de quatre pieds pour chaque hémistiché; dans le deuxième et le troisième, il perd le quatrième et le huitième pied, et est ce qu'on appelle مَجْزُوءٌ.

1.^{er} genre, 1.^{re} espèce.

مستفعِلن فاعلن مستفعِلن قَعِلن مستفعِلن فاعلن مستفعِلن قَعِلن

2.^e espèce.

مستفعِلن فاعلن مستفعِلن قَعِلن مستفعِلن فاعلن مستفعِلن قَعِلن

2.^e genre, 3.^e espèce.

مستفعِلن فاعلن مستفعِلن مستفعِلن فاعلن مستفعِلن

4.^e espèce.

مستفعِلن فاعلن مستفعِلن مستفعِلن فاعلن مستفعِلن

5.^e espèce.

مستفعِلان فاعِلان مستفعِلان مستفعِلان فاعِلان مُستَفْعِل

3.^e genre, 6.^e espèce.

مستفعِلان فاعِلان مُستَفْعِل مستفعِلان فاعِلان مُستَفْعِل

Le mètre بسيط a pour paradigme systématique la forme suivante :

مستفعِلان فاعِلان مستفعِلان فاعِلان مستفعِلان فاعِلان مستفعِلان فاعِلان

Toutefois, il paroît que, dans l'usage, il éprouve toujours une altération dans le dernier فاعِلان.

Dans ce mètre, tous les pieds peuvent admettre plusieurs altérations. Le pied مستفعِلان peut, dans toutes les parties du vers, se changer, 1.^o en مُتَفَعِّلان, 2.^o en مُفْتَعِّلان, 3.^o en مُتَعِّلان, et, de plus, à la fin du vers, au moyen de l'addition nommée اذالة ou تذييل, il se change, 4.^o en مُتَفَعِّلان, 5.^o en مُسْتَعِلان, 6.^o en مُتَعِلان.

Le pied فاعِلان, outre les altérations qu'il éprouve dans le premier genre, à la fin des hémistiches, se change aussi dans le milieu, ou حشو, en فَعِلان.

La concurrence de deux lettres quiescentes supprimées en même temps dans le pied مُسْتَفْعِلان, est une application du cas appelé مُكَانَفَةٌ (n.^o 32).

41. IV.^e MÈTRE. وَافِرٌ.

Il se divise en deux genres et trois espèces, le premier genre n'offrant qu'une espèce, et le deuxième en renfermant deux. Dans le premier genre, le vers contient six pieds; il n'en a que quatre dans le deuxième.

1.^{er} genre, 1.^{re} espèce.

مفاعِلتى مفاعِلتى مفاعِلتى مفاعِلتى مفاعِلتى مفاعِلتى

2.^e genre, 2.^e espèce.

مفاعلتن مفاعلتن مفاعلتن مفاعلتن

3.^e espèce.

مفاعلتن مفاعلتن مفاعلتن مفاعلتن

Quoique le paradigme systématique du mètre وافر se compose du pied مفاعلتن répété trois fois dans chaque hémistiche, l'usage, dans la première espèce, où l'on conserve les six pieds, est de réduire le dernier pied de chaque hémistiche aux trois syllabes مفاعِل : ce pied conserve très-rarement sa forme primitive.

Dans la troisième espèce, le dernier pied est réduit à quatre syllabes, مفاعِلتن; quelques auteurs ajoutent une quatrième espèce, où il est réduit à مفاعِل.

Les altérations que peut admettre le premier pied du vers, dans ce mètre, sont au nombre de quatre, 1.^o فاعِلتن, 2.^o مفعَلتن, 3.^o مفعَلت, 4.^o فاعِتن : elles n'ont guère lieu que dans le premier vers d'un poème.

Trois autres altérations peuvent se rencontrer dans tous les pieds, savoir, 1.^o مفاعِلتن, 2.^o مفاعِلت, 3.^o مفاعِتن : les deux dernières sont très-peu usitées.

Le pied مفاعلتن offre une application du cas nommé معاقبة (n.^o 32); car on peut bien supprimer la cinquième lettre ou la septième, mais cette double suppression ne sauroit avoir lieu concurremment, en sorte que le pied primitif soit réduit aux cinq lettres مفاعِت.

42. v.^o MÈTRE كَامِلُ

Il se divise en trois genres et neuf espèces, le premier genre comprenant trois espèces; le deuxième, deux seulement, et le troisième, quatre.

1.^{er} genre, 1.^{re} espèce.

متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن

2.^e espèce.

متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن

3.^e espèce.

متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن

2.^e genre, 4.^e espèce.

متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن

5.^e espèce.

متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن

3.^e genre, 6.^e espèce.

متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن

7.^e espèce.

متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن

8.^e espèce.

متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن

9.^e espèce.

متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن متفاعِلن

Le pied متفاعِلن admet les trois altérations suivantes, outre celles qui sont propres au dernier pied du vers, 1.^o مُتفاعِلن, 2.^o مُتفاعِلن, 3.^o مُفاعِلن. La première est d'un usage très-fréquent; les deux autres sont beaucoup plus rares. Elles sont admises, non-seulement dans le milieu du vers ou حشو, mais même dans le عروض ou dernier pied du premier hémistiche, en ce qui

concerne les trois premières et les quatre dernières espèces. Elles le sont pareillement dans le **ضرب** ou dernier pied du vers, pour ce qui concerne la première, la sixième, la septième et la huitième espèce. Dans la deuxième et la neuvième espèce, ce même pied **ضرب** n'éprouve qu'une seule altération; c'est le changement de **مُتَفَاعِلُنْ** en **مُتَفَاعِلْ**.

Les trois premières altérations que le pied primitif **مُتَفَاعِلُنْ** peut éprouver, s'appliquent aussi aux pieds secondaires **مُتَفَاعِلَاتُنْ** et **مُتَفَاعِلَانْ**.

Le cas nommé **معاقبة** (n.º 32) a son application à l'égard du pied **مُتَفَاعِلُنْ**, qui peut bien se changer en **مُتَفَاعِلْ** et **مُتَفَعِّلُنْ**, mais qui ne sauroit se convertir en **مُتَفَعِّلُنْ**; l'incompatibilité est ici entre la conservation de la voyelle du **ت**, et le retranchement de la quatrième lettre.

Dans le premier vers d'un poème du mètre **كامل**, la conformité qu'on indique par le mot technique **تصريع**, peut avoir lieu; mais elle n'est pas obligée, et l'on peut se contenter de ce qu'on appelle **تقفية** (n.º 37).

Il se trouve des exemples de la première espèce, dont le dernier pied admet le **تذييل** (n.º 25), ou le **ترفيل** (n.º 26), et se change, par conséquent, en **مُتَفَاعِلَاتُنْ** ou **مُتَفَاعِلَانْ**.

Dans la quatrième espèce, on trouve quelquefois, dans un même poème, les deux formes **مُتَفَا** et **مُتَفَا** employées concurremment.

Dans la troisième espèce, on trouve aussi quelquefois, au dernier pied, la forme **مُتَفَا** au lieu de **مُتَفَا**.

Quelquefois le premier pied d'un vers éprouve l'altération nommée **خَرْمٌ** (n.º 38), et est réduit de **مُتَفَاعِلُنْ** à **فَاعِلُنْ**.

Dans la cinquième espèce, le dernier pied est quelquefois réduit à une seule syllabe, c'est-à-dire que **مُتَفَا** est changé en **مُتَفَا** ou **فَعَا**.

Enfin, un cas très-rare, c'est que l'addition nommée ترَفِيل (n.° 26) ait lieu à la fin du premier hémistiche, sans qu'on en fasse usage à la fin du second.

43. VI.° MÈTRE هَجَزٌ.

Ce mètre n'a qu'un seul genre et deux espèces.

1.° espèce.

مفاعيلن مفاعيلن مفاعيلن مفاعيلن

2.° espèce.

مفاعيلن مفاعيلن مفاعيلن مفاعيلن

Les auteurs arabes qui ont traité de la métrique, à commencer par Khalil, ayant donné pour le mètre هَجَزٌ le paradigme composé du pied مفاعيلن répété six fois, on peut supposer qu'il existoit des vers de cette mesure, quoiqu'on n'en connoisse point aujourd'hui qui contiennent plus de quatre pieds.

Le pied مفاعيلن peut éprouver deux altérations qui le convertissent, 1.° en مفاعِلن, 2.° en مفاعِئِلن; la dernière est d'un usage très-fréquent.

De plus, au commencement du vers, la forme primitive مفاعيلن et les deux formes secondaires مفاعِلن et مفاعِئِلن, peuvent, par l'altération appelée خَرْم (n.° 38), perdre la première syllabe, en sorte qu'il ne reste que فاعيلن, ou فاعِلن, ou enfin فاعِئِلن.

Il y a une troisième espèce d'un usage très-rare, et qu'on peut regarder comme une variété de la première; elle consiste à substituer, à la fin du vers, le pied مفاعِئِلن à مفاعيلن.

Nous avons observé, à l'occasion du mètre طَوِيل (n.° 38), qu'il y a lieu à appliquer au pied مفاعيلن l'incompatibilité indiquée par le mot معاقبة (n.° 32), et qu'elle consiste en ce qu'il n'est pas permis de retrancher en même temps la cinquième et la septième lettre. Cette observation s'applique aussi au mètre هَجَزٌ.

44. VII.^e METRE رَجَزُ.

Ce mètre a quatre genres et cinq espèces, le premier genre se divisant en deux espèces.

1.^{er} genre, 1.^{re} espèce.

مستفعِلن مستفعِلن مستفعِلن مستفعِلن مستفعِلن

2.^e espèce.

مستفعِلن مستفعِلن مستفعِلن مستفعِلن مستفعِلن

2.^e genre, 3.^e espèce.

مستفعِلن مستفعِلن مستفعِلن مستفعِلن

3.^e genre, 4.^e espèce.

مستفعِلن مستفعِلن مستفعِلن

4.^e genre, 5.^e espèce.

مستفعِلن مستفعِلن

Quelques auteurs admettent un cinquième genre qui n'a qu'un seul pied. Ce mètre, à cause de la nature et du nombre d'altérations ou de pieds secondaires qu'on peut substituer au pied primitif مستفعِلن, est de tous les mètres arabes celui qui offre le plus de facilité et qui se rapproche le plus de la prose : aussi les modernes l'ont-ils appelé حِمَارُ الشُّعْرَاءِ *l'âne des poètes*. Les écrivains qui composent dans ce mètre sont ordinairement désignés sous le nom de رَاجِزُ, et c'est aussi dans ce mètre que sont écrits les poèmes didactiques, soit في la grammaire, soit sur les autres sciences.

Dans la quatrième et la cinquième espèce, le vers est ce qu'on appelle مَشْطُورُ, parce qu'il y a suppression d'un hémistiché tout entier.

Les altérations que le pied مستفعِلن peut subir dans toutes les parties du vers, sont au nombre de trois, au moyen desquelles il donne naissance aux trois pieds secondaires, 1.^o مُتَفَعِّلُنْ,

2.^o مُفْتَعِلُنْ , 3.^o مُتَعِلُنْ . Il ne faut excepter que le dernier pied ou ضرب de la seconde espèce , qui , de مُسْتَفْعِلْ , ne peut se convertir qu'en مُتَفْعِلْ .

Le pied secondaire مُسْتَفْعِلْ peut aussi être employé au dernier pied ضرب de la quatrième et de la cinquième espèce.

Le pied مُسْتَفْعِلْ offre dans ce mètre , comme dans le mètre بسيط , l'application du cas nommé مَكَانِفَة (n.^o 32), en observant toutefois que le dernier pied مُسْتَفْعِلْ ne peut pas se convertir , par une double suppression , en مُتَعِلْ .

45. VIII.^e MÈTRE رَمْلٌ .

Dans ce mètre , on compte deux genres et six espèces , chaque genre se divisant en trois espèces.

1.^{er} genre , 1.^{re} espèce.

فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

2.^e espèce.

فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

3.^e espèce.

فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

2.^e genre , 4.^e espèce.

فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

5.^e espèce.

فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

6.^e espèce.

فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

On doit remarquer que le paradigme primitif de ce mètre , qui se compose du pied فاعلاتن répété six fois , ne se trouve point compris au nombre des six espèces usitées. Il en existe cependant quelques exemples , mais ils sont très-rares.

Les altérations qu'éprouve le pied فاعلاتن, produisent les trois pieds secondaires, 1.° فَعْلَاتُنْ, 2.° فَاعِلَاتُ, 3.° فَعِلَاتُ. La première est d'un usage très-fréquent; les deux autres sont rarement employées. Le pied فاعلاتن terminant le premier hémistiche, admet pareillement ces trois altérations; à la fin du vers, soit qu'il se trouve complet ou altéré, il admet aussi la suppression de la première quiescente.

Tout ce que nous avons dit, à l'occasion du mètre مديد (n.° 39), sur l'application du cas nommé معاقبة (n.° 32), a lieu aussi pour le mètre رمل.

46. IX.° MÈTRE سَرِيعٌ.

Ce mètre offre quatre genres et sept espèces, le premier genre se subdivisant en quatre espèces, et le deuxième en deux.

1.^{er} genre, 1.^{re} espèce.

مستفعِلن مستفعِلن مَفْعَلَا مستفعِلن مستفعِلن مَفْعَلَاتْ

2.^e espèce.

مستفعِلن مستفعِلن مَفْعُلَا مستفعِلن مستفعِلن مَفْعُلَاتْ

3.^e espèce.

مستفعِلن مستفعِلن مَفْعُلَا مستفعِلن مستفعِلن مَفْعُو

2.^e genre, 4.^e espèce.

مستفعِلن مستفعِلن مَعْلَا مستفعِلن مستفعِلن مَعْلَاتْ

5.^e espèce.

مستفعِلن مستفعِلن مَعْلَا مستفعِلن مستفعِلن مَفْعُو

3.^e genre, 6.^e espèce.

مستفعِلن مستفعِلن مَفْعُولَاتْ

4.^e genre, 7.^e espèce.

مستفعِلن مستفعِلن مَفْعُولًا

C'est encore ici un mètre dont le paradigme primitif, qui a pour dernier pied, dans les deux hémistiches, مَفْعُولَات, ne se trouve point ou ne se trouve que bien rarement employé effectivement par les poètes arabes.

Le pied مستفعِلن éprouve ici, comme dans plusieurs des mètres précédens, les trois altérations suivantes, 1.^o مُتَفَعِّلِن, 2.^o مُفْتَعِّلِن, 3.^o مُتَعِّلِن. Quant au pied مفعولات, il n'y a rien à ajouter à ce que présentent les exemples ci-dessus, puisqu'il ne se trouve jamais dans ce mètre que comme ضرب ou عروض. Il faut observer seulement que, dans les cinquième et sixième espèces, on emploie quelquefois indifféremment, sans suivre une règle fixe, les pieds secondaires مَعْلًا et مَفْعُو.

Il se trouve des exemples de la troisième espèce où le dernier pied du vers est réduit à l'unique syllabe مَفًى.

47. X.^e MÈTRE مُنْسَرِحٌ.

Il se divise en trois genres, qui forment quatre espèces.

1.^{er} genre, 1.^{re} espèce.

مستفعِلن مفعولات مستفعِلن مُفْتَعِّلِن

2.^e espèce.

مستفعِلن مفعولات مستفعِلن

2.^e genre, 3.^e espèce.

مستفعِلن مفعولات

3.^e genre, 4.^e espèce.

مستفعِلن مَفْعُولًا

Les deux dernières espèces de ce mètre sont d'un usage fort rare. Le pied *مستفعِلن* peut se convertir, 1.° en *مُتَفَعِلن*, 2.° en *مُفْتَعِلن*, 3.° en *مُتَعِلن*. Le pied *مَفْعُولَات* admet aussi trois altérations, 1.° *مَعُولَات*, 2.° *مَفْعَلَات*, 3.° *مَعَلَات*. La dernière altération du pied *مستفعِلن* en *مُتَعِلن* ne peut pas avoir lieu quand il suit immédiatement le pied *مَفْعُولَات*, parce qu'il y auroit alors quatre syllabes brèves consécutives, ce qui n'est jamais admissible. Il y a donc lieu, à l'égard de ce pied, à l'application de la règle nommée *معاقبة* (n.° 32). Dans la deuxième espèce, le pied secondaire *مُسْتَفْعِل* peut être changé en *مُتَفَعِل*. Dans la troisième et la quatrième espèce, le pied *مَفْعُولَات* ou *مفعولا* peut admettre les trois altérations déjà indiquées; il peut aussi se changer en *مَعُولَات* ou *مَعُولَا*, en perdant sa seconde lettre. Les altérations qui sont de l'usage le plus fréquent, dans ce mètre, ce sont, quant au pied *مستفعِلن*, 1.° *مُتَفَعِلن*, 2.° *مُفْتَعِلن*; et quant au pied *مَفْعُولَات*, la forme *مَفْعَلَات*.

Les écrivains arabes ont réuni en une seule espèce les deux qui, dans le système que j'ai suivi, sont contenues dans le premier genre: je n'ai pas cru devoir admettre cette confusion. Dans les poèmes de la seconde espèce, la première moitié du premier vers peut se terminer, comme la deuxième, par le pied *مُسْتَفْعِل*. Il y a alors ce qu'on nomme *تصريع* (n.° 37).

48. XI.° MÈTRE خَفِيفٌ.

On compte dans ce mètre trois genres et cinq espèces, le premier genre et le troisième ayant chacun deux espèces.

1.° genre, 1.° espèce.

فاعلاتن مستفعِلن فاعلاتن فاعلاتن مستفعِلن فاعلاتن

2.° espèce.

فاعلاتن مستفعِلن فاعلاتن فاعلاتن مستفعِلن فاعلاتن

2.^e genre, 3.^e espèce.

فاعلاتن مستفعِلن فاعِلًا فاعلاتن مستفعِلن فاعِلًا

3.^e genre, 4.^e espèce.

فاعلاتن مستفعِلن فاعلاتن مستفعِلن

5.^e espèce.

فاعلاتن مُتَفَعِّل فاعلاتن مستفعِلن

Les altérations que ce mètre admet dans le pied فاعلاتن , sont au nombre de quatre , 1.^o فَعِلَاتِن , 2.^o فَاعِلَاتُ , 3.^o فَعِلَاتُ , 4.^o فَعِلَا : cette dernière n'est admise que dans le pied secondaire فَاعِلَا terminant le premier ou le deuxième hémistiché ; elle s'y convertit assez souvent en فَعَلَا .

Quant au pied مستفعِلن , il admet les trois altérations suivantes , 1.^o مُتَفَعِّلِن , 2.^o مُسْتَفَعِّل , 3.^o مُتَفَعِّل .

Les changemens de فاعلاتن en فَعِلَاتِن et de مستفعِلن en مُتَفَعِّلِن sont les plus ordinaires.

Il y a lieu , dans ce mètre , à appliquer le cas nommé معاقبة , ou incompatibilité réciproque de deux altérations concurrentes (n.^o 32). Cette incompatibilité consiste en ce qu'on ne peut pas supprimer en même temps , 1.^o la dernière lettre du pied فاعلاتن , et la deuxième lettre du pied suivant مستفعِلن ; 2.^o la dernière lettre du pied مستفعِلن , et la deuxième lettre du pied فاعلاتن suivant ; 3.^o la dernière lettre d'un فاعلاتن , et la seconde lettre d'un autre فاعلاتن , venant à la suite l'un de l'autre.

Dans le premier genre , le dernier pied du deuxième hémistiché peut être converti de فاعلاتن en فَعِلَاتِن : ce qui est remarquable , c'est que , dans un même poëme , cette altération peut avoir lieu dans quelques vers , tandis que dans d'autres elle ne se trouve point.

Quelquefois , ailleurs qu'à la fin du vers , la substitution de فَعِلَاتِن à فاعلاتن se rencontre aussi.

49. XII.^e MÈTRE مُضَارِعُ.

Ce mètre n'a qu'un seul genre et une seule espèce, savoir :

مفاعِلن فاعلاتن مفاعِلن فاعلاتن

Quoique le paradigme systématique de ce mètre contienne six pieds, les auteurs arabes affirment que, dans l'usage, on retranche toujours le troisième pied de chaque hémistiche. Il est difficile de supposer que, s'il en eût toujours été ainsi, les maîtres de l'art métrique eussent donné six pieds au paradigme.

Le pied primitif مفاعِلن n'est jamais employé dans ce mètre que sous l'une des deux formes altérées مفاعِلْ ou مفاعِلُنْ, et il y a incompatibilité ou معاقبة (n.° 32), dans un même pied, entre la suppression de la cinquième lettre et celle de la septième, c'est-à-dire qu'on ne peut pas substituer مفاعِلْ à مفاعِلُنْ.

Le même pied, au commencement du vers seulement, peut se changer en فاعِلن et فاعِلْ.

Quant au pied فاعلاتن, il peut, à la fin du premier hémistiche, se changer en فاعلاتْ.

50. XIII.^e MÈTRE مُقْتَضِبُ.

Il n'y a dans ce genre qu'un seul mètre et une seule espèce, savoir :

مفعولاتْ مستفعِلن مفعولاتْ مستفعِلن

Mais dans l'usage, aucun de ces quatre pieds n'est employé sous sa forme primitive, le pied مفعولات devant être converti en مفعولاتْ ou مفعولاتْ, et le pied مستفعِلن en مُفْتَعِلن. L'obligation de supprimer, dans le pied مفعولات, la deuxième ou la qua-

trième lettre, sans pouvoir les retrancher toutes deux en même temps, est une nouvelle application du cas nommé مراقبة (n.° 32). Cependant quelques grammairiens assurent que ce cas n'a pas lieu ici, et qu'on peut supprimer en même temps les deux lettres quiescentes, et convertir le pied مفعولات en مَعْلَاتُ.

Ce mètre est encore un de ceux qui, dans le paradigme, se composent de six pieds, quoiqu'il semble dans l'usage n'en avoir jamais eu plus de quatre.

§ I. XIV.° MÈTRE مُجَنَّتْ.

Ce mètre n'a qu'un seul genre et une seule espèce, savoir :

مستفعلن فاعلاتن مستفعلن فاعلاتن

Ce mètre, comme les deux précédens, a six pieds dans le paradigme; mais, dans l'usage, il est réduit à quatre pieds.

Le pied مستفعلن se change, comme dans le mètre خفيف (n.° 48), 1.° en مُتَفَعِّلِن, 2.° en مُسْتَفْعِلُ, 3.° en مُتَفَعِّلُ; et le pied فاعلاتن admet pareillement trois altérations, 1.° فَعِلَاتِن, 2.° فَاعِلَاتُ, 3.° فَعِلَاتُ.

A la fin du vers, le pied فاعلاتن se convertit encore en فَعِلَاتِن; ce changement a lieu aussi dans le premier vers d'un poëme, à la fin du premier hémistiché, dans le cas nommé تصریع (n.° 37); il se rencontre même quelquefois dans des vers autres que le premier d'un poëme.

Le pied مستفعلن se trouve aussi, quoique rarement, converti en مُتَعِلِن.

L'application du cas nommé معاينة (n.° 32) a lieu réciproquement, entre les deux pieds مستفعلن et فاعلاتن, comme dans le mètre خفيف (n.° 48).

§2. XV.^e MÈTRE مُتَقَارِبٌ.

Ce mètre se divise en deux genres et cinq espèces, le premier genre se subdivisant en quatre espèces.

1.^{er} genre, 1.^{re} espèce.

فعولن فعولن فعولن فعولن فعولن فعولن

2.^e espèce.

فعولن فعولن فعولن فعولن فعولن فعولن

3.^e espèce.

فعولن فعولن فعولن فعولن فعولن فعولن

4.^e espèce.

فعولن فعولن فعولن فعولن فعولن فعولن

2.^e genre, 5.^e espèce.

فعولن فعولن فعولن فعولن فعولن فعولن

Le premier pied du vers peut être changé, 1.^o en عُولْنِ, 2.^o en عُول. Le dernier pied du premier hémistiché, dans le premier genre, peut admettre les trois altérations suivantes, 1.^o فعُول, 2.^o فعُول, 3.^o فعُو : cette dernière est d'un usage très-fréquent. Dans le second genre, ce même pied peut être changé en فَع. Dans les autres pieds, on peut substituer فعُول à فعولن, et cette substitution est d'un usage très-commun. Elle est interdite cependant dans le فعولن qui précède immédiatement le pied secondaire فَع. Dans le premier vers d'un poëme, le dernier pied du premier hémistiché peut, en vertu de l'analogie nommée تصریع (n.^o 37), être changé, 1.^o en فعُول, 2.^o en فَع.

On trouve aussi des poëmes du deuxième genre, où les derniers pieds des deux hémistichés sont conservés sous leur forme primitive, comme dans la première espèce du premier genre.

53. XVI.^e MÈTRE مُتَدَارِكُ .

Ce mètre, qu'on nomme aussi مُخْتَرَعُ , مُحَدَّثُ , غَرِيبُ , شَقِيقُ , نَقْطُ الْيَزَانِ et رَكْضُ الْخَيْلِ , خَبَبُ , مُتَسَقُ , a deux genres et quatre espèces, le deuxième genre se divisant en trois espèces.

1.^{er} genre, 1.^{re} espèce.

فاعِلن فاعِلن فاعِلن فاعِلن فاعِلن فاعِلن

2.^e genre, 2.^e espèce.

فاعِلن فاعِلن فاعِلن فاعِلن فاعِلاتُنْ

3.^e espèce.

فاعِلن فاعِلن فاعِلن فاعِلن فاعِلانْ

4.^e espèce.

فاعِلن فاعِلن فاعِلن فاعِلن فاعِلن

Le pied فاعِلن peut se convertir, 1.^o en فَعِلانْ , 2.^o en فاعِلْ , ou, ce qui revient au même, en فَعْلانْ . Le pied secondaire فَعِلن est d'un usage très-commun, et même plus fréquent que le pied primitif فاعِلن . Les poètes ont varié, en beaucoup de manières, le mélange de ces trois formes du pied فاعِلن .

Les pieds qui terminent les vers de la deuxième et de la troisième espèce, peuvent se convertir en فَعِلاتُنْ et فَعِلانْ .

54. J'ai annoncé précédemment qu'outre les seize mètres dont je viens d'exposer la nature et les diverses variétés, il y en avoit encore quelques-uns d'un usage fort rare, et qui paroissent n'avoir point été connus chez les anciens Arabes. Plusieurs même de ces mètres semblent plutôt avoir été imaginés pour compléter le système métrique, que réellement mis en usage par aucun poète. Comme je me suis proposé de passer sous silence tout ce qui n'est pas absolument nécessaire à la connois-

sance pratique de l'art métrique des anciens Arabes, je laisserai de côté ces mètres insolites, à l'exception de deux seulement qui offrent, mais en sens inverse, les mêmes pieds dont se composent les mètres nommés *طَوِيلٌ* et *مَدِيدٌ*.

Le premier de ces mètres, appelé *مُسْتَطِيلٌ*, est conforme au paradigme suivant :

مفاعيلن فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن فعولن

Le paradigme du second, qu'on a nommé *مُمْتَدٌّ*, est composé ainsi :

فاعلن فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلن فاعلاتن

55. Il paroît aussi que certains poètes ont créé arbitrairement des mètres, hors des limites du système admis par les maîtres de l'art. Par exemple, le poème célèbre de Tantarani, poème que j'ai publié dans ma *Chrestomathie*, ne se rapporte à aucun des mètres reçus. En voici le paradigme :

فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن

Il paroît formé du mètre nommé *رَمْلٌ*, par l'addition d'un pied dans chaque hémistiche.

56. On a vu par les détails précédens que les mètres qui, dans le paradigme complet, contiennent pour chaque hémistiche, soit quatre pieds, soit trois pieds, peuvent perdre une partie de leurs pieds. Voici les termes techniques qui servent à indiquer ces réductions.

57. Quand il y a suppression d'un pied dans chaque hémistiche, cela s'appelle *جُزْءٌ*, et le vers ainsi réduit est nommé *جَجْزُوٌّ*.

58. Si la moitié du vers est retranchée, cela s'appelle *شَطْرٌ*, et le vers ainsi réduit est nommé *مَشْطُورٌ*.

59. Enfin, quand il y a suppression des deux tiers du vers, cela s'appelle *نَهْأٌ*, et le vers ainsi réduit se nomme *مَنْهَوٌّ*.

60. Le vers réduit à un seul pied est appelé *مَشْطُورُ الْمَنْهَوِّ*,

parce que c'est un vers qui, après avoir été réduit aux deux tiers de sa mesure primitive, éprouve encore la perte d'une moitié de cette mesure ainsi réduite (1).

61. On nomme *مُتَمِّنٌ* le vers de huit pieds, *مُسَدَّسٌ* celui de six pieds, *مُرَبَّعٌ* celui de quatre pieds; *مُثَلَّثٌ* celui de trois pieds, *مُتَنًّى* celui de deux pieds, et *مَوْحَدٌ* celui qui n'a qu'un seul pied.

62. Les grammairiens qui ont réduit en système l'art métrique des Arabes, ont classé les seize mètres primitifs dont nous venons d'exposer la constitution et les variétés, en cinq catégories qu'ils ont nommées *cercles* *دَائِرَةٌ*, parce qu'ils ont employé la forme du cercle, pour rendre sensible aux yeux la nature du rapport qui unit entre eux les divers mètres placés dans une même catégorie. Nous allons mettre sous les yeux des lecteurs les noms qu'ils donnent à ces catégories ou cercles, et l'indication des mètres primitifs appartenant à chaque catégorie.

Noms des Cercles.

Désignation des Mètres.

دَائِرَةُ الْخُتْلَافِ.....	{	طويل
		مديد
		بسيط
دَائِرَةُ الْمُؤْتَلِفِ.....	{	وافر
		كامل
دَائِرَةُ الْجَنْتَلِبِ.....	{	هجز
		رجز
		رمل

(1) Ahmed, fils d'Arabschah, dans sa Vie de Timour (édit. de M. Manger, tom. II, pag. 34 à 38), a fait entrer, dans la description d'un combat, un très-grand nombre des termes techniques de l'art métrique des Arabes. Ce jeu d'esprit est assurément du plus mauvais goût; mais il n'en est pas moins vrai que, pour bien entendre ce passage, il faut connoître la signification technique de toutes ces expressions.

Noms des Cercles.

Désignation des Mètres.

دَائِرَةُ الْمُشْتَبِه	سريع
	منسرح
	خفيف
	مضارع
	مقتضب
	مجتث
دَائِرَةُ الْمُتَّفِق	مقارب
	متدارك

63. Cette division systématique en catégories ne contribuant en rien, ni à éclaircir les principes sur lesquels est fondé l'art métrique des Arabes, ni à rendre plus facile la pratique de cet art, il nous suffira de faire connoître, en prenant pour exemple la première catégorie; en vertu de quel rapport plusieurs mètres sont réunis dans un même cercle.

64. Nous avons vu que le mètre طويل se compose des huit pieds suivans :

فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن
c'est-à-dire, d'une suite de syllabes brèves et longues que nous pouvons, en empruntant les signes de la prosodie latine, représenter ainsi :

υ - - υ - - - υ - - υ - - - υ - - υ - - - υ - - υ - - -

Maintenant, si l'on compare ce mètre avec le mètre مديد, qui se compose des huit pieds suivans :

فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلن فاعلاتن فاعلن
et que nous noterons ainsi, en suivant le même procédé :

- υ - - - - υ - - - - υ - - - - υ - - - - υ - - - - υ - - - - υ - - - - υ - - - -

on verra tout d'un coup que, dans l'un de ces mètres comme dans l'autre, il y a vingt syllabes longues et huit brèves, et que la disposition respective des longues et des brèves est la même,

si ce n'est que, pour trouver le mètre *مديد*, il faut partir de la syllabe longue qui tient la troisième place dans le mètre *طويل*, et placer à la fin du vers les deux syllabes *و -* qui forment le commencement du mètre *طويل*, et qu'on avoit laissées de côté. La forme du cercle rend cela plus sensible.

65. Continuons l'application de ce système au mètre *بسيط*, qui se compose des huit pieds suivans :

مستفعّل فاعلن مستفعّلن فاعلن مستفعّلن فاعلن
ou, en notation prosodique latine :

---v- -v- ---v- -v- ---v- -v- ---v- -v-

Il est évident qu'on aura encore ici, comme dans le mètre *طويل*, vingt longues et huit brèves, et que leur disposition respective sera aussi, dans le *بسيط*, la même que dans le *طويل*, si ce n'est que, pour retrouver ce troisième mètre dans le premier, il faudra commencer la série des longues et des brèves, par la syllabe longue qui occupe la sixième place dans le *طويل*, puis, quand on sera parvenu à la fin de cette série, y rapporter, sans rien changer à leur disposition respective, les cinq syllabes qu'on avoit d'abord laissées de côté.

66. Cette disposition artificielle des mètres en catégories, a pu avoir pour objet de soulager la mémoire; mais on peut croire qu'elle a conduit les auteurs du système à admettre comme paradigmes primitifs de certains mètres, des formes fictives que l'usage n'avoit point consacrées. C'est peut-être, pour en donner un exemple, la raison pour laquelle ils ont donné huit pieds au paradigme primitif du mètre *مديد*, quoique l'on ne connoisse aucun vers de ce mètre qui ait plus de six pieds.

67. Quoi qu'il en soit, il faut reconnoître que cette division systématique est ingénieuse, bien que, dans l'usage, elle complique plutôt qu'elle ne simplifie l'étude de l'art métrique des Arabes.

DE LA RIME.

68. La *rime* est appelée par les Arabes قَافِيَةٌ. Les écrivains arabes donnent plus ou moins d'étendue à cette dénomination. Dans sa signification la plus restreinte, elle désigne seulement la lettre sur laquelle porte spécialement la consonnance qui termine tous les vers d'un même poème, et qui, comme on le verra dans un instant, est appelée d'une manière plus spéciale رَوِيٌّ : dans sa signification la plus étendue, elle comprend tout ce qui est entre les deux dernières lettres quiescentes du vers; plus, en certains cas, ces deux lettres quiescentes elles-mêmes, et la voyelle qui précède l'avant-dernière quiescente.

69. Les deux dernières lettres quiescentes d'un vers formant, pour ainsi dire, les deux limites entre lesquelles est comprise la rime, celle-ci se divise en cinq espèces, à raison du nombre des lettres mues qui se trouvent entre ces deux quiescentes. S'il y a quatre lettres mues entre les deux dernières lettres quiescentes, la rime est nommée مُتَكَوِّسٌ; elle est appelée مُتَرَكَبٌ, s'il y en a trois, مُتَدَارِكٌ, s'il y en a deux, et مُتَوَاتِرٌ, s'il n'y en a qu'une; enfin, si le vers se termine par deux lettres quiescentes, la rime se nomme مُتَرَادِفٌ. Le premier cas et le cinquième sont fort rares. Pour faire une juste application de ces dénominations, il faut faire attention que la voyelle par laquelle se termine un vers, est toujours censée suivie de la lettre quiescente qui lui est analogue. Ainsi, si le vers se termine par غُرَابٌ, غُرَابٌ ou غُرَابٌ, il faut supposer qu'on écrit غُرَابُو, غُرَابِي et غُرَابَا. La rime seroit, dans ce cas, du genre nommé مُتَوَاتِرٌ, parce qu'entre la dernière lettre و, ي ou ا, et l'élif quiescent de la syllabe رَا, il n'y a qu'une seule lettre mue, qui est le ب. Dans غُرَابَنَا, elle seroit du genre nommé مُتَدَارِكٌ, parce qu'entre les deux élif quiescents, il y a deux lettres mues, le ب et

le ن . Dans النَّقَّة , la rime seroit du genre nommé مُتَكَاوِس , parce qu'entre le و quiescent qui est censé suivre le *dhamma* , et le ل de l'article changé en ن et quiescent , il y a quatre lettres mues , savoir , les lettres ن , ف , ق et ت . Enfin , si le vers finit par deux lettres quiescentes , comme dans les mots سُلْطَان , مَشْكُور , يَنْ , la rime est du genre nommé مُتَرَادِف .

70. Les vers , comme on le voit , peuvent se terminer par une voyelle , toujours suivie ou censée suivie de la lettre analogue quiescente , ou par une consonne djezmée , autre que le ه non radical . Le vers est nommé , dans le premier cas , مُطْلَق ; dans le second , مُقَيَّد .

71. La rime d'un poëme comprend , d'après ce qui vient d'être dit , un plus ou moins grand nombre de lettres et de voyelles , et , à raison de cela , elle produit un effet plus ou moins sensible , plus ou moins flatteur pour l'oreille .

72. Les lettres qui constituent la rime sont au nombre de six , entre deux desquelles cependant il y a incompatibilité ; on les indique par les six dénominations suivantes , تَأْسِيس , رَوِي , نَفَاد , تَوَجِيه , حَدُو , إِشْبَاع , رَس , مَجْرِي . Il y a pareillement six voyelles qui peuvent entrer dans les limites entre lesquelles la rime est renfermée ; on les nomme مَقْيَد , مَقْيَد , مَقْيَد , مَقْيَد , مَقْيَد , مَقْيَد . Nous allons faire connoître en détail ce qu'on entend par chacune de ces dénominations .

73. الرَوِي . Cette lettre est la partie essentielle et indispensable de la rime ; quelquefois même elle constitue la rime à elle seule . Pour que cela ait lieu , il faut que le vers soit مُقَيَّد , c'est-à-dire , comme on l'a déjà vu , que la lettre qui termine le vers et qui fait fonction de رَوِي , soit djezmée . Il en seroit ainsi dans trois vers qui se termineroient , le premier par رَحَل pour رَحَل , le second par رَجُل pour رَجُل , le troisième par

جَل pour جَلْ. Cette lettre donne son nom au *poème* قَصِيدَةٌ qu'on appelle رَائِيَّةٌ, لَامِيَّةٌ, مِيمِيَّةٌ, نُونِيَّةٌ, يَاءِيَّةٌ, suivant que la lettre faisant fonction de رَوِيٌّ est un ر, un ل, un م, un ن ou un ي, et ainsi des autres.

74. Toutes les lettres peuvent être admises à jouer le rôle de رَوِيٌّ, à l'exception, 1.° des lettres ا, و, et ي faisant fonction de lettres de prolongation après la voyelle qui leur est analogue, comme dans les mots عَزَا, كَتَبُوا; (1) 2.° des lettres ا, و, et ي appartenant au pronom affixe هَا et aux pronoms personnels هُوَ et هِيَ; 3.° des deux lettres ا et ي servant aux inflexions grammaticales du duel des noms; 4.° des lettres و et ي servant aux inflexions grammaticales des pluriels des noms; 5.° des lettres ا, و, et ي servant à former les inflexions grammaticales des duels, des pluriels, et des personnes féminines des verbes, en observant toutefois que cette cinquième exception ne s'étend point au و et au ي, qui, dans ce cas, sont djezmés après un *fatha*, comme dans les mots رَمَوْا et اِرْضَى; 6.° du ن qui entre dans les voyelles nasales ou تنوين, et de celui qui caractérise la forme légère du mode énergique des aoristes et des impératifs des verbes, comme dans اِضْرِبْنِ et يَكْتُبْنِ; 7.° du ٠ non radical, soit de celui qui prend deux points à la fin des mots, et qui sert de caractère aux noms du genre féminin, comme dans رَحْمَةٍ, soit de celui qui sert de pronom affixe masculin de la troisième personne, comme dans غَلَامَةٍ, غَلَامَةٍ, soit enfin du ٠ quiescent à la fin d'un mot, après un *fatha*, et nommé *hé de silence* هَاءُ السَّكَنِ, comme dans لَمْ يَقْتَدِهِ pour كِتَابِي, لِي pour كِتَابِيَّةٍ.

(1) J'ai déjà dit (n.º 69), ce qu'il est bon de rappeler ici, que lorsqu'un vers se termine par un *fatha*, un *dhamma* ou un *kesra*, la voyelle est toujours censée suivie de la lettre de prolongation analogue, quoiqu'on ne l'écrive point.

pour يَقْتَدِرْ. Si cependant la lettre ه, soit dans le pronom affixe masculin ه, soit dans le pronom affixe féminin ها, est précédée d'une lettre quiescente, comme dans les mots قَتَاهُ et قَتَاهَا, elle peut être employée comme رَوَى.

75. Le ه radical, comme dans أَشْبَهَ et أَعْمَهُ, pour أَشْبَهُهُ et أَعْمَهُ, est quelquefois assimilé au *hé de silence*, et n'est pas compté alors pour رَوَى.

76. Il est presque inutile de dire que les lettres و et ي, étant mues et précédées d'une lettre djezmée ou quiescente, comme dans سَرَى, عَصَايَ, ظَنَى, عَدُوٌّ, دَلُوٌّ, sont propres à faire la fonction de رَوَى.

77. Quant au ي quiescent, mais non djezmé, après un *fatha*, et que les grammairiens arabes nomment *élif bref* أَلِفُ الْقَصْرِ, ou أَلِفُ مَقْصُورَةٍ, il peut être employé comme رَوَى; sur-tout lorsqu'il est radical, comme dans تَرَى, سَرَى, رَمَى, &c. On l'emploie même quelquefois comme رَوَى, quand il est servile et formatif, comme dans كَبَّرَى, féminin de أَكْبَرُ, et مَرَضَى, pluriel de مَرِيضٌ; mais je pense que c'est une rime défectueuse.

78. On a aussi employé quelquefois comme رَوَى, le ي précédé du *kesra*, 1.° lorsqu'il est radical, comme dans يَرَمِي; 2.° quand il forme le pronom affixe de la première personne du singulier, comme عَرَضِي; 3.° quand il appartient à un *adjectif relatif* اِسْمٌ مَنصُوبٌ, et qu'on supprime le *teschdid*, comme dans لَوَذَعِي et مِصْرِي pour لَوَذَعِي et مِصْرِي; mais je regarde ces rimes comme essentiellement vicieuses.

79. La lettre nommée رَوَى n'est pas nécessairement la dernière du vers; il peut y avoir encore après elle une lettre, comme dans غَلَامُهُ pour غَلَامَهُ, ou deux lettres, comme dans غَلَامُهَا.

80. أَلْتَأْسِيسُ. On entend par-là un *élif* quiescent qu pré-

cède la lettre nommée رَوِيّ, n'en est séparée que par une seule lettre mue, et se trouve faire avec le رَوِيّ partie d'un même mot : tel est l'*élif* des mots قَابِلُهَا et جَاهِلٌ, le ل de ces deux mots faisant fonction de رَوِيّ. La condition qui exige que les deux lettres employées comme رَوِيّ et تَأْسِيْسٌ appartiennent au même mot, peut pourtant souffrir une exception, lorsqu'elles se trouvent dans deux mots différens, pourvu que le رَوِيّ se rencontre dans un pronom isolé comme هُمَا, ou dans un pronom affixe servant de complément à une particule, comme لَنَا. Ainsi, dans ces exemples هُمَا الْقَائِلَانِ هَذَا et تِلْكَ السَّرَايَا لَنَا, l'*élif* des mots هَذَا et السَّرَايَا peut servir de تَأْسِيْسٌ. Au surplus l'*élif* quiescent placé comme il vient d'être dit, ne joue le rôle de تَأْسِيْسٌ que quand il fait partie obligée de la rime du poème. Un poème dont la rime contient le تَأْسِيْسٌ, se nomme مُؤَسَّسٌ.

81. الدَّخِيلُ. La lettre qui sépare le تَأْسِيْسٌ du رَوِيّ, a reçu le nom de دَخِيلٌ : on pourroit la regarder comme étrangère à la rime, attendu qu'elle est entièrement laissée à l'arbitraire, et n'est assujettie à aucune uniformité. Ainsi l'on peut faire rimer ensemble, sans aucune restriction, des mots tels que دَائِبٌ, جَانِبٌ, كَاتِبٌ, رَاكِبٌ, خَاطِبٌ, &c.

82. الرَّدْيُ. Ce nom indique une des lettres و, ا, et ي, quiescente après la voyelle analogue, et précédant immédiatement la lettre رَوِيّ. L'uniformité du رَدْيُ dans tous les vers d'un poème, quand le رَدْيُ a lieu, est une condition obligée de la rime. On admet cependant la concurrence du و et du ي, en sorte que كُعُوبٌ peut rimer avec رَغِيبٌ. Tout vers dans la rime duquel se rencontre la lettre quiescente désignée sous le nom de رَدْيُ, en prend la dénomination de مُرَدِّي ou مُرَدِّي.

83. **الْوَصْلُ**. Lorsque le vers est de l'espèce nommée **مُطْلَقٌ**, ce qui est, comme on l'a vu (n.º 70), l'opposé de **مَقَيَّدٌ**, la lettre qui sert de **رَوِيٌّ** est nécessairement mue par une voyelle. C'est la lettre quiescente analogue qui suit immédiatement cette voyelle, qu'on nomme **وَصْلٌ**. Le même nom s'applique aussi à la lettre quiescente, dans tous les cas où, comme je l'ai dit plus haut (n.º 74), elle ne peut pas faire fonction de **رَوِيٌّ**. Quand la voyelle par laquelle est mue la lettre **رَوِيٌّ**, n'est point suivie, dans l'écriture, d'une lettre quiescente, on suppose toujours l'existence de cette lettre, comme **وَصْلٌ** (n.º 69). Le vers où la lettre **رَوِيٌّ** est suivie du **وَصْلٌ**, s'appelle **مَوْصُولٌ**. La lettre qui précède le **وَصْلٌ** est, de toute nécessité, mue par une voyelle, et cette voyelle, ainsi que la lettre quiescente qui la suit, est commune à tous les vers du poème.

84. **الْخُرُوجُ**. Quoique, d'après ce que nous venons de dire, il soit de la nature du **وَصْلٌ** d'être une lettre quiescente et de clore le vers, cependant le **وَصْلٌ** est quelquefois formé par les pronoms affixes **هـ**, **و**, et **ها**, auquel cas il y a, implicitement ou explicitement, une lettre quiescente après le **وَصْلٌ**; cette lettre quiescente se nomme **خُرُوجٌ**, et, quand cela a lieu, on désigne la nature de la rime ou du vers par les mots **مَوْصُولٌ بِخُرُوجٍ**. La présence du **خُرُوجٌ** est alors une condition obligée de la rime, dans tout le poème.

85. Le **تَأْسِيسٌ** et le **رِذْيٌ** ne peuvent jamais se trouver ensemble dans une même rime; car il y auroit alors, dans une seule **قَافِيَةٌ**, trois lettres quiescentes, comme seroit **مَقَادِيرٌ**, ce qui est contraire à la définition de ce qu'on entend par **قَافِيَةٌ** (n.º 68).

86. Un vers où il n'y a ni **تَأْسِيسٌ**, ni **رِذْيٌ**, se nomme, à cause de cela, **مَجَرَّدٌ**.

87. **الْجَزَى**. C'est ainsi qu'on nomme la voyelle dont est

affectée la lettre رَوِي : l'uniformité de cette voyelle dans tout le poëme, est une condition obligée de la rime.

88. الرَّس. Ce nom désigne la voyelle qui précède l'*élif* quiescent nommé تَأْسِيْس : il est superflu de dire que cette voyelle ne peut être qu'un *fatha*.

89. الْأَشْبَاع. On appelle ainsi la voyelle dont est affectée la consonne qui sépare le تَأْسِيْس et le رَوِي : tel est le *kesra* dans les mots رَاقِبُ , جَانِبُ , خَاطِبُ , &c.

90. الْحَذُو. La voyelle dont est affectée la lettre qui précède le رِذْيُ , est désignée par ce nom : c'est un *fatha*, un *kesra*, ou un *dhamma*, suivant que le رِذْيُ est un ا , un ي ou un و .

91. التَّوْجِيْه. On donne ce nom à la voyelle qui précède la lettre رَوِي , quand celle-ci est djezmée, ou autrement, quand le vers est مُقَيَّدٌ. Ainsi, si le vers se termine par le mot مَرَبٌ , la voyelle nommée تَوْجِيْه est le *fatha* du ر ; dans يَكْتُبُ , ce seroit le *dhamma* du ت . L'uniformité de cette voyelle dans toutes les rimes d'un même poëme, ajoute au mérite de la rime, mais n'en est pas une condition obligée.

92. النَّفَاز. C'est ainsi qu'on appelle la voyelle que peut prendre la lettre ه , quand elle fait fonction de وَضْلُ , voyelle qui, comme je l'ai déjà dit, est suivie d'une lettre quiescente, écrite ou non écrite. Cette voyelle, si elle est un *fatha*, est toujours suivie d'un *élif* écrit : si elle est un *kesra* ou un *dhamma*, elle est censée suivie d'un و ou d'un ي , que communément on n'écrit point. Cette lettre quiescente est ce qu'on nomme خُرُوج (n.º 84).

93. Pour ne rien omettre de ce qui peut avoir quelque importance, du moins pour la connoissance des termes techniques

les plus essentiels de l'art métrique, il ne me reste plus qu'à parler des fautes qu'on peut commettre dans les vers, et particulièrement dans la rime.

94. تَضْمِينٌ. En général, chaque vers doit renfermer un sens complet : manquer à cette règle est ce qu'on appelle تَضْمِينٌ ou تَنْثِيْمٌ. Il faut cependant faire ici une distinction. Il arrive souvent, dans les poèmes les plus estimés, que, pour avoir un sens complet, on doit réunir ensemble deux vers ou même davantage, et je crois que cela ne sauroit être regardé comme une faute, pourvu que le sens permette de faire une pause sensible à la fin de chaque vers. Si, au contraire, la liaison entre les deux vers est telle qu'on ne doive pas faire une pause à la fin du premier, c'est, sans aucun doute, une faute grave : elle le sera d'autant plus, qu'il y aura une liaison plus intime entre la fin du premier vers et le commencement du second.

95. اِبْطَاءٌ. La faute nommée ainsi, consiste à employer plusieurs fois, pour la rime, le même mot, pris dans le même sens, à une distance trop rapprochée. Cependant, on pardonne cette répétition, lorsqu'il y a quelque circonstance qui établit une différence, même assez légère, entre les deux rimes formées du même mot; par exemple, s'il s'agit d'un nom qui, dans l'une des deux rimes, soit déterminé par l'article اَلْ, et ne le soit pas dans l'autre (1). Pour que la répétition d'une même rime soit permise, il faut qu'il y ait au moins sept vers entre les deux dans lesquels elle se trouve.

96. اِخْفَاءٌ. On entend par-là le défaut d'uniformité dans la lettre qui forme la partie essentielle de la rime, et qu'on nomme رَوِيٌّ, comme, par exemple, si cette lettre est, dans

(1) Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XXVI, pag. 265, et séance XXVIII, pag. 303.

une rime, un د, et dans l'autre, un ط. Il y a des auteurs qui permettent ce défaut d'uniformité, pourvu qu'on n'emploie que des lettres du même organe. Ils appellent alors cela إِجَازَةٌ, c'est-à-dire, *licence*.

97. اِفْوَاءٌ. Si la voyelle dont est affectée la lettre رَوَى, et qu'on appelle مُجَرَّى (n.º 87), n'est pas la même dans toutes les rimes d'un poème, c'est une faute qu'on désigne sous le nom de اِفْوَاءٌ. Les anciens poètes ont assez souvent pris cette licence, qui se tolère plus volontiers, quand les deux voyelles employées ainsi concurremment sont le *kesra* et le *dhamma*.

98. سِنَادٌ. On réunit sous ce nom, le plus ordinairement, quatre sortes de fautes contre l'exactitude de la rime, savoir : 1.º lorsque, dans une rime, il y a, avant la lettre رَوَى, une lettre de prolongation nommée رِذْفٌ, tandis qu'il n'y en a point dans une autre; par exemple, si l'on fait rimer حَبِيبٌ avec مُحِبٌّ, ou تَغْصِيهِ avec نُوصِيهِ; 2.º lorsque la voyelle nommée اِشْبَاعٌ (n.º 89), c'est-à-dire, celle qui sépare l'*élif* de prolongation appelé تَأْسِيسٌ, de la lettre رَوَى, n'est pas uniforme, par exemple, si l'on fait rimer عَالِمٌ avec جَانِبٌ, ou عَالَمٌ avec يَتَجَانَبٌ; 3.º lorsque la voyelle qui précède la lettre quiescente nommée رِذْفٌ, voyelle qui porte le nom de حَذْوٌ (n.º 90), n'est pas uniforme, par exemple, si l'on fait rimer دَيْنٌ avec دَيْنٌ, ou قَوْلٌ avec غَوْلٌ; 4.º lorsque, dans l'une des rimes, il se trouve l'*élif* nommé تَأْسِيسٌ, tandis qu'il ne se trouve point dans l'autre, par exemple, si l'on fait rimer مَنَازِلٌ avec مَنَازِلٌ.

On comprend aussi quelquefois, sous la même dénomination de سِنَادٌ, le défaut d'uniformité de la voyelle nommée تَسْوِجِيَّةٌ (n.º 91), c'est-à-dire, de la voyelle qui précède la lettre رَوَى, dans l'espèce de vers nommée مُقَيَّدٌ (n.º 70), comme dans رَجُلٌ et خَجَلٌ, أَجَلٌ.

99. La dénomination سِنَادُ étant commune à plusieurs sortes de licences ou fautes de la rime qui toutes précèdent la lettre رَوِيٌّ, on les distingue les unes des autres en disant, pour la première, سِنَادُ الرَّذْفِ; pour la seconde, سِنَادُ الْأَشْبَاعِ; pour la troisième, سِنَادُ الْحَذْوِ; pour la quatrième, سِنَادُ التَّأْسِيسِ; pour la cinquième enfin, سِنَادُ التَّوْجِيهِ.

100. Quelquefois les poètes s'imposent volontairement des lois plus rigoureuses que celles qu'exige l'exactitude de la rime; par exemple, l'uniformité de la lettre nommée دَخِيلُ, dans toutes les rimes d'un poème. Cela s'appelle إِغْنَاتُ, ou bien (1) التِّزَامُ مَا لَا يَلْزَمُ, ou enfin لُزُومُ مَا لَا يَلْزَمُ.

101. Je dois faire observer qu'il y a, entre les auteurs qui ont écrit sur l'art métrique, une grande variété d'opinions sur la valeur des dénominations appliquées aux fautes contre l'exactitude de la rime, et même relativement à la nature de ces fautes, quelques-uns ne les considérant, du moins pour la plupart, que comme des licences dont il ne faut pas abuser.

102. Dans les poèmes arabes du genre des قَصِيدَةٌ, tels que ceux qui nous restent des temps anciens, tous les vers, sans exception, doivent se terminer par la même rime. Parmi les genres modernes de poésie, il y en a qui forment des quatrains ou des stances, avec ou sans refrains, et qui admettent un mélange combiné de différentes rimes (2). Mais mon intention étant

(1) Voy., à ce sujet, mon *Comment. sur les Séances de Hariri*, séance XXXVII.^e, pag. 419.

(2) La onzième séance de Hariri offre un exemple d'un poème divisé par stances. Chaque stance se compose de quatre vers, dont les trois premiers ont leur rime propre, tandis que le quatrième est assujéti à la rime commune du poème. Ce système de rimes mélangées se nomme تَسْمِيطُ, et le poème ou

de me borner ici à ce qui concerne l'ancienne poésie arabe, il n'entre pas dans mon plan de parler de ces divers genres de poésie. Je veux seulement faire mention d'un système de rimes qui a été généralement mis en usage dans les longs poèmes didactiques ou historiques. Dans ces poèmes, la rime est propre à chaque distique, et change, par conséquent, de deux en deux vers, comme dans nos vers alexandrins. On nomme ces vers, à raison de leur rime, *مَزْدُوجُ* *appariés*. C'est ce que les Persans appellent, en se servant d'un mot arabe, *مَثْنَوِي*, c'est-à-dire, *attachés deux à deux*.

103. Je termine ici cet abrégé de la doctrine métrique des Arabes. Malgré l'extrême concision dont j'ai dû me faire une loi, je crois n'y avoir rien omis de ce qui est nécessaire pour mettre les lecteurs à même de reconnoître la mesure des vers arabes, et de faire de cette connoissance un moyen de critique : c'est le but principal que je me suis proposé. Les personnes qui voudront étudier plus à fond cette matière, devront recourir au traité de Samuel Leclerc, ou à celui de M. Freytag : ce dernier ouvrage leur offrira tout ce qu'elles pourront désirer.

قصيدة dans lequel on l'emploie, est appelé *مُسَمَّطَةٌ*. Voyez l'ouvrage cité dans la note précédente, pag. 419.

FIN.

TABLE

DES MOTS TECHNIQUES DE LA GRAMMAIRE ARABE
EXPLIQUÉS DANS CE DEUXIÈME VOLUME.

أَجْنَبِيٌّ , 161 , 208.

إِخْتِصَاصٌ , 133.

أَخْصَ , 378.

الْإِخْبَارُ عَنِ الشَّيْءِ بِالَّذِي , 350.

أَخَوَاتُ كَانَ , 60 , 588.

إِسْتِثْنَاءٌ , 402.

إِسْتِغَاثَةٌ , 92.

إِسْتِغْرَاقٌ , 414.

إِسْتِفْهَامٌ , 26 , 570.

أَسْتِثْنَاءٌ , 294 , 399 , 599.

إِسْمُ الْإِشَارَةِ , 382.

إِسْمُ الْفَاعِلِ , 176 , 546.

إِسْمُ الْفِعْلِ , 161.

إِسْمُ الْمَفْعُولِ , 176 , 549.

إِسْمُ إِن , 105.

إِسْمُ تَامَرٍ , 67 , 559 , 574.

إِسْمُ صَرِيحٍ , 516 , 519.

إِسْمُ فِي بَابِ ظَنَنْتُ , 581.

إِسْمُ مَكَانٍ , 101 , 576.

إِسْمُ مَصْدَرٍ , 162 , 163 , 175.

إِسْمُ مُوَلٍّ , 516 , 519.

أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ , 83 , 394 , 473
574.

أَسْمَاءُ سُمِّيَتْ بِهَا الْأَفْعَالُ , 395.

أَسْمَاءُ مُبْهَمَةٌ , 572.

أَسْمَاءُ مَنْقُوصَةٌ , 38 , 572.

إِسْنَادٌ , 96 , 510.

إِسْنَادِيٌّ , 51.

إِشْبَاعٌ , 497.

إِشْتِعَالٌ , 203.

إِضَافَةٌ , 47 , 113 , 115 , 132 , 407
525.

إِضَافَةُ الْمُرَادِفِ إِلَى مُرَادِفِهِ , 141.

إِضَافَةُ حَقِيقِيَّةٌ , 555.

إِضَافَةُ غَيْرِ حَقِيقِيَّةٌ , 555.

إِضَافَةُ غَيْرِ مُحَضَّةٍ , 133.

إِضَافَةُ لَفْظِيَّةٌ , 133 , 555.

إِضَافَةُ مُحَضَّةٍ , 133.

إِضَافَةُ مَعْنَوِيَّةٌ , 133 , 555.

إِضَافِيٌّ , 51.

إِضْمَارٌ عَلَى شَرِيطَةِ التَّفْسِيرِ , 370.

إِعْرَابٌ , 530, 592.
 أَفْعَالُ الْإِنْسَاءِ , 213.
 أَفْعَالُ الشَّرُوعِ , 213.
 أَفْعَالُ الشَّكِّ وَالْيَقِينِ , 580.
 أَفْعَالُ الْقَلْبِ , 296.
 أَفْعَالُ الْقُلُوبِ , 544, 580.
 أَفْعَالُ الْمَدْحِ وَالذَّمِّ , 221, 579.
 أَفْعَالُ الْمَقَارِبَةِ , 213, 577.
 أَفْعَالُ قَلْبِيَّةٍ , 296.
 أَفْعَالُ نَاقِصَةٍ , 575.
 أَفْعَالُ التَّفْصِيلِ , 552.
 أَكْلُونِي الْبَرَاغِيثُ , 238.
 الْعَاءُ , 34, 297, 581.
 أَمْرٌ , 26, 570.
 إِنْ وَأَخَوَاتُهَا , 562.
 بَارِزٌ , 548, 552.
 بَدَلٌ , 110, 138, 284, 286, 287, 318, 359, 370, 526, 574.
 بَدَلُ الْأَشْتِمَالِ , 528.
 بَدَلُ الْبَعْضِ مِنَ الْكُلِّ , 528.
 بَدَلُ الْعَلَطِ , 529.
 بَدَلُ الْكُلِّ مِنَ الْكُلِّ , 528.
 بَدَلُ دَالٍّ عَلَى مَعْنَى فِي مَتْبُوعِهِ , 528.
 بَدَلُ دَالٍّ عَلَى مَعْنَى يَسْتَلْزِمُ فِي مَتْبُوعِهِ , 528.

بَدِيعٌ , 454.
 بَيَانٌ , 370, 524.
 تَابِعٌ , 138, 359, 526, 539, 574, 586.
 تَأْكِيدٌ , 113, 521, 526.
 تَامَّةٌ , 433.
 تَبْرِيَّةٌ , 414.
 تَجَرُّدٌ , 583.
 تَجَرُّدٌ عَنِ الْعَوَامِلِ اللَّفْظِيَّةِ , 583.
 تَجَرُّدٌ عَنِ النَّاصِبِ وَالْجَارِ , 584.
 تَجَرُّدٌ عَنِ النَّاصِبِ وَالْجَارِ , 584.
 تَجْرِيدٌ , 583.
 تَخْفِيفٌ , 26.
 تَرَادُفٌ , 141.
 تَرْجٌ , 26.
 تَرْحَمٌ , 94.
 تَرْخِيمٌ , 182, 501.
 تَرْخِيمُ الْمُنَادَى , 92, 569.
 تَضْمِينٌ , 53, 415.
 تَعَجُّبٌ , 93.
 تَعْدَادٌ , 114, 521.
 تَعْلِيْقٌ , 297, 365, 582.
 تَغْيِيرُ لَفْظِيٌّ , 590.
 تَغْيِيرُ مَعْنَوِيٌّ , 590.
 تَقْدِيرٌ , 533, 577.

جُمْلَةُ تَقْوِيَةِ الْعَامِلِ , 116.

جُمْلَةُ تَمَيُّنٍ , 26, 570.

جُمْلَةُ تَمْيِيزٍ , 113, 114, 138, 446, 514, 538, 544, 551.

جُمْلَةُ تَنَازُعٍ فِي الْعَمَلِ , 246.

جُمْلَةُ تَنْصِيصٍ , 414.

جُمْلَةُ تَوَابِعٍ , 258, 284, 514, 525.

جُمْلَةُ تَوْكِيدٍ , 284, 286, 291, 375, 486.

جُمْلَةُ تَوْكِيدٍ لَفْظِيٍّ , 486.

جُمْلَةُ تَوْكِيدٍ مَعْنَوِيٍّ , 486.

جَارٍ , 113.

جَارٌ وَتَحَرُّورٌ , 113, 525, 591.

جَامِدٌ , 530.

جَزَاءٌ , 571.

جَزَاءُ الشَّرْطِ , 37, 42, 399, 571, 597.

جَزْمٌ , 40.

جَمْعِيَّةٌ , 570.

جُمْلَةُ , 510.

جُمْلَةُ إِخْبَارِيَّةٍ , 513.

جُمْلَةُ إِسْمِيَّةٍ , 96, 511.

جُمْلَةُ إِنْشَائِيَّةٍ , 513.

جُمْلَةُ جَارِيَّةٍ مَجْرَى الظَّرْفِيَّةِ , 97.

جُمْلَةُ خَالِيَةٍ , 383, 389.

جُمْلَةُ ذَاتِ الْوَجْهَيْنِ , 97.

جُمْلَةُ شَرْطِيَّةٍ , 513.

جُمْلَةُ ظَرْفِيَّةٍ , 97, 511.

جُمْلَةُ فِعْلِيَّةٍ , 97, 511.

جُمْلَةُ لَهَا مَحَلٌّ مِنَ الْأَعْرَابِ , 596.

جُمْلَةُ لَيْسَ لَهَا مَحَلٌّ مِنَ الْأَعْرَابِ , 596.

جُمْلَةُ مُبْتَدِئَةٍ , 599.

جُمْلَةُ مُسْتَأْنِفَةٍ , 599.

جُمْلَةُ مُعْتَرِضَةٍ , 599.

جُمْلَةُ مُفَسِّرَةٍ لِضَمِيرِ الشَّانِ , 587.

جُمْلَةُ وَصْفِيَّةٍ , 598.

جَوَابُ الْأَمْرِ , 000.

جَوَابُ الْقَسَمِ , 612.

جِنْسٌ , 133.

جَوَابُ الشَّرْطِ , 597.

جَوَازُ الْأَلْغَاءِ , 581.

جَوَازِمٌ , 36, 40.

حَالٌ , 72, 73, 81, 113, 254, 259, 269, 313, 383, 443, 514, 522, 544.

حَالُ الْمُتَعَلِّقِ بِالْمَوْصُوفِ , 540.

حَالُ الْمَوْصُوفِ , 540.

حَرْفُ الْجَرِّ , 524.

حَرْفُ الْخِطَابِ , 396, 478.

حَرْفُ الْعَطْفِ , 206.

حَرْفُ الْفَضْلِ , 586.

حَرْفُ الْمَنَادَاةِ , 478.

حَرْفُ الْبِدَاءِ , 478.

حَرْفُ النَّدْبَةِ , 93.

حَرْفُ جَوَابٍ وَجَزَاءٍ , 32.

حَرْفُ جَرٍّ , 113.

حَرْفُ فَضْلٍ , 104.

حَرَكَةُ بِنَائِيَّةٍ , 568.

حُرُوفُ الْجَرِّ , 561.

الْحُرُوفُ الْعَامِلَةُ فِي الْأَسْمِ الْمَفْرَدِ
الْجَارَةِ , 561.

الْحُرُوفُ الْعَامِلَةُ فِي الْأَسْمِ الْمَفْرَدِ
النَّاصِبَةِ , 565.

الْحُرُوفُ الْعَامِلَةُ فِي الْجُمْلَةِ , 561.

الْحُرُوفُ الْعَامِلَةُ فِي الْفِعْلِ الْجَزَائِمَةِ
571.

الْحُرُوفُ الْعَامِلَةُ فِي الْفِعْلِ النَّاصِبَةِ
569.

الْحُرُوفُ الْمُسْتَبَعَةُ بِالْأَفْعَالِ , 561.

الْحُرُوفُ الْمَصْدَرِيَّةُ , 172.

حُرُوفُ الْمَنَادَاةِ , 88.

حُرُوفُ الْبِدَاءِ , 88.

حُرُوفُ عَطْفٍ , 292.

حِفْظٌ , 541.

حَقِيقَةُ التَّنَائِيثِ , 230.

حِكَايَةُ , 372.

حِكَايَةُ حَالٍ ماضِيَةٍ , 188.

خَبَرٌ , 98 , 138 , 350 , 360 , 524.

الْخَبَرُ الْمَنْصُوبُ , 544.

خَبَرٌ فِي بَابٍ ظَنَنْتُ , 581.

خَبَرٌ كَانَ , 101 , 576.

خَزَمٌ , 504.

دُعَاءٌ , 26.

الدُّعَاءُ فِي النَّهْيِ , 26.

ذَمٌّ , 94.

رَابِطَةٌ , 607.

رَجَزٌ , 504.

رَفْعٌ , 542.

زَائِدٌ , 344.

سَبَبٌ , 198 , 208 , 527.

سَبَبِيٌّ , 198 , 208 , 527.

سِمَاعٌ , 541.

شَاغِلٌ , 203.

شَأْنٌ , 371 , 373 , 576.

شِبْهُ الْفِعْلِ , 527.

شِبْهَاتُ الْفَاعِلِ , 518.

شَرْطٌ , 37 , 571.

صَاحِبُ الْحَالِ , 443.

صَدْرٌ , 321.

صِفَةٌ , 258, 259, 389, 415, 526, 598.

صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ , 137, 176, 551, 556.

صِلَةٌ , 259, 261.

صَمِيرٌ , 412, 518.

صَمِيرُ الْأَمْرِ , 372.

صَمِيرُ الْحَدِيثِ , 372.

صَمِيرُ الشَّانِ , 59, 371, 372, 477, 587.

صَمِيرُ الْفَضْلِ , 103.

صَمِيرُ الْقِصَّةِ , 371.

صَمِيرُ بَارِزٌ , 519, 520, 542.

صَمِيرٌ عَائِدٌ إِلَى الْمَوْصُولِ , 345.

صَمِيرٌ مُسْتَتِرٌ , 519, 542.

صَمِيرٌ مُسْتَكِنٌ , 519.

ظَاهِرٌ , 540, 548, 552.

ظَرْفٌ , 70, 97, 511, 591.

ظَرْفُ الْمَكَانِ وَالزَّمَانِ , 128.

ظَرْفُ زَمَانٍ , 97, 114.

ظَرْفُ لُغَوٍ , 512.

ظَرْفٌ مُسْتَقَرٌّ , 512.

ظَرْفُ مَكَانٍ , 97, 114, 472.

عَامِلٌ , 15, 516, 541.

عَامِلٌ لَفْظِيٌّ , 105.

عَائِدٌ , 346, 532.

عَجَزٌ , 321.

عَرْضٌ , 26, 570.

عَطْفٌ , 292, 526.

عَطْفُ الْبَيَانِ , 284, 529.

عَطْفُ الْحُرُوفِ , 530.

عَطْفُ النَّسْقِ , 284, 292, 530.

الْعَلَاقَةُ الْمَفْعُولِيَّةُ , 581, 582.

عِلَّةٌ , 504.

عِلْمٌ , 50.

عِمَادٌ , 104.

عَمَلٌ , 15, 541.

عَوَامِلٌ , 246, 516, 541.

عَوَامِلٌ دَاخِلَةٌ عَلَى الْمُبْتَدَأِ وَالْخَبَرِ , 580.

عَوَامِلُ سَمَاعِيَّةٌ , 541, 561.

عَوَامِلُ قِيَاسِيَّةٌ , 541.

عَوَامِلُ لَفْظِيَّةٌ , 516, 541, 561.

عَوَامِلُ مَعْنَوِيَّةٌ , 516, 541, 583.

غَيْرُ حَقِيقِيٍّ التَّأْنِيثِ , 230.

فَاعِلٌ , 98, 514, 518, 519.

فَصْلٌ , 478.

فَضْلَاتٌ et فَضْلَةٌ , 115.

فِعْلٌ , 98, 514.

فِعْلٌ التَّعَجُّبِ , 217, 584.

فِعْلُ الشَّرْطِ , 571.

فِعْلُ تَامٍ , 576.

قِصَّةٌ , 371 , 373.

قِيَاسٌ , 541.

كَانَ تَامَةً , 4 , 58 , 299.

كَانَ نَاقِصَةً , 4 , 57 , 299 , 588.

كَانَ وَأَخَوَاتُهَا , 575.

كَلَامٌ , 509 , 510.

كِنَايَاتٌ , 66.

كُنْيَةٌ , 50 , 51.

لَا تَحُلْ لَهُ مِنَ الْأَعْرَابِ , 586 , 596.

لَا مَزِيدَةَ , 490.

لَا زِمٌ , 344.

لَامُ الْأَبْنَدَةِ , 582.

لَامُ الْحُودِ , 604.

لَامُ سَمَى , 570.

لَامُ مُوَطَّئَةٍ لِلْقَسَمِ , 34.

لَغْوٌ , 34 , 609.

لَفْظًا , 577.

لَفْظِيٌّ , 526 , 557.

لِقَبٌ , 50 , 52.

مَا بِمَعْنَى لَيْسَ , 563.

مَا كَافَّةٌ , 63.

مَا زَائِدَةٌ , 480.

مَا لِنَفِي الْجِنْسِ , 564.

مَا يُقَدَّرُ بِاللَّامِ , 48.

مَا يُقَدَّرُ بَيْنَ , 48.

مُبْتَدَأٌ , 98 , 138 , 360 , 514.

الْمُبَدَّلُ مِنْهُ , 529.

مَبْنِيٌّ , 415 , 568.

مِنْهُمْ , 70.

مُبْهَمَةٌ , 66.

مَسْتَبْعٌ , 284 , 526 , 539.

مُتَّصِلٌ , 403 , 565.

الْمُسْتَجَبُّ مِنْهُ , 93 , 218.

مُتَعَلِّقٌ , 591.

الْمُتَعَلِّقُ بِهِ , 591.

مُتَعَلِّقَاتٌ , 514.

مُثْقَلَةٌ , 562.

مُجَازَاةٌ , 37.

مُجَازِيٌّ التَّأْنِيثِ , 230.

مَجْرُورٌ , 112 , 514 , 524 , 536.

مَجْرُورٌ مَحَلًّا , 140.

مَجْرُورٌ مَحَلًّا عَلَى أَنَّهُ مُضَافٌ إِلَيْهِ ,

172.

مَحْدُودٌ , 70.

مَحْصُورٌ , 429.

مَحْفُوظٌ , 541.

مَحَلٌّ لَهُ مِنَ الْأَعْرَابِ , 596.

مَحَلًّا , 589 , 595 , 597.

فَحْمُولٌ , 98.

الْمُخْبَرُ عَنْهُ بِاللَّذِي , 350.

مُخَصَّصٌ , 136 , 426.

مُخْصَوْصٌ بِالْمَدْحِ أَوْ اللَّذَمِّ , 222 ,

224 , 579.

مُحَقَّقَةٌ , 562 , 570.

مُخْفُوضٌ مَحَلًّا , 144.

مَدْحٌ , 94.

مُرَادِيٌّ , 141.

مَرْفُوعٌ مَحَلًّا , 110.

مَرْفُوعٌ لِلْمَدْحِ أَوْ لِلذَّمِّ , 263.

مُرَكَّبٌ تَضْمِينِيٌّ , 415.

مَرْجِيٌّ , 51.

مُسَبَّبٌ , 527.

مُسَبَّبُ الْمُوصُوفِ , 198.

مُسْتَنْتَرٍ , 548 , 551 , 552.

الْمُسْتَنْتَى , 403 , 404 , 408 , 514 ,

525 , 538 , 565.

الْمُسْتَنْتَى الْمُتَّصِلُ الْمَقْدَرُ , 565.

الْمُسْتَنْتَى الْمُتَّصِلُ الْمُوَخَّرُ بَعْدَ

الْمَنْفِيِّ , 565.

الْمُسْتَنْتَى الْمُتَّصِلُ الْمُوَخَّرُ بَعْدَ

الْمُوجِبِ , 565.

الْمُسْتَنْتَى مِنْهُ , 403 , 404 , 408 ,

525 , 539 , 565.

الْمُسْتَعَاتُ , 92.

الْمُسْتَعَاتُ مِنْ أَجْلِهِ , 92.

مُسْنَدٌ , 96 , 510 , 511.

مُسْنَدٌ إِلَيْهِ , 96 , 510.

مُشْتَقٌّ أَوْ مُوَوَّلٌ بِهِ , 530.

الْمَشْغُولُ عَنْهُ , 203.

مَصْدَرٌ , 113 , 128 , 161 , 162 , 163 ,

175 , 554.

مَصْدَرٌ غَيْرُ مَبْمُوعٍ , 161.

مَصْدَرٌ مَبْمُوعٌ , 161.

مَصْدَرِيَّةٌ , 174 , 516.

مُضَارِعُ الْمُضَافِ , 568.

مُضَارِعٌ مُجْزُومٌ , 572.

مُضَارِعٌ مَرْفُوعٌ , 572.

الْمُضَافُ , 47 , 113 , 132 , 525 , 555 ,

557.

الْمُضَافُ إِلَيْهِ , 47 , 113 , 133 , 525 ,

555 , 557.

مُضْمَرٌ , 219 , 370 , 373 , 382 , 542 ,

548 , 551 , 552.

مُضْمَرٌ فِيهِ ضَمِيرُ الشَّانِ , 576.

مُضْمَرٌ مُتَّصِلٌ , 520.

مُضْمَرٌ مُنْفَصِلٌ , 520.

مُطَابَقَةُ الْفَاعِلِ وَالْفِعْلِ , 539.

مُطَابَقَةُ الْمُوَصُولِ وَالْمَوْصُولِ إِلَيْهِ ,

541.

مُطَابَقَةُ النَّعْيِ وَالْمَنْعُوتِ , 540.

مُطَاوَعٌ , 606.

مُطَاوَعٌ, 606.

مُظْهَرٌ, 219, 370, 373, 382.

مُعْتَمِدٌ عَلَى الْإِسْنِيفَهَامِ, 548.

مُعْتَمِدٌ عَلَى الْمُبْتَدَأِ, 547.

مُعْتَمِدٌ عَلَى الْمُتَوْصِفِ, 548.

مُعْتَمِدٌ عَلَى الْمُتَوَصِّلِ, 547.

مُعْتَمِدٌ عَلَى حَرْفِ النَّفْيِ, 548.

مُعْتَمِدٌ عَلَى ذِي الْحَالِ, 547.

مُعَرَّفٌ, 136.

مُعَرَّفٌ بِاللَّامِ, 555.

مَعْرِفَةٌ, 133, 360, 537.

مَعْرِفَةٌ مُفْرَدَةٌ, 568.

مَعْطُوفٌ, 530.

الْمَعْطُوفُ عَلَيْهِ, 530, 531.

مَعْمُولٌ, 15, 541, 588.

مَعْنَوِيٌّ, 526, 557.

مُفَاجَاةٌ, 205.

مُفَرَّغٌ, 566.

الْمُقَضَّلُ عَلَيْهِ, 304.

مَفْعُولٌ, 112, 114, 514, 518, 521, 535, 549.

الْمَفْعُولُ الْأَوَّلُ, 546, 580.

الْمَفْعُولُ الثَّانِي, 546, 580.

الْمَفْعُولُ الْقَائِمُ مَقَامَ الْفَاعِلِ, 542, 549, 556.

مَفْعُولٌ بِهِ, 71, 114, 138, 472, 521, 535, 536, 542.

مَفْعُولٌ بِهِ صَرِيحٌ, 525, 544, 550.

مَفْعُولٌ بِهِ غَيْرُ صَرِيحٍ, 525, 543, 550.

مَفْعُولٌ خَاصٌّ, 544.

مَفْعُولٌ صَرِيحٌ, 112, 113.

مَفْعُولٌ غَيْرُ صَرِيحٍ, 112, 543.

مَفْعُولٌ عَامٌّ, 544.

مَفْعُولٌ فِيهِ, 70, 114, 128, 536, 543.

مَفْعُولٌ لَهُ, 114, 522, 544.

مَفْعُولٌ مِنْ أَجْلِهِ, 114, 522, 544.

مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ, 113, 128, 521, 543, 544, 554.

مَفْعُولٌ مَعَهُ, 114, 522, 544.

مُمَيِّزٌ, 66, 538, 559, 574.

مُمَيِّزٌ, 113, 138, 524, 538.

مُمَيِّزٌ بِهِ, 113, 138, 446.

مُنَادَى, 88.

الْمُنَادَى حَقِيقَةً, 89.

الْمُنَادَى حُكْمًا, 89.

مَسْنُودٌ, 93.

مُنْسَرِّحٌ, 500.

مَنْصُوبٌ, 415.

مَنصُوبٌ آلْهَلِّ 300.
 مَنصُوبٌ عَلَى الْمَدْحِ أَوْ الذَّمِّ 366.
 مَنصُوبٌ لِلْمَدْحِ أَوْ لِلذَّمِّ 263.
 مَنصُوبٌ مَحَلًّا 101.
 مَنعُوتٌ 258.
 مُنْفَصِلٌ 565.
 مُنْقَطِعٌ 463, 565.
 مَنقُولَةٌ مِنْ صِيغَةِ الْأَخْبَارِ إِلَى صِيغَةِ
 الْإِنْشَاءِ 585.
 مُنَوَّنٌ 555.
 مَوْصُوفٌ 258, 259, 527.
 مَوْصُوفٌ لَفْظِيٌّ 527.
 مَوْصُوفٌ مَعْنَوِيٌّ 527.
 مَوْصُولٌ 259.
 مَوْضُوعٌ 98.
 مَوْضُوعٌ لِدُنُو الْخَبَرِ أَخْذًا فِيهِ 577.
 مَوْضُوعٌ لِدُنُو الْخَبَرِ حُصُولًا 577.
 مَوْضُوعٌ لِدُنُو الْخَبَرِ رَجَاءً 577.
 مُوَكَّدٌ 287, 478, 526, 586.
 مُوَكَّدٌ 526.
 نَائِبٌ عَنِ الْفَاعِلِ 122.
 نِدَاءٌ 190.

نَصْبٌ 31, 542.
 نَعْتُ 258, 284, 526, 598.
 نَعْتُ حَقِيقِيَّةٌ 198.
 نَفْيٌ 26, 570.
 نَفْيُ الْجِنْسِ 65, 262, 413.
 نَفْيٌ بِمَعْنَى لَيْسَ 65.
 نَفْيُ حَالٍ 65.
 نَقْلٌ مِنَ الْوَصْفِيَّةِ إِلَى الْأُسْمِيَّةِ 279.
 نَكْرَةٌ 133, 259, 360, 537.
 نَهْيٌ 26, 570.
 نَوَاسِجٌ 589, 590.
 نَوَاسِجُ الْأَبْتِدَاءِ 562, 590.
 نَوَاصِبٌ 31.
 نَوْعٌ 114, 521.
 نُونُ الْعِمَادِ 506.
 نُونُ الْوَقَايَةِ 506.
 نَيْفٌ 318.
 نَيْفٌ 318.
 وَافِرٌ 507.
 وَאוُ الْحَالِ 383, 474.
 وَאוُ الصَّرْفِ 28.
 وَفْقٌ 362.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE DEUXIÈME VOLUME.

A

Abrogatifs. Ce qu'on entend par-là, 589, 590.

Accusatif. Usages de ce cas, 56 et suiv. On pourroit le nommer *cas adverbial*, 57. Il caractérise les expressions et les propositions adverbiales, soit incomplexes, soit complexes, 67 et suiv. Il sert, comme forme adverbiale, à indiquer une expression elliptique, 74 et suiv. Son usage dans les propositions qualificatives, 79 et suiv. Il s'emploie avec ellipse de l'antécédent duquel il dépend, 81 et suiv. Applications de la règle précédente à divers usages de l'accusatif, 86 et suiv. L'accusatif employé pour la louange ou le blâme, 94, 263, 366. Le complément objectif d'un verbe transitif se met quelquefois à l'accusatif, quoiqu'il soit placé avant le verbe, 202 et suiv. Raison qui justifie, en ce cas, l'usage de l'accusatif, 210. Sujet d'une proposition, mis à l'accusatif, 257. L'accusatif employé comme indiquant le complément d'une proposition dont on fait l'ellipse, 460 et suiv.

Adjectifs. Concordance remarquable des adjectifs, qualifiant les régimes des noms d'action, 173. Adjectifs verbaux. Leur syntaxe, par rapport

aux règles de dépendance, 178 et suiv. Trois sortes d'adjectifs verbaux, 178. Noms d'agent, 179 et suiv. Noms de patient, 191 et suiv. Adjectifs verbaux simplement qualificatifs, 194 et suiv. Les noms d'agent, exerçant l'influence verbale, s'ils sont au singulier, conservent le *tenwin*, 184. Au duel et au pluriel, ils peuvent éprouver le même retranchement que s'ils étoient en rapport d'annexion, *ibid.* Conditions nécessaires pour que les adjectifs verbaux puissent exercer l'influence verbale, 188 et suiv., 193. Trois usages différens des adjectifs verbaux, dits *noms de patient*, 191, 192. Les noms de patient, employés sans aucun sujet grammatical, 193, 194. Adjectifs verbaux simplement qualificatifs. En quoi ils diffèrent des noms d'agent et de patient, 195. Ils n'ont point de complémens objectifs, 196. Nature de leurs complémens, *ibid.* Manières d'exprimer le rapport qui est entre ces adjectifs et leurs complémens, 197 et suiv. Concordance des adjectifs avec les noms, 258 et suiv. L'adjectif représenté par une proposition, soit nominale, soit verbale, 259. Adjectifs verbaux du genre commun. Règles particulières concernant leur concordance, 274. Concordance des

adjectifs qui sont en rapport avec deux noms, 276 et suiv. Les adjectifs employés comme noms, 279. Adjectifs remplacés par les noms d'action, 280. Concordance de l'adjectif conjonctif, 282, 283. Adjectifs verbaux servant à exprimer le comparatif et le superlatif. Leur syntaxe, 301 et suiv. *Voyez* Comparatif et Superlatif. Syntaxe de l'adjectif conjonctif, 343 et suiv. Sa concordance en cas, 345. Il semble quelquefois renfermer la valeur d'un antécédent, 349. Construction particulière dans laquelle l'adjectif conjonctif, avec la proposition qui le suit, devient sujet, et a pour attribut le nom qualifié par cet adjectif, 349 et suiv. L'adjectif conjonctif remplacé par l'article déterminatif, 353 et suiv. Construction des noms et des adjectifs, 434 et suiv. Ellipse de l'antécédent de l'adjectif conjonctif, signifiant une chose spéciale, 456, 457. Syntaxe des adjectifs, 527, 528. Influence des adjectifs verbaux nommés *noms d'agent*, sur leurs régimes, suivant le système des grammairiens arabes, 546 et suiv. Influence des adjectifs verbaux appelés *noms de patient*, selon le même système, 549 et suiv. Influence des adjectifs assimilés au verbe, selon le même système, 551. Et spécialement des adjectifs exprimant le comparatif et le superlatif, 552 et suiv.

Adjectifs verbaux de la forme **فَعْلٌ**, 604.

Adverbe. C'est l'équivalent d'une proposition et de son complément, 87. Noms qui deviennent adverbes et

indéclinables par la suppression de leurs compléments, 152, 153. Noms des verbes, sorte d'adverbes, 394, 575. Leur syntaxe, 395, 396. Observations sur la syntaxe des adverbes négatifs, 412 et suiv. Répétition des adverbes affirmatifs et négatifs, par manière de pléonasme, 488. Les adverbes de temps et de lieu sont dans la dépendance d'un antécédent, 591.

Affixes. *Voyez* Pronoms affixes.

Agent. Ce qu'entendent par-là les grammairiens arabes, 98, 514. Syntaxe de l'agent, et sa construction avec le verbe, 519 et suiv., 535.

Analyse grammaticale, 592 et suiv. Exemples d'analyse, 593 et suiv.

Annexion. Sorte de rapport entre les noms, 47 et suiv., 112, 132. Il a lieu dans les noms propres et sur-noms formés de plusieurs mots, 50 et suiv. Diverses espèces d'annexion, 133 et suiv. Annexion parfaite, 133. Annexion imparfaite, 137. Le second terme d'un rapport d'annexion peut être une proposition entière, 140. Annexion composée de deux termes identiques, 141. Règles à observer dans un rapport d'annexion dont les deux termes expriment des duels, 142, 143. Certains noms ne sont jamais employés hors d'un rapport d'annexion, 145 et suiv. Dans un rapport d'annexion, si le second terme est indéclinable, l'antécédent peut devenir indéclinable, 149. Ellipse du complément des noms qui ne s'emploient point hors d'un rapport d'annexion, 152. Dans le rapport d'annexion, un seul antécédent peut

avoir plusieurs conséquens liés par des conjonctions, 156. Quelquefois plusieurs antécédens n'ont qu'un seul conséquent, 157. Ellipse de l'antécédent, *ibid.* et suiv. Dans les rapports d'annexion, le conséquent doit suivre immédiatement l'antécédent, 159. Exceptions à cette règle, 159, 160. Tout rapport d'annexion renferme la valeur d'une préposition, 133, 170. Annexion ayant pour antécédent un nom d'action, 170. Dans ce cas, on peut interposer le complément objectif entre les deux termes du rapport d'annexion, 176. Il en est de même dans les rapports d'annexion dont l'antécédent est un nom d'agent, 187. Antécédent d'un rapport d'annexion, sous-entendu, 227. Cas où le verbe, ayant pour sujet deux noms en rapport d'annexion, concorde avec le second terme de ce rapport, 240 et suiv. Ce cas a lieu aussi en ce qui concerne la concordance de l'attribut avec le sujet, 254, 255. Rapport d'annexion entre l'adjectif comparatif et l'objet comparé, 307. Entre les numératifs cardinaux et le nom du possesseur de la chose nombrée, 319, 320. Les numératifs ordinaires en rapport d'annexion, 335, 339 et suiv. Ellipse de l'antécédent dans les rapports d'annexion, 453. Ellipse du second terme dans les mêmes rapports, 456. Les poètes emploient la forme propre aux antécédens des rapports d'annexion, hors de tout rapport de ce genre, 500. Syntaxe des rapports d'annexion, 557 et suiv. Antécédent d'un rapport, 8. Proposition servant d'antécédent, 11. In-

fluence grammaticale de l'antécédent qui régit, sur le complément ou régime, 15. Étendue de cette influence en arabe, 16.

Appositifs. Sens de ce mot, 13. Concordance remarquable des appositifs qui se rapportent aux régimes des noms d'action, 173. Et à ceux des noms d'agent, 186. Cinq espèces d'appositifs, 284, 526. Leur concordance avec les noms avec lesquels ils sont en rapport d'apposition, 285 et suiv. Syntaxe et construction des appositifs, 526 et suiv., 539.

Article démonstratif. L'attribut d'une proposition nominale étant du féminin, si elle a pour sujet un article démonstratif, on le fait d'ordinaire concorder avec l'attribut, 256. Concordance des articles démonstratifs avec les noms, 258 et suiv., 281. Et avec les personnes auxquelles on adresse la parole, 281. Les articles démonstratifs deviennent, dans certains cas, de vrais noms démonstratifs, 382. Construction des noms avec les articles démonstratifs, 435 et suiv.

Article déterminatif. Le nom d'action peut avoir l'article déterminatif, quand il exerce l'influence verbale sur son régime, 166, 169. Il en est de même du nom d'agent, dans le même cas, 184. Le nom d'agent peut aussi, dans certains cas, prendre l'article déterminatif, quand il forme l'antécédent d'un rapport d'annexion, 183. Usage de l'article déterminatif avec les noms d'agent, 191. Avec les noms de patient, 193. Et avec les adjectifs verbaux simplement qualificatifs, 199 et suiv.

Un nom restreint par l'article déterminatif, concorde dans certains cas avec un nom indéterminé, 262, 289. Usage de cet article avec les numératifs cardinaux, 326 et suiv. Syntaxe particulière de l'article déterminatif, 342. Cet article substitué à l'adjectif conjonctif, 353 et suiv. Attribut d'une proposition, 3. L'attribut est simple ou composé, complexe ou incomplexe, 5, 6. On doit distinguer dans l'attribut complexe, l'attribut logique et l'attribut grammatical, 7. Règles de syntaxe en ce qui concerne l'attribut dans les propositions nominales, 100 et suiv. A quoi l'attribut se distingue du sujet, 102 et suiv. Règles de syntaxe à observer lorsqu'un attribut est commun à deux propositions, 250, 251. Concordance de l'attribut avec le sujet, 252 et suiv. Cas où l'attribut doit être à l'accusatif, le sujet étant au nominatif, 257. Où, au contraire, il doit être au nominatif, le sujet étant à l'accusatif, *ibid.* Construction du sujet et de l'attribut entre eux et avec le verbe, 421 et suiv. Inversion du sujet et de l'attribut, 426 et suiv. Inversion du verbe abstrait et de son attribut, 431. Ellipse de l'attribut d'une proposition nominale, 450. *Voyez Énonciatif.*

C

Cas des noms. Leur destination générale, 43. Emploi fait des cas, d'une manière contraire aux règles communes, 93 et suiv. *Voyez Nominatif, Génitif, Accusatif.*

Cercles. Les seize mètres primitifs divisés en cinq cercles, 648 et suiv.

Circonstances. *Voyez Termes circonstantiels.*

Compellatif. Ce qu'on entend par-là, 13. Le compellatif peut être simple ou composé, complexe ou incomplexe, *ibid.* Usage des cas pour exprimer le compellatif et la complainte, 88 et suiv. Manières de joindre au compellatif le pronom affixe singulier de la première personne, 90, 91. Ellipse du compellatif, après لَ, 508. Influence grammaticale des particules compellatives, 567 et suiv. Les Arabes font usage de la troisième personne dans les compellatifs, 606.

Comparaison. Ellipse de la particule de comparaison et de l'objet comparé, 454.

Comparatif. Adjectifs comparatifs et superlatifs, 301. D'où ils se forment, *ibid.* Diverses manières de les employer, 302. Leur syntaxe particulière, 301 et suiv. Dans quel cas ils expriment le superlatif, 305. En rapport d'annexion avec un complément indéterminé, 306. Influence verbale des adjectifs comparatifs, 307 et suiv. Comment ils régissent leurs complémens objectifs, 310, 311. Ces adjectifs employés avec la valeur positive, 311. Syntaxe de ces adjectifs, 552 et suiv.

Complainte. *Voyez Compellatif.*

Complément ou terme conséquent d'un rapport, 8, 112. Diverses sortes de complémens, 8, 112 et suiv. Les complémens sont complexes ou incomplexes, 9. Dans les premiers on doit distinguer le complément logique du complément grammatical, *ib.*

Proposition servant de complément à une autre proposition, 11. Influence grammaticale que le régime ou complément éprouve de la part de l'antécédent par lequel il est régi, 15. Étendue de cette influence en arabe, 16. Complémens objectifs des verbes transitifs, 57, 115 et suiv. Et des verbes intransitifs, 117 et suiv. Leur influence sur le sens des verbes, 118, 119. Changemens qui surviennent dans les complémens des verbes transitifs, quand ces verbes passent à la voix objective, 122 et suiv. *Voyez* Voix des verbes. Complémens médiats ou indirects, devenant sujet du verbe, à la voix objective, 128 et suiv. Les verbes peuvent avoir pour complémens des propositions entières, 110, 131. Complémens des noms, 132 et suiv. 524. Ellipse du complément des noms qui ne s'emploient point hors d'un rapport d'annexion, 152 et suiv. Complémens des noms d'action, 163. *Voy.* Noms. Et des noms d'agent et de patient. *Voyez* Adjectifs. Complémens circonstantiels des adjectifs verbaux simplement qualificatifs, 196 et suiv. Syntaxe des complémens des verbes, dans le cas d'inversion, 202 et suiv. Propositions servant de complémens, 211 et suiv. *Voy.* Proposition. Complémens des verbes d'admiration, 218 et suiv. Règles à observer quand un même nom sert de complément à un verbe et de sujet à un autre, 249. Et quand, en outre, les deux propositions ont un même attribut commun à deux sujets, 251. Complémens objectifs des adjectifs com-

paratifs. Leur syntaxe particulière, 310 et suiv. Construction du verbe avec ses complémens, 438 et suiv. Du nom avec ses complémens, 441, 442. Et des complémens des verbes entre eux, 440 et suiv. Ellipse des complémens des verbes, 454 et suiv. Ellipse du complément d'une préposition, 462. Diverses sortes de complémens des verbes, comprises sous le nom de *patient*, 521, 522. Ce qu'on entend par *complémens mis au génitif*, 524, 525. Construction du verbe avec ses complémens, 535 et suiv. Construction des complémens formés d'une préposition et d'un nom, avec leurs antécédens, 538. Influence du verbe sur ses complémens, 542 et suiv. Inversion dans l'ordre des complémens, 608.

Concordance. Ce qu'on entend par les règles de la concordance, 7. Concordance des adjectifs et des appositifs, avec les régimes des noms d'action, 173. Et avec ceux des noms d'agent, 186. Concordance du verbe, en genre et en nombre, avec le sujet ou agent, 220. Si le sujet précède le verbe, 227 et suiv. Si le verbe précède le sujet, 230 et suiv. Concordance irrégulière d'un sujet au pluriel, avec un verbe au singulier féminin, 229. Et même le verbe étant à la seconde personne, *ibid.* et 233. Concordance des noms collectifs avec le verbe, 233, 238. Concordance des noms des tribus arabes, avec les verbes, 235, 236. Concordance dans laquelle le verbe, quoique précédant le sujet duel ou pluriel, concorde cependant avec lui en genre et en nombre, 237. Concor-

dance du verbe avec un sujet exprimé sous forme de complément, 238. Avec un sujet composé, 239. Concordance logique du verbe avec le second terme d'un rapport d'annexion, 240. Concordance d'attraction, 243, 256. Concordance du verbe avec le sujet, quant aux personnes, 244. Concordance des temps composés du verbe substantif et d'un autre verbe, avec le sujet, en genre et en nombre, 238. Règles de concordance à observer lorsqu'un même nom sert de sujet à plusieurs verbes, 247. Concordance du sujet et de l'attribut, 252 et suiv. Concordance des adjectifs, des articles démonstratifs et des pronoms, avec les noms, 258 et suiv. La concordance irrégulière des adjectifs et des pronoms avec les noms, n'est admise que quand on parle à la troisième personne, 264. Concordance des noms d'action, employés à la place des adjectifs, 280. Concordance particulière des articles démonstratifs, avec les personnes auxquelles on adresse la parole, 281, 282. Concordance de l'adjectif conjonctif, 282. Concordance des appositifs, 284 et suiv. Et des conjonctifs d'ordre, ou mots joints par des particules conjonctives, 291 et suiv. Concordance de genre entre les numératifs cardinaux et le nom de la chose nombrée, 326 et suiv. Concordance remarquable des pronoms avec les verbes, en ce qui concerne les personnes, 377. Concordance irrégulière employée par les poètes, avec la seconde personne, 501. Observations sur les règles de concor-

dance, 539 et suiv. Concordance du pronom de la première personne avec un antécédent de la troisième, 606, 607.

Conditionnel, mode de l'aoriste. Circonstances qui exigent l'emploi de ce mode, 32 et suiv., 571 et suiv. Le mode conditionnel employé en vertu d'une ellipse, 33. L'aoriste conditionnel précédé de la conjonction *si*, est employé quelquefois pour exprimer une chose passée, 37. Il est aussi employé avec l'ellipse de la particule qui devrait exprimer le commandement, 39. Réflexions générales sur l'emploi du mode conditionnel, 39, 40. Emploi du mode conditionnel après le serment, 611 et suiv.

Conjonctif. Conjonctif explicatif, sorte d'appositif, 285, 526, 530. Conjonctif d'ordre, autre sorte d'appositif, *ibid.* et 202, 530. *Voyez* Appositif. Adjectif conjonctif. *Voyez* Adjectif. Particules conjonctives. *Voyez* Conjonctions. Noms conjonctifs ; leur syntaxe, 356 et suiv. Propositions conjonctives énergiques, 349 et suiv. Ellipse de la proposition conjonctive après l'adjectif ou le nom conjonctif, 475. Observation sur ce que les grammairiens arabes entendent par *conjonctif*, 530.

Conjonctions ou particules conjonctives. En quoi les mots joints par des conjonctions diffèrent des appositifs, 291. Ce que les Arabes entendent par *particules conjonctives*, 292.

Conséquent d'un rapport, 8. *Voyez* Complément.

Construction. Ce qu'on entend par-là, 2. Règles de la construction en arabe,

420 et suiv., 532 et suiv. Construction du sujet et de l'attribut, soit entre eux, soit avec le verbe, 421 et suiv. Construction des noms avec les adjectifs qualificatifs, 434. Avec les articles démonstratifs, 435 et suiv. Avec les numératifs, 438. Construction du verbe et de ses divers compléments, 438 et suiv. Construction du nom et de ses compléments, 441, 442. Construction des termes circonstantiels d'état et autres, 442 et suiv. Construction des prépositions relativement à leurs antécédens et à leurs conséquens, 448, 449.

Contestation au sujet de l'action, entre deux verbes qui ont des régimes communs, 246 et suiv.

Contractions admises en poésie, 501, 502.

Corroboratif, sorte d'appositif, 285, 526. Deux sortes de corroboratifs, 287. Leur concordance avec le mot qu'ils corroborent, 287 et suiv. Les pronoms employés par forme de pléonasme, comme corroboratifs, 375, 376.

D

Dates. De quelle manière les Arabes expriment le quantième du mois, 336 et suiv.

Dépendance. Ce qu'on entend par les règles de la dépendance, 7. Objet des règles de dépendance, 15. Règles de dépendance à observer quand un même nom sert de sujet à un verbe, et de complément à un autre, 249. Des règles de la dépendance en général, 541.

Dieu. Ellipse du nom de Dieu, 457.

Duel. Règles à observer dans les rapports d'annexion dont les deux termes énoncent des duels, 142, 143. Les duels des noms d'agent, exerçant l'influence verbale sur leur complément ou sur leur sujet, peuvent éprouver le même retranchement que s'ils étoient les antécédens d'un rapport d'annexion, 184, 186. Concordance du sujet au duel, avec les verbes, 236. Le verbe employé au duel, pour tenir lieu de sa répétition, 237. Le nom au duel joint au numératif *deux*, 314. Nom mis au duel pour indiquer l'ellipse d'un nom analogue à celui qui est énoncé, 476. Le pluriel substitué au duel, en poésie, 499. Sujet au duel, en concordance avec le verbe mis au singulier, 501.

E

Ellipses indiquées par l'emploi de l'accusatif, 81 et suiv. Ellipse du conséquent dans les rapports d'annexion, 152, 157. Ellipse de l'antécédent dans les mêmes rapports, 157, 158, 227. Ellipses qui peuvent avoir lieu avec les verbes de louange ou de blâme, 223. Ellipse du nom qualifié par un adjectif, 279. Ellipse du complément des adjectifs comparatifs, 305. Ellipse remarquable dans l'emploi des adjectifs comparatifs, 311, 312. Ellipse d'une préposition et de son complément, 348. Ellipse du pronom destiné à former le lien entre une proposition conjonctive et son antécédent, 346, 347, 348, 358. Ellipse des prépositions, 389, 390. Ellipse de l'attribut après *لَوْ*,

417. Et de la proposition corrélatrice toute entière , 420. Diverses sortes d'ellipses , 450 et suiv. , 611. Ellipse du nom de Dieu et de celui de Mahomet , 457. Ellipse d'une proposition , dans les rapports conditionnels , 462 et suiv. Ellipse d'un verbe dont le sens est indiqué par un autre verbe , 465 et suiv. Ellipse du verbe *dire* , 468. Ellipse de l'antécédent d'une préposition , 471 et suiv. Ellipse de la négation avec le serment , 473 , 474. Ellipse usitée , quand on répond à une question , 475. Ellipse de la proposition conjonctive , *ibid.* Ellipse d'une proposition après ^و *و* , 486. Ellipse du compellatif après ^{بِ} *بِ* , 508. Ellipse de la réponse du serment , ou de la réponse de la condition , 612 , 613. Énergique , mode de l'aoriste. Dans quels cas on en fait usage , 40 et suiv. Observation sur l'orthographe du mode énergique , 43. Énonciatif ou Prédicat. Ce que c'est , 98 , 514. Syntaxe et construction en ce qui concerne l'énonciatif , 517 , 533. Équivoque , recherchée par quelques écrivains arabes , 609. État. Termes circonstantiels d'état , 72 et suiv. , 81 , 522 , 523. L'antécédent de ces termes circonstantiels est quelquefois sous-entendu , 81. Construction du terme circonstantiel d'état , avec le nom qu'il modifie , 537. Exception. Syntaxe des particules d'exception , 402 et suiv. Noms employés pour exprimer l'exception , 406. Construction des exceptions ,

538 , 539. Influence grammaticale des particules d'exception , suivant le système des grammairiens arabes , 565 et suiv.

Exposant d'un rapport , 8. Exposant d'un rapport dont les deux termes sont des propositions , 11.

Expressions adverbiales complexes ou incomplètes , 68 et suiv.

F

Féminin. Féminin réel et féminin de convention , 230. Suivant quelques grammairiens , on peut employer comme masculins tous les noms féminins qui ne sont tels que par convention , *ibid.* Les noms des tribus arabes sont du féminin , 235.

G

Génitif. Ses usages , 47 et suiv. On pourroit le nommer *cas complémentaire* , 47. Il s'emploie comme déterminatif des adjectifs , 50. Le génitif employé après l'adverbe négatif , 94 , 95. Compléments mis au génitif , 524 , 525. Leur construction avec leur antécédent , 538. Particules qui exigent le génitif , 561.

I

Imparfait , 300.

Inchoatif. Ce que c'est , 98 , 514. Syntaxe et construction en ce qui concerne l'inchoatif , 514 et suiv. , 533.

Indicatif , mode de l'aoriste. Son usage , 19.

Inversion. Son influence grammaticale sur les compléments des verbes , 203 et suiv. Inversion dans l'usage

des adjectifs comparatifs, 306. Inversion du sujet et de l'attribut, permise en certains cas, 426, 427. Dans quels cas il peut y avoir inversion entre le verbe abstrait et son attribut, 431. Inversion dans la construction des termes circonstantiels avec leurs antécédens, 443. Inversion par une licence poétique, 508, 608.

L

Licences poétiques, 494 et suiv., 616.

M

Mahomet. Ellipse de son nom, 457.

Masculin. Les féminins de convention peuvent être employés comme masculins, 230.

Mètres primitifs, 620. Mètres secondaires, 621. Exposition des mètres primitifs, et des mètres secondaires auxquels chacun d'eux donne naissance, 629 et suiv. Mètres insolites, 646, 647. Les seize mètres primitifs divisés en cinq cercles, 648.

Métrie. Traité de l'art métrique des Arabes, 615 et suiv.

Modes des verbes, 19. Il n'y a de distinction de modes qu'à l'aoriste et à l'impératif, *ibid.* Noms donnés par Erpénus aux divers modes de l'aoriste, 31, 32. Licences poétiques, relatives à l'usage des modes, 502 et suiv. *Voyez* Aoriste, Indicatif, Impératif, Conditionnel, Subjonctif, Énergique.

N

Négation, employée pour affirmer avec plus de force, 408. Ellipse de

la négation avec le serment, 473, 474. Pléonasme de la négation, 482 et suiv.

Nominatif. Circonstances où l'on doit faire usage de ce cas, 43 et suiv. On pourroit le nommer *cas subjectif*, 43. Employé d'une manière absolue, 45 et suiv. Sert à exprimer le compellatif, 47, 89 et suiv. Nominatif employé pour la louange ou le blâme, 94, 263. Nominatif absolu, 99, 202. Circonstances dans lesquelles un complément verbal placé par inversion devant le verbe, doit ou peut être mis au nominatif, 204 et suiv. Raison de cet usage du nominatif, 209, 210. Attribut d'une proposition nominale, mis au nominatif, le sujet étant à l'accusatif, 257.

Noms. Leur syntaxe, en ce qui concerne l'emploi des cas, 43 et suiv. Noms propres formés de la réunion de plusieurs mots en rapport d'annexion, 50 et suiv. Noms de mesure. Leur influence grammaticale, 67. Nom d'action, devenant sujet du verbe mis à la voix objective, 128. Noms qui ne sont jamais employés hors d'un rapport d'annexion, 145 et suiv. Les noms qui expriment d'une manière vague le temps ou les portions du temps, entrent en rapport d'annexion avec des propositions, 146 et suiv. Dans ce cas ils peuvent être indéclinables, 149. Noms qui deviennent adverbes par la suppression de leurs complémens, 152, 153. Syntaxe des noms d'action, 161 et suiv. Deux sortes de noms d'action, 162. Ce qu'on entend par les *noms d'action*, 163. Les noms d'action peuvent être em-

ployés avec un sujet et des compléments, comme les verbes, 163 et suiv. Le nom d'action des verbes actifs peut être employé dans le sens actif et dans le sens passif, 164, 169. Les noms qui, sans être des noms d'action, en font la fonction, peuvent se comporter comme les verbes à l'égard du sujet et des compléments, 168. Dans quels cas les noms d'action peuvent exercer l'influence verbale, 174. En quels cas ils perdent cette influence, 175. Pluriel des noms d'action, *ibid.* Le nom d'action est souvent représenté par le verbe mis à un temps personnel, *ibid.* Concordance des adjectifs et des appositifs qui se rapportent aux régimes des noms d'action, 173. Noms d'agent. Leur syntaxe, 179 et suiv. *Voyez* Adjectifs. Noms de patient. Leur syntaxe, 191 et suiv. *Voyez* Adjectifs. Noms collectifs. Leur concordance, comme sujets ou agens, avec le verbe, 233, 238. Et avec les adjectifs et les pronoms, 267. Les noms des tribus arabes sont ordinairement du féminin, 235. Concordance des noms avec les adjectifs, les articles démonstratifs, et les pronoms, 258 et suiv. Noms d'action faisant la fonction d'adjectifs, 280. Noms conjonctifs. Leur syntaxe, 356 et suiv. Noms démonstratifs, 382. Noms des verbes, sorte d'expressions adverbiales, 394 et suiv., 575. Construction du nom avec ses compléments, 441, 442. Des noms avec les adjectifs, 434, 435. Avec les articles démonstratifs, 435 et suiv. Avec les numératifs, 438. Influence des noms d'ac-

tion sur leurs divers régimes, suivant le système des grammairiens arabes, 554 et suiv. Noms parfaits ou complets, 559. Leur influence grammaticale, 560. Noms qui, suivant le système des grammairiens arabes, régissent le mode conditionnel, 572. Noms d'une signification vague, 573. Leur influence grammaticale, 573, 574.

Numératifs. Syntaxe des numératifs cardinaux, 313 et suiv. Ces numératifs en rapport d'annexion avec le nom du possesseur de la chose nombrée, 319, 320. Ils peuvent être déterminés par l'article, 332 et suiv. Leur syntaxe dans les dates, 335. Syntaxe des numératifs ordinaux, 335, 338 et suiv. Ces numératifs employés comme antécédents d'un rapport d'annexion, 339 et suiv. Construction des noms avec les numératifs, 438.

P

Particules indéclinables. Leur syntaxe, 389 et suiv. *Voyez* Adverbes, Prépositions, Conjonctions et Interjections. Particules d'exception. Leur syntaxe, 402, 565 et suiv. *Voyez* Exception. Pléonasme dans l'emploi des particules, 486 et suiv., 490 et suiv. Particules qui régissent le génitif, 561. Particules qui ont deux régimes, suivant le système des grammairiens arabes, 561 et suiv. Influence grammaticale des particules négatives *ي* et *لا*, 563 et suiv. Particules qui mettent un nom à l'accusatif, 564 et suiv. Particules

compellatives, 567 et suiv. Particules qui régissent le verbe au subjonctif, 569 et suiv. Au mode conditionnel, 571.

Patient. Ce qu'on entend par-là, 521.

Voyez Complément.

Permutatif, sorte d'appositif, 285, 526.

Diverses sortes de permutatifs, 528.

Leur syntaxe, 529.

Personne. Ce qu'on entend par la *personne la plus noble*, 244. Concorde du verbe avec le sujet, quant aux personnes, *ibid.* La concordance irrégulière, en genre et en nombre, des adjectifs et des pronoms avec les noms, n'a lieu que quand on parle à la troisième personne, 264, 273. Concordance remarquable des pronoms avec les verbes, en ce qui concerne les personnes, 377. Gradation entre les différentes personnes, 378. Emploi des pronoms isolés qui représentent l'accusatif, au lieu des affixes, 377, 378, 380, 381. La troisième personne employée dans les compellatifs, 606. Concordance dans laquelle le pronom de la première personne est employé au lieu de celui de la troisième, 606, 607.

Phrase. En quoi la *phrase* diffère de la *proposition*, 96, 510.

Pieds dans les vers arabes, 617. Pieds primitifs, 618 et suiv. Éléments prosodiques dont se composent les pieds, suivant le système des grammairiens arabes, 619. Modifications et altérations des pieds primitifs, 623 et suiv. Comment on nomme les pieds primitifs, 624. Et les pieds secondaires, *ibid.* Paradigmes des pieds primitifs, 618.

Pléonasme qui a lieu avec les verbes de louange ou de blâme, 224. Pléonasmes dans l'usage des pronoms, 370, 375, 376. Diverses sortes de pléonasmes, 476 et suiv. Pléonasme de la négation, dans divers cas, 482 et suiv. Dans les propositions conditionnelles, 484 et suiv. Pléonasme consistant dans la répétition des mêmes mots, 486, 487.

Pluriel. Observation sur le pluriel des noms d'action, 175. Les pluriels des noms d'agent qui exercent l'influence verbale sur leur complément, peuvent éprouver le même retranchement que s'ils étoient les antécédens d'un rapport d'annexion, 184. Il en est de même s'ils régissent un sujet au nominatif, 186. Pluriels féminins réguliers, en concordance avec des verbes masculins singuliers, 235. Le verbe employé au pluriel pour tenir lieu de sa répétition, 237. Pluriels qui, ayant la terminaison des pluriels masculins réguliers, sont cependant de vrais pluriels rompus ou irréguliers, 233. Le pluriel du verbe est employé pour indiquer le sujet indéterminé, 245. Désinences des verbes au pluriel, remplacées en poésie par des pronoms, 505.

Plusqueparfait, 300.

Poésie arabe. En quoi elle consiste, 615.

Prédicat. *Voyez Énonciatif.*

Prépositions. Elles régissent le génitif, 54. Les prépositions qui lient les verbes intransitifs à leurs compléments, influent sur le sens des verbes, 117. Elles indiquent souvent des verbes dont on fait l'ellipse, 119. Ellipse des prépositions après des verbes intransitifs, 121. L'emploi

~~d'une préposition~~ après un verbe, le fait passer du sens propre au sens métaphorique, 113. La préposition et son complément peuvent remplacer le sujet du verbe à la voix objective, 129, 130. Prépositions remplacées par l'annexion, 133 et suiv., 170. Une préposition peut avoir pour régime immédiat une proposition, soit verbale, soit nominale, 216, 217. Ellipse d'une préposition et de son complément, 348. Syntaxe des prépositions, 389 et suiv. Prépositions explétives, 392, 394. Ellipse de la préposition, son complément restant au génitif, 393. Construction des prépositions, relativement à leurs antécédents et à leurs conséquents, 443, 449. Toute préposition est dans la dépendance d'un antécédent, 591.

Pronoms. Les pronoms de la troisième personne sont employés pour distinguer le sujet de l'attribut, dans les propositions nominales, 103, 104. Cas où l'on doit employer à cet usage les pronoms personnels de toutes les personnes, 105. Le pronom personnel, servant de sujet à une proposition nominale, se met d'ordinaire au féminin, si l'attribut est de ce genre, 256. Concordance des pronoms avec les noms, 259 et suiv. Pronom servant de lien entre le nom qualifié et la proposition qualificative, 261. Cas où il faut après le verbe exprimer les pronoms personnels, 294. Pronom isolé, interposé entre un affixe et son appositif, 287. Pronom servant de lien entre une proposition conjonctive et le nom qu'elle qualifie, 345 et suiv. Ce

pronom, dans certains cas, peut être sous-entendu, 346, 347, 348, 358. Syntaxe des pronoms, 368 et suiv. Pronom employé comme rappelant des êtres qui n'ont pas été nommés, 369. A la condition d'énoncer ensuite le nom, 370. Pronom représentant d'une manière vague le sujet d'une proposition, 371, 372, 586 et suiv. Le pronom remplacé par le nom, pour donner plus d'énergie au discours, 373. Pronom remplaçant un article démonstratif, 374. Répétition du pronom, par manière de pléonasme corroboratif, 375, 376. Avec les verbes, 376, 377. Concordance remarquable des pronoms avec les verbes, en ce qui concerne les personnes, 377. Pronom formant le lien d'une proposition circonstancielle d'état avec son antécédent, 383. Pronoms en rapport avec des antécédents dont on a fait ellipse, 452. Pléonasme dans l'emploi des pronoms, 477 et suiv. Pronoms isolés, substitués aux désinences du pluriel, dans les verbes, 505. Pronom renfermé dans le verbe, 518. Observations sur quelques usages des pronoms, suivant le système des grammairiens arabes, 585 et suiv.

Pronoms affixes. Diverses formes de l'affixe singulier de la première personne, quand il est joint au compellatif, 90. On peut attacher deux pronoms affixes aux noms d'action, 163. Usage particulier des pronoms affixes avec les noms d'agent, au duel et au pluriel, 184, 185. Les noms d'agent peuvent prendre deux pronoms affixes, 186. Usage des

pronoms affixes avec les adjectifs verbaux simplement qualificatifs, 201. Après un pronom affixe, s'il survient un nouveau complément du même antécédent, il est d'usage de répéter l'antécédent, 295. Réunion de deux pronoms affixes à un même antécédent, 378. Pronoms affixes de la seconde personne, joints comme particule compellative à certains adverbess, 396.

Proposition. De quelles parties elle se compose, 3. Une proposition est simple ou composée, complexe ou incomplète, 6. Propositions absolues et propositions relatives, 10. Elles sont de diverses sortes, 11. Propositions complémentaires, *ibid.* Elles sont complexes ou incomplètes, 12. Propositions adverbiales, complexes ou incomplètes, 68 et suiv., 79 et suiv. En quoi la *proposition* diffère de la *phrase*, 96, 510. Propositions verbales, nominales et circonstantielles locales, 97, 514. Simples et composées, 98, 512. Propositions à deux faces, 99, 513. Proposition complète, employée comme sujet ou comme attribut, ou enfin comme complément, 110, 131. Propositions servant de complément à un rapport d'annexion, 140, 144. Particulièrement aux noms indéclinables ou déclinales qui signifient le temps ou les portions du temps, 146, 147. Et aux noms d'action, 172. Propositions servant de compléments à d'autres propositions. Leur syntaxe, 212 et suiv. Les propositions complémentaires sont de trois sortes, 213. Diverses manières d'indiquer le rap-

port qui est entre une proposition complémentaire et celle qui lui sert d'antécédent, 212. Proposition verbale ou nominale, régie immédiatement par une préposition, 216, 217. Analyse des propositions qui renferment un verbe de louange ou de blâme, 222. Propositions adjectives ou qualificatives, 259. Toute proposition, de sa nature, est considérée comme indéterminée, *ibid.* Propositions conjonctives, 261. Propositions adverbiales qualificatives, faisant fonction de termes circonstantiels d'état, 269. Leur syntaxe, 270 et suiv., 383 et suiv. Syntaxe des propositions conditionnelles, 293. Propositions énergiques ayant pour sujet l'adjectif conjonctif, 349 et suiv. Ce qui distingue les propositions circonstantielles d'état, des propositions qualificatives, 388. Propositions verbales et propositions nominales, dans un sens différent de celui que donnent à ces dénominations les grammairiens arabes, 422. Ellipse de la proposition affirmative, hypothétique, après une proposition conditionnelle, 462 et suiv. Ellipse de la proposition conjonctive, 475. Les propositions verbales sont énonciatives, ou productives, ou conditionnelles, 513. Parties accessoires des propositions, 514. Parties de la proposition qui peuvent être remplacées par des propositions complètes, 531, 532. Propositions qui occupent une place dans l'analyse grammaticale, 596 et suiv. Propositions qui n'y occupent aucune place, 596, 599.

Prosodie arabe, 615 et suiv.

Q

Qualificatif, sorte d'appositif, 285, 527. Proposition qualificative ou adjectivale, 259 et suiv. En quoi elles diffèrent des propositions conjonctives, 260. Propositions qualificatives adverbiales, 269 et suiv. Ce qui distingue les propositions circonstanciellles d'état, des propositions qualificatives, 388. Qualificatif employé avec ellipse du nom qualifié, 452.

R

Rapport d'identité, 7. De détermination, *ibid.* De quels termes se compose un rapport, 8. Rapport ayant pour termes des propositions, 11. Rapport d'annexion. *Voyez* Annexion.

• Régime. *Voyez* Complément.

Régissans grammaticaux et régissans logiques, 541 et suiv. Régissans logiques, 583.

Rime dans les vers arabes, 651. Lettres et voyelles qui constituent la rime, 652 et suiv. Fautes qu'on commet dans la rime, 658.

S

Secours. Appeler au secours. *Voyez* Compellatif.

Serment. Ellipse de la négation avec le serment, 473. Pléonasme de la négation dans les formules de serment, 490. Ce qu'on entend par *réponse du serment*, 612.

Sobriquets. Observations sur leur syntaxe, 53.

Spécificatif. Ce qu'on entend par-là, 523, 524. Construction du terme

spécificatif avec son antécédent, 538.

Subjonctif, mode de l'aoriste. Sa destination, 19. Circonstances qui exigent l'emploi de ce mode, 20 et suiv., 31. Nom qu'on donne aux particules qui régissent le subjonctif, 31. Syntaxe de ces particules, 569 et suiv.

Sujet d'une proposition, 3. Il est simple ou composé, complexe ou in-complexe, 5, 6. Dans le sujet complexe, on doit distinguer le sujet logique et le sujet grammatical, 6. Règles de syntaxe relatives au sujet et à l'attribut dans les propositions nominales, 101 et suiv. Comment on distingue le sujet de l'attribut, 102 et suiv. Cas où le sujet peut être indéterminé, 106. Comment le verbe doit concorder avec le sujet, 226 et suiv. *Voy.* Concordance. Sujet indéterminé, 245. Verbes dont on n'énonce point le sujet, *ibid.* Règles à observer quand un même nom sert de sujet à plusieurs verbes, 246. Ou de sujet à un verbe et de complément à un autre, 249. Concordance du sujet et de l'attribut, 252 et suiv. Le sujet étant formé de deux noms en rapport d'annexion, l'attribut peut quelquefois concorder avec le second terme de ce rapport, 254, 255. Le sujet d'une proposition nominale étant un article démonstratif ou un pronom, se met ordinairement au genre féminin, si l'attribut est de ce genre, 256. Cas où le sujet d'une proposition doit être mis à l'accusatif, 257. Construction du sujet avec l'attribut et avec le verbe, 421 et suiv. Dans

quels cas le sujet doit précéder le verbe en arabe, 422. Et le suivre, 423. Inversion du sujet et de l'attribut, 426 et suiv. Ellipse du sujet d'une proposition nominale, 450. De celui d'une proposition verbale, 451, 458. *Voyez* Inchoatif.

Superlatif. *Voyez* Comparatif.

Sur-attributs, 76, 87.

Syntaxe. Ce qu'on entend par là, 1. En quoi la syntaxe diffère de la construction, 2. Les règles de la syntaxe ont toutes pour objet la concordance et la dépendance, 7. Deux méthodes de classification des règles de la syntaxe, 13, 14.

T

Temps des verbes. Règles de syntaxe relatives à l'usage des temps, 17, 18. Les grammairiens arabes ne reconnoissent point de temps composés, 300.

Termes circonstantiels de temps et de lieu, 511, 512. Ils s'expriment tantôt par l'accusatif, tantôt par des prépositions, 69 et suiv. Termes circonstantiels d'état, 72 et suiv. *Voyez* État. Termes circonstantiels relatifs à l'action, 76, 77. Termes circonstantiels de comparaison, 77. Autres servant à déterminer et à restreindre, 78. A exprimer le motif ou l'intention, 79. Le terme circonstanciel de temps ou de lieu devient le sujet du verbe, quand le verbe passe à la voix objective, 128. Construction des termes circonstantiels, 442 et suiv. Quels sont les termes circonstantiels qu'on nomme *لغو*, 609.

Tribus arabes. Leurs noms sont des

noms collectifs du genre féminin, 235.

V

Verbe, partie de la proposition, 3. Verbe substantif ou abstrait, *ibid.* Verbes concrets ou attributifs, 4. Syntaxe des verbes, en ce qui concerne l'emploi des temps et des modes, 16 et suiv. Influence des verbes sur leurs compléments, 57. Syntaxe du verbe abstrait et des verbes de la même catégorie, 57 et suiv. Observations sur le double régime des verbes de cœur et autres verbes de la même catégorie, 74 et suiv., 215. Le verbe abstrait en arabe peut être toujours considéré comme verbe attributif, 86. Un même verbe est transitif dans une acception, et intransitif dans une autre, 118. Un même verbe intransitif prend divers sens, suivant les prépositions qui le lient à son complément, 117. Verbes qui expriment deux idées opposées, 119. Les divers verbes entre lesquels il y a analogie de signification, se comportent de la même manière par rapport à leurs compléments, 120. Verbes intransitifs rendus transitifs par l'ellipse d'une préposition, *ibid.* et 121. Verbes neutres qui dans l'origine paroissent avoir été transitifs, 121. Verbes de la quatrième forme employés comme neutres, *ibid.* Verbes servant de compléments immédiats d'annexion aux noms qui signifient, d'une manière vague, le temps ou les portions de temps, 146 et suiv. Et même à d'autres noms, 150, 151. Verbes de proximité ou

d'approximation Leursyntaxe, 213, 214, 577 et suiv. Syntaxe des verbes inchoatifs, 215. Des verbes admiratifs et exclamatifs, 217 et suiv., 584. Des verbes de louange et de blâme, 221 et suiv., 576 et suiv. Formes des verbes de louange et de blâme dérivés des verbes trilitères, 225. Concordance du verbe avec le sujet, 226 et suiv. Verbes dits *impersonnels*, qu'on emploie sans énoncer aucun sujet, 245. Règles à observer, tant pour la dépendance que pour la concordance, quand un même régime est commun à plusieurs verbes actifs, 246 et suiv. Ou abstraits, 250. Ou verbes de cœur, 251. Syntaxe particulière des verbes de cœur, 296 et suiv., 577 et suiv. Des verbes abstraits, 299 et suiv., 575 et suiv. Verbes formés des numératifs, 341, 342. Construction du sujet et de l'attribut avec le verbe, 422 et suiv. Construction du verbe avec ses complémens, 433 et suiv. Dans quels cas, en arabe, on doit placer le sujet avant le verbe, 422. Et après le verbe, 425. Dans quels cas on peut mettre l'attribut du verbe abstrait avant le verbe, 431. Ellipse d'un verbe indiqué par un autre verbe d'une signification ana-

logue, 465. Ou opposée, 466. Ou par un autre mot, 467. Licences poétiques dans l'usage des modes des verbes, 502 et suiv. Dans la conjugaison des verbes irréguliers, 502. Dans les désinences des verbes, 505, 506. Le verbe, considéré comme partie essentielle d'une proposition, 514. Ce que les grammairiens arabes renferment sous le nom de *verbe*, 518. Tout verbe est censé contenir un pronom, *ibid.* Construction du verbe avec l'agent, 519 et suiv., 535. Avec ses complémens, 535 et suiv. Influence du verbe, comme antécédent, sur ses régimes, dans le système des grammairiens arabes, 542 et suiv.

Vers arabes. De quoi ils se composent, 617. Manière de les scander, 622.

Voix des verbes. Le principal usage de la voix objective, 122. Effet qu'elle produit sur les complémens objectifs des verbes transitifs, 123. Sur ceux des verbes doublement transitifs, 124. Et sur ceux des verbes dits *verbes de cœur*, 127. Son effet sur les complémens autres que le complément objectif, 128 et suiv. Certains verbes supposent toujours deux complémens, 118.

TABLE

DES

PARTICULES ET AUTRES MOTS ARABES

QUI ONT DONNÉ LIEU À QUELQUES OBSERVATIONS
DANS CE DEUXIÈME VOLUME.

أَبَتْ et أَبَت , 91.

أَبْتَع , fém. بَيْعَاء , 390.

أَبْضَع , fém. بَضْعَاء , 290.

أَبْنَتْ et أَبْنُ . Règles d'orthographe ,
relatives à ces mots , 90.

أَتَى et أُوتِيَ . Observation sur l'usage
de ce verbe , 125 , 126.

أَجْمَع , fém. جَمْعَاء , 289.

أَخَوَاتُ كَانَ . Syntaxe des verbes ainsi
nommés , 60. Ils peuvent toujours
être considérés comme verbes attri-
butifs , 86 , 87.

إِذ , adverbe conjonctif , peut avoir pour
complément une proposition , soit
verbale , soit nominale , 146. Cas où
ce mot prend le *tenwin* , 147.

إِذَا , adverbe conjonctif de temps ,
doit , dans certains cas , être suivi du
mode conditionnel , 37. Emploi de
l'accusatif comme cas adverbial ,
après إِذَا , 76. L'adverbe conjonctif
إِذَا ne peut avoir pour complément
qu'une proposition verbale , 147 ,
424.

إِذَا الْمَفَاجَأَةِ . Il est de la nature de
cette particule , d'être placée devant

l'un des deux termes d'une proposi-
tion nominale , 205.

إِذَا , adverbe conjonctif de temps.

Cas où il exige l'emploi du mode
conditionnel , 33 , 573.

إِذَا ou إِذ . Cas où cette particule
exige après elle le subjonctif , 29 et
suiv. Noms que les grammairiens
arabes donnent à cette particule , 32.

أَرَأَيْتَكَ , 479 , 480.

أَكْتَع , fém. كَتْعَاء , 290.

أَل , signifiant الَّذِي , avec les noms
d'agent et les noms de patient , 191 ,
193 , 353 et suiv.

إِل , particule d'exception , 403 et suiv.

Suivie de la conjonction وَ , 409.

Cette particule étant répétée , il y
a diverses circonstances à distinguer ,
410 , 411. Elle n'admet point d'or-
dinaire les pronoms affixes , 412. El-
lipse d'une proposition après إِلا ,
486.

أَنَّ pour لَا , particule , exige le
mode subjonctif , 22.

أَلَّذَا pour الَّذِي ; أَلَّذَا pour الَّذَانِ ;
أَلَّذِي pour الَّذَيْنِ , 507.

اللَّوَايَ et اللَّوَايَ , pour اللَّوَايَ , 507.

أَمَامَ , 152.

أَمَّتْ et أُمَّتْ , 91.

أَنْ , conjonction, suivie du mode subjonctif, 20, 570. Elle est quelquefois suivie du prétérit, après les verbes qui signifient commandement, *ibid.* Dans quels cas elle exige le subjonctif, 22. Cas où elle peut être suivie de l'aoriste au mode indicatif, *ibid.* Suivie d'un verbe, elle équivaut à un nom d'action, 100. قَالَ indiquant l'ellipse du verbe أَنْ , 468. Ellipse de أَنْ après لَ , 470.

إِنْ , conjonction, convertit le prétérit en futur, 17. Exige après elle le mode conditionnel de l'aoriste, 32, 571.

إِنَّ . Influence grammaticale de cette particule et de celles qui lui sont analogues, 61.

أَنَّ . Son influence grammaticale, 61.

أَتَى . Cas où cet adverbe exige après lui le mode conditionnel de l'aoriste, 33, 573.

أَوْ , conjonction. Cas où elle doit être suivie du subjonctif, 28, 570.

أَوْشَكَ . Observations sur ce verbe, 213.

أَوَّلَ , 152.

أَيَّ et أَيَمَّنْ . Noms conjonctifs. Cas où ils exigent l'emploi du mode conditionnel, 33, 573. أَيَّ est un nom, 49. Syntaxe de أَيَّ et أَيَمَّنْ ,

363 et suiv. أَيَّ paroît quelquefois devenir indéclinable, 364. أَيَّ et أَيَمَّنْ , employés pour indiquer le vocatif, 365. Employés pour exprimer une indication spéciale, *ibid.* أَيَّ , servant à exprimer l'admiration, 366, 367.

أَيَّانَ , adverbe de temps. Cas où il exige après lui l'emploi du mode conditionnel, 33.

أَيْنَمَا et أَيْنَ , adverbes de lieu. Cas où ils exigent après eux le mode conditionnel de l'aoriste, 33, 573.

بِ , préposition, employée d'une manière explétive, 55.

بَعْدُ et بَعْدُ . Observations sur ce mot, 152 et suiv..

بَنُو آلَ pour بَنُو آلَ , 502.

بَنُونَ . Observation sur ce pluriel, 233.

بَيِّنَ , nom employé pour exprimer une exception, 406.

بِمَسْ . Syntaxe de ce verbe, 221 et suiv., 232.

تَحْتَ , 152.

تَمَّ . Observation sur cet adverbe conjonctif, 294.

جَمِيعَ est un nom, 49.

حَاشَا est suivi du génitif ou de l'accusatif, 54. Employé comme particule d'exception, 407.

حَبَّ et حَبَّ , 226.

حَبَّ ذَا ou حَبَّ ذَا , 226.

حَتَّى . Dans quel cas cette particule

exige après elle le subjonctif, 24, 570. Comme préposition, elle ne prend point les affixes, 55.

حَسْبُ, 152.

حَيْثُ peut avoir pour complément une proposition, soit nominale, soit verbale, 146.

حَيْثُمَا. Voyez مَا.

حَتَّى هَلَاكَ, 396.

خَلَا régit le génitif ou l'accusatif, 54. Employé comme particule d'exception, 407.

خَلْفُ, 152.

كُونُ, 152.

كَوْنُ, 316, 317.

ذِي تَسْلَمُ. Observation sur cette expression, 150.

رَبُّ prend quelquefois un pronom affixe, 55.

رَهْطُ, 316, 317.

رُوَيْدَكَ, 396.

سَاءَ. Observation sur ce verbe, 225.

سَوَى et سَوَى, noms employés pour exprimer une exception, 406.

لَا سِيَمًا. Voyez سِيَمًا.

شَمَالُ, 152.

عَدَا régit le génitif ou l'accusatif, 54. Employé comme particule d'exception, 407.

عَمَى. Syntaxe de ce verbe, 213, 214.

عَلَّ, 152.

لَعَلَّ et عَلَّ. Influence grammaticale de ces particules, 61.

عَنْ. Ellipse de عَنْ après فَضْلًا, 469.

عَيْنُ, corroboratif, 285.

غَيْرُ, 152.

غَيْرُ. Nature de ce mot, 49. Sa syntaxe, quand il sert à exprimer une exception, 406.

فَ, conjonction. Dans quels cas elle exige le subjonctif, 25 et suiv., 293, 570. Elle suspend l'influence grammaticale d'un rapport conditionnel, 35. Cas où elle régit le génitif, 54. Observations sur l'usage de cette conjonction, 396 et suiv., 607. Ellipse de فَ, chez les poètes, 507, 508, 605.

فَوْقُ, 152.

قَبْلُ et قَبْلُ. Observation sur la syntaxe de ce mot, 152 et suiv.

قَدْ régit quelquefois un complément au génitif, 54. Usage de قَدْ et وَقَدْ, dans les propositions circonstancielles d'état, 384 et suiv. Ellipse de قَدْ, 398.

قَطُ régit quelquefois un complément au génitif, 54.

قِيلَ, قَالَ. Ellipse de ce verbe, 468.

لَى, préposition. Elle est quelquefois suivie du nominatif, 45. Elle admet rarement les affixes, 55.

كَادَ. Observations sur ce verbe, 213, 214.

كَانَ, verbe abstrait. Son influence sur l'attribut, 57 et suiv. Il s'emploie pour signifier avoir, 61. Il peut être

toujours considéré comme verbe attributif, 87. كَانَ, employé d'une manière pléonastique, 300, 480, 481. Ellipse du verbe كَانَ, l'attribut restant à l'accusatif, 458. Observation sur l'usage du prétérit de ce verbe, 601 et suiv. Autre observation sur l'emploi du verbe كَانَ, avec abstraction de toute valeur temporelle, 604.

كَانَ. Voyez أَنْ.

كَأَيَّ et كَأَيِّن. Influence grammaticale de ces mots, 65, 66, 573.

كَذَا. Observation sur ce mot, 66.

Son influence grammaticale, *ibid* et 573, 574.

كَرَب. Observations sur ce verbe, 213, 214.

كُل est un nom, 149.

كُلْتُ et كِلْتَا, كِلْتَا. Syntaxe de ces mots, 155, 156. Par rapport à la concordance, 243, 244, 255. Ces mots employés comme corroboratifs, 288.

كُلَّمَا. Voyez مَا. . .

كُلَّمَا. Voyez مَا.

كَمْ. Son influence grammaticale, 65, 66, 574.

كَوْن, nom d'action de كَانَ, 299.

كَيْ, particule qui, ainsi que ses composés, exige après elle le mode subjonctif, 22, 23.

كَيْفًا et كَيْفَى, adverbes. Cas où ils exigent l'emploi du mode conditionnel, 33.

ل employé à la place de ل, en cer-

tains cas, 92, 93. ل, adverbe d'affirmation, se place devant une proposition verbale, 205.

ل, particule. Dans quels cas elle exige le subjonctif, 23, 571. Et le mode conditionnel, 38, 571. On peut faire ellipse de la particule ل, signifiant le commandement, et cependant mettre le verbe à l'aoriste conditionnel, 39. Cette préposition employée pour fortifier l'influence de l'antécédent, 116. Usage de la préposition ل, substituée au rapport d'annexion, avec les noms d'action, 170. La préposition ل, employée pour joindre le nom d'agent à son complément objectif, 181. Ellipse de la préposition ل devant أَنْ, 470. Cette préposition employée dans une formule de dénégation, après le verbe كَانَ, 604.

لَا, adverbe négatif, employé dans le sens prohibitif, exige l'aoriste conditionnel, 39. Influence de لَا sur les noms qui font la fonction de sujet ou d'attribut, 63, 64, 563 et suiv. Observations sur la syntaxe de ces adverbes, 413 et suiv. لَا, employé d'une manière pléonastique, 482 et suiv., 490.

لَا سِيَّيَا, formule d'exception, 407.

لَا لَكِ pour لَا كَيْ, 508.

لَدُن. Observation sur ce mot, 154.

لَعَلَّ. Voyez عَلَّ.

لَيْكِن. Influence grammaticale de cette particule, 61.

لَمْ, adverbe négatif, exige toujours après lui l'aoriste conditionnel, 38, 571. Exceptions à cette règle, 38.

لَمَّا, adverbe négatif, exige après lui le mode conditionnel, 38, 571.

لَنْ, contraction de لَا أَنْ, 29. Exige le subjonctif, *ibid.*

لَوْ, conjonction, donne au prétérit un sens suppositif, 18. Elle n'est point suivie du mode conditionnel, 37. Observation sur l'usage de la conjonction لَوْ, quand elle se trouve jointe au serment, 613.

لَوْلَا. Syntaxe de cette particule suppositive et négative, 417 et suiv. Elle peut prendre les pronoms affixes, 418. Observation sur l'usage de cette particule, quand elle se trouve jointe au serment, 613.

لَيْتَ, particule. Son influence grammaticale, 61, 63, 572, 609.

مِنْ pour مِنْ, 508.

مَا, nom conjonctif, exige après lui, dans certains cas, ainsi que ses composés, le mode conditionnel de l'aoriste, 32, 33, 573. مَا, en concordance avec un verbe au féminin, 242. Syntaxe de مَا, 356 et suiv.

مَا, employé comme un nom déterminé ou indéterminé, 357 et suiv., 607. مَا, servant à interroger, 349.

مَا, adverbe négatif. Son influence grammaticale sur le nom qui forme l'attribut d'une proposition nominale, 64, 65, 413, 563.

مَا, employé d'une manière explétive,

entre une préposition et son complément, 56, 480. مَا, joint à إِنَّ et aux autres particules de la même catégorie, détruit leur influence grammaticale, 63. مَا, suivi d'un verbe, équivaut à un nom d'action, 100. مَا, interposé entre les deux termes d'un rapport d'annexion, 160. Usage de مَا après les adjectifs comparatifs, et son influence sur le sens de ces adjectifs, 312, 313.

مَا خَلَا, 407.

مَا عَدَا, 407.

مَايَّةُ, 321.

مَتَى et مَتَى, adverbes conjonctifs de temps. Cas où ils exigent l'emploi du mode conditionnel, 33, 573.

مُنْذُ et مُنْذُ. En quels cas ces mots sont suivis du nominatif, 45. Et du génitif, 54. Ils ne prennent pas les affixes, 55.

مِنْ مَعَ, 155.

مِنْ, préposition, employée d'une manière explétive, 55. Usage de la préposition مِنْ, employée préférablement au rapport d'annexion, avec les noms d'action, 170. Pléonasmes dans l'emploi de la préposition مِنْ, 486 et suiv.

مَنْ. Cas où ce mot exige après lui le mode conditionnel de l'aoriste, 32, 573. مَنْ, en concordance logique avec un verbe au féminin, 242. Syntaxe de مَنْ, 356 et suiv. مَنْ, employé comme un nom déterminé ou indéterminé, 357 et suiv., 607.

مَنْ, servant à interroger, 359. Remplaçant l'adverbe interrogatif هَلْ, *ibid.* مَنْ devient quelquefois déclinable, 361. S'emploie en rapport d'identité avec un nom, 362.

مَا. Voyez مَا.

نَاسٌ. Observation sur ce mot, 281.

نِعَمَ. Syntaxe de ce verbe, 221 et suiv., 232.

نَفَرٌ, 317.

نَفْسٌ, corroboratif, 285.

نِي, pronom affixe de la première personne, employé comme complément des noms d'agent en rapport d'annexion, 184, 185.

نَيْفٌ et نَيْفٌ, 318.

هُوَ pour هُوَ, 507.

هَلْ, précédant le complément objectif d'un verbe, dans le cas d'inversion, 206.

هَلَمْ, 396. Suivi de لَكَ, لِي, &c. *ibid.*

وَ, conjonction. Dans quels cas elle exige le subjonctif, 27, 293, 570. Cas où elle régit le génitif, 54. Elle régit l'accusatif, quand elle signifie avec, 65. Usage de la conjonction وَ dans les propositions circonstancielles d'état, 384 et suiv. وَ, après إِلا, 409.

وَ. Usage de cette particule, et son influence grammaticale, 93.

وَاحِدٌ, sorte d'adverbe, 291.

وَرَأَى, 152.

وَيْهِ, particule qui entre dans certains noms propres, 51.

يَا. Observations sur l'emploi de cette particule compellative, 91, 92. Elle est quelquefois employée avec ellipse du nom de la chose appelée, 508.

يَمِينٌ, 152.

TABLE

DES MOTS TECHNIQUES QUI SE TROUVENT DANS LE TRAITÉ DE LA PROSODIE ET DE L'ART MÉTRIQUE.

Nota. Les lettres *tab.* indiquent les termes techniques compris dans le Tableau annexé au n.º 30 du Traité de la prosodie et de l'art métrique.

إِبْتِدَاءٌ, 622.

أَبْتَرُ, tab.

أَثَرَمُ, tab.

أَثَلَمُ, tab.

أَجَمُ, tab.

أَحَدُ, tab.

أَحَدُ مُضْمَرُ, tab.

أَخْرَبُ, tab.

أَخْرَمُ, tab.

إِذَالَةٌ, 624.

إِشْبَاعُ, 652.

أَشْتَرُ, tab.

أَصْلُ, plur. أَصُولُ, 624.

أَصْلَمُ, tab.

إِضْمَارُ, tab.

إِضْمَارُ وَقْطَعُ, tab.

أَعْصَبُ, tab.

أَعْقَصُ, tab.

أَقْصَمُ, tab.

بَثْرُ, tab.

بَحْرُ, plur. بَحُورُ, 620.

بَسِيطُ, 620, 631.

بَيْتُ, 619, 621.

تَأْسِيسُ, 652, 654.

تَذْيِيلُ, 624, tab.

تَذْيِيلُ وَإِضْمَارُ, tab.

تَذْيِيلُ وَخَبْلُ, tab.

تَذْيِيلُ وَخَبْنُ, tab.

تَذْيِيلُ وَخَزْلُ, tab.

تَذْيِيلُ وَطَى, tab.

تَذْيِيلُ وَوَقْصُ, tab.

تَرْفِيلُ, 624, tab.

تَرْفِيلُ وَإِضْمَارُ, tab.

تَرْفِيلُ وَخَزْلُ, tab.

تَرْفِيلُ وَوَقْصُ, tab.

تَسْبِيعُ, 614, tab.

تَسْبِيعُ وَخَبْنُ, tab.

تَشْعِيتُ, tab.

تَضْرِيْعٌ, 629.

تَفْعِيلٌ, plur. تَفَاعِيلٌ, 618, 622. •

تَقْطِيعٌ, 622.

تَقْفِيَةٌ, 629.

تَوْجِيهٌ, 652.

تَرْمٌ, tab.

تَلْمٌ, tab.

أَجْزَاءٌ, plur. جُزءٌ, 622.

جُمٌ, tab.

حَدٌ, tab.

حَدٌّ وَأَضْمَارٌ, tab.

حَذْفٌ, 625, tab.

حَذْفٌ وَخَبْنٌ, tab.

حَدْوٌ, 652.

حَشْوٌ, 622.

حِمَارُ الشَّعْرَاءِ, 637.

خَبَبٌ, 646.

خَبْلٌ, tab.

خَبْلٌ وَكَشْفٌ, tab.

خَبْنٌ, tab.

خَبْنٌ وَكَشْفٌ, tab.

خَبْنٌ وَوَقْصٌ, tab.

خَرْبٌ, tab.

خَرْمٌ, 623, tab.

خُرُوجٌ, 652, 656.

خَزْلٌ, tab.

خَفِيفٌ, 620, 641.

دَائِرَةٌ, 648.

دَائِرَةُ الْمَتَفِقِ, 649.

دَائِرَةُ الْجَنْتَلِبِ, 648.

دَائِرَةُ الْخُتْلَفِ, 648.

دَائِرَةُ الْمُشْتَبِهِ, 649.

دَائِرَةُ الْمُؤْتَلَفِ, 648.

دَخِيلٌ, 652, 655.

رَاجِزٌ, 637.

رَجَزٌ, 620, 637.

رِذْفٌ, 652, 655.

رَسٌ, 652.

رَكْضُ الْخَيْلِ, 646.

رَمْلٌ, 620, 638.

رَوَى, 652, 653 et suiv.

زِحَاقَاتٌ, plur. زِحَافٌ, 623.

سَبَبٌ ثَقِيلٌ, 619.

سَبَبٌ خَفِيفٌ, 619.

سَرِيعٌ, 620, 638.

شَمْرٌ, tab.

شَطْرٌ, 621, 647.

شَقِيقٌ, 646.

شَكْلٌ, tab.

صَدْرٌ, 622, 628.

صَلَمٌ, tab.

ضَرْبٌ, plur. ضُرُوبٌ, 622, 628.

ضَوَابِطٌ, 618.

طَرْقَانٍ, 628.

طَوِيلٌ, 620, 629.

طَى, 626, tab.

طَى وَكَشَفٌ, tab.

عَجَزٌ, 622, 628.

عَرُوضٌ, plur. أَعَارِيضُ, 622, 628.

عَضْبٌ, tab.

عَضْبٌ, tab.

عَقَصٌ, tab.

عَقْلٌ, tab.

عِلْمُ الْعَرُوضِ, 615.

عِلَّةٌ, plur. عِلَلٌ, 623.

غَرِيبٌ, 646.

فَاصِلَةٌ صَغْرَى, 619.

فَاصِلَةٌ كُبْرَى, 619.

فَرْعٌ, plur. فُرُوعٌ, 624.

قَافِيَةٌ, 651.

قَبْضٌ, tab.

قَصْرٌ, tab.

قَصْرٌ وَخَبْرٌ, tab.

قَضْمٌ, tab.

قَطْعٌ, tab.

قَطْعٌ وَخَبْرٌ, tab.

قَطْفٌ, tab.

كَامِلٌ, 620, 633.

كَشَفٌ, tab.

كَفَى, tab.

مُنْدَارِكٌ, 620, 646, 651.

مُنْرَادِفٌ, 651.

مُنْتَرَاكِبٌ, 651.

مُنْتَسِقٌ, 646.

مُنْتَقَارِبٌ, 620, 644, 651.

مُنْتَكَاوسٌ, 651.

مُنْتَوَائِرٌ, 651.

مُثَلَّثٌ, 648.

مُثَمِّنٌ, 621, 648.

مُثَنَّى, 648.

مُجَنَّتٌ, 620, 644.

مُجَرَّدٌ, 656.

مُجَرَّى, 652, 656.

مُجْزَوْءٌ, 647.

مُحَدَّثٌ, 646.

مُحْدَوَفٌ, tab.

مُحْدَوَفٌ مُخْبُونٌ, tab.

مُخْبُولٌ, tab.

مُخْبُولٌ مَكْشُوفٌ, tab.

مَخْبُونٌ, tab.
 مَخْبُونٌ مَكْشُوفٌ, tab.
 مَخْبُونٌ مَوْقُوصٌ, tab.
 مَخْتَرَعٌ, 646.
 مَخْزُولٌ, tab.
 مَدِيدٌ, 620, 630.
 مَدَّيْلٌ, tab.
 مَدَّيْلٌ مَخْبُولٌ, tab.
 مَدَّيْلٌ مَخْبُونٌ, tab.
 مَدَّيْلٌ مَخْزُولٌ, tab.
 مَدَّيْلٌ مُضْمَرٌ, tab.
 مَدَّيْلٌ مَطْوًى, tab.
 مَدَّيْلٌ مَوْقُوصٌ, tab.
 مُرَاقِبَةٌ, 627.
 مُرَبَّعٌ, 648.
 مُرَدَّفٌ et مُرَدَّفٌ, 655.
 مُرْقَلٌ, tab.
 مُرْقَلٌ مَخْزُولٌ, tab.
 مُرْقَلٌ مُضْمَرٌ, tab.
 مُرْقَلٌ مَوْقُوصٌ, tab.
 مُسَبَّغٌ, tab.
 مُسَبَّغٌ مَخْبُونٌ, tab.
 مُسْتَطِيلٌ, 647.
 مُسَدَّسٌ, 621, 648.
 مُشْطُورٌ, 637.

مُشْطُورٌ الْمَنْهُوْلِي, 647.
 مُشَعَّتٌ, tab.
 مُشْكُولٌ, tab.
 مُضْرَاعٌ, 621.
 مُضَارِعٌ, 620, 643.
 مُضْمَرٌ, tab.
 مُضْمَرٌ مَقْطُوعٌ, tab.
 مُطْلَقٌ, 652.
 مَطْوًى, tab.
 مَطْوًى مَكْشُوفٌ, tab.
 مُعَاقِبَةٌ, 627.
 مَعْصُوبٌ, tab.
 مَعْقُولٌ, tab.
 مَقْبُوضٌ, tab.
 مُقْتَضِبٌ, 620, 643.
 مَقْصُورٌ, tab.
 مَقْصُورٌ مَخْبُونٌ, tab.
 مَقْطُوعٌ, tab.
 مَقْطُوعٌ مَخْبُونٌ, tab.
 مَقْطُوفٌ, tab.
 مُقَيَّدٌ, 652.
 مُكَانِفَةٌ, 627.
 مَكْشُوفٌ, tab.
 مَكْفُوفٌ, tab.
 مُنْتَدِّ, 647.

